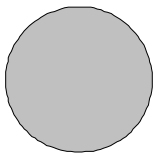
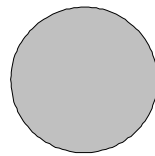
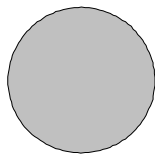
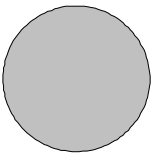


rapport de gestion



RAPPORT

DE LA MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE

AU CONSEIL COMMUNAL

sur sa gestion pendant l'année 2011

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 112 du Règlement du Conseil communal, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport sur sa gestion pendant l'année 2011, avec un changement de législature au 1^{er} juillet.

Le rapport contient les divisions suivantes :

Préambule :	Conseil communal et Municipalité
Chapitre I :	Administration générale
Chapitre II :	Direction de la sécurité publique et des sports
Chapitre III :	Direction de la culture et du logement
Chapitre IV :	Direction des travaux
Chapitre V :	Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale
Chapitre VI :	Direction des finances et du patrimoine vert
Chapitre VII :	Direction des services industriels
Annexe :	Bureau du Conseil communal (article 23 du Règlement du Conseil communal)

Table des matières

<i>Préambule :</i>	Conseil communal et Municipalité	5
<i>Chapitre I :</i>	Administration générale	21
	Secrétariat municipal	21
	Service du personnel	24
	Service du développement de la Ville et communication	36
	Service d'organisation et d'informatique	39
	Service juridique	43
<i>Chapitre II :</i>	Direction de la sécurité publique et des sports	47
	Service administratif	47
	Service des sports	49
	Police du commerce	53
	Contrôle des habitants	62
	Corps de police	65
	Service de protection et sauvetage	73
<i>Chapitre III :</i>	Direction de la culture et du logement	81
	Commission immobilière	81
	Service du logement et des gérances	83
	Service de la culture	89
	Service de la bibliothèque et des archives de la Ville	101
	Service des assurances sociales	108
<i>Chapitre IV :</i>	Direction des travaux	111
	Service de la coordination et du cadastre	112
	Service des routes et de la mobilité	114
	Service d'urbanisme	124
	Service d'architecture	133
	Service d'assainissement	136
	Eauservice	141

<i>Chapitre V:</i>	Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale.....	151
	Service de la jeunesse et des loisirs.....	151
	Service d'accueil de jour de l'enfance.....	159
	Service des écoles primaires et secondaires	167
	Service de santé des écoles.....	177
	Service de psychologie scolaire	181
	Service dentaire.....	183
	Service du travail et de l'intégration.....	185
	Service social Lausanne.....	188
<i>Chapitre VI:</i>	Direction des finances et du patrimoine vert	197
	Service des parcs et domaines.....	197
	Service achat & Logistique ville (SALV).....	200
	Service de la révision.....	203
	Service financier	204
<i>Chapitre VII:</i>	Direction des services industriels	207
	Préambule	207
	Service du développement stratégique	210
	Service de la comptabilité et des finances	216
	Service commercial	218
	Service de l'électricité.....	223
	Service du gaz et chauffage à distance	234
	Service multimédia	237
<i>Annexe:</i>	Bureau du Conseil communal	241

PRÉAMBULE

CONSEIL COMMUNAL ET MUNICIPALITÉ

CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a tenu 21 séances (dont 16 dites longues) (19 séances ordinaires en 2010, dont 13 dites longues). Il a reçu 5 pétitions ; 25 motions, 32 postulats ont été déposés ; 47 interpellations, ainsi que 9 questions ont été adressées à la Municipalité par des membres du Conseil.

La Municipalité lui a présenté un rapport, ainsi que les préavis (respectivement rapports-préavis) suivants :

1. Administration générale.....	2 préavis
2. Sécurité publique et sports.....	6 préavis
3. Culture et logement.....	9 préavis
4. Travaux.....	19 préavis
5. Enfance, jeunesse et cohésion sociale.....	9 préavis
6. Finances et patrimoine vert.....	11 préavis
7. Services industriels.....	6 préavis
Total	62 préavis

MUNICIPALITÉ

COMPOSITION

du 1^{er} janvier au 30 juin

	Titulaire	Suppléant
Administration générale et finances	M. Daniel BRÉLAZ	M. Jean-Christophe Bourquin
Sécurité publique et sports	M. Marc VUILLEUMIER	M. Jean-Yves Pidoux
Culture, logement et patrimoine	Mme Silvia ZAMORA	M. Olivier Français
Travaux	M. Olivier FRANÇAIS	M. Oscar Tosato
Enfance, jeunesse et éducation	M. Oscar TOSATO	Mme Silvia Zamora
Sécurité sociale et environnement	M. Jean-Christophe BOURQUIN	M. Marc Vuilleumier
Services industriels	M. Jean-Yves PIDOUX	M. Daniel Brélaz

du 1^{er} juillet au 31 décembre

	Titulaire	Suppléant
Administration générale	M. Daniel BRÉLAZ	M. Oscar Tosato
Sécurité publique et sports	M. Marc VUILLEUMIER	Mme Florence Germond
Culture et logement	M. Grégoire JUNOD	M. Olivier Français
Travaux	M. Olivier FRANÇAIS	M. Marc Vuilleumier
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	M. Oscar TOSATO	M. Jean-Yves Pidoux
Finances et patrimoine vert	Mme Florence GERMOND	M. Grégoire Junod
Services industriels	M. Jean-Yves PIDOUX	M. Daniel Brélaz

Durant l'année, la Municipalité a tenu 51 séances. Elle a notamment adressé au Conseil communal les rapports, préavis et rapports-préavis dont la liste suit.

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

Administration générale

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
07.12.2011	2011/01	Initiatives et pétitions en cours de traitement. Situation au 30 juin 2011

PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS ADRESSÉS DURANT L'ANNÉE AU CONSEIL COMMUNAL

NB. Les préavis et rapports-préavis adressés au Conseil communal durant le premier semestre 2011 ont été déplacés sous la nouvelle direction dont ils dépendent, suite à la réorganisation des directions et des services communaux avec la nouvelle législation. L'abréviation de l'ancienne direction est mentionnée devant l'intitulé de l'objet concerné, cas échéant.

Administration générale

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
30.08.2011	2011/10	Crédit complémentaire pour la mise en place de la plateforme technique de la cyberadministration à la Ville de Lausanne
22.11.2011	2011/40	Autorisation générale de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés (article 20, lettre g du règlement du Conseil communal)

Sécurité publique et sports

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
20.06.2011	2011/11	Centre sportif de Praz-Séchaud. Réalisation de vestiaires, d'une buvette et de divers locaux
20.06.2011	2011/16	Réfection et aménagement du Centre de formation de La Rama – Construction d'un simulateur d'incendie – Constitution d'un droit de superficie
13.09.2011	2011/17	Pérennisation de la démarche éthique conduite au sein du Corps de police
07.12.2011	2011/26	Centre Intercommunal de Glace de Malley S.A. (CIGM S.A.) – Nouvelle convention entre les communes de Lausanne, Prilly et Renens – Préavis intercommunal présenté aux Conseils communaux de Lausanne, Prilly et Renens
en cours	2011/41	Réponses à trois initiatives, portant sur des objets relatifs à la politique municipale en matière de sport, n'appelant pas de longs développements
en cours	2011/45	Centre sportif de Vidy. Remplacement de la pelouse synthétique du terrain de hockey sur gazon

Culture et logement

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
20.06.2011	2011/12	(CLP) Projet de construction de cinq bâtiments, comprenant au total 120 logements, un centre d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS), huit locaux dédiés à des activités, un parking souterrain de 82 places, sis 5a à 5e chemin de la Prairie. Constitution de six droits de superficie en faveur de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA et de la Société Immobilière Lausannoise pour le logement S.A. – SILL. Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la Société immobilière Lausannoise pour le logement S.A. – SILL
20.06.2011	2011/22	(CLP) Avenue de Rhodanie / Chemin des Plaines – Parcelle n° 4798 – Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie en faveur de la société JAXIMMO S.A.
22.11.2011	2011/24	(CLP) Société coopérative Cité-Derrière. Projet de construction de quatre bâtiments, comprenant au total 104 logements, un commerce, des espaces communautaires, un parking souterrain de 49 places et sept places de parc extérieures, sis à l'avenue de Morges 139 et à la rue Couchirard 6. Constitution d'un droit de superficie. Octroi d'un cautionnement solidaire. Octroi d'un financement du Fonds communal pour le développement durable pour la réalisation d'une installation de production de chaleur donnant lieu à un contracting énergétique. Octroi d'une subvention du Fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité
22.11.2011	2011/30	(CLP) Parcelle N° 20349 à l'avenue de Valmont. Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie en faveur de Grisoni-Zaugg S.A. et Boas Immobilier S.A. pour la construction d'un écomusée (AquaEcopôle) et d'un bâtiment commercial
en cours	2011/37	(CLP) Ancienne Ecole Piotet, rue de la Pontaise 15. Cession du bâtiment en vue de sa rénovation. Constitution d'un droit de superficie distinct et permanent en faveur de la coopérative en formation « P15 »
07.12.2011	2011/42	Acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers – Acquisitions de patrimoine vert – Transfert de la SILL SA du patrimoine administratif au patrimoine financier

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
en cours	2011/46	Musée cantonal des Beaux-Arts – Pôle muséal. Convention sur l'échange foncier. Octroi d'une subvention d'investissement
en cours	2011/59	Immeuble administratif place Chauderon 4. Projet d'assainissement et d'amélioration des performances énergétiques des façades. Demande de crédit d'ouvrage
en cours	2011/61	Musée historique de Lausanne. Rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment. Demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente)

Travaux

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
10.05.2011	2011/02	Réfection des réseaux de collecteurs communaux et intercommunaux de concentration des eaux usées dans les cours d'eaux. Finalisation du chemin piétonnier de la Vuachère
24.05.2011	2011/03	Plan stratégique de la distribution d'eau
24.05.2011	2011/04	Politique de la Ville de Lausanne en matière de jardins familiaux et potagers. Plan directeur des jardins familiaux et potagers
13.09.2011	2011/05	Plan d'affectation radiant les limites des constructions de la route d'Oron (route cantonale n° 701b) et d'une partie des limites des constructions de la route du Jorat et du chemin du Pont-Rouge. Radiation du plan d'alignement des constructions légales n° 403
24.05.2011	2011/07	Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) – Mobilité douce – Octroi d'un crédit pour l'étude des projets d'exécution et la réalisation des mesures en priorité A (2011-2014)
en cours	2011/13	Postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts – Pour améliorer la qualité de l'air : Lausanne prend des mesures
20.06.2011	2011/14	Addenda au plan partiel d'affectation n° 661 au lieu-dit « La Blécherette » compris entre la limite communale de Romanel, un tronçon de la route de Romanel et de l'avenue du Grey, le plan d'extension n° 625 et les limites des parcelles n°s 2301, 2397 et 2392
08.11.2011	2011/15	Recensement, contrôle et assainissement en vue de sécuriser les bâtiments communaux pouvant contenir de l'amiante. Demande d'un crédit-cadre (2 ^{ème} étape)
Retiré	2011/19	Plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre les avenues des Bergières, Antoine-Henri-Jomini et du Mont-Blanc et le centre de congrès et d'expositions de Beaulieu
20.06.2011	2011/23	Chemin de Camarès à Vernand – Construction d'une route d'accès provisoire aux parcelles privées n°s 14'057 et 14'059 dans le cadre de la suppression des passages à niveau et du réaménagement du quai voyageurs de la halte de Vernand-Camarès du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher
08.11.2011	2011/32	Axes Forts de Transports Publics Urbains (AFTPU) – Etape A (2011-2014) – Demande de crédits d'études et d'octroi de postes de travail provisoires supplémentaires (EPT) – Réponse aux postulats de Mme Florence Germond « Pour la réaffectation des présélections en espaces pour les bus, piétons et vélos » et de MM. Jacques Pernet et Jean-Pierre Béboux « Pour une boucle au centre-ville ? »
22.06.2011	2011/33	Rénovation et extensions du réseau de distribution d'eau d' ea uservice pour l'exercice 2011. Demande de crédits complémentaires
22.11.2011	2011/34	Aménagement de la place de la Sallaz. Crédit d'investissement. Réponse à deux observations et six oppositions déposées pendant l'enquête publique. Réponse aux résolutions du Conseil communal concernant la route de contournement de la Sallaz (conclusions 7bis, 7ter et 7quater du rapport-préavis N° 2005/83 du 24 novembre 2005)
22.11.2011	2011/35	Plan partiel d'affectation « Jumelles-Bel-Air » concernant les terrains compris entre la rue des Terreaux, la place Bel-Air, les escaliers de Bel-Air, la rue de Genève et la parcelle no 458. Addenda au plan partiel d'affectation n° 635 du 10 juin 1988. Convention avec vente, avec Genevoise compagnie immobilière S.A.
en cours	2011/38	Réponse à la motion de M. Ulrich Doepper – « Des vues sur nos poubelles »
en cours	2011/47	Réalisation de modèles numériques d'altitude par technologie LIDAR, ainsi que de photographies aériennes couleurs et infrarouges et d'une orthophoto de haute résolution par photogrammétrie sur l'ensemble de la commune de Lausanne
en cours	2011/52	Avenue Edouard-Dapples. Renouvellement des réseaux souterrains et réaménagement de la chaussée et des trottoirs
07.12.2011	2011/54	Rénovation et extension de la voirie, du marquage routier, des installations de régulation du trafic et réfection d'ouvrages – Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics – Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau et échanges périodiques des compteurs d'eau – Remplacement et extension ordinaires des réseaux des Services industriels – Réfection de surfaces privées communales – Réfection de surfaces extérieures (préaux et parkings) des établissements scolaires – Crédits-cadre annuels 2012
en cours	2011/58	Réponse au postulat de Mme Adèle Thorens Goumaz – « Pour le remplacement de la vaisselle jetable à usage unique par de la vaisselle consignée ou compostable dans l'administration et lors des manifestations lausannoises »

Enfance, jeunesse et cohésion sociale

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
24.05.2011	2011/06	(EJE) Réponse à la pétition de Mme L. Lavanchy-Bräm et consorts (75 signatures) – « Parents lausannois en colère – pénurie de crèches : pour la création de places de crèches, surtout en pouponnière et de façon urgente »
22.02.2011	2011/08	(SSE) Déménagement du Service d'organisation et d'informatique (SOI) – Utilisation des locaux du SOI pour répondre aux besoins du Service social ainsi que de divers services de l'administration communale
31.05.2011	2011/09	EJE Ecole à la journée continue : état des lieux, enjeux et perspectives pour le développement de l'accueil de jour des enfants et des jeunes scolarisés dans les établissements scolaires de Lausanne – Réponse au postulat Françoise Longchamp et consorts demandant l'introduction de l'école à la journée continue dans les établissements de la scolarité obligatoire à Lausanne
30.08.2011	2011/29	(EJE) Collège secondaire de Boissonnet – Infiltrations d'eau. Demande d'un crédit d'ouvrage
07.12.2011	2011/43	Agrandissement du collège de Vers-chez-les-Blanc
en cours	2011/48	Extension du centre de vie enfantine de Chailly par la transformation du collège du Val d'Angrogne en Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE). Octroi d'un crédit d'investissement pour le remplacement du mobilier scolaire
en cours	2011/49	Restaurant du temple des Croisettes
en cours	2011/53	Procédés de réclame en matière de petit crédit. Réponse à la motion de Mme Cesla Amarelle
en cours	2011/62	Réaffectation et agrandissement du Temple de Saint-Luc en Maison de quartier, sis à la rue de la Pontaise 33. Ancien Temple de Saint-Luc. Demande de crédit d'investissement complémentaire

Finances et patrimoine vert

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
10.05.2011	2011/01	(SSE) Dépollution des terres contaminées sur le site équestre du Chalet-à-Gobet
24.05.2011	2011/18	(CLP) Reconstruction du chalet d'alpage de la Sèche des Amburnex
22.06.2011	2011/28	(AGF) Commune de Lausanne. Comptes de l'exercice 2010
22.06.2011	2011/31	(AGF) Crédits supplémentaires pour 2011 (1 ^{ère} série)
22.11.2011	2011/39	Autorisation générale de plaider
06.12.2011	2011/44	Fixation des plafonds d'endettement et de risques pour cautionnements (et autres formes de garanties) pour la législature 2011-2016
06.12.2011	2011/50	Commune de Lausanne. Budget de fonctionnement de l'exercice 2012. Plan des investissements pour les années 2012 à 2015. Transfert de SI-REN du patrimoine administratif au patrimoine financier
06.12.2011	2011/51	Autorisations d'achats pour l'exercice 2012
07.12.2011	2011/55	Crédits supplémentaires pour 2011 (2 ^{ème} série)
07.12.2011	2011/56	Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2012
en cours	2011/60	Ville de Lausanne – Direction des finances et du patrimoine vert. Service des parcs et domaines. Promenade Derrière-Bourg. Projet d'assainissement global

Services industriels

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
24.05.2011	2011/20	Aménagement hydroélectrique de Lavey : optimisation de la production et modifications constructives du barrage – Crédit d'études complémentaire
24.05.2011	2011/21	Mesure d'efficacité énergétique dans le domaine de l'électricité : abaissement et stabilisation de la tension pour diminuer la consommation de l'éclairage de plusieurs bâtiments communaux
20.06.2011	2011/25	Déploiement d'une plateforme SAP de « Business Intelligence »
20.06.2011	2011/27	Création de la Société CADOUEST S.A. pour le développement du réseau du chauffage à distance sur le territoire des communes de Prilly et de Renens – Octroi d'un cautionnement solidaire
en cours	2011/36	Plan de renouvellement du réseau de distribution électrique des Services industriels. Crédits de réalisation pour la phase III
en cours	2011/57	Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin demandant la mise en œuvre d'un plan général climatique

INITIATIVES EN ATTENTE D'UNE RÉPONSE RENVOYÉES À LA MUNICIPALITÉ AVANT LE 31 DÉCEMBRE

Motions renvoyées avant le 1^{er} juillet 2005

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Muni	Délai réponse
Gilliard Diane	Etude visant à la création d'une maison des associations lausannoises	20.03.2001	19.03.2002	31.08.2012
Hubler Alain ¹	Un péage urbain pour financer la gratuité des tl : étude d'une solution écologique et sociale	05.10.2004	07.06.2005	30.06.2012
Junod Grégoire	Pour la création d'un passeport culturel et sportif à Lausanne	11.06.2002	01.07.2002	suspendu

¹ La réponse à cette motion (rapport-préavis N° 2009/07) a été refusée le 25 novembre 2009. La Municipalité prépare un préavis regroupant les questions en suspens touchant les transports publics, en attente des décisions cantonales sur la desserte nord.

Motions renvoyées après le 1^{er} juillet 2005

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Muni	Délai réponse
Maier Christine	Un projet pour sauver la Maison du Désert	26.04.2005	17.05.2006	30.06.2013
Zürcher Magali ¹	L'ouverture des « <i>Portes de Saint-François</i> » : l'occasion de redonner la rue Pépinet aux piétons !	03.10.2006	11.12.2007	31.12.2012
Meystre Gilles	Analyse détaillée des besoins en matière de salles à disposition des sociétés locales	05.12.2006	27.03.2007	31.08.2012
Cavin Yves-André ²	Réorganisation du SSI, un statut pour les sapeurs-pompiers professionnels et une révision du RSSI pour les sapeurs-pompiers volontaires	15.05.2007	11.11.2008	30.09.2012
Hubler Alain ³	Microm5 : un micro-mé debate pour le Vallon	04.09.2007	07.10.2008	31.12.2012
Meystre Gilles	Pour un PALM culturel	17.06.2008	15.09.2009	suspendu
Trezzini Giampiero	Pour un tramway passant par la rue Centrale, la place du Tunnel et la rue de la Borde	25.11.2008	24.11.2009	31.12.2012
Hubler Alain	Du gaz ? De l'air ! (bis)	20.01.2009	30.06.2009	30.09.2012
Meystre Gilles	Pour une information systématique et régulière des jeunes et des étrangers relative à leurs droits et à leurs devoirs civiques	10.03.2009	01.06.2010	30.06.2012
Hildbrand Pierre-Antoine	Autoroutes de l'information : pour que toutes les voies mènent à Lausanne	21.04.2009	19.05.2009	31.03.2012
Ghelfi Fabrice	Demande d'un rapport-préavis présentant les enjeux de la politique régionale	19.05.2009	19.05.2009	30.06.2012
Pernet Jacques	Ports d'Ouchy et de Vidy. Nos locataires n'ont-ils pas droit à des estacades sécurisées ?	09.06.2009	02.03.2010	31.03.2012
Hildbrand Pierre-Antoine	Réseaux électriques lausannois intelligents : un vrai pas vers la société à 2000 watts	01.09.2009	27.04.2010	30.09.2012
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités	08.12.2009	01.02.2011	30.06.2012
Michaud Gigon Sophie	Le tri des déchets de 7 à 77 ans	02.03.2010	16.03.2010	30.09.2012
Voiblet Claude-Alain	La présence régulière d'armes dans les rues de la ville ne doit pas devenir une fatalité	01.06.2010	13.04.2011	30.04.2012
Ruiz Rebecca	Places d'apprentissages : atteindre les 5%	27.04.2010	01.06.2011	30.06.2012
Knecht Evelyne	Rétablir la ligne 2 jusqu'à la Bourdonnette	01.06.2010	07.06.2011	30.06.2012
Meystre Gilles	Conventions de subventionnement : pour des relations durables entre la Ville et ses acteurs culturels basées sur la transparence et le partenariat	01.06.2010	13.09.2011	30.09.2012
Peters Solange	Pour une information des électrices et électeurs de nationalité étrangère	12.10.2010	27.09.2011	30.09.2012
Marion Axel	Pour une politique d'agglomération mieux gouvernée et mieux coordonnée	18.01.2011	20.06.2011	30.06.2012

¹ La réponse à cette motion (rapport-préavis N° 2010/32) a été refusée le 13 septembre 2011. Cet objet sera traité dans le cadre du préavis consacré à la mobilité en ville de Lausanne.

² La motion Cavin a déjà reçu une réponse partielle. Le troisième point encore en suspens devait recevoir une réponse dans un délai d'un an après l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi cantonale sur le service de défense contre l'incendie et le secours. Cette loi est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011. La réponse sera donnée après validation par le Canton et l'ECA du règlement à réviser du Service de protection et sauvetage.

³ La réponse à cette motion (rapport-préavis N° 2010/02) a été refusée le 9 février 2011. Cet objet sera traité dans le cadre du préavis consacré à la mobilité en ville de Lausanne.

Postulats

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Muni	Délai réponse
Zürcher Magali ¹	Pour la création de nouvelles zones 30 et zones de rencontre dans le quartier Sous-Gare	09.11.2004	04.10.2005	30.06.2015
Thorens Goumaz Adèle	Pour le remplacement de la vaisselle jetable à usage unique par de la vaisselle consignée ou compostable dans l'administration et lors des manifestations lausannoises	28.06.2005	21.03.2006	31.03.2012
Perrin Charles-Denis	Lausanne a mal à son air pur. Plaidoyer pour un plan général climatique (PGC)	07.02.2006	15.05.2007	31.03.2012
Gaudard Guy	Quelle aide à l'apprentissage la Municipalité envisage-t-elle ?	12.09.2006	24.04.2007	30.06.2012
Doepper Ulrich ²	Pour des P+R plus efficaces et pour des meilleurs outils de maîtrise du stationnement sur le domaine privé	24.10.2006	23.10.2007	30.06.2015
Bérard Marlène	Enfin le paiement par SMS des parkings, places de parc, titres de transport et amendes d'ordre	07.11.2006	27.03.2007	30.06.2012
Guidetti Laurent	Pour des conditions de travail décentes dans les bureaux mandatés par la Ville	13.03.2007	22.04.2008	31.08.2012
Attinger Doepper Claire	La fête de l'art contemporain à Lausanne	15.05.2007	06.11.2007	30.06.2012
Müller Elisabeth ³	En route pour l'Hermitage et Sauvabelin, durablement	15.05.2007	30.11.2008	30.06.2012
Perrin Charles-Denis	Une unité de développement durable pour un développement responsable de Lausanne	26.06.2007	26.08.2008	31.12.2011
Meystre Gilles	Besoins en électricité : ouvrir les vannes pour de nouveaux barrages	03.07.2007	06.05.2008	30.09.2012
Ruiz Rebecca	Un passeport culturel pour les jeunes de 15 à 25 ans	02.10.2007	11.11.2008	30.06.2012
Ferrari Yves	Une diminution de l'éclairage. Un pas vers la société à 2000 W	20.11.2007	03.02.2009	30.09.2012
Hubler Alain	Pour un wifi communautaire à Lausanne	20.11.2007	23.09.2008	30.09.2012
Müller Elisabeth	Un meilleur accueil des promeneurs à Sauvabelin	05.02.2008	22.04.2008	30.09.2012
Michel Stéphane ⁴	Pour une prise en charge nocturne adéquate des personnes indigentes	05.02.2008	07.10.2008	30.06.2012
Longchamp Françoise	Une feuille de route pour la législature sur le flux du personnel de l'administration communale	05.02.2008	25.11.2008	30.04.2012
Gaudard Guy ⁵	Pour une ouverture journalière annuelle du restaurant de la piscine de Bellerive	08.04.2008	07.10.2008	31.03.2012
Philippez Roland	Pour la promotion et la valorisation de l'engagement bénévole et de la vie associative (art. 70 Cst-VD)	08.04.2008	25.11.2008	31.08.2012
Voiblet Claude-Alain ⁶	Elimination des déchets ménagers : application et introduction du principe « pollueur-payeur »	06.05.2008	03.02.2009	31.12.2012
Torriani Elena	Charte pour une agriculture de proximité, respectueuse des coûts écologiques et sociaux	20.05.2008	21.04.2009	31.03.2012
Longchamp Françoise	Introduction de l'école à journée continue dans les classes de l'enseignement obligatoire à Lausanne	03.06.2008	25.11.2008	31.10.2010
Rapaz Roland	Vivre ensemble à Lausanne, dans nos quartiers : contribution à la construction d'un lien social fort	28.10.2008	19.05.2009	31.03.2012
Payot David	Un accès à Internet pour tous	25.11.2008	19.05.2009	30.09.2012
Longchamp Françoise	Etude pour une nouvelle présentation des comptes et du budget de la commune de Lausanne	09.12.2008	15.09.2009	30.06.2012
Litzistorf Natacha	Pour l'intégration systématique, transparente et cohérente de la « nature en ville »	03.02.2009	19.01.2010	30.06.2012
Rossi Vincent	Construire « minergie » est une pratique normale	24.02.2009	09.12.2009	30.09.2012
Tétaz Myriam	Un prix pour la création d'une œuvre de musique contemporaine	24.02.2009	19.01.2010	31.03.2012
Cachin Jean-François	Après l'ascenseur public de la place de l'Europe - Grand-Chêne, pensons aux habitants du quartier de Marterey - Bugnon et environs	21.04.2009	02.02.2010	31.01.2012
Germond Florence	Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales	21.04.2009	19.05.2009	30.06.2012
Cachin Jean-François	Oui à une centralisation des activités sportives de tir à Vernand	19.05.2009	02.03.2010	30.06.2012
Germond Florence	Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration dans le cycle initial	19.05.2009	13.04.2010	30.06.2012
Meystre Gilles	Pour une stratégie en matière de locaux dédiés à l'administration ou comment éviter que l'amélioration du service public ne demeure une intention à géométrie variable	19.05.2009	14.09.2010	30.06.2012
Zürcher Magali	Pour un réaménagement de la place de la Riponne	09.06.2009	14.09.2010	31.12.2013

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Muni	Délai réponse
Rossi Vincent	Bons sens cyclistes pour les rues à sens unique	23.06.2009	14.09.2010	31.12.2012
Gaudard Guy	Bornes de charge pour véhicules électriques à quatre roues	06.10.2009	12.10.2010	30.09.2012
Bonnard Claude	Un autre petit pas vers la société à 2 kW par l'introduction d'éclairage public par LED	27.10.2009	10.11.2009	30.09.2012
Ruiz Rebecca	Pour une agriculture de proximité vivante et viable : la ville de Lausanne soutient la production locale du lait	27.10.2009	12.10.2010	30.06.2012
Jacquat Philippe	Pour qu'une altercation de préau ne se termine pas au couteau	27.10.2009	14.09.2010	31.03.2012
Voiblet Claude-Alain	La tranquillité de la vie nocturne lausannoise ne commence-t-elle pas déjà par une gestion professionnelle de la sécurité dans les établissements publics ?	10.11.2009	09.11.2010	31.03.2012
Picard Bertrand	Pour une meilleure information quant à l'hébergement de la personne âgée, entre les soins à domicile et l'hébergement en EMS en ville de Lausanne	10.11.2009	09.11.2010	30.06.2012
Gaudard Guy	SSL = un seul toit	20.11.2009	18.01.2011	30.09.2012
Ghelfi Fabrice	Pour une vision globale, prospective et sereine des effectifs de la police municipale lausannoise	24.11.2009	12.10.2010	30.06.2012
Voiblet Claude-Alain ⁷	Le quartier d'Ouchy et la zone verte de Bellerive méritent une autre image que celle donnée par les incessants flots de véhicules aux heures de pointe	24.11.2009	12.04.2011	30.06.2015
Michaud Gigon Sophie ⁸	Pour une meilleure accessibilité, sécurité et signalétique du quartier de Sévelin	08.12.2009	19.01.2010	31.12.2012
Müller Elisabeth	Pour une étude du commerce indépendant à Lausanne	08.12.2009	18.01.2011	30.06.2012
Perrin Charles-Denis	De la micro informatique sans macro crédit ?	08.12.2009	12.04.2011	30.06.2012
Zürcher Magali	Quel avenir pour les quartiers de Sébeillon et Sévelin ?	19.01.2010	01.02.2011	30.06.2012
Litzistorf Natacha	La santé des populations c'est aussi l'affaire des villes	19.01.2010	15.02.2011	30.06.2012
Germond Florence	Pour l'étude d'un tunnel de profondeur nulle à St-François	19.01.2010	15.03.2011	31.12.2012
Mayor Isabelle	Mendicité à Lausanne : pour une étude approfondie de solutions des points de vue de la protection de l'enfance, sanitaire, juridique et humain	02.02.2010	18.01.2011	31.03.2012
Litzistorf Natacha	Pour une politique de sécurité urbaine à Lausanne	02.02.2010	15.02.2011	30.06.2012
Wermelinger Elisabeth	« Espace Riponne » : la maison lausannoise des seniors et des organisations actives en faveur des aînés	02.02.2010	15.02.2011	30.06.2012
Knecht Evelyne	Un Capitole pour une Capitale	02.02.2010	10.05.2011	31.03.2012
Ruiz Rebecca	Pour des conditions décentes sur les chantiers de la Ville – Vers un plan d'action communal de lutte contre la sous-enchère salariale en lien avec la sous-traitance	16.02.2010	29.03.2011	30.06.2012
Perrin Charles-Denis	Le développement durable, c'est aussi... une administration qui peut travailler dans les meilleures conditions possibles... et des usagers satisfaits	16.02.2010	12.04.2011	31.12.2011
Müller Elisabeth	Les DDPs : à qui et pour quoi ?	16.02.2010	12.04.2011	31.03.2012
Calame Maurice	Construire un quartier de forte densité en transformant et en remplaçant les bâtiments du quartier des S.I. - Demande d'étude d'un PPA	02.03.2010	22.02.2011	30.06.2012
Germond Florence	Pour une certification d'égalité salariale entre femmes et hommes de la ville de Lausanne	16.03.2010	11.05.2010	suspendu
Huguenet François	N'ayant pas pour vocation de décrocher une étoile, le restaurant de la piscine de Bellerive doit redescendre sur terre	13.04.2010	01.06.2010	31.03.2012
Mayor Isabelle	Pour une journée hebdomadaire sans viande ni poisson dans les réfectoires scolaires communaux lausannois : à la (re)découverte du goût	13.04.2010	22.02.2011	31.03.2012
Ghelfi Fabrice	Lutter contre le chômage et promouvoir l'économie lausannoise par un nouveau partenariat public-privé	13.04.2010	12.04.2011	30.06.2012
Biéler Benoît	Pour une extension raisonnable des heures d'ouverture de la piscine de Mon-Repos	27.04.2010	01.06.2010	31.12.2011
Hubler Alain	Et si on rétablissait la clause du besoin ?	27.04.2010	12.04.2011	31.03.2012
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour l'étude de mécanismes réglementaires modérant l'endettement lausannois	27.04.2010	12.04.2011	30.06.2012
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour une étude visant à dissocier les fonctions de syndic de Lausanne et de président de la CPCL	11.05.2010	01.06.2010	30.04.2012
Payot David	La sécurité est l'affaire de tous	11.05.2010	01.06.2010	30.06.2012

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Muni	Délai réponse
Fracheboud Cédric	Mettons des limites claires pour que les passages sous-voies et les escaliers de la Ville ne deviennent pas des nids propices à un fort sentiment d'insécurité	11.05.2010	29.03.2011	30.06.2012
Voiblet Claude-Alain	La Cour des Comptes met le doigt sur la très mauvaise gestion de la CPCL et relève le problème du cumul des mandats entre la Municipalité et la gouvernance CPCL	11.05.2010	12.04.2011	30.04.2012
Tschopp Jean-Christophe	Favoriser l'intégration professionnelle des personnes handicapées	11.05.2010	12.04.2011	30.06.2012
Graber Nicole	Pour la généralisation des toitures plates végétalisées à Lausanne	11.05.2010	07.06.2011	30.06.2012
Payot David	Rapport de la Cour des Comptes sur la CPCL : pour un débat complet	01.06.2010	12.04.2011	30.04.2012
Michel Stéphane	Pour la promotion des itinéraires piétonniers à Lausanne	01.06.2010	12.04.2011	31.12.2012
Picard Bertrand	Pour une politique municipale globale et mieux coordonnée au profit de nos aînés	29.06.2010	13.09.2011	31.03.2012
Cavin Yves-André	Pour l'acquisition de rames supplémentaires pour le métro m2	31.08.2010	24.05.2011	31.05.2012
Hildbrand Pierre-Antoine	Rasez les thuyas, qu'on voie la biodiversité	28.09.2010	12.10.2010	30.06.2012
Michel Stéphane	La résolution des problèmes d'hébergement précaire passe aussi par des seuils adaptés	28.09.2010	13.09.2011	31.03.2012
Longchamp Françoise	Responsabilisons les délinquants mineurs par l'introduction à Lausanne de la « Commission extrajudiciaires »	12.10.2010	01.06.2011	31.03.2012
Pernet Jacques	Etude de la pose de la candidature de Lausanne - ensemble avec le Canton - pour l'organisation des Jeux olympiques de la Jeunesse d'une prochaine olympiade	12.10.2010	13.09.2011	31.03.2012
Pernet Jacques	Demande d'étude et de planification du futur de la volière de Mon-Repos	12.10.2010	27.09.2011	31.03.2012
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour l'étude de la mise sous protection de 17% des surfaces communales terrestres et 10% des surfaces aquatiques de la Commune de Lausanne	09.11.2010	13.09.2011	31.03.2012
Michaud Gigon Sophie	Waterpolo à Lausanne : une discipline olympique qui a besoin d'eau	23.11.2010	18.01.2011	31.12.2011
Ruiz Rebecca	Pour l'implantation d'un centre de dégrisement avec surveillance médicale à Lausanne	18.01.2011	27.09.2011	31.03.2012
Bergmann Sylvianne	Jardinons sous les arbres : c'est bon pour la convivialité et pour réenchanter la Ville	15.02.2011	29.03.2011	30.06.2012
Cachin Jean-François	Pour plus de sécurité sur le chemin piétonnier reliant l'avenue de la Vallonnette au chemin du Devin	24.05.2011	01.06.2011	31.12.2011
Voiblet Claude-Alain	Invitons nos citoyens à rendre définitivement les armes	24.05.2011	01.06.2011	31.03.2012
Bettens Jean-Charles	Pour une amélioration de la circulation des transports publics à l'avenue du Théâtre	30.08.2011	13.09.2011	31.03.2012
Oberson Pierre	Croissance de la criminalité : aujourd'hui une nouvelle augmentation du nombre de policiers dans nos rues s'impose	13.09.2011	27.09.2011	31.03.2012
Perrin Charles-Denis	Diminuer les exigences réglementaires pour augmenter l'isolation des bâtiments	13.09.2011	27.09.2011	31.03.2012

1 La réponse à ce postulat (rapport-préavis N° 2010/02) a été refusée le 1^{er} février 2011. La thématique des zones 30 et des zones de rencontre fera l'objet d'une étude dans le cadre de la révision du Plan directeur communal. Cet objet sera intégré dans le préavis qui en découlera.

2 La réponse à ce postulat (rapport-préavis N° 2010/02) a été refusée le 1^{er} février 2011. Les thématiques du stationnement et de la mobilité de façon plus globale feront l'objet d'études dans le cadre de la révision du Plan directeur communal. Cet objet sera intégré dans le préavis qui en découlera.

3 La réponse à ce postulat (rapport-préavis N° 2009/07) a été refusée le 25 novembre 2009. La Municipalité prépare un préavis regroupant les questions en suspens touchant les transports publics, en attente des décisions cantonales sur la desserte nord.

4 La réponse à ce postulat (rapport-préavis N° 2009/03 bis) a été refusée le 7 juin 2011. La proposition est examinée dans le cadre de la réflexion en cours concernant l'hébergement nocturne d'urgence et avec le projet de bistrot social.

5 La réponse à ce postulat (rapport-préavis N° 2009/67) a été refusée le 13 avril 2010. Les études de plusieurs variantes - en réponse aux nouvelles conclusions adoptées par le Conseil communal - et leur impact sur le projet initial prennent du temps. Elles seront présentées dans un rapport-préavis répondant également au postulat Huguenet sur l'aménagement du restaurant de la piscine.

6 En séance du 7 décembre 2011, le Conseil communal a chargé la Municipalité de l'informer par écrit d'ici au 30 juin 2012 de l'avancée des travaux, au niveau de la région et du canton, relatifs à l'élimination des déchets ménagers et leur financement

7 Cet objet sera intégré dans le préavis portant sur la révision du Plan directeur communal.

8 La réponse à ce postulat (rapport-préavis N° 2010/51) a été refusée le 31 mai 2011. Cet objet sera traité dans le cadre du préavis consacré à la mobilité en ville de Lausanne.

PÉTITIONS RENVOYÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN ATTENTE DE RÉPONSE

Renvoi pour examen et rapport-préavis (art. 73, let. a RCCL)

Auteur (s)	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Muni	Délai réponse
Mühlberger de Preux Cornelia ¹	Obtention du statut de « zone de rencontre » pour le tronçon sud du chemin de la Grangette	07.11.2006	02.10.2007	31.03.2012
Decollogny Anne-Françoise ²	Pour une avenue Vinet plus conviviale	02.10.2007	07.10.2008	31.01.2010
Taillefert Bottino Tatiana	Pour la réduction du trafic de l'avenue de Beaulieu	20.05.2008	24.03.2009	31.01.2010
Marti Jean-Pierre	Pour le maintien de la ligne 2 jusqu'à la Bourdonnette	05.05.2009	01.06.2010	30.06.2012
Morier-Genoud Maria	Pour le prolongement de ligne de bus tl no 16 jusqu'au terminus Clochette	10.11.2009	01.06.2010	30.06.2012
Association Route du Signal	Pour une voie à sens unique à la route du Signal	16.02.2010	15.02.2011	31.12.2012
Haüsler Renato	Pour le maintien de l'unité architecturale d'ensemble du quartier des Bergières	12.10.2010	24.05.2011	31.03.2013

¹ Une réponse a été donnée à cette pétition dans le rapport-préavis N° 2008/23, mais elle a été refusée par le Conseil communal le 11 novembre 2008. Des contacts ont eu lieu avec l'auteure de la pétition et des mesures ont été mises en œuvre. Une nouvelle réponse tirant parti des expériences faites est en cours de rédaction.

² La réponse à cette pétition a été refusée par le Conseil communal le 12 avril 2011. Les études en cours dans le cadre des AFTPU devraient permettre de répondre à cette pétition dans le cadre du préavis traitant de la révision du Plan directeur communal. Le Conseil communal a accepté, le 7 décembre 2011, de prolonger le délai de réponse jusqu'à la demande de crédits d'ouvrage qui lui sera adressée pour l'étape A des AFTPU.

³ Même situation que pour la pétition Decollogny

Renvoi pour examen et communication (art. 73, let. b RCCL)

Auteur (s)	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Muni	Délai réponse
Gossweiler Carl Kyril ¹	Pour favoriser l'utilisation des tl par les citoyens qui se rendent à l'administration communale lausannoise	30.06.2003	08.12.2004	30.06.2012
Joris Eliane	Pour le maintien du bus 5 (de la place de la Gare à Epalinges) et la prolongation de la ligne 6 jusqu'à Praz-Séchaud	10.03.2009	01.06.2010	30.06.2012
Miéville Garcia Ariane	Pour l'installation de radars à la route du Signal	21.04.2009	02.03.2010	31.01.2012
POP et Gauche en Mouvement section de Lausanne	Pour un cinéma populaire ! Non aux places hors de prix	15.09.2009	27.04.2010	31.03.2012
Gossweiler Carl Kyril	Pour la limitation de la circulation inutile et abusive dans les zones de loisirs et la mise de ces dernières sous la sauvegarde du public	02.03.2010	24.05.2011	30.06.2012
Gossweiler Carl Kyril	Pour une information de la circulation inutile et abusive dans les zones de loisirs et la mise de ces dernières sous la sauvegarde du public	26.06.2010	10.05.2011	30.11.2011
Balimann Walter	Aménagements dans le bois situé entre le ch. Simplemont, l'av. Verdeil et le ch. du Levant	28.09.2010	13.04.2011	30.06.2012
Collectif « Mon Tramway de la Pontaise »	En faveur de la sauvegarde de l'immeuble rue de la Pontaise 6a-6b	18.01.2011	27.09.2011	31.03.2012
Firmann-Gaulis Caroline	En faveur de la préservation du domaine de « La Chablière »	15.03.2011	27.09.2011	31.03.2012

¹ Le Conseil communal a refusé la réponse de la Municipalité en séance du 24 novembre 2009. Cette pétition ayant trait à la politique des transports fera l'objet, avec d'autres, d'une réponse dans le cadre du préavis consacré aux transports.

PÉTITIONS DIRECTEMENT ADRESSÉES À LA MUNICIPALITÉ AYANT REÇU UNE RÉPONSE EN 2011

Les pétitions directement adressées aux directions de l'administration communale ne sont pas prises en compte dans ce bilan annuel.

- Pétition Carl Kyril Gossweiler « Pour une Administration correcte et respectueuse de la propriété intellectuelle et du travail d'autrui ». (L'auteur de la pétition a été informé, par rapport au cas particulier mentionné, que l'usage du logiciel Fotoplayer était libre de droit et qu'il n'y a pas eu violation du droit de propriété intellectuelle. La Direction de police a néanmoins procédé à l'acquisition d'une licence pour en améliorer la qualité.)
- Pétition du personnel du Service de santé des écoles, soutenue par le syndicat SSP-VPOD, demandant que le poste d'infirmier-ère chef-fe soit repourvu pour le 1^{er} février 2011, que l'engagement d'une infirmière scolaire cheffe en provenance du service soit une priorité, et soutenait une candidature interne. (La Municipalité a confirmé l'engagement de cette candidate, et le conseiller municipal directeur de la DEJE a reçu les pétitionnaires pour leur expliquer la longue période nécessaire pour repourvoir le poste.)
- Pétition Carl Kyril Gossweiler s'étonnant d'entendre de la musique anglo-saxonne dans les ascenseurs du bâtiment administratif de Chauderon 9. (L'auteur de la pétition a été informé que la musique diffusée dans ces ascenseurs émanait des programmes de la station radiophonique Lausanne FM, radio à fort ancrage local.)

- Pétition Olivera Djuric et consorts, au nom des habitants de Malley, relative aux nuisances provoquées par la présence de Roms dans le quartier de Malley. (La Municipalité a informé les pétitionnaires des mesures de police prises envers ces personnes : contrôles, instructions sur les règles d'usage et le respect des riverains, proposition de déplacement ; des contacts avec d'autres villes confrontées aux mêmes problèmes et du dépôt d'une initiative populaire « Stop à la mendicité par métier » qui sera soumise au vote en 2012 ou 2013. Une délégation de la Municipalité a rencontré par ailleurs les pétitionnaires et les habitants intéressés.)

DÉLÉGATIONS DES MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ (SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2011)

M. Daniel BRÉLAZ, syndic

- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (suppléant)
- Biopôle S.A. (conseil d'administration)
- Caisse de pensions du personnel communal (président)
- Commission intercommunale de la taxe de séjour / Fonds d'équipement touristique (président)
- Communauté d'intérêts Simplon-Loetschberg
- Compagnie générale de navigation sur le lac Léman S.A. (conseil d'administration)
- Concours « Environnement et Jeunesse » (président de la fondation)
- Conseil pour le développement économique du canton de Vaud (conseil d'administration et bureau du conseil)
- Coordination des villes de Suisse romande (président)
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration)
- Fédération internationale des régions vertes (président du conseil exécutif)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation City-Management (vice président du conseil)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation, vice-président)
- Fondation Jean Monnet pour l'Europe (conseil de fondation et conseil exécutif)
- Lausanne région (vice-président, bureau de coordination, commission de financement régional, commission de promotion économique)
- Lausanne Tourisme (comité de direction et conseil des délégués)
- Mediaprofil S.A. (conseil d'administration)
- Métro Lausanne-Ouchy S.A. (président du conseil d'administration)
- PALM (projet agglomération Lausanne-Morges) (comité)
- Parkings-Relais lausannois S.A. (président du conseil d'administration)
- SI-REN S.A. (vice-président du conseil d'administration)
- Tramway du sud-ouest lausannois S.A. / TSOL S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (vice-président du conseil d'administration, comité de direction)
- Union des communes vaudoises (vice-président, président du groupe des villes)
- Union des villes suisses (vice-président, membre du comité de direction)
- Union mondiale des villes olympiques (président du conseil exécutif)
- Vaud-Fribourg TV S.A. (conseil d'administration)

M. Marc VUILLEUMIER, directeur de la sécurité publique et des sports

- Académie internationale des sciences et techniques du sport / AISTS (conseil de fondation)
- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (président du comité de direction, conseil intercommunal)
- Association suisse des services des sports, section Suisse romande et Tessin (comité)
- Association World Sport Forum (comité)
- AVIVO Vaud (président) – mandat *ad personam*
- Centre intercommunal de glace de Malley S.A. / GIGM S.A. (comité de direction et conseil d'administration)
- Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises (comité, vice-président)
- Conférence des directrices et directeurs de police des villes suisses (comité)
- Fondation du Musée olympique (conseil de fondation)
- Fondation de l'Orme (conseil de fondation) – mandat *ad personam*
- Fondation Centre Sport-Etudes (conseil de fondation)
- Lausanne Région (délégation secteur nord, suppléant, commission des affaires sportives, président)
- Maison du sport international S.A. (conseil d'administration, président)
- Métro Lausanne-Ouchy S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union mondiale des villes olympiques (comité exécutif)

M. Grégoire JUNOD, directeur de la culture et du logement

- Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS/AI/APG (conseil d'administration)
- Cinémathèque suisse (conseil de fondation)
- Commission consultative cantonale du logement
- Conservatoire de Lausanne (conseil de fondation)

- Ecole de musique de la Ville de Lausanne (conseil d'école)
- Ecole sociale de musique (comité)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation et comité financier)
- Fondation City Management (conseil de fondation)
- Fondation du Festival de la Cité (conseil de fondation, vice-président)
- Fondation de l'Hermitage (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation et comité de direction, vice-président)
- Fondation lausannoise pour le rayonnement de la bande dessinée (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art dramatique (conseil de fondation et comité de direction, vice-président)
- Fondation Métropole (conseil de fondation)
- Fondation pour les musiques actuelles (conseil de fondation, vice-président)
- Fondation du Petit Théâtre (conseil de fondation, président)
- Fondation Arsenic (conseil de fondation)
- Lausanne Région (délégation secteur ouest, suppléant)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués)
- Orchestre de chambre de Lausanne (conseil de fondation et comité de direction, vice-président)
- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- S.I. EJMA Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. / SILL (conseil d'administration, présidente)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)

M. Olivier FRANÇAIS, directeur des travaux

- Axes forts de transports publics / AFTPU (délégation politique et bureau exécutif)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent
- Commission COH (comité exécutif)
- Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées – STEP Vidy
- Commission internationale pour la protection des eaux du Léman CIPEL
- Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher / LEB (conseil d'administration)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Gedrel S.A. (président conseil d'administration)
- Groupe décisionnel du chantier 4a SDNL
- Groupe décisionnel du chantier 2 SDNL
- Groupe décisionnel du chantier 1 SDNL
- Groupe décisionnel du chantier 2 SDNL
- Lausanne Région (délégation secteur ouest ; comité de pilotage Schémas directeurs nord, ouest, est ; commission transports ; commission déchets)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués)
- Maison du sport international S.A. (conseil d'administration)
- Métro Lausanne-Ouchy S.A. (conseil d'administration, vice-président)
- Organe de gestion du Pôle de développement de Vennes S.A.
- Parkings-Relais lausannois S.A. (conseil d'administration)
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges (comité de pilotage)
- Schéma directeur de Malley (comité de pilotage)
- Schéma directeur du nord (groupe de pilotage)
- Schéma directeur de l'est (groupe de pilotage)
- Schéma directeur du centre (président)
- Sisex – Société italo-suisse d'exploitation du Tunnel du Grand-Saint-Bernard S.A. (conseil d'administration)
- Tramway du sud-ouest lausannois S.A. / TSOL S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration et comité de direction)
- Tridel S.A. (conseil d'administration et comité de direction)
- Tunnel du Grand-Saint-Bernard S.A. (conseil d'administration, vice-président)

M. Oscar TOSATO, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale

- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (suppléant)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (suppléant)
- Association « Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise » (ARCOS)
- Association vaudoise pour l'aide et les soins à domicile (assemblée des délégués, président)
- Beaulieu Exploitation S.A. (conseil d'administration)
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration)
- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne (conseil)
- Commission consultative cantonale permanente des constructions scolaires
- Conseil des communes et régions d'Europe – section suisse (comité)
- Conseil d'établissements lausannois (président)

- Conseil de politique sociale
- Conseil des régions d'action sociale du canton de Vaud (RAS)
- Division d'abus des substances du CHUV (conseil consultatif de direction)
- Ecole cantonale pour enfants sourds (conseil)
- Ecole d'études sociales et pédagogiques / EESP (conseil de fondation)
- Ecole de couture (président du conseil)
- École hôtelière / EHL (conseil de fondation)
- Ecole professionnelle commerciale / EPCL (conseil)
- Ecole professionnelle de la société industrielle et commerciale / EPSIC (conseil)
- Ecole romande d'arts et communication / ERACOM (conseil)
- Ecole technique – Ecole des métiers / ETML (président du conseil)
- Fondation de l'Espace des inventions (conseil de fondation)
- Fondation du Centre œcuménique et de quartier du Bois-Gentil (conseil de fondation)
- Fondation pour l'accueil de jour des enfants / FAJE (conseil de fondation)
- Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise / FASL (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art dramatique (conseil de fondation)
- Fondation pour les musiques actuelles (conseil de fondation)
- Fondation de la Porte des Etoiles (conseil de fondation)
- Fondation Soins Lausanne (vice-président)
- Fonds Edouard et Hortense Pache (président du conseil de fondation)
- Groupe d'experts en matière d'addictions (GEA)
- Jeux Internationaux des Ecoliers (comité)
- Lausanne Région (délégation secteur est, président de la commission petite enfance, commission toxicomanie, commission formation et emploi des jeunes)
- Polyclinique médicale universitaire (conseil)
- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. (conseil d'administration, président)
- S.I. EJMA Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (comité de direction et conseil d'administration)
- Union des Communes Vaudoises (conseil)
- Union des Villes Suisses (section Initiative des villes : politique sociale)

Mme Florence GERMOND, directrice des finances et du patrimoine vert

- Association Jardin Urbain (vice-présidente)
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Fondation de la Portes des Etoiles (conseil de fondation)
- Lausanne Région (délégation secteur est, suppléante)
- Métro Lausanne Ouchy S.A. (conseil d'administration)
- Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise / SOCOSEV
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union des Villes Suisses (conférence des responsables politiques)

M. Jean-Yves PIDOUX, directeur des services industriels

- Alpiq Holding S.A. (conseil d'administration, comité d'audit et de risques)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent
- Batsol S.A. (conseil d'administration, président)
- Boisy TV S.A. (conseil d'administration, président)
- Cadouest S.A. (conseil d'administration)
- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne (conseil)
- Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées (suppléant)
- ECA (membre *ad personam* du conseil d'administration, désigné par le Conseil d'Etat)
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration, comité d'audit et de risques)
- Fingaz S.A. (conseil d'administration)
- Fondation du Festival international du film sur l'énergie / FIFEL (comité d'honneur)
- Fondation pour l'art dramatique (conseil de fondation)
- Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables (comité, président)
- Forces motrices de l'Aboyeu S.A. (conseil d'administration)
- Forces motrices de l'Hongrin-Léman S.A. (conseil d'administration)
- Gaznat S.A. (conseil d'administration et comité de direction)
- Grande-Dixence S.A. (conseil d'administration)
- Haute Ecole de Théâtre de la Suisse romande (membre *ad personam* du Conseil de la recherche)

- Hydro Exploitation S.A. (conseil d'administration, comité finances et audit)
- Lausanne Région (délégation secteur nord)
- Néo Technologies S.A. (conseil d'administration, vice-président)
- Orchestre de chambre de Lausanne (vice-président du conseil de fondation et du comité directeur)
- Petrosvibri S.A. (conseil d'administration)
- RhônEole S.A. (conseil d'administration)
- Romande Energie S.A. (conseil d'administration)
- Romande Energie Commerce S.A. (conseil d'administration)
- Romande Energie Holding S.A. (conseil d'administration et comité de nominations & ressources humaines, désigné par le Conseil d'Etat)
- Si-REN S.A. (conseil d'administration, président)
- Swissgas (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)

ASSOCIATIONS, FONDATIONS, SOCIÉTÉS COMMERCIALES : AUTORISATION GÉNÉRALE SELON L'ARTICLE 20, LET. G DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL

Par décision du 27 juin 2006, le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2011, l'autorisation de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, ainsi que de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés, dans les limites prévues, depuis le 12 mars 2008, par l'art. 20, lettre g du Règlement du Conseil communal, cette autorisation étant limitée :

- pour les associations, aux cas où la cotisation annuelle n'excède pas 5'000 francs ;
- pour les fondations, à ceux où la participation au capital de dotation ne dépasse pas 25'000 francs ;
- pour les sociétés commerciales, à l'acquisition de parts pour un montant de 50'000 francs au plus.

(Autorisation prolongée, selon instruction administrative cantonale, jusqu'à l'adoption par le Conseil communal du préavis accordant l'autorisation générale pour la nouvelle législature 2011 - 2016, préavis adopté en séance du 22 novembre 2011, aux mêmes conditions.)

La Municipalité a fait l'usage suivant de ces autorisations :

Adhésion à une association ou à une fondation

- Fondation romande pour le cinéma (participation au capital de fondation : 5'000 francs)

Constitution et prises de participations dans des sociétés commerciales :

Aucune

RAPPORT DE GESTION 2010 : RÉPONSES MUNICIPALES N'AYANT PAS ÉTÉ ADMISES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DE GESTION

En sa séance du 7 décembre 2011, le Conseil communal a décidé de refuser la réponse municipale aux observations N° 9 et 13 formulées dans le contexte de l'examen de la gestion 2010 de la Municipalité :

9^e observation :

La Municipalité est invitée à se pencher sur la pertinence des exigences des associations sportives et à réagir avec d'autres partenaires politiques pour dissocier les obligations sportives de celles qui doivent rester de la compétence des autorités publiques.

Réponse municipale refusée :

Depuis les années huitante, les fédérations sportives ont commencé à émettre et à faire respecter des règles, non plus uniquement liées à la pratique de leur sport, mais portant également sur l'accueil dans les lieux de pratique (places assises, couverture desdites places, restauration, etc.), l'équipement de ces mêmes lieux (luminosité minimale pour permettre les retransmissions télévisées, choix des couleurs au sol ou aux murs, toujours pour faciliter le travail de la télévision, etc.) et la place des sponsors. Toutes ces exigences ont été formulées dans un mouvement de haut en bas : de la fédération internationale à la fédération nationale, du sport d'élite au sport amateur, ce qui a entraîné un effet cumulatif, les exigences des uns s'additionnant à celles des autres.

Tous ces éléments n'auraient pas prêté à conséquence si les fédérations et les clubs étaient propriétaires des installations sportives concernées. Or, en Suisse, la très grande majorité des installations sportives sont propriété des collectivités publiques, en particulier des communes. Face aux exigences des milieux sportifs, la création d'un front commun des propriétaires eût paru logique. Or, deux facteurs rendent difficiles la constitution d'un tel front, à savoir :

- a) le fait qu'une grande partie des installations propres aux sports considérés comme majeurs (tout spécialement le hockey sur glace et le football) sont en mains privées ;

b) le fait que, conséquence directe du fédéralisme, les collectivités publiques – dont les sensibilités, quant au rôle de l'Etat et des pouvoirs publics, sont très différentes d'une région linguistique à l'autre – sont, en règle générale, fort jalouses de leurs prérogatives et de leur indépendance.

On aboutit alors à la situation relevée par la Commission permanente de gestion. Toutefois, au niveau lausannois, dans le cas particulier de l'aménagement du stade olympique de la Pontaise, afin d'y accueillir des matches de la Coupe d'Europe de football et de la « Super League » (ex-LNA de football), l'excellent partenariat entre la Municipalité et le FC Lausanne Sport a permis d'aboutir à un compromis avec les instances internationales (UEFA) et nationales (« Swiss Football League »), quant aux travaux à effectuer.

Quoi qu'il en soit et malgré une marge de manœuvre très limitée, la Municipalité, par l'intermédiaire de son Service des sports, veille à défendre les intérêts de la Ville en sa qualité de propriétaire d'installations sportives (il s'agit d'ailleurs d'un des objectifs, le 66^{ème}, inscrit dans le « Plan directeur du sport »), en participant activement à diverses commissions et organisations, telles que l'Association suisse des services des sports, regroupant les principaux acteurs du sport suisse.

13^{ème} observation

La Municipalité est invitée, dans le cadre des structures de conduite de la Réforme policière vaudoise, à favoriser la mise en place de stratégies de collaboration avec les autres polices, notamment genevoise, fribourgeoise et bernoise qui œuvrent dans des villes qui constituent un axe de commerce pour le petit trafic.

Réponse municipale refusée :

Dans le cadre de la Réforme policière vaudoise, la Direction opérationnelle (DO), composée notamment des commandants des polices cantonale et municipale lausannoise, pourra mettre en place différentes plates-formes. La question du trafic de stupéfiants, que ce soit sous l'angle très local ou plus général, est traitée avec toute l'attention nécessaire et dans le meilleur esprit de collaboration possible entre les polices vaudoises.

Cependant, les outils de la réforme ne sont pas prévus spécifiquement pour traiter de questions intercantionales. Cette dimension prospective, stratégique et de coordination est plutôt du ressort d'autres cercles au niveau national, comme la Conférence des Directrices et Directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), la Conférence latine des Chefs des Départements de justice et police (CLDJP), la Conférence des Directrices et Directeurs de police des villes suisses (CDPVS), ou encore la Conférence des Commandants des Polices cantonales de Suisse (CCPCS), ainsi que les organes de coordination de la Confédération.

Cependant, si des rapports informels sont toujours possibles, il faut rappeler que les contacts officiels directs avec les autres polices suisses ou étrangères sont de la seule compétence de la Police cantonale vaudoise. Toutefois, les responsables des brigades des stupéfiants de Suisse se réunissent une fois par année pour échanger sur les problèmes constatés et sur les mesures prises pour tenter de les endiguer.

Sur le plan vaudois, les échanges sont réguliers entre les différents acteurs spécialisés dans la lutte contre le trafic des stupéfiants (magistrature pénale, polices cantonale et municipale lausannoise). Les responsables opérationnels des brigades des stupéfiants des deux polices se rencontrent une fois par semaine, afin de faire le point sur les affaires en cours et à venir. Ces contacts permettent d'avoir la vue d'ensemble sur le plan cantonal. Par ailleurs, la base de données nationale « JANUS » permet également d'avoir un suivi global des trafiquants interpellés sur le plan suisse. Cette plate-forme fédérale, tenue à jour par l'Office fédéral de la police (Fedpol), donne accès aux données insérées par les différentes polices. Toutefois, ces dernières ne font pas toutes preuve de la même assiduité dans l'introduction des données, ce qui complique parfois le suivi du parcours des personnes identifiées.

Par ailleurs, la police ne peut pas mettre sur pied seule de nouvelles stratégies de lutte contre le trafic de stupéfiants. Le problème dépend d'un cadre législatif et politique, qui relève principalement de la compétence de la Confédération et du Canton. Cette lutte doit s'inscrire dans le cadre plus large d'une véritable politique publique, qui suppose la collaboration active d'autres services de l'administration s'occupant des questions sociales, migratoires, pénitentiaires et de prévention, ainsi que de l'ordre judiciaire.

En outre, chaque produit stupéfiant (cocaïne, héroïne, chanvre, drogues de synthèse, etc.) pose des problèmes bien spécifiques, les filières d'approvisionnement, les méthodes de vente, les modes de consommation et le cercle des consommateurs n'étant pas identiques. En conséquence, les moyens de prévention ou de lutte doivent être adaptés à chaque produit.

De surcroît, les mesures envisageables, qui vont de plus de répression à une dépénalisation plus ou moins totale, sans oublier la prévention, ne font politiquement pas l'unanimité. Voici plusieurs décennies que de nombreux pays sont confrontés au problème, sans avoir pu venir à bout du trafic.

Au-delà de la présence de trafiquants sur le domaine public, il s'agirait aussi d'analyser l'autre côté du marché, à savoir les actions à entreprendre vis-à-vis des consommateurs, le plus souvent intégrés et établis de longue date.

CELLULE ARC

CELLULE D'AIDE À LA RÉOLUTION DES CONFLITS ET DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

PRINCIPALES TÂCHES

Les dispositions réglementaires municipales relatives à la prévention et à la gestion des conflits et au harcèlement du 1^{er} octobre 2008 définissent la mission et les moyens d'action de la cellule ARC :

- travail de prévention (y compris formation) ;
- conseils ;
- médiation ;
- procédure de concertation ou table ronde ;
- demande d'enquête.

La cellule ARC détermine la démarche la mieux adaptée pour gérer ou résoudre la situation donnée.

La consultation de la Cellule ARC est ouverte à l'ensemble du personnel de l'administration communale, quel que soit le niveau hiérarchique des personnes concernées.

Les principes suivants régissent les activités de la Cellule ARC :

- confidentialité ;
- médiation sur base volontaire ;
- posture de tiers neutre (absence de préférence, tant à l'égard des parties qu'à l'égard de telle ou telle solution au problème) ;
- indépendance (la cellule ARC est rattachée directement à la Délégation municipale aux affaires de personnel) ;
- impartialité.

Effectif du personnel

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Responsables	2	1.5	2	1.5
Secrétariat	1	0.5	0	0.5
Total	3	2.0	2	2.0

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Prévention

En 2011, la Cellule ARC a achevé de se présenter dans les services de l'administration par le biais de séances d'information.

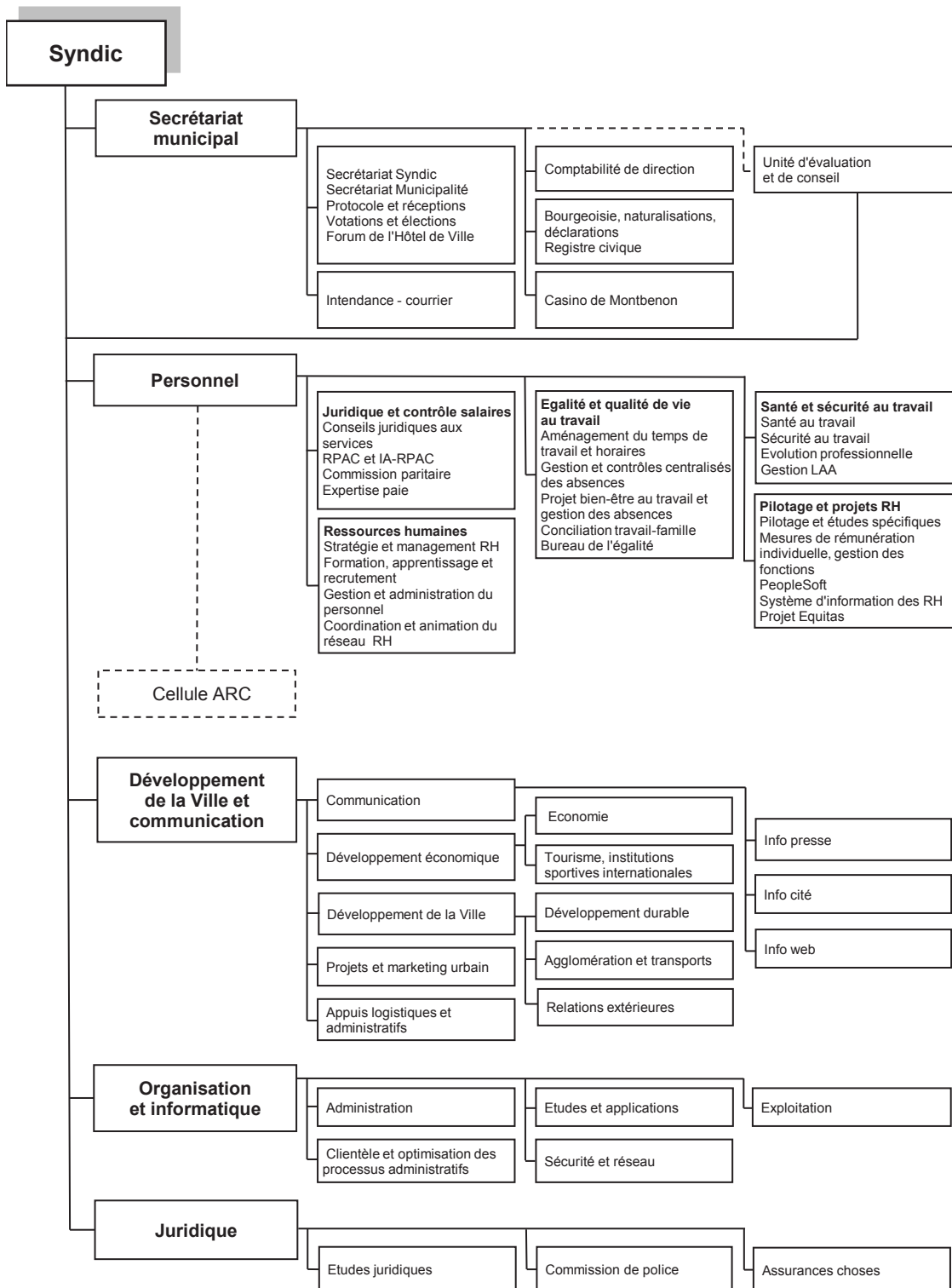
Interventions

Synthèse des activités de la cellule ARC 2009 - 2011

	2009	2010	2011
Demandes adressées à la cellule ARC			
Nouvelles situations	95	113	104
Démarches terminées au 31 décembre 2011	95	112	79
Demandes d'information			
Demandes d'information sur les prestations de la cellule ARC	13	12	6
Conseil			
Nombre de démarches de conseil initiées	89	78	98
Nombre d'entretiens de conseil	262	265	311
Médiation			
Nombre de démarches de médiation initiées	2	4	0
Nombre de séances / entretiens	10	20	3
Concertation (tables rondes)			
Nombre de démarches de concertation initiées	4	12	5*
Nombre de séances / entretiens	35	92	80
Nombre total d'entretiens, toutes démarches confondues	307	377	394
Ouvertures d'enquêtes			
Nombre de demandes adressées à la Municipalité	2	3	0
Nombre d'enquêtes ouvertes	2	2	0

* L'une de ces démarches de concertation a été sous-traitée à un intervenant externe (conformément à l'article 13 alinéa 3 des dispositions réglementaires).

Administration générale



Administration générale

Dans le cadre de la réorganisation des directions de l'administration communale intervenue au début de la nouvelle législature, en juillet, les services financier et de la révision ont rejoint la nouvelle Direction des finances et du patrimoine vert. La Direction administration générale et finances a en conséquence été renommée Administration générale.

SECRETARIAT MUNICIPAL

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat de la Municipalité

- enregistrement et diffusion des décisions de la Municipalité;
- organisation matérielle des séances de la Municipalité;
- traitement de la correspondance adressée à la Municipalité;
- tâches et études spéciales liées aux activités de la Municipalité.

Comptabilité de direction

- comptabilité de la direction et du service;
- administration du personnel du service.

Réceptions – Intendance – Votations et élections

- organisation des réceptions officielles;
- gestion du Forum de l'Hôtel de Ville et du programme des expositions;
- service des huissiers et du courrier interne et postal;
- intendance et conciergerie de l'Hôtel de Ville et des bâtiments annexes;
- intendance de la maison de Mon-Repos;
- organisation des votations et élections (sous le contrôle du Bureau électoral);
- traitement du vote par correspondance.

Bourgeoisie, naturalisations, déclarations – Registre civique

- traitement des demandes d'admission à la bourgeoisie de Lausanne;
- délivrance d'actes divers;
- tenue du rôle des électeurs;

- tenue du registre électoral des Suisses de l'étranger (pour le canton de Vaud);
- contrôle des signatures à l'appui des référendums et des initiatives populaires.

Casino de Montbenon

- gestion de la salle Paderewski, de la salle des fêtes et du théâtre de verdure;
- régie des spectacles.

Unité d'évaluation et de conseil

- évaluation des processus administratifs et de la mise en œuvre des politiques publiques;
- appui méthodologique aux services communaux en matière de gestion et de réorganisation;
- réalisation de missions spéciales, sur instruction du syndic ou de la Municipalité;
- participation à des projets stratégiques, tels que le Système de contrôle interne (SCI).

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Autres unités	50.44	nd		
Conseil communal	1.00	nd	3.80	nd
Casino		nd	8.90	nd
Comptabilité de direction AG		nd	3.00	nd
Huissiers et intendance		nd	14.70	nd
Municipalité		nd	7.00	nd
Naturalisations & RC		nd	3.00	nd
Secrétariat de la Municipalité		nd	11.04	nd
Total service	51.44	nd	51.44	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	0

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Autres unités Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	29	27.54	29	27.54
Casino	11	8.90	11	8.90
Conseil communal	5	3.80	5	3.80
Comptabilité de direction AG	3	3.00	3	3.00
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Total service	55	50.24	55	50.24

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Total service	1	1

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	5	5

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	1
Retraite	2
Fin de contrat	2

Votations et élections

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation
<i>Votation fédérale du 13 février</i> Initiative populaire du 23 février 2009 «Pour la protection face à la violence des armes»	63'002	28'498	45.23%
<i>Elections communales du 13 mars</i> – élection du Conseil communal – élection de la Municipalité, 1 ^{er} tour (2 ^e tour fixé au 3 avril : élection tacite ; syndic élu tacitement)	83'473	24'221	29.02%
<i>Votation cantonale du 15 mai</i> a) Préavis du canton à l'étape 1 du plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes» concernant le stockage des déchets nucléaires b) Initiative populaire «Pour le droit à un salaire minimum» c) Loi du 23 novembre 2010 sur les prestations complémentaires cantonales pour familles et les prestations cantonales de la rente-pont (LPCFam)	63'168	23'061	36.51%
<i>Votation cantonale du 4 septembre</i> a) Initiative populaire «Vivre et voter ici – Droits politiques des étrangères et des étrangers sur le plan cantonal» b) Initiative parlementaire constitutionnelle demandant une modification de l'article 144, alinéa 3 de la Constitution du Canton de Vaud (mode d'élection des conseils communaux dans les communes de 3'000 habitants et plus) c) 1. <i>Initiative populaire</i> : Initiative populaire «Ecole 2010: sauver l'école» 2. <i>Contre-projet</i> : Loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO) 3. <i>Question subsidiaire</i> : Si le peuple accepte à la fois l'initiative populaire «Ecole 2010: sauver l'école» et le contre projet du Grand Conseil, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?	63'272	24'279	38.37%
<i>Elections fédérales du 23 octobre</i> – élection des 18 membres vaudois du Conseil national – élection des 2 membres vaudois du Conseil des Etats (1 ^{er} tour)	63'307	25'518	40.31%
<i>Election au Conseil des Etats du 13 novembre (2^e tour)</i>	63'123	21'262	33.68%
<i>Election complémentaire au Conseil d'Etat (1^{er} tour) du 27 novembre</i>	63'195	18'285	28.93%
<i>Election complémentaire au Conseil d'Etat (2^e tour) du 18 décembre</i>	63'215	17'387	27.50%

Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	5

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Secrétariat de la Municipalité

Entré en fonction le 1^{er} janvier 2007, M. Philippe Meystre, secrétaire municipal, a pris sa retraite le 30 avril. Après examen des candidatures reçues dans le cadre de la mise au concours publique du poste, la Municipalité a nommé pour le remplacer M. Christian Zutter, secrétaire municipal adjoint, entré dans le service en mars 1995. Un nouveau secrétaire municipal adjoint, M. Sylvain Jaquenoud, a été engagé le 1^{er} avril.

Réceptions

La Municipalité a remis la médaille d'or de la Ville de Lausanne à M. Eric Tappy, en hommage à la carrière exceptionnelle du ténor lausannois, invité des plus grandes scènes mondiales.

Registre civique

Corps électoral

Au 31 décembre 2011, le corps électoral lausannois comptait 83'381 électrices et électeurs (31 décembre 2010 : 82'314), dont 62'981 suisses et 20'400 ressortissants étrangers. En outre, 14'772 personnes étaient inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du canton (31 décembre 2010 : 13'965).

Lors des élections fédérales du 23 octobre, une grave panne informatique de l'application cantonale « Votelec » a entraîné la quasi-impossibilité de saisir les bulletins de vote de l'élection au Conseil national avant le milieu de soirée. Malgré un travail continu durant toute la nuit, entrecoupé de plusieurs interruptions de nature informatique, les résultats finaux n'ont pu être produits que le lundi à 14 heures. Les frais supplémentaires occasionnés pour la Ville se sont élevés à environ 30'000 francs. La Municipalité a signalé par courrier son mécontentement et les frais supplémentaires au Canton, et demandé que tout soit mis en œuvre afin qu'une telle situation ne puisse se reproduire. Elle a en revanche décidé de ne pas demander le remboursement de ses frais, considérant que, en tant qu'autorité exécutive, au même titre que le Conseil d'Etat et à ses côtés, sa première mission était d'assurer un parfait déroulement de l'exercice de la démocratie, donc des scrutins populaires.

Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de onze initiatives fédérales (deux en 2010), d'une initiative cantonale (une en 2010), d'une initiative communale (comme en 2010), et d'un référendum fédéral (comme en 2010).

Bourgeoisie de Lausanne

916 étrangers ont acquis la bourgeoisie de Lausanne par procédure de naturalisation ordinaire, soit : 565 requérant-e-s, 80 époux-ses et 271 enfants (contre 591 requérant-e-s, 65 époux-es et 273 enfants en 2010).

Naturalisations

Auditions de candidats(es) étrangers(ères) à la bourgeoisie de Lausanne par des délégations conjointes de la Municipalité et de la Commission consultative du Conseil communal

25 délégations conjointes de la Municipalité et de la Commission consultative des naturalisations du Conseil communal ont auditionné 241 candidat-e-s (contre 426 en 2010), afin d'émettre un préavis à l'intention des autorités cantonales et fédérales. 48 d'entre eux (elles) ont dû être reconvoqué-e-s, leurs connaissances et/ou leur intégration n'étant considérées comme insuffisantes.

Promesses de bourgeoisie de Lausanne

En 2011, la Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie, après audition par la commission communale, à 194 requérants, dont les dossiers comprennent 43 époux-ses et 99 enfants. Elle a également accordé une promesse de bourgeoisie à neuf personnes dispensées d'audition en raison de leur jeune âge. Elle a enfin octroyé une promesse de bourgeoisie à 296 jeunes gens mis au bénéfice d'une procédure de naturalisation facilitée.

Casino de Montbenon

Manifestations

Le Casino a accueilli 446 événements, selon la répartition mensuelle suivante :

2011	Paderewski	Salle des fêtes
janvier	26	15
février	30	16
mars	30	19
avril	19	10
mai	22	16
juin	21	20
juillet	14	7
août	12	11
septembre	22	15
octobre	23	16
novembre	27	19
décembre	23	13
Total	269	177

Outre les assemblées, spectacles des sociétés locales et autres activités traditionnelles (repas d'entreprises, conférences, repas de soutien, concerts de musique classique, répétitions, auditions, réunions commerciales, festivals, présentations publicitaires, débats, kermesse annuelle de Terre des Hommes, promotions des écoles professionnelles, congrès, conférences hebdomadaires de Connaissance 3, projections de la Cinémathèque suisse et utilisation des salles par les services communaux), les événements les plus marquants ont été :

- En juin : *Le festival de la Terre*. Sur l'esplanade de Montbenon et à la salle des fêtes, la 6^{ème} édition d'un festival qui a lieu simultanément dans plus de cinquante pays, une invitation à contribuer à la création d'un monde plus solidaire.
- En juillet et août : Dans le cadre d'*Entrée libre pour un été*, seize concerts – classique, jazz et représentations théâtrales – ont été donnés à la salle Paderewski, à la salle des fêtes et au théâtre de verdure.
- En septembre : La 12^{ème} édition du *Lausanne Young Masters Chess Tournament* a réuni un plateau exceptionnel en invitant les meilleurs joueurs d'échecs européens durant cinq jours.
- En octobre : Le 24^{ème} *Festival de jazz* organisé par l'association « *Onze plus* ». Les grands concerts à la salle Paderewski, des films inédits au cinématographe. La salle des fêtes est devenue le bar du festival avec des concerts de musique électronique s'adressant à un public plus jeune. Et le 8^{ème} « *Lausanne Underground Film Festival* » avec des projections à la salle Paderewski et des concerts de musique électronique à la salle des fêtes.

Unité d'évaluation et de conseil

L'Unité est rattachée directement au syndic, mais elle fait partie administrativement du Secrétariat municipal. La responsable travaille seule et assume aussi la fonction de RRH pour le Secrétariat municipal.

Faits marquants

- Support au groupe de travail SOI pour la mise en place d'un système de contrôle interne (SCI). Préparation en particulier, en collaboration avec le CEP et l'UCA (administration cantonale), d'une filière de formation pour le SCI et pour la simplification et l'optimisation des processus.
- Participation à un groupe de notation du projet Equitas.

- Support à différents services pour la mise en place d'un plan directeur ou pour établir des orientations stratégiques.
- En collaboration avec les archives, conduite d'une étude sur les dossiers du personnel pour édicter des directives de classement et d'archivage des différents documents. Ce projet est aussi une étape de préparation pour le projet de « Records management » que les Archives vont conduire sur les prochaines années.
- Contacts avec les unités du SPeL pour une collaboration qui permette une meilleure prise en charge des cas problématiques de gestion du personnel.

SERVICE DU PERSONNEL (SPEL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

L'article 74 du Règlement pour le personnel communal (RPAC) définit les tâches du Service du personnel :

- développer et mettre en œuvre une politique du personnel harmonisée, globale et cohérente, répondant aux besoins de l'administration communale, afin d'améliorer les prestations aux usagers et favoriser le développement des compétences et la motivation du personnel communal ;
- coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, le management, la formation continue, l'évolution professionnelle, les principes de rémunération (classification, normes salariales, avancement et promotion), la santé et la sécurité au travail, la formation des apprentis ;
- promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'administration communale ;
- veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité ;
- centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal ;
- gérer le portefeuille des assurances de personnes.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration du personnel	5.80	nd	5.80	nd
Direction	5.30	nd	9.30	nd
Egalité + qualité Vie au travail	4.30	nd	4.30	nd
Pilotage et projets	10.60	nd	11.10	nd
Santé et sécurité au travail	7.40	nd	7.40	nd
Unité RH	11.70	nd	8.20	nd
Total service	45.10	nd	46.10	nd
Cellule ARC	2	nd	2	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 1.00

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration du personnel	8	5.75	8	5.75
Direction	7	5.30	11	9.30
Egalité + qualité Vie au travail	6	4.30	6	4.30
Pilotage et projets	14	11.00	13	10.10
Santé et sécurité au travail	9	7.60	9	7.60
Unité RH	13	11.70	10	8.25
Total service	57	45.65	57	45.30

Cellule ARC	3	2.00	2	1.50
-------------	---	------	---	------

Apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Centre de formation	11		12	
Total service	11		12	

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	9	10

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	6
Retraite	1
Fin de contrat	2
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	9

ADMINISTRATION DU PERSONNEL DE LA VILLE

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31 décembre 2011

	nb personnes physiques *	total etp occupés *	total etp alloués **	écart en etp (C - B)	écart en % (D/C)
	A	B	C	D	E
Administration générale	238	213.39	218.79	5.40	2.5%
Service d'organisation et informatique	75	72.05	73.05	1.00	
Service du personnel (inc. Cellule Arc)	59	46.80	48.10	1.30	
Secrétariat municipal	55	50.24	51.44	1.20	
DEVCOM	35	30.40	31.20	0.80	
Service juridique	14	13.90	15.00	1.10	
Sécurité publique et sports	1001	954.47	989.26	34.79	3.5%
Corps de police	572	549.76	575.70	25.94	
Service de protection et sauvetage	239	230.00	233.60	3.60	
Service des sports	93	87.26	89.51	2.25	
Police du commerce	44	40.30	41.30	1.00	
Service du contrôle des habitants	37	33.60	35.60	2.00	
Service administratif	16	13.55	13.55	0.00	
Culture et logement	412	285.18	292.57	7.39	2.5%
Service du logement et des gérances	203	118.10	119.74	1.64	
Service des assurances sociales	76	69.70	70.70	1.00	
Bibliothèque et Archives	70	50.23	51.48	1.25	
Service de la culture	63	47.15	50.65	3.50	
Travaux	844	819.08	857.85	38.77	4.5%
Service des routes et de la mobilité	356	348.00	364.50	16.50	
Service d'assainissement	233	232.20	242.40	10.20	
Eauservice	135	127.78	131.25	3.47	
Service de coordination et du cadastre	49	46.00	50.10	4.10	
Service d'urbanisme	37	34.10	37.10	3.00	
Service d'architecture	34	31.00	32.50	1.50	
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	1'632	1'063.56	1'176.71	113.15	9.6%
Service de l'accueil de jour de l'enfance	529	351.03	381.41	30.38	
Service des écoles primaires et secondaires	435	181.60	186.72	5.12	
Service social Lausanne	261	219.10	246.05	26.95	
Service du travail et de l'intégration	158	136.20	175.65	39.45	
Service de la jeunesse et des loisirs	125	85.70	94.15	8.45	
Service de psychologie scolaire	55	39.80	40.30	0.50	
Service de santé des écoles	39	27.48	27.48	0.00	
Service dentaire	30	22.65	24.95	2.30	
Finances et patrimoine vert	414	397.13	404.94	7.81	1.9%
Service des parcs et domaines	323	313.35	317.85	4.50	
Service financier	43	38.65	39.36	0.71	
Service d'achat et logistique Ville	36	34.43	34.53	0.10	
Service de la révision	12	10.70	13.20	2.50	
Services industriels	531	500.19	514.35	14.16	2.8%
Service de l'électricité	207	202.00	206.10	4.10	
Service du gaz et chauffage à distance	96	93.40	98.40	5.00	
Service commercial des SIL	74	69.10	69.10	0.00	
Service du multimédia	58	55.75	56.10	0.35	
Service du développement stratégique	65	49.54	52.85	3.31	
Service de la comptabilité et des finances	31	30.40	31.80	1.40	
Total Ville	5'072	4'233.00	4'454.47	221.47	5.0%

* inclus le personnel en congé non payé

** ces chiffres sont basés sur les données enregistrées dans PeopleSoft par les services selon leur plan des postes en 2011

L'effectif s'élevait à 5'072 personnes au 31 décembre 2011 (4'999 au 31 décembre 2010), soit 4'233 équivalents plein temps occupés, dont :

- 2'223 femmes : 43.8%
- 2'849 hommes : 56.2%
- 3'182 plein temps : 62.7%
- 1'890 temps partiel : 37.3%

Assurance accidents (LAA) GENERALI

Accidents professionnels	90
Accidents non professionnels	192
Dommages dentaires	21
Maladies professionnelles	0
Accidents bagatelle professionnels	94
Accidents bagatelle non professionnels	287
Personnes accidentées déclarées à l'assureur	692
- dont Femmes	302
- dont Hommes	390
Rechutes	8

Assurance accidents (LAA) GENERALI (CPCL)

Accidents professionnels	0
Accidents non professionnels	1

Assurance accidents (LAA) SUVA

Accidents professionnels	86
Accidents non professionnels	142
Dommages dentaires	14
Maladies professionnelles	4
Accidents bagatelle professionnels	93
Accidents bagatelle non professionnels	140
Personnes accidentées déclarées à l'assureur	489
- dont Femmes	55
- dont Hommes	434
Rechutes	10

UNITÉ JURIDIQUE ET CONTRÔLE DES SALAIRES

Au 1^{er} janvier 2011, l'unité juridique du SPeL, qui a vu son volume de travail augmenter de façon très significative en 2010, s'est dotée d'une deuxième juriste.

Durant la période écoulée, les juristes ont conseillé et appuyé les différents services et directions dans leurs questions juridiques relatives au personnel. Elles ont dû également apporter une expertise dans le déroulement de nombreuses procédures de mises en demeure et de licenciements. Enfin, de nombreux/ses collaborateurs/trices et cadres du service du personnel ont sollicité leur aide lors de questions juridiques apparaissant dans leurs unités.

Les juristes ont pour tâches principales d'être les répondantes des services pour les questions juridiques relevant du personnel, d'apporter des éclaircissements quant à la bonne interprétation et application du RPAC et des instructions administratives y relatives (IARPAC), ainsi que de veiller à une application uniforme de ces dispositions à la lumière de l'égalité de traitement.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre, elles ont notamment traité 56 licenciements (y compris les conventions de départ), soit quinze de plus qu'en 2010 (41). De plus, 31 instructions administratives ont été mises à jour ou complétées. L'arrivée de la deuxième juriste, puis d'une troisième juriste engagée à temps partiel pour une durée déterminée, a permis à l'unité juridique du SPeL d'entamer des réflexions sur des problématiques de fond, telles que la procédure de résiliation des rapports de travail pour

échec du droit au traitement, la réglementation des auxiliaires, ou encore les déplacements internes de collaborateurs n'étant médicalement plus en mesure d'exercer leur fonction. De plus, des processus détaillant les étapes procédurales à suivre en cas de licenciement pour justes motifs ont été effectués et mis à disposition des services. Au niveau de sa compétence, le SPeL reste le seul répondant des services pour les questions juridiques liées au personnel, le Service juridique n'intervenant qu'en cas de recours déposé contre une décision rendue par la Municipalité.

Les missions principales du Bureau du contrôle des salaires (BCS) sont le contrôle des traitements mensuels, et la gestion logistique du bon déroulement des calculs informatiques de paie jusqu'à leur versement aux employés et à leur comptabilisation dans le programme comptable GEFI. Les missions annexes comportent une large part de gestion administrative liée au personnel de la Ville de Lausanne, ainsi qu'à la gestion du suivi financier et budgétaire du SPeL.

UNITÉ RH

Management et Réseau RH

Le responsable RH-Ville a pour tâches principales de gérer l'unité RH (18 collaborateurs/trices), de coordonner le réseau RH (75 personnes), ainsi que d'apporter appui et conseil aux services en matière de gestion du personnel. Il est en charge de promouvoir les fonctions de RRH et CAP au sein de l'administration, et d'assurer le relais entre les responsables de processus du SPeL et le réseau RH. Il assure également la fonction ad intérim de RRH dans les services.

Durant la période écoulée, il a conseillé et appuyé plusieurs services en matière de RH. Il a dû également apporter une expertise dans le déroulement de certains entretiens de collaboration. A noter que de nombreux collaborateurs/trices ont sollicité son aide lors de situations relationnelles difficiles.

Par ailleurs, le responsable RH-Ville a mené diverses réflexions et groupes de travail, dans le cadre de la réévaluation des IA-RPAC ou de modifications/créations de directives internes liées à la gestion du personnel. Il fonctionne également comme RRH du service.

En parallèle, le conseiller en ressources humaines a déployé ses efforts dans la formation sur le recrutement et le management des cadres de la Ville.

Il a mené des enquêtes à la suite de demandes émanant de différentes instances dont les rapports ont été adoptés et des mesures prises.

Formation et apprentissage

Le responsable RH-Ville est en charge de la mise en application de la convention entre le Centre d'éducation permanente (CEP) et la Ville de Lausanne. Il doit veiller au respect du budget et vérifier l'adéquation entre les demandes de formation « sur mesure » et les besoins des services.

La participation aux cours donnés dans le cadre du programme commun aux administrations cantonale et communale et du programme spécifique à celle de Lausanne s'élève à 1703,5 personnes/jour.

L'administration communale formait 187 apprenti-e-s à la rentrée scolaire 2011, répartis sur quatre ans dans trente professions différentes.

Le centre de formation des apprentis employé-e-s de commerce, sous la responsabilité du SPeL, compte treize apprentis qui tournent dans douze services. Sur ce nombre, deux suivent une formation d'assistant de bureau AFP (attestation de formation professionnelle) qui dure deux ans. Une convention a été signée avec la fondation « Forum Ecoute » pour la formation d'un-e apprenti-e.

La deuxième volée de quatre apprentis du centre a obtenu son CFC en été 2011, et quatre nouveaux apprentis ont commencé en août. Au niveau de la Ville, 47 apprentis ont terminé leur formation par l'obtention du CFC, et neuf apprentis ont échoué.

Grâce au financement du « Fonds pour favoriser l'entrée des jeunes dans la vie active » créé en 2009, la Ville de Lausanne a pu participer au deuxième Salon des métiers et de la formation, qui a eu lieu du 4 au 9 octobre à Beaulieu. Le stand a été entièrement conçu et construit par les services des routes et de la mobilité et des parcs et domaines.

Recrutement et sélection du personnel

Une nouvelle conseillère en recrutement a été engagée en juin (en remplacement de la précédente). Suite à cet engagement, une réflexion nouvelle sur la politique de recrutement, et plus spécifiquement sur le recrutement des fonctions dirigeantes, a été engagée. De nouveaux outils sont désormais utilisés au sein du SPeL (rapports de recrutement complets, grilles d'évaluation, outils psychométriques, etc.).

Ce sont vingt procédures de recrutement qui ont été gérées de façon globale, dont sept au sein du SPeL. Précisons que durant la vacance du poste de la conseillère en recrutement, aucun mandat n'a pu être accepté.

L'unité recrutement a traité près de 417 offres d'emploi, dont plus de la moitié ont été publiées dans la presse pour un coût total de 374'988 francs. A noter que la nouvelle politique de publication des offres d'emploi demande aux services de se responsabiliser face au coût engendré par leur parution dans des médias particuliers.

L'année 2011 a également été consacrée à une refonte complète de l'application de gestion des offres d'emploi. L'ancienne application, développée en 2006-2007, ne permettait plus d'assurer une qualité et une stabilité suffisantes. Ainsi, ce projet a permis de restructurer la base de données. Par ailleurs, d'importantes améliorations ont été apportées à l'ergonomie générale, à la qualité. Ce projet de refonte complète a été mené en étroite collaboration avec le DevCom, qui en a assuré la réalisation.

Gestion administrative du personnel

Partie intégrante de la gestion du personnel, le Bureau de la gestion administrative du personnel (GAP) doit, dans le cadre de ses missions, assurer le suivi des dossiers des quelque 5'000 collaborateurs fixes de la Ville et environ 1'500 collaborateurs auxiliaires. Le GAP dépend de l'unité des ressources humaines. Fort de huit collaboratrices pour 5.8 ept, ce bureau a pour mission d'effectuer les mutations administratives relatives au cycle de vie des employé-es permanents et auxiliaires de la Ville de Lausanne. Les données utiles à la gestion du personnel sont gérées à l'aide du logiciel informatique PeopleSoft.

Le GAP travaille en soutien des services et assure le suivi et le contrôle des diverses mutations administratives. Pour 2011, ce ne sont pas moins de 10'000 saisies qui ont été effectuées.

UNITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'année 2011 a été marquée par trois éléments majeurs et nouveaux :

- campagne « Lausanne sans troubles musculo-squelettiques » ;
- rédaction du rapport d'observation et stratégique ;
- acquisition d'un logiciel informatique.

L'Unité santé et sécurité a été créée au printemps 2010. L'année 2011 a vu la poursuite de la mise en place de l'unité et de la collaboration avec les différents services. Elle est divisée en quatre secteurs :

- santé au travail ;
- sécurité au travail ;
- évolution professionnelle ;
- assurance accident.

L'unité a renforcé, d'une part, ses activités préventives, avec sa campagne « Lausanne sans troubles musculo-squelettiques » et, d'autre part, ses efforts en matière de maintien en emploi et réorientation professionnelle.

Le logiciel informatique MEDTRA a été acquis pour gérer les dossiers médicaux, les vaccinations, les risques liés à la place de travail et les mesures de protection. L'entrée en production est prévue pour mi 2012.

Santé au travail

Le nombre de demandes d'appréciation adressées au médecin du travail a augmenté en 2011. Les dossiers sont souvent complexes, en raison d'une prise en charge tardive de la situation.

Au cours de l'année, le médecin du travail a effectué 685 consultations :

- examens d'embauche (314 consultations) ;
- examens périodiques (travail de nuit / toxicologiques) (83 consultations) ;
- examens des chauffeurs professionnels (78 consultations) ;
- examens d'évaluation en médecine du travail (96 collaborateurs, 210 consultations).

Les autres activités suivantes ont été effectuées :

- appréciations suite à une instruction médicale (sans consultation) (130 situations) ;
- participation à des séances de réseau ;
- conseils aux services en matière de santé et sécurité au travail ;
- visites de postes ;
- visites MSST ;
- mesures de qualité d'air et conseils (STEP, CIL, SSL).

L'activité de l'infirmière de santé au travail s'est concentrée majoritairement sur le suivi de collaborateurs en difficulté. Ainsi, elle a suivi 31 collaborateurs (110 consultations), dont un quart pour un accompagnement de retour au travail après longue absence, une problématique de dépendance, de conflit ou de « burn out ».

Autres activités effectuées :

- coordination de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière (620 collaborateurs-trices ont été vaccinés) ;
- organisation de la vaccination des nouveaux collaborateurs-trices contre les risques professionnels ;
- formations ;
- visites de poste.

Le médecin-conseil a instruit 290 demandes pour absences de longue durée pour maladie ou accident, à travers d'analyses systématisées de dossiers, en collaboration avec les médecins traitants et en procédant à 111 expertises.

La complexité des dossiers ne cesse de croître, tant sur le plan médical que juridique.

La collaboration étroite avec le médecin du travail, l'évolution professionnelle et l'infirmière ont permis de trouver des solutions à de nombreuses situations (adaptation de l'activité, accompagnement au retour avec reprise rapide, réorientation).

Il a poursuivi son activité de médecin-conseil auprès du Service de protection et sauvetage, avec la supervision du Groupe Sanitaire et du DPMA (Détachement Post-Médical Avancé); il a assuré la surveillance de l'état de santé des sapeurs-pompiers professionnels, conformément au règlement de l'ECA, pour lesquels il a effectué, outre les examens médicaux des pompiers professionnels, 31 examens d'aptitude à la conduite professionnelle.

Sécurité au travail

L'ingénieur communal de sécurité et ses coordinateurs métiers ont conduit les trois commissions de sécurité dans les objectifs déterminés, et ont aidé les répondants de sécurité dans leurs missions respectives de recherche des dangers sur les places de travail et de propositions de mesures correctives.

La campagne « Lausanne sans troubles musculo-squelettiques » a donné lieu à une formation théorique et pratique des répondants sécurité et des ateliers de sensibilisation pour les cadres de la Ville, dans le but de rendre les services en grande partie autonomes pour reconnaître les situations à risque et de définir les mesures d'amélioration.

Les cours de mesures d'urgence d'une demi-journée à la RAMA ont concerné 511 collaborateurs. Les cours caristes ont vu 69 permis délivrés par nos deux instructeurs de la Ville.

Différents cours de santé et sécurité au travail ont été organisés à la Ville, avec un total de 80 sessions réunissant 963 collaborateurs.

Evolution professionnelle

L'évolution professionnelle a traité 62 nouvelles demandes (augmentation de 30% par rapport à l'année précédente), portant à 79 le nombre de situations en cours. 21 situations ont pu être résolues à satisfaction, au moyen de bilans de compétences, de stages et d'accompagnement à la reprise du travail et de transferts.

La tendance à une hausse des demandes d'évolution professionnelle pour des raisons de santé se poursuit ; tout est mis en œuvre pour un maintien de l'activité ou pour une réorientation, parfois en collaboration avec l'assurance invalidité.

Un nouvel outil de gestion des candidatures est en cours d'élaboration, permettant de partager les profils des candidats avec les services.

Gestion des accidents

La gestionnaire LAA a traité 1'181 annonces d'accident, dont 692 concernaient la Generali assurance (680 en 210), et 489 la Suva (514 en 210). Un tiers des accidents concernait des accidents professionnels.

UNITÉ EGALITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Horaire et aménagement du temps de travail

Le projet « Aménagement du temps de travail » (ATT) poursuit son déploiement échelonné suite à l'adoption du préavis N° 2007/67 (« *Aménagement du temps de travail pour les collaboratrices et les collaborateurs de l'Administration communale* »). L'entrée en vigueur des dispositions réglementaires et la mise en production informatique ont été réalisées dans 29 services et se poursuivent.

Chaque service a été accompagné individuellement par l'équipe de projet ATT pour ces mises en œuvre : durant l'année, quinze sessions de formation informatique ont été organisées à l'intention des gestionnaires de temps, assorties de vingt sessions de paramétrage. Chaque service et l'entier de son personnel a bénéficié d'une présentation sur mesure, représentant un total de quatorze sessions de présentation, sans compter les nombreux entretiens préalables au paramétrage menés avec les chefs de service et cadres afin d'arrêter les choix décisionnels réglementaires requis.

En raison de la complexité des réalités horaires rencontrées dans les services et du besoin avéré de suivi après la mise en production, dix séances de mise au point entre l'équipe ATT et les gestionnaires de temps et cadres ont été organisées. Ce suivi se poursuit de façon continue.

En plus de ces engagements, l'équipe ATT a été sollicitée par l'exposition « Mednat » en mars pour donner une conférence sur l'aménagement du temps de travail mené à la Ville de Lausanne, dans le cadre de son forum « Exposanat » proposant de porter *Un nouveau regard sur le monde du travail*.

Egalité entre femmes et hommes

Les objectifs prioritaires, décidés en 2010 dans le cadre des manifestations autour des vingt ans de la politique de l'égalité, portent sur l'égalité salariale (à l'issue du projet Equitas) et l'augmentation de la proportion des femmes cadres (plan d'action à venir).

Lors de la journée « Oser tous les métiers », qui a lieu chaque deuxième jeudi de novembre et qui vise un objectif de décloisonnement des choix de métiers, 219 enfants ont accompagné un parent employé de l'administration communale.

En 2011, la déléguée à l'égalité est intervenue dans la résolution de six situations individuelles problématiques. Un groupe de travail sur la situation des femmes dans le Service des parcs et domaines a vu le jour et poursuit son travail.

La déléguée participe au groupe d'accompagnement d'une recherche conduite par l'IDHEAP (Institut de hautes études en administration publique) sur le thème de l'impact de la nouvelle gestion publique sur l'égalité entre femmes et hommes.

La déléguée a collaboré avec le directeur de « Enfance, jeunesse et cohésion sociale » à l'accueil d'une délégation tchèque dans le cadre de l'Association des communes et régions d'Europe, œuvrant à la mise en œuvre d'une charte européenne sur l'égalité dans la vie locale. Elle a également été sollicitée pour assurer une journée de formation dans le cadre du master en ressources humaines de la HEIG-VD, sur le thème de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

Garde d'enfants

L'Espace Enfance Vinet a été occupé par des enfants du personnel communal à raison de 61% en moyenne des 44 places offertes. Parmi les employé-e-s bénéficiant de cette prestation, 41% habitent à Lausanne et 59% hors Lausanne. La déléguée à l'égalité a participé aux cinq séances de Comité de l'association des garderies de Tivoli et Vinet.

La prestation d'accueil d'urgence pour le personnel communal (deux places réservées auprès de deux accueillantes en milieu familial) a apporté une solution de garde d'urgence à cinq familles durant l'année. Ces places ont été occupées à hauteur de 57% de la capacité d'accueil globale.

Congé paternité

Suite à l'adoption du rapport-préavis N° 2009/39 (« *Meilleure conciliation entre le travail et la vie de famille pour les employé-e-s de la Ville de Lausanne en augmentant le congé paternité* »), le nouveau congé paternité d'une durée de vingt jours est entré en vigueur le 1^{er} mai 2010. 66 pères en ont bénéficié en 2010, et 99 en 2011.

Projet « Bien-être au travail et gestion des absences »

Le projet « Bien-être au travail et gestion des absences » a fait l'objet d'un appel d'offres public en 2010 et a été suivi d'une adjudication en faveur de l'Institut de médecine du travail (IFA). La méthode retenue vise à améliorer le bien-être au travail afin de réduire les absences. Pour ce faire, une formation au suivi des situations d'absence est dispensée à tous les cadres. Ensuite de cette formation, les cadres sont à même de conduire des entretiens de situation de travail, visant à identifier les améliorations possibles s'inscrivant dans un sens de bien-être dans le quotidien de travail pour les collaboratrices et collaborateurs. La phase pilote a été menée à bien et tous les cadres des services d'assainissement, social et compatibilité et finances des Services industriels ont été formés. Six sessions de formation ont été organisées pour 84 cadres. Trois séances d'information sur le terrain ont été réalisées ; les entretiens de situation de travail ont démarré en juillet. Le bilan réalisé en novembre et décembre est satisfaisant et montre que le projet est globalement bien perçu.

Consultation sociale d'entreprise

La consultation sociale d'entreprise a reçu 138 personnes. La fréquentation est en nette augmentation par rapport aux années précédentes : la clientèle a augmenté de 27% par rapport à 2010, et le nombre de rendez-vous a augmenté de 31%.

Facteurs explicatifs possibles : effet démultiplicateur du bouche-à-oreille, effet de seuil après cinq ans d'activité, conjoncture économique.

Le Fonds de secours a reçu 92 demandes d'aide, dont 73 ont été acceptées, soit une augmentation des dons de plus de 25% par rapport à 2010. Le montant total accordé s'est élevé à 236'213 francs ; le don moyen s'élève à 3'235 francs, contre 2'836 francs en 2010.

UNITÉ PILOTAGE ET PROJETS

En 2011, l'unité a fonctionné autour de quatre domaines principaux d'activité selon l'organisation arrêtée en 2010 :

- section Pilotage
- section Equitas
- section ERP PeopleSoft
- section Absences

Chaque section a cependant connu des développements non prévus.

La **section Pilotage** a formalisé une nouvelle prestation, à savoir le traitement des demandes individuelles en matière de rémunération et évolution de poste. Elle a rédigé le rapport-préavis répondant notamment au postulat Longchamp « *Une feuille de route sur le flux du personnel de l'administration communale* ».

Suite à trois arrêts pour congé maternité et à trois démissions successives dans l'équipe de projet **Equitas**, la cheffe d'unité a dû consacrer la majorité de son temps à la reprise du projet en tant que cheffe de projet ad intérim et aux recrutements de personnel auxiliaire et de personnel en contrat de droit privé pour pallier les différentes vacances de postes. C'est seulement courant décembre qu'une nouvelle équipe a été finalisée. Parallèlement à ces événements imprévus, la Délégation municipale aux affaires du personnel a imposé une pause à la structure de fonctionnement du projet, afin d'accueillir les nouveaux municipaux et de prioriser la mise en place du plan d'assainissement financier.

La **section ERP PeopleSoft** a mené à terme le projet Postes débuté début 2010. Elle a également entrepris un certain nombre d'actions de décentralisation des mutations, afin d'améliorer les processus administratifs entre le GAP et les RRH. L'objectif de cette amélioration est d'éviter des saisies à double et de responsabiliser les services dans la gestion de leur personnel.

Suite à l'annonce du départ à la retraite du responsable de la **section Absences** pour décembre 2011, une réflexion a été menée en début d'année pour l'avenir de ce domaine. Il est apparu évident que cette section rejoigne le groupe ATT en charge de la gestion centrale des présences. Ainsi, le deuxième trimestre a été consacré à la préparation de ce transfert et à la transmission des savoirs.

Section Pilotage (tableaux de bord, enquêtes, études spécifiques) : 0.6 ept + 0.5 à 1.3 ept temporaires

- Développement des prestations d'aide à la décision pour la Municipalité et le Conseil communal (réponse à des demandes d'information des commissions des finances et de gestion) : centre de compétence pour extraire, vérifier et proposer une synthèse et une analyse de chiffres/indicateurs concernant des données du personnel (structure, démographie ou salaire).
- Analyses de rémunération individuelle : une cinquantaine de demandes émanant d'une vingtaine de services ont été traitées tout au long de l'année. Chacune de ces demandes a nécessité la compréhension de la problématique transmise par les services, l'élaboration de rapports de synthèse, d'études d'impacts financiers, de notes à la Municipalité et de modifications de rémunération selon les décisions prises par cette dernière.

- Consolidation du projet d'analyse multidimensionnelle des données du personnel, en collaboration avec le SOI : les résultats de cette modélisation permettront de développer les analyses multicritères avec évolution dans le temps et éventuelles simulations sur le futur (Perscube).
- Gestion technique des fonctions IA-RPAC par délégation de la Municipalité. Le 7 avril 2010, la Municipalité a délégué au SPeL la gestion technique des fonctions. Les modifications ont porté sur 26 fonctions ; le nombre de fonctions IA-RPAC actives au 31 décembre est de 446, et celui des fonctions dites « hors classe » est de 87. Un rapport inventoriant l'ensemble des modifications effectuées dans l'année est remis à la Municipalité.

Section Equitas : 5.0 ept à durée limitée

Le contenu des travaux effectués dans l'année fait l'objet d'un rapport d'activités spécifique selon la demande du Conseil communal.

Section ERP PeopleSoft : 1.9 ept + 1.2 ept à durée limitée

Cette section travaille autour de cinq axes distincts :

- conduite du projet « Socle RH »
- gestion de la sécurité
- maintenance fonctionnelle et support
- maintenance technique
- communication et accompagnement au changement

Conduite du projet « Socle RH » : ce projet a connu en 2011 un essor important avec la finalisation du projet « Postes ». Le tableau suivant résume les réalisations principales.

Thèmes	Délivrables
Finalisation du projet « Postes »	Lancé en 2010, le projet « Postes » est arrivé à son terme le 23 décembre. PeopleSoft permet à présent de consulter l'ensemble des postes permanents de la Ville de Lausanne, ainsi que les données des titulaires rattachés aux postes. Les services peuvent désormais tirer en tout temps une extraction de leurs plans des postes directement du système. Cette nouveauté dans PeopleSoft permet de gérer le plan des postes de la Ville. En chiffre, cela représente 5'039 postes occupés par du personnel permanent.
Plateforme formation/prévention	Cette plateforme a permis en 2011 : <ul style="list-style-type: none"> ● la gestion des 182 sessions de vaccination contre la grippe saisonnière ; ● la gestion d'une centaine de sessions de formation pour les SIL ; ● le suivi usuel de toutes les formations données au CEP.
Libre-service employé-e	Le nombre d'utilisateurs/trices du Libre-service PeopleSoft est passé à 3'768, représentant une augmentation de 9% en 2011 (10% en 2010) et réduisant ainsi la fracture numérique. Ajout de deux fonctionnalités permettant à chaque salarié-e de consulter et/ou imprimer son certificat de salaire annuel et sa lettre d'augmentation.
Plateforme Gestion Administrative du Personnel	Le projet d'amélioration des processus du GAP a permis de lancer la décentralisation des modifications d'adresses personnelles et d'adresses de paiement directement auprès des RRH des services. Ainsi, l'efficacité et la rapidité de gestion sont augmentées pour ces processus. D'autres actions sont prévues pour 2012.
Recrutement des apprenti-e-s	En 2011, la décision a été prise de soutenir la gestion semi-centralisée des apprentis employés de commerce, en créant un site collaboratif SharePoint dédié à la gestion des dossiers de candidature.

Gestion de la Sécurité : le nombre d'utilisateurs/trices de PeopleSoft est passé de 3'448 à 3'768.

Thèmes	Délivrables
Revue des rôles dits « sensibles »	Mise à jour des rôles existants et création de nouveaux rôles en lien avec la nouveauté du module Postes.
Processus	Amélioration du processus de demande d'autorisation grâce à la communication sur l'Intranet et à la rapidité de gestion. Ainsi, le traitement de la sécurité et des accès aux données dans PeopleSoft est nettement plus rapide et mieux contrôlé.
Contrôle	Grâce à la mise en place d'une nouvelle requête de contrôle de la sécurité et des rôles, les mises à jour liées aux départs et aux arrivées dans les services ont été améliorées.

Maintenance fonctionnelle

Thèmes	Délivrables
Nouvelle gestion des allocations familiales	Coordination et soutien pour cette nouvelle gestion des allocations familiales entre l'informatique, le SPeL et la Caisse AVS.
Budget de la masse salariale Ville pour 2012	Une deuxième vague d'améliorations selon les souhaits des utilisateurs a été mise en service: mutations collectives possibles, prise en compte : date de sortie dans l'année avec calcul au prorata, progression des salaires des apprentis, du supplément d'inconvénient de fonction pour les pompiers, création des enveloppes d'augmentations par service (imputation).
Gestion et suivi des demandes d'amélioration	Nouvelle gestion des améliorations fonctionnelles PeopleSoft grâce à la création d'un site SharePoint facilitant le processus de suivi, de mise à jour et de communication entre le SPeL et le SOI.
Support et documentation fonctionnelle	Mise à jour de toutes les documentations concernant chaque module de PeopleSoft suite au passage à la version 9.1.

Maintenance technique

Une mise à jour mineure de l'application PeopleSoft a été réalisée afin de suivre l'évolution de cet ERP. Pour poursuivre le plan d'actions découlant de l'audit PeopleSoft 2009, plusieurs sites collaboratifs ont été mis en place pour améliorer le suivi et la coordination des maintenances techniques.

Thèmes	Délivrables
Suivi des incidents techniques	Mise en place d'un processus de saisie et de suivi d'incident lors des tests de maintenance.

PeopleSoft – Communication et accompagnement au changement : 0.4 ept à durée limitée

Un effort très important a été consacré à la communication et à la formation.

Thèmes	Délivrables
Intranet Ville	Révision de toutes les pages dédiées à PeopleSoft avec mises à jour des documentations de support et de formation.
Cours et présentations	Nombreuses formations aux utilisateurs/trices métiers pour se perfectionner, améliorer la qualité des saisies et faciliter la gestion du changement. Pour accompagner l'arrivée de la nouvelle gestion des postes : <ul style="list-style-type: none">• 84 « gestionnaires de postes » ont été formés dans les services ;• 108 heures de formation ont été dispensées;• un guide méthodique couvrant les principes de gouvernance de la gestion des postes à la Ville de Lausanne a été créé.

Section Absence: suite à la demande de la Commission de gestion, la poursuite des contrôles visant une amélioration du délai de saisie entre la survenance de l'absence et son enregistrement reste une préoccupation de cette section. Les autres activités majeures ont été les suivantes

Thèmes	Délivrables
Calcul de la réduction des vacances	Prise en compte du changement de taux d'activité dans l'année.
Droit au traitement	Revue du calcul des unités d'absence afin de tenir compte de l'horaire de référence.
Nouveauté utilisateur	Affichage modulable en heures ou en jours selon choix de l'utilisateur : amélioration de la consultation et du suivi des absences.
Maintenance	Réécriture partielle du module, suivi et corrections diverses. Revue des paramètres 'catégories absences' et 'calendriers'.
Extraction de données d'absence	Mise à disposition d'une requête à la carte pour les besoins du nouveau projet sur l'absentéisme.

PROJET ÉQUITAS – RAPPORT ANNUEL 2011

HISTORIQUE

Suite au préavis N° 2008/38 du 26 septembre 2008 (« *Nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux – Projet « Equitas »* »), le Conseil communal a décidé, le 24 mars 2009, d'approuver la mise en œuvre du projet « Equitas, Nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux » et d'allouer les ressources humaines et financières nécessaires.

L'amendement 1c de ce préavis stipule que la Municipalité devra informer le Conseil communal du déroulement des travaux relatifs au projet Equitas par un compte rendu annexé au rapport de gestion municipal. Nous informons donc le Conseil communal comme suit.

STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DU PROJET

Présentation

Le pilotage stratégique du projet est assuré par un Comité de pilotage (CoPil) constitué des trois membres de la délégation municipale aux affaires du personnel (DMAP), du chef du SPeL, de la responsable de l'unité pilotage et projets et cheffe de projet a.i.

Suite aux modifications liées à la nouvelle législature, la composition du Comité de pilotage pour le projet Equitas s'est trouvée modifiée avec le changement de

deux membres, MM. Grégoire Junod et Oscar Tosato ayant succédé à MM. Jean-Christophe Bourquin et Marc Vuilleumier.

Les aspects stratégiques sont analysés dans le cadre d'un Comité de conduite (ComCo) composé de trois chefs de service (architecture, comptabilité et finances des SIL et le président de l'ACS - Association des chefs de service), du chef du SPeL et de la responsable de l'unité pilotage et projets et cheffe de projet a.i.

Afin de garantir une plateforme d'échange et de consultation des partenaires sociaux, un groupe fonctionne sous l'appellation de Groupe d'interaction avec les partenaires sociaux (GIPS). Il comprend, outre les membres du Comité de pilotage du projet, les instances suivantes :

- Union du personnel des Services industriels (UPSI) ;
- Union des employés de l'administration communale de Lausanne (UEACL) ;
- Association des fonctionnaires de la Police de Lausanne (AFPL) ;
- Syndicat des services publics (SSP) ;
- Syndicat solidaires unitaires démocratiques (SUD) ;
- Association des cadres de l'administration lausannoise (ACAL)¹.

¹ Cette nouvelle association a vu le jour fin 2010. En avril 2011, l'ACAL a été reconnue officiellement par la Municipalité comme sixième instance du GIPS.

Les travaux internes (organisation et suivi du projet, réalisation des analyses et élaboration de proposition d'outils et systèmes) sont effectués par l'équipe de projet, qui s'adjoint la collaboration d'experts internes selon les sujets, notamment sous la forme de groupes de travail dédiés à la notation des fonctions et à l'élaboration des divers outils de gestion salariale.

La société GFO Unternehmensberatung a été sélectionnée afin d'accompagner la Municipalité et l'équipe de projet en qualité de consultant pendant toute la durée du projet.

Séances tenues en 2011

Afin de garantir une information permanente des instances de pilotage et conduite, les séances suivantes ont été tenues en 2011 :

- trois séances avec le Comité de pilotage ;
- trois séances avec le Comité de conduite ;
- deux séances avec les partenaires sociaux.

En raison de la réorganisation de la Municipalité, le président du Comité de pilotage a demandé, lors de la séance du 24 juin, la suspension des séances de la structure de fonctionnement jusqu'à nouvel ordre.

En décembre 2011, une séance spéciale d'information sur le projet a été réalisée pour les nouveaux membres du Comité de pilotage et pour la directrice des finances.

COMMUNICATION

La stratégie de communication proactive établie en collaboration avec le DevCom a été poursuivie en 2011 et a donné lieu aux actions suivantes :

- **Articles Ville en Ligne**
Explication détaillée d'un aspect du projet ou d'un concept salarial dans chaque numéro du journal interne (la Ville en Ligne) à parution trimestrielle (deux articles dédiés à Equitas sont parus en 2011).
- 32 séances d'information dans les services
- Une première série de séances d'information annuelles, lancées fin 2009, ont été finalisées durant le premier trimestre 2010. Ces séances ont surtout touché l'encadrement.
- La seconde tournée annuelle menée pendant le premier trimestre 2011 est marquée par une participation beaucoup plus large. Les 32 séances d'information tenues par l'équipe de projet ont ainsi permis de toucher tous les services et près de 2'500 personnes. L'organisation, la préparation et la tenue de ces séances impliquent une mobilisation de ressources d'environ 40 jours/homme annuellement.
- Le corps de police a filmé la présentation afin de la mettre à disposition des absents sur son intranet.
- *Une séance d'information au directeur de la CPCL*
- *Une séance d'information aux nouveaux membres de la DMAP*
- *Pages Intranet*
La maintenance de l'espace Intranet dédié au projet et incluant les actualités du projet, ainsi que l'archivage des documents y relatifs et ayant un caractère d'intérêt général, a aussi été poursuivie. La fréquentation des pages Intranet s'avère très satisfaisante.

AVANCEMENT DU PROJET

Composition de l'équipe de projet

Par décision du 24 mars 2009, le Conseil communal a accepté la création d'une équipe de projet par l'allocation de cinq ept. L'équipe, subordonnée hiérarchiquement à la responsable de l'unité pilotage et projets, a été constituée comme suit dès septembre 2009 :

- une cheffe projet (1 ept) ;
- trois chargé-e-s de recherche (2,5 ept) ;
- deux secrétaires (1,5 ept).

Plusieurs changements ont modifié la composition de l'équipe. L'absence de deux chargées de recherche pour cause de congé maternité jusqu'au 1^{er} septembre a été palliée par le recrutement de deux nouveaux collaborateurs : une chargée d'études engagée au 1^{er} octobre 2010 et un chargé d'études recruté au 1^{er} mars 2011. La démission de la cheffe de projet au 31 mars 2011 a donné lieu au recrutement d'une nouvelle cheffe de projet le 1^{er} avril, laquelle a toutefois quitté ses fonctions au cours de sa période d'essai.

Depuis juin, la direction du projet est assurée ad interim par la responsable de l'unité pilotage et projets du SPeL. En juillet, le chef de projet adjoint a également quitté le projet. Il a été remplacé le 1^{er} novembre. En août, la secrétaire du projet est partie en congé maternité. En septembre, seule une des deux personnes en congé maternité a réintégré le projet. Compte tenu de ces différents événements, l'engagement des deux chargés d'études remplaçants a été reconduit pour la suite du projet.

Ces changements ont nécessité la mise en place de cinq campagnes de recrutement et de plans de formation lors de chaque nouvelle arrivée. Après une analyse de la situation pendant le troisième semestre, la responsable de l'unité pilotage et projets a mis en place une nouvelle répartition des responsabilités et une nouvelle organisation des postes au sein du projet Equitas.

Malgré ces événements, le planning du volet « Notations des fonctions » n'a subi aucun retard et les engagements pris auprès des services – quant à la disponibilité de leurs collaborateurs/trices – ont pu être tenus. Le ralentissement du planning du GT Rémunération a lui été bien réel. Depuis lors, les travaux concernant ce thème ont repris.

Analyse des fonctions

Une des phases principales du projet consiste en l'évaluation analytique des fonctions. Cette analyse, effectuée en utilisant la méthode élaborée par GFO, avait pour but la cotation de fonctions représentatives et l'établissement de repères qui permettront la collocation de tous les postes de la Ville.

La troisième séquence de notation s'est déroulée durant le premier semestre 2011. Achevée en juin, elle marque la fin de la phase de notation des fonctions qui, dans son ensemble, a permis :

- l'analyse et la réalisation de 151 interviews de titulaires ;
- la réalisation de 144 cotations pour, 118 fonctions IA-RPAC différentes.

Pour les trois séquences, les fonctions notées ont été choisies selon des critères stricts de représentativité. Ainsi, toutes les Directions ont été représentées et quasiment tous les services. On notera que pour la dernière

séquence menée en 2011, les partenaires sociaux ont pu désigner une à deux fonctions par groupe qu'ils souhaitaient voir analysées.

Les 118 fonctions différentes analysées lors des trois séquences concernent 76% des collaborateurs/trices de la Ville. Ainsi, plus des trois-quarts des employé-e-s sont colloqué-e-s dans une fonction qui a été évaluée et notée dans la phase de notation des fonctions.

Pour l'ensemble du processus de notation, les séances tenues ont mobilisé des ressources, tant au niveau de l'équipe Equitas que dans le reste de la Ville (notateurs et titulaires interviewés), pour un total estimé à plus de 1'000 j/h.

Le 3 octobre, une séance spéciale dite de « Clôture des notations » s'est tenue en présence du syndic. Les travaux des groupes de notation et les résultats ont été présentés à l'ensemble des notateurs/trices. Ces dernière-s ont été chaleureusement remercié-e-s pour leur participation active.

Les trois groupes de notation ont été dissous après cette séance.

Pondération des critères de notation

La méthode d'évaluation des fonctions est fournie par le consultant GFO. Dans le cadre de leur méthode, les consultants fournissent une pondération modèle qui est

celle qui a été appliquée dans les trois séquences de notation. Cette pondération est le résultat de leur extrapolation partant d'une base de données significative sur les emplois en Suisse.

La pondération des critères d'analyse des fonctions représente un des principes de base de la méthode GFO. Son changement affecte directement les résultats de la notation et la collocation future des fonctions. Vu l'importance de cet aspect, les partenaires sociaux participant au projet ont été invités à se prononcer à ce sujet et ont fait des propositions de modification de la pondération type proposée par le consultant.

En avril, les différentes variantes de pondération et leurs effets, émanant des cinq partenaires sociaux reconnus à cette époque-là, ont été soumises à la Municipalité pour décision concernant la pondération finale. Les demandes de modification du modèle de pondération proposé par le consultant – appelé dans le tableau ci-dessous « modèle GFO » – apparaissent en gras. Le tableau inclut, en plus des variantes proposées par les cinq partenaires sociaux, une variante alternative proposée par l'équipe Equitas, ainsi que les variantes proposées par l'ACS et l'ACAL. A noter que l'ACAL n'était pas encore reconnue par la Municipalité au moment où les différentes variantes de pondération ont été soumises à la Municipalité. De ce fait, la proposition de l'ACAL n'a pas été prise en considération.

		SUD* / SSP*	UPSI*/ UEACL*	AFPL* / ACS	Equitas	ACAL
Critère	Compétence professionnelle	28	28	28	30	28
	Compétence personnelle	20	20	20	20	20
	Compétence sociale	20	20	20	20	20
	Compétence de conduite (à diriger et aide à la décision)	16	18	20	20	23
	Sollicitations et conditions de travail	16	14	12	10	9

Modèle GFO adopté par l'Etat de Vaud, la Ville de Zurich, les cantons de Lucerne et de Bâle-Ville, les CFF et la Poste

* partenaire social reconnu à cette date par la Municipalité et membre du GIPS

Finalement, c'est la variante de pondération dite « modèle GFO », en gris dans le tableau ci-dessus, qui a été retenue par la Municipalité, avec une demande d'entrée en matière sur la question des indemnités.

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE GRILLE DES FONCTIONS – VERSION 1

Les 144 cotations obtenues dans le cadre des trois séquences de notation ont permis d'alimenter la construction d'une première variante de grille des fonctions. L'axe horizontal de la grille, qui correspond à la valorisation du travail par la méthode GFO, est découpé en quinze niveaux d'exigences et de sollicitations, qui préfigurent les classes salariales de demain. L'axe « métiers » (vertical) se découpe, lui, en six branches d'activités et 24 domaines professionnels. Chaque domaine comporte entre quatre et cinq chaînes de fonctions qui s'étendent en principe sur trois niveaux.

Extrait de la grille :

			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15			
2 Pédagogie, prestations sociales et de santé	Education	Support	200																	
		Travaux professionnels - Généraliste	201																	
		Travaux professionnels - Spécialiste	202																	
		Conduite	203																	
	Prévention, santé et soins	Travaux professionnels - Généraliste	210																	
		Travaux professionnels - Spécialiste I	211																	
		Travaux professionnels - Spécialiste II	212																	
		Conduite	213																	
	Prestations sociales	Travaux professionnels - Généraliste I	220																	
		Travaux professionnels - Généraliste II	221																	
		Travaux professionnels - Spécialiste	222																	
		Conduite	223																	
	3 Nature et gestion du patrimoine	Nature	Support	300																
			Travaux professionnels - Généraliste	301																
			Travaux professionnels - Spécialiste	302																
			Conduite	303																
Culture		Support	310																	
		Travaux professionnels - Généraliste	311																	
		Travaux professionnels - Spécialiste I	312																	
		Travaux professionnels - Spécialiste II	313																	
		Conduite	314																	
Bibliothèques et Archives		Support	320																	
		Travaux professionnels - Généraliste	321																	
		Travaux professionnels - Spécialiste	322																	
		Conduite	323																	
Cultes / pompes funèbres		Support	330																	
		Travaux professionnels - Généraliste	331																	
		Travaux professionnels - Spécialiste	332																	
	Conduite	333																		

L'ensemble de la grille des fonctions version 1 a été remise par GFO au chef du Service du personnel le 21 septembre, ainsi que les 299 nouveaux descriptifs de fonctions. Depuis lors, l'équipe du projet Equitas, en collaboration avec GFO, y a apporté des corrections et des ajustements.

CONSTITUTION D'UN GROUPE DE SUIVI

Pour garantir l'aspect participatif du projet, une large partie de la cotation des fonctions a été réalisée par des groupes de notation constitués chacun d'une dizaine collaborateurs/trices volontaires.

Au terme de la phase de notation, l'équipe projet a souhaité poursuivre la collaboration avec un petit groupe de dix notateurs/notatrices volontaires, qui ont participé aux

trois séquences de notation. En septembre, un groupe de suivi a ainsi été mis sur pied, lequel aura pour tâche essentielle d'accompagner l'équipe projet dans les différentes étapes de la finalisation de la grille des fonctions, en effectuant notamment une notation pour une fonction/ un poste dont la collocation se révélerait problématique. Une séance de ce groupe a été tenue en 2011.

La composition de ce groupe de suivi a été effectuée par l'équipe projet avec pour objectif de respecter les critères prioritaires qui ont prévalu dans la constitution des groupes de notation, à savoir :

- une représentativité H/F
- une diversification des métiers
- une diversification des directions
- une diversification des positions professionnelles

Au final, le groupe de suivi se compose comme suit :

Directions: 2 TRX, 1 FIPAV, 2 SIL, 2 SPS, 2 EJCS, 0 AG, 1 CL

Sexe: 4 femmes, 6 hommes

GN: 4 G1, 4 G2, 2 G3

Fonctions: 3 RRH, 4 cadres, 3 non-cadres

La constitution de ce groupe de travail doit permettre d'assurer une continuité dans la dynamique participative du projet, avec l'avantage de mettre à profit les précieuses compétences acquises par ces personnes en matière d'évaluation analytique des fonctions. Il est prévu de tenir entre quatre et six séances par année.

SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION

Cette année, l'accent a été mis sur l'évaluation des fonctions. Travaux effectués sur l'axe « rémunération » :

- **GT « Echelle salariale et marché externe »** : modélisation et simulation de différentes variantes d'échelle salariale : dans le cadre de ce groupe de travail traitant notamment du benchmarking, des fonctions ont été sélectionnées afin d'évaluer le positionnement du salaire de leurs titulaires, en comparaison du marché d'autres organisations publiques et du marché privé. Ce type d'étude doit permettre d'alimenter les prémisses de définition des variantes de la future échelle salariale. Compte tenu des modifications intervenues dans l'équipe de projet, les travaux relatifs à cette problématique ont repris à plein temps dès le mois de novembre.
- **GT « Pilotage salaire individuel »** : définition de nouveaux principes d'évolution du salaire individuel selon la demande de la Municipalité de viser une progression salariale combinant l'ancienneté et la qualité de la prestation. Dans l'optique de construire un système de rémunération qui récompense la qualité de la prestation, la DMAP a recommandé et décidé en décembre 2010 de réfléchir à la refonte du système de l'entretien de collaboration.

Les axes de travail retenus pour ce sous-projet et validés par la DMAP étaient les suivants :

- introduction d'une évaluation à 5 niveaux ;
- système d'évaluation mixte (DP objectifs annuels) ;
- réflexion à mener sur des critères renouvelés ;
- influence automatique sur la rémunération (pilotage du salaire individuel) ;
- pilotage centralisé de la performance (selon modèle courbe de Gauss) ;
- versement des augmentations à une date différée de l'indexation.

Un membre de l'équipe projet s'est consacré à ce sous-projet de janvier à avril. Différents outils ont été évalués sous l'angle de leurs avantages et inconvénients en regard du contexte Ville de Lausanne, notamment le « Personal Performance Manager » (PPM), l'outil d'évaluation proposé par GFO. Le principal atout de cet outil est qu'il se base sur les profils de compétence issus de l'analyse des fonctions et utilisés pour la collocation future de celles-ci. Pour diverses raisons, ce groupe de travail a été suspendu

et cette thématique ne sera approfondie que sur décision ad hoc du COPIL.

- **GT « Indemnités et autres revenus »** : état des lieux de la situation actuelle ; inventaire des différentes indemnités et suppléments existants avec évaluation des coûts ; catégorisation. A l'instar du groupe de travail concernant l'échelle salariale et le marché externe, les travaux y relatifs ont repris dès septembre 2011. Un inventaire exhaustif des indemnités salariales et autres suppléments ou compensations est en cours d'élaboration, ce notamment afin de mettre sur pied une catégorisation transparente de ceux-ci et d'évaluer leur adéquation avec les caractéristiques du nouveau système.

Ces groupes de travail sont constitués des membres de l'équipe projet, des consultants de GFO ainsi que d'experts internes de la Ville.

ETUDES MÉTIERS ET TRAITEMENT DE DOSSIERS

Pour l'élaboration de la future grille des fonctions, il est nécessaire, en plus des repères fournis pas la phase de cotation des fonctions, d'analyser et/ou d'influer sur les métiers de la Commune. Ces études sont principalement réalisées sur demande des services, en fonction des ressources disponibles.

Durant l'année écoulée, les dossiers et études suivants ont été réalisés, poursuivis ou commencés :

- **2010 « Métiers administratifs »** : analyse des différents métiers administratifs afin de mieux comprendre leurs exigences et leur contenu. Dans ce contexte, une sous-étude « Secrétariat des directions » a été conduite afin d'analyser les métiers du personnel administratif avec des tâches et compétences particulières. Celle-ci a permis la création d'une fonction spécifique pour les assistants-es des membres de la Municipalité.
- Un autre résultat tangible a été l'harmonisation des filières technique et administrative pour les fonctions d'assistant-e. Ainsi, il existe désormais les fonctions d'assistant-e administratif/ve A et B ainsi que celles d'assistant-e technique A et B, qui recouvrent des exigences différentes. Ces créations permettront de positionner de manière plus juste les employé-e-s concernés dans ces fonctions.
- Enfin, à la suite d'une évaluation et de changements dans le service DEVCOM, les différentes fonctions de téléphonistes ont pu être désactivées.
- De manière plus générale, une série d'interviews avec des RRH a été menée à propos des métiers administratifs. Un rapport intermédiaire a été mis en consultation.
- **2010 « Huissiers »** : les fonctions des huissiers de la Municipalité (trois personnes) ont fait l'objet d'une étude (analyse des tâches, historique, formations et éléments de rétribution). Sur cette base et en coopération avec le Secrétariat municipal, une nouvelle collocation et une révision du système de rémunération ont été proposées, notamment en termes d'heures de travail et d'indemnités servies.
- **2011 « Musée »** : suite à des évolutions du domaine muséal au niveau européen et suisse, une étude métier sur les professions muséales a été initiée. Il s'agit

notamment d'évaluer la compatibilité et les profits que la Ville de Lausanne et le Service de la culture pourraient retirer de la démarche de l'ICOM (Conseil international des musées) suisse qui a produit un référentiel suisse des professions muséales.

- 2011 « dessinateur » : une étude métier a été initiée concernant les dessinateurs/trices. Ce métier fait l'objet d'un contexte particulier puisque les dessinateurs/trices sont très demandés sur le marché.

Concierges scolaires

2010 « Métiers de la conciergerie » : analyse des métiers de conciergerie dans les diverses directions de la Ville sur la base d'une méthode utilisant les critères GFO de notation, comparatif des responsabilités, création de plusieurs niveaux et repositionnement des titulaires, information aux personnes concernées et relocalisation.

Nouveau statut des pompiers

2010 « Sapeurs pompiers en formation » : analyse des pratiques sur les dernières années et proposition d'un traitement unifié.

Revendication des évaluateurs RI du Service social Lausanne (SSL)

Le SPeL a été saisi par une pétition des évaluateurs/trices RI quant à leurs conditions de travail. En collaboration avec le SSL, le SPeL a cherché à mieux comprendre les revendications des évaluateurs/trices (alors même que cette fonction avait été revalorisée en 2009) et à trouver des voies de résolution du conflit.

Barème pour les infirmier-ères scolaires et en soins communautaires

Le Service de santé des écoles emploie une vingtaine d'infirmiers/ères scolaires et en soins communautaires avec des statuts différents. Il a été constaté que la situation pouvait être améliorée. Avec les nombreux changements qu'a connus le métier d'infirmier/ère, notamment au niveau de la formation de base, il a semblé utile de développer des outils pour faciliter la gestion RH du service, dont notamment un barème pour la fixation du salaire initial afin d'harmoniser la manière dont les années d'expérience sont comptabilisées.

AUTRES RÉALISATIONS

Durant l'année écoulée, un effort particulier a été mis sur l'organisation des documents du projet et sur le partage des connaissances au sein de l'équipe.

« Gestion documentaire du projet » : avec l'aide de l'archiviste adjointe et l'investissement des membres de l'équipe, l'organisation du classement ainsi que des règles de nommage des fichiers ont été mises en place. Un nouveau répertoire Equitas a vu le jour, ainsi qu'un plan de classement.

« Espace collaboratif Equitas » : un site SharePoint Equitas a vu le jour en juin, permettant de partager les informations et l'état d'avancement des travaux au sein de l'équipe de projet.

SUIVI FINANCIER

Le Conseil communal a approuvé le 24 mars 2009 un crédit d'investissement de 1'700'000 francs devant couvrir les frais pour la durée initialement prévue du projet (cinq ans).

En 2011, le montant global des dépenses est de 339'150 francs. Il a couvert les honoraires des consultants, la formation et les frais des trois groupes de notation (environ 40 personnes).

A la fin de l'année, le solde de ce crédit se monte à 699'900 francs, soit environ 41% du crédit accordé. A ce stade, aucun dépassement n'est constaté.

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET DE LA COMMUNICATION (DEVCOM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le DevCom est chargé de définir, valoriser et communiquer une stratégie de développement coordonnée de la Ville qui intègre les problématiques se rapportant directement au développement : économie, habitants, infrastructures et finances en particulier. Service transversal, le DevCom gère les relations entre la Ville et de nombreux partenaires – notamment économiques et institutionnels. Il est organisé selon les quatre pôles principaux suivants :

- pôle Economie ;
- pôle Développement de la Ville ;
- pôle Projets ;
- pôle Communication.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Total service	31.20	nd	31.20	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	0.00

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total service	34	29.40	35	30.40

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Total service	2		2	

Mouvements du personnel

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011 fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	1	1

Motifs des fins d'emplois

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	1

ACTIVITÉS ET FAITS MARQUANTS DANS LES QUATRE PÔLES D'ACTIVITÉ DU DEVCOM

PÔLE ECONOMIE

- Encadrement de l'exécution du recensement fédéral des bâtiments et logements 2011 et élaboration d'une méthode d'extrapolation ainsi que mise en œuvre de la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres, visant à mettre en lien le recensement des bâtiments et logements et le registre des habitants ;
- suivi des dossiers économiques d'intérêt communal : notamment, notation par Standard & Poor's, promotion du biopôle de Vennes, appui à la Fondation City Management, au groupe de promotion logement et à la Commission immobilière ;
- suivi des grands projets de la Ville sous l'angle économique, principalement Métamorphose, Axes forts de transports publics urbains (AFTPU), et Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM) ;
- aide à la création et à l'implantation d'entreprises sur le territoire communal en lien avec la promotion économique régionale ;
- appui aux instances régionales et cantonales de promotion économique (Lausanne Région), SELT (Vaud), DEV (Vaud), Fondation Microcrédit solidaire ;
- contribution à l'accueil de délégations étrangères en visite à Lausanne.

Le secteur touristique résiste plutôt bien aux difficultés économiques et plus d'un million de nuitées ont été enregistrées à Lausanne et sa région, à un niveau stable par rapport à 2010. Pour la seconde fois, la Ville, en étroite collaboration avec Lausanne Tourisme, a reçu des organisateurs de congrès au cours d'une réception organisée à l'Hôtel de Ville.

Les demandes de soutien financier pour des congrès, séminaires et autres, introduites auprès du DevCom, ont été nombreuses. Toutefois, le budget à disposition reste le même, et il s'agit de répondre au mieux à ces demandes afin que les manifestations se déroulent dans les meilleures conditions possibles et donnent l'envie de revenir à Lausanne. Il est donc nécessaire de définir des priorités claires et sélectives dans le soutien aux congrès et manifestations. Le Canton, par le biais de la Loi sur l'appui au développement économique (LADE), apporte,

dans la majeure partie des cas, un soutien identique à celui de la Ville, ce qui est apprécié.

S'agissant de la taxe de séjour, la Lausanne Transport Card mise en place en 2008 continue à séduire les visiteurs de passage (touristes, congressistes). C'est environ un million de francs qui est versé annuellement par le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) à Mobilis (soit un franc par nuitée). Les demandes de soutien financier présentées au FERL ont également été nombreuses et ont permis de soutenir plusieurs manifestations et réalisations utiles aux hôtes de Lausanne et de sa région.

Les relations que le DevCom entretient avec le Comité International Olympique restent étroites et suivies. Outre la collaboration régulière afin d'assurer les meilleures conditions possibles au CIO, les échanges entre la Ville et le mouvement olympique se développent en particulier dans le cadre de la mise en œuvre de l'Union mondiale des villes olympiques (UMVO).

PÔLE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

- Suivi et mise en œuvre de la politique de développement durable de la Ville : gestion du fonds pour le développement durable ; coordination des actions en la matière, suivi de la concrétisation de l'Agenda 21 lausannois et des interventions y relatives au Conseil communal ; étude des indicateurs en la matière ; réflexion autour des suites à donner à l'Agenda 21 ; réflexion sur la stratégie de communication de la Ville en matière de développement durable ; préparation d'un nouveau préavis sur le développement durable (synthèse et orientations pour les prochaines années), soumis à la Municipalité début 2012.
- Coordination des aspects développement durable liés à la manifestation de la World Gymnaestrada 2011, en étroite collaboration avec les organisateurs de la manifestation. En outre, la tenue de Gymnaestrada a été l'occasion de mettre en œuvre une campagne de communication et de sensibilisation au développement durable à l'attention des participants, des spectateurs et du public lausannois. Cette action démontre que Lausanne, dans son rôle de Capitale olympique, se préoccupe aussi de développement durable et parvient à concilier ces deux axes de sa promotion.
- Suivi du dossier PALM : participation aux séances politiques (comité de pilotage) et techniques du projet, défense des intérêts lausannois dans ce dossier. Début de la mise en œuvre du Schéma directeur centre, en coordination entre Lausanne et Epalinges et en lien avec les quatre autres Schémas directeurs composant l'agglomération Lausanne-Morges.
- Suivi de la politique cantonale et fédérale des agglomérations, avec participation à des séances et groupes de travail spécialisés.
- Suivi du dossier AFTPU dans le cadre du projet d'agglomération : défense de la position lausannoise en faveur de la réalisation du projet de métro m3 entre la Gare et la Blécherette.
- Suivi du dossier « Transports publics » pour le compte de la Ville : relations avec les compagnies de transports (tl, LEB, CFF, CGN), préparation des réponses aux interventions du Conseil communal, relations entre usagers et compagnies de transports.

- Suivi du dossier « Politique régionale » pour le compte de la Ville, secrétariat de la commission permanente de politique régionale du Conseil communal.
- Plan de mobilité d'entreprise de la Ville : subventionnement des abonnements de transports publics pour les collaborateurs, développement de l'usage de la flotte en autopartage (Mobility), poursuite de la mise en œuvre du volet stationnement, communication des mesures, encouragement à l'usage de la mobilité douce notamment par l'action « ça marche pour ma commune ».
- Suivi du mandat statistique au SCRIS, secrétariat du groupe de coordination statistique.
- Suivi des dossiers statistiques courants.
- Participations au groupe décisionnel du Cercle d'indicateurs.
- Relations extérieures : accueil de délégations étrangères, notamment en provenance de Chine ; accueil à Lausanne de lycéens tchèques (Brno) ; développement des relations avec le monde académique (UNIL, EPFL, IMD, Ecole hôtelière, Fondation Jean Monnet pour l'Europe [FJME] et gestion de ressources financières y affectées (FJME, Centre de traduction littéraire de l'UNIL, Prix de Lausanne).
- Solidarité internationale : gestion des projets (partenariat avec la FEDEVACO) et des ressources financières ; suivi d'un projet-pilote à Nouakchott (Mauritanie) dans le domaine de l'eau mené par **eauservice** (solidarité'eau) ; partenariat avec l'Agence de la démocratie locale à Osijek (Croatie).
- Organisation des activités de l'Association des villes romandes (deux colloques annuels) et du groupe des villes de l'UCV, présidé par le syndic de Lausanne.

PÔLE PROJETS

- Gestion, animation et développement de l'UMVO – Union mondiale des villes olympiques : organisation du premier séminaire de l'UMVO, au printemps à Lausanne, et du quatrième sommet des villes olympiques à Rio de Janeiro, en novembre, en collaboration avec la Ville de Rio et le Comité d'organisation des Jeux olympiques de 2016. Recherche de nouveaux membres, promotion de l'association à Londres (SportAccord Convention 2011), poursuite du projet d'une Maison de l'UMVO lors des JO de Londres en 2012.
- Participation aux activités de Délice – réseau international des villes gourmandes : participation active de la Ville aux rencontres Delice. Accueil d'une réunion consacrée aux questions de formation dans les métiers de l'accueil et de la restauration, en collaboration avec les milieux de la formation professionnelle de la région.
- Organisation de la Fête du goût dans le cadre de la Semaine du goût en septembre, développement de contacts au niveau local dans le domaine de la gastronomie et du terroir et, sur le plan international, avec la Ville de Lyon. Présentation de la candidature de Lausanne, désignée Ville du goût suisse pour 2012.
- Organisation d'une visite à Qingdao (Chine) et concrétisation de l'adhésion de cette ville à l'UMVO, avec participation à un séminaire sur les sports nautiques organisé par Qingdao à l'occasion de la semaine de la voile en août).

- Développement de la conception communale de marketing urbain.
- AIMF – Association internationale des villes francophones :
 - présidence et animation des travaux de la Commission « Villes et développement durable » ; organisation de la réunion de la Commission à Lausanne (définition du programme 2011) avec la participation de l'EPFL, de l'Université, du Service d'urbanisme et de partenaires spécialisés ;
 - organisation d'un atelier d'une semaine sur la question du diagnostic de quartiers, en partenariat avec un expert de l'EPFL et le Service d'urbanisme, à Ouagadougou à fin novembre.
- Hautes écoles lausannoises : prise de contacts en vue de développer les collaborations avec les Hautes écoles lausannoises : UNIL, EPFL, IDHEAP, EHL, ECAL, IMD ; développement de projets de communication et de valorisation des Hautes écoles et de la Ville comme centre de formation et de recherche ; définition de quelques projets concrets de collaboration : documentation de présentation, accueil de délégations, accueil des étudiants et des professeurs notamment.
- Relations avec la République Populaire de Chine : organisation et suivi de visites de villes et régions chinoises, rencontres avec les autorités locales ainsi que diverses organisations de la région (Hautes écoles, Beaulieu), échanges d'informations concernant les politiques de la ville et ses réseaux internationaux (IFGRA et UMVO).

PÔLE COMMUNICATION

info presse

En relation étroite avec les journalistes locaux, info presse a poursuivi sa mission de faire connaître et promouvoir les décisions et positions de la Municipalité. Avec de nombreux communiqués de presse, le développement des actualités municipales et la diversification de ses formes de communication, l'activité de l'unité est restée dans la tendance de l'année précédente. Plusieurs points de presse et conférences de presse ont été organisés sur les sujets intéressant particulièrement les médias.

Métamorphose

L'année a été marquée par l'avancement du projet Métamorphose, le programme-phare de cette législature, en particulier avec le concours de projets et d'idées du stade de football aux Prés-de-Vidy, la réalisation des documents directeurs pour l'aménagement des Plaines-du-Loup, ainsi que des actions participatives autour de la question de l'écoquartier. Ces actions ont donné lieu à un accompagnement important de la part des collaborateurs en charge de la communication.

Les projets culturels

2011 a été marquée par plusieurs projets et faits marquants dans l'actualité culturelle lausannoise. Parmi les grands projets, on notera la poursuite de l'étude du projet de pôle muséal sur le site de la Halle CFF de la gare de Lausanne. Les activités culturelles des principales institutions lausannoises ont aussi demandé un travail d'accompagnement sur le plan de la communication.

Site internet

Info presse a intensifié sa collaboration avec info web, notamment pour la refonte de rubriques sur le site **www.lausanne.ch** et la mise en ligne des communiqués et dossiers de presse, ainsi que la création d'accroches et le soutien aux services pour la création de pages ad hoc. L'espace dédié aux décisions municipales a été étendu et développé. Il joue désormais un rôle de plaque tournante pour la mise à disposition des actualités de la Ville aux intéressés, sur le site internet ou sur les applications mobiles développées en parallèle.

Communication interne

Dans le domaine de la communication interne, infopresse, infoweb et sept collaborateurs délégués des directions ont poursuivi la publication du journal interne sur intranet *La Ville en ligne*.

info presse a également édité, en collaboration avec le Service de la culture, deux publications culturelles à l'intention des Lausannois et des hôtes de passage : *Les Musées lausannois*, et la brochure *infos expos*.

info cité

Accompagnement dans les démarches administratives, conseils, informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise, les équipes d'info cité et du central téléphonique ont été à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de privilégier les contacts directs entre la population et l'administration.

Les activités d'accueil à info cité Palud et Chauderon ainsi que l'accueil téléphonique jouent leur rôle d'orientation et d'information des usagers, avec une fréquentation stable par rapport aux années précédentes.

De nombreux rendez-vous marquent la vie sociale, culturelle et sportive de Lausanne. Expositions, salons, spectacles, concerts, festivals, événements sportifs, débats, balades... L'agenda des manifestations www.lausanne.ch/agenda a présenté aux internautes, tout au long de l'année, un large éventail de possibilités de sorties.

Quatre séances d'accueil des nouveaux habitants ont été organisées durant l'année, avec 150 à 180 personnes accueillies à chaque soirée. Des balades à pied, à vélo et en bus ont été proposées aux nouveaux habitants pour découvrir la ville. Plusieurs publications ont été rééditées, et notamment la brochure *Allons-y*, et le *Petit calendrier des fêtes 2011*.

info web

Internet

Le site officiel de la Ville constitue l'un des moyens de communication directs et essentiels des autorités auprès des citoyens. En 2011, les collaborateurs de l'unité ont reçu et finalisé au quotidien de nombreuses pages en provenance des services, où une centaine de contributeurs, formés à l'interne, les conçoivent directement.

L'interface graphique du portail a continué à évoluer afin d'améliorer l'ergonomie générale du site et de garantir un affichage optimal sur les écrans contemporains à définition élevée. Plus léger et élégant, le site a également gagné en accessibilité sur les supports mobiles de type iPhone. S'agissant de la mise en valeur du contenu, info web a poursuivi les refontes de rubriques en vue d'améliorer leur attractivité tout en simplifiant autant que possible l'accès à l'information.

Le travail de référencement continu a été poursuivi pour assurer que les contenus du site internet bénéficient d'une bonne visibilité dans les résultats des moteurs de recherche. En effet, on observe aujourd'hui que plus de 70% des visiteurs arrivent sur le site après avoir effectué préalablement une recherche sur Google qui, force est de constater, constitue le plus important vecteur de trafic. Grâce à une optimisation permanente du site ainsi qu'une actualisation soutenue et régulière des contenus, la fréquentation du site a vu sa progression continuer à augmenter en 2011.

Enfin, encouragée par l'essor fulgurant de l'iPhone et de l'iPad, l'unité a publié de nouvelles mises à jour de l'application «Lausanne», disponible gratuitement sur l'App Store d'Apple depuis juillet 2009. Ce service peut s'avérer un outil fort utile pour les utilisateurs qui s'intéressent à la vie lausannoise, dans la mesure où elle présente les nombreuses possibilités de divertissement en ville, l'actualité politique communale, et des informations détaillées sur les chantiers en cours. Depuis sa sortie, l'application a été téléchargée plus de 20'000 fois et les consultations quotidiennes sont en augmentation.

Intranet

L'intranet confirme sa place comme vecteur principal d'information et de communication interne, les consultations totales étant en augmentation. Outre le développement de l'offre de contenu, l'intranet a poursuivi l'accompagnement de la communication de grands projets transversaux internes tels Equitas, l'Aménagement du temps de travail, et le Plan de mobilité.

L'intranet héberge des applications développées au sein de l'unité info web. La mise à jour de l'infrastructure serveur a nécessité de reprendre un certain nombre d'entre elles afin d'en assurer le bon fonctionnement.

SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Rechercher des solutions de rationalisation du fonctionnement de l'administration communale et formuler des propositions visant à :

- faciliter l'exécution de ses missions et son fonctionnement ;
- promouvoir une politique globale des technologies de l'information dans l'administration communale par la mise en place et la gestion d'une infrastructure commune, la définition de standards, le développement de projets coordonnés, en assurant la maîtrise des technologies et des coûts ;
- fournir aux usagers internes des outils de travail et de communication efficaces, en assurant une évolution à long terme des technologies de l'information et en rentabilisant les investissements (équipements techniques et solutions logicielles) ;

- mettre à disposition des utilisateurs internes et externes des prestations en ligne offertes via la cyberadministration ;
- accompagner les services lors de la définition et la révision de leurs processus de travail en y intégrant notamment les prestations offertes via la cyberadministration ;
- soutenir les processus de décision et fournir les éléments de statistiques issus des données du système d'information communal, corrélées au besoin avec les données d'autres sources publiques ou étatiques ;
- administrer les bases de données et en assurer la mise à jour, la disponibilité ainsi que la cohérence.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Total service	73.05	nd	73.05	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	0.00

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total service	76	73.05	75	72.05

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	8	10

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	2	1

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalité	
Licenciement	
Suppression de poste	1
Total service	2

Une unité d'assistance à l'optimisation des processus administratifs a été créée sans augmentation d'effectif. Placée sous la direction du chargé des relations clientèle, ce centre de compétences propose son assistance en matière de processus de travail, de business intelligence, de conservation et de dématérialisation de documents, afin d'assurer l'accompagnement au changement induit par la rationalisation des processus et l'introduction de la cyberadministration.

Par ailleurs, la forte demande de mise en œuvre de sites collaboratifs a nécessité un réalignement des activités de la Section études & applications. Ainsi, la Section ECM (Enterprise Content Management) a été supprimée et le personnel qui en faisait partie a été repris par la Section études & applications, au sein d'un groupe dénommé Développements de la plateforme collaborative, ceci notamment en relation avec l'extension des sites Share-Point.

COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Le Comité de pilotage de l'informatique (COPILINF) s'est réuni à trois reprises en 2011. Suite à la réorganisation des directions en début de législature, la réunion d'été a été supprimée et la réunion de décembre a permis de faire un bilan de l'évolution de l'informatique communale au cours de la législature 2006-2011 et d'esquisser les axes stratégiques pour la suivante. Suite à la démission du chef de service fin novembre 2011, le Schéma directeur informatique 2011-2016 sera élaboré par son successeur.

Le SOI a organisé douze réunions de Pilotage informatique de direction (PID) avec les directeurs et les chefs de services. Ces PID permettent une bonne gouvernance informatique, une coordination des projets au sein des directions et la détection précoce des besoins informatiques. En raison de la réorganisation des directions intervenue en 2011, ces réunions ont été suspendues durant le deuxième semestre. Elles reprendront début 2012. À ces PID s'ajoutent des réunions régulières de coordination informatique entre le SOI, les SIL et la société Neo Technologies sur les projets SAP des Services industriels, et leur intégration avec le système d'information communal.

Le SOI a activement participé à des séances de coordination avec la Direction des systèmes d'information de l'Etat de Vaud, notamment dans le comité de direction du système de gestion d'enseignement (le Canton a repris la solution lausannoise développée autour de LAGAPES), et de l'appel d'offres conjoint Canton-Commune pour le remplacement de la centrale d'engagement de la police. Le SOI a également participé au « Groupe des villes » de la Conférence suisse de l'informatique, en particulier en apportant le compte-rendu d'expériences sur le thème des réseaux sociaux dans l'administration publique.

Le SOI a collaboré au groupe de travail sur les métiers de l'informatique avec le SPeL (groupe Equitas), notamment par la mise en place d'une procédure de qualification basée sur le CIGREF des métiers de l'informatique pour l'ensemble du personnel informatique de l'administration communale.

La Commission consultative d'informatique s'est réunie une fois en 2011. Elle a examiné la situation des grands projets informatiques en cours de réalisation, notamment

l'évolution de la mise en œuvre de la cyberadministration et, dans ce cadre, le mode de prise en compte de l'avis des usagers.

Le SOI a en outre participé aux travaux :

- d'e-CH (organe de normalisation de la cyberadministration en Suisse, créée à l'initiative de la Confédération);
- de la CSI (Conférence suisse sur l'informatique) et de sa section latine;
- du GRI (Groupement romand de l'informatique);
- du PAIR (Partenariat des achats informatiques romands);
- du CLUSIS (Association suisse de la sécurité informatique);
- du Groupement des utilisateurs du logiciel *Topobase*;
- du groupement des utilisateurs *CISCO*;
- du Consortium Télécoms, regroupant les grandes administrations publiques vaudoises et genevoises.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

40 ans du SOI: le service a marqué les quarante ans de son existence par une journée « portes ouvertes » au cours de laquelle l'ensemble de ses activités a été présenté à la Municipalité et aux invités choisis parmi le personnel de l'administration communale et les membres du Conseil communal en contact régulier avec le SOI.

Ouverture officielle des premières prestations de cyberadministration pour tous les usagers de la commune (my.lausanne.ch). Les premières prestations touchent le domaine des services industriels. Mentionnons l'annonce d'emménagement ou de déménagement, l'accès à l'historique de consommation et aux copies de factures.

Dans la foulée de l'ouverture des services en ligne, mise en œuvre du système d'authentification transversal basé sur un concept innovant d'auto-enregistrement puis de légitimation sectoriel. D'autres prestations pour d'autres services (assainissement, social, contrôle des habitants) sont actuellement en cours de réalisation et viendront compléter les prestations offertes par la cyberadministration communale.

Déménagement du SOI à Sévelin 46 en vue de libérer l'espace occupé à Chauderon 9, ce qui a permis au Service social, déjà présent dans le pôle administratif Chauderon-Flon, d'y installer de nouveaux collaborateurs suite aux changements de loi sur les prestations de chômage.

Démission du chef du SOI en novembre 2011.

ACTIVITÉS EN 2011

Secteur Echange

Quartier Aide à la spécification des besoins

Le chargé des relations clientèles a participé à la définition des besoins, des clauses contractuelles et des échéanciers d'une dizaine de nouveaux projets, notamment l'informatisation de l'unité santé et sécurité au travail.

Quartier Soutien des entités externes

Les clients principaux du SOI restent TRIDEL, l'Opéra de Lausanne, Néo Technologies SA, Lausanne Tourisme, l'Université Populaire de Lausanne, la CPCL et EOS Holding SA. Des tractations sont en cours avec l'Opéra de Lausanne pour étendre le périmètre des prestations

du SOI à la téléphonie sur le réseau informatique, ainsi qu'avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne pour intégrer son informatique sur le réseau communal. Le SOI ne déploie aucune activité pour recruter de nouveaux clients. Seules les institutions publiques ou parapubliques subventionnées par la Ville de Lausanne et qui sollicitent le SOI sont prédestinées à devenir clientes, en échange de compensations financières tarifées en fonction du type de prestations demandées.

La Ville de Lancy est une utilisatrice du logiciel MUSERIS pour gérer ses collections patrimoniales numérisées. MUSERIS est propriété de la Ville de Lausanne. Les collections pour la Ville de Lancy seront hébergées par le SOI pour une utilisation à distance, là-aussi contre juste rémunération.

L'infrastructure SharePoint est mise à la disposition de la CPCL pour diriger les travaux de quatre conseils et commissions, dont certains membres sont externes à l'administration, en particulier le conseil d'administration et la commission de placement.

L'amélioration des processus gérant les travaux d'impression et de façonnage à la CADEV (Centrale d'achat de l'Etat de Vaud) se poursuit avec la standardisation des documents imprimés au travers de plateformes hors bureautique, la mise en place de la facturation des travaux d'impression de la CADEV aux services communaux utilisateurs de ces prestations, l'étude et la planification de la migration des infrastructures et des logiciels d'impression et, enfin, l'acquisition des logiciels constituant la pierre angulaire de l'« Output Management ».

Réalisation de plus de 6'000 photographies (prises de vue en studio) et numérisations (scans) pour les musées lausannois et le Fonds des arts plastiques. Participation à de nombreuses publications et expositions, en Suisse et en Europe. Collaboration avec la Fondation Aloïse pour le catalogue raisonné de l'artiste. Réalisation de divers travaux pour les services de la Ville.

Quartier Téléphonie

Plusieurs migrations de composants de l'écosystème de communication vont permettre une utilisation encore plus intégrée et plus performante. La rénovation des systèmes en place permet désormais de rendre disponible sur les postes de travail les nouveaux moyens de communications et de rapprocher ainsi ces infrastructures des pratiques en vigueur sur l'Internet. Cette évolution devrait se poursuivre en concurrence et en remplacement de la téléphonie classique.

Quartier Sécurité

La mise en service de la communication unifiée et l'extension de l'usage du réseau d'entreprise aux appareils de télémesure et de contrôle ont nécessité le renforcement de l'équipe Réseau. Ceci a pu être réalisé par la désignation d'un responsable des télécommunications, par transfert d'un chef de projet rattaché jusqu'ici à la section Études et applications, et d'un spécialiste télécoms issu du groupe Soutien, ceci dans le but d'améliorer la coordination dans le domaine de la téléphonie.

Les équipements de gestion du périmètre ont été modernisés autour d'un nombre limité de technologies et de machines, ce qui a permis non seulement de simplifier la gestion opérationnelle et administrative, mais aussi d'offrir une sécurité améliorée avec un réglage plus fin pour prendre en compte les besoins des différents groupes de personnes.

Le projet de gestion des identités, qui fait partie du portefeuille des projets liés à la cyberadministration, a démarré. La mise en production du portail myLausanne a ainsi été assortie à l'identification des clients des SIL qui se connectent à ce portail.

Quartier Outils

Mise en place d'outils techniques de gestion d'environnement d'infrastructures hébergeant les applications stratégiques de la Ville.

Mise en œuvre de plateformes d'analyse de données pour l'aide à la décision. Les outils permettent de produire des rapports, des indicateurs ou d'analyser les résultats de l'activité métier. Les premières réalisations concernent les ressources humaines, l'assainissement et le Contrôle des habitants.

Secteur Opérationnel

Quartier Personnes morales et physiques

Contrôle des habitants: la version 1 de l'application de gestion, incluant un volet de gestion par processus (BPM), est officiellement terminée. Les évolutions suivantes seront intégrées dans le cadre d'une version 2.

Le lien entre habitants et logements a pu commencer à être tissé. Un appel aux régies pour obtenir leur état locatif a permis d'accélérer la mise à jour du registre des bâtiments et des logements, préalable indispensable. En outre, le système d'appariement des habitants sur base de ces états locatifs va permettre une saisie assistée et partiellement automatique.

Personnel communal: en collaboration avec le Service du personnel, le SOI a mis en œuvre avec succès le processus de gestion des postes. Ainsi, les collaborateurs et collaboratrices sont désormais associé-e-s au poste occupé.

Gestion des Suisses de l'étranger: acquisition d'une solution développée par l'Etat de Genève. Les conditions très favorables de la Conférence suisse de l'informatique ont été appliquées. Ainsi, la gestion à base d'un fichier excel sera remplacée par une application dédiée davantage sécurisée. En outre, l'application est conçue pour permettre l'interconnexion avec la solution de eVoting du Canton de Genève, si le Grand Conseil devait accepter le vote par internet des Suisses de l'étranger.

Quartier Gestion du territoire

L'équipe de géomatique s'étoffe pour renforcer le support aux utilisateurs. Les plateformes de CAO/DAO/SIG s'étoffent et évoluent. Le passage de ces solutions à des architectures de processeurs plus évolués, dits à 64 bits d'adressage, est obligatoire à terme, particulièrement pour le logiciel Topobase qui est indispensable au Service de la coordination et du cadastre. Cette évolution conduit le SOI à spécialiser un collaborateur pour le support sur ces plateformes. Il y aura ainsi une redondance de compétences pour assurer la continuité de service en faveur des 300 utilisateurs CAO/DAO/SIG.

L'application Sisol a été complétée pour permettre la reprise de la gestion des réseaux de traction des tl.

Il a été procédé à une analyse géo-spatiale pour l'identification des bâtiments soumis à l'ordonnance fédérale sur la protection contre le rayonnement non ionisant.

Interface SAP-SISOL : transfert des consommations du chauffage à distance permettant d'établir des calculs thermodynamiques de réseau.

Quartier Prestations sociales

Le système de gestion des dossiers sociaux a été migré sur la nouvelle version de SharePoint.

Un projet de cyberadministration a été présenté et accepté au COPILINF, en collaboration avec le SOI et DevCom.

Quartier Logistique

En réponse à la sollicitation du Service des routes et de la mobilité, lequel a formalisé le processus de vente de biens communaux usagés, le SOI a mis en place une plateforme d'enchères basée sur le logiciel SharePoint.

Une solution SharePoint pour la gestion des contrats a été mise en œuvre. Une gestion simplifiée pour des vignobles permet d'attendre la reprise du stock par le Service des achats et logistique Ville.

Quartier Outils

Les outils de «Business Intelligence» ont été mis en œuvre pour faciliter la prise de décisions par les autorités. Le projet EQUITAS a ainsi été soutenu par EquiCUBE, un système d'information multidimensionnel d'analyse et de simulation des salaires, des métiers, des événements de carrière et des absences, alors qu'un système d'aide à la décision pour la politique du logement et le développement durable est en place.

L'outil d'automatisation et d'ordonnancement est passé avec succès en version 5.0. Il pilote à ce jour 720 jobs définis et s'exécutant près de 3'600 fois par jour sur 80 serveurs.

Poursuite de la mise à disposition de nos clients des outils dont ils ont besoin pour leurs activités et en adéquation avec les standards de la Ville.

Des outils pour supporter la description des processus des services ont été installés dans le cadre de la préparation au programme d'optimisation. Il sera possible pour les services de modéliser et de documenter leurs processus métier et de publier l'information à destination de leurs collaborateurs.

Quartier Poste de travail

Fin du déploiement de plus de 4'000 postes de travail, dans le cadre du Projet Start2 de renouvellement du parc micro-informatique.

Mise sur pied de différentes formations spécifiques telles que SharePoint, Windows 7, OCS.

Poursuite de l'exploitation d'une infrastructure industrialisée de distribution des logiciels.

Secteur Ressources

Quartier Ressources humaines

Renforcement de l'équipe Serveurs d'entreprise par intégration de compétences dans les domaines des bases de données et de la gestion de personnel. Intégration réussie du groupe Éditique, en synergie avec le groupe Production.

Rattachement de l'atelier de numérisation au sein de la section exploitation.

Secteur Infrastructures

Quartier Serveurs d'entreprise

Mise en place d'une gestion centralisée des mises à jour des correctifs de sécurité sur les systèmes d'exploitation Windows.

Consolidation de la plateforme de virtualisation des serveurs.

Mise en place d'une solution de récupération des serveurs physiques.

Poursuite de la mise en œuvre d'environnements de production Open Source Server basés sur les standards OpenSource.

Quartier Stockage

Répondre aux besoins des applications et des utilisateurs Ville, par la gestion de la capacité des volumes de stockage, en adéquation avec le rapport ILM. Poursuite de la mise en place de la redondance entre les sites de Chauderon 9 et Pierre-de-Plan afin de garantir une disponibilité élevée des services informatiques en cas de problèmes générant des interruptions.

Prévoir l'évolution de l'infrastructure de virtualisation du stockage pour répondre aux besoins de fiabilité.

Quartier Réseau et télécommunications

L'extension du réseau RECOLTE se poursuit, en exploitant différentes technologies : déploiement des fibres optiques, renforcement des sécurités, connexion de nouveaux sites, mise en œuvre des réseaux sans-fil dans les bâtiments administratifs et scolaires. Le réseau RECOLTE s'affirme désormais comme le moyen de transport principal des flux de données informatisées (signaux techniques, données informatiques standards, voix, vidéos, etc.). Du point de vue technologique, l'évolution du cœur de réseau s'inscrit dans une perspective similaire et une convergence annoncée entre les serveurs et le réseau nécessitera une révision de l'architecture du cœur.

La collaboration avec le Service multimédia a permis de consolider l'utilisation du télé-réseau pour la connexion des sites secondaires. La plupart des lignes louées auprès des opérateurs externes devraient pouvoir être remplacées par l'utilisation du télé-réseau.

Quartier Monitoring

Collaboration avec la section Sécurité Monitoring afin de déterminer les principes de contrôle des différents secteurs de l'infrastructure.

Les outils de supervision ont été améliorés pour fournir une vision et une surveillance complète de l'ensemble du système informatique. La mise en œuvre d'un outil de supervision des postes de travail s'est poursuivi, lequel fournit des tableaux de bords permettant de faciliter les tâches de gestion et de suivi des licences, d'améliorer les prises en charges et les diagnostics d'incidents et de fournir des indicateurs de sécurité des postes de travail.

Cette année, 8'912 incidents reportés sur le système d'information communal ont été enregistrés et résolus, soit une augmentation de 7% par rapport à 2010. Cette augmentation temporaire s'explique par l'introduction des changements de postes de travail (projet START II). Par ailleurs, 9'541 demandes de modifications touchant aux droits des utilisateurs, au paramétrage d'installations, à l'achat et à la configuration de matériel ont été traitées, ce qui représente une augmentation de 10,6%. Cette augmentation s'explique par les changements induits par la réorganisation de l'administration pour la législature 2011-2016.

Les outils de diagnostic et de prise de contrôle à distance implantés au niveau des postes de travail nouvellement remplacés ont permis d'accroître l'efficacité du groupe Soutien et il est désormais possible d'envisager une nouvelle répartition des tâches entre les correspondants

micro-informatiques, rattachés aux services, et le groupe de Soutien/Helpdesk du SOI. Cette évolution est actuellement en cours.

Quartier Environnement technique

Création d'environnements techniques pour accueillir de nouvelles applications métiers.

Mise à jour et transfert du socle technique des applications métier sous environnement Open Source.

SERVICE JURIDIQUE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Conseil juridique

- conseil juridique à la Municipalité et aux services ;
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, sauf celle en matière d'urbanisme ;
- suivi des plaintes et dénonciations pénales déposées par la Commune et des conclusions civiles y afférentes, avec représentation ponctuelle devant les diverses instances pénales ;
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales ;
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral ;
- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles : Juge de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes.

Commission de police

- amendes de compétence municipale, y compris pour les infractions à la circulation et au stationnement sur fonds privés ;
- conversion des amendes en arrêts.

Assurances choses et patrimoine

- couverture d'assurance en cas de sinistre touchant les choses et le patrimoine, lorsque cela est obligatoire ou lorsque l'auto-assurance n'est pas rentable ;
- gestion centralisée du portefeuille d'assurances et des sinistres.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	15.00	nd		
Assurances choses et patrimoine			2.00	nd
Commission de police			11.00	nd
Conseil juridique			2.00	nd
Total service	15.00	nd	15.00	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
Total service	0.00	

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	15	14.90		
Assurances choses et patrimoine			2	2.00
Commission de police			10	9.90
Conseil juridique			2	2.00
Total service	15	14.90	14	13.90

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Total service	0	0

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	2	1

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	2
Retraite	
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	2

CONSEIL JURIDIQUE

Contrats

- Conditions générales pour la commission d'achat de la Commune ;
- dénonciation partielle d'un contrat de services pour horodateurs en raison de l'incapacité du fournisseur d'adapter son produit à l'évolution technologique ;
- contrat d'entreprise inexécution ou exécution imparfaite ;
- conditions d'utilisation de l'église de St-François ;
- possibilité pour le délégué à la police des chiens de donner des cours ;
- contrat d'entreprise avec la correctrice des bulletins du Conseil communal.

Divers

- Campement de Roms sur la voie publique, mesures d'évacuation ;

- prise en charge des coûts d'intervention de la police lors de la fête Beaulieu New Year pour le réveillon du 31 décembre 2007.

Personnes morales

Statuts de l'association de la Fête de la Musique.

Personnel

- Assistance juridique d'une personne victime d'une agression dans l'exercice de ses fonctions ;
- mise au bénéfice d'une retraite anticipée, protection de la bonne foi ;
- nomination provisoire et licenciement ;
- licenciement pour fin du droit au traitement pendant la période de nomination provisoire ;
- licenciement pour fin du droit au traitement ;
- licenciement pour justes motifs en raison d'une violation du secret de fonction ;
- licenciement pour justes motifs pour actes d'ordre sexuel avec des enfants ;
- licenciement pour justes motifs pour vol ;
- licenciement pour justes motifs et suspension pour manipulation inadéquate d'une arme de service ;
- licenciement pour justes motifs (incapacité) ;
- licenciement pour suppression de poste ;
- restructuration et déclassement ;
- suppression d'un contrat de droit privé pour un poste limité dans le temps ;
- harcèlement sexuel, licenciement pour fin du droit au traitement ;
- licenciement pour harcèlement sexuel ;
- accident de travail et suites.

Procédés de réclame

Concept d'affichage 2011.

Règlements

- Dispositions réglementaires sur les établissements et les manifestations ;
- règlement concernant la contribution aux équipements communautaires.

Responsabilité civile

- Dommages créés au voisin par des racines d'arbres ;
- dédommagements aux voisins pour les nuisances dues à un chantier.

Taxes

Calcul de la taxe d'évacuation pour un bâtiment reconstruit après s'être effondré.

Recours

Municipalité

- Aide individuelle au logement (2) ;
- supplément de loyer pour logements subventionnés ;
- résiliation de bail d'appartement subventionné ;
- sous-occupation de logement subventionné ;
- résiliation de bail d'appartement subventionné ;
- retrait d'autorisation d'amarrage ;
- refus d'affichage sur filet d'échafaudage.

Commission communale

- Emolument d'évaluation d'un chien ;
- finance d'empiètement sur le domaine public ;
- impôt sur les divertissements (2) ;
- remise d'impôts ;
- taxe déchets (3) ;
- taxe d'évacuation des eaux usées et eaux claires (4) ;
- taxe police des constructions (1) ;
- taxe de raccordement au réseau d'eau (2) ;
- taxe fourrière (2) ;
- emolument pour enseigne ;
- taxe d'occupation du Port de Vidy.

Tribunal des prud'hommes

Indemnité pour sous-classement.

Tribunal cantonal Cour de droit administratif et public

- Refus de renouveler une autorisation d'accueil familial de jour ;
- consultation des descriptions de postes en vertu de la Linfo ;
- procédés de réclame mobiles ;
- taxe pour les déchets des entreprises ;
- licenciement pour justes motifs ;
- licenciement pour suppression de poste ;
- refus de modifier un extrait du JEP (2) ;
- refus d'une autorisation pour la fête foraine de printemps ;
- tarif de l'APEMS.

Tribunal cantonal Cour d'appel pénale

Recours contre une décision du Tribunal d'arrondissement libérant une personne dénoncée pour affichage sauvage.

Tribunal cantonal des assurances

Remboursement des indemnités de perte de gains pour instructeurs de la protection civile.

Tribunal Fédéral

Licenciement, violation de l'autonomie communale (2).

COMMISSION DE POLICE

Depuis le 1^{er} janvier 2011, d'importants changements sont intervenus dans le fonctionnement de la Commission de police, en raison de l'entrée en vigueur du nouveau Code de procédure pénale, qui a introduit un plus grand formalisme qui n'est pas sans effet sur le quotidien et qui a quelque peu compliqué la procédure.

En outre, il incombe désormais à la commission de police de rendre les décisions de conversion des amendes impayées en arrêts, tâche qui était jusque là du ressort du juge d'application des peines. Un certain retard a été pris en raison des adaptations nécessaires du système informatique, mais la situation devrait se normaliser en 2012. En 2011, le nombre de sentences rendues est à la baisse, puisque ce sont 62'283 dénonciations (52'185 sur le domaine public et 10'098 sur le domaine privé) qui ont été traitées, contre 90'712 dénonciations (80'672 sur le domaine public et 10'040 sur le domaine privé) en 2010. Les montants encaissés sont eux aussi en baisse, puisque ils ont passé de 8'985'162 francs (7'574'303

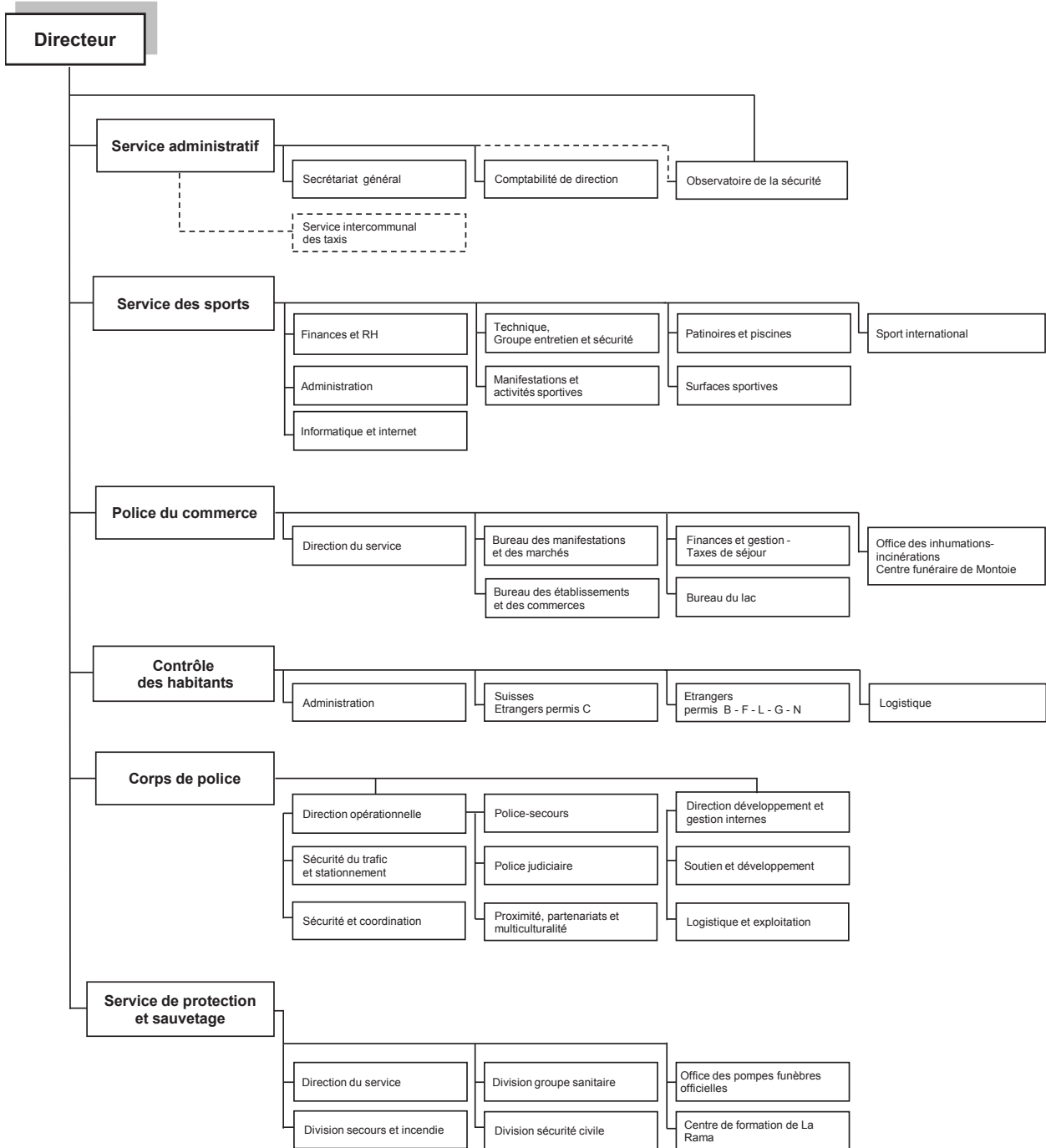
francs pour le domaine public et 1'410'859 francs pour le domaine privé) en 2010, à 8'366'218 francs (6'965'725 francs pour le domaine public et 1'400'493 francs) pour le domaine privé) en 2011.

ASSURANCES CHOSES ET PATRIMOINE

Véhicules à moteur : le nombre de cas est quasi identique à celui de l'année 2010 avec 336 cas, contre 346 en 2011. Concernant les coûts restant à charge de la Ville après déduction des prestations d'assureurs et/ou de tiers responsables, l'exercice 2011 s'est soldé par une baisse d'environ 12% pour les risques RC (25'631 francs, contre 29'100 francs en 2010), et d'environ 2.5% pour les risques casco (195'437 francs, contre 200'327 francs en 2010).

Autres risques (incendie et éléments naturels, dégâts d'eau bâtiments, dommages à la propriété, matériels informatiques et installations techniques, musées, expositions, responsabilité civile, dégâts imputables au réseau de distribution d'eau, chantiers, etc.) : tant le nombre de sinistres (300, contre 323 en 2010) que les préjudices (1'255'371 francs, contre 1'412'560 francs en 2010) ont régressé de 7% environ, respectivement de 11%.

Direction de la sécurité publique et des sports



Direction de la sécurité publique et des sports

Sur le plan sportif, la « World Gymnaestrada Lausanne 2011 », la plus grande manifestation sportive jamais organisée à Lausanne et l'une des plus importantes que le pays ait accueillies, s'est déroulée du 10 au 16 juillet. Près de 20'000 participants, venus de plus de cinquante pays, se sont retrouvés dans une ambiance joyeuse et festive durant une semaine. Outre les représentations officielles sur les sites de Beaulieu, du stade olympique de la Pontaise et de Malley, ils ont animé plusieurs scènes en ville, créant, avec la population, une atmosphère unique. Si le succès a été au rendez-vous, il convient de souligner le travail du comité d'organisation, des milliers de bénévoles, ainsi que de l'ensemble des services de l'administration communale, parmi lesquels il y a lieu, en particulier, de citer, pour la Direction de la sécurité publique et des sports, le Service des sports, le Corps de police, le Service de protection et sauvetage et la Police du commerce.

Par ailleurs, le nouveau commandant de police, Pierre-Alain Raémy, désigné par la Municipalité dans sa séance du 18 août 2010 pour succéder au commandant Gérard Hagenlocher, partant à la retraite après 33 ans de service, dont 17 à la tête du corps, a pris ses fonctions le 1^{er} mai, la cérémonie de passation des pouvoirs ayant eu lieu le 7 avril au Casino de Montbenon.

Enfin, le Conseil communal ayant, dans sa séance du 7 décembre 2010, adopté les conclusions du rapport-préavis N° 2010/18 concernant la politique municipale en matière de vie nocturne, le nouveau règlement municipal sur les établissements et les manifestations, abrogeant celui du 10 avril 2003 sur les établissements, a pu entrer en vigueur le 1^{er} octobre. Désormais, les établissements de jour au bénéfice d'une licence avec alcool sont autorisés à ouvrir leurs portes à partir de 06h30, les samedis, dimanches et jours fériés, alors qu'une ouverture à 05h00 reste possible les autres jours de la semaine.

SERVICE ADMINISTRATIF

Organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la direction de la sécurité publique et des sports.

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat général

- acheminement du courrier (par son huissier);
- traitement du courrier (ouverture, enregistrement, tri, diffusion dans les services concernés);
- contrôle du suivi;
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.);
- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité publique et des sports;
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité;
- tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chefs de service;
- participation à divers groupes de travail transversaux de l'administration;

Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement;
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements;
- contrôle budgétaire;
- gestion de la TVA;
- gestion des crédits d'investissements;
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissements et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs;
- enregistrement de la facturation aux débiteurs;
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.);
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis;
- conduite d'études et d'analyses diverses;
- correspondant micro-informatique (CMI) et chargé d'administration du personnel (CAP) pour l'ensemble du service.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Total service	13.55	nd	13.55	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	0.00

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total service	16	13.55	16	13.55

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	0	1

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	0

TAXIS

PRINCIPALES TÂCHES

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis ;
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis ;
- surveiller et corriger les examens topographiques
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis ;
- gérer et tenir à jour les dossiers de conducteurs de taxis ;
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis.

- enquêter sur les réclamations
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2,95 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, dont Lausanne fait partie avec onze autres collectivités locales des environs.

FAITS MARQUANTS

Le Tribunal fédéral a, le 29 août, admis sur un point le recours des douze exploitants A opposés à l'affiliation obligatoire (pas contestée) au central d'appel des taxis de place. En effet, il estime que l'arrêt de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal ne contient pas suffisamment d'éléments pour vérifier que le prix de l'abonnement, que doit souscrire chaque exploitant A, n'est pas excessif et sert uniquement à couvrir les frais de fonctionnement, d'amélioration du système et d'amortissement du central d'appel.

Autorisations

Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl ou en libre)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2010	2011	2010	2011
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	153	153	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, six autorisations A (2010 : neuf) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2010	2011	2010	2011
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	53	47	56	51
CDS	4	2	5	2
Allô Taxis !	2	2	2	2
AB Taxis Lausanne	3	2	3	2
Autres	27	23	35	29
Total	89	76	101	86

Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2010	2011	2010	2011
Entreprises	7	4	17	17
Exploitants indépendants	8	10	8	10
Total	15	14	25	27

Conducteurs

Au nombre de 514* (2010 : 534), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2010	2011	2010	2011
Conducteurs «régulier»	449	449	30	28
Conducteurs «auxiliaires»	38	34	7	3
Total	497	483	37	31

*dont 257 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 39 demandes enregistrées (2010 : 47), 22 carnets de conducteur ont été délivrés (2010 : 20), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'507'618 courses, contre 1'545'384 en 2010.

Stations

Au nombre de 45, comme en 2010, les stations offrent un total de 192 places, contre 194 en 2010. En effet, durant l'année écoulée, une nouvelle station, d'une capacité de deux places, a été mise en service à la place de l'Europe, alors que la station sise à la place Centrale, permettant le stationnement de quatre taxis, a été supprimée.

OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

PRINCIPALES TÂCHES

- collecter des informations pour cerner les problèmes de sécurité ;
- cibler et mettre en œuvre les mesures à prendre ;
- coordonner le travail, en collaboration avec les services concernés ;
- organiser annuellement le Forum de l'observatoire de la sécurité ;
- mettre en place divers moyens d'information et de prévention.

L'abus d'alcool sur le domaine public, les nuisances provoquées par la prostitution de rue, la mendicité, ainsi que le règlement sur la vidéosurveillance ont été les principaux thèmes traités durant l'année sous revue.

En mai, dans le cadre de la «Semaine alcool de la Confédération», une brochure de prévention «Adolescents ivres: que faire?» a été éditée et une conférence, destinée aux parents, a été organisée avec succès. Plusieurs groupes de travail en relation avec les questions de consommation d'alcool en plein air [Groupement romand d'étude des addictions (GREAA), Relais Information et Réseau (Relier), Plate-forme de coordination des actions de prévention contre l'alcoolisme (PlaVa) du Pacte Alcool vaudois 2007–2012, etc.] ont également occupé la déléguée à l'observatoire de la sécurité.

Les nuisances subies par les quelque 500 riverains de la zone légale de prostitution se sont aggravées sous l'effet de la récente croissance de l'offre de cette dernière. Un groupe de travail interservices recherche les diverses solutions possibles. Une borne, bloquant la circulation

nocturne dans la contre-allée de Sévelin 15, a notamment été posée par le Service des routes et de la mobilité, afin d'assurer une meilleure tranquillité aux habitants. Cependant, étant donné que de nouvelles constructions sont prévues à proximité de ladite zone, d'autres mesures devront encore être étudiées.

La problématique de la mendicité suscite de nombreuses questions et réactions. De fait, plusieurs demandes d'interventions, émanant d'associations de quartier ou de paroisses, sont parvenues à l'observatoire de la sécurité. Un rapport-préavis, dressant l'état de la situation à Lausanne et proposant des mesures propres à limiter les abus de la mendicité, est en voie d'achèvement.

L'adoption en octobre, par le Conseil communal, du règlement communal sur la vidéosurveillance, n'a, pour l'heure, permis que de mettre en place une signalisation uniforme des installations de vidéosurveillance en ville de Lausanne. En effet, devant encore faire l'objet d'une modification – actuellement en cours d'examen par le Conseil communal – pour pouvoir être approuvé par l'Autorité cantonale, ce règlement n'a pas encore pu être formellement mis en vigueur.

Finalement, l'observatoire a continué à travailler, en collaboration avec le Corps de police, plusieurs services de l'administration, diverses associations de quartiers et divers pétitionnaires, sur l'amélioration de la sécurité au sens large, en faveur des habitant-e-s et visiteurs de la ville.

SERVICE DES SPORTS

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- conception et mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport ;
- direction et administration du service ;
- soutien financier aux associations et clubs sportifs lausannois ;
- administration du personnel du service ;
- comptabilité du service.

Informatique et Internet

- support informatique en faveur du service ;
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des pages Intranet du service ;
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des sites Internet du service ;
- élaboration, direction et suivi de projets informatiques en faveur du service ;
- élaboration, direction et suivi de projets graphiques en faveur du service ;
- promotion de projets spéciaux.

Manifestations et activités sportives

- encouragement, soutien, réalisation et développement de l'organisation de manifestations sportives d'importance régionale, nationale et internationale ;

- promotion du sport et des activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe ;
- promotion du sport et des activités physiques auprès du personnel de l'administration communale.

Piscines et patinoires

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des piscines de Bellerive-Plage, Mon-Repos (couverte), Montchoisi et de quartiers ;
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des patinoires de Montchoisi et de la Pontaise.

Sport international

- valorisation de la place de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial ;
- accueil et suivi des fédérations internationales sportives ou liées au sport établies à Lausanne ;
- coordination avec les partenaires institutionnels (Confédération et canton de Vaud).

Surfaces sportives

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration de l'ensemble des surfaces sportives extérieures de la Ville de Lausanne (plus de 42 terrains permettant la pratique du football, du rugby, du football américain, du baseball, etc.) ;
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des surfaces sportives intérieures (hors salles de gymnastique gérées par la direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale), en particulier les centres omnisports des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin, ainsi que le Centre de tir sportif de Vernand.

Unité technique

- étude, réalisation (direction de chantier), entretien et amélioration des installations sportives de la Ville de Lausanne ;
- montage / démontage et gestion d'équipements en faveur de manifestations sportives ou culturelles ;
- ouvriers spécialisés.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPORTS)	8.80	nd	8.80	nd
Manif. et activités sportives	6.00	nd	6.00	nd
Piscines et patinoires	31.16	nd	31.16	nd
Sport Bien-être	1.00	nd	1.00	nd
Sport international	1.70	nd	1.70	nd
Sport passion	1.00	nd	1.00	nd
Surfaces sportives	24.25	nd	24.25	nd
Unité technique	15.60	nd	15.60	nd
Total service	89.51	nd	89.51	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	0.00

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPORTS)	9	8.00	10	8.80
Manif. et activités sportives	9	9.00	8	8.00
Piscines et patinoires	32	28.51	32	28.51
Sport international	2	1.70	2	1.70
Surfaces sportives	24	24.00	24	23.25
Unité technique	17	17.00	17	17.00
Total service	93	88.21	93	87.26

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration (SPORTS)	2	2
Total service	2	2

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	4	4

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	1
Retraite	2
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	4

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

ADMINISTRATION

La tenue de la « World Gymnaestrada Lausanne 2011 » n'a pas empêché le déroulement, tout au long de l'année, d'un nombre important de manifestations sportives pour lesquelles le Service des sports œuvre activement. On relèvera, ainsi, la trentième édition des « 20 km de Lausanne » qui, dans des conditions idéales, a réuni près de 17'000 concurrents, confortant sa position de « classique » du calendrier national de course à pied. On retiendra aussi que, dans le cadre de l'édition 2011 du « Triathlon de Lausanne », les 20 et 21 août, ont eu lieu les championnats du monde « Team » et « Sprint ». Dans des conditions, là aussi, idéales, un public fort nombreux a pu assister à la deuxième édition des championnats du monde de triathlon « Sprint » et à la victoire du

Britannique Jonathan Brownlee (deuxième titre de suite) et de la Chilienne Barbara Riveros Diaz. Dans l'épreuve « Team » (équipes mixtes de 4 athlètes), la Suisse a fini à la deuxième place, derrière la Grande-Bretagne, l'Allemagne arrivant troisième. Enfin, en novembre, a eu lieu, à la Vallée de la Jeunesse, la deuxième édition du « Swiss Table Tennis Open Lausanne », le plus grand tournoi de tennis de table organisé en Suisse. Certains des meilleurs joueurs mondiaux (hommes et femmes) étaient présents et le tournoi a connu un grand succès, tant auprès du public, que des médias.

Le Conseil communal a, dans sa séance du 20 juin 2011, adopté les conclusions du rapport-préavis N° 2011/11, « Centre sportif de Praz-Séchaud. Réalisation de vestiaires, d'une buvette et de divers locaux », octroyant un montant d'un million neuf cent cinquante mille francs, dont sept cent mille francs à charge du Fonds communal pour le développement durable, et permettant ainsi la réalisation d'un équipement sportif demandé et attendu par la population. Puis, dans sa séance du 7 décembre, il a adopté les conclusions du préavis N° 2011/26, « Centre intercommunal de glace de Malley S.A. (CIGM S.A.). Nouvelle convention entre les communes de Lausanne, Prilly et Renens », permettant la ratification d'une convention intercommunale réglant les rapports entre les communes de Lausanne, Prilly et Renens concernant la gestion du Centre intercommunal de glace de Malley.

Enfin, conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2002/23, « Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre », promesses renouvelées dans le cadre du préavis N° 2010/22, il convient de signaler que les sommes dépensées en 2011 s'élèvent à 323'728 francs. Dites sommes concernent l'achat de matériel promotionnel, ainsi que la présence d'une délégation (et la tenue d'un stand) au congrès « SportAccord 2011 », qui s'est déroulé à Londres. Les montants utilisés ont également permis le financement d'une étude de faisabilité portant sur l'organisation des Jeux olympiques de la jeunesse dans notre ville, la mise en place du second volet du partenariat avec l'Académie internationale des sciences et techniques du sport (AISTS) pour la tenue de formations spécifiques, ainsi que la poursuite du programme « Volontaires sportifs lausannois » (VSL).

Le solde de ce crédit, d'un montant initial d'un million de francs, s'élevait au 31 décembre à 582'637 francs.

INFORMATIQUE ET INTERNET

Pour cette unité, l'année aura été marquée par la tenue de la « World Gymnaestrada Lausanne 2011 ». Elle a fortement épaulé les organisateurs en coordonnant tous les aspects liés à l'informatique de l'événement. Au final, ce ne sont pas moins de 107 postes de travail (représentants 192 comptes utilisateurs), une vingtaine d'imprimantes, 200 adresses e-mail et 300 liaisons au réseau communal « Récolte » qui auront été installés, mis en service et suivis.

En parallèle, les missions de base au profit du Service des sports (Informatique et sites Internet) ont pu être assurées. Relevons que le parc informatique du Service des sports se compose de 71 postes de travail, quarante imprimantes, dont onze MFP, 119 raccordements téléphoniques, treize smartphones et 22 téléphones mobiles (hors smartphones), pour 103 utilisateurs.

Dans le domaine de l'Internet, l'unité gère 15 sites. Sont compris, dans cette part de son activité, la gestion de contenus, le suivi de projets informatiques, le développement technique, le développement graphique et/ou la coordination de l'hébergement, ce qui fait de cette unité un cas unique au sein de l'administration communale.

L'unité a également participé à la bonne marche de nombreuses manifestations organisées ou soutenues par le Service des sports. Elle a également soutenu d'autres unités du service dans le choix, l'évaluation et l'accompagnement de projets informatiques. Enfin, elle a fourni à d'autres des éléments graphiques (dépliants, affiches, visuels, déclinaisons graphiques, voire signalétique) pour leurs projets, installations ou manifestations.

MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Outre le soutien marqué à l'organisation de la « World Gymnaestrada Lausanne 2011 » et aux manifestations citées ci-avant, l'unité « Manifestations et activités sportives » a assuré le secrétariat général des manifestations et programmes suivants :

- « 20 km de Lausanne » : cette 30^{ème} édition a vu un nouveau record de participation avec 16'394 classés (18'249 inscrits). Si le chiffre, mythique, des 20'000 participants – secrètement espéré de la part des organisateurs à l'occasion de cette édition anniversaire – n'a pas été atteint, le résultat de cette année conforte la place de « classique » des « 20 km de Lausanne » au sein du calendrier national.
- « Journée Lausannoise du Vélo » (JLV) : la 29^{ème} édition de cette course populaire (sans classement) s'est déroulée le 21 mai dans d'excellentes conditions, ce qui a permis de pulvériser, une nouvelle fois, le record de participation avec 2'720 cyclistes. La troisième édition de la « Rando des farfadets », parcours ludique d'environ dix km en forêt permettant la découverte de la faune, de la flore et des produits de la région, grâce à sept postes, confirme son succès avec 563 participants (contre 429 en 2010 et un peu plus de 200 en 2009). Les vélos électriques font maintenant partie intégrante du « paysage » de la JLV et, pour la deuxième fois, un parcours particulier les menant du stade Pierre-de-Coubertin au Chalet-à-Gobet, a permis à une vingtaine de personnes de les tester dans les rues pentues de notre ville.
- « Tournoi de football interservices » : le 24 juin s'est tenue la deuxième édition du tournoi de football organisé au sein de l'administration communale. Cette manifestation avait pour buts non seulement de lutter contre la sédentarisation, mais aussi de créer un esprit d'appartenance au sein des services, des directions et de l'administration communale. Particularité de ce tournoi, ouvert également aux membres du Conseil communal, les équipes de six joueurs (et cinq remplaçants au maximum) devaient obligatoirement avoir, en permanence, deux joueuses sur le terrain. Organisé dans l'enceinte du stade olympique de la Pontaise et suivi d'un repas en commun, le tournoi a connu un succès allant très largement au-delà des espérances de ses organisateurs : 400 personnes, représentant trois équipes du Conseil communal et 35 équipes de l'administration communale, dont les membres étaient issus de 28 services différents de toutes les directions de la Ville. Devant la confirmation du succès de ce

tournoi, une troisième édition sera organisée en 2012, le 22 juin.

- « Tournoi International de Beach Volley de Lausanne » : cette 22^{ème} édition s'est déroulée du 15 au 19 juin sur la place de la Navigation à Ouchy. Les finales, le dimanche, ont connu un superbe succès public et se sont déroulées dans une ambiance extraordinaire. Dit tournoi étant placé sous l'égide de la Confédération européenne de volleyball (CEV), des équipes extra-européennes, proposant des matches de haut niveau, ont pu être invitées. En parallèle, toute la vaisselle du tournoi a été consignée (et nettoyée sur place), ce qui a fortement réduit la quantité de déchets produits. Cet engagement en faveur du développement durable, qui sera renouvelé, a servi de base pour des actions similaires lors des autres manifestations organisées par le Service des sports. Malgré une météo défavorable, le tournoi populaire (« Park Volley ») a connu un succès certain et a réuni pas moins de trente équipes à la piscine de Bellerive-Plage.
- « Lausanne *Walking* » : la 6^{ème} édition, organisée le 11 septembre, a permis à 892 personnes de découvrir quatre différents parcours le long des berges du lac.
- « Christmas Midnight Run » : la 6^{ème} édition de cette course à travers le cœur de Lausanne, à la veille de Noël, a connu un succès dépassant les espérances des organisateurs : sur 2'198 inscrits (2'169 en 2010), 1'832 classés (1'810 en 2010), dont 460 (423 en 2010) ont fait la course déguisés en Père Noël (ou en paquet cadeau, en sapin, voire en renne). Cette manifestation, qui prend de l'ampleur, devient l'un des moments phares de la saison de course à pied.
- « Défi Sportif Lausannois » : ce programme, qui vise à développer la pratique sportive au sein de la population, en encourageant chacun à participer, sans esprit de compétition, aux principales manifestations organisées à Lausanne et dans sa région, dans les catégories « Défi jeunesse », créé cette année pour les jeunes de 5 à 11 ans, « Défi junior », pour les jeunes de 12 à 17 ans, Défi I, II, III et Superdéfi, a enregistré 875 inscrits (650 en 2010, soit une augmentation de plus de 34%), dont 400 (303 en 2010, soit une augmentation de 22%) ont réussi l'un des « défis » proposés.
- « Sport *Bien-Etre* » a pour but la promotion de l'activité sportive au sein du personnel de l'administration communale. Pour sa onzième édition, ce programme, qui permet la pratique de quatorze activités sportives (aquagym, autodéfense, badminton, bowling, chiball, course à pied, danses latines, fitness, kung-fu wushu, nordic walking, objectif dos, stretching, tennis de table et yoga), a vu la participation de 377 personnes.
- « Sports Passion » offre aux élèves des écoles lausannoises la possibilité de découvrir des activités sportives les mercredis après-midi. Durant l'année scolaire 2010/2011, 42 activités sportives (43 en 2009/2010) ont ainsi été proposées, réparties en cinq périodes et représentant 2'113 heures d'enseignement, dispensées par 142 (145 en 2009/2010) moniteurs. 3'883 élèves (4'060 en 2009/2010) ont pu en bénéficier.
- « Volontaires Sportifs Lausannois » : bilan extrêmement positif pour la quatrième année de ce programme, dont le but est de soutenir les organisateurs de manifestations sportives (Lausanne et sa région), en créant

un réseau de bénévoles prêts à proposer leur aide. De leur côté, les organisateurs s'engagent à respecter et à valoriser le travail de celles et ceux qui mettent à leur service leur énergie et leurs compétences. 1'200 personnes (800 en 2010) se sont inscrites et ont soutenu vingt comités d'organisation.

Relevons enfin l'engagement de l'unité au profit de plus d'une dizaine d'autres manifestations et des futures grandes manifestations qui seront organisées à Lausanne, à savoir, par exemple, en 2012, les Championnats du monde de course d'orientation.

PISCINES ET PATINOIRES

Piscines

Bellerive-Plage a connu 110 jours d'exploitation et a vu sa fréquentation, 155'913 personnes (151'637 en 2010), augmenter de 2,8% par rapport à 2010, ce qui lui a permis d'enregistrer la deuxième meilleure saison des dix dernières années et ce, malgré des conditions météorologiques très défavorables en juillet. Il convient de relever une forte progression de la vente d'abonnements (+ 14,3%, soit plus de 25% en deux ans) et une très nette baisse de celle des cartes au porteur (- 16,9%). Enfin, suite à l'adoption des conclusions du rapport-préavis N° 2009/67 du 16 décembre 2009 (« *Bellerive-plage – Réfection, amélioration et remplacement d'équipements. Demande de crédit d'ouvrage* »), et afin d'accroître l'intérêt de la clientèle pour cette installation, un parc aquatique a été installé au bord du lac. Le succès a été immédiat, 16'000 personnes l'ayant fréquenté. Le club de plongée, pour sa deuxième saison sur le site de Bellerive-Plage, a accueilli quelque 500 plongeurs.

Mon-Repos, en 309 jours d'exploitation, a comptabilisé 241'340 entrées (235'733 en 2010), soit une augmentation de 2,4% qui fait de 2011 la meilleure année depuis vingt ans.

Montchoisi, en 110 jours d'exploitation, a vu sa fréquentation atteindre 65'533 entrées (62'455 en 2010), soit une augmentation de 4,9%, ce qui représente la deuxième meilleure saison de ces vingt-cinq dernières années. Les ventes d'abonnements (+ 7,3%), sont en hausse, alors que celles des cartes au porteur (- 12%) sont en baisse. L'école de natation de la piscine de Mon-Repos a connu une légère baisse (- 2,9%) du nombre d'heures de cours (3'591 heures, contre 3'699 en 2010). 958 personnes (soit une augmentation de plus de 5% par rapport à 2010) ont suivi des cours (privés, semi-privés ou en groupe) faisant l'objet d'abonnements de cinq, dix ou quinze leçons de 25 minutes.

Patinoires

Montchoisi, tous usagers confondus (patineurs individuels payants, membres de clubs de patinage, de hockey et de broomball et écoliers), a enregistré 47'633 entrées en 149 jours d'exploitation, contre 46'440 en 2010, soit une augmentation de 2,6%, due à des conditions climatiques favorables. La fréquentation des écoles est, cependant, en légère baisse (- 2%, 4'859 élèves, contre 4'978 en 2010). La patinoire de la Pontaise a enregistré, en 149 jours d'exploitation, tous usagers confondus, 15'274 entrées, contre 15'011 en 2010, soit une légère hausse (+ 1,75%). Relevons un tassement de la fréquentation des écoles (7'048 élèves, contre 7'294 en 2010),

mais toujours en hausse par rapport aux années précédentes (6'045 en 2009 par exemple).

SPORT INTERNATIONAL

L'unité « Sport international » a contribué à la promotion de Lausanne, en tant que capitale olympique et capitale administrative du monde sportif, en tenant un stand et en organisant des rencontres lors de « SportAccord 2011 » (réunion annuelle de plus d'une centaine de fédérations internationales sportives ou liées au sport) à Londres, et lors d'autres réunions internationales du monde sportif. Ses efforts ont été couronnés de succès, puisque cinq fédérations internationales sportives ou liées au sport ont demandé à pouvoir s'installer à Lausanne. Ces fédérations ont pu s'installer dans le quatrième bâtiment de la Maison du Sport International (MSI), inauguré le 26 mai 2011 en présence de la Municipalité, des autorités cantonales, du président du CIO et des présidents des fédérations et organisations sportives internationales établies à Lausanne et dans le canton. Cette réussite est aussi celle de la collaboration permanente existant entre la Ville de Lausanne, Lausanne Tourisme, l'Etat de Vaud et la Confédération.

SURFACES SPORTIVES

Les centres omnisports (Bergières, Grand-Vennes, Vallée de la Jeunesse et Vieux-Moulin) permettent la pratique des quatre principaux sports de salle : le basketball, le volleyball, le handball et la gymnastique, mais aussi d'accueillir des événements exceptionnels. Pour l'année 2011, relevons, entre autres, la deuxième édition du « Swiss Table Tennis Open Lausanne », les championnats suisses d'apnée, les finales suisses de volleyball M16 garçons, les journées de championnat de futsal, les entraînements de l'équipe suisse de tchoukball, les stages nationaux dans divers arts martiaux et les compétitions dans de nombreux sports, tant individuels que collectifs. De plus, depuis 2009, les différents centres omnisports sont mis à disposition des jeunes des quartiers concernés, encadrés par des collaborateurs du Service de la jeunesse et des loisirs. Il convient de relever le succès de ce programme.

Le stand de tir de Vernand, rebaptisé en 2010, à la demande des sociétés de tir, « Centre de tir sportif de Vernand », marquant ainsi la part prépondérante du tir sportif dans l'utilisation de cette installation, a vu le nombre de cartouches tirées à 300m (tirs sportifs et obligatoires) diminuer (- 4,5%) par rapport à l'an passé, soit un des plus mauvais résultats de ces quinze dernières années. Les installations de tir à 50m, touchées par une inondation en 2008, sont à nouveau opérationnelles. Modernisées (installations de cibles électroniques), elles sont aussi plus fonctionnelles et accueillantes (réaménagement complet du stand).

Le Chalet-à-Gobet (Plaine de Mauvernay – Bois du Jorat et de Peccau) accueille les adeptes de la course à pied, du cyclisme (sur route et VTT), ainsi que du ski (alpin et de fond, snowboard). La location de vélos n'a pas souffert des conditions météorologiques (1'776 locations, contre 1'678 en 2010). Les conditions d'enneigement ont été moins bonnes que ces deux dernières années et n'ont permis l'exploitation du remonte-pente que durant 13 jours (21 en 2010). 428 abonnements (890 en 2010), ont

été vendus durant cette période. Relevons, par ailleurs, outre les différentes courses de cross et d'orientation régulièrement organisées à cet endroit, la célébration des quarante ans de la « Piste Vita » de Mauvernay (toujours très appréciée).

Le bowl de Vidy connaît toujours un large succès auprès des « riders », non seulement lausannois, mais aussi de la région, voire de l'étranger.

Enfin, les installations dédiées à la pratique du football, en particulier celles de la Pontaise, du Bois-Gentil, de Chavannes et du stade Juan-Antonio-Samaranch, ont été fortement mises à contribution cette année. Rappelons que plus de 180 équipes de football les utilisent, quasi quotidiennement.

UNITÉ TECHNIQUE

Outre les nombreux travaux d'entretien, d'amélioration et de transformation des installations sportives, l'année 2011 aura été marquée, pour l'unité technique, par la finalisation du quatrième bâtiment de la Maison du Sport International (MSI), ainsi que par la réalisation, dans un temps record, de travaux de mise en conformité du stade olympique de la Pontaise, travaux rendus impératifs par la remontée dans l'élite du football suisse (« Super League », ex-LNA) du FC Lausanne-Sport. Par ailleurs, dans le cadre du projet « Métamorphose », l'unité continue à être fortement mise à contribution pour l'élaboration des cahiers des charges des futurs concours, qui marqueront la réalisation de cet ambitieux projet urbanistique. L'unité technique a, hors « World Gymnaestrada Lausanne 2011 », également appuyé l'organisation (montage/démontage des infrastructures, manutention, transports, etc.) d'une douzaine de manifestations majeures, ainsi que de 150 événements moins importants. Enfin, l'année 2011 aura aussi été marquée par la poursuite des travaux prévus dans le cadre du préavis N° 2008/52 (« Sécurisation, assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre »).

POLICE DU COMMERCE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- gestion administrative et coordination des manifestations ;
- gestion des établissements publics ;
- gestion des cinémas ;
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures et des rives du lac ;
- gestion du commerce permanent et itinérant (y compris les marchés) ;
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park) ;
- perception des taxes de séjour ;
- perception de l'impôt sur les divertissements ;
- gestion des décès ;
- gestion du centre funéraire de Montoie.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	25.30	nd	25.30	nd
Inhumations	16.50	nd	16.00	nd
Total service	41.80	nd	41.30	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	- 0.50

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	26	24.10	26	24.30
Inhumations	18	15.75	18	16.00
Total service	44	39.85	44	40.3

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Total service	2		1	

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	3	4

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	2
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	3

FAITS MARQUANTS

Comme déjà rappelé et mis en exergue dans le préambule du chapitre consacré à la Direction de la sécurité publique et des sports, le nouveau règlement municipal sur les établissements et les manifestations est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2011. Dès cette date, les établissements de jour qui servent de l'alcool ne peuvent ouvrir qu'à partir de 6h30 les samedis, dimanches et jours fériés, au lieu de 5h. Ce report a ainsi introduit une « heure blanche » **lors des nuits de fin de semaine, durant laquelle, aucun établissement**, de jour ou de

nuit, ne peut dorénavant ni ouvrir ses portes, ni servir ou vendre de l'alcool. Cette révision réglementaire a fait suite à l'adoption par le Conseil communal des conclusions du rapport-préavis N° 2010/18, concernant la politique municipale en matière de vie nocturne. Elle a impliqué un travail juridique important, d'autant que le tarif relatif aux heures de prolongation d'horaires a également été modifié en parallèle.

Le goût de notre société pour les loisirs et les activités récréatives s'est confirmé, l'activité déployée par les différents bureaux du service en lien avec l'organisation et le déroulement de ces divertissements n'ayant pas fléchi. En effet, le nombre de demandes d'autorisations de manifestations, en augmentation de près de 8%, n'a jamais été aussi élevé.

La fréquentation des cinémas demeure en hausse, certes de manière moins nette que l'an dernier, qui avait vu une hausse de 9,3%, mais confirmant le succès des cinémas lausannois, qui ont accueilli plus de 1'090'000 spectateurs.

Concernant les établissements, il convient de relever une augmentation du nombre de cafés-restaurants au détriment de cafés-bars, cette licence permettant d'assurer un service de mets complémentaires à celui de boissons avec et sans alcool. Le nombre de rotations parmi les exploitants de ces établissements demeure important, mais aucun ne ferme définitivement, un repreneur étant toujours partant pour tenter l'aventure. Le nombre d'établissements de nuit se stabilise, mais l'attractivité de la vie de nuit lausannoise demeure bien réelle, la fréquentation des établissements par les noctambules ne fléchissant pas.

Les démarches en vue des travaux de sécurisation des estacades et des digues des ports de Vidy et d'Ouchy, se sont poursuivies, mais ont été retardées par des interventions de l'autorité cantonale, ralentissant ainsi le processus de délivrance des autorisations nécessaires. La situation est actuellement rentrée dans l'ordre et la pose des installations devrait être réalisée pour la nouvelle saison de navigation 2012. De manière générale, le succès des ports lausannois se confirme, le nombre de personnes ayant occupé les places destinées aux visiteurs ne cessant d'augmenter. De même, la liste d'attente ne désempte guère et compte toujours plus de 400 personnes domiciliées à Lausanne, quand bien même le délai d'attente a été considérablement diminué, du fait d'une application suivie des principes de gestion définis pour les amarrages.

Conformément aux décisions prises par le Conseil communal lors de l'adoption de l'arrêté d'imposition 2011-2014, la taxe d'exploitation sur les débits de boissons alcooliques à l'emporter a été perçue. Celle-ci s'élève à 0,8% du chiffre d'affaires moyen réalisé sur les boissons alcooliques au cours des deux années précédentes et ne peut être inférieure à 100 francs. Elle remplace l'émolument de surveillance de base perçu jusqu'en 2010, qui s'élevait, pour les débits de boissons alcooliques, à 350 francs par an. Cette nouvelle taxe concerne les quelque 200 magasins lausannois au bénéfice d'une autorisation de vente d'alcool à l'emporter (dont une septantaine au bénéfice d'horaires d'ouverture en soirée et les jours fériés).

ÉTABLISSEMENTS, COMMERCE ET CINÉMAS

Etablissements

	2010	2011
Demandes de préavis pour licence	203	210
Licences délivrées ou renouvelées	553	440
Changements d'enseigne	43	52
Manifestations	534	625
Autorisations de diffusion de musique	113	113
Avertissements	10	11
Dossiers de mise en conformité des locaux	86	81
Demande de préavis pour fumoirs	11	4

Durant cette année, onze établissements ont été déclarés en faillite, soit un night-club, un café-bar, sept cafés-restaurants et deux débits de boissons alcooliques à l'emporter. De plus, par décisions du Département de l'économie (police cantonale du commerce), neuf établissements ont été fermés temporairement ou privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

Nombre d'établissements par catégorie de licences au 31 décembre

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 2010	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermétures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2011	Ecart
A	Hôtel avec restauration	23	1			1		23	
	Hôtel sans restauration	10						10	
B	Café-restaurant	389	2	15	8	14	2	398	9
D	Café-bar	45	1		2	2	4	42	-3
E	Buvette	38	1			3		36	-2
F	Discothèque avec restauration	5				1	1	3	-2
	Discothèque sans restauration	21		2		2	1	20	-1
G	Night-club avec restauration	3						3	
	Night-club sans restauration	10			1	1		10	
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	3				1		2	-1
	Salon de jeux sans boissons	3				1		2	-1
	Salon de jeux avec restauration	2						2	
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	1						1	
J	Tea-room	70	3		1	1	2	71	1
K	Bar à café	15	1			1	2	13	-2
L	Café-restaurant (bateaux)	13						13	
	Autorisation spéciale de jour sans boissons								
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	9	2					11	2
	Autorisation spéciale de jour – Sauna	3						3	
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna								
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	3	1				1	3	
	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB		1					1	1
M	Traiteur	10	1			1		10	
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	200	13			12		201	1
	Total	876	27	17	12	41	13	878	2

Capacités des établissements ouverts au 31 décembre

	2010	2011
Capacité des 619 établissements de jour ¹	60'524	63'380
Capacité des 36 établissements de nuit ²	8'939	8'219
Total	69'463	71'599

¹ Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 06h30 à 24h00, les autres jours de 05h00 à 24h00, avec possibilité de prolongation jusqu'à 01h00 du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 02h00 le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

² Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque et de night-club. Ouverture de 17h00 à 04h00, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h00 et 17h00 ou prolongée entre 04h00 et 05h00, moyennant le paiement d'une taxe.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du Règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit :

	2010	2011
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	127	137
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	7	6
« Shops » de station-service	16	17
Magasins de tabac et journaux	23	24
Magasins de glaces		1
Kiosques	20	20
Total	193	205

Patentes et autorisations

	2010	2011
Marchands de détail		
Tabacs	624	643
Jeux et appareils automatiques	1'191	1'004
Commerces d'occasions	118	141
Ventes aux enchères	5	7

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2010	2011
Terrasses d'établissements publics	181	189
Etalages	226	233

138 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 46 autorisations pour des anticipations commerciales ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 456 terrasses d'établissements, soit 189 installées sur le domaine public et 267 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 5'447 m².

Cinémas

	2010	2011
Nombre de spectateurs	1'073'335	1'090'485
Nombre de salles de cinéma	23	22*

La salle de cinéma ATLANTIC a été fermée définitivement au printemps 2011. Le nombre de places a été réduit de 463.

Les cinémas lausannois comptent au total 4'411 places au 31 décembre.

Films projetés	2010	2011
a) en première vision	532	509
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	59	57
c) en reprise	414	379
Total	1'005	945

Répartition selon les âges légaux	2010	2011
0 an	12	15
7 ans	109	111
10 ans	113	120
12 ans	275	243
14 ans	95	122
16 ans	232	164
18 ans	169	170
Total	1'005	945

Contrôles (bureau des établissements et des commerces)

Durant l'année sous revue, des contrôles réguliers ont été réalisés dans l'ensemble des quartiers lausannois, à différentes heures, tant dans les établissements que dans les magasins. Ces contrôles visaient en particulier trois objectifs :

- respect de l'interdiction de vente de tabac aux moins de 18 ans
- respect des âges de fréquentation des établissements
- respect des règles en matière de vente d'alcool aux mineurs (16 ans pour le vin, la bière et le cidre, et 18 ans pour tous les autres alcools).

Les dénonciations nécessaires ont été établies, tant sur le plan pénal que sur le plan administratif.

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations					
	2010	2011	Autorisations		Annulations		Retraits	
			2010	2011	2010	2011	2010	2011
1.Établissements								
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	145	310						
1.2 Promotion alcool fort	9	60						
1.3 Contrôle des âges	5	4						
1.4 Licences, mise en garde	17	59						
1.5 Impôt sur les divertissements		6						
1.6 Interdiction de fumer		1						
1.7 Exécution d'une décision de fermeture	1	15						1
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs	5	3						
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)	12	47						
1.10 Capacités		1						
1.11 Issues de secours	1	3						
2.Commerces								
2.1 Ouvertures prolongées	58	76	49	55	33	41		
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)	7	35	44	44	25	26		
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)	3	10	1	3				
2.4 Vente d'alcool sans autorisation	6	15						
2.5 Vente de tabac à des mineurs		1						
2.6 Vente d'alcool à des mineurs	3	4						
2.7 Consommation sur place		7						
2.8 Camions de vente		5		1				
2.9 Horaires RHOM		18						
2.10 Commerces d'occasions	14	39	10		3			
2.11 OIP	65	64						
3.Autres domaines								
3.1 Patente tabac	11	32						
3.2 Ventes aux enchères								
3.3 Appareils automatiques	24	93						
3.4 Registre des entreprises	66	122						
Total	452	1030	104	103	61	67		1
Actions spécifiques	4	18						

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation			
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
1.Établissements										
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	19	20	4	48	33	2				
1.2 Promotion alcool fort				7	10					
1.3 Contrôle des âges	17	9					3	1		
1.4 Licences, mise en garde	11	18		3	13	2		2		
1.5 Impôt sur les divertissements		2	8			1				
1.6 Interdiction de fumer		6		1	3		1			
1.7 Exécution d'une décision de fermeture							2	2		2
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs	14	2					1			
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)		57	3	8	12	3	1	1		
1.10 Capacités	8	2								
1.11 Issues de secours	12		1		2	1			1	
2. Commerces										
2.1 Ouvertures prolongées	27	44	3		26	1	2	2		
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)		17	1	3	22				17	25
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)		4	1	1						
2.4 Vente d'alcool sans autorisation		3	2	1	15	2	1	1		
2.5 Vente de tabac à des mineurs	29	9					5	3		
2.6 Vente d'alcool à des mineurs	33	5	2	1	1	1	1	2		
2.7 Consommation sur place			2	1		3	1	1		
2.8 Camions de vente										
2.9 Horaires RHOM		3		1	1	1				2
2.10 Commerces d'occasions					4	4				
2.11 OIP		14	3		18	5	3			
3. Autres domaines										
3.1 Patente tabac		4			6	1				
3.2 Ventes aux enchères										
3.3 Appareils automatiques		4		1	14	5			1	1
3.4 Registre des entreprises		2			11	3				
Total	170	222	30	76	191	30	21	17	19	26
Actions spécifiques		26	6	1			1			2

MANIFESTATIONS ET MARCHÉS

Manifestations

Catégories	2010				2011			
	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.
Sports	194	297	6,0	5,8	223	306	5,9	5,4
Soirées/fêtes/repas de soutien	321	338	9,9	6,6	348	367	9,2	6,5
Manifestations sur le domaine public et assimilé	724	1'374	22,3	27,0	737	1'362	19,4	23,9
Bienfaisance/utilité publique	554	644	17,1	12,7	621	775	16,4	13,6
Spectacles/concerts	438	671	13,5	13,2	464	773	12,2	13,6
Conférences	177	232	5,5	4,6	270	317	7,1	5,6
Expositions	60	397	1,9	7,8	72	482	1,9	8,5
Stands d'information/récoltes de signatures	497	497	15,3	9,8	680	680	17,9	12,0
Centres socioculturels	174	491	5,4	9,6	162	379	4,3	6,7
Manifestations diverses	101	149	3,1	2,9	217	239	5,7	4,2
Total	3'240	5'090	100 %	100 %	3'794	5'680	100 %	100 %

Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2010	2011	2010	2011
Tombolas	48	64	94'801	97'396
Loteries	9	10	—	—
Roues	7	6	11'725	10'400

Lotos

	2 ^e semestre 2009	2 ^e semestre 2010
	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2011
Lotos «friburgeois» organisés	1	1
Cartons vendus (abonnements)	343	293
Cartons vendus (séries spéciales)	200	199
Valeur totale des cartons vendus	4'595.—	3'750.—
Taxe communale	275.70	225.—
Lotos «traditionnels» organisés	15	15
Cartons vendus	124'201	125'257
Valeur totale des cartons vendus	326'690.—	328'993.—
Taxe communale	19'601.40	19'739.60

La valeur des lots représente au minimum 50% du montant des cartons vendus.

Nombre de cartons vendus (lotos traditionnels)	2009-2010	2010-2011
Cartons à Fr. 1.–	21'615	22'043
Cartons à Fr. 2.–	44'949	45'426
Cartons à Fr. 3.–	36'504	36'421
Cartons à Fr. 5.–	21'133	21'367
Total	124'201	125'257

Marchés

Nombre d'autorisations au 31 décembre	2010	2011
	Maraîchers	117
Charcutiers	13	12
Epiciers	9	23
Fromagers	12	11
Boulangers	10	10
Poissonniers	1	1
Etalagistes	183	188
Artisans	35	34

CONTRÔLES (BUREAU DES MANIFESTATIONS ET DES MARCHÉS)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations						
			Autorisations		Annulations		Retraits		
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	
1. Marchés									
1.1	Marché central (alimentaire)	162	214	40	67	17	24	3	3
1.2	Marché central (non alimentaire)	213	302	83	51	28	31	4	1
1.3	Marché de Grancy	7	19	2		1	5		
1.4	Marché d'Ouchy	33	20	8	2	1		1	
1.5	Marché des artisans	50	57	31	7	6	4	1	
1.6.	Marché de Chauderon	25	22	20	4	2	1		
1.7	Marché des chômeurs	3	4						
1.8	Marché de Noël	87	92	59	30	1	1		
1.9	Marché des sapins	2	2	2	2				
2. Activités sur le domaine public et assimilé									
2.1	Activités commerciales itinérantes	7	7		1				
2.2	Ventes au sol	24	45						
2.3	Artistes de rue	15	15						
2.4	Distribution d'imprimés/articles commerciaux	1	2						
2.5	Collectes								
2.6	Démonstrateurs	4	4						
2.7	Manifestations	6	28						
2.8	Chantiers et travaux		4						
2.9	Forains	10	15	5	5				
2.10	Autres utilisations du domaine public	2	3						
3. Autres domaines									
3.1.	Ventes aux enchères								
3.2.	Lotos								
3.3.	Divers	3	2						
Total		654	857	250	169	56	66	9	4

	Contrôles/Interventions								Préavis		
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation				
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	
1. Marchés											
1.1	Marché central (alimentaire)		27	1	11	42	32	20	3		
1.2	Marché central (non alimentaire)		29		13	26	30	1	5		
1.3	Marché de Grancy										
1.4	Marché d'Ouchy				1	5					
1.5	Marché des artisans		1		1	3	4				
1.6	Marché de Chauderon				2	5		1			
1.7	Marché des chômeurs										
1.8	Marché de Noël									1	
1.9	Marché des sapins										
2. Activités sur le domaine public et assimilé											
2.1	Activités commerciales itinérantes		2			1	9	6	4		
2.2	Ventes au sol		94		1	1		1			
2.3	Artistes de rue		244	34	39	12	18	25	39		
2.4	Distribution d'imprimés/articles commerciaux		17			27	21		1		
2.5	Collectes		1					17	3		
2.6	Démonstrateurs		2								
2.7	Manifestations		71	26	32	7	14			97	167
2.8	Chantiers et travaux		5		3					32	46
2.9	Forains			2	7						
2.10	Autres utilisations du domaine public		1				1			1	5
3. Autres domaines											
3.1	Ventes aux enchères										
3.2	Lotos										
3.3	Divers		1		1						
Total			495	63	111	129	129	71	55	131	218

Il convient de relever que le nombre d'autorisations délivrées pour les marchés n'a pas diminué de manière importante entre 2010 et 2011, la différence entre ces deux années résultant de l'actualisation, en 2010, de 67 autorisations pour les marchés d'Ouchy, des Artisans, de Chauderon et de Noël. En outre, une liste d'attente a dû être instaurée pour le marché central non alimentaire, en raison de la trop forte demande par rapport à la place disponible. De plus, un nombre croissant de personnes est intéressé par des autorisations journalières (plus d'une trentaine en 2011), alors que ce système n'est proposé que depuis deux ans.

Impôt sur les divertissements

Encaissement net

	2010 Fr.	2011 Fr.
Cinémas	2'249'934.65	2'390'932.55
Dancings	1'256'712.40	980'401.65
Cafés-restaurants	22'075.40	15'809.35
Spectacles	1'692'901.00	1'596'841.75
Sports	337'271.10	157'758.45
Divers	702'724.30	929'887.90
Total	6'261'618.85	6'071'631.65

La différence de recettes entre 2010 et 2011 est principalement liée à l'entrée en vigueur du nouvel arrêté d'imposition 2011-2014, lequel a élargi les possibilités d'exonérations. En outre, cet arrêté ne prévoit plus de rétrocessions aux sociétés locales et aux œuvres de bienfaisance, celles-ci étant désormais au bénéfice d'exonérations. Le calcul des montants rétrocedés a en conséquence été abandonné.

TAXES DE SÉJOUR

Le règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS), entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008, prévoit une taxe qui varie entre Fr. 2.10 et Fr. 3.40 par nuitée et par personne. S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de Fr. 30.– par mois. Les visiteurs en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis.

Taxes communales	2010 Fr.	2011 Fr.
Catégories 1 à 5*	2'381'371.—	2'209'016.10
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	179'130.—	119'472.—
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	570'608.45	629'363.85
Total	3'131'109.45	2'957'851.95

* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

La différence entre les recettes des années 2010 et 2011 de la catégorie 6 s'explique par le fait que des taxes d'un montant de 52'160 francs, dues pour l'année 2009 par deux institutions, avaient été annoncées tardivement et n'avaient pu être facturées que sur l'exercice 2010. L'année 2010 a cependant également permis de constater une hausse des nuitées, induisant une augmentation des taxes de séjour de l'ordre de 120'000 francs. Globalement, le montant des taxes de séjour perçues en 2011 est revenu au niveau de celui des années 2008 et 2009 (de l'ordre de 2'900'000 francs).

PORTS

Au 31 décembre, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant :

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	380	375		755
2.75	250	122		372
3.00	52	18		70
3.50	43	75		118
4.25	9	26		35
Places visiteurs	22	8	16	46
Bouées	5		28	33
Places à terre	191	134		325
Total	952	758	44	1'754

La diminution du nombre des places destinées aux « visiteurs » est une conséquence induite par le projet de sécurisation des estacades, en ce sens qu'elles ne peuvent plus être aménagées en bout d'estacades. Celles-ci seront en effet fermées et réservées aux navigateurs titulaires d'une autorisation. Il est en outre nécessaire que les places « visiteurs » soient accessibles en tout temps. Quelques réaménagements ont ainsi permis de créer quelques places pour bateaux de petites dimensions (catégories 2.50 m et 2.75 m), places davantage prisées que celles destinées aux grands bateaux.

Sur les 1'754 places d'amarrage et à terre, 1'082 sont attribuées à des Lausannois et 486 à des personnes domiciliées en Suisse ou à l'étranger. neuf places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité. 81 amarrages sont en cours d'attribution. Cinquante places à terre sont disponibles.

2'151 navigateurs (2'013 en 2010) ont occupé les 46 places prévues pour les visiteurs.

3'170 personnes (2'092 en 2010) se sont présentées aux guichets pour des réservations et renseignements divers. La commission consultative des ports ne s'est pas réunie en 2011, mais tiendra séance le 27 mars 2012.

Autorisations délivrées	2010	2011
Cabines / Vidy	23	14
Places à l'eau	109	104
Places à terre	25	42
Total	157	160

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre) Personnes domiciliées à Lausanne	2010	2011
Planches à voile		
Places à l'eau	476	414
Places à terre		

Recettes globales	2010 Fr.	2011 Fr.
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1'183'533.35	1'228'194.82
Locations (cabines, étagères pour planches à voile, locaux divers)	61'386.30	62'800.38
Engins de levage	20'280.45	26'359.00
Total	1'265'200.10	1'317'354.20

OFFICE DES INHUMATIONS-INCINÉRATIONS

Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	123	34	157
Incinérations	822	2'775	3'597
Transferts hors Lausanne	58	366	424
Corps légués aux instituts d'anatomie*	8	39	47
Corps en attente	—	1	1
Total des décès enregistrés	1'011	3'215	4'226
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			822
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			189
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			705
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			2'510
Total des décès enregistrés ayant fait l'objet d'un dossier			4'226

*Département de biologie cellulaire et de morphologie (DBCM). Ces corps font l'objet d'une incinération.

Autres dossiers enregistrés*

		Ont fait l'objet d'une incinération
Fœtus/mort-nés	55	45
Corps exhumés et ossements	5	5
Cendres en provenance d'autres communes**	26	
Total	86	50

* Les données concernant les personnes décédées ont été complétées, de manière à tenir compte des autres dossiers traités.

** Sont destinées au Jardin du Souvenir, à une tombe cinéraire ou à un columbarium.

L'activité déployée a donc concerné 4'312 dossiers, soit 98 de moins qu'en 2010, ce qui représente un écart de 2%, imputable à une légère diminution des décès enregistrés à Lausanne.

Les 3'694 incinérations représentent 87% de la totalité des décès enregistrés, soit 4'226.

Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 599 corps incinérés ont été versées dans les caveaux collectifs du « Jardin du Souvenir » (718 en 2010), celles de 451 desdits corps l'ayant été en présence des familles des défunts.

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire est en légère diminution (1'126, contre 1'178 en 2010), de même que celui des dépôts de corps dans les chambres mortuaires (1'234, contre 1'358 en 2010), cela résultant de la diminution du nombre de décès enregistrés à Lausanne.

La commission consultative des cimetières n'a pas tenu séance en 2011.

Convois funèbres

La légère augmentation du nombre des convois funèbres (584, contre 571 en 2010) est liée à l'accroissement du nombre de fœtus pris en charge.

CONTRÔLE DES HABITANTS

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- accueillir le public et renseigner les usagers du service ;
- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitants et d'harmonisation des registres ;
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Total service	35.60	nd	35.60	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service ; ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	0.00

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total service	37	33.60	37	33.60

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	2	1

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1er janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	2	5

Motifs des fins d'emplois

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	1
Démission	1
Retraite	
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	2

Outre les mouvements de personnel intervenus durant l'année, il convient de relever également qu'une collaboratrice a bénéficié d'un congé maternité, sans pour autant qu'il ait été nécessaire de recourir à l'engagement de personnel auxiliaire pour la suppléer.

Par ailleurs, le 1^{er} janvier, par souci d'efficacité, le poste dévolu à l'accueil du bâtiment de Flon-Ville a été transféré, ainsi que sa titulaire, du Service du contrôle des habitants (CH) au Service du développement de la ville et de la communication (DevCom).

FAITS MARQUANTS

L'année 2011 devait permettre au CH de trouver une assise et une stabilité, difficiles à obtenir durant les dernières années, compte tenu des nombreux projets d'importance en cours. En effet, l'engagement, au 1^{er} avril, d'un nouveau collaborateur responsable de l'informatique du service, ainsi que de la mise en œuvre de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR), avait permis, par une redéfinition des rôles au sein du service, une meilleure répartition des tâches. Malheureusement, ce nouveau collaborateur est décédé subitement le 18 décembre.

Statistiques

La croissance démographique, observée durant les années précédentes, se confirme avec 1'501 personnes supplémentaires, dont 1'363 ressortissants étrangers. La rentrée universitaire contribue à faire de septembre le mois le plus chargé en terme d'arrivées, puisque pas moins de 2'402 de celles-ci ont été enregistrées durant ce seul mois. Pour permettre la comparaison, il convient de relever que, durant les autres périodes de l'année, la moyenne mensuelle s'élève à 1'320 arrivées.

Quant au pic de population, c'est, à nouveau, au 30 novembre qu'il a été constaté avec 136'573 habitants.

Population de Lausanne

au 31 décembre	2010	2011	Différence
En résidence principale	129'209	131'056	+ 1'847
En résidence secondaire	5'578	5'232	- 346
Total	134'787	136'288	+ 1'501

Population suisse résidant à Lausanne

Canton d'origine	2010	2011	Différence
Vaud	42'722	42'899	+ 177
Berne	7'564	7'547	- 17
Fribourg	6'977	6'932	- 45
Valais	4'896	4'837	- 59
Neuchâtel	3'312	3'323	+ 11
Genève	2'166	2'218	+ 52
Jura	2'137	2'157	+ 20
Tessin	2'063	2'063	0
Zurich	1'874	1'868	- 6
Obwald	72	63	- 9
Autres cantons	7'210	7'224	+ 14
Total	80'993	81'131	+ 138

Population étrangère résidant à Lausanne

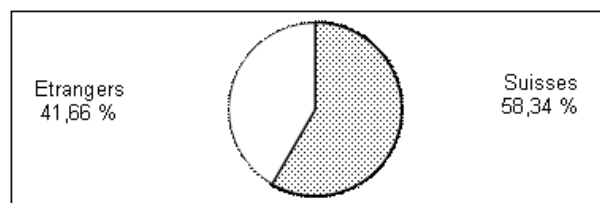
au 31 décembre	2010	2011
Population en résidence principale :		
- Permis B	21'341	22'502
- Permis C	28'100	28'206
- Permis F	985	924
- Permis L	1'044	1'118
- Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	1'037	1'052
- Procédures de refus/recours ¹	327	279
Total population résidante	52'834	54'081
Dispensés par le DFAE ²	67	67
Permis Ci ³	3	6
Total population « diplomatique »	70	73
Requérants d'asile	286	450
Total en résidence principale	53'190	54'604
Population en résidence secondaire :		
- Permis B	132	114
- Permis C	368	336
- Permis G (frontalier)	90	95
- Permis L	2	—
- Demandes en cours	10	7
- Dispensés par le DFAE	2	1
Total en résidence secondaire	604	553
Total de la population étrangère	53'794	55'157

¹ Dès juillet 2009, les demandes rejetées ou faisant l'objet d'un recours sont désormais recensées

² Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités

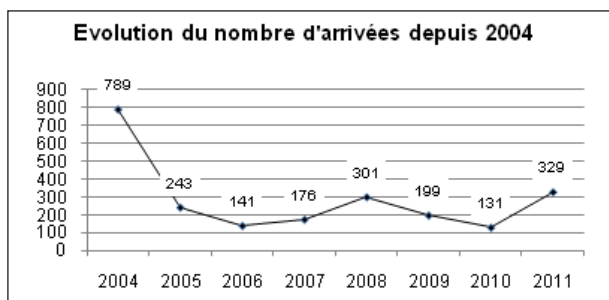
³ Epouses ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative

Au 31 décembre 2011, la population étrangère en résidence principale (hormis les requérants d'asile et les membres du Corps diplomatique et leur famille) se chiffre à 54'081 personnes, soit 41,66% (40,89% en 2010) de la population lausannoise en résidence principale.



Requérants d'asile résidant à Lausanne

329 nouveaux requérants ont été enregistrés (131 en 2010). 450 dossiers (286 en 2010) en cours d'examen relèvent actuellement de la section des permis de séjour. Cette progression est, notamment, inhérente aux événements survenus dans les pays arabes (Tunisie, Libye, Egypte, etc.).



Recensement de la population selon la religion

(Art. 28 de la loi du 09.01.2007 sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public)

	Au 31 décembre 2011	
	Nombre	%
Protestants	29'022	21,30
Catholiques	46'568	34,17
Autres religions	16'933	12,42
Non déterminés	26'781	19,65
Sans	16'984	12,46

Entrée en vigueur le 1^{er} mai 2010, la nouvelle teneur de l'article 4 de la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants n'autorise désormais plus que le recensement de « l'appartenance religieuse reconnue de droit public ou reconnue d'une autre manière par le canton ». De plus, l'alinéa 2 de cette disposition rend, dorénavant, facultative la communication, par le citoyen, de son appartenance religieuse, ce qui requiert de faire preuve de toute la prudence nécessaire quant à l'interprétation des statistiques.

Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalise, au 31 décembre, 136'288 personnes, qui se répartissent comme suit :

Hommes	Femmes	Enfants (moins de 16 ans)	
		Garçons	Filles
54'961	61'100	10'243	9'984

Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	14'308	41'136	9'442	314	4
Femmes	14'002	41'488	14'612	960	22
Total	28'310	82'624	24'054	1'274	26

Recensement de la population selon l'origine et la nationalité

Lausannois	15'793
Vaudois	28'237
Confédérés	37'101
Suisses	81'131
Portugal	9'069
France	8'986
Italie	6'155
Ex-Yougoslavie (Croatie, Serbie, Monténégro, Kosovo, Bosnie, Macédoine, Albanie)	5'319
Espagne	3'967
Reste de l'Europe	7'273
Etrangers européens	40'769

Afrique	5'822
Amérique	4'502
Asie	3'880
Océanie	100
Apatrides	6
Non déterminés	78
Etrangers non européens	14'388
Population étrangère totale	55'157
Population globale	136'288

Naissances et décès au sein de la population lausannoise

Afin de répondre au vœu de la Commission de gestion, le tableau des naissances et décès au sein de la population résidante lausannoise est désormais intégré au présent rapport.

	2010	2011
Naissances	1'606	1'629
Décès	1'103	1'043
Solde naturel	503	586

Mesures d'éloignement

Cette année, 281 personnes ont reçu un délai de départ ou une interdiction d'entrée en Suisse, leur séjour dans le pays n'étant plus légal. A ce chiffre, il y a lieu d'ajouter les 43 refus d'entrée prononcés en cours d'année.

Déclarations de garantie

451 déclarations de garantie (424 en 2010), permettant aux citoyens lausannois d'inviter des amis provenant de pays dits « à visa », ont été délivrées cette année.

Demandes d'entrée

Les demandes d'autorisation de visite touristique déposées par le biais d'une déclaration de garantie sont parfois transformées en demandes d'entrée (pays tiers). Celles-ci sont soumises au contrôle des ambassades ou consulats concernés.

En 2011, 275 demandes d'entrée ont été traitées (2010 : 377).

Bureau des enquêtes

	2010	2011	Différence
Enquêtes reçues	761	612	-149
Enquêtes réglées	717	613	-104
Enquêtes en cours	44	58	+14
Dénonciations au Juge d'instruction / Ministère public		2	+2
Dénonciations à la Commission de police	55	113	+58

Dans la mesure où les infractions commises dans le cadre de la loi sur le contrôle des habitants entrent dans le domaine de compétence de la Commission de police, cette voie est désormais privilégiée, au détriment des dénonciations auprès du Ministère public. En effet, le produit des amendes prononcées par la Commission de police alimente les comptes de la Ville, alors que ce n'est pas le cas des recettes générées par les sanctions pécuniaires prononcées par les instances cantonales. Par ailleurs, le bureau des enquêtes procède à l'élaboration

de divers rapports de situation, à la demande des autorités cantonales (237 documents ont été établis durant l'année sous revue, contre 246 en 2010).

Relations avec les administrés

	2010	2011	Différence
Entretiens aux guichets :			
– nombre	93'547	93'585	+38
– en heures	9'640	9'379	-261
Appels téléphoniques (N° central 3133)	35'863	33'897	-1'966
Appels téléphoniques (N° commercial 0900)	6'042	4'895	-1'147

CORPS DE POLICE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer la sécurité des personnes et des biens ;
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics ;
- veiller au respect des lois et des bonnes mœurs.

A cet effet, le corps s'est doté d'une organisation lui permettant de remplir au mieux ses missions et a mis en place un concept de police urbaine de proximité. Ce concept, résultant d'une volonté politique très claire, s'articule autour de trois axes :

- rapprochement police – public ;
- maintien d'une forte capacité d'intervention ;
- développement d'un partenariat avec de nombreux interlocuteurs.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	575.90	nd		
Académie de police		nd	6.00	nd
Direction CP		nd	8.00	nd
Direction dév. & gestion int.		nd	17.95	nd
Logistique & exploitation		nd	42.95	nd
Police secours		nd	149.70	nd
Direction opérationnelle			2.00	nd
Police judiciaire			105.00	nd
Proximité, parten. et multicult.			63.50	nd
Sécurité coordination			52.50	nd
Sécurité traffic, stationnement			128.10	nd
Total service	575.90	nd	575.70	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	- 0.20

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	5	5.00	8	8.00
Commandement	4	4.00		
Dévelop. et gestion interne	12	10.40		
Planification et organisation	12	11.50		
Académie de police	4	4.00	4	4.00
Logistique & exploitation	77	72.95	71	66.95
Police judiciaire	106	102.25	108	103.95
Police secours	215	211.55	223	218.36
Sécurité coordination	2	2.00	4	4.00
Sécurité traffic, stationnement	126	117.70	126	118.00
Direction CP			4	3.60
Direction dév. & gestion int.			14	12.90
Direction opérationnelle			10	10.00
Total service	563	541.35	572	549.76

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s / aspirant-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	4	
Direction CP		6
Académie de police	12	30
Total service	16	36

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	27	33

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	25
Retraite	2
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	27

FAITS MARQUANTS

Le 26 février, une assistante de police a été blessée par balles tirées par un individu depuis son automobile, alors qu'elle travaillait sur l'esplanade de Montbenon. Ce grave

incident a créé un fort émoi au sein du corps et a tout particulièrement attiré l'attention des médias. Au moment de la rédaction du présent rapport, l'auteur, interpellé peu après les faits, n'est pas encore jugé.

En mai, un nouveau commandant et ses deux adjoints ont pris leurs fonctions. Une nouvelle organisation du corps de police, basée sur le résultat des réflexions menées depuis l'été 2010 avec tous les cadres du service, a été mise en place. Elle consiste principalement en la création de deux directions, travaillant en étroite interaction, soit la direction opérationnelle (Dirop) et la direction développement et gestion internes (DDGI). Ces deux entités sont en fonction depuis le mois de mai. Par ailleurs, deux nouvelles divisions ont été créées, par le regroupement d'entités dépendant auparavant de Police-secours et de Logistique et Exploitation (LE), soit la division « Sécurité et coordination » (SC) et la division « Proximité, partenariats et multiculturalité » (PPM).

En avril, le Conseil d'Etat a remis au Grand Conseil son exposé des motifs et projet de loi concernant la nouvelle organisation policière vaudoise. En septembre, le parlement cantonal a adopté ce projet et la loi est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Tout au long de l'année, un certain nombre de cadres policiers lausannois ont apporté leur forte contribution à la mise sur pied concrète de cette nouvelle organisation. Cet effort sera poursuivi en 2012. Cette réforme du paysage sécuritaire vaudois doit à la fois permettre de conserver l'autonomie des communes vaudoises dans ce domaine, de favoriser une meilleure collaboration des différentes polices, ainsi que d'amener plus de cohérence et de coordination dans l'entier du dispositif policier.

L'année policière a été marquée par l'entrée en vigueur du nouveau code fédéral de procédure pénale (CPP), qui a accru assez fortement les tâches administratives des policiers, tout particulièrement celles des inspecteurs de la police judiciaire (PJ). Par ailleurs, le nouveau CPP exige, dans de très nombreux cas, une prise en charge immédiate des prévenus, alors qu'auparavant certains prévenus pouvaient être reconvoqués ultérieurement. Paradoxalement, malgré la célérité souhaitée par le CPP, les procédures sont plus lourdes et plus longues, ce qui freine le rythme des enquêtes. Certaines missions, pourtant initialement dévolues aux magistrats selon ce code, sont de fait effectuées par le personnel de la PJ.

Le nombre d'interventions de police est en hausse de plus de 17% par rapport à 2010, avec un nouveau chiffre record de 35'812. Du point de vue de l'évolution des délits, il faut constater une forte progression des différents types de vol (vols simples, à l'étalage, à l'arraché, à l'astuce et à la tire, dans les véhicules), ainsi que des cambriolages. Le fort afflux de ressortissants désœuvrés, en provenance d'Afrique du Nord notamment, explique en partie ce phénomène. La problématique du trafic de stupéfiants se maintient à un haut niveau, malgré le travail incessant de la police, tant en uniforme qu'en civil.

Les services d'ordre entourant douze matches du FC Lausanne-Sport, promu en Super League, dont plusieurs rencontres présentant des risques plus ou moins élevés, ont nécessité 7'220 heures de travail. Compte tenu de l'effectif disponible, pour éviter d'accumuler un trop grand nombre d'heures supplémentaires et de mettre en danger la santé du personnel, le corps de police a dû définir des priorités et renoncer, temporairement, à certaines missions, notamment par la fermeture momentanée,

plus longue qu'à l'accoutumée, des postes de quartier. Un important travail de coordination a été effectué dans le cadre des rencontres du Lausanne-Sport. La capacité à engager ainsi de manière coordonnée le personnel de différentes divisions, dans des efforts ponctuels et ciblés, offre au corps de police une meilleure efficacité et rapidité de réaction, face aux phénomènes sécuritaires auxquels il doit faire face.

Les cas d'entraves au travail des policiers (entrave d'un agent de police, 29 RGP, empêchement d'accomplir un acte officiel, 286 CP, ou violences et menaces contre les fonctionnaires, 285 CP) se maintiennent à un très haut niveau, en très légère hausse par rapport à 2010, avec sept cas de plus. Une situation de ce type est dénoncée pratiquement tous les deux jours aux autorités compétentes.

Manifestations

Vingt-neuf manifestations d'importance (dont les douze matches susmentionnés) ont été prises en charge par les effectifs du corps de police. La World Gymnaestrada 2011 a, pour sa part, occupé dits effectifs à hauteur de 2'329 heures. Huit manifestations sportives ont été gérées par la seule subdivision « Sécurité du trafic et stationnement » (STS), et du personnel a dû être mis à disposition pour trois autres rassemblements ayant fait l'objet d'une demande auprès de la police du commerce. Le temps consacré à ces événements s'est élevé à près de 16'000 heures (18'000 en 2010).

Violences contre les fonctionnaires

- 173 cas d'entrave à l'action de la police, d'opposition aux actes de l'autorité et de violence contre les fonctionnaires
- Sept collaborateurs blessés par des tiers (dont trois ayant nécessité un arrêt de travail de 9 à 309 jours)
- 72 jours d'incapacité de travail consécutifs à des blessures involontaires (survenues accidentellement lors d'interventions)
- Quatre cas de risque de transmission de maladie

DIRECTION OPÉRATIONNELLE (DIROP)

POLICE-SECOURS (PS)

Pour assurer la sécurité de la population, Police-secours gère les interventions d'urgence et assure une présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois, en adéquation avec l'évolution des phénomènes insécurisants et des délits sériels. Les unités d'intervention répondent aux sollicitations du public et prennent en charge les problématiques sécuritaires détectées.

La réorganisation du corps de police s'est accompagnée, pour le personnel des sections de Police-secours, d'un renforcement de la strate intermédiaire de conduite et d'un nouveau schéma de fonctionnement. A la fin de l'été, douze chefs de groupe ont ainsi été nommés, afin d'améliorer la qualité de l'encadrement, la capacité opérationnelle et l'anticipation face aux phénomènes sécuritaires rencontrés. Le bilan se révèle positif au terme des quatre derniers mois de l'année. Par ailleurs, les postes de quartier, le groupe de prévention du bruit et le groupe d'intervention ont été transférés, en cours d'année, dans

deux nouvelles divisions : proximité, partenariats et multi culturalité (PPM), pour les deux premiers cités, et sécurité et coordination (SC), pour le dernier.

Le nombre d'interventions assurées par PS en 2011 se monte à 33'684, en hausse de 15% par rapport à 2010.

Sections et entités de Police-secours

	2000	2010	2011
Nombre total d'interventions	16'788	30'448	35'812***
Interventions avec privation momentanée de liberté	1'848	1'839	1'841**
Personnes prises en charge à la suite d'infractions	928	1'585	1'740**
Rapports adressés au Procureur	8'809	11'020	7'788**

	2000	2010	2011
Scandales divers, altercations sur la voie publique	1'028	2'509	2'964**
Bagarres, scandales, bruit à l'intérieur/à l'extérieur des établissements publics	514	1'874	1'837**
Violences domestiques	*	379	357**
Autres conflits familiaux	*	552	588**

* données non disponibles

** sans GPB-PQ-US à partir du 2^{ème} semestre 2011

***y compris les autres interventions hors PS (avec GPB, PQ, US)

Opérations de longue durée

Les sollicitations, en constante augmentation, des collaborateurs de PS n'ont pas empêché ces derniers de poursuivre activement la lutte quotidienne contre le « deal » de rue (Celtus notamment). Les actions de type Alpha (lutte contre le trafic de rue par la police en uniforme) ont quelque peu diminué en faveur d'autres missions. Toutefois et toujours en lien avec le trafic de stupéfiants, près de 150 policiers ont été engagés, le 4 octobre, pour une opération d'envergure dans un foyer de requérants d'asile géré par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) dans le quartier de Vennes. Enfin, une nouvelle opération, intitulée Octopus, réunissant de nombreux policiers des différentes divisions du corps de police et qui visait à agir, durant des périodes déterminées, principalement sur le trafic de stupéfiants et les incivilités en rue dans certains secteurs de la ville parmi les plus touchés (notamment Chauderon, Bourg, Borde, Tunnel, Saint-François, Gare, etc.), a été mise sur pied durant plusieurs semaines de la fin de l'année 2011. Une autre opération d'envergure a été menée à Chauderon.

Par ailleurs, il convient de souligner la qualité du travail effectué à la place de la Riponne par l'équipe UniSet (unité d'intervention socio-éducative de terrain) qui, par sa présence, a permis aux services de police de mieux gérer les priorités rencontrées en d'autres endroits. Les agents n'ont cependant pas délaissé ce lieu, puisqu'ils ont appréhendé une vingtaine de personnes signalées et établi 88 rapports pour des infractions en matière de stupéfiants.

Enfin, dès le printemps, certains membres de la communauté rom ont, à nouveau, mobilisé les services de police en se livrant à des activités délictueuses. C'est pourquoi, l'opération « Denaro » a dû être reconduite, afin d'apporter une réponse appropriée à cette délinquance. D'une manière générale, la présence de cette population,

habitée à se regrouper de façon précaire en différents endroits du territoire lausannois et laissant après son passage des sites souillés, a posé des problèmes de salubrité et d'insécurité. La volonté affichée par la Municipalité de ne plus tolérer ces situations et les actions policières menées, notamment liées à l'application stricte de la législation en vigueur, ont permis de remédier, en grande partie, à ce phénomène. En outre, un policier, plus spécifiquement dédié aux relations avec cette communauté et connaissant bien celle-ci, a poursuivi son action de terrain par des nombreux contacts, du dialogue, et parfois de la médiation, auprès des Roms séjournant à Lausanne.

Plan DIAM

L'état-major (EM) DIAM s'est restructuré et a été complété dans le domaine du renseignement et de la logistique, deux cadres de l'administration communale en provenance des services des sports et des routes et de la mobilité, ayant rejoint l'effectif.

Afin de constituer les dossiers « Pandémie » et « Canicule », la COTECH (Commission technique) a été réactivée et a reçu pour missions de finaliser ces documents pour fin 2012. Cette commission regroupe des spécialistes pluridisciplinaires et la conduite des travaux a été placée sous la responsabilité du chef de l'organisation de protection civile de Lausanne.

Sur le plan opérationnel, l'EM DIAM a été mis sur pied à trois reprises. C'est ainsi que la conduite des opérations lors des journées d'ouverture et de clôture de la World Gymnaestrada et du meeting d'aviation lui a été confiée. Il a également été partiellement mis sur pied au mois de décembre, alors que la Suisse subissait les assauts de la tempête Joachim, et a pu prendre les mesures concrètes et nécessaires afin de garantir la sauvegarde des personnes et des biens.

Enfin, les membres de l'EM DIAM collaborent étroitement avec le plan ORCA, en siégeant à part entière au comité directeur (CODIR) ORCA et de l'observatoire cantonal des risques (OCRI), ce qui leur permet de prendre une part importante dans l'appréciation des grands risques et la validation des dossiers cantonaux.

PROXIMITÉ, PARTENARIATS ET MULTICULTURALITÉ (PPM)

Depuis le 1^{er} novembre 2011, la nouvelle division PPM regroupe les postes de quartier, la brigade cycliste, le groupe de prévention du bruit (GPB), la structure administrative, ainsi que le bureau des objets trouvés. Dans la perspective d'une sécurité urbaine de proximité, elle entend œuvrer pour la résolution de problèmes avec les partenaires concernés, mettre sur pied des actions préventives, ainsi qu'être à l'écoute des attentes de la population.

Postes de quartier

Le personnel policier des postes de quartier a, durant l'année, prêté main-forte à Police-secours, lors d'opérations particulières ou pour renforcer des effectifs réduits.

Activité des postes de quartier	2000	2010	2011
Arrestations	51	267	385
Véhicules retrouvés	61	47	51
Dénonciations pour fautes de stationnement	13'736	1'239	1'023
Rapports de renseignements divers	13'494	13'102	15'345
Notifications de commandements de payer	26'306	35'833	33'514

Bureau des objets trouvés

Durant l'année, 447 téléphones portables ont été trouvés et apportés au bureau et 1'490 médailles d'identification vendues.

	2000	2010	2011
Trouvailles	8'374	11'111	11'643
Trouvailles restituées	3'911	4'575	6'012
Personnes reçues	14'868	14'696	16'904

Brigade cycliste

La diminution des chiffres de l'activité s'explique par la baisse de deux unités, non compensées, de l'effectif de cette brigade.

	2000	2010	2011
Identifications	*	608	360
Arrestations spontanées	*	47	6
Kilomètres effectués	*	13'823	11'267
Temps de roulage en heures	*	1'275	98

* données non disponibles, la brigade n'existant pas à cette époque

Groupe de prévention du bruit (GPB)

Durant l'année, le GPB a poursuivi son programme de formation des nouveaux agents de Police-secours, à l'occasion de stages dans le domaine des nuisances sonores relatives à l'exploitation des établissements et au trafic automobile. La présence de ces stagiaires a apporté un plus indéniable au travail du groupe. En effet, ces derniers n'étant pas connus des tenanciers, des références plus objectives, en matière de nuisances, ont pu être obtenues. En plus des 202 contrôles des niveaux sonores effectués, septante contrôles de capacité ont été menés et 18 dénonciations notifiées. Le GPB intervient également lors des manifestations publiques ou sur les chantiers.

SÉCURITÉ ET COORDINATION (SC)

Depuis le 1^{er} juillet 2011, la nouvelle division sécurité et coordination regroupe différentes unités opérationnelles agissant au profit du corps de manière transversale, afin de gagner en efficacité en matière de gestion de crise et de suivi de l'évolution de différents phénomènes sécuritaires. Elle regroupe la centrale d'alarme et d'engagement (CAE), les unités spéciales (US), le groupe d'intervention (GI), la brigade canine (COPS), la cellule de négociation (CN), et l'entité renseignements, statistiques et analyses (RSA).

La CAE et le GI œuvrent à temps complet au sein de cette division. Quant à la brigade canine, ses collaborateurs travaillent avec Police-secours, mais se trouvent subordonnés à SC dans le cadre spécifique de leur spécialité canine. La CN, quant à elle, constitue une entité regroupant

des collaborateurs à temps partiel. La structure de la RSA fait l'objet d'une réflexion, dont les résultats sont attendus en 2012.

Centrale d'alarme et d'engagement (CAE)

Les opérateurs de la centrale ont contrôlé 19'136 personnes (+ 799), dont 1'364 faisaient l'objet d'un signalement (+ 289). 1'716 véhicules (- 85) ont donné lieu à des vérifications, dont 77 (- 12) étaient signalés.

Une forte augmentation des sollicitations du 117 (15% par rapport à 2010) est à relever.

Statistiques des appels CAE

	2009		2010		2011	
	total	jour	total	jour	total	jour
112/117	75'655	207	74'543	204	85'615	235
021 315 15 15	71'895	197	78'627	215	86'763	238

UNITÉS SPÉCIALES (US)

Une délégation de la direction des US, du GI et de la CN s'est rendue à un colloque international au Québec concernant la gestion de crise. A cette occasion, des échanges fructueux sur les méthodes de travail ont pu avoir lieu avec les représentants des différents pays présents. Les enseignements obtenus permettront de conduire à terme la réflexion en cours et, dans un proche avenir, d'apporter une amélioration au concept lausannois.

Groupe d'intervention (GI)

Effectif structurel : 18

Effectif actuel : 18 (4 candidats en sélection)

	2009	2010	2011
Opérations spécifiques GI	90	87	86
dont :			
– prises d'otage			
– séquestrations/enlèvements/extorsions	1	3	1
– tireurs fous	1	1	
– forcenés	2	3	4
– individus suicidaires	6	2	3
– opérations stupéfiants	29	32	24
– individus armés	5	17	14
– personnes violentes/dangereuses	20	12	9
– autres opérations (sauvetages, opérations spéciales avec la police judiciaire)	26	17	31
Collaboration avec la cellule de négociation	5	11	8
Personnes interpellées	83	147	207*

* dont 91 personnes interpellées conjointement avec d'autres services policiers, lors d'une seule opération (centre EVAM)

Les opérations spéciales pouvant inclure une arme (souvent à feu) se situent toujours à un niveau de risque élevé. Il convient de relever une baisse des opérations dans le domaine des stupéfiants, vraisemblablement liée à la mise en œuvre du nouveau code de procédure pénale.

Brigade canine (COPS)

Effectif structurel : onze conducteurs/onze chiens

Effectif actuel : dix conducteur-trice-s/onze chiens

Chien passif	2011
Nombre de personnes contrôlées	4'554
Personnes « marquées »	191
Personnes en possession de produits stupéfiants	141
Personnes sans produit	50

Cellule de négociation (CN)

Effectif structurel : huit négociateurs – un psychologue
 Effectif actuel : cinq négociateurs – deux en formation – un psychologue

	2009	2010	2011
Interventions de la cellule	11	11	17

POLICE JUDICIAIRE (PJ)

La police judiciaire traite tous les crimes et délits commis sur le territoire lausannois. Sous la direction des procureurs, les inspectrices et inspecteurs enquêtent notamment dans les domaines des infractions contre le patrimoine, de celles contre l'intégrité sexuelle, de la prostitution, ainsi que des délits qui touchent les mineurs.

Activité

Cette année a vu une augmentation régulière et significative du nombre d'affaires traitées par la PJ, ainsi qu'une surcharge récurrente de travail liée à l'application du nouveau code de procédure pénale (CPP). D'une façon générale, le nombre d'affaires liées au Code pénal a augmenté de 34% (17'246, contre 12'887 en 2010).

A noter qu'avec le nouveau CPP, les prévenus sont nettement moins souvent incarcérés. En conséquence, étant moins souvent privés de liberté, les récidivistes ont désormais davantage d'opportunités de passer à l'acte.

Brigades des investigations générales

Cette brigade a vécu une recrudescence très forte du nombre d'auteurs déférés devant la justice au sujet de conflits interpersonnels (injures, menaces, voies de fait, lésions corporelles simples). Pour ce type d'événements, c'est davantage le nombre d'auteurs déférés qui a augmenté que le nombre d'événements eux-mêmes. Ainsi, le nombre de dénonciations pour injures a augmenté de 17% (475, contre 406 en 2010), alors que le nombre d'auteurs y relatifs progressait de 64% (402, contre 245 en 2010). Il en va de même des voies de fait, pour lesquelles le nombre des dénonciations a augmenté de 8% (771, contre 713 en 2010), alors que celui des auteurs y relatifs s'élève de 64% (610, contre 371 en 2010).

Les commerces ont également enregistré une augmentation des vols à l'étalage de 27% (1'719 contre 1'351 en 2010), délits désormais fréquemment assortis de violations de domicile. Les plaintes pour violations de domicile ont pour objectif de contraindre les récidivistes à ne plus fréquenter lesdits commerces. Là aussi, le nouveau CPP contraint à une prise en charge immédiate.

Brigade criminelle

Le bilan en matière de délits traités par cette brigade s'avère inquiétant, tous les indices étant fortement à la hausse en comparaison avec 2010. Il convient de relever, en particulier, une activité soutenue des délinquants originaires du Maghreb, des pays de l'Est et d'Afrique centrale. Les nombreuses arrestations dans ces milieux n'ont

pas freiné la tendance. Pour exemple, les cambriolages ont enregistré une augmentation de plus de 16% (2'405, contre 2'066 en 2010), les brigandages, extorsions et vols à l'arraché de 78% (669, contre 376 en 2010) et les vols dans les voitures de 64% (2'121, contre 1'192 en 2010).

Brigade des stupéfiants

Le nombre d'affaires concernant des contraventions à la Loi sur les stupéfiants a augmenté de 26% (3'756, contre 2'969 en 2010).

Le trafic de cocaïne et de marijuana est toujours en mains d'Africains de l'Ouest, qui se montrent très présents dans le centre-ville. Depuis la fin de l'année 2010, il a été constaté un retour de « dealers » d'héroïne, principalement d'origine albanaise. Cette tendance s'est confirmée durant l'année écoulée, avec l'arrestation en flagrant délit d'une quinzaine d'entre eux. Depuis l'été, la présence significative de trafiquants d'opiacés et de marijuana, essentiellement originaires du Maghreb, a été observée dans le centre-ville.

Durant l'année, douze filières d'approvisionnement en drogues dures ont été démantelées par les neuf enquêteurs de la brigade des stupéfiants. Parallèlement, l'entité CELTUS, chargée de lutter contre le trafic de rue, a procédé notamment à l'arrestation de plus de 200 « dealers » en flagrant délit (+ 18% par rapport à 2010). A fin 2011, plus de 75 informations différentes, concernant aussi bien de petits « dealers » de rue que d'importants trafiquants, n'ont pas pu être traitées (contre 35 en 2007 par exemple). En effet, les renseignements obtenus sont l'aboutissement d'un travail de proximité de longue haleine mené quotidiennement par les inspecteurs de la brigade et de l'entité CELTUS.

Brigade de la Jeunesse

L'entrée en vigueur du nouveau code de procédure pénale a été ressentie par cette brigade comme une difficulté supplémentaire à appréhender de manière efficace la problématique de la délinquance juvénile. Par ailleurs, l'expérience a très clairement démontré que ce nouveau code était en totale contradiction avec la philosophie du droit pénal des mineurs. Ce dernier poursuit en effet comme objectif principal l'aspect éducatif et la réinsertion du délinquant dans la société, alors que le nouveau CCP permet à celui-ci de bénéficier de plusieurs outils pour éviter de s'expliquer et, par-là même, de prendre pleinement conscience de ses actes.

Concernant les délits relatifs à la Loi sur les stupéfiants, le nombre de ceux commis par des mineurs a augmenté de 3% (171, contre 165 en 2010), tandis que le nombre de ceux imputables à des adultes diminuait de 0,8% (1'941, contre 1'958 en 2010).

Au 1^{er} juin, une chargée de prévention a pris ses fonctions. Au terme de deux mois de stage, elle a repris la responsabilité du suivi des cours de prévention dans les classes d'école de 6^e et 8^e années. Simultanément, les inspecteurs de la brigade, déchargés de cette mission, se sont concentrés sur l'aspect préventif en rue, de jour comme de nuit. Ils ont dès lors, jusqu'en décembre, effectué quelque 300 heures sur le terrain, cela en réponse aux attentes de l'autorité politique.

Brigade Rue

Le nombre de vols simples, de vols à l'astuce et de vols à la tire a explosé en 2011. Ainsi, le nombre de dénon-

ciations pour vols simples a augmenté de 42% (3'425, contre 2'415 en 2010), pour vols à l'astuce de 59% (216, contre 136 en 2010) et pour vols à la tire de 89% (1'398, contre 741 en 2010).

Concernant les auteurs de vols à la tire, une forte implication de délinquantes bulgares est à signaler, phénomène moins marqué les années précédentes. Pour ce type de délits, outre quelques multirécidivistes connus en provenance des pays de l'Est, une majorité d'auteurs viennent du Maghreb.

Jusqu'à fin 2010, des personnes en provenance du Maghreb étaient régulièrement impliquées dans des cas de vols dans les véhicules. Durant l'année sous revue, et de façon progressive, il est observé une certaine polyvalence dans les délits commis (vols simples, vols à l'arraché, vols à la tire, cambriolages de commerces, d'appartements, brigandages) et, en conséquence, une augmentation du nombre d'infractions perpétrées par ces personnes.

SÉCURITÉ DU TRAFIC ET STATIONNEMENT (STS)

La sécurité du trafic et le stationnement constituent deux tâches importantes du Corps de police. La prévention des accidents de circulation et la sensibilisation des usagers de la route font partie des missions prioritaires des policiers et gardes de police qui œuvrent dans ce domaine.

Il convient de relever que les multiples tâches annexes (manifestations, matches, appui à des interventions de police, etc.), qui ont nécessité l'engagement du personnel spécialisé du STS à d'autres fins, ont induit une diminution du nombre des contrôles de circulation, notamment des constats d'ivresse, cela expliquant également la baisse sensible du nombre d'amendes d'ordre apposées.

Campagnes de prévention

Durant l'année, outre les habituelles campagnes de prévention nationales qui se sont poursuivies, une action intitulée « Une seconde d'inattention et votre vie bascule... », a été menée en juin et en novembre. Elle visait à lutter contre le premier facteur d'accident de circulation et a permis, à l'occasion de neuf contrôles routiers, de sensibiliser 684 personnes auxquelles un flyer explicatif a été remis.

Contrôles de la vitesse

Lors des contrôles effectués avec les appareils mobiles, le pourcentage des conducteurs dénoncés par rapport au nombre de véhicules enregistrés, accuse une légère baisse (4,65%, contre 4,71% en 2010). 17'945 automobilistes ont ainsi fait l'objet d'une dénonciation pour excès de vitesse en milieu urbain. Treize automobilistes ont par ailleurs été dénoncés pour une vitesse supérieure à 90 km/h (18 en 2010), la « palme » revenant à un conducteur qui roulait à 103 km/h sur les quais d'Ouchy. En termes de prévention, les trois installations d'indication instantanée de la vitesse ont été largement utilisées (cinquante semaines) sur l'ensemble du territoire communal, touchant 2'588'894 usagers (1'705'772 en 2010).

Contrôles de la vitesse

	2000	2009	2010	2011
Nombre de contrôles	1'345	2'377	2'139	2'146
Véhicules enregistrés	485'011	422'328	360'487	385'403
Conducteurs dénoncés	41'592	18'716	17'013	17'945
Pourcentage des dénonciations	8,57	4,43	4,71	4,65

Contrôles à l'éthylomètre

Une baisse du nombre de personnes contrôlées est à relever, soit 4'473, contre 4'772 en 2010. Le nombre total d'ivresses a également diminué en conséquence : 462, contre 546 en 2010.

Contrôles à l'éthylomètre

	2005	2009	2010	2011
Nbre de personnes contrôlées lors d'accidents	788	1595	1'776	1'575
dont ivresses	153	161	136	135
Pourcentage des accidents avec ivresse	19,42	10,09	7,66	8,57
Nbre de personnes contrôlées hors accident	4'272	3'689	2'996	2'898
dont ivresses	549	403	410	327
Pourcentage des ivresses sans accident	12,85	10,92	13,68	11,28
Total des personnes contrôlées	5'060	5'284	4'772	4'473
Total ivresses	702	564	546	462
Pourcentage global des ivresses	13,87	10,67	11,44	10,33

Contrôles aux carrefours

Une baisse de 13,5% des infractions constatées aux carrefours a été relevée cette année. Quant au nombre de conducteurs dénoncés, proportionnellement aux passages enregistrés, il reste stable (0,22%, contre 0,2% en 2010), démontrant l'utilité de ces installations.

Contrôle photographique du respect de la signalisation lumineuse et de la vitesse

Installations fixes :

17 (18 en 2010)

Nombre de caméras :

12 (11 en 2010)

	2000	2009	2010	2011
Infractions relevées (feux)	9'564	8'880	9'453	8'895
Infractions relevées (vitesse)	2'368	48'487	53'711	45'748
Total	11'932	57'367	63'164	54'643
Nombre de passages (en milliers)		25'830	30'412	23'803
Pourcentage des conducteurs dénoncés		0,22	0,20	0,22

Infractions de circulation et de stationnement

Les infractions enregistrées sont en baisse de 6% par rapport à l'année précédente. En revanche, une augmentation importante de 15,3% (16'901, contre 14'646 en 2010) est à relever, s'agissant des infractions constatées lors des contrôles du stationnement nocturne. Enfin, les dépannages et les évacuations forcées ont baissé de quelque 16%. On peut se réjouir d'une diminution du stationnement sur les trottoirs et donc des évacuations forcées qui en découlent.

Contrôles du stationnement et de la circulation

	2000	2009	2010	2011
Infractions enregistrées (circulation et stationnement)	185'483	284'413	272'751	257'262
dont :				
– infractions aux règles du stationnement	119'559	193'608	180'769	173'099
Parcage illicite sur les trottoirs :				
– bulletins d'amende d'ordre apposés	7'959	7'717	5'755	5'602
Evacuations forcées de véhicules		*	636	594
			496	

* Chiffre non disponible

Accidents de circulation

1'011 constats d'accidents ont été établis cette année (- 9% par rapport à 2010). Si les blessés sont en diminution d'environ 6%, il n'en va pas de même pour les piétons victimes (+ 20%). Le nombre d'enfants victimes est relativement stable. Une campagne de prévention traitant principalement de ce sujet sera mise sur pied en 2012, afin d'enrayer ce phénomène. Enfin, quatre accidents mortels sont à déplorer, contrairement à l'année 2010 au cours de laquelle aucun accident mortel n'avait été enregistré.

	2000	2009	2010	2011
Accidents de circulation (constats)	1'733	1'235	1'111	1'011
Personnes blessées	528	462	437	412
Personnes tuées	5	1		4
Fuites après accident	706	405	351	361
Piétons victimes, dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	104	120	69	83
	28	36	20	22

Amendes d'ordre

	Fr.
Total	11'040'700.–
	(2010 : 14'992'970.– brut)

DIRECTION DÉVELOPPEMENT ET GESTION INTERNES

LOGISTIQUE ET EXPLOITATION (L+E)

La division L+E a subi une refonte en 2011 : elle regroupe désormais la maintenance d'immeuble, le groupe de la saisie, la chancellerie, le groupe informatique et technique, l'intendance et le garage.

Outre l'entretien ordinaire de l'Hôtel de police, le personnel de la maintenance d'immeuble a été engagé dans la rénovation des box et cellules (suppression des plafonds inflammables, suppression des surfaces rugueuses, réfection de la peinture, etc.). Cette entité a également débuté des travaux d'envergure destinés à permettre de réaliser des économies d'énergie, en changeant le concept électrique des couloirs, des locaux techniques et des WC. Dans le cadre du chantier des locaux du Ministère public sis à la rue Couvaloup 2-4, elle a été for-

tement sollicitée pour faciliter le travail des entreprises, de nombreuses installations techniques étant communes : chauffage à distance, détection incendie, système d'alarme-agression, climatisation, ascenseur, etc.

Le groupe de la saisie, qui enregistre les données concernant les infractions dans le nouveau système informatique SINAP de la police cantonale, a traité 37'625 documents. La chancellerie, qui s'occupe de tous les transferts et du classement des documents, a remis 53'115 lettres à la poste et traité 38'303 rapports de police.

Dans le cadre du projet START 2, initié à fin 2010 (changement de l'ensemble du parc informatique), les collaborateurs des entités techniques et informatiques ont effectué des adaptations plus ou moins importantes aux niveaux du matériel ou des logiciels, mais également en ce qui concerne les méthodes de travail ou encore la mise en application du nouveau code de procédure pénale. Pour le reste, en dehors du nombre grandissant des demandes de prestations techniques (surveillance vidéo, extractions, etc.), le personnel a été engagé dans les postes de commandement, mis en place lors des manifestations, mais surtout lors de matches de Super-League liés au Lausanne-Sport.

L'intendance a équipé plus de 46 nouveaux policiers et assistants de police. Une vingtaine d'uniformes ont été retirés, suite à des départs à la retraite ou démissions. En plus du travail administratif, tel que l'établissement et le suivi de plus de 660 bons de commande, cette entité est présente dans toutes les manifestations que le corps doit gérer, afin de fournir l'appui logistique nécessaire.

FORMATION CONTINUE (FOCO)

La formation continue du personnel du Corps de police est assurée par six personnes, dont trois stagiaires et une secrétaire. Cette unité s'occupe du recrutement des aspirants et des assistants de police. Elle organise le stage d'intégration des aspirants et leur dispense des formations spécifiques (particularités communales et cantonales) tout au long de l'année. Elle assure le soutien de la formation de base dans le domaine de la pratique policière à l'Académie de police du Chablais et à la sécurité militaire. Elle prend en charge la formation des assistants de police (école de trois mois). Par ailleurs, six formateurs policiers lausannois sont détachés en permanence à l'Académie pour la formation de base des aspirants.

Douze aspirant-e-s de la volée 2010 ont été assermenté-e-s le 22 février 2011, après avoir obtenu leur brevet fédéral de policier.

Cette année, trente aspirant-e-s lausannois-e-s et trente provenant d'autres polices municipales ont bénéficié de cours traitant des particularités propres à chaque corps. Il convient de relever que deux aspirants lausannois ont quitté leur formation en cours d'école.

En plus de la formation continue, une formation spécifique, fondée sur une mise en situation en cas de tireur actif, ainsi qu'une instruction basée sur des scénarios impliquant l'usage des moyens de contrainte, dans le respect de la proportionnalité, ont été mis sur pied. De ce fait, certains cours de self-défense, de maniement du bâton tactique et d'utilisation de spray n'ont pas été dispensés, faute de temps et de ressources.

Unité psychologique

L'année sous revue a été principalement marquée par la mise sur pied d'une nouvelle équipe et par le suivi apporté aux cellules gérées par l'unité, notamment les cellules de débriefing, AVP-Police et psychologique du plan DIAM. L'organisation du fonctionnement de ces cellules, de leurs permanences, les interventions, ainsi que la gestion de leur personnel, sont des missions pour lesquelles la nouvelle psychologue s'est fortement impliquée. Par ailleurs, l'engagement d'une psychologue par le Service de protection et sauvetage a permis la création d'échanges et de partenariats particulièrement intéressants dans le cadre du plan DIAM, en répartissant la responsabilité de la CelPsy DIAM entre les trois psychologues de la direction.

Le partenariat avec l'Université de Genève, visant à perfectionner les processus de recrutement, est toujours en cours. Comme chaque année, l'unité psychologique s'est investie dans la formation de base des policiers. Enfin, la réorganisation du corps de police et la création de la DDGI ont permis la mise en place d'une collaboration plus soutenue entre services spécialisés.

Ethique

Comité d'éthique

A la fin du 1^{er} trimestre 2011, le comité d'éthique a rendu son 2^e avis à la Municipalité concernant une étude relative à la formule d'assermentation des policiers du corps de police de Lausanne. Ensuite, il a travaillé sur le 3^e avis « Hospitalité et mendicité en ville de Lausanne » et commencé à préparer le dossier relatif à une 4^e saisine, ces deux derniers travaux étant attendus dans le courant de 2012.

Démarche éthique – Leaders et délégué à l'éthique

Le suivi et le coaching, à distance et sur place, fournis par la chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke ont été poursuivis, afin de consolider la pérennisation du nouveau mode de gouvernance pour la direction et la direction élargie, ainsi que pour la police judiciaire. Une semaine de formation sur l'éthique appliquée et le nouveau mode de gouvernance a été dispensée par un professeur de l'Université de Sherbrooke aux nouveaux cadres dirigeants du corps de police.

En 2011, le corps de police est devenu membre à part entière du réseau international francophone de formation policière (Francopol). La cheffe de la DDGI, avec l'appui du préposé à la déontologie et du délégué à l'éthique, gère le comité technique « régulation des comportements dans la police », principalement orienté vers les dimensions éthiques, déontologiques et normatives.

Le délégué à l'éthique a été nommé responsable de branche en éthique professionnelle pour la formation des aspirants de police de l'Académie du Chablais. Il a également rejoint le comité de pilotage de la matière « Droits de l'homme et éthique professionnelle (DHEP) » à l'Académie de police.

Les conclusions du préavis N° 2011/17 « Pérennisation de la démarche éthique conduite au sein du corps de police » ont été adoptées par le Conseil communal le 2 mars 2011. Pour la législature 2011-2016, un montant de 799'000 francs est prévu pour le suivi des formations, le coaching institutionnel et un monitoring institutionnel confié à l'IDHEAP. En outre, l'entité éthique pourra se renforcer, en 2012, de 0,5 ept de secrétaire et d'1 ept d'adjoint au délégué à l'éthique.

Le délégué à l'éthique, en collaboration étroite avec les juristes et le préposé à la déontologie, a rendu plusieurs avis de fond, sur divers sujets, pour conseiller la Direction du corps de police de Lausanne dans ses choix stratégiques, et a participé à la rédaction de réponses à plusieurs interpellations. Il a également fait partie du groupe de rédaction du futur préavis définissant les intentions et besoins futurs du corps de police en matière de sécurité publique.

Déontologie

Le 29 mars 2011, la Commission préposée à la déontologie a rendu son second rapport annuel d'activité. Ce document permet notamment de tirer un premier bilan comparatif avec l'exercice précédent. Il met en exergue une augmentation des cas portés à la connaissance de cette commission (32 dossiers en 2010, contre 27 en 2009).

Le groupe de travail mis sur pied dans le cadre de la réforme policière vaudoise a terminé son premier mandat, à savoir la rédaction d'un code de déontologie pour l'ensemble des policières et policiers de ce canton. Il a déjà été demandé à ce groupe de travail, toujours piloté par le préposé à la déontologie lausannois, de mener des réflexions sur les futures structures qui devront veiller à l'application de ce code.

Communication et prévention

Dans le domaine des médias, le bureau de la communication et de la prévention a été particulièrement sollicité durant l'année. Différentes problématiques ont fait l'objet de nombreuses demandes, notamment en matière de « deal » de rue, de violence et de mendicité. Deux reportages de « Temps Présent », traitant de la violence contre la police pour le premier, et du trafic de stupéfiants dans le centre-ville pour le second, ont nécessité un engagement soutenu. Parmi les conférences de presse mises sur pied en cours d'année, il faut signaler le bilan annuel du corps de police et un avis du Comité d'éthique.

Cette année, la nouvelle identité visuelle de la Police a été déclinée sur différents supports, afin de renforcer l'image positive du corps auprès des publics cibles, tels que les futurs aspirants, les journalistes et les visiteurs. Une plaquette de présentation a été réalisée sous la forme d'un grand dépliant, dont les mises à jour n'occasionneront pratiquement aucun frais. Différents objets ont été créés selon la même ligne graphique (bloc-notes, fourre pour dossiers de presse, porte-clefs).

Concernant la prévention, une campagne originale, relative aux « vols dans les lieux publics », a été mise sur pied et a rencontré un vif succès. Un film a été réalisé dans ce cadre, basé sur des images de vidéosurveillance ; il a suscité un fort intérêt de la part du public et des médias, qui l'ont relayé sur internet notamment. Des affiches illustrant des situations types, ainsi qu'un dépliant rappelant les conseils de prévention, ont été largement distribués. Grâce à l'appui du City management, les commerçants lausannois en ont commandé plus de mille pour informer leur clientèle.

Enfin, dans le cadre de la collaboration avec l'Académie de police, le bureau de la communication et de la prévention a activement contribué à l'organisation et au déroulement du cinquième « Forum Sécurité Chablais » à Châtel Saint-Denis, auquel ont notamment participé six

hauts responsables des principales formations politiques suisses. Plusieurs centaines de spectateurs, ainsi que des représentants des médias ont fait le déplacement à cette occasion et ont donné un large écho à cette manifestation.

Juristes

L'entité juridique a poursuivi ses activités de rédaction et de conseil pour le commandement, le directeur de la sécurité publique et des sports et la Municipalité, notamment dans les domaines très actuels de la télésurveillance et des problèmes induits par la présence des mendiants roms à Lausanne. Elle a suivi six procédures administratives, diligentées par la Municipalité ou le commandant contre des collaborateurs du corps de police (licenciements, déplacement ou mise en demeure) et a préparé les déterminations municipales dans le cadre de plusieurs procédures de consultations législatives fédérales. Elle a participé à un groupe de travail concernant le futur statut juridique de l'Académie de police du Chablais, ainsi qu'au groupe de projet travaillant sur le préavis relatif aux intentions de la Municipalité en matière de sécurité publique pour la législation en cours.

Ressources humaines (RH)

Durant l'année, les Ressources humaines ont poursuivi leur activité de conseil au commandement, à la hiérarchie et aux collaborateurs, et effectué de nombreux recrutements internes et externes, notamment liés à la réorganisation du corps de police intervenue le 1er mai. La mise en œuvre de l'aménagement du temps de travail (ATT) au sein du service, prévue initialement dans le courant du 1^{er} semestre 2011, a dû être reportée, compte tenu des problèmes posés par le logiciel « Agile Time » constatés par le Comité de direction du projet ATT Ville. Concernant le nouvel horaire en rotation, la proposition présentée par le groupe de travail a été validée par le Comité de pilotage. Toutefois, son introduction dans les entités en rotation nécessitant l'obtention, puis l'engagement de ressources supplémentaires conséquentes, il ne pourra pas être mis en application dans l'immédiat. Dans l'intervalle, plusieurs variantes de l'horaire actuel, visant à en décaler les tranches, sont en cours d'analyse. L'entité RH a également été largement mise à contribution dans le cadre de la mise en production du module « postes » dans PeopleSoft. Ce projet d'envergure, conduit par l'unité « pilotage et projets » du Service du personnel de la Ville et visant à gérer de façon centralisée les plans des postes des différents services, a nécessité l'introduction de tous les postes dans ce logiciel, puis le rattachement de leurs titulaires.

SERVICE DE PROTECTION ET SAUVETAGE

Composé de trois des cinq piliers de l'organisation mise en place par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), à savoir les divisions « secours et incendie », « groupe sanitaire » et « sécurité civile », le Service de protection et sauvetage (SPSL) constitue l'un des éléments importants du système de protection de la population lausannoise.

Afin de pouvoir traiter avec diligence les nombreux dossiers nécessitant une approche juridique, le SPSL a engagé, dans le courant de l'année, un adjoint administratif/juriste rattaché à la direction du service. Cette opération a pu être réalisée dans le prolongement de la redéfinition générale des descriptifs de postes des collaborateurs en place, sans augmentation d'effectif.

L'année 2011 a vu un engagement très important du SPSL dans le cadre des manifestations d'envergure organisées sur le territoire lausannois. En effet, que ce soit pour Gymnaestrada ou pour la Fête de l'Aviation, le bureau de la prévention et les trois divisions de protection de la population du SPSL ont été impliqués dans les travaux de planification et de conduite des cellules de sécurité dédiées à ces manifestations. L'ascension en Axpo Super League du Lausanne-Sport a également contraint le SPSL à dégager d'importants effectifs, destinés à assurer la sécurité des citoyens lausannois lors des matchs à risques.

L'adoption, par le Conseil communal, des conclusions du préavis N° 2011/16 du 2 mars 2011 (« Réfection et aménagement du Centre de formation de La Rama (CFR), construction d'un simulateur d'incendie, constitution d'un droit de superficie »), a permis de renforcer la collaboration du SPSL avec l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA). La réalisation du simulateur d'incendie sur les terrains du CFR permettra de développer et pérenniser la palette d'activités qui s'y déroulent, puisque ce seront des sapeurs-pompiers professionnels du SPSL qui planifieront et dispenseront, sous mandat de l'ECA, la formation sur ledit simulateur.

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- protéger et sauver les personnes, les animaux et les biens ;
- gérer et coordonner l'activité des différentes entités, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction SPSL	22.90	nd	27.90	nd
Division sécurité civile	28.95	nd	28.70	nd
Division groupe sanitaire	40.50	nd	40.50	nd
Pompes funèbres officielles	13.00	nd	13.00	nd
Secours et incendie	129.50	nd	123.50	nd
Total service	234.85	nd	233.60	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Directions SPSL : sept personnes ont rejoint la direction SPSL. Il s'agit de cinq collaborateurs (officier tech-

nique, sapeur-pompier professionnel «hors rang» de l'atelier serrurerie, chef de l'atelier mécanique, chef de l'atelier carrosserie-peinture et mécanicien) transférés le 1^{er} septembre, de la Division secours et incendie (DSI) et de deux nouveaux engagements (une psychologue, le 1^{er} avril et un adjoint administratif/juriste, le 1^{er} septembre). Le poste d'adjoint administratif/adjoint RH sur-numéraire pour reconversion professionnelle, autorisé temporairement jusqu'au départ à la retraite de l'adjoint administratif/RRH a été supprimé au 31 décembre, l'occupant du poste ayant pris une fonction d'officier de direction, courant 2010.

Division sécurité civile (DSC), y compris le Centre de formation de La Rama (CFR): l'augmentation temporaire de 0.25 ept (entre le 1^{er} septembre 2010 et le 31 janvier 2011), est due à l'autorisation d'engagement anticipé d'une employée de bureau, pour palier un départ à la retraite, ainsi qu'une absence de longue durée. Un poste de cuisinier était toujours vacant au 1^{er} janvier 2011.

Division groupe sanitaire (DGS): suite à un départ à la retraite et une démission, un poste d'ambulancier à plein temps, ainsi qu'un poste à temps partiel étaient vacants au 31 décembre 2011.

Division secours et incendie (DSI): 5 personnes ont été transférées le 1^{er} septembre 2011, à la direction SPSL. Il s'agit de l'officier technique, du sapeur-pompier professionnel «hors rang» de l'atelier serrurerie, du chef de l'atelier mécanique, du chef de l'atelier carrosserie-peinture et du mécanicien de l'atelier mécanique.

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	- 1.25

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction SPSL	24	21.10	31	27.55
Division sécurité civile (yc Rama)	29	27.95	29	27.70
Groupe sanitaire	44	39.75	42	38.25
Pompes funèbres officielles	13	13.00	13	13.00
Secours et incendie	129	128.50	124	123.50
Total service	239	230.30	239	230.00

Apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Direction SPSL	1		1	
Total service	1		1	

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	14	12

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	5
Retraite	7
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	2
Suppression de poste	
Total service	14

DIVISION SECOURS ET INCENDIE (DSI)

PRINCIPALES TÂCHES (sur le plan lausannois et cantonal)

- sauver les personnes, les animaux et les biens ;
- lutter contre les incendies ;
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels ;
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits toxiques, chimiques ou radioactifs ;
- effectuer des interventions techniques ;
- garantir la sécurité, lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois.

Effectif global de la division

	1 ^{er} janvier		31-Dec		ept alloués
	n	ept	n	ept	
Sapeurs-pompiers professionnels	123	123	121	121	123
Personnel civil	6	5.5	3	2.5	2.5
Total	129	128.5	124	123.5	125.5

Au 31 décembre 2010, un sapeur-pompier a bénéficié de son droit à la retraite, d'où une diminution d'effectif de 124 à 123 EPT sapeurs-pompiers professionnels.

Au 31 décembre 2011, la diminution d'effectif a été consécutive au transfert, au 1^{er} septembre, de 5 collaborateurs de la Division secours et incendie à la direction de service. Il s'agit de l'officier technique, du sapeur-pompier professionnel «hors rang» de l'atelier serrurerie, du chef de l'atelier mécanique, du chef de l'atelier carrosserie-peinture, ainsi que du mécanicien de l'atelier mécanique.

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels

	2007	2008	2009	2010	2011
	*94	*100	*120	*125	*121

* sans les six officiers de direction et les deux sapeurs-pompiers professionnels « hors rang » rattachés à la direction.

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires (sans les of attachés à l'EM, les membres de l'unité musicale et les jeunes sapeurs-pompiers) au 31 décembre

	2007	2008	2009	2010	2011
	245	170	199	169	142

Interventions

Au nombre de 2'085, les interventions sont, pour la première fois depuis 2008, en légère diminution par rapport à l'année précédente. Effectuées à raison de 80% sur le territoire lausannois, elles se répartissent comme suit :

	2010	2011
Interventions pour le SDIS	1'094	1'162
Autres	1'053	923
Total des interventions	2'147	2'085

Types d'interventions

	2010	2011
Déclenchements d'alarmes automatiques	523	559
Incendies	547	586
Sauvetage de personnes et d'animaux	158	141
Désincarcérations	30	32
GRIMP*	26	14
Protection de l'environnement	294	296
Interventions techniques	549	443
Éléments naturels	20	14
Total	2'147	2'085

* Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux

Répartition géographique des interventions

	2010	2011
Sur le territoire de la commune de Lausanne	1'699	1'672
Sur le territoire d'autres communes (CR Feu)	448	413

Gros feux ou interventions importantes :

Mise sur pied du corps volontaire

La mise sur pied des détachements de ville a été nécessaire à six reprises, à savoir :

- 29 janvier : feu de toiture à la rue de l'Industrie ;
- 2 février : inondation à la rue Haldimand 12 – alimentation en électricité du bâtiment ;
- 8 mars : atterrissage manqué d'un avion à l'aérodrome de la Blécherette – éclairage de la place sinistrée ;
- 21 juin : feu de caves à la rue des Mémises 7 ;
- 7 septembre : inondation à la rue Pierre-Viret 6 ;
- 31 décembre : inondation au collège des Bergières.

Détachements forains

Les détachements forains sont désormais rattachés aux différents détachements de premier secours (DPS) régionaux, selon la liste suivante :

- détachement forain de Vers-chez-les-Blanc au DPS Epalinges – Savigny – Vers-chez-les-Blanc ;
- détachement forain de Vernand au DPS de la Mèbre ;
- détachement forain de Montheron au DPS du Haut-Talent ;

Dès lors, leurs interventions ne sont plus comptabilisées par la division « secours et incendie » (DSI).

Exercice de conduite d'état-major « Trano 2011 »

Organisé par l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC), un exercice d'état-major de deux jours a été mis sur pied en novembre. La DSI y était représentée par un officier, qui a participé aux différents rapports, ainsi que par des collaborateurs de la centrale d'aide à l'engagement

(CAE), pour desservir les différents véhicules de commandement.

Pose de la cloche à la Maison du Désert

En accord avec la Directrice de la culture, du logement et du patrimoine, Madame Silvia Zamora, des membres de la DSI se sont rendus à la Maison du Désert avec une échelle-automobile pour remettre en place la cloche, qui avait été sauvée lors de l'incendie, en février 2005, des combles de dite Maison.

Gymnastrada Lausanne 2011

Bien avant le début des festivités, le personnel de la DSI a été mis à contribution pendant un mois pour aider à la mise en place des différentes cantines et scènes de la manifestation avec la grue 50 tonnes et divers véhicules. La sécurité feu des sites lausannois a été assurée par du personnel du corps volontaire, qui a effectué huit interventions. Des officiers ont participé journalièrement aux différents rapports de sécurité et de service organisés par l'état-major DIAM. Une fois la fête terminée, la DSI a assuré, durant quinze jours, le démontage des mêmes installations.

Matches d'Axpo Super League du Lausanne-Sport

La DSI a été mise à contribution lors des matches à domicile du Lausanne-Sport. Un détachement, composé de neuf sapeurs-pompiers professionnels et quatre membres de l'unité d'appui au poste permanent (UAPP), s'est rendu au stade de la Pontaise pour assurer la sécurité incendie. De plus, en collaboration avec la police de Lausanne, dans le cadre du maintien de l'ordre, un véhicule tonne-pompe et cinq sapeurs issus des professionnels et des volontaires ont été engagés lors de chaque match.

Prestations pour le Tribunal des mineurs

Depuis plusieurs années, une étroite collaboration s'est instaurée entre la DSI et le Tribunal des mineurs pour l'application des peines. Durant l'année sous revue, en général le samedi matin, la DSI a reçu dans ses murs onze jeunes, coupables de départs d'incendie, afin de leur expliquer les conséquences de leurs actes délictueux. Ils ont également participé à des travaux de rétablissement de la caserne.

Règlement du service de secours et d'incendie (RSSI)

A la suite de la mise en application de la nouvelle loi sur le service de secours et d'incendie (LSDIS), un groupe de travail constitué de membres de la Direction du SPSL, de l'état-major de la DSI, et d'un avocat spécialisé, a débuté les travaux d'élaboration d'un nouveau règlement du service de secours et d'incendie. Celui-ci devrait pouvoir être présenté aux différentes autorités dans le courant du deuxième semestre 2012.

Matériel et équipement

Dans le cadre des autorisations d'achats, il a été fait l'acquisition :

- d'une installation de lavage à haute pression Hypromat, en remplacement d'un équipement de la même marque datant de 1988 qui, utilisée quotidiennement, présentait des signes d'usure importants et générait des coûts d'entretien élevés ;

- d'un système, se montant sur le lift du garage, de levage des essieux des véhicules lourds, en remplacement d'un système qui n'offrait plus les conditions de sécurité requises pour les utilisateurs.

Véhicules

Egalement dans le cadre des autorisations d'achats, deux engins d'intervention ont été acquis, à savoir :

- un camion de transport avec ridelle élévatrice et grue, en remplacement du véhicule LOSA 56 ;
- un bus de transport de personnes, en remplacement de l'ancien car.

De plus, l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie (ECA) a mis à disposition deux nouveaux engins, à savoir :

- un véhicule modulaire équipé d'une berce « événements naturels », servant au transport de matériel destiné à lutter contre les inondations et les intempéries ;
- une échelle de trente mètres munie d'un bras articulé télescopique pour remplacer un véhicule, anciennement propriété de la Ville.

Enfin, le Service cantonal des eaux, sols et assainissement (SESA) a fourni un véhicule pour la lutte contre les pollutions par les hydrocarbures, en remplacement d'un camion.

Formation

La formation permanente des sapeurs-pompiers professionnels a porté cette année sur la mise à niveau des connaissances dans tous les domaines de la profession. Plusieurs sapeurs-pompiers professionnels ont suivi des formations spécifiques concernant les feux d'aéronefs, à Teeside en Angleterre, les feux d'installations pétrolières, à Vernon en France, et le sauvetage en eaux-vives, en Savoie.

Sur demande de l'ECA et de la gendarmerie vaudoise, un groupe d'appui tactique feu (GATF), composé de sapeurs-pompiers professionnels et de policiers spécialisés, a été créé pour intervenir en milieu carcéral.

Ecole de formation

Les quatorze aspirants de l'école de formation 2009-2010 ont passé avec succès les examens pour l'obtention du brevet fédéral en juin 2011.

Ecole latine des sapeurs-pompiers professionnels

Le 31 mars a eu lieu la remise des brevets de l'école latine 2008, ainsi que de l'école de formation interne de la DSI de la même année.

Commencée le 1^{er} novembre 2010 avec quinze aspirants romands, dont cinq Lausannois, l'école latine 2010 s'est terminée le 4 juillet 2011.

Le recrutement en commun des corps de sapeurs-pompiers professionnels romands s'est déroulé les 8 et 9 octobre 2011. Plus de 140 candidats, venant des quatre corps concernés, ont passé les épreuves de sélection. quinze aspirants, dont deux pour la DSI, ont été retenus et débiteront leur formation de base le 3 mars 2012.

Centrale d'aide à l'engagement (CAE)

Le système de déclenchement automatique des interventions (DAI) est opérationnel depuis le mois de septembre. Cette application permet d'améliorer le temps de départ des intervenants de une à deux minutes.

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

L'état-major du corps volontaire a tenu treize séances, qui ont permis de poursuivre la réorganisation et le renforcement de la structure de conduite, ainsi que la gestion des missions confiées au corps volontaire.

Formation

La mise à niveau des connaissances de l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires s'est poursuivie, en collaboration avec le responsable de la formation de la division de défense contre l'incendie et de secours (DDIS) de l'ECA.

Pour la première fois, un recrutement cantonal a eu lieu le 3 novembre 2011 dans chaque caserne du canton, sous l'égide de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers et de l'ECA. Pour la DSI, 31 nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ont été incorporés.

Encadrés par six moniteurs professionnels et volontaires, les 23 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ont suivi la formation annuelle et les journées organisées par le groupement vaudois des jeunes sapeurs-pompiers (GVJSP).

Services de garde dans les lieux de spectacles

	2010	2011
Services assurés	154	156
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	605	623

Ces chiffres ne comprennent pas les services organisés pour assurer la sécurité de manifestations, telles que les 20 km de Lausanne, le Tour de Romandie, la Fête des écoles, les Fêtes à Lausanne, le Triathlon, le Lausanne Marathon, le Comptoir suisse, etc.

POLICE DU FEU

386 nouveaux dossiers de construction ou de transformation ont été traités. La police du feu a également effectué 429 visites de fin de travaux et procédé à 489 examens de situation et visites pour des manifestations ; elle a aussi participé à 354 séances diverses et organisé huit exercices d'évacuation.

SERVICE DE RAMONAGE

L'activité des maîtres ramoneurs sur le territoire lausannois ne suscite aucune remarque particulière. Toutefois, il est à noter que la circonscription N° 3 (Est) est dotée d'un nouveau responsable, suite au départ à la retraite du titulaire.

DIVISION DU GROUPE SANITAIRE / SMUR (SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION

- assurer la prise en charge professionnelle des patients accidentés ou malades dans les situations d'urgences préhospitalières ;
- être en mesure de garantir les interventions urgentes 24 heures sur 24 toute l'année (ambulance et SMUR), dans les délais prescrits ;
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le GRIMP, le DPMA ou le binôme de conduite sanitaire ACS/MCS.

Doté d'un parc de véhicules comprenant six ambulances de secours, deux véhicules dévolus au SMUR, un véhicule pour l'ambulancier chef des secours (ACS), un véhicule attribué au groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP), un véhicule lourd de soutien sanitaire (VSS), un véhicule officiant comme poste de commandement à l'engagement (PCE), ainsi qu'un véhicule de transport de personnes affecté au DPMA, le Groupe sanitaire (GSL) dispose d'un équipement technique et médical de pointe. Son effectif, appuyé par des auxiliaires, permet de disposer en permanence de deux à quatre équipes d'urgence, immédiatement prêtes à intervenir, de jour comme de nuit.

L'année 2011 a été marquée par la création d'une base d'ambulance délocalisée à Romanel-sur-Lausanne. Cette antenne abrite un équipage ambulancier du Groupe sanitaire, les jours ouvrables, de 07h00 à 19h00. Mise en service le 2 mai, elle vise à réduire les délais de réponse aux demandes d'interventions de la région d'Echallens. Au 31 décembre, elle comptabilisait 358 interventions. Ce projet, financé par le Service de la santé publique, est en phase test jusqu'en avril 2013.

La récurrence croissante des incivilités subies par les ambulanciers démontre que les intervenants doivent intégrer systématiquement ce type de comportements dans la gestion de la prise en charge des patients. Plusieurs cas de violences physiques ont été rapportés, dont un a abouti au dépôt d'une plainte pénale de la part de l'ambulancier.

En janvier, le Groupe sanitaire a obtenu la prorogation de sa certification qualité IAS¹ jusqu'en 2015. Cette reconnaissance a été obtenue grâce aux efforts fournis par le personnel de cette division, plus particulièrement dans le domaine de la gestion de la qualité des prestations. La formation continue a également dû être adaptée, passant de 24 à 40 heures par personne et par année.

Sur le plan technique, conformément à la volonté du Service de la santé publique, les moyens de radio-télécommunication des ambulances du Groupe sanitaire et des véhicules de sauvetage affiliés au dispositif cantonal préhospitalier ont migré sur le réseau numérique sécurisé Polycom.

EFFECTIF DE LA DIVISION

1 ^{er} janvier		31 décembre		
n	ept	n	ept	ept alloués
44	39.75	42	38.25	40.50

Les deux départs survenus durant l'année sous revue n'ont pas pu être compensés.

Avec son effectif actuel, le Groupe sanitaire ne peut assurer ses missions que grâce à l'appui fourni par une vingtaine d'ambulanciers auxiliaires, qui viennent compléter les équipes d'urgence, lorsque l'effectif interne est insuffisant. En 2011, ceux-ci ont ainsi effectué plus de 600 heures de travail au Groupe sanitaire.

Activité

Les missions médicalisées du SMUR s'effectuent en étroite collaboration avec le Service des urgences du CHUV.

Le nombre de missions d'urgence accomplies par les ambulances du Groupe sanitaire a enregistré une dimi-

¹ Interassociation de sauvetage - Organisation faîtière suisse des institutions engagées dans le secourisme professionnel

nutrition de 2,4% par rapport à l'année précédente, pour atteindre 6'866 interventions (y c. l'activité de l'antenne de Romanel-sur-Lausanne). A ce résultat, il convient d'ajouter :

- 2'344 missions SMUR
- 15 missions GRIMP
- 14 missions ACS/MCS

Le nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny (desservie par une entreprise privée) a augmenté de 12,3% et celui de l'antenne de Mézières (également desservie par une entreprise privée) de 14,2%. Ces résultats positifs peuvent s'expliquer par le fait que ces deux bases ont été plus fréquemment sollicitées, de jour comme de nuit, afin d'appuyer le GSL.

Statistiques

La 14^e World Gymnaestrada a nécessité un important engagement du Groupe sanitaire. La responsabilité de la planification et de la conduite du dispositif sanitaire a été déléguée, par l'autorité politique, à un cadre du Groupe sanitaire. Au final, plus de 1'000 patients ont été pris en charge par le dispositif médical de la manifestation, alors que seulement quinze évacuations en ambulance, vers un milieu hospitalier, ont été nécessaires.

Détachement du poste médical avancé (DPMA)

En plus des services sanitaires assurés lors des traditionnelles manifestations organisées par la Ville (20 km, Triathlon, Marathon, AG Nestlé, etc.), ce détachement a été amené à intervenir dans les situations d'urgence suivantes :

- le 12 février : incendie d'un immeuble à Aigle ;
- le 23 février : intoxication d'une vingtaine d'habitants d'un immeuble à Vevey ;
- le 9 septembre : évacuation de l'hôpital de Cully, suite à une alerte à la bombe ;
- le 25 octobre : explosion dans un immeuble à Yverdon-les-Bains.

A cela, il convient d'ajouter les services assurés lors des matches du Lausanne-Sport en Super League, de la World Gymnaestrada (juillet, cf ci-dessus), de la Fête de l'aviation à l'aérodrome de la Blécherette (août) et du « Sion Air Show » (septembre).

DIVISION DE LA SÉCURITÉ CIVILE

PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION

- gérer et garantir les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC) ;
- mettre sur pied les cours de compétence communale ;
- participer, d'entente avec le service de la sécurité civile et militaire (SSCM), à la formation des astreints et des cadres ;
- garantir l'état opérationnel et les engagements de l'ORPC avec les partenaires.

EFFECTIFS DE LA DIVISION

1 ^{er} janvier		31 décembre	
n	ept	n	ept
20	19.75	19	18.5

La différence de 0.25 ept (28.95 ept à 28.7 ept) est due à une augmentation temporaire d'effectif, lors du départ à la retraite d'une employée de bureau, entre le 1^{er} septembre 2010 et le 31 janvier 2011. Une nouvelle collaboratrice employée de bureau a été engagée à 0.75 ept au lieu de 1 ept. Une seconde employée de bureau a augmenté, quant à elle, son taux d'activité de 0.5 à 0.75. Le départ à la retraite d'un instructeur a été repourvu en cours d'année 2011. Un second départ à la retraite d'un mécanicien n'a pas été repourvu au 31 décembre 2011.

Mise en place de la nouvelle région de protection civile

La modification du découpage territorial (DecTer), ainsi que l'introduction progressive du projet AGILE, permettant de mieux positionner la protection civile dans le paysage sécuritaire, a conduit à une adaptation de l'organisation de la protection civile lausannoise.

Instruction

Si l'essentiel des jours de service est composé de cours de formation et de perfectionnement, la part des engagements, tant au profit des partenaires que pour des situations d'urgence, demeure une priorité.

La diversité des situations d'engagement (recherche de personnes, participation au plan « Canicule », exploitation d'installations de conduite au profit de la police, soutien dans le cadre de manifestations de grande ampleur, etc.) permet de développer l'expérience et d'améliorer l'efficacité des unités.

Le groupe de projet AGILE, initié par le SSCM, continue ses travaux en vue d'une collaboration entre les centres de Gollion et de La Rama. Cette coopération permet aux instructeurs de la Ville et du Canton d'échanger leurs techniques de travail et de se perfectionner.

Jours de service

Désignation	Jours de service	
	2010	2011
Cours effectués dans le cadre communal	5'794	4'538
Cours de formation au Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)	546	1'131
Cours de formation au Centre fédéral d'instruction (OFPP)	61	155
Total	6'401	5'824

La diminution des jours de service s'explique par une réduction des effectifs (trois compagnies d'état-major en moins / 900 jours) et l'abandon de certaines missions sortant du cadre fixé par le SSCM (par ex : montage du pont du Triathlon / 500 jours).

Appui aux partenaires / Engagements

Un seul engagement en situation d'urgence a eu lieu en juin, au profit de la gendarmerie, pour la recherche d'une personne disparue. La DSC s'est impliquée de manière importante en faveur du plan DIAM, particulièrement dans le cadre du plan « Canicule » (lequel n'a pas été déclenché), de la World Gymnaestrada et de la Fête de l'aviation. Les missions essentielles ont porté sur la régulation du trafic, en appui de la police, ainsi que sur l'installation et l'exploitation des postes de commandement. Par ailleurs, l'accueil, en juin, de plus de mille jeunes cho-

ristes a nécessité la mise à disposition de l'ensemble des constructions de protection civile et le recours à l'aide des ORPC voisines. En novembre, la division a également collaboré à l'exercice « TRANO », organisé par l'EMCC.

	2010	2011
Engagements et manifestations	1'057 h	1'162 h
dont		
Appui aux manifestations	543 h	1'089 h

Il convient de souligner une importante augmentation des heures d'engagement du personnel professionnel, générée par un recours plus soutenu à ceux-ci pour les manifestations.

Piquets de la division de la sécurité civile (DSC)

Le personnel assurant les piquets de « conduite » et de « logistique » est intervenu à neuf reprises durant l'année.

EFFECTIF DE L'ORPC

Module	Effectifs réglementaires	Effectifs réels
Formations FIR	130	87
Formations FAR	918	982
Total	1'048	1'069

Matériel, constructions et abris

Sur la base des directives fédérales et avec l'aide du SSCM, une liste du matériel obsolète a été établie. Une partie de ce matériel a été détruite et une autre remise à l'Organisation internationale de protection civile.

La remise, la reddition ou l'échange d'équipements personnels PCi ont été assurés au dépôt de la Borde. Pour l'année écoulée, il a été procédé à l'équipement de 291 nouvelles personnes, alors que 180 redditions ont été enregistrées.

Au 31 décembre, 617 personnes disposent de leur équipement personnel.

Durant l'année, le personnel de la section a mis, à 19 reprises, les constructions protégées à disposition de sociétés pour des séjours de plus ou moins courte durée. La répartition des locations a été la suivante :

	Occupation	Nuitées
Ancien-Stand	1	141
Boissonnet	1	111
Grand-Vennes	5	506
Prélaz	8	791
Rouvraie	2	230
Vallée de la Jeunesse	2	632
Total	19	2'411

Depuis le 1^{er} février, la construction de Coteau-Fleuri est louée par l'EVAM pour l'accueil de réfugiés, alors que la construction de la Vallée de la Jeunesse est à disposition de la Direction de l'enfance de la jeunesse et de la cohésion sociale pour l'opération « Accueil des sans-abri » depuis le mois de novembre jusqu'au mois de mars 2012.

Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées par le CTA de Pully le 2 février à 13h30. Hormis celle située à la route de Cojonnex 18, toutes les autres sirènes ont fonctionné.

Contrôle périodique des abris

Le nombre d'abris contrôlés s'élève à 239. Le résultat de ces contrôles se décompose de la façon suivante :

40 abris jugés en ordre	(16,7 %)
96 abris comportant des défauts mineurs	(40,1 %)
47 abris comportant des défauts importants	(19,7 %)
56 abris comportant des défauts graves	(23,5 %)

CENTRE DE FORMATION DE LA RAMA (CFR)

PRINCIPALES TÂCHES DU CFR

- offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de réservation et de mise à disposition des infrastructures (salles de cours, piste d'exercices et restaurant);
- exploiter le restaurant du CFR (desserte de la cafétéria et du restaurant en fonction des besoins des locataires);
- planifier, diriger et exécuter les travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments, des installations et du mobilier;
- gérer le budget et organiser la facturation.

EFFECTIF DU CFR

1 ^{er} janvier		31 décembre	
n	ept	n	ept
9	8.2	10	9.2

L'effectif du personnel du CFR a augmenté d'un ept avec l'engagement d'un nouveau cuisinier au 1^{er} mars.

Locations

Durant l'année, 257 jours de location ont été enregistrés au Centre de formation de La Rama. Le nombre de visiteurs ayant bénéficié des infrastructures du CFR s'élève à 12'001 ; il se monte à 14'536 si l'on ajoute les personnes fréquentant uniquement le restaurant. L'armée suisse a occupé le STPA² du 27 juin au 22 juillet.

Rappelons que la fréquentation du CFR se répartit entre sept utilisateurs issus des services de la Ville et 47 locataires externes (dont, par exemple, l'ONU).

Répartition des locations

	2010	2011
Jours de location	244	257
	(20 samedis et 11 dimanches)	(23 samedis et 16 dimanches)

Repas

	2010	2011
Personnel de La Rama (DSC et CFR)	2'050	1'871
Cours de protection civile (miliciens)	1'368	638
SPSL/DSI	1'337	726
Personnel communal	333	337
Livrés (DSI, PCi)	6'920	7'487
Locataires externes	6'316	6'719
Total	18'324	17'778

Entretien des bâtiments

Les travaux courants d'entretien ont été réalisés en 2011. Une rénovation lourde sera entamée en 2012, suite à l'adoption, par le Conseil communal, des conclusions

² Construction militaire servant au stationnement des troupes de l'armée

du préavis N° 2011/16 du 2 mars 2011 (« Réfection et aménagement du Centre de formation de La Rama. Construction d'un simulateur d'incendie. Constitution d'un droit de superficie »).

Quelques réalisations 2011

- Renouvellement du mobilier de trois salles;
- peinture dans quatre salles;
- remplacement des rideaux obscurcissants;
- remplacement d'une partie des grilles d'écoulement devant les garages.

DIVISION DES POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES (PFO)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION

- procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente;
- effectuer les levées de corps sur demandes des familles;
- assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger;
- accomplir les démarches administratives auprès des autorités compétentes pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres;
- organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger;
- assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la Commune, au cimetière ou au crématoire;
- garantir une permanence, par service de piquet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24;
- offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures.

EFFECTIF DE LA DIVISION

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Réception des familles	13	13	13	13
Total	13	13	13	13

Menuiserie

Dans le courant de l'année, la menuiserie a cessé définitivement de fabriquer des cercueils, lesquels sont achetés chez des fournisseurs spécialisés. Le chef de cette subdivision a pris la fonction de remplaçant de l'administrateur des PFO. Le second menuisier ébéniste a été formé à l'accueil des familles, ainsi qu'à l'organisation des obsèques, ce qui lui a permis de prendre la nouvelle fonction d'assistant funéraire.

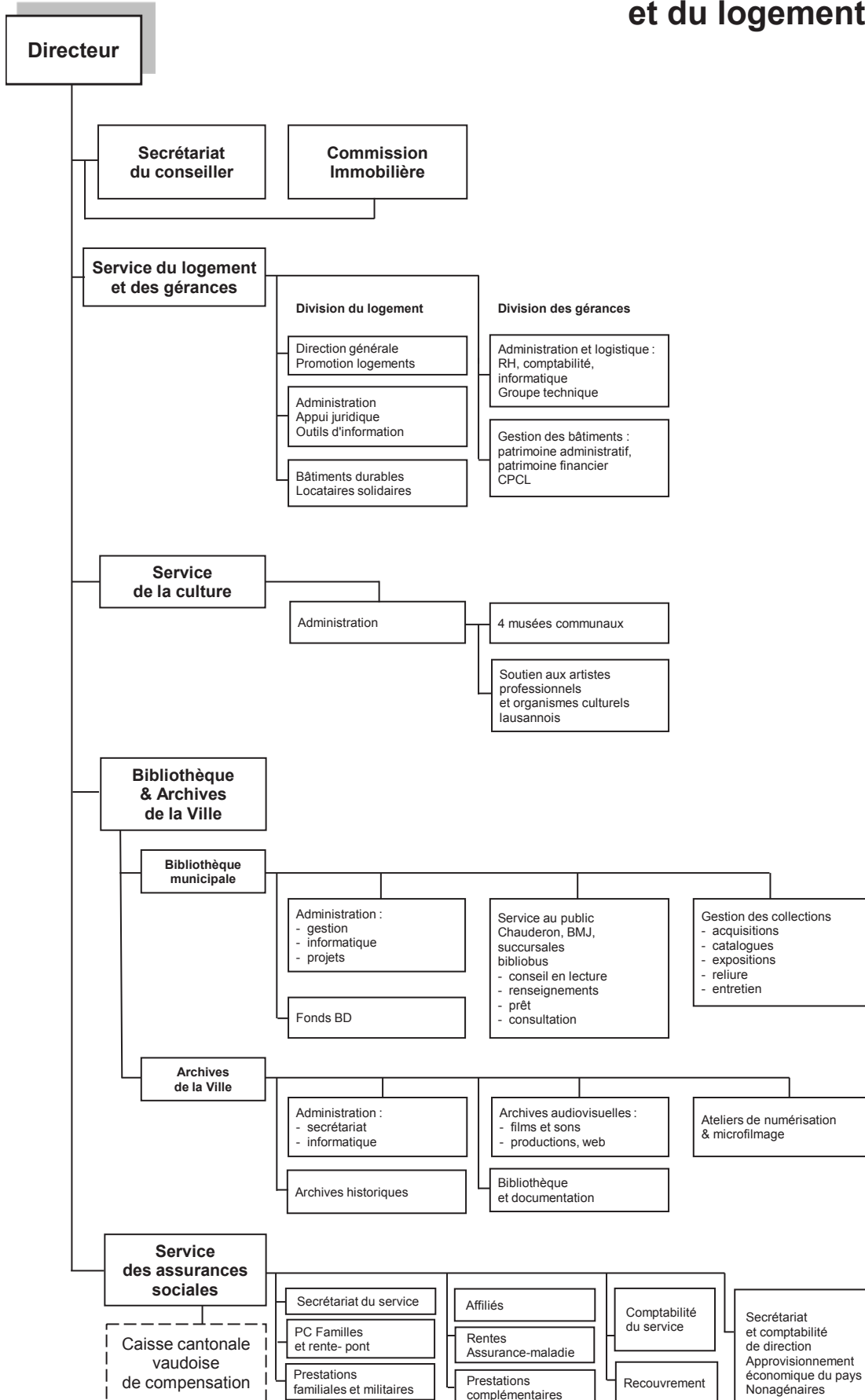
Prestations funéraires

Les véhicules du service ont parcouru 51'704 km (41'115 en 2010), soit une augmentation de 25%.

Assainissement

Les efforts de restructuration fournis durant l'exercice 2011 devraient permettre, dès 2012, d'atteindre l'équilibre financier ou, à tout le moins, de s'en approcher.

Direction de la culture et du logement



Direction de la culture et du logement

L'année 2011 aura été marquée par le changement de législature et la recomposition de la Direction, devenue Direction de la culture et du logement.

Le Service des forêts, domaines et vignobles et le Bureau d'intégration canine ont ainsi rejoint la nouvelle Direction des finances et du patrimoine vert, alors que le Service des assurances sociales fait partie intégrante de la nouvelle Direction de la culture et du logement depuis le 1^{er} juillet. Parallèlement, le Service de la culture a été renforcé : l'ensemble des subventions relatives au théâtre jeune public, aux musiques actuelles et aux écoles de musique relèvent dorénavant de sa responsabilité.

Outre ces changements importants, les points suivants méritent d'être relevés :

- l'adoption par le Conseil communal du préavis N° 2010/39 « Politique de gestion immobilière du patrimoine financier de la Commune de Lausanne » concernant la gestion immobilière, l'audit et le rapport de la Cour des comptes y relatif. Le suivi de l'audit et l'intégration de ces différentes recommandations, qui devrait se solder par un nouveau rapport-préavis en 2012, ont généré un important travail au Service du logement et des gérances ;
- parallèlement, une réorganisation du Service du logement et des gérances a été conduite afin de mieux équilibrer les différentes unités. Ces changements, préparés durant l'automne 2011, entrent en vigueur dès le 1^{er} janvier 2012 ;
- dans le domaine des assurances sociales, l'entrée en vigueur des prestations complémentaires pour les familles et de la rente-pont au 1^{er} octobre a impliqué la création d'une Unité spécifique pour cette activité ;
- à cheval entre le Service de la culture et le Service des bibliothèques et archives, la tenue des Assises du livre à l'automne a permis d'ouvrir des pistes intéressantes sur le développement de la politique du livre à Lausanne et dans le Canton ;
- le projet de création d'une Maison du livre et du patrimoine à l'horizon 2016 au Flon a été développé par la nouvelle Direction de la culture et du logement et confirmé par la Municipalité en décembre comme un projet phare de la législature dans le domaine culturel ;
- s'agissant des grandes institutions culturelles, d'importants efforts ont été déployés durant le second semestre pour assurer le financement du Béjart Ballet Lausanne et du Théâtre de Vidy, confrontés l'un comme l'autre à d'importantes difficultés financières.

De manière plus transversale, la préparation du programme de législature, la planification financière en lien avec le programme d'assainissement et la définition des orientations fortes en matière de politique du logement et de culture ont largement occupé la Direction en 2011. Les bases du travail, qui sera développé ces prochaines années, ont donc été posées en ce début de nouvelle législature.

COMMISSION IMMOBILIÈRE

PRINCIPALES TÂCHES DE LA COMMISSION

La Commission immobilière prévoie à l'intention de la Municipalité toutes les transactions immobilières de la Commune.

Les transactions immobilières concernent les achats, les ventes, les droits distincts et permanents de superficie, les servitudes ainsi que les autres droits réels restreints. Certaines opérations foncières sont traitées de concert avec le Service de la coordination et du cadastre. Les affaires d'une valeur de moins de 10'000 francs sont soumises directement par le délégué à la Municipalité. Au-dessus de ce montant, les dossiers sont présentés préalablement à la Commission immobilière.

Les acquisitions se font dans le cadre de la délégation de compétence accordée par le Conseil communal à la Municipalité jusqu'à épuisement du crédit accordé pour la législature 2011-2016 de quarante millions de francs. Les aliénations, respectivement l'octroi de droits de superficie, dont la valeur dépasse 100'000 francs, sont soumises au Conseil communal.

Il est rappelé au surplus que toute acquisition et toute aliénation d'immeuble ou de droit réel immobilier d'une valeur de plus de 10'000 francs sont soumises à la délégation de la commission des finances du Conseil communal pour les affaires immobilières.

COMPOSITION DE LA COMMISSION IMMOBILIÈRE

La Commission immobilière est rattachée à la Direction de la culture et du logement.

Jusqu'à la fin de la législature 2006-2011, elle était présidée par le syndic et composée du municipal de la Direction des travaux, de la municipale de la Direction de la

culture, du logement et du patrimoine, et de sept représentants de divers Services communaux.

A partir du 1^{er} juillet 2011, elle est présidée par le municipal de la Direction de la culture et du logement et comprend le syndic, le municipal de la Direction des travaux, et sept représentants de divers Services communaux.

Depuis l'adoption le 14 décembre du préavis N° 2011/42 « Acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières - Acquisitions de patrimoine vert - Transfert de la SILL SA », la Municipale de la Direction des finances et du patrimoine vert a rejoint la Commission immobilière.

La Commission immobilière s'est réunie trois fois en 2011 pour examiner 25 affaires.

EFFECTIF DU PERSONNEL

La Commission immobilière dispose d'une structure composée d'un délégué, d'une adjointe et d'une assistante. L'effectif global est rattaché au Service du logement et des gérances.

01.01.2011 : 3 ept (3 personnes) ;

31.12.2011 : 3 ept (3 personnes).

Mouvements du personnel

Embauches : 2 (1 transfert interne et 1 engagement)

Départ : 1,3 (1,3 retraite)

Le délégué à la Commission immobilière a pris sa retraite le 30 juin. Son adjoint a été nommé par la Municipalité pour reprendre le poste, et une adjointe a été engagée le 1^{er} juin. Un adjoint technique, à raison de 30% de son cahier des charges, participait aux évaluations techniques des immeubles. A son départ à la retraite au 30 avril, il n'a pas été remplacé.

FAITS MARQUANTS DE LA COMMISSION IMMOBILIÈRE

Les préavis suivants ont été soumis au Conseil communal, rédigés, tout ou en partie, par la Commission immobilière :

- N° 2011/12 – « Projet de construction de cinq bâtiments sis chemin de la Prairie 5a à 5e - Constitution de droits de superficie à sociétés et octroi cautionnement solidaire en faveur SILL » (constitution de six DDP en faveur de la Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances S.A., et de la SILL) ;
- N° 2011/16 – « Réfection et aménagement du Centre de formation de La Rama - Construction d'un simulateur d'incendie - Constitution d'un droit de superficie » ;
- N° 2011/22 – « Avenue de Rhodanie/Chemin des Plaines - Parcelle 4798 - Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie en faveur de la société Jaximmo S.A. » ;
- N° 2011/24 – « Société coopérative Cité-Derrière - Projet de construction de quatre bâtiments à l'avenue de Morges 139 et rue Couchirard 6 - Constitution d'un DDP - Octroi cautionnement solidaire » ;
- N° 2011/30 – « Parcelle 20349 à l'avenue de Valmont - Constitution d'un DDP en faveur de Grisoni-Zaugg SA et Boas Immobilier SA pour la construction d'un écomusée et bâtiment commercial » ;
- N° 2011/35 – « PPA Jumelles - Bel-Air / Addenda au PPA n°635 » (convention avec la Genevoise compagnie immobilière S.A.) ;

- N° 2011/37 – « Ancienne Ecole Piotet rue Pontaise 15 - Cession du bâtiment en vue de sa rénovation - Constitution d'un DDP en faveur de la coopérative en formation « P15 » » ;
- N° 2011/42 – « Acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières - Acquisitions de patrimoine vert - Transfert de la SILL SA » (crédit et délégation de compétence pour la législature) ;
- N° 2011/46 – « Musée Cantonal des Beaux-Arts - Pôle muséal - Convention sur l'échange foncier - Octroi d'une subvention d'investissement ».

Le délégué à la Commission immobilière a siégé à la commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne, en tant que représentant de la Commune de Lausanne. En 2011, la plus-value foncière résultant des taxations de 1441 parcelles en 2010 a eu pour résultat l'augmentation de la valeur fiscale des immeubles sis sur la Commune de 725 millions de francs, ce qui représente une augmentation de l'impôt foncier de 1'087'500 francs. Le délégué et son adjointe assurent également le calcul annuel des valeurs de marché des immeubles de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne, ainsi que les calculs de rendement des projets de rénovation et de construction de la CPCL. La valorisation du patrimoine financier de la Commune est également en cours.

Les opérations suivantes ont été conclues cette année dans le cadre de l'autorisation générale d'acquérir et d'aliéner des immeubles et des droits réels, crédit d'achat et des délégations de compétence du Conseil communal à la Municipalité :

1. Acquisition d'immeubles et de terrains

Parcelle 15158 – Losiardes Lausanne – 25 m² – Rose-Marie Brantschen – achat pour un poste de transformation SIL ;

Parcelle 20379 – Liseron Lausanne - 198 m² – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;

Parcelle 20589 – Fontenailles 1 Lausanne – 1'546 m² – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;

Parcelle 2811 – « Bois de Rovéréaz » Oron Epalinges – 97'351 m² - FoDoVi – achat à la commune d'Epalinges ;

Parcelle 5006 – Mont-d'Or 11-13 Lausanne – 1'160 m² – ORIF – acquisition de l'immeuble de l'ORIF (Office de l'intégration et de la formation professionnelle) ;

Parcelle 4224 – Chavannes 61-63 Lausanne – 2'726 m² – acquisition de la parcelle propriété de Ernest Tschanz ;

Parcelle 5419 – Navigation 6 Lausanne – 1'911 m² – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;

Parcelle 529 – Europe 5b Lausanne – 439 m² – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;

Parcelle 5153 – Grancy Lausanne – 1'381 m² – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;

Parcelle 5244 – Délices Lausanne – 4'231 m² – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des

immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;
 Parcelle 5274 – Promenade Ficelle Lausanne – 4'354 m² – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;
 Parcelle 5394 – Promenade Ficelle Lausanne – 3'592 m² – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;
 Parcelle 5982 – Gare 4 Lausanne – 557 m² – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;
 Parcelle 9366 – Cour Lausanne – 239 m² – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne ;
 Parcelle 20449 – Grancy Lausanne – 1'045 m² – Métro Lausanne-Ouchy S.A. – transfert des propriétés des immeubles de MLO S.A. à la Ville de Lausanne.

2. Ventes d'immeubles et de terrains

Parcelle 4803 – Chalet « Grand Nan » En Nan Les Avants – 476 m² – octroi d'un DDP à M. Angel Borretti ;
 Parcelle 4803 – Chalet des « Petits Nains » En Nan Les Avants – 516 m² – octroi d'un DDP à Mme Christiane Fivaz ;
 Parcelle 3962 – « Réservoir » Haute-Vue 4 Lausanne – 121 m² – vente d'une partie de la parcelle à M. Basil Duval ;
 Parcelle 909 – Chablais 16-18 Prilly – 2'035 m² – vente aux CFF pour la construction de la gare de Prilly-Malley ;
 Parcelle 535 – Bois de la Chapelle Epalinges – 213'037 m² – FoDoVi – vente à la commune d'Epalinges ;
 Parcelle 536 – Bois de la Chapelle Epalinges – 629 m² – FoDoVi – vente à la commune d'Epalinges.

3. Etat du crédit pour la législature 2011-2016

Crédit accordé 40'000'000 francs
 Etat du crédit au 31.12.2011 40'606'484 francs

SERVICE DU LOGEMENT ET DES GÉRANCES

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- promouvoir et mettre en œuvre la politique lausannoise du logement ;
- gérer des biens immobiliers, en application des décisions des autorités et du droit, en alliant équité sociale, responsabilité environnementale et performance économique.

Pour la Division du Logement :

- promouvoir la construction et la rénovation des logements (subventionnés ou libres) sis sur les terrains de la Ville, en respectant les principes du développement durable, conformément à la politique du logement adoptée par la Municipalité et le Conseil communal.
- La Division agit en outre, par délégation cantonale, dans trois domaines :

- contrôler le parc des logements subventionnés sous l'angle du respect des conditions d'occupation par le locataire et des adaptations des loyers par les gérances ;
- introduire et gérer l'aide individuelle au logement conformément à la nouvelle réglementation cantonale ;
- préavis, dans le cadre de l'application de la Loi sur la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation (LDTR), toute demande de rénovation, transformation ou démolition d'immeuble d'habitation sur le territoire communal.

Pour la Division des Gérances :

- gestion courante, maintenance et mise à jour du parc immobilier communal (patrimoine administratif et patrimoine financier), en respectant les principes du développement durable, conformément à la politique adoptée par la Municipalité et le Conseil communal ;
- rôle de gérance pour le parc immobilier de la CPCL.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bâtiments administratifs (BAD)	44.57	nd	44.97	nd
Colosa	8.23	nd	8.23	nd
Gérances	42.98	nd	42.84	nd
Logement	22.60	nd	23.70	nd
Total service	118.38	nd	119.74	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 1.36

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Bâtiments administratifs (BAD)	91	42.87	92	42.72
Colosa	9	8.23	9	8.23
Gérances	73	43.44	74	43.45
Logement	28	22.60	28	23.70
Total service	201	117.14	203	118.10

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Colosa	3	3
Gérances	1	2
Total service	4	5

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	11	26

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	5
Retraite	6
Fin de contrat	
Invalité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	11

FAITS MARQUANTS DU SERVICE

- La gestion immobilière de la Ville de Lausanne a fait l'objet d'accusations de loyers de faveur dans la presse. Trois interventions au Conseil communal s'en sont fait l'écho (interpellation de Gillard Nicolas « Favoritisme et passe-droits pour les logements gérés par la Ville? », interpellation de Hildbrand Pierre-Antoine et crts « 3'000 logements et combien de promesses », interpellation de Voiblet Claude-Alain « Un audit externe pour mettre un terme à toutes suspicions de copinage dans la gestion des biens immobiliers par les gérances de la Ville! », motion de Truan Isabelle et crts « Critères d'attribution et conditions locatives du patrimoine de la Ville de Lausanne »). Lors de la séance du Conseil communal du 14 février, la Directrice de la culture, du logement et du patrimoine a annoncé que la gestion immobilière du Service fera l'objet d'un audit externe. Le cabinet Deloitte SA à Lausanne a été mandaté pour réaliser cet audit entre mai et juin. Le rapport final, terminé à fin juin, a été immédiatement publié sur le site Internet de la Ville. Il donne des pistes intéressantes et concrètes pour améliorer et dynamiser la gestion immobilière de la Ville, et confirme qu'il n'y a pas d'abus dans l'attribution de logements du parc immobilier de la Ville. Des recommandations sont cependant émises pour améliorer le système de contrôle interne. Le Conseil communal a pris acte de la réponse municipale aux interpellations de MM. Gillard et Hildbrand le 31 mai, à celle de M. Voiblet le 11 octobre. La motion n'a pas encore été traitée par le Conseil communal.
- Parallèlement, la Cour des comptes a conduit durant l'été un audit sur la gestion immobilière de six communes vaudoises, dont la Ville de Lausanne. Le rapport issu de la Cour des comptes a été publié le 21 octobre. Il met en évidence que les loyers fixés par les communes sont en général 20 à 30% inférieurs à ceux du marché. La Cour relève cependant que « tous les baux présentant un caractère particulier ont été examinés de manière approfondie. La Cour est en mesure de conclure que les communes visitées n'accordent pas de loyers de complaisance ». En ce qui concerne plus spécifiquement Lausanne, le rapport de la Cour des comptes reprend les conclusions de l'audit commandé par la Ville.
- Le préavis N° 2010/39 « Politique de gestion immobilière du patrimoine financier de la Commune de Lausanne » a été adopté par le Conseil communal le 29 juin. Il définit un cadre de référence pour la gestion immobilière et pose les bases d'une stratégie d'assainissement énergétique.
- Dans le domaine du logement, le Service a été particulièrement actif. En juin, il a organisé, en collaboration avec les Services concernés, une manifestation importante de trois jours pour promouvoir l'écoquartier des Plaines-du-Loup auprès des Lausannois. Cette manifestation, qui s'est déroulée à la Pontaise, a connu un succès retentissant avec environ 800 visiteurs. Le rapport complet peut être consulté sur ola.lausanne.ch.
- Deux interpellations concernant la politique du logement ont été traitées durant l'année écoulée (interpellation de Trezzini Giampiero « L'écoquartier des Plaines-du-Loup - qui et comment », interpellation de Hildbrand Pierre-Antoine et crts « 3'000 logements et combien de promesses »).

DIVISION DU LOGEMENT

Projet 3'000 nouveaux logements durables

Les nouveaux logements mis en location ou en vente au cours de l'année sont :

La Borde : 72 logements subventionnés et/ou protégés (1^{er} semestre) ;

Pra Roman : 61 logements adaptés pour les seniors, en location (1^{er} semestre) ;

Pra Bernard : 18 logements en PPE sur droit de superficie (2^e semestre).

Par ailleurs, les chantiers suivants sont en cours ou en phase d'étude avancée :

Praz Gilliard : 16 villas dont 4 individuelles et 12 jumelles – en chantier – livraison fin 2013 ;

Provence (Prairie 5a à e) : 120 logements en location, dont 28 « protégés » – chantier en cours – livraison 2^e semestre 2013) ;

Le Communet : 16 logements en PPE sur droit de superficie – chantier en cours – livraison fin 2012 ;

Sébeillon est : 229 logements en location – réalisation privée suivie par SLG – autorisation provisoire d'implantation obtenue ;

Bochardon 11-13 : 13 logements coopératifs – en attente du permis définitif ;

Chemin du Devin 38 : 3 logements en PPE sur droit de superficie – chantier en cours – livraison mi-2012 ;

Avenue de Morges : 104 logements (¼ en PPE et ¾ en location) – début du chantier printemps 2012 ;

Bonne-Espérance 30-32 : 59 logements (19 marché libre et 40 subventionnés) – début de chantier printemps 2012.

En incluant l'ensemble des projets (habités et en cours), l'opération 3'000 logements compte 18 projets totalisant 1'253 logements, dont 676 respectant le label Minergie, 502 le label Minergie Eco, 16 le label Minergie-P et 59 Minergie-P-Eco. Dans l'état actuel des programmes, 11% des logements sont destinés à la PPE et 89% à la location (17% subventionnés, 6% contrôlés sur la durée du DDP et 66% en marché libre).

Du point de vue environnemental, les efforts consentis en faveur de la qualité thermique des enveloppes et des énergies renouvelables se traduiront par une réduction annuelle des émissions de CO₂ de 1'320 tonnes, soit un « crédit carbone » correspondant aux émissions induites par un parcours annuel de 4'140 km en véhicule individuel pour chacun des futurs habitants.

Administration – appui juridique

Aide à la pierre (subventions)

Les subventions à la pierre versées afin d'abaisser les loyers des logements subventionnés se sont montés à 2'029'173 francs (moins 20% par rapport à 2010) en raison de la dégressivité des aides prévues par l'ancien dispositif légal.

Les loyers du parc de logements subventionnés et contrôlés par la Commune demeurent cependant raisonnables, puisque les deux tiers des loyers nets des logements de cinq pièces coûtent moins de 1'700 francs, ils sont inférieurs à 1'300 francs pour les logements de quatre pièces, à 900 francs pour les trois pièces et à 550 francs pour les deux pièces.

Conformément à la législation sur le logement et à la délégation de compétence du Canton de Vaud, les bilans, comptes, administration et état de 320 immeubles ou groupes d'immeubles ont été contrôlés.

Aide à la personne (AIL)

L'activité de cette Unité a été très soutenue cette année. La situation des bénéficiaires et des candidats (70% des cas) se caractérise par une instabilité financière croissante et des changements de situation, qui se traduisent par des visites répétées auprès de l'Unité, par des difficultés à évaluer les revenus des familles et à utiliser le dispositif légal, qui préconise l'analyse du dossier selon les dernières taxations fiscales, en l'espèce obsolètes.

En chiffres, le travail de l'Unité a porté sur 1'742 demandes, qui ont abouti à l'examen de 730 dossiers de candidature et à l'octroi de 335 nouvelles aides. Il a été procédé, en application du Règlement cantonal, à la révision de la situation de 764 familles bénéficiaires, dont 254 ne répondaient plus aux conditions. 971 familles ont touché l'AIL (+ 13,5%) pour un montant total de 1'851'530 francs, dont la moitié est remboursée par l'Etat.

Participation à l'introduction des PC familles/rente-pont et introduction du RDU

La nouvelle Loi cantonale sur les prestations complémentaires cantonales pour familles et prestations cantonales de la rente-pont et son règlement d'application (LPCFam et RLPCFam) est entrée en vigueur le 1^{er} octobre.

L'introduction de cette loi a des implications importantes sur l'octroi de l'aide individuelle au logement (AIL), puisque ce subside entre dans la définition du revenu déterminant les prestations de la LPCFam. Cette situation a généré la mise au point de procédures de gestion des dossiers (environ 200 dossiers supplémentaires) et une collaboration avec l'Unité communale du Service des assurances sociales en charge de l'application de cette nouvelle législation.

En raison de leur expérience, les collaborateurs de l'AIL se sont également beaucoup investis dans la poursuite de la mise au point du revenu déterminant unifié (RDU), en application de la Loi sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi de prestations sociales et d'aide à la for-

mation et au logement cantonales vaudoises (LHPS) et de son Règlement d'application (RLHPS).

Préservation du parc locatif

Les législations de droit public applicables à tous les immeubles et permettant de préserver le parc lausannois ont permis à la Commune d'établir 159 préavis à l'intention de l'Etat de Vaud.

En ce qui concerne la Loi sur les rénovations (LDTR), l'Unité en charge de son application a analysé 380 cas qui ont abouti à la rédaction de 51 préavis, touchant 899 logements (pour une surface de 65'357 m²). Avant travaux, les loyers nets se situaient, en moyenne, à 163 francs le m² par an. Après rénovations, les prix autorisés ont été établis, en moyenne, à 207 francs le m² par an.

La Loi sur les aliénations d'appartements loués (LAAL) a été appliquée à la vente de 108 logements (+ 44%), totalisant 9565 m², au prix moyen de 8'130 francs le m²; confirmant la hausse de plus de 50% des prix de vente constatée depuis 2007.

Outils d'information – éléments statistiques

Statistiques

L'enquête annuelle sur les logements à Lausanne a, pour la dixième année consécutive, montré que ce marché restait extrêmement tendu, puisque le taux d'appartements vacants s'est fixé à 0,11%, alors qu'un marché équilibré doit disposer de 1,5% à 2% de logements libres à louer.

Concernant les logements subventionnés, principalement suite à des résiliations volontaires, 656 baux ont été autorisés, 1'921 dossiers ont été ouverts et, à la fin de l'année, la demande de 467 ménages recherchant activement un logement n'était toujours pas satisfaite.

Recensement des bâtiments et des logements

La restitution trimestrielle de la statistique de la construction, dès le début 2011, et l'harmonisation des registres (logements et habitants), pour la fin 2012, sont deux objectifs majeurs imposés à l'ensemble des communes suisses. Pour garantir la réussite de ces deux opérations, ces données – toujours saisies au SLG – sont récoltées directement dans le Registre cantonal des bâtiments (RCB), ainsi qu'en amont, dans l'application de la statistique de la construction (STC), pour être ensuite transférées dans le Registre des bâtiments et des logements (RegBL) de l'Office fédéral de la statistique.

Plus de 9'000 bâtiments et 70'000 logements recensés en 2000 nécessitent des vérifications importantes pour être validés et couplés par leurs identifiants (EGID/EWID) à leurs habitants respectifs afin de constituer un registre des ménages. Ce travail de « bénédictin » est effectué par trois personnes qui, dès cette année, ont accompagné les travaux liés à l'harmonisation des registres en collaboration avec DevCom. L'ensemble des travaux ainsi que les contrats (CDD) de ces trois collaborateurs s'achèveront en décembre 2012.

Bilan de la statistique de la construction de logements

Cette année, 631 logements ont reçu un permis d'habiter dans des nouvelles constructions et 63 logements dans des bâtiments existants. Cela représente donc un total de 694 nouveaux logements, contre 495 en 2010, soit 40% de plus. A ce résultat positif de logements dits « terminés », il faut encore ajouter celui des logements dits « en chantier ». Pour l'année considérée, cela représente

encore 656 logements en chantier dans de nouvelles constructions, et 210 dans des bâtiments existants.

Bâtiments durables

Métamorphose - Plaines-du-Loup

Copilote avec le Service d'urbanisme pour l'élaboration du PDL des Plaines-du-Loup, la Section des « Bâtiments durables » participe à l'établissement des documents et réflexions liés à la planification et la valorisation du périmètre de l'écoquartier des Plaines-du-Loup.

Métamorphose – Prés-de-Vidy

Dans ce cadre, la Section a expertisé, sous l'angle de la « Société à 2000 watts », les projets du concours d'architecture et d'idée à l'issue du premier tour de sélection du jury en septembre.

SméO, outil national pour les quartiers durables

Depuis mai, l'outil SméO est devenu l'outil national d'évaluation de la durabilité des quartiers. Cette plateforme, accessible depuis www.smeo.ch et www.quartiersdurablesbymeo.ch, accompagne le projet de soutien à la réalisation d'environ 25 quartiers durables, initiative lancée par l'Office fédéral de l'énergie et l'Office fédéral du développement territorial. En appui de ces démarches, des cours de formation pour cet outil d'aide à la décision ont eu lieu. A ce stade, SméO compte environ 2'500 utilisateurs après seulement trois ans d'existence.

Compte tenu de cette fréquentation, la Ville et le Canton développent conjointement une nouvelle version intégrant les aspects liés à l'économie de la construction et le concept de la « Société à 2000 watts ».

Partenariat interservices

La Section expertise la durabilité de bon nombre de projets menés par le Service d'architecture, la Division des « Gérances » et la Commission immobilière. A ce titre, elle est amenée à effectuer les missions suivantes :

- étude de physique du bâtiment, réalisation d'écobilans, aide à l'obtention des labels Minergie/Eco/P ;
- établissement de cahiers des charges et de préconisations techniques en phase de planification ;
- évaluation de la durabilité des projets en phase de concours d'architecture ;
- suivi et accompagnement de projets dans la recherche d'une meilleure durabilité.

Les principales affaires traitées sont les suivantes : collèges de Petit-Vennes et Montblesson, rue Neuve 2, rue de la Pontaise 15, rue de l'Industrie 6, gymnase de Béthusy, chemin des Sauges 18, chemin des Diablerets 11, route de Praz-Gilliard 7, projet FITA (centre de tir à l'arc), chemin d'Entre-Bois 15-17.

Patrimoine financier et Société à 2000 watts

En acceptant les conclusions du rapport-préavis N° 2008/28 « Motion Ghelfi - Pour des contrats de location respectueux de l'environnement », le Conseil communal a approuvé l'établissement d'une stratégie d'assainissement énergétique du patrimoine financier de la Ville. Dans cette optique, un état des lieux énergétique des septante bâtiments les plus importants du patrimoine a été achevé fin 2010. Parallèlement à cette démarche, des diagnostics EPIQR visant à définir la vétusté du parc et les éventuels coûts de rénovation de ce dernier ont été effectués et achevés en novembre 2011. Ces deux

éléments désormais connus vont être mis en corrélation afin de définir une priorisation des interventions d'assainissement énergétique s'inscrivant dans la politique du logement de la Ville. Cette stratégie sera proposée à la Municipalité, puis au Conseil communal, dans le cadre d'un préavis d'intention dont la finalisation est prévue pour le deuxième semestre 2012.

Mandat externe

Dans le cadre de concours d'architecture et d'urbanisme, la Section est parfois sollicitée pour réaliser des expertises visant à évaluer la durabilité des projets. Dans cette optique, les CFF ont mandaté l'Unité pour analyser les rendus du concours d'urbanisme du site « Pont-Rouge » pour le développement du secteur d'activité de Genève-La Praille. Ce travail, visant à diffuser les bonnes pratiques auprès d'intervenants majeurs de la construction, a bien entendu été financé par les CFF.

Communication

La Section est fréquemment appelée à communiquer sur ses activités dans un but d'échange d'expériences et de promotion de la construction durable. Les principales actions de communication et interventions ont été les suivantes :

- implication dans l'Association Eco-Bau (comité de direction et organisation du séminaire annuel) et dans le groupe développement durable du Canton de Vaud ;
- présentations portant sur l'évaluation de la durabilité de l'échelle du bâtiment à celle du quartier, en phase de concours ou de développement de projet ;
- exposé des retours d'expérience du projet « 3'000 logements durables » et, plus largement, des réalisations de constructions menées et planifiées par la Ville (conférence organisée par Lignum Vaud, cours en partenariat avec l'HEPIA ou l'UNIL, participation aux trois jours de l'écoquartier, journées d'information PUSH) ;
- communication sur l'outil SméO et formation à ce dernier dispensée via le Centre d'éducation permanente de la fonction publique (quatre sessions et environ soixante personnes formées) ; lancement de l'outil national « Quartiers durables by SméO » à Berne et formation en partenariat avec l'OFEN et l'ARE (deux sessions en Suisse romande, deux en Suisse alémanique) ; promotion de l'outil auprès des architectes et urbanistes (présentation à la FSU).

Logement social

Inscriptions/réception

Le nombre de nouvelles inscriptions est resté constant (1921 en 2011, contre 1868 en 2010), ainsi que le taux de rotation (656 baux en 2011, contre 642 en 2010). Le nombre de dérogations est lui aussi très similaire, ainsi que la proportion des dérogations refusées (env. 55%) et celles acceptées (env. 45%).

Cellule logement

Avec un nombre de demandes d'aide relativement constant, la Cellule logement n'a pas rencontré de changement significatif dans son activité. On note toutefois une pression accrue liée à des situations de grande précarité, des personnes seules sans logement ou des familles en situation de sur-occupation importante, nécessitant des mesures d'urgence et pour lesquelles le parc de logements subventionnés ne peut pas toujours répondre. La

demande pour de grands logements au loyer très abordable reste forte.

Révision

Le Bureau de la révision a contrôlé la situation de 2'250 locataires conformément à la réglementation. Il a identifié 157 locataires ne répondant pas ou plus aux conditions légales. Le nombre de locataires dont le bail a été résilié s'élève à 185. Les subventions de 137 locataires ont été partiellement ou totalement supprimées. La perception totale des suppléments pour l'année 2010 s'élève à 708'037 francs.

De nombreuses personnes ne venant pas aux rendez-vous fixés ont fait l'objet de nombreux rappels (phénomène en constante augmentation), engendrant de ce fait un surcroît de travail non négligeable.

Fête des voisins

Pour sa septième édition, la Fête des voisins a réuni plus de 7'000 participants, et ce malgré la pluie. Parmi les 218 fêtes annoncées, 95% étaient organisées par des particuliers. Les fidèles partenaires (Migros, SIL, Domicim et LFM) ont contribué à la visibilité de la fête, tandis que la page Facebook regroupe près de 200 fans. Cette année encore, les habitants des communes limitrophes étaient nombreux à se joindre à la fête. Des premières démarches ont été entreprises pour que les communes de Pully, Prilly et Renens puissent soutenir elles-mêmes leurs habitants dès 2012.

Contrat de quartier Montelly

A Montelly, le contrat de quartier s'est poursuivi pour la deuxième année. Une conférence de quartier (en mars) a permis aux habitants d'être informés et de valider les propositions qui figurent sur la feuille de route. Celle-ci a été présentée à la Municipalité en juin. Une fête de quartier, en mai, a vu l'inauguration de deux des idées des habitants : une nouvelle liaison piétonne destinée aux enfants, et un plantage public-privé à Floreny, opérationnel en 2012. L'évaluation d'Equiterre est disponible auprès du SLG. Les membres de la commission de quartier se sont montrés très motivés et engagés.

DIVISION DES GÉRANCES

Gérances du patrimoine financier et de la CPCL

La Section, dans un contexte de pénurie accrue de logements vacants, a enregistré pour le patrimoine financier de la Ville de Lausanne (PATFIN) 55 mutations de locataires. Quant au patrimoine CPCL, les mutations se sont montées à 341 au total. Tout comme pour la section Colosa (CPCL, à chaque annonce de départ de locataire, le Bureau de location enregistre jusqu'à plus de quinze demandes d'inscription par objet.

Pour le reste, la Section s'est concentrée comme chaque année sur la gestion courante de ses patrimoines (CPCL et PATFIN) et sur la réalisation des travaux planifiés au budget. Il n'y pas eu d'événement particulier au cours de cet exercice sur les immeubles en gestion.

Colosa (CPCL)

Le contexte de pénurie de logements touche de près le patrimoine immobilier social en gestion. A la location d'un logement, il n'est pas rare de retrouver jusqu'à cinquante inscriptions. Toutefois, malgré ce constat de tension, la location a enregistré sur l'année 235 mutations de locataires.

Des expertises techniques des immeubles réalisées en 2010 et 2011 ont permis l'élaboration, pour la CPCL, d'une stratégie de gestion du patrimoine, comprenant notamment une segmentation du parc et un plan des investissements pour les dix prochaines années. L'application de mesures de rationalisation des activités de plusieurs conciergeries a généré une baisse des charges d'exploitation.

L'entité comptabilité de la Section a repris la gestion des salaires de l'ensemble des concierges de la CPCL le 1^{er} janvier.

Section technique

Faisant suite à l'avis de droit sur la mise à niveau des barrières et des parapets, selon la norme SIA 358 sur les bâtiments existants, une analyse a débuté sur l'ensemble de nos patrimoines, par nos gérants d'immeubles, afin de planifier les travaux de mise aux normes à court et moyen terme selon le degré de risque de chaque situation.

Une analyse d'une douzaine de bâtiments a été menée à bien afin d'estimer et planifier des travaux de réfection hors budget d'entretien courant sur un crédit-cadre 4, qui sera déposé par voie de préavis début 2012.

Plusieurs projets de rénovations lourdes étaient en cours d'étude avec nos mandataires et en collaboration avec le Service d'architecture. La réfection de l'immeuble dit « Le Pointu » (rue Neuve 2), qui conduira au dépôt d'un préavis au Conseil communal. Pour le projet César-Roux 16, le dossier de mise à l'enquête a été terminé à la fin de l'année. Quant à la réfection de l'auberge de Sauvabelin (chemin des Celtes 1) et des bâtiments annexes, décision a été prise d'entreprendre des travaux minimaux d'entretien.

Crédit-cadre III (2006-2009) – évolution

Ce crédit-cadre, accordé par le préavis N° 2005/29 « Programme d'entretien et importants travaux de rénovation des bâtiments des patrimoines administratif et financier (troisième étape 2006-2009) », allouait un montant de 14'000'000 francs pour des travaux entre 2006 et 2009. En juin 2009, la durée d'utilisation de ce crédit-cadre a été prolongée jusqu'à fin 2011. A fin 2011, une ultime prolongation jusqu'à fin 2012 a été sollicitée auprès de la commission des finances, tout en confirmant que le montant octroyé ne serait pas dépassé. La raison est due au retard des travaux de l'avenue du Théâtre 12, les rénovations techniques devant se faire en parallèle avec le chantier de l'Opéra, et du chantier du parc de Mon-Repos 3, où des travaux de mise aux normes – en cours d'étude dans le respect des monuments historiques – sont indispensables après la réfection de la charpente. Pour ces deux objets, ces travaux planifiés en 2012 devaient être intégrés dans le crédit-cadre IV, qui a lui été repoussé en 2013 dans le plan des investissements, obligeant le Service à intégrer ces travaux dans le crédit-cadre III.

Chantiers de la CPCL

Parmi les chantiers de rénovations lourdes, on peut citer : l'opération « Ecole de Commerce 3 », qui s'est déroulée dans le respect des coûts et des délais ; elle se poursuivra pour « Ecole de Commerce 1 », qui débutera en 2012 ; la rénovation lourde de l'immeuble sis à l'avenue de Longemalle 26, commencée en avril, avec délocalisation temporaire des locataires, se poursuivra en 2012 ; une réfection de l'enveloppe extérieure a été menée à

bien pour les immeubles du passage Mathias-Mayor 4 et de l'avenue d'Echallens 30.

Une campagne s'effectue sur plusieurs années pour la mise en conformité des ascenseurs.

Une opération particulièrement réussie a été menée au chemin de Couvaloup 2-4-6 pour l'extension de l'Office d'instruction pénale dans le cadre du projet CODEX. Ce chantier complexe en milieu urbain s'est réalisé rapidement et s'est terminé à la fin de l'année à la satisfaction des utilisateurs et de la propriétaire.

Dans le même îlot, à la rue St-Martin 31, un avant-projet est en cours pour le changement d'affectation de ce bâtiment de logements en futurs bureaux pour la Police municipale, suite aux besoins de surfaces supplémentaires induites par les nouvelles procédures pénales. Un dossier de mise à l'enquête a été déposé le 23 décembre.

Deux projets de construction d'immeubles de logements Minergie sont en phase de soumission au chemin des Sauges 18 et au chemin des Diablerets 11. La phase de préparation à l'exécution se poursuivra dès l'obtention des crédits.

Un avant-projet de construction nouvelle d'un immeuble de logements avec surfaces commerciales au rez-de-chaussée a débuté à l'avenue de Chailly, 12 en partenariat avec la Caisse de pensions de la Banque cantonale vaudoise.

En novembre, une procédure de sélection a conduit au choix de deux bureaux d'architectes afin de lancer un avant-projet pour la construction de huit immeubles Minergie dans le quartier des Fiches Nord.

Section patrimoine administratif

Gestion immobilière

Un important travail de contrôle, de mise à jour et de préparation des états locatifs du patrimoine administratif a été réalisé. Ainsi, les Services de l'administration communale ont inscrit les loyers et les estimations des charges d'exploitation dans leur budget 2012.

Gestion technique

Dans les travaux importants, citons la fin des travaux de réaménagement du quatrième étage, le réaménagement du premier étage et du niveau entresol 1 de l'immeuble de la place Chauderon 9, ainsi que divers travaux d'entretien ont été réalisés pour les structures des Services d'accueil de jour de l'enfance et de la jeunesse et des loisirs, ainsi que pour les Services social Lausanne, de la culture, des assurances sociales, et d'architecture.

La Section a préparé plusieurs préavis: préavis N° 2011/08 « Déménagement du Service d'organisation et d'informatique (SOI) - Utilisation des locaux du SOI pour répondre aux besoins du Service social ainsi que de divers Services de l'administration communale »; préavis N° 2010/63 « Construction d'un nouvel immeuble administratif au Flon - Vente de l'immeuble de Beau-Séjour 8 - Demande de crédits complémentaires »; préavis N° 2011/59 « Immeuble administratif de la place Chauderon 4 - Projet d'assainissement et d'amélioration des performances énergétiques des façades - Demande de crédit d'ouvrage »; préavis N° 2011/61 « Musée historique de Lausanne - rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment - Demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente) ».

Pour les préavis votés par le Conseil communal, les travaux sont en cours pour le Théâtre de l'Arsenic (préavis N° 2010/28 « Arsenic - Rénovation de l'enveloppe, assainissement des installations CVSE, mise en conformité des sorties de secours et des dispositifs de sécurité, surélévation de la toiture et réaffectation de l'étage », le Musée romain de Vidy (préavis N° 2010/16 « Musée romain de Lausanne-Vidy - Extension du bâtiment du Musée romain de Vidy ») et la Maison de quartier de la Pontaise (préavis N° 2011/62 « Réaffectation et agrandissement du Temple de St-Luc en Maison de quartier sis rue de la Pontaise 33 - Ancien temple de St-Luc - Demande de crédit d'investissement complémentaire »).

Dans le cadre du préavis crédit-cadre III, d'importants travaux d'entretien ont été poursuivis, tels que la rénovation et la restauration du hall d'entrée et de la cage d'escalier de la Maison de Mon-Repos, le remplacement de la production de froid à la Collection de l'Art Brut, la réfection de l'enveloppe extérieur du centre de vie enfantine de La Chenille et le désenfumage de la salle Paderewski.

Unité d'exploitation

Les importants travaux réalisés et/ou coordonnés sont les suivants : le remplacement des tableaux électriques divisionnaires et général du bâtiment de la place Chauderon 9, le remplacement de l'ascenseur et des stores de sécurité de l'immeuble de la place Chauderon 11 et la rénovation des ascenseurs du bâtiment de la place Chauderon 7.

En outre, l'Unité d'exploitation s'active aussi dans différents projets et travaux planifiés par les gérants techniques, tout en poursuivant leur activité principale d'exploitation de plusieurs bâtiments (place Chauderon, rue du Port-Franc 18, avenue de Sévelin 46, rue du Maupas 34, rue des Terreaux 33).

Unité de nettoyage

L'Unité a réalisé les nettoyages courants et ponctuellement les nettoyages spécifiques des bâtiments administratifs. La surface des nettoyages courants représente environ 56'000 m² pour environ 26 EPT. Plusieurs bâtiments administratifs ont été intégrés au cours de l'année (avenue de Sévelin 46, avenue d'Echallens 2a, place de la Navigation 10).

Section comptabilité

Durant l'année, la Section s'est occupée de gérer :

- les opérations de comptabilité immobilière liées à la hausse des taux TVA intervenue au 1^{er} janvier ;
- la mise à niveau du plan comptable OFIGER pour la reprise des données salariales des concierges de la Caisse de pensions, traitées dorénavant en interne au moyen du logiciel OFISAL ;
- la mise à niveau des rubriques de facturation des loyers, suite au changement de Municipalité et à la reconfiguration des Directions et des Services ;
- la configuration des divers documents de type « envoi de masse », BVR et rappels, transmis dès 2011 pour édition et expédition à la CADEV ;
- le paiement des factures de la SILL (Société immobilière lausannoise pour le logement SA).

Les effectifs de la Section n'ont pas évolué et leur charge de travail reste importante, ce qui a impliqué l'engagement d'une auxiliaire pendant trois mois.

SERVICE DE LA CULTURE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- définition et application de la politique culturelle ;
- représentation de la Ville par le chef de service dans les conseils de fondations de ses principales institutions culturelles ;
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions ;
- suivi des institutions culturelles et de la scène indépendante ;
- gestion du Fonds des arts plastiques ;
- gestion et promotion des quatre musées communaux.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	9.80	nd	9.20	nd
Musée design et arts appliqués	11.60	nd	11.60	nd
Musée historique de Lausanne	16.55	nd	17.05	nd
Musée Romain de Lausanne-Vidy	5.30	nd	5.30	nd
Unité administrative	6.60	nd	7.50	nd
Total service	49.85	nd	50.65	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
Total service	+ 0.80

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Collection de l'Art Brut	12	9.60	10	8.40
Musée design et arts appliqués	16	11.60	17	11.60
Musée historique de Lausanne	21	16.05	21	15.75
Musée Romain de Lausanne-Vidy	8	5.30	8	5.30
Unité administrative	8	6.60	7	6.10
Total service	65	49.15	63	47.15

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Musée historique de Lausanne	1	1
Total service	1	1

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	6	5

Motifs des fins d'emplois

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	5
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	6

FAITS MARQUANTS

L'année passée sous revue aura vu :

- l'adoption par le Conseil communal du préavis N° 2010/46 « Fondation de l'Orchestre de chambre de Lausanne – demande d'un crédit spécial » sollicitant un crédit spécial de fonctionnement pour l'assainissement de la situation financière de la Fondation de l'OCL ;
- la présentation par la Municipalité au Conseil communal du préavis N° 2011/46 « Musée Cantonal des Beaux-Arts - Pôle muséal - Convention sur l'échange foncier - Octroi d'une subvention d'investissement » ;
- la présentation par la Municipalité au Conseil communal du préavis N° 2011/61 « Musée historique de Lausanne - Rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment - Demande de crédit d'étude (extension compte d'attente) » ;
- le lancement le 22 septembre d'une saison de festivités sous la bannière « Une Capitale de la danse, Lausanne 2011-2012 », pour les 40 ans du Prix de Lausanne, les 25 ans du Bèjart Ballet Lausanne (BBL), les 25 ans de la Compagnie Philippe Saire, les 20 ans de l'École-Atelier Rudra Bèjart Lausanne, les 20 ans de la Compagnie Linga, les 10 ans du MARCHEPIED, les 20 ans la Collection suisse de la danse (anciennement Archives suisses de la danse) et les 25 ans de l'Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC) ;
- le transfert des subventions du Conservatoire, de la Haute école de musique (HEMU), de l'École de jazz et de musique actuelle (EJMA), de l'Harmonie des écoles lausannoises, de l'École sociale de musique, de l'École de musique de la Ville de Lausanne, de E la Nave va (Le Romandie), de l'Institut Ribaupierre, du Petit Théâtre et du Théâtre des marionnettes de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale au Service de la culture ;
- la venue à Lausanne des délégués de la Conférence des villes en matière culturelle pour la session d'automne.

FINANCEMENT EXTÉRIEUR À LAUSANNE

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises un montant de 810'000 francs, soit une augmentation de 40'000

francs par rapport à l'année 2010 (3,4% des subventions allouées par la Ville aux quatre grandes institutions, soit le BBL, Théâtre de Vidy, Opéra et OCL).

La participation de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises soutenues par le Service de la culture s'est élevée à 7'635'000 francs (non compris la Cinéma-thèque, les écoles de musique et le théâtre jeune public), sans compter les aides ponctuelles distribuées par la commission cantonale des activités culturelles (CCAC). Ceci représente une augmentation de 145'000 francs par rapport à l'année 2010.

ARTS VISUELS ET MUSÉES

Les arts visuels et musées ont représenté 18,61% du budget du Service de la culture.

Promotion des musées

La promotion des musées est faite par le biais de deux publications principales :

- « expos-infos », financée par le Canton et la Ville, tirée à 11'500 exemplaires trois fois par an ;
- la brochure « infos expos », qui paraît deux fois l'an, tirée à 115'000 exemplaires en trois langues.

Nuit des Musées de Lausanne et de Pully

Onzième édition pour la Nuit des Musées, qui s'est déroulée du samedi 24 septembre à 14h00 au dimanche 25 septembre à 02h00. Sous le slogan « Cultivez votre culture », ce sont 16'303 visiteurs, dont plus de 3'500 enfants qui ont visité, leur billet-objet autour du cou décliné sous la forme d'une enveloppe de graines à planter, les 22 musées et institutions participant à la manifestation, pour la modique somme de dix francs (gratuit pour les moins de seize ans). A relever la création d'un poste de directeur pour lequel a été nommé M. Denis Pernet.

Dépôts des musées communaux

Les travaux de restauration des objets touchés lors de l'inondation du dépôt du mudac en 2008 suivent leur cours. Près d'une cinquantaine d'objets chinois ou égyptiens ont été restaurés (bronzes, porcelaines, marbres, terres cuites), de même qu'une quinzaine d'œuvres de la Collection d'art du verre contemporain.

A signaler que la Collection de l'Art Brut est toujours en attente d'un dépôt climatisé et sécurisé pour l'entreposage de ses collections.

Atelier de numérisation

Rattaché au Service de l'organisation et de l'informatique depuis 2010, suite à son transfert administratif du Service de la culture, l'atelier poursuit son travail de numérisation des œuvres des musées communaux.

Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac)

43'120 personnes (36'133 en 2010), dont 2'349 élèves, 3'589 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannoises, ont visité le mudac (expositions temporaires, permanentes et animations). Pour la deuxième année consécutive, la fréquentation du musée s'inscrit en très forte progression, soit près de 7'000 visiteurs de plus par rapport à 2010. Cette progression est due au fort succès rencontré par l'exposition « Playmobil ».

Expositions temporaires :

- « Face au mur, Papiers peints contemporains », au mudac et au Musée de Pully, du 3 novembre 2010 au 13 février 2011 ;
- « *Stefan Sagmeister : Another exhibit about promotion ans sales material* », du 9 mars au 13 juin 2011. Cette exposition a été ensuite présentée au Musée des arts décoratifs de Paris en octobre 2011 ;
- « Sauvés des eaux », du 9 mars au 13 juin 2011 ;
- « 4^e Biennale de la céramique dans l'art contemporain d'Albisola » et « *Helvètes vulcains* », du 6 juillet au 25 septembre 2011 ;
- « *Prix de design de la Confédération suisse 2011* », du 19 octobre 2011 au 12 février 2012 ;
- « Playmobil Fab. », du 19 octobre 2011 au 12 février 2012 ;
- « Ettore Sottsass et Pierre Charpin : *En verre et contre tout* », du 23 novembre 2011 au 2 septembre 2012.

Musée historique de Lausanne (MHL)

20'986 personnes (22'179 en 2010), dont 2'401 élèves de 153 classes et 2'481 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannoises, ont visité le musée (expositions temporaires, permanentes et animations).

Expositions temporaires :

- « Jean-Jacques Waltz, dit Hansi (1875-1951) », du 22 mars au 15 mai 2011 ;
- « De Bocion à Jeker. Dons et acquisitions 2000-2010 » du 8 avril au 28 août 2011 ;
- « Black is beautiful » et « Pierre Wazem » dans le cadre de BD-FIL, du 10 au 12 septembre 2011 ;
- « Couleur dessinée. La magie de la couleur dans la bande dessinée » et Mathieu Berthod « L'homme perdu dans le brouillard » dans le cadre de BD-FIL, du 9 au 25 septembre 2011.

Le projet de transformation du parcours permanent a dû être revu en raison d'importants travaux de rénovation que nécessitera le bâtiment. Un préavis de crédit d'étude a été adopté par la Municipalité à la fin de l'année.

Relevons enfin l'acquisition par le musée de deux albums (1868 et 1969) d'Adrien Constant de Rebecque dit Constant Delessert.

Collection de l'Art Brut (CAB)

31'470 personnes (31'085 en 2010), dont 4'612 élèves et 1'836 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannoises, ont visité la Collection de l'Art Brut (expositions temporaires, permanentes et animations).

Expositions temporaires :

- « Ataa Oko », du 5 mars au 22 août 2010 (prolongée jusqu'au 27 février 2011) ;
- « Laure Pigeon », du 10 septembre 2010 au 15 septembre 2011 ;
- « Nannetti colonel astral », du 12 mai 2010 au 30 octobre 2011 ;
- « Blackstock », du 29 septembre 2011 au 19 février 2012 ;
- « Guo Fengyi », du 17 novembre 2011 au 29 avril 2012.

Cette année a vu un renforcement de la CAB. La directrice actuelle, Mme Lucienne Peiry, a pris la fonction d'attachée culturelle, directrice de la recherche et des relations internationales dès le 1^{er} janvier 2012. Mme Sarah Lombardi, conservatrice depuis 2004, a été nom-

mée directrice ad interim. Notons le début des travaux de réaménagement de l'appartement du premier étage du Château de Beaulieu en bureaux pour le personnel de la Collection, permettant ainsi de libérer un espace important au rez-de-chaussée pour une amélioration de l'accueil du public.

Musée romain de Lausanne-Vidy

13'396 personnes (8'825 en 2010), dont 2'157 élèves, ont visité le Musée romain de Vidy (expositions temporaires et permanentes, mais animations non comprises).

Expositions temporaires :

- « Brazul », du 1^{er} novembre 2010 au 1^{er} mai 2011 ;
 - « Avance, Hercule! », du 7 juin 2011 au 22 janvier 2012.
- Les travaux de construction de l'extension du musée commenceront en 2012. Des fouilles archéologiques préliminaires ont été réalisées au mois de février nécessitant l'enlèvement des portakabin, avec pour conséquence l'arrêt du programme d'animations du musée. Celles-ci reprendront à la fin des travaux d'extension. A relever aussi la forte progression de la fréquentation du musée par rapport à l'année précédente, avec près de 5'000 visiteurs en plus.

Fondation de l'Hermitage

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne, a présenté deux expositions d'envergure :

- « El Modernismo, De Sorolla à Picasso, 1880-1918 », du 28 janvier au 29 mai 2011. Dédiée à l'art espagnol à l'aube du XX^e siècle, cette exposition était placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi d'Espagne Juan Carlos, et de la Présidente de la Confédération Micheline Calmy-Rey ;
- « Van Gogh, Bonnard, Vallotton... », du 24 juin au 23 octobre 2011. Cette exposition était consacrée à l'une des plus prestigieuses collections d'Europe constituée au début du XX^e siècle, la collection Hahnloser.

Fonds des arts plastiques (FAP)

Durant l'année, la commission s'est réunie à cinq reprises, a visité trois ateliers et a procédé à une consultation par correspondance. Elle a examiné 82 demandes de soutien au total.

Sur sa recommandation, des œuvres de Loan Nguyen, Sandrine Pelletier et Jacqueline Benz ont été acquises, et des résidences artistiques ont été attribuées à Anne RoCHAT et à Robin Michel.

Le FAP a accordé des soutiens à des artistes lausannois pour 15 expositions en Suisse et à l'étranger, ainsi que pour la réalisation de neuf publications. Des aides ont également été apportées aux activités de Visarte-Vaud, de trois lieux d'art indépendants et de la manifestation Aperti.

L'exposition d'œuvres d'art dans l'entrée du bâtiment Flon-Ville s'est poursuivie avec une œuvre de Simon Depierraz, puis une de Nicolas Pahlisch.

Enfin, le dépôt de la collection du FAP a fait l'objet d'un réaménagement pour assurer des conditions de conservation correctes à environ 800 œuvres. Un inventaire des quelque 900 œuvres exposées dans les locaux de l'administration communale a été entrepris. La problématique d'un dépôt adéquat pour le FAP reste entière.

Par ailleurs, des images des photographes lausannois Marcel Imsand et Adrien Constant de Rebecque ont

exceptionnellement été acquises avec l'accord de la Municipalité.

Au terme de la législature, la commission du FAP a été reconduite dans ses fonctions pour un an.

La Ville a également accordé son aide à :

- Circuit Centre d'Art Contemporain, qui a reçu le Swiss Exhibition Award 2010 décerné par la Fondation Julius Baer et l'Office fédéral de la culture pour la meilleure exposition d'art contemporain en Suisse en 2010, ainsi que le Prix fédéral pour espaces d'art 2010 ;
- l'Association Doll, espace doll.

THÉÂTRE

Le théâtre a représenté 25,04% du budget du Service de la culture.

Théâtre Vidy-Lausanne

96'294 spectateurs, dont 4'545 adhérents, ont assisté aux 39 spectacles (571 représentations).

Sous la responsabilité artistique, administrative et technique du Théâtre, ce ne sont pas moins de 22 productions (469 représentations) qui ont été présentées dans douze pays.

Du côté des metteurs en scène, artistes et compagnies de la région, Sandra Gaudin, Françoise Courvoisier, Julien Mages, Jean Liermier, Patrick Mohr, Katia Delay, Véronique Reymond et Stéphanie Chuat, Hervé Loichemol ou encore Francine Wohnlich ont marqué le Théâtre de leur présence, de même que la Cie STT, compagnon du Théâtre, qui a proposé trois spectacles, « Soupçons », « L'usage du monde » et « Quartier Lointain ».

Parmi les créations marquantes, destinées à partir sur les routes, il faut signaler « La compagnie des spectres », d'après le roman de Lydie Salvayre. Grand maître du théâtre européen, le Polonais Kristian Lupa a signé, à Vidy, sa première mise en scène en français : « La salle d'attente », d'après un texte de Lars Norén, réunissant pour l'occasion des comédiens fraîchement sortis d'écoles professionnelles (notamment La Manufacture). De son côté, Eric Lacascade a réglé un « Tartuffe » d'une rigueur et d'une élégance rares. Petite surprise, concoc-tée par trois jeunes acteurs, « André » a séduit par sa fraîcheur et sa justesse.

Une année au Théâtre Vidy-Lausanne est aussi émaillée de propositions qui touchent d'autres formes d'expression que le théâtre dramatique : David Dimitri a enthousiasmé petits et grands avec « L'homme cirque », le « Slava's Snowshow » a marqué une nouvelle étape dans la collaboration avec le Théâtre du Jorat, à quoi s'ajoutent « Sur la route », « Par le Boudu » ou « Deux hommes jonglaient dans leur tête ». Deux créations portant le label Vidy ont également vu le jour dans le domaine de la marionnette et du théâtre d'objets : « Savanna » d'Amit Drori et « Hand Stories » d'Yeung Fai.

Toujours soucieux d'aller au devant du public, le Théâtre Vidy-Lausanne a, en outre, développé nombre d'actions : une soirée « portes ouvertes », des représentations audio-décrites destinées aux aveugles et aux malvoyants, des « ateliers critiques » réservés aux classes et des rencontres « Sur le vif », où des spectateurs peuvent échanger leurs points de vue sur une représentation.

A l'instar du Bèjart Ballet Lausanne, cette année a été particulièrement difficile pour le Théâtre de Vidy-Lausanne avec, d'une part, les effets négatifs d'une certaine

politique culturelle en France ayant entraîné une diminution des moyens dévolus au spectacle vivant et donc une diminution des possibilités en termes de coproduction et de ventes des spectacles, et, d'autre part, une baisse des rendements liée à la faiblesse de l'euro.

Théâtre Kléber-Méleau

Le théâtre a proposé six spectacles pour 86 représentations (deux productions et quatre accueils) attirant quelque 12'865 spectateurs.

Théâtre Arsenic

Le théâtre a fermé ses portes le 13 avril en raison des travaux de rénovation et de transformation. Il poursuit toutefois ses activités, la saison 2011-2012 se réalisant hors les murs, à l'instar de l'Opéra, en collaboration avec d'autres structures culturelles lausannoises. 9'523 spectateurs ont fréquenté les vingt manifestations représentant 113 représentations. Durant cette année, le théâtre a coproduit onze créations théâtrales et chorégraphiques, ainsi que réalisé neuf accueils (théâtre, danse, exposition). Au chapitre des collaborations, le théâtre a participé aux festivals LausanneDanse11, à la Fête de la danse et, pour la deuxième année consécutive, au Passculture organisé par le Théâtre de Vidy et le Canton de Vaud.

Théâtre Boulimie

14'256 spectateurs ont assisté aux six spectacles (103 représentations). Relevons l'excellent accueil du public à la production « Le Tour du monde en 80 jours », qui a affiché complet tout au long des 49 représentations.

Théâtre 2.21

Près de 9'000 spectateurs ont assisté aux 30 événements (168 représentations) répartis dans les deux salles du théâtre.

Pulloff Théâtres

Seconde année de transition pour le Pulloff qui a subi d'importants travaux de rénovation. Douze spectacles dont sept créations ont néanmoins pu être proposés à quelque 6'000 spectateurs.

Le Petit Théâtre

Au cours de l'année, le Petit Théâtre a présenté seize spectacles (douze sur scène, un sous chapiteau et trois en tournée) pour un total de 372 représentations auxquelles ont assisté 17'182 spectateurs à Lausanne et 27'966 à l'extérieur.

Théâtre de marionnettes

Le Théâtre de marionnettes a présenté sept spectacles, dont deux coproductions avec des compagnies lausannoises, totalisant 49 représentations auxquelles 6'271 spectateurs ont assisté.

Compagnies de théâtre indépendantes

Aide à la création

Quatorze projets – soutenus par la Ville de Lausanne et choisis avec le concours de la commission du théâtre, qui a siégé à six reprises – ont été créés durant l'année. Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'un contrat de confiance :

- C^{ie} Marielle Pinsard, dirigée par Marielle Pinsard (contrat de confiance 2008-2011) ;
- Numéro23Prod, dirigée par Massimo Furlan (contrat de confiance 2009-2012) ;
- Théâtre en Flammes, dirigé par Denis Maillefer (contrat de confiance 2009-2012) ;
- Cie Jours Tranquilles, dirigée par Fabrice Gorgerat (contrat de confiance 2010-2013) ;
- Cie STT, dirigée par Dorian Rossel (contrat de confiance 2011-2014) ;
- 2bCompany, dirigée par François Gremaud (contrat de confiance 2011-2014).

Promotion et diffusion

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, la Ville s'efforce de les soutenir au maximum par le biais d'aides ponctuelles, en complément de CORODIS et Pro Helvetia. La Ville a également renouvelé son appui à :

- la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS), organisme financé par les villes et les cantons romands, qui soutient la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger ;
- l'Association romande technique organisation spectacle (artos), association à but non lucratif, créée en juillet 1997.

Pour 2011, l'ensemble de l'aide directe au théâtre indépendant (création, diffusion, accueils) se monte à 878'542 francs. Le financement des associations et structures destinées au théâtre indépendant (deux tiers de la subvention Arsenic – part destinée au théâtre : 690'000 francs ; Théâtre 2.21 : 190'000 francs ; Pulloff Théâtres : 35'000 francs ; moitié de la subvention destinée à CORODIS – partie théâtre : 17'500 francs) se monte à 932'500 francs. Compte tenu du nombre de spectacles de danse présentés à l'Arsenic, un tiers de sa subvention a été attribuée à la danse.

En tout, c'est donc un montant de **1'811'042 francs** qui est venu soutenir le théâtre indépendant.

DANSE

Les montants attribués à la danse ont représenté 14,54% du budget du Service de la culture.

Béjart Ballet Lausanne

Environ 105'000 personnes (près de 19'000 à Lausanne) ont assisté à la vingtaine de ballets (53 représentations dont douze à Lausanne) présentés par le Béjart Ballet Lausanne dans dix pays (France, Grèce, Espagne, Pologne, Italie, Allemagne, Slovaquie, Corée, Chine, Suisse).

Après deux représentations de « Syncope » et « Dionysos » données à Béziers, la Compagnie s'est produite à Athènes avec « Le Presbytère », qui a conquis 10'000 spectateurs. Au mois de mars, le BBL a présenté au Palais des Festivals de Cannes « Aria », « Ce que l'Amour me dit » et « Dionysos ». Après une tournée en Espagne avec divers programmes qui ont captivé plus de 14'000 spectateurs, la Compagnie a enchaîné avec une tournée des Zénith de Rouen, Clermont-Ferrand, Nantes, Grenoble, St-Etienne, Marseille et Toulouse. La Compagnie s'est ensuite envolée pour la Pologne avant de rentrer en Suisse, où elle s'est produite à Beaulieu en juin avec un programme « Le Sacre du Printemps », « La Dame aux Camélias » et « Figures of Thought », ainsi qu'un gala en

faveur du Japon attirant au total plus de 10'000 spectateurs. Sept représentations données à Cologne, puis Verbier, Châteauvallon et Vichy sont venues clôturer la saison. En octobre, les danseurs de la Compagnie se sont envolés pour une tournée asiatique, qui les a conduits en Corée et en Chine. Pour terminer l'année, le BBL s'est produit comme à l'accoutumée au Théâtre de Beaulieu, devant plus de 10'000 spectateurs, avec au programme « Cantate 51 », « Serait-ce la mort », « Là où sont les Oiseaux » et « Brel et Barbara ».

Deux nouvelles créations sont venues enrichir le répertoire de la compagnie, à savoir « Figures of Thought » d'Alonzo King, directeur de l'Alonzo King LINES Ballet, invité par la Compagnie en juin, et « Là où sont les Oiseaux » de Gil Roman.

Cette année a été particulièrement difficile pour le BBL, avec d'un côté une diminution significative des spectacles et de l'autre une baisse des rendements liée à la faiblesse de l'euro. Les soutiens de la Fondation Maurice Béjart et du FERL auront été décisifs pour couvrir le déficit de la saison 2010-2011. Une réorganisation de la direction administrative a également été conduite durant le second semestre 2011.

Ecole-Atelier Rudra Béjart Lausanne

L'Ecole-Atelier a accueilli une quarantaine d'élèves de tous horizons. L'enseignement, gratuit et pluridisciplinaire, est dispensé sur deux ans. Notons aussi la participation de l'Ecole-Atelier à la cérémonie d'ouverture de la 14^e World Gymnaestrada le 10 juillet à Lausanne.

Fondation en faveur de l'art chorégraphique – Prix de Lausanne pour jeunes danseurs

Le 39^e Prix de Lausanne, auquel ont assisté 3'147 spectateurs, a eu lieu au Théâtre de Beaulieu, du 1^{er} au 6 février. La première étape du concours s'est déroulée par vidéo. 205 jeunes danseurs de 31 nationalités ont envoyé une vidéo, parmi lesquelles le jury a sélectionné 85 candidats. Ces derniers ont participé aux épreuves de sélection et à la finale se déroulant à Lausanne. Parmi les vingt finalistes, sept se sont vus attribuer une bourse d'étude dans l'une des soixante écoles ou compagnies partenaires du Prix. En ville de Lausanne, des photos exposées sur le Grand-Pont et sur les transports publics ont révélé une partie de la diversité géographique du réseau mondial du Prix de Lausanne.

Le 39^e Prix, le premier à se dérouler sous la présidence de Mme Beth Krasna, était dédié à son fondateur, Philippe Braunschweig, décédé en 2010.

Signalons le nouveau projet du Prix de Lausanne : un tour du monde avec ses étoiles. Dès le mois de mai, une série de Master Classes a été organisée sur les cinq continents. Ces cours sont donnés par des lauréats du Prix au sommet de leur carrière et sont ouverts aux élèves des écoles de danse des régions où ils ont lieu.

Collection suisse de la danse

La Collection suisse de la danse est le fruit de la fusion entre la Médiathèque à Lausanne (dissoute en 2010) et la mediathek tanz.ch à Zurich. Cette nouvelle entité, dont le siège est à Berne, a pour but de préserver le patrimoine chorégraphique helvétique sous quelque forme que ce soit. La Fondation dispose de deux bureaux avec chacun ses compétences : celui de Lausanne continue de collecter en premier lieu les documents imprimés ainsi que les

objets, et le bureau de Zurich le matériel audiovisuel. Au cours de l'année, la Collection suisse de la danse s'est vue remettre en don la seconde partie du Fonds Philippe Braunschweig. Divers travaux de conditionnement et de sauvegarde ont été réalisés durant l'année (Fonds Sigurd Leeder, Berner Tanztage, etc.). Relevons aussi l'organisation par la Collection de deux conférences sur la danse dans les clips vidéo, et la remise du Prix de documentation vidéo 2011/2012 à six compagnies de danses, dont deux lausannoises. La fréquentation du bureau lausannois de la Collection s'inscrit à environ 150 visiteurs.

Spectacles de danse à l'Arsenic

2'666 spectateurs ont assisté aux huit accueils et créations chorégraphiques (32 représentations).

Sévelin 36

Environ 4'200 spectateurs ont assisté aux événements chorégraphiques (56 représentations) programmés, parmi lesquels « Les Printemps de Sévelin », « La Fête de la danse », « La Plateforme », « Lausanne Danse 11 ». Notons la dernière création de Philippe Saire, « Black Out ».

Cargo 103

Cargo 103 a accueilli essentiellement des cours, des stages, des ateliers de danse contemporaine.

Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC)

Association professionnelle, l'AVDC œuvre à ancrer la danse contemporaine dans la société. Tout au long de l'année, elle a développé un certain nombre d'activités : diffusion d'informations (site Internet, newsletters, mise à jour de la partie danse dans de l'annuaire du spectacle romand, répertoire des écoles de danse), appui et conseils aux danseurs et chorégraphes, organisation de stages et de manifestations, médiation culturelle (Plateforme vaudoise de médiation culturelle en danse) et archivage du patrimoine vaudois de danse.

Association pour la reconversion des danseurs professionnels

C'est la première année que la Ville de Lausanne soutient cette association d'utilité publique, qui accompagne les danseurs professionnels romands dans leur développement de carrière et dans leur reconversion après la scène. Elle a ainsi suivi durant l'année 35 danseurs, proposé des bilans de compétences, des séances de coaching, donné un cours d'introduction à la vie professionnelle, sensibilisé les danseurs mais aussi différents partenaires (offices de chômage, services d'orientation scolaire et professionnelle), ainsi qu'octroyé des bourses.

Compagnies de danse indépendantes

Aide à la création

Neuf projets, sélectionnés sur préavis de la commission de la danse qui a siégé à trois reprises, ont été créés durant l'année en bénéficiant d'une aide ponctuelle de la Ville de Lausanne.

La C^{ie} Philippe Saire a travaillé en étant au bénéfice d'une convention de soutien conjoint (Commune de Lausanne, Canton de Vaud et Fondation Pro Helvetia) pour une

durée de trois ans (2010-2012). Par ailleurs, la Cie Nicole Seiler a bénéficié d'un contrat de confiance.

La Cie Philippe Saire bénéficie d'un soutien régulier de la Ville de Lausanne. Cette année, la Cie a donné 23 représentations (trois productions) : une dans le Canton de Vaud, cinq dans le reste de la Suisse et 17 à l'étranger. A relever que la Cie met en place, lors de chaque création ou reprise, des actions de sensibilisation en direction des différents publics (scolaires, centres socioculturels, associations, entreprises). Ces actions sont envisagées comme des axes d'ouverture à la danse contemporaine et permettent une formation du public.

Promotion et diffusion

Idem que pour les compagnies de théâtre indépendantes (voir ci-dessus).

L'aide directe aux troupes de danse (création, diffusion, accueils) se chiffre à 426'903 francs (y compris la subvention à la Cie Philippe Saire). Le financement des associations et structures destinées à la danse contemporaine s'élève quant à lui à 522'500 francs (Sévelin 36 : 120'000 francs ; Cargo 103 : 20'000 francs ; AVDC : 20'000 francs ; un tiers de la subvention à l'Arsenic – part danse : 345'000 francs ; moitié de la subvention destinée à Corodis – part danse : 17'500 francs).

En tout, c'est donc un montant de **949'403 francs** qui est venu soutenir la danse indépendante.

MUSIQUE

La musique a représenté 34,62 % du budget du Service de la culture.

Musique classique

Opéra de Lausanne

Pour sa quatrième année d'activité totalement hors les murs, l'Opéra de Lausanne a attiré 31'480 spectateurs, en 16 événements, correspondant à cinq opéras : « Roméo et Juliette », « Rinaldo », « Norma », « Farnace », « La Grande Duchesse de Gérolstein » (19 représentations), un spectacle pour enfants « Pierre et le Loup » (cinq représentations et une scolaire), cinq conférences organisées en collaboration avec Forum Opéra, cinq répétitions générales publiques, ainsi que deux retransmissions d'opéras en plein air au parc de Mon-Repos dans le cadre de Lausanne Estivale.

La réduction des activités de l'Opéra est liée à son exploitation hors les murs débutée en octobre 2007. Tous les spectacles présentés par l'Opéra l'ont été à la Salle Métropole ou au Théâtre de Beaulieu, loués pour l'occasion. Les travaux de rénovation de la cage de scène et du renouvellement des installations techniques commencés en mai 2010 s'achèveront dans les délais, permettant à l'Opéra de retrouver ses murs dès la saison 2012-2013. Débutée en été 2010, l'Opéra a achevé sa première Route Lyrique à fin janvier. Cette opération sera reconduite en été 2012.

Malgré les difficultés liées à l'exploitation hors les murs, l'Opéra poursuit sa mission pédagogique. Ce sont ainsi près de 5'500 jeunes qui se sont familiarisés à l'opéra à l'occasion des spectacles présentés, des ateliers lyriques, de visites guidées, de rencontres avec les artistes, de la découverte des ateliers de construction de décors, ou des répétitions générales.

Orchestre de chambre de Lausanne (OCL)

L'Orchestre de Chambre de Lausanne a donné 88 concerts, dont 61 à Lausanne (pour 52'400 auditeurs), 18 en Suisse y compris l'Opéra d'Avenches (pour 37'900 auditeurs), et neuf à l'étranger (pour 9'422 auditeurs). Les spectateurs de l'Opéra ont également eu l'occasion d'entendre l'OCL depuis la fosse d'orchestre à la Salle Métropole et au Théâtre de Beaulieu.

L'OCL a produit douze concerts d'abonnement, donnés à deux reprises, soit 24 représentations (23'918 spectateurs), dont un sous la direction du jeune et talentueux chef japonais Kazuki Yamada et huit concerts du dimanche (5'350 spectateurs) à la Salle Métropole.

A l'étranger, l'Orchestre s'est produit en France (Paris et Grenoble), en Espagne où il a effectué une tournée de trois concerts, dont l'un dans le prestigieux Auditorium Nacional de Música de Madrid, ainsi qu'en Roumanie où il a participé au Festival George Enescu de Bucarest avec trois concerts entièrement consacrés à Schumann.

En Suisse, l'OCL s'est produit à Genève, La Chaux-de-Fonds, Payerne, Porrentruy, Zurich, Martigny, ainsi que pour la première fois dans le cadre du Festival d'Opéra à Avenches.

Sur le plan discographique l'OCL a terminé l'enregistrement des « Concertos pour piano » de Mozart et a débuté celui des « Symphonies » de Schumann. Citons également le tournage pour la RTS d'une série de quinze clips destinés à présenter aux jeunes des œuvres phares du répertoire.

Enfin, grâce à l'adoption par le Conseil communal le 15 février du préavis N° 2010/46 « Fondation de l'Orchestre de chambre de Lausanne - Demande d'un crédit spécial », accompagné d'une augmentation des subventions versées par le Canton et la Ville, ainsi qu'aux importantes mesures d'économies prises, la situation financière de la Fondation s'est notablement améliorée.

Sinfonietta de Lausanne

Le Sinfonietta a présenté, avec un effectif allant d'une vingtaine à plus de 80 musiciens, devant près de 25'000 auditeurs, 18 programmes différents en 46 concerts publics. Il a donné douze concerts à l'intention des élèves des collèges lausannois. L'orchestre s'est produit essentiellement à Lausanne (salle Métropole, Paderewski et Cathédrale), ainsi qu'à St-Sulpice, Sugnens et Gland, mais aussi à Mézières au Théâtre du Jorat pour les représentations d'un spectacle de Patrick Lapp et Jean-Charles Simon, et à Montreux pour l'inauguration de la nouvelle salle Stravinski. Dans le cadre de sa collaboration avec l'Opéra de Lausanne, il a assuré les représentations de « La fille de Mme Angot » et de « La Grande Duchesse de Gérolstein ». Il a aussi collaboré avec divers chœurs de la région et le Conservatoire. Il s'est en outre produit en plein air aux concerts gratuits donnés au parc Mon-Repos dans le cadre de Lausanne Estivale. Quant au « Requiem » de Verdi coproduit avec l'Ensemble Vocal de Lausanne, il a été retransmis en direct sur Espace 2.

Camerata de Lausanne

La Camerata a débuté cette année sa dixième saison anniversaire, marquée par une tournée vaudoise soutenue par la Fondation BCV. Elle a donné 16 concerts en Suisse et France, ainsi qu'en Suède où elle a effectué une tournée dans plusieurs villes.

Quatuor Sine Nomine et Festival Sine Nomine

Le Quatuor a donné 33 concerts en Suisse, dont un à l'Eglise St-Laurent dans le cadre de Lausanne Estivale, et en France voisine.

Année impaire oblige, le Festival Sine Nomine a eu lieu du 25 au 29 mai à l'Aula des Cèdres réunissant plus de 2'100 auditeurs. Signalons que l'atelier pédagogique, qui a présenté un concert par et pour des enfants, a rencontré un tel succès que des classes n'ont pu y accéder. 500 élèves ont toutefois pu y assister.

Festival Bach

Le Festival & Concours Bach de Lausanne a proposé, dans le cadre de sa 14^e édition, six concerts et une conférence suivis par près de 1'400 auditeurs. Pour cette édition, un Grand Prix Bach de Lausanne, quatrième concours international d'orgue a été mis sur pied. Malgré les prestations de grande qualité des candidats, le jury a décidé de ne pas attribuer de prix.

Académie de Musique

Les « Masterclasses » de Pierre Amoyal et Bruno Canino se sont déroulées du 29 juillet au 6 août. Pour cette édition, l'Académie a choisi d'augmenter le nombre de cours qu'elle dispense. De trente périodes, elle est passée à cinquante périodes d'enseignement. Sur les vingt duos inscrits, dix duos ont été sélectionnés. Ceux-ci provenaient d'Israël, d'Autriche, de Russie, de Suisse, des Etats-Unis, de France, du Japon et d'Italie. Les concerts publics de l'Académie ont attiré plus de 800 personnes. Pour la quatrième année consécutive, le Prix du meilleur duo offert par la Ville de Lausanne a été décerné.

Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)

Cette année, l'EVL fêtait le 50^e anniversaire de sa création. A cette occasion, l'Ensemble était très présent à Lausanne, avec une exposition au Forum de l'Hôtel de Ville, la sortie d'un livre d'Antonin Scherrer « Au nom de la Voix » aux éditions Favre, la sortie d'un film « Le combat entre le vrai et le beau » avec la Cinémathèque suisse et la RTS, le Concert anniversaire, « Vespro » de Monteverdi, à la Cathédrale de Lausanne, mais également en coproduction avec le Sinfonietta pour son 30^e anniversaire à la Cathédrale de Lausanne et avec l'Association des Concerts de Montbenon pour son 30^e anniversaire. L'EVL était aussi présent à l'étranger avec quatorze concerts en France et trois en Espagne. 38'000 auditeurs ont ainsi assisté à cette année anniversaire. Notons également la nomination de Guillaume Tourniaire en qualité de chef invité privilégié de l'EVL.

Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert, neuf concerts devant près de plus de 4'500 auditeurs, dans différentes églises et salles lausannoises.

Concerts

Ont été soutenus :

- l'Association des concerts de Montbenon, qui a mis sur pied, pour son 30^e anniversaire, neuf concerts ;
- l'Association de concerts de musique ancienne « Les Goûts Réunis », qui a mis sur pied huit concerts ;
- les Concerts des Paroisses historiques, qui regroupent l'Association des Concerts de Saint-François (huit concerts), la Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne (23 concerts) et l'Association des Amis de

l'Abbaye de Montheron (sept concerts) ;

- la Société de musique contemporaine (SMC), qui a organisé une série de dix concerts et concerts commentés attirant plus de 1'200 auditeurs ;
- Amabilis, Orchestre de chambre de St-Paul (six concerts) ;
- l'Orchestre symphonique et universitaire de Lausanne (OSUL) pour ses six concerts.

Autres soutiens à la musique classique

En outre, la Ville a soutenu 19 projets par le biais de soutiens ponctuels, plus particulièrement :

- l'Association Art-en-Ciel pour sa série de concerts au Casino de Montbenon ;
- l'Association de Musique Improvisée de Lausanne pour l'édition de son 15^e Festival ;
- l'Association Ensemble en Scène pour l'organisation des Rencontres musicales avec Cédric Pescia ;
- le Festival de guitare, 11^e édition ;
- l'Ensemble Babel.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la musique classique s'est monté à **12'888'029 francs**.

Jazz et Musiques Improvisées

Chorus – Fondation Promojazz

Chorus a poursuivi sa mission d'accueil de grands noms du jazz, statut unique en Suisse romande, avec de nombreux concerts, dont le 2'500^e, qui a eu lieu le 27 octobre. Par ailleurs, la collaboration avec l'EJMA s'est poursuivie.

Jazz Onze + Festival Lausanne

Près de 5'000 personnes ont assisté à la 24^e édition du Festival, qui s'est déroulée du 2 au 6 novembre au Casino de Montbenon.

Autres soutiens au jazz et aux musiques improvisées

La Ville a soutenu 17 projets par le biais de soutiens ponctuels (neuf créations, huit diffusions), dont plus particulièrement :

- le Festival Rue du Nord de musique improvisée ;
- l'Association Eustache.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés au jazz et aux musiques improvisées a représenté un montant de **346'089 francs**.

Musiques du monde

Ont été soutenus :

- Amdathra ;
- Peña del Sol.

L'ensemble des aides accordées aux musiques du monde s'est monté à **30'000 francs**.

Chanson et musique actuelle

Les Docks

Plus de 49'000 personnes ont assisté aux 82 événements programmés aux Docks, soit une augmentation de la fréquentation de plus de 5'000 auditeurs par rapport à 2010. Les Docks ont eu le privilège d'accueillir des grandes stars internationales telles que Good Charlotte, Rob Zombie, Julien Doré, Korn, The Baseballs, Simple Plan, The Sisters of Mercy ou Cœur de Pirate. Relevons aussi la présence du groupe Indochine, dont les billets se sont vendus en quelques minutes. Malgré la difficulté de placer des artistes locaux en première partie des artistes internationaux, les Docks ont réussi à program-

mer 35 groupes suisses ou locaux (sur 115 artistes au total). Au chapitre des collaborations, on peut relever l'accueil pour la première fois de festivals de métal (Inferno, Impetus et Pagan), ainsi que la programmation de soirées avec le LUFF, la Fête de la musique, le Lausanne/Pully for Noise. Des expositions ont aussi été présentées tout au long de l'année dans l'espace café des Docks. Soulignons que les Docks continuent le remboursement du prêt de 322'000 francs consenti par la Ville.

Le Romandie

Plus de 30'000 spectateurs sont venus assister aux 130 événements (concerts, soirées d'ouverture, soirées dansantes et aftershows) proposés par Le Romandie. Relevons le grand succès remporté par « La Bombe du Romandie », qui a eu lieu aux Pyramides de Vidy et qui réunissait les DJs de toutes les associations avec qui le club collabore durant l'année. Cette soirée a attiré plus de 1'500 personnes.

Le Bourg

Plus de 16'000 spectateurs ont assisté aux 151 soirées proposées, associant musique, danse, café-théâtre et humour.

Metropop Festival

Près de 5'500 personnes ont assisté à la 11^e édition du Festival, qui s'est déroulée du 10 au 12 novembre à la Salle Métropole. Signalons, parmi les 13 concerts programmés, la performance du groupe Archive accompagné de l'Orchestre de chambre de Lausanne.

Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)

Les activités de la FCMA s'articulent autour de trois pôles : les activités de diffusion, de promotion, de conseil et formation. La FCMA a soutenu à travers les activités de Swiss Music Export de nombreux artistes, ainsi que réalisé deux compilations promotionnelles en collaboration avec Couleur 3 et Option Musique. Elle a également organisé neuf formations suivies par une centaine de personnes, et reçu dans ses locaux près de 150 personnes pour des rendez-vous personnalisés. Notons l'ouverture d'une antenne de la FCMA à Neuchâtel.

Autres soutiens à la chanson et la musique actuelle

La Ville a soutenu 39 projets par le biais de soutiens ponctuels (30 créations, neuf diffusions), dont plus particulièrement :

- le Lausanne/Pully For Noise Festival, qui a organisé pour sa 15^e édition 21 concerts de groupes suisses et internationaux, suivis par plus 5'860 personnes ;
- le Régional Rock ;
- le Festival Electrosanne ;
- le Transat Festival ;
- le Car de thon ;
- l'Association Icare ;
- la Cave du Bleu Léopard, pour ses concerts gratuits.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la chanson et la musique actuelle a représenté **1'165'488 francs**.

Fanfares

Association des corps de musique lausannois (ACML)

L'ACML regroupe en son sein neuf sociétés de musique qui participent à la vie musicale locale et aux différents événements annuels (37 spectacles, concerts et cor-

tèges). Relevons, d'une part, la disparition de la Fanfare du Corps de police de Lausanne qui a dû renoncer à accomplir ses prestations par manque de disponibilité de ses membres et, d'autre part, l'arrivée d'un nouvel ensemble au sein de l'Association, le Traditional Pipe Band of Lausanne, société regroupant des passionnés de cornemuse.

L'ensemble des aides accordées aux fanfares s'est monté à **103'000 francs**.

Écoles de musique

Conservatoire de Lausanne et Haute école de musique de Lausanne (HEMU)

L'institution abrite une Haute école de musique composée de départements classique et jazz (à Lausanne, Sion et Fribourg), qui dispense une formation professionnelle, ainsi que le Conservatoire de Lausanne, qui propose une formation musicale classique non professionnelle aux jeunes et aux amateurs.

La direction générale de l'institution a été confiée à M. Hervé Klopfenstein depuis le 1^{er} février 2010.

Le Conseil de fondation s'est réuni quatre fois et le Comité de direction dix fois.

Quelques faits marquants sont à relever au niveau institutionnel :

- la nomination d'un nouveau directeur du site de Lausanne de la Haute école de musique en la personne de M. Paul Urstein ;
- au vu du succès remporté par la première saison de concerts, la mise sur pied de la deuxième édition. Tant le Conservatoire que l'HEMU y sont présents et ce sur tout le territoire romand ;
- la commémoration des 150 ans de la Fondation du Conservatoire de Lausanne dont la Ville a été partenaire : un livre de près de 400 pages, une exposition et des concerts ont marqué l'événement.

Conservatoire de Lausanne

Le Conservatoire de Lausanne offre une formation musicale à quelque 1'200 élèves amateurs. Il se donne pour vocation d'être au service du plus grand nombre et de promouvoir le talent musical de certains élèves, qui pourraient envisager de poursuivre leurs études au niveau professionnel.

Jusqu'à présent, le financement du Conservatoire de Lausanne a été assuré par la Ville de Lausanne, le Canton de Vaud et les écolages. Dès 2012, la mise en application progressive de la Loi sur les écoles de musique (LEM), adoptée par le Grand Conseil, apportera des changements dans ce domaine.

Il faut relever une forte participation des élèves du Conservatoire de Lausanne au Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse, qui leur a décerné douze premiers prix, dont trois avec félicitations du jury, sept deuxièmes prix et cinq troisièmes prix, montrant ainsi l'excellent engagement des professeurs de la maison.

Au terme de l'année, ce sont quarante certificats AVCEM qui ont été obtenus par les élèves instrumentistes et chanteurs du Conservatoire de Lausanne, dont onze avec félicitations du jury. En même temps, 69 certificats de solfège ont été délivrés par le Conservatoire, dont seize en rythmique-solfège.

La structure Musique-Ecole compte actuellement 32 élèves. Par ailleurs, une nouvelle filière pré-HEM a vu le jour cette année. Elle est une suite naturelle de la struc-

ture Musique-Ecole et permet aux élèves les plus doués le souhaitant de se préparer dans les meilleures conditions possibles à une entrée en Haute école de musique, tout en poursuivant une scolarité normale. Dix-sept élèves ont bénéficié de cette nouvelle filière.

Quelques manifestations importantes ont marqué l'année :

- la production de l'opéra « Didon et Enée » de Purcell par les Vocalistes du Conservatoire, en collaboration avec des solistes et un orchestre baroque de la Haute école de musique de Lausanne ;
- le spectacle « Circus » par l'Ensemble trompettes et percussions, en collaboration avec l'Ecole de cirque de Lausanne ;
- une série de concerts de musique sacrée du XX^e siècle avec la Maîtrise et l'Orchestre des Jeunes du Conservatoire de Lausanne, en collaboration avec trois autres chœurs d'enfants et de jeunes dans les Cantons de Vaud et Fribourg.

Haute école de musique (HEMU)

Cette année peut être considérée comme une phase de consolidation de la nouvelle organisation académique. La mutualisation des moyens pédagogiques entre les sites d'enseignement suit son cours. On a pu également observer avec satisfaction une plus grande perméabilité académique entre les départements classique et jazz.

Un grand projet de construction au Flon a été accepté par le Conseil de fondation et validé par le Conseil d'Etat. Il s'agit d'un bâtiment contigu aux locaux de l'EJMA comprenant une salle de concert de 300 places et des locaux d'enseignement sur deux niveaux.

Rappelons qu'en 2006, au moment de la création du département jazz au sein de la Haute école de musique, aucun local spécifique n'avait été prévu.

Les effectifs de l'HEMU (régulés par décision de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie comme pour les autres Hautes écoles de musique de Suisse) sont restés stables avec environ 500 étudiants et 200 professeurs, répartis entre les trois sites d'enseignement et les deux départements classique et jazz.

Statistiques

Classes non professionnelles (degrés préparatoire, élémentaire, moyen, secondaire 1 à 4, certificat) : domicile des étudiants

Lausanne	51,2%	(- 0,7%)	578
Autres communes vaudoises			520
Cantons romands			25
Etranger			6
Total			1129

Par rapport à 2010, on observe une diminution de 0,35%.

Classes non professionnelles (certificat supérieur 1 à 4, études supérieures non professionnelles) : domicile des étudiants

Lausanne	31,6%	(- 14,8%)	6
Autres communes vaudoises			11
Cantons romands			2
Total			19

Par rapport à 2010, on observe une diminution de 32%.

Classes non professionnelles (classes «adultes») : domicile des étudiants

Lausanne	45,5%	(+3,8%)	5
Autres communes vaudoises			6
Total			11

Par rapport à 2010, on observe une diminution de 8,3%.

Classes professionnelles : Haute école de musique (classique) : domicile des étudiants

Lausanne	(35,7%)	(- 2,3%)	111
Autres communes VD			74
Cantons romands			51
Autres cantons suisses			13
Etrangers			62
Total			311

Par rapport à 2010, on observe une augmentation de 3,7%.

Classes professionnelles : Haute école de musique (jazz) : domicile des étudiants

Lausanne	(21,1%)	(- 13,3%)	15
Autres communes VD			13
Cantons romands			22
Autres cantons suisses			6
Etrangers			15
Total			71

Par rapport à 2010 (64 étudiants au total), on observe une augmentation de 10,93%.

Diplômes décernés à la fin de l'année 2010/2011

- Département 51 (-2) attestations ou certificat classique : non professionnels
14 attestations de niveau secondaire V B
40 (+5) bachelors
23 (+12) masters de pédagogie
31 (+1) master d'interprétation
2 (-3) master de soliste
- Département 13 (-2) bachelors
Jazz 2 (+2) masters de pédagogie
2 (+2) masters d'interprétation
2 (+2) masters en théorie musicale

Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA)

Après la réforme pédagogique de 2010, l'EJMA a engagé une profonde restructuration administrative en 2011. Une nouvelle équipe est à pied d'œuvre, depuis la rentrée de septembre, pour répondre aux défis liés à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les écoles de musique. L'EJMA compte 801 élèves, dont 21 en classe préprofessionnelle, ce qui correspond à 16'605 heures d'enseignement par année. Le but de l'école est de développer un enseignement de groupe permettant aux élèves de tout niveau de vivre les plaisirs de la scène rapidement. Cette stratégie permet aussi de mieux gérer le budget d'enseignement, les cours collectifs sont nettement plus rentables que les cours individuels. Une baisse de 200 heures d'enseignement a permis une meilleure gestion budgétaire.

L'école accueille sous son toit l'HEMU section jazz du Conservatoire de Lausanne. Cette communauté entre

des élèves de niveaux très différents est un atout très précieux de par l'émulation qu'elle provoque manifestement au sein de l'école.

Le Conservatoire de Lausanne-HEMU conduit un projet de construction nommé « Flon II Pépinières » en contiguïté au bâtiment de l'EJMA. Le nouveau bâtiment accueillera une salle de concert et des locaux d'enseignement. L'EJMA soutient ce projet dédié essentiellement au développement de l'enseignement du jazz et des musiques actuelles, mais qui favorise également le rapprochement avec la culture musicale classique profitable à tous les musiciens et apprentis-musiciens.

Hors la gestion habituelle, les points suivants méritent en outre d'être soulignés :

- l'élaboration du Règlement de la Maturité spécialisée musique (MSM), rédigé en commun avec la directrice du Conservatoire de Lausanne, Mme Helena Maffli, et Monsieur Denis Aubert du DGEP, est effective ;
- un projet de passerelle pédagogique avec l'Ecole sociale de musique de Lausanne est à l'étude ;
- certains enseignants de l'EJMA sont aussi utilisés comme maîtres de stage pour les étudiants en pédagogie de la HEM jazz ;
- l'école continue sa collaboration avec diverses institutions scolaires afin que, sous la forme d'allègements de leurs horaires, les élèves talentueux puissent profiter au maximum de leurs études musicales ;
- en juin, l'EJMA a proposé à l'AVCEM un nouveau plan d'enseignement du jazz. L'EJMA a aussi proposé de développer des certifications dans divers styles musicaux comme la chanson, le rock.

L'EJMA est subventionnée par la Ville de Lausanne et le Canton. La cheffe du Service des affaires culturelles du Canton de Vaud, déléguée de la cheffe du DFJC, siège au Conseil de fondation et au Comité de direction de l'EJMA. La Ville de Lausanne est représentée au sein de ces deux organes par le chef du Service de la culture.

Le bâtiment de l'EJMA est un outil de travail remarquable avec notamment deux espaces de représentation jusqu'alors peu utilisés : l'Atrium et l'Auditorium. Depuis septembre, une saison musicale dense a été programmée avec :

- la série de concert « Duo+ », qui a pour but de réunir un enseignant de l'EJMA et un enseignant du département jazz de l'HEMU, département qui partage les mêmes locaux. Cet événement permet de resserrer les liens entre les deux institutions. Cet événement est financé à part égale entre les deux institutions pour l'année 2011-2012 ;
- les jams le lundi sont thématiques : funk, jazz, afro-cubain et traditionnel. La diversité musicale de ces jams a généré un intérêt d'un public plus large et attire des musiciens de toute la Suisse romande ;
- les jams du mercredi gérées par les élèves de la section préprofessionnelle peuvent se vanter d'une qualité musicale de très haut niveau ;
- des masterclass avec des thématiques cadrées ;
- la course d'école musicale créée par l'ELMA lors de la Fête de la musique a été un moment fort de l'année. En réunissant soixante élèves de cinquième de l'établissement de La Sallaz autour du concept « Une journée, un concert », l'expérience sera renouvelée en 2012 ;
- l'EJMA a ouvert ses portes à la Fête de la musique en mettant à disposition les deux scènes (Atrium et Audi-

torium). Une audience spectaculaire a réjoui tous les participants, musiciens, élèves et organisateurs.

Tous ces événements sont gratuits et attirent également un public externe minoritaire mais en régulière augmentation.

Statistiques 2011

Section enfant	139
Section jeune	221
Section jeune adulte	201
Section adulte	249
Section préprofessionnelle	21
Cursus AVCEM	5
Musique école	4
Total d'élèves	809

Domiciliation des étudiants

Lausanne	460
Autres communes	311
Autres cantons romands	27
Autres cantons suisses	4
Autres pays	7

Ecole sociale de musique (ESM)

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale et la cheffe du Service de la jeunesse et des loisirs ont siégé jusqu'au 30 septembre au Comité de direction. MM. Grégoire Junod et Fabien Ruf leur ont succédé pour le dernier trimestre.

Le Comité de direction a tenu trois séances. Outre la gestion courante (comptes et budget), les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- traitement de l'excédent de recettes 2010 : reconstitution partielle des fonds orchestre en classe, provision pour le 25^e camp des Chevalleyres ;
- retour excédent Ville de Lausanne 30'000 francs ;
- renouvellement au Comité ESM et changements au corps professoral ;
- nomination de M. Théo Gafner pour succéder à M. Olivier Faller, directeur qui prend sa retraite en fin d'année ;
- poursuite du projet « Orchestre en classe » ;
- rentrée scolaire, effectifs, bouclage des comptes prévisionnels.

Statistiques

Cours offerts	1059 élèves	-3.7%
Cours individuels	662 élèves	-4.9%
Cours collectifs	397 élèves	-3.2%

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	(86.88%) (+1.1%)	841
Autres communes vaudoises		127
Total		968

Par rapport à 2010, l'effectif d'élèves diminue de 37 unités. Notons que le nombre d'élèves non-lausannois est resté stable, ce qui représente une proportion de 13,12% d'élèves principalement domiciliés dans le Grand Lausanne.

Ecole de musique de la Ville de Lausanne (EMVL)

En 2011, le Conseil d'école de l'Ecole de musique de la Ville de Lausanne (EMVL) a tenu trois séances. La commission pédagogique de l'EMVL s'est réunie à trois reprises.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- concert de gala du 40^e anniversaire de l'école le 6 mai ;
- première édition de l'Atelier spectacle Musique & Théâtre avec Benjamin Cuhe ;
- modification du règlement : suppression des obligations (solfège et cadets) ;
- révision des écolages ;
- engagement de trois nouveaux professeurs ;
- partenariat avec l'établissement scolaire de Prélaz ;
- collaboration avec l'Ecole sociale de musique ;
- participation au Festival jeunes en scène ;
- une journée porte ouverte le 14 mai ;
- la Fête de la musique à Lausanne le 21 juin ;
- la Finale vaudoise des solistes et petits ensembles au Mont-sur-Rolle ;
- concert de gala des Cadets de Lausanne le 6 novembre ;
- Noël de l'Ecole à l'Aula du collège des Bergières le 17 décembre.

De plus, des auditions de classes, des éliminatoires de concours et des présentations scolaires ont été organisés dans les locaux de l'école :

Statistiques

Cours offerts	231
Cours individuels	103
Cours collectifs	128

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	161
Autres communes	27
Total	188

Harmonie des écoles lausannoises (HEL)

L'Harmonie des écoles lausannoises (HEL), fondée en 1985, prodigue un enseignement complet de la musique (initiation, solfège, cours instrumentaux, musique de chambre et orchestre) assuré par des enseignants diplômés. L'Ecole veille également à organiser des activités et événements ayant pour but de rassembler ses élèves, afin qu'ils puissent renforcer leurs rapports sociaux et amicaux, développer des projets qui leur sont propres et déployer une dynamique interne au groupe.

Ces activités sociales comprennent, par exemple :

- pique-nique dans des parcs publics lausannois ;
- projection de films en lien avec la musique ;
- repas de fin d'année ;
- création du site Internet de l'Ecole.

Elles complètent les activités proprement musicales de l'Ecole, à savoir :

- concerts dans des EMS lausannois ;
- participation à la Finale vaudoise des solistes et petits ensembles : une élève de l'Ecole a remporté le titre de championne vaudoise 2011 ;
- création de plusieurs petits ensembles de musique de chambre, actifs régulièrement durant l'année ;

- concert du chœur d'enfants de l'HEL à Corsier-sur-Vevey, au bénéfice de l'association ARFEC (Aide aux familles dont des enfants souffrent du cancer) ;
- spectacle « Conte et Musique » : René le Vif et la Paka Ronin ;
- concert de la classe de flûte traversière aux Schubertiades à Lutry ;
- journée porte ouverte destinée aux élèves inscrits aux cours d'initiation à la musique de l'HEL, ainsi qu'à tous les enfants de la région lausannoise intéressés par les activités de l'Ecole ;
- auditions instrumentales dans les locaux de l'Ecole, à la rue Chaucrau ;
- auditions des classes d'initiation à la Maison de quartier sous-gare au Cazard ;
- traditionnel camp de musique au Planemard à Château-d'Œx durant le week-end de l'Ascension ;
- goûter-concert pour clore l'année scolaire regroupant près de 300 personnes, à la Maison de St-Jean-de-Cour.

Statistiques

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	160
Autres communes	40
Total	200

L'ensemble des aides inscrites au budget 2011 pour le soutien aux écoles de musique s'est monté à 6'599'700 francs (y compris le loyer de l'Ecole sociale de musique).

CINÉMA

Les montants attribués au cinéma ont représenté 2,30% du budget du Service de la culture.

Le cinéma est le seul secteur culturel directement financé par la Confédération, conformément à la Loi fédérale sur la culture et la production cinématographique du 14 décembre 2001 et l'Ordonnance sur le cinéma du 3 juillet 2002.

Cinémathèque suisse (CS)

Plus de 40'000 spectateurs, soit près de 4'000 spectateurs de plus qu'en 2010, ont assisté aux différentes soirées, projections et manifestations organisées par la Cinémathèque. La programmation a été marquée par la présence d'invités de marque, parmi lesquels Véronique Reymond et Stéphanie Chuat, Jean-Michel Fardon, Michael Chaplin, Pippo Delbono, Marco Bellocchio, Michel Corboz, Xiaolu Guo, Lita Stantic, Michel Boujut, Tonie Marshall, Jacqueline Veuve, Anouk Aimée, Simon Edelstein, Fernand Melgar, Susan Ray, Emmanuel Burdeau, Alain Taner, Claude Goretta, Frank Cassenti, Béla Tarr, Nicolas Klotz ou André Wilms.

L'année 2011 aura vu aussi la pose de la première pierre du nouveau Centre de recherche et d'archivage de la Cinémathèque suisse à Penthaz, l'avant-première officielle au Capitole de « La Petite chambre » de Véronique Reymond et de Stéphanie Chuat, le don du Fonds ACER appartenant à la Paroisse de Mendrisio, la projection au Festival de Venise de la copie restaurée par la Cinémathèque et la Cineteca italiana di Milano du « Vetturale du San Gottardo » et du film auquel la Cinémathèque a participé « Amore carne » de Pippo Delbono, l'avant-

première officielle au Capitole de « Vol spécial » de Fernand Melgar, la décision du Conseil fédéral d'attribuer un crédit complémentaire de 11.6 millions de francs à la Cinémathèque pour garantir son financement de 2013 à 2015 et démarrer le stockage numérique des films, le lancement au Capitole de la grande rétrospective Claude Goretta, l'avant-première suisse au Capitole du *Cheval de « Turin »* de Béla Tarr.

S'agissant du Capitole, il convient de constater que le lieu s'est affirmé comme la salle par excellence de la Cinémathèque, accueillant près de 10'000 spectateurs pour 26 événements. Parallèlement, durant cette période, la Ville a effectué de nombreux travaux afin d'assurer la survie technique de la salle (chauffage, eau, électricité, isolation) et, avec la CS, a permis l'assainissement complet de la cabine de projection.

Fondation vaudoise pour le cinéma (FVC) et Fondation romande pour le cinéma (FRCi)

Les réflexions sur la création d'une fondation romande regroupant les soutiens cantonaux et des villes à la production cinématographique, initiées en 2009, ont abouti. L'acte constitutif de la Fondation romande pour le cinéma a été signé le 26 mai. Cette nouvelle structure, qui reprend notamment les activités de la Fondation vaudoise pour le cinéma dont la dissolution a été décidée par le Conseil de fondation le 5 octobre, a pour but d'encourager et de renforcer la création cinématographique et audiovisuelle, professionnelle et indépendante dans les Cantons de Suisse romande. Les six premiers mois d'activité ont principalement été marqués par le recrutement du personnel et la mise en place du bureau. Les deux premières sessions d'aide sélective organisées par la Fondation romande ont débouché sur le soutien de 17 projets sur les 79 dossiers reçus.

Ciné F'estival

La 14^e édition du Festival, qui s'est déroulée du 9 au 11 novembre au Cinétoile, a vu la participation de 12'000 spectateurs aux différentes projections, soirées spéciales et animations proposées.

Autres soutiens

Outre la participation aux loyers de l'Association LUX-DB, de l'Oblò et du Zinéma, la Ville a également accordé son aide à :

- Lausanne Underground Film & Music Festival, dont la 10^e édition s'est déroulée du 15 au 23 octobre. Les 102 films proposés et autres événements ont attiré plus de 6'300 spectateurs sur huit lieux différents ;
- la 14^e Nuit du court de Lausanne, le 25 novembre, durant laquelle plus de 3'000 spectateurs ont visionné 65 films suisses et internationaux ;
- programme Passerelle au Cinéma Bellevaux, suivi par plus de 700 spectateurs ;
- Festival Cinémas d'Afrique, dont la sixième édition s'est déroulée du 25 au 28 août, attirant plus de 2'000 spectateurs ;
- la Nuit des images, dont la première édition s'est déroulée le 24 juin au Musée de l'Elysée, attirant quelque 8'000 spectateurs.

L'ensemble des aides accordées au cinéma a représenté **998'520 francs**. Les subventions accordées aux projets se chiffrent à 432'520 francs (y.c. la Fondation vaudoise pour le cinéma/Fondation romande pour le cinéma par 250'000 francs). Le financement des associations et structures destinées au cinéma s'élève à 566'000 francs (Ciné F'estival : 20'000 francs ; Cinémathèque + salle du Capitole : 360'000 francs + 145'000 francs de loyer + 41'000 francs de frais de conciergerie de la salle du Capitole).

PUBLICATIONS

Les montants attribués pour l'aide à la publication ont représenté 0,32% du budget du Service de la culture.

En plus de son soutien à l'Association vaudoise des écrivains, la Ville a soutenu 36 projets par le biais de soutiens ponctuels.

Les aides allouées en 2011 aux différentes publications s'est monté à **155'500 francs**.

FESTIVALS ET ANIMATIONS

Les montants attribués aux manifestations ont représenté 2,04% du budget du Service de la culture.

De la Fête de la musique, au Festival de la Cité en passant par Lausanne Estivale, la Ville de Lausanne propose durant l'été de très nombreux spectacles gratuits au public lausannois et aux touristes.

Festival de la Cité

Edition jubilaire pour le Festival qui, pour ses quarante ans d'existence, a offert six jours de détonations artistiques sous le signe XL, de la création et de la générosité. 115'000 festivaliers ont arpenté les rues de la Cité pour assister aux 279 représentations proposées par quelque 385 artistes. Pour cette édition, de nouveaux lieux ont été investis pour des créations *in situ* : la rue Charles Vuillermet et le Jardin des Colombes. Relevons que l'expérience d'une scène circulaire sur la place du Château a été reconduite. Elle a toutefois été remodelée afin d'offrir un véritable fond de scène aux artistes (jeu à 270° contre 360° en 2010). Parmi les belles réussites de la programmation figurent les Baccalà Clown, le cabaret doux dingue « I love Burlesk », la rencontre électrique de l'air guitare et de la brosse à cheveux distillée par Airnadette, le stand-up de Norman Hosni, ainsi que le Henri Dès métal de Toufo.

Les Urbaines

Record de fréquentation avec 7'600 visiteurs, soit 2'600 de plus qu'en 2010, pour la 15^e édition du Festival, qui s'est déroulé du 2 au 4 décembre. Plus d'une quarantaine de performances, installations, expositions, projections, spectacles et concerts, allant des arts du spectacle à la musique en passant par les arts visuels, ont été présentés au public, dans une vingtaine de lieux à Lausanne et Renens.

Fête de la Musique

Plus de 1'800 musiciens représentant tous les styles ont participé à la 17^e édition lausannoise de cette manifestation, le mardi 21 juin. Environ 50'000 spectateurs étaient présents aux 150 concerts qui se sont déroulés sur 43 lieux, en plein air ou en salle (écoles, églises, musées).

Lausanne Estivale

La 35^e édition de Lausanne Estivale a eu lieu du 18 juin au 18 septembre, offrant aux Lausannois-es et aux touristes plus de 450 activités culturelles réparties dans toute la ville.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés aux festivals et animations a représenté un montant de **865'000 francs**.

SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES ARCHIVES DE LA VILLE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Bibliothèque

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de politique publique du livre et de la lecture ;
- politique documentaire: acquérir, cataloguer, indexer, incorporer, désherber, éliminer ;
- services au public : prêt et conseil public, animations et expositions pour tous les publics ;
- développement et mise en valeur du fonds patrimonial de la bande dessinée ;
- reliure et entretien des livres.

Archives de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées. Constitution d'archives historiques et action pour une bonne gouvernance (records management) ;
- services au public : accueil et renseignement du public, animations publiques ;
- gestion d'une bibliothèque et d'une documentation d'intérêt scientifique sur Lausanne et sa région ;
- gestion d'un centre de microfilmage et de numérisation, y compris en matière audiovisuelle, pour l'ensemble de l'administration.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Archives de la ville	8.40	nd	8.40	nd
Bibliothèque municipale	43.02	nd	43.08	nd
Total service	51.42	nd	51.48	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
Total service	+ 0.06

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Archives de la ville	9	8.40	8	7.40
Bibliothèque municipale	61	41.62	62	42.83
Total service	70	50.02	70	50.23

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	n	n	n
Archives de la ville	1		1	
Bibliothèque municipale	1		1	
Total service	2		2	

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-service

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	6	5

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	1
Retraite	4
Fin de contrat	
Invalidité	1
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	6

37 collaborateurs du Service ont bénéficié de 93 jours de formation continue, y compris les cours obligatoires liés à la sécurité et santé au travail. Un collaborateur a obtenu son permis poids lourd pour la conduite du bibliobus. Deux collaborateurs de la Bibliothèque municipale ont achevé avec succès leur certificat de formation continue universitaire (universités de Lausanne et de Fribourg).

FAITS MARQUANTS DU SERVICE

Dans un contexte de fréquentation publique en léger recul, tant à la Bibliothèque (925'000 prêts en 2011 – huitième rang sur les 14 dernières années) qu'aux Archives (près de 2'000 prestations), il faut noter le vote du préavis No 2010/60 « Location d'un dépôt pour les Archives de la Ville aux Plaines-du-Loup 4 », et l'effet globalement positif du retour à la gratuité d'inscription à la Bibliothèque municipale. Celle-ci enregistre un indice de lecteurs actifs et retrouve le niveau de 2004 (sixième rang sur les 14 dernières années) pour un nombre stable de nouveaux inscrits (4'243 personnes). Au vu de la statistique suisse des bibliothèques de lecture publique, la Bibliothèque municipale de Lausanne figure au sixième rang, tant par le prêt que le nombre de lecteurs actifs.

En parallèle, de nouvelles règles d'utilisation de la Bibliothèque sont entrées en vigueur. Elles autorisent désor-

mais l'accès au prêt à tout résidant en Suisse et aux frontaliers. Une amélioration importante des conditions d'accueil du public a été réalisée grâce à l'installation du wifi sur l'ensemble des sites du Service.

Le principe du regroupement des activités du Service a été soutenu par la Municipalité. Toutefois, le projet d'implantation sur la place de la Riponne a été abandonné dans le second semestre de l'année au profit du barreau Vigie-Gonin (bâtiment à construire sous le pont-route rendu nécessaire par le programme des Axes forts). Les études préalables ont été lancées, et un compte d'attente a été ouvert.

Ce regroupement s'inscrit dans le cadre d'une réflexion globale pour mettre en place une politique publique du livre et de la lecture cohérente. Il doit permettre de donner naissance à une Maison du livre et du patrimoine tirant profit, à l'horizon 2016, du renouvellement à la fois des conditions d'accueil du public, de l'offre numérique (logiciel documentaire, portail numérique) et d'une politique d'animation affermie croisant édition, patrimoine local et bande dessinée. Enfin, le site permet d'apporter une réponse satisfaisante aux besoins d'espace de stockage des Archives de la Ville. Cette démarche a été présentée à l'occasion des Assises du livre, organisées en collaboration avec le Canton de Vaud, qui ont rassemblé les professionnels de la branche en novembre.

Pour préparer dans de bonnes conditions cette mutation du Service et le déménagement à venir, une réflexion touchant l'organisation interne du travail a été initiée dès l'engagement d'un chargé de recherche au deuxième semestre. Elle est corrélative d'une politique documentaire qui vise à identifier et revendiquer l'offre faite au public. Cette année encore, les éliminations d'ouvrages, ayant perdu leur raison d'être dans une offre de lecture publique, s'est poursuivie. Le fonds de la Bibliothèque municipale est de 358'000 ouvrages au 31 décembre 2011 (405'000 en 2010), pour un volume d'achats de 28'000 documents (chiffres ronds).

Le Fonds patrimonial de bande dessinée a bénéficié d'un nouveau versement exceptionnel, en provenance de la Cité Internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême. Il s'agit du don d'une collection de comics de l'éditeur américain Marvel comprenant 690 titres de périodiques et plus de 9000 documents.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Faits marquants

- Ouverture du samedi : le samedi concentre désormais près de 16% des prêts hebdomadaires (2010 : 14%). L'augmentation du prêt le samedi avec 1'505 transactions en moyenne (2010 : 1'450) débouche sur un rapprochement du volume d'activité constaté à la bibliothèque jeunesse par rapport à celle de Chauderon : 800 prêts en moyenne à Chauderon et 700 prêts en moyenne à la bibliothèque jeunesse. De ce fait, un rééquilibrage des effectifs engagés pour l'accueil est intervenu en novembre.
- Action en faveur du jeune public : 40% des nouveaux inscrits ont moins de 15 ans. Témoignage de l'intérêt porté par les familles à mettre leurs enfants en contact avec les livres au plus vite, un tiers se situent dans la tranche d'âge 0-4 ans (552 enfants). Cela se traduit aussi par le succès croissant du prêt de livres cartonnés

comme par la très forte affluence lors des animations « Né pour lire ». A moyen terme, cette prise en charge d'un très jeune public vise à fidéliser le public familial. Pour parvenir à cet objectif, la Bibliothèque agit sur plusieurs fronts. Elle accueille des APEMS le mercredi après-midi et assure en parallèle des visites de centres de vie enfantine où il est possible de rencontrer des enfants dont les parents ne pratiquent pas encore l'accueil en bibliothèque. Enfin, l'offre « Bibliothèque des parents » à la bibliothèque jeunesse remporte un vif succès et contribue à établir un nouveau rapport avec les parents en élargissant les possibilités d'emprunts. Le jeune public ainsi que les centres de vie enfantine participent assidûment aux spectacles de contes et lectures proposés tout au long de l'année.

- Confirmation du succès de l'offre de livres sonores : plus de 20'000 prêts en 2011, soit un accroissement de 24% par rapport à 2010.
- « Livres à domicile » : à l'initiative de la bibliothèque de Montriond, un partenariat s'est mis en place avec le Mouvement des aînés pour faciliter le prêt de livres en faveur de personnes à mobilité réduite via des bénévoles. Ce projet naissant a été salué par le Prix de la Société vaudoise d'utilité publique 2011.
- Bibliothèque municipale jeunesse : en septembre, forte de son succès, l'équipe a fêté les dix ans de son installation à l'avenue d'Echallens. Plus de 2% de hausse des prêts encore cette année, soit 800 prêts par jour ouvrable.
- Bibliobus : dès février, un nouveau collaborateur a repris la conduite du bibliobus après avoir obtenu son permis poids-lourd. Le prêt manuel a du être poursuivi cette année. L'informatisation du prêt a été préparée (report sur la base de données des lecteurs et du fonds) et sera opérationnelle dès janvier 2012.
- Activité des sites: Chailly et Grand-Vennes ont connu une année positive en termes de prêt. Chauderon, Entrebois et Montriond voient en revanche les prêts s'éroder de 2 à 4%. Derrière ces chiffres se cachent des réalités très différenciées : à Chauderon, on dénombre 1373 prêts par jour ouvrable ; à Montriond, ce sont 513 prêts par jour ouvrable contre 272 à Grand-Vennes ou 174 à Chailly. De plus, la baisse statistique des prêts n'est pas assimilable à un recul univoque de l'intérêt porté aux bibliothèques. A titre d'exemple, à Montriond, la politique d'accueil scolaire mise en place a modifié l'usage que font les enseignants de la bibliothèque : pendant longtemps, les enseignants ont assimilé leurs déplacements à la bibliothèque à des « visites-emprunts » pour leurs élèves. Aujourd'hui, ils considèrent la bibliothèque comme un lieu d'animation culturelle centrée autour du livre, sans forcément avoir recours au prêt. En offrant des activités telles que le Voyage-lecture ou des lots d'ouvrages portant sur un thème donné, la bibliothèque offre aux enseignants des outils pour engager la lecture et des animations collectives autour d'un petit nombre d'ouvrages, de façon à ce que les élèves puissent se les approprier. C'est une belle façon de lutter contre le consumérisme (même livresque) et de placer la lecture au cœur de la vie des enfants, ce dont la statistique de prêt ne rend pas compte.
- Les stages « découvertes » créés en 2010 et rassemblant plusieurs institutions vaudoises en faveur des jeunes intéressés par les métiers de l'information

documentaire connaissent un réel succès et le nombre d'inscrits suscite déjà des listes d'attente.

- Participation du chef de service au comité de la nouvelle Association des bibliothèques de lecture publique vaudoises (bibliovaud) en tant que trésorier et administrateur du site web ; participation à un groupe de travail

de Rero sur la mise en place d'un archivage numérique pérenne au niveau romand ; organisation de la remise du prix du Roman des Romands à Lausanne et des Assises du livre ; délégation aux comités de la Fondation pour la promotion de la bande dessinée et de la Fondation Charles-Ferdinand Ramuz.

Evolution nette du fonds de la bibliothèque

	Fonds 2011	Acquis 2011	Fonds 2010	Acquis 2010	Fonds 2009	Acquis 2009
Chauderon Adultes	109'372	11'115	111'987	10'710	127'259	11'552
Bibliothèque Jeunesse	60'328	5'098	59'404	6'027	63'693	4'766
Entre-Bois	29'455	3'188	30'033	3'722	31'666	3'210
Montriond	37'074	3'564	39'798	3'662	39'411	3'737
Grand-Vennes	26'115	3'341	26'325	3'481	33'620	2'583
Bibliobus	6'827	927	8'692	709	8'756	589
Chailly	7'602	688	7'056	728	6'201	4'426
Magasin	81'272	28	122'149	45	139'652	60
Total	358'045	27'949	405'444	29'084	450'258	30'923

Compte tenu des acquisitions nouvelles, le fonds global de livres proposés au public a été réduit de près de 12% durant l'année. Le travail a porté prioritairement sur le magasin ainsi que le dépôt du bibliobus. Ces espaces, longtemps considérés comme base arrière du fonds public, sont désormais soumis à une analyse raisonnée de la part des bibliothécaires. Il s'agit de garantir une offre diversifiée et actualisée qui évite d'accumuler sans réflexion des titres sagement rangés dans des magasins et « oubliés » du public. Pour les ouvrages d'intérêt patrimonial avéré, la bibliothèque des Archives est mise à contribution pour garantir leur conservation. Dans certains cas rares, des ouvrages sont proposés à la Bibliothèque cantonale et universitaire. La bibliothèque jeunesse continue de proposer des livres pour enfants à des structures associatives.

Reliure et entretien des livres

L'atelier de reliure a traité 21'042 livres neufs et effectué 1'167 réparations pour éviter de devoir jeter des livres encore demandés par le public. Compte tenu de la politique documentaire qui privilégie le renouvellement des collections, le recours à des tiers pour la fabrication de reliures a été encore réduit : 413 travaux ont été dénombrés (637 travaux en 2010). A partir de février, une nouvelle méthode de renforcement des reliures industrielles – de facto peu aptes à résister aux manipulations des lecteurs – a été testée. Enfin, le personnel de l'atelier de reliure a continué à participer activement à la préparation matérielle des expositions.

Services au public

4'243 personnes se sont nouvellement inscrites à la Bibliothèque municipale (4'351 personnes en 2010). 76% de ces inscriptions se concentrent sur les sites de Chauderon et de la bibliothèque jeunesse. Parmi ces nouveaux inscrits, on compte 40% d'enfants de moins de 15 ans. Parallèlement, le nombre de lecteurs actifs (ayant emprunté au moins une fois un ouvrage) est cette année encore nettement en hausse (+ 8%). Le nombre de nationalités (71% de Suisses) et la part des femmes (63%) demeurent stables.

- nombre de prêts et prolongations : 925'787 (Chauderon adultes : 43%, bibliothèque jeunesse : 25%) ;

- moyenne de prêts par jour d'ouverture : 3'550 (2010 : 3'611) ;
- moyenne d'emprunts par lecteur dans l'année : 38 (2010 : 42).

Le dynamisme de la bibliothèque jeunesse est toujours au rendez-vous, malgré un tassement du nombre d'inscriptions. La barre des 230'000 prêts a été franchie pour la première fois (soit plus de 700 prêts par jour). L'augmentation constatée est à mettre au crédit de l'accueil des tout-petits et de l'animation-contes de janvier proposée aux établissements scolaires voisins de la bibliothèque. Si elle a engendré une diminution des inscriptions que permettent normalement les visites de classes, elle a par contre permis à un large public familial d'accompagner les élèves déjà inscrits.

Le succès du samedi, la hausse des prêts à Chailly ou à Grand-Vennes et le dynamisme de la bibliothèque jeunesse ont continué à contrebalancer les effets de la dégradation de l'environnement social notamment à Chauderon, que l'administration a combattue par des nettoyages et l'installation de rideaux métalliques, fermés chaque soir par les bibliothécaires.

Accès à distance

- consultations des comptes personnels : 80'949 (2010 : 65'157) ;
 - dont prolongations : 25'136 (2010 : 20'562), correspondant à 117'837 documents prolongés (2010 : 118'741) ;
- recherches en ligne dans le catalogue : 396'997 (2010 : 431'759).

Que lisent les usagers de la Bibliothèque ?

Le lectorat se distribue toujours selon des axes d'une remarquable stabilité : 47% des prêts concernent des œuvres de fiction, 34% touchent des ouvrages documentaires et 19% des bandes dessinées. Le public jeune (moins de 15 ans) affectionne la fiction (57%) et la bande dessinée (23%), alors que le public adulte se tourne plus volontiers vers les documentaires (44%). Le prêt d'ouvrages non francophones touche plus spécifiquement les adultes et représente globalement 3% des emprunts. A noter plus de 5'000 emprunts d'ouvrages à « gros caractères ».

tères » et le succès des « lectures faciles » introduites au second semestre avec plus de 1'000 emprunts. Le tableau ci-dessous donne la statistique des domaines de lecture les plus demandés.

Domaines ayant plus de 10'000 prêts en 2011

	Adultes	Jeunesse
Roman pour la jeunesse		108'850
Roman francophone	105'544	
Roman pour la jeunesse (Petit Album)		78'157
Bande dessinée occidentale	74'503	77'468
Roman policier	20'845	
Documentaire (Géographie de l'Europe)	20'605	
Roman (nouveauautés en bacs type bouquiniste)	19'505	
Documentaire (nouveauautés en bacs type bouquiniste)	19'253	
Livres cartonnés pour enfants		19'100
Bande dessinée asiatique		16'464
Roman et documentaire anglophone	16'012	
Documentaire (Nouvel-Age-Verseau-Esotérisme)	14'384	
Documentaire (Médecine)	11'579	
Premières lectures pour enfants		11'916
Linguistique	10'178	

Gestion des collections et vie du réseau de la bibliothèque

La direction du Service encourage toute mesure pour vivifier la vie du réseau de la Bibliothèque municipale. Cela se traduit par des échanges directs entre bibliothécaires, des soutiens réciproques entre sites dans la mise sur pied d'animations, et par le déplacement de collections en vue d'élargir l'offre sans recourir à de nouvelles acquisitions. La bibliothèque jeunesse a ainsi prêté près de 2'000 ouvrages aux autres sites de la bibliothèque, y compris le bibliobus.

Ces rencontres et discussions sur la politique documentaire contribuent à une meilleure connaissance du terrain et donc à une réelle prise en compte des besoins du public pour chaque site. Très concrètement, la succursale de Grand-Vennes a été entièrement réaménagée. Cette démarche est le fruit d'une analyse importante du profil de ses usagers et des emprunts qu'ils y font. Ainsi, la partie de la bibliothèque dévolue aux enfants âgés de 0 à 15 ans a presque doublé de surface pour répondre à une demande évidente, incluant livres sonores et livres faciles. De manière concomitante, ces réaménagements ont permis d'améliorer la convivialité de la bibliothèque. Les échos de la part des usagers sont très positifs et le volume de prêt a été croissant.

Le travail de désherbage et d'élimination ainsi que l'inventaire des collections ont été les points forts de l'année. En outre, à partir de février, un nouveau modèle d'échanges de bandes dessinées entre Chauderon et les autres sites du réseau a été mis en place.

De plus, dès le mois de juin, un secteur « Lecture facile » à Chauderon, Entre-Bois, Montriond et Grand-Vennes a été ouvert au public et identifié comme tel. Il s'agit pour la bibliothèque de prendre en compte les besoins des non francophones ou de personnes ayant des difficultés à maîtriser le français mais aussi l'allemand ou l'anglais

par une offre linguistique adaptée. Cet effort est couplé à une offre de livres bilingues ou en langues étrangères qui rencontre un succès croissant, notamment chez les plus jeunes (anglais, allemand, italien, espagnol, portugais, turc, serbo-croate, albanais). Ce secteur réorganisé en 2010 a permis d'augmenter substantiellement le nombre de prêts de livres jeunesse en langues étrangères ou bilingues. On est passé de 2'500 à 4'000 prêts en deux ans, signe évident de l'importance d'une bonne politique documentaire pour répondre au public et encourager la lecture.

Tout au long de l'année, le désherbage a porté notamment sur les petits formats du dépôt ; 35% des ouvrages du dépôt ont par ailleurs été éliminés.

L'inventaire du libre-accès de Chauderon a été mené en mai. Il a touché tous les domaines, à la réserve des bandes dessinées. Au total plus de 73'000 ouvrages ont été inventoriés, permettant de procéder à des corrections dans le système de gestion documentaire de la bibliothèque et de prendre des mesures pour limiter dans le futur certaines erreurs constatées.

Accueil de classes et animations autour de la lecture

Année après année, les bibliothécaires agissent pour renouveler leur offre au public et les animations proposées.

La Bibliothèque s'efforce toujours d'agir en faveur des plus jeunes. Accueils de classes, Centres de Vie Enfantine, APEMS sont régulièrement reçus. 903 visites ont été dénombrées, dont 568 à la bibliothèque jeunesse, 210 à Montriond, 68 à Grand-Vennes, 57 Entrebois (2010 : 980 visites). Désormais, la bibliothèque de Montriond est ouverte tous les matins aux classes et aux garderies, à raison de deux rendez-vous possibles par matin. A Grand-Vennes, une bibliothécaire a entamé une formation de conteuse et a pu suivre un cours sur l'accueil des jeunes enfants en garderie, afin de pouvoir développer un programme spécifique à l'attention des institutions dédiés à la petite enfance. Dans ce but, les lecteurs ont déjà pu trouver sur ce site les ouvrages des prix « Chronos », « Enfantaisie » et « Lab-Elle ».

La Bibliothèque a encore participé au projet national « Né pour lire », qui favorise le développement de la sensibilité à la lecture dès le plus jeune âge. Sur l'ensemble du réseau, le nombre de réunions est resté stable avec un succès manifeste auprès des parents (19 accueils).

Madame Isabelle Jacquemain a été appelée à la bibliothèque pour de nombreuses séances de contes. Elle a monté un spectacle à Pâques, puis à Noël. Ceux-ci ont été proposés à l'ensemble du réseau. Pour le seul site de Montriond, elle est intervenue 11 fois devant 19 classes et trois garderies. Elle est aussi intervenue à Chailly pour la première fois, lors des journées portes ouvertes et deux fois sur le site d'Entrebois et Grand-Vennes.

A la bibliothèque jeunesse, des animations de belle facture ont été proposées tout au long de l'année: en janvier, « Je conte jusqu'à 13... » : une animation-contes de Mme Nathalie Jendly à l'attention des classes des établissements scolaires voisins de la bibliothèque. En septembre, une journée festive en collaboration avec les institutions culturelles lausannoises pour célébrer les dix ans de la BMJ à l'avenue d'Echallens. En octobre, un atelier de bricolage a été mis en place par un collaborateur (« Fabrication d'un livre »). En novembre, « Les Passeurs de mots », dans le cadre du « Pois Chiche Festival », ont

donné un spectacle. Enfin, l'exposition « Lectures d'enfances », témoignages de lectures de dix personnalités romandes, mise sur pied par l'Institut suisse jeunesse et médias, a été présentée du 12 novembre à Noël.

A cela s'ajoutent de nombreuses visites ou collaborations avec des enseignants, mais aussi des collectifs ou associations comme l'AMIFA (formation d'éducatrices maternelles), l'Association Lire et écrire, le Jardin des livres, le camp mères-enfants, la Fondation Delafontaine, la Fondation Verdan - musée de la main, le Festival film Energy ou l'Association Zadig pour la prévention précoce de la violence faite aux enfants. Dans ce dernier cas, une bibliographie a été mise à jour sur leur site Internet et un catalogue papier a été préparé en vue d'une diffusion auprès des classes touchées par ce programme ainsi que des lecteurs de la BMJ.

D'autres expériences innovantes ont été couronnées de succès : l'équipe de Montriond a lancé des rencontres intergénérationnelles autour d'un lot de livres (« 1, 2, 3 Albums ») : une classe de 5^e année du Collège de l'Elysée a rencontré quatre personnes âgées de la Résidence des Trémières entre mars et juin. La présentation scénographiée des ouvrages s'est faite de façon séparée : dans la classe de 5^e année, d'une part, en collaboration avec l'enseignante, et à la Résidence des Trémières d'autre part, en collaboration avec l'éducatrice. Puis jeunes et personnes âgées se sont retrouvés à la Maison de quartier pour discuter de quelques ouvrages.

Une autre expérience a été menée en parallèle : les résidents de la Maison Mivelaz et une classe à effectif réduit du Belvédère se sont retrouvés plusieurs fois sous la direction de l'animatrice de la Maison et de l'enseignant. Des liens se sont noués au profit de tous.

Les différentes activités proposées pour les jeunes sont désormais relayées sur les sites www.loisirs.ch et www.babybook.ch.

Les jeunes ne sont toutefois pas les seuls à bénéficier d'animations pensées pour eux. Sur le site de Chauderon, un programme intitulé « Carte(s) blanche(s) à un auteur » a permis de présenter tous les deux mois des expositions construites par six auteurs romands autour de leur imaginaire. Ce travail cohérent traduit la volonté de mieux penser la politique d'animation et de mise en valeur du livre et de la lecture au sein de la bibliothèque comme institution culturelle à part entière. Parallèlement, à Grand-Vennes, deux écrivains, Jacques-Etienne Bovard et Sonia Baechler, ont été reçus pour une soirée-lecture. En sus, à Chauderon, 18 expositions thématiques ont également été proposées au cours de l'année.

Le Fonds patrimonial de la bande dessinée

Collections et Inventaires

Avec l'appui de trois stagiaires, le catalogage des fonds « Kurt Adolph », « Littérature secondaire » et « Dossiers documentaires Helvetica » ont pu être poursuivis. La quasi-totalité de la partie germanophone du fonds Kurt Adolph a été traitée. Constitué principalement d'articles et dossiers de presse, correspondances, illustrations publiées hors périodique BD, communications/publicités des festivals et musées, le Fonds de dossiers documentaires Helvetica a été analysé. Il constitue une mémoire unique de la bande dessinée helvétique. Enfin, l'immense fonds Ghebali a été inventorié aux deux-tiers (800 titres de périodiques différents). Durant l'année, le Fonds patrimonial a pu être qualitativement enrichi : outre quelques

planches originales suisses, la revue satirique « Punch » créée en 1841 et 90 numéros du périodique « Judge » (à partir de 1890) ont rejoint les collections.

Expositions

L'équipe du Fonds patrimonial s'est investie dans la mise en place de six expositions :

- BD-FIL - La couleur dessinée (9 au 25 septembre) : collaboration avec les commissaires de l'exposition dans la conception et la réalisation de l'exposition. Prêt des planches originales et de périodiques à hauteur d'environ 40% des documents présentés au Musée historique de Lausanne ;
- BD-FIL - Loustal, Chambre avec vue (14 au 17 septembre) : prêt de 15 monographies présentées durant le festival ;
- BD-FIL - L'Etranger de Camus (5 au 30 septembre) : exposition « off » réalisée sur le site de Chauderon pendant le festival. Les documents présentés provenaient du travail de diplôme de M. Dimitri Christofis (EPAC, Saxon, Valais) ;
- Manga - De l'origine à nos jours (21 au 29 janvier) : exposition montée par Bibliomonde (bibliothèque multiculturelle avec 123 langues représentées) à Neuchâtel. Le Fonds BD a participé à l'élaboration du concept de l'exposition et a prêté des documents sur le sujet ;
- Jaermann/Schaad - Schweizerpsalm und andere Abgesänge (25 mars au 5 juin) : exposition montée par le Cartoon Museum de Bâle sur des dessinateurs de presse suisse-alsacienne (Tagesanzeiger : série EVA). Le Fonds BD a prêté des documents traitant des comic-strips ;
- Rock et littérature (15 novembre 2011 au 28 février 2012) : exposition réalisée par Horace Perret à Nantes. Prêt de 14 documents sur le sujet.

Dans le cadre de BD-FIL, le Fonds patrimonial a été impliqué directement pour animer la Journée pédagogique. Trois conférences proposant une introduction à la bande dessinée et au Fonds ont été données devant plus de 300 élèves de 13 à 15 ans. Le conservateur a participé à une table-ronde sur le thème de la bande dessinée suisse. Il a par ailleurs organisé une rencontre de collectionneurs suisses et américains durant le festival, qui ont ainsi pu mieux connaître l'activité patrimoniale menée par le service.

Recherche

Le Fonds patrimonial a suscité l'intérêt de la recherche académique. Deux professeurs des Universités de Lausanne et Fribourg ont lancé, avec l'appui du personnel de la Bibliothèque, des recherches préliminaires en vue d'une demande de financement au Fonds national suisse de la recherche scientifique. Les recherches porteront sur une sélection de périodiques français tirés des archives Ghebali pour les années 1945-1959. Plusieurs étudiants ont également sollicité la consultation du Fonds patrimonial. Une étudiante de l'Ecole de traduction à Genève travaille sur la traduction des bandes dessinées en allemand et français. Une étudiante au Schweizer Journalistenschule de Lucerne aborde le thème du « Braune Comics » (BD de propagande d'extrême-droite). Un étudiant à l'Université de Berne (Germanistik und Geschichte) travaille sur « Tim und Struppi, die Sprachentwicklung über 80 Jahre », une recherche sur le langage des jeunes. Enfin des élèves des Gymnases Auguste Piccard, Bugnon et

Chamblandes ont sollicité le Fonds notamment pour leurs travaux de maturité.

Communication

Le Fonds patrimonial a été présenté sur la scène internationale à plusieurs reprises. Au Festival SpXII à Stockholm (5 au 8 mai), le conservateur est intervenu à l'ouverture du festival. Au festival Boomfest à Saint-Pétersbourg (22 au 25 septembre), le bibliothécaire du Fonds a été invité pour la journée de conférence réservée aux bibliothécaires et professionnels du livre de cette ville. Il est intervenu pour présenter la situation lausannoise au milieu des principales structures européennes actives dans la promotion de cet art (Stockholm, Hambourg, Moscou, Angoulême). A l'Université de Berne (15 octobre), le conservateur a fait une présentation du Fonds BD dans le cadre du colloque international « Interdisciplinary Methodology : The Case of Comics Studies, International Workshop ». Enfin, une refonte des pages du site Internet concernant le Fonds patrimonial de la bande dessinée a été entreprise.

ARCHIVES DE LA VILLE

Faits marquants

Lors de la séance du 15 mars, le Conseil communal a adopté le préavis N° 2010/60 « Location d'un dépôt pour les Archives de la Ville aux Plaines-du-Loup 4 ». En collaboration avec le Service du logement et des gérances, l'aménagement du dépôt dans le bâtiment de la poste aux Plaines-du-Loup 4 a été mené pendant plusieurs mois. Compte tenu du projet de regroupement du Service, les dépenses d'équipement de ce dépôt ont été toutefois limitées au strict minimum. Le dépôt sécurisé et au climat régulé est opérationnel. Il permet d'accueillir les nouveaux fonds dont l'accueil a été gelé depuis plusieurs années.

L'équipe des Archives a été remaniée suite à deux départs en retraite : celui de l'opérateur de l'atelier de microfilmage et de numérisation, suivi par l'assistante en charge du secrétariat et de l'accueil. Cette reconfiguration de l'équipe a été l'occasion de revoir l'organigramme interne.

Sur initiative des Archives cantonales vaudoises, l'archiviste adjoint a été délégué à la « Direction de projet » chargée d'étudier une interface de saisie en ligne et de publication des inventaires des Archives communales du Canton respectant les normes professionnelles en la matière.

Le chef de service a poursuivi son activité au sein de la rédaction de la revue professionnelle « Arbido », et anime la revue lausannoise « Mémoire Vive ». Il a continué ses travaux au sein de plusieurs comités professionnels (Association des archivistes suisses, Association vaudoise des archivistes, Association pour l'étude de l'histoire régionale, Association Mémoire de Lausanne). Il a codirigé un numéro de la revue d'histoire suisse « Traverses », consacré à l'histoire de l'administration. Les archivistes ont rédigé des contributions scientifiques, certaines éditées dans la revue « Arbido ».

Consultation

989 personnes (2010 : 1'072), dont 645 nouveaux inscrits (2010 : 616), ont eu recours aux services des Archives. 1'967 prestations ont été dénombrées (2010 : 2'284),

sans compter la mise à disposition de 433 dossiers de plans de la police des constructions, dans le cadre de la mise à jour de la base de données du Service. Dans ce contexte, la part des requêtes émanant des Services administratifs tout comme les demandes par voie électronique restent stables (respectivement 11% et 8% du total).

Animations

Le chef de service a été invité par l'association du quartier du Maupas lors de son assemblée générale.

Les archivistes ont collaboré à la réalisation de différentes expositions : 500^e anniversaire de la naissance de Pierre Viret « Pierre Viret, acteur et témoin de l'Histoire (Forum de l'Hôtel de Ville, 25 mai au 11 juin), 40^e anniversaire du Centre socioculturel de Boisy (fête de quartier, 17 juin), Fête de l'aviation 2011 à l'aéroport de la Blécherette, Fête de quartier des Bossons-Plaines-du-Loup (26 novembre) et 40^e ns du Service d'organisation et d'informatique (2 novembre).

L'archiviste adjointe a lancé une nouvelle activité « Découverte » dans le cadre du programme des activités culturelles proposées par la Ville aux écoles (trois classes ont été reçues entre octobre et décembre).

Les archivistes ont été par ailleurs associés à un projet pédagogique relatif à la commémoration du 75^e anniversaire de la construction du Collège de Béthusy.

Un atelier de généalogie a été organisé dans le cadre du Passeport-vacances.

Formation

L'archiviste adjoint a co-organisé le cours interentreprises « Classer et gérer des archives » destiné aux apprentis (3, 10 et 31 octobre), en collaboration avec les Archives de Montreux et les Archives hôtelières suisses (23 participants). De plus, cinq stagiaires (dont trois en apprentissage) ont été accueillis par l'équipe des Archives.

Records Management

L'archiviste adjointe en charge du dossier a poursuivi sa collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique (SOI) pour que se développe un programme de Records Management afin d'améliorer la gestion documentaire dans l'administration communale. Elle a participé aux réunions convoquées par le SOI à ce sujet. Une note à la Municipalité est venue officialiser en fin d'année la création d'un comité de conduite sur la gouvernance documentaire.

Elle a finalisé son appui à l'équipe de projet Equitas dans sa gestion documentaire. Elle contribue notamment à un travail d'amélioration de la gestion des dossiers du personnel des répondants RH, en collaboration avec une collaboratrice du Secrétariat municipal, et à la mise en place d'un site Sharepoint pour la gestion des contrats des Services industriels.

Comme par le passé, des conseils en matière de plan de classement et de conditionnement des documents ont été proposés par l'archiviste adjoint et l'archiviste, à six Services, au bureau du Conseil communal et à trois institutions privées.

Archives historiques (versements et inventaires)

Durant l'année, 63 versements (2010 : 57) ont été effectués par l'administration communale et des privés. L'administration communale a effectué 14 versements (2010 : 20). Au 31 décembre, les archives privées sont constituées de 655 fonds différents (2010 : 630). 27 inventaires ont été finalisés (2010 : 36), dont celui relatif aux activités principales du Corps de police de Lausanne entre 1886 et 2002 (153 boîtes). La base de données des conventions (actes notariés impliquant la Ville de Lausanne) compte 815 références pour des actes signés depuis 1994 (2010 : 724).

Archives audiovisuelles (sons et archives filmiques)

L'archivage de la télévision régionale valdo-fribourgeoise La Télé constitue le défi majeur posé aux archivistes. Le système de transfert de fichiers par ftp proposé par le SOI continue d'être problématique, souvent bloqué, et les procédures de copies sur bande numérique des fichiers masters n'ont pas pu être modifiées malgré les demandes faites auprès du SOI. Les procédures automatiques de traitement des fichiers livrés mises en place par programmation à l'interne du Service garantissent toutefois une gestion courante des flux : les noms des fichiers sont normés, les cotes d'archives attribuées, les fichiers masters et fichiers de consultation dispatchés selon leur mode de conservation-consultation, et les fichiers xml avec les données d'archives sont édités et mis à jour. Depuis l'automne, en concertation avec les Archives, La Télé a par ailleurs modifié sa gestion interne de l'information documentaire, qui apporte une meilleure structuration des métadonnées livrées.

1'376 heures d'images et de sons ont été traitées et, en partie, analysées (2010 : 941 heures). La base de données a été alimentée par 20 sources différentes de productions audiovisuelles, tant publiques que privées (2010 : 31 sources).

534 heures d'archives sonores ont pu être analysées (2010 : 80 heures), notamment Radio Acidule et le Fonds du pasteur Rittmeyer. Plus de 4'400 unités filmiques (2010 : plus de 2'000) ont été répertoriées, représentant 470 heures pour La Télé (2010 : 393 heures), et 48 heures pour TV Bourdo-Net (2010 : 53 heures). Un travail rétroactif de numérisation des émissions de la Télévision régionale lausannoise se poursuit (200 heures).

Le projet d'archivage sonore, financé par la Fondation CAUX-Initiatives et Changement, lancé en mai 2010, se poursuit. Au 31 décembre, quelque 1800 heures de conférences entre 1950 et 1994 ont été numérisées et inventoriées en partie.

La réflexion sur l'indexation des sources audiovisuelles s'est poursuivie avec l'entrée en fonction du logiciel dartfish, qui permet la mise en ligne des sources vidéos et sonores avec indexation segmentée. Cet outil impose une méthodologie très différente de celle qui prévalait jusque-là. L'avantage de ce nouveau logiciel est évidemment de garantir un traitement et un accès web aux sources audiovisuelles selon une indexation fondée sur le timecode.

Comme par le passé, l'archiviste en charge des fonds audiovisuels a encodé des clips, assuré des prises de sons pour différents partenaires (site Internet de la Ville de Lausanne, Lausanne Tourisme, Services administratifs).

Il a enfin soutenu le travail mené par les Archives d'Yverdon-les-Bains engagées dans la reprise des archives de la Télévision régionale du Nord Vaudois.

En octobre, le chef de service et l'archiviste audiovisuel ont fait une intervention sur le travail mené à Lausanne en la matière dans le cadre d'un colloque organisé par Memorivav.

Restauration, microfilmage, numérisation

Le travail de restauration des archives porte désormais sur 964 unités documentaires i.e. registres, affiches, parchemins, ou plans (2010 : 917).

La collection de microfilms de préservation est passée à 2'581 bobines 35mm (2010 : 2'552).

8'749 prises de vue numériques ont été effectuées (2010 : 10'068).

En parallèle, le projet de numérisation de la collection des œuvres exposées dans le cadre des Biennales de la Tapisserie en partenariat avec la Fondation Tom's Pauli a été achevé. La base de données offre l'accès visuel à 955 œuvres, qui ont été exposées à l'occasion des 15 premières biennales lausannoises (la dernière édition a été volontairement exclue du périmètre du projet). Chaque œuvre est associée à une fiche descriptive de son auteur. Cette base de données consultable en ligne sera intégrée dans une page spécifique du site web des Archives dès 2012.

Bibliothèque et documentation

5'649 notices documentaires d'intérêt lausannois ont été créées intégrant les données livrées par la revue de presse de la Ville, les réponses des archivistes et des numérisations rétrospectives (2010 : 4'757). La base d'information est donc de 58'586 notices. Notons le tri et l'intégration dans la documentation non numérisée de l'ancienne documentation du SOI (16 tiroirs de dossiers suspendus concernant les années 1985-1995).

L'indexation avec accès direct aux transcriptions des séances du Conseil communal par informatique compte – dès le début de l'année 1994 jusqu'à la séance du 10 mai 2011 – 8'560 notices consultables en ligne (2010 : 7'832).

371 titres nouveaux ont rejoint la Bibliothèque en 2011 (2010 : 419). 68% sont le fait de dons ou sont issus de fonds d'archives. Le catalogage dans la base de données romande a porté sur 513 titres (2010 : 595 titres).

Avec 51 prêts, le nombre d'échanges interurbains, bien que croissant, reste une activité marginale (2009 : 28 prêts effectués et cinq demandes). La bibliothécaire a effectué l'inventaire de la salle de travail.

Enfin, on relèvera l'acquisition de certains imprimés anciens qui enrichissent le fonds patrimonial d'imprimés :

- Etrennes helvétiques et patriotiques pour l'an de grâce 1796 ;
- Georges-Bernard Depping : La Suisse ou tableau historique, pittoresque et moral des cantons helvétiques ; Paris, 1822 ;
- Souvenir de Lausanne et de ses environs, lithographies, Lausanne, 1850 ;
- une série de Bulletins du Grand Conseil de la première moitié du XIXe siècle (don des ACV).

SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des assurances sociales accomplit toutes les tâches d'une caisse de compensation AVS, à savoir notamment :

- l'affiliation des employeurs de personnel, des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative ;
- la révision de la gestion des charges sociales auprès des employeurs de personnel ;
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG/AC/AF ;
- le paiement des rentes AVS/AI, des indemnités journalières de l'AI, des prestations complémentaires à l'AVS/AI, des allocations en cas de service et de maternité (APG), des allocations familiales (AF) et des prestations complémentaires cantonales pour familles et de la rente-pont.

Dans le domaine de l'assurance-maladie, il contrôle que tous les Lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subside à la cotisation.

Au plan strictement communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que l'organisation de l'approvisionnement économique de la Ville, ou encore les manifestations honorant les nonagénéaires lausannois (ces deux dernières activités seront reprises dès l'exercice 2012 par le Service de protection et de sauvetage, respectivement le Secrétariat municipal).

Enfin, il faut noter que la gestion de la comptabilité de la direction de la sécurité sociale et de l'environnement lui a été confiée lors de la dissolution du secrétariat général de la direction.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Total service	66.70	nd	70.70	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 4.00

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total service	67	61.10	76	69.70

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	2	2

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	5	11

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	4
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	5

Augmentation de 4.0 ept décidée par la Municipalité : entrée en vigueur au 1^{er} octobre du régime cantonal des prestations complémentaires pour familles et rente-pont.

CHANGEMENTS

Diminution de la cotisation au régime des allocations familiales pour les indépendants

Cette catégorie de travailleurs, soumise au régime général des allocations familiales depuis 2009, a vu sa cotisation passer de 1,3% du revenu déterminant à 0,8% au 1^{er} janvier. Cette diminution fait suite à une première baisse intervenue après une année déjà. Les allocations familiales n'étant versées aux indépendants que si aucun des parents n'est salarié, le volume des prestations est de ce fait limité, ce qui a permis d'ajuster le taux de cotisation en conséquence.

Augmentation de la cotisation au régime des allocations familiales pour les employeurs

Pour équilibrer ses comptes, la Caisse cantonale d'allocations familiales a dû procéder à une hausse de la cotisation à ce régime, et la porter à 2,31% (2,2%) du salaire déterminant pour les employeurs ordinaires.

Augmentation de la cotisation au régime des APG

Longtemps fixée à 0,3% des revenus soumis à l'AVS, la cotisation au régime des APG a été augmentée de 66,6%, ce qui la porte à 0,5% des revenus soumis à l'AVS. Cette augmentation permettra d'équilibrer les comptes de cette assurance, dont le taux de cotisations n'avait pas été adapté lors de l'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité, le 1^{er} juillet 2005.

Prise en compte des rentes AVS pour fixer les cotisations des non-actifs

Jusqu'ici exclues de la fortune déterminante servant de base à la fixation des cotisations AVS des non-actifs, les

rentes AVS font désormais partie des revenus sous forme de rente servant au calcul des cotisations. Les rentes de l'AI demeurent exclues de ce calcul.

Les cotisations dues par nombre de préretraités ont dès lors été recalculées à la hausse, provoquant un certain mécontentement parmi cette population.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Entrée en vigueur du régime cantonal des prestations complémentaires pour familles et de la rente-pont

Cette prestation cantonale, acceptée par le peuple vaudois lors de la votation du 15 mai, est entrée en vigueur le 1^{er} octobre. Sa mise en œuvre a nécessité, au niveau de l'Agence d'assurances sociales, l'engagement de quatre collaborateurs à plein temps, ainsi qu'un aménagement des surfaces afin de pouvoir recevoir cette nouvelle clientèle. L'octroi des prestations étant subordonné à la constitution de dossiers exigeants en matière de pièces justificatives à fournir, cette prestation n'a pas encore déployé tous ses effets au terme de 2011, soit trois mois après sa mise en vigueur.

Allocations fédérales de maternité

Durant l'année écoulée, l'agence a octroyé des allocations fédérales de maternité à 361 mères pour un montant total de quelque 3.5 millions de francs dont près de 700'000 francs ont été octroyés à l'employeur « Ville de Lausanne » qui récupère ainsi une grande partie des salaires versés à ses employées durant le congé maternité. Le plafond maximal de l'AMat journalière s'élève à 196 francs, pour une durée de 98 jours.

Indexation des prestations AVS/AI

Toutes les rentes de vieillesse, de survivants et d'invalidité, ainsi que les allocations pour impotents, ont subi une indexation de 1,75%.

Allocation communale de naissance

Cette prestation communale n'est versée qu'aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative (ceci

depuis l'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité le 1^{er} juillet 2005), pour autant, bien sûr, que les autres conditions (domicile et revenu déterminant) soient remplies.

Cette année, nous avons enregistré à Lausanne 1'661 naissances et accueils en vue d'adoption (+ 1,8% par rapport à 2010). 290 allocations ont été octroyées (en augmentation de 12,9% par rapport à l'année précédente) représentant une dépense totale de 394'710 francs.

Rappelons que le montant de l'allocation varie de 1'000 francs à 1'440 francs, par palier de 110 francs, en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né. Le revenu déterminant maximum permettant l'octroi de cette prestation est fixé à 60'000 francs. Cette limite est augmentée de 7'000 francs par enfant autre que le nouveau-né.

Nonagénaires

Un cadeau a été remis à 303 (307 en 2010) nonagénaires (72% de femmes). Notons que le 20% d'entre eux/elles seulement sont placés en EMS. Montant de la dépense : quelque 33'500 francs.

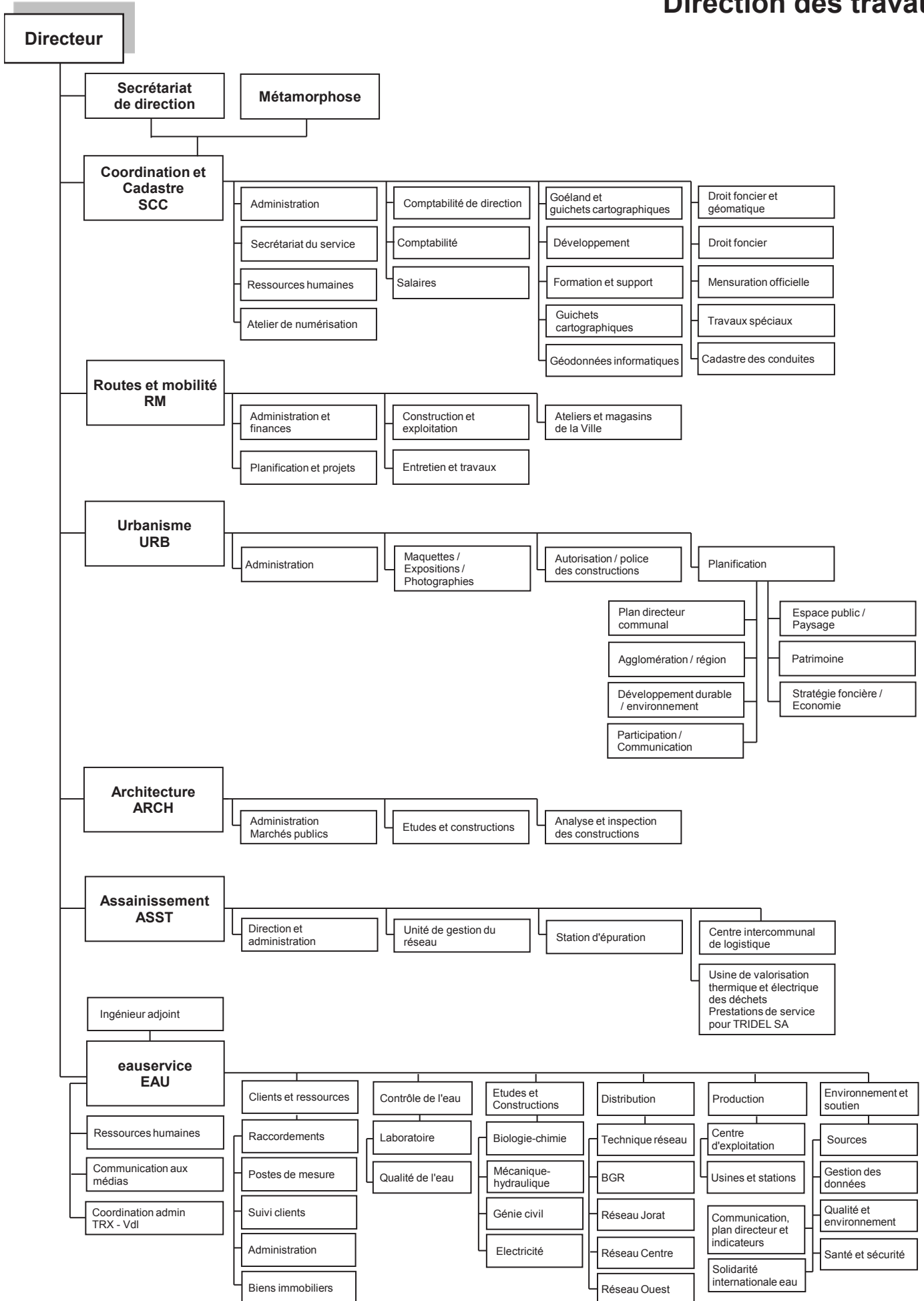
Approvisionnement économique du pays

L'année 2010 avait été presque intégralement consacrée à l'élargissement des mesures au rationnement du carburant et du mazout de chauffage, au détriment du contrôle de la maintenance du rationnement de l'alimentation et des effectifs en personnel et en locaux. Cette année, le responsable de l'approvisionnement économique qui ne travaille qu'à temps partiel a pu effectuer l'intégralité de sa mission.

L'organisation lausannoise d'approvisionnement économique est parfaitement opérationnelle :

- organisation générale (plan de travail) ;
- personnel de distribution (cadres) ;
- locaux répartis à divers endroits de la ville ;
- matériel accessoire nécessaire ;
- impression de documents.

Direction des travaux



Direction des travaux

En 2011, la Direction des travaux a été très impliquée dans les grands projets de la métamorphose de la ville en collaboration avec les six autres directions.

Du côté du projet **Métamorphose**, trois étapes clés sont à retenir : pour les **Plaines-du-Loup**, le Plan directeur localisé (PDL) a été élaboré par le bureau lauréat sous la direction du Service d'urbanisme. Le PDL sera soumis à l'examen préalable du Canton début 2012. Le plan prévoit la construction d'environ 550'000 m² de surface brute de plancher, pouvant ainsi accueillir près de 10'000 habitants/emplois. Le concours lancé par la Municipalité pour la **Tuilière** a vu le projet « Bend it like Beckam » primé. Le bureau lauréat propose un projet global (stades de football, implantation du stade d'athlétisme et une salle multisports) et aura pour mandat de construire le centre de football. Enfin, pour les **Prés-de-Vidy**, quatre projets de qualité ont été retenus en octobre. Il a été demandé aux auteurs d'affiner leur projet. Le jury a délibéré en janvier 2012, et le résultat sera dévoilé en février.

Autre grand projet : les **Axes forts de transports publics urbains**. Le Service des routes et de la mobilité a largement contribué à la préparation du dossier d'exécution du tram et des bus à haut niveau de service, ainsi qu'aux études d'optimisation du métro m3 en collaboration avec le Canton. Les services d'urbanisme et des routes et de la mobilité ont travaillé conjointement sur le projet de révision du PALM et sur la problématique de l'évolution de la gare de Lausanne et de ses annexes.

En matière de mobilité, des modifications structurelles de la circulation ont été mises en exploitation par l'ouverture de **la route de contournement de la Sallaz**. Point clé de la réorganisation du trafic dans le nord-est lausannois, la Municipalité peut espérer que cette mesure va renforcer la diminution du trafic en ville. Les comptages entre 2005 et 2010 ont montré une nette diminution du trafic : -13% au centre-ville de Lausanne et si l'on considère l'entrée nord de la ville, à savoir les axes Béthusy-Ruffy-Bugnon, la baisse de trafic mesurée est même de 23%.

Un vent positif a soufflé sur le développement du projet **AquaEcopôle**. Le préavis N° 2011/30 « Parcelle 20349 à

l'av. de Valmont - Constitution d'un DDP en faveur de Grisoni-Zaugg SA et Boas Immobilier SA pour la construction d'un écomusée et bâtiment commercial » a été adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 23 novembre 2011. Les oppositions ont quant à elles été levées par le Tribunal fédéral, ce qui réjouit la Municipalité.

eauservice, par la mise en œuvre de son **plan stratégique de la distribution d'eau**, a implanté une nouvelle comptabilité analytique orientée en fonction de prestations principales de la distribution de l'eau compatible MCH2. Celle-ci sera opérationnelle en 2012, et **eauservice** a véritablement mis en place la transparence de ses coûts et les jalons pour l'avenir.

A souligner également que c'est en juillet que le « **Groupe Propreté & qualité** » a démarré sa mission, le but étant de sensibiliser la population à la problématique des déchets négligemment abandonnés ici et là en ville.

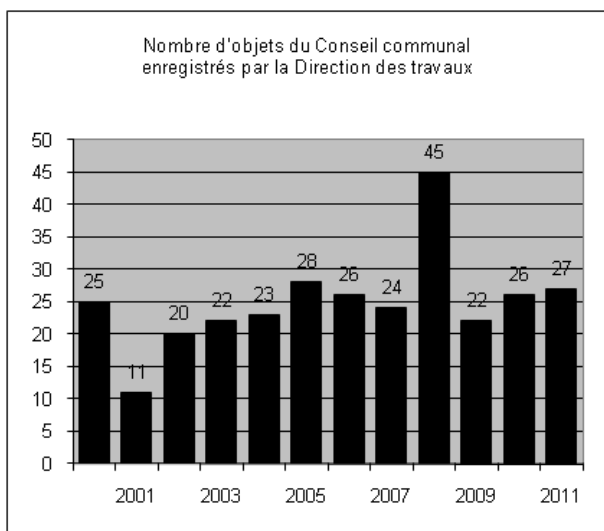
En ce qui concerne le Service d'assainissement, il est à noter que le **projet de rénovation des installations de la station d'épuration (STEP)** évolue selon le planning initial. Les études-tests pour l'optimisation et l'amélioration du cycle de l'eau de la STEP sont quasiment achevées.

Municipalité – propositions de décisions soumises par la Direction

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Affaires courantes	512	528	679	715	654	642	362
Police des constructions	544	510	437	536	519	416	430
Total	1'056	1'038	1'116	1'251	1'173	1'058	792

Conseil communal – objets enregistrés par la Direction

La Direction a enregistré 4 (7 en 2010) motions, 10 (8) postulats, 7 (7) interpellations et 5 (3) pétitions. Elle a rédigé 19 (19) préavis ou rapport-préavis et le Conseil communal en a ratifié 12 (7). Enfin, elle a pris part à 35 (36) séances de commission du Conseil en tant que leader.



Séances publiques d'information et/ou de concertation

En 2011, la Direction a été sollicitée pour 29 (43 en 2010) séances d'information et/ou de concertation destinées au public.

SERVICE DE LA COORDINATION ET DU CADASTRE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service de la coordination et du cadastre est constitué des quatre unités suivantes :

- administration ;
- comptabilité de direction ;
- Goéland et guichets cartographiques ;
- droit foncier et géomatique.

MISSIONS DU SERVICE

Les prestations du Service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines du secrétariat, de la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise, du droit foncier, des mensurations officielles et techniques, des travaux géométriques spéciaux, du cadastre des conduites et canalisations ainsi qu'en matière de gestion et de publication de géodonnées informatiques.

Même si la diversité des missions est importante, les activités sont complémentaires. Elles permettent de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement et d'optimiser de manière constante l'engagement des collaborateurs ainsi que les processus de travail, tant au sein de la Direction que dans le Service. L'outil Goéland, solution de gestion du savoir de l'entreprise orientée processus, couplée à une gestion électronique des documents, joue un rôle fédérateur important car il permet de conduire et de documenter les démarches administratives et technique en bénéficiant d'un système de classement numérique efficient.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Compta direction cadastre	9.80	nd	8.80	nd
Géomatique cadastre	25.70	nd	24.70	nd
Goéland et num. doc. cadastre	5.80	nd	7.80	nd
Secrétariat direction cadastre	7.60	nd	8.80	nd
Total service	48.90	nd	50.10	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 1.20

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Compta direction cadastre	8	6.80	8	7.30
Géomatique cadastre	28	27.00	23	22.40
Goéland et num. doc. cadastre	7	6.10	8	7.60
Secrétariat direction cadastre	6	5.50	10	8.70
Total service	49	45.40	49	46.00

Apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Géomatique cadastre	4	3
Compta direction cadastre		1
Total service	4	4

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	3	2

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	1
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	3

ADMINISTRATION

Les missions de cette unité comprennent l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, d'importants travaux de secrétariat, prise de note de séance, certaines prestations logistiques transversales (poste, huissier, gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances), ainsi que la coordination générale des procédures, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la Direction.

Séances des chefs de service

L'unité a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des décisions prises au cours des 41 séances tenues en 2011 (37 en 2010).

Numérisation documentaire

L'unité gère par ailleurs l'ensemble des processus liés au courrier de la Direction. Outre les travaux de numérisation ponctuels, l'atelier de numérisation a numérisé et préindexé 6'817 courriers (6'644 en 2010).

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

La comptabilité de direction a traité plus de 30'000 factures fournisseurs et débiteurs. Elle accompagne les Services dans les nombreuses implications financières et de TVA liées aux charges et revenus de fonctionnement et d'investissement.

GOÉLAND ET GUICHETS CARTOGRAPHIQUES

Cette solution Web, qui peut être utilisée par n'importe quel employé communal sans coût de licence, est intégralement développée et maintenue au sein du Service qui s'occupe aussi de la maintenance de l'application et des serveurs pour l'extranet du Conseil communal, ainsi que des guichets cartographiques public et interne. L'interaction entre ces derniers et Goéland assure une disponibilité et une mise à jour continue de l'information géographique acquise au sein de l'administration. Goéland fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs physiques qui a en grande partie été migrée sur une plateforme libre de virtualisation. Tous les nouveaux composants serveurs s'appuient sur des briques logicielles standard éprouvées sous licence « libre » telles que Linux, Apache, Php et Postgresql/PostGis.

Durant l'année, plus de 2'250 utilisateurs de l'administration communale ont utilisé cette application. A fin 2011, 107'024 (84'348 en 2010) affaires sont traitées par 27 Services communaux. 38 Services ont collaboré au traitement de ces affaires, représentant plus de 423'443 prises de position documentées (390'779 en 2010). Fin 2011, 529'662 documents électroniques sont indexés dans Goéland (438'215 en 2010); ces documents ont été consultés en ligne 2'702'350 fois.

En plus des formations usuelles pour les nouveaux utilisateurs, des formations continues et du support Goéland, l'unité de support et formation a collaboré étroitement avec le secrétariat du Conseil communal pour la transition à la nouvelle législation dans le cadre de l'extranet du Conseil communal.

Un regroupement de ressources internes a été effectué afin de mutualiser les efforts sur les prestations liées aux géodonnées informatiques, en vue d'offrir une meilleure

visibilité de ces données de qualité, notamment par le biais d'une meilleure intégration dans Goéland.

Concernant les guichets cartographiques, de nouvelles couches d'informations ont été ajoutées, et le plan de ville, basé sur l'API Google Maps, a été finalisé dans le nouveau site de www.lausanne.ch.

DROIT FONCIER ET GÉOMATIQUE

Le Service de la coordination et du cadastre a participé à plusieurs démarches foncières qui ont permis de trouver des solutions à l'amiable. On peut citer :

Quartier des Fiches

Le développement du quartier, prévoyant la construction de 500 à 600 logements, s'est poursuivi de manière intense en 2011 par la constitution d'un droit distinct et permanent de superficie en faveur de la Commune de Lausanne sur les parcelles de la Ligue pour la lecture de la Bible, la constitution d'une société simple « Quartier Fiches Nord », la définition des travaux prévus d'infrastructures collectives, le choix de l'entreprise adjudicataire ainsi que l'établissement du préavis municipal pour le financement de la part communale.

Echange de terrains pour le Musée Cantonal des Beaux-Arts

En étroite collaboration avec la Commission immobilière et le Service d'urbanisme, le Service a finalisé le modèle d'échange foncier entre les CFF et la Ville dans le cadre du futur Musée Cantonal des Beaux-Arts.

Extension de la ligne 3 des tl au chemin de Maillefer

Les communes de Lausanne et du Mont-sur-Lausanne ont décidé de mettre en œuvre le prolongement de la ligne tl numéro 3 sur le chemin de Maillefer, depuis Bellevaux jusqu'au chemin du Petit-Flon. Vu le gabarit actuel de la chaussée, il y a lieu d'adapter la voirie aux passages des trolleybus et d'y permettre l'implantation des nouveaux arrêts. Ces aménagements routiers nécessitent les accords des propriétaires pour des cessions de terrains et des aménagements extérieurs. En 2011, 14 conventions sur 17 ont été signées.

Cheminement de la mobilité douce dans le cadre des aménagements de la halte de Prilly-Malley

Dans le cadre de la construction de la halte RER de Prilly-Malley, différentes mesures de compensation ont été exigées, notamment la création d'un cheminement continu de mobilité douce, dans le périmètre des travaux relatifs à la nouvelle halte, dont le tracé s'appuie sur le talus longeant les voies CFF. Le Service de la coordination et du cadastre a traité avec les différents intervenants et propriétaires pour trouver tous les accords nécessaires à cette réalisation.

Mensuration officielle

Par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, le Service a la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (art. 950 du CCS), ainsi que ceux liés aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire (SIT).

Le territoire de la commune comporte actuellement trois types de mensurations cadastrales, à savoir 190 ha de

mesuration graphique datant de 1886, 250 ha de mesuration semi-numérique numérisée et 3'740 ha de mesuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant au total 4'180 ha. La nouvelle mesuration de la fraction du territoire encore couverte par des plans graphiques plus que centenaires se poursuit :

- deux bureaux privés d'ingénieurs géomètres sont responsables de mensurations couvrant une superficie de 80 ha. Les mandats ont été attribués par le Canton en sa qualité de maître de l'ouvrage ;
- des discussions sont en cours avec le Canton en vue de réaliser la mesuration de la zone Saint-François-Bel-Air-Vieille Ville (32 ha) ;
- la mesuration officielle des zones agricoles et forestières de Vernand (78 ha) - pour l'essentiel propriété de la commune - sera finalisée courant 2012.

Sur mandat du Canton, le Service a poursuivi les travaux de mesuration officielle des domaines publics et des éléments techniques de mensurations anciennes.

Mensuration technique

Le Service réalise des relevés techniques particuliers pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants : implantations de constructions, levés des détails, acquisitions photogrammétriques, abornements et contrôles de stabilité d'ouvrages les plus divers. Pour l'année sous revue, on peut signaler trois opérations particulières :

- la modélisation des mouvements de terre prévus pour le projet EoLJorat et coupe de visibilité ;
- les mesures de déformation du tunnel Tridel ;
- les restitutions photogrammétriques importantes dans le cadre du projet Métamorphose.

Cadastre des conduites

Suivi des chantiers

Toutes les conduites et canalisations visibles (nouvelles et en service) de la commune et de Swisscom sont relevées en fouille ouverte sur le domaine public, dans les parcs et les propriétés communales ainsi que sur des parcelles privées à la demande des services gestionnaires. A ce titre, 762 permis de fouille ont déclenché 3266 interventions des équipes de terrain mises à jour dans un délai inférieur à la semaine.

Complètement des réseaux

Le Service a poursuivi le complètement des réseaux dans les zones touchées par le tirage de la fibre optique, dans celles concernées par le déploiement des divers réseaux, dans celles où des chantiers sont prévus ainsi que dans celles donnant lieu à des études ou à des mises au concours.

Réseau d'assainissement

La mise à jour des chantiers se fait désormais directement dans le système d'information métier du Service d'assainissement. Une copie quotidienne permet d'avoir une image fidèle dans SISOL.

Réseau d'eauservice

A l'instar de ce qui a été réalisé pour le Service d'assainissement, des études ont été conduites en vue de construire les nouveaux objets directement dans le système d'information métier d'eauservice. Les principaux développements ont été relevés.

Réseau d'électricité

Sur le même modèle, un projet est en cours pour la construction des nouveaux objets du Service de l'électricité dans son système d'information métier.

Géodonnées informatiques de référence sur l'agglomération lausannoise

Les différentes bases de données sont continuellement mises à jour, au gré des mutations, actes notariés, levés des constructions et aménagements nouveaux, mise en service des nouvelles mensurations et autres.

Ces informations sont à disposition de tous les Services communaux sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des systèmes d'informations SISOL, TOPOBASE et Goéland. Elles sont également diffusées sur support informatique et sur papier aux bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes et d'aménagistes, menant des études ou des projets sur la commune. L'EPFL, l'UNIL et différentes écoles professionnelles utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques et des études spécifiques.

Centre de compétence de détermination géodésique

Le centre de compétence fonctionne à satisfaction depuis 2009 et a permis d'introduire des équipements GNSS/GPS au sein des Services techniques de l'administration communale. De plus, des tests avec des capteurs mobiles ont été réalisés en collaboration avec les Services Industriels afin d'évaluer le potentiel d'interrogation de ce genre d'équipement dans le relevé de leurs conduites. En l'état, il faudra attendre le développement des services globaux de positionnement par satellites avant de pouvoir généraliser cette méthode d'acquisition au sein de l'administration communale.

SERVICE DES ROUTES ET DE LA MOBILITÉ

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des routes et de la mobilité est formé de cinq divisions. Ses missions principales sont :

- la planification de la mobilité, c'est-à-dire en intégrant les différents modes de transport, la politique du stationnement et l'aménagement des espaces publics ;
- la conception des projets d'aménagement urbains et leur réalisation ;
- l'entretien du domaine public, comprenant les voies, les places, les objets qui lui sont liés comme le mobilier urbain, les édicules, les ouvrages (ponts, tunnels et murs de soutènement), les installations mécaniques, ainsi que les ports et les rives du lac ;
- l'exploitation de la voirie communale, en particulier la régulation lumineuse et le stationnement.

De par ses missions, le Service des routes et de la mobilité est fortement impliqué dans différents groupes de travail dans le cadre des projets Métamorphose, Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et Axes forts de transports publics urbains (AFTPU).

CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION INTERNE

Un adjoint au chef de service est entré en fonction au mois d'avril 2011. Il s'agit d'un poste nouvellement créé avec pour missions principales de remplacer le chef de service en son absence et d'assurer le pilotage de toutes les activités transversales du Service, notamment la démarche qualité, la coordination des travaux, la logistique et la planification des ressources.

Le service, et plus particulièrement la Division « Entretien & travaux », a intégré une nouvelle équipe de cinq personnes, regroupée sous l'appellation « Groupe Propreté & qualité » (GPQ), transférée depuis le Service d'assainissement. Hormis le transfert de cette équipe, aucun poste supplémentaire n'a été octroyé au Service.

Avec pour objectif d'obtenir une cohérence et une équité en termes de rôle et d'évolution professionnelle pour les collaborateurs-trices au sein de la filière des métiers du génie civil, deux nouvelles fonctions chef-fe de projet Génie Civil A et B ont été créées en collaboration avec le SPeL, et un plan de formation spécifique à cette filière a été défini.

Certification du service

Sous l'impulsion du chef de service, une démarche qualité a été ré-initiée avec pour objectif la certification ISO 9001 et 14001 de l'ensemble du service. Après une formation sur l'approche « processus » dispensée aux principaux intervenants dans la certification (chefs de division et délégués qualité), la démarche a démarré sous la conduite de l'adjoint au chef de service avec l'appui d'un coach.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration & finances (R&M)	7.70	nd	7.70	nd
Aménagements urbains (R&M)	9.80	nd	9.80	nd
AMV (R&M)	1.00	nd	1.00	nd
Cellule RH (R&M)	3.50	nd	3.50	nd
Construction & exploit. (R&M)	1.00	nd	1.00	nd
Coordination & logistique (R&M)	4.00	nd	3.00	nd
Direction service (R&M)	3.00	nd	4.00	nd
Entretien & maintenance (R&M)	8.00	nd	8.00	nd
Entretien & travaux (R&M)	3.50	nd	3.50	nd
Entretien secteur 1 (R&M)	33.00	nd	33.00	nd
Entretien secteur 2 (R&M)	24.00	nd	24.00	nd
Entretien secteur 3 (R&M)	25.00	nd	25.00	nd
Entretien secteur 4 (R&M)	20.00	nd	20.00	nd
Entretien secteur 5 (R&M)	31.00	nd	31.00	nd
Entretien secteur 6 (R&M)	12.00	nd	12.00	nd

Exploitation & info. (R&M)	8.5	nd	9.00	nd
Manifestations (R&M)	12.00	nd	12.00	nd
Mobilité (R&M)	9.00	nd	9.00	nd
Office signalétique urb. (R&M)	4.00	nd	4.00	nd
Planification & projets (R&M)	1.00	nd	1.00	nd
Police des constructions (R&M)	1.00	nd	1.00	nd
Réalisation (R&M)	17.00	nd	17.00	nd
Unité garage (R&M)	20.00	nd	20.00	nd
Unité services généraux (R&M)	9.00	nd	9.00	nd
Unité signalisation (R&M)	21.00	nd	20.50	nd
Unité transports (R&M)	36.00	nd	36.00	nd
Unité travaux (R&M)	34.50	nd	34.50	nd
Propreté & qualité (R&M)			5.00	nd
Total service	359.50	nd	364.50	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation de postes

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
Total service	+ 5.00

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration & finances (R&M)	7	6.60	8	7.40
Aménagements urbains (R&M)		0.00	9	8.60
AMV (R&M)	97	95.67	1	1.00
Cellule RH (R&M)	5	3.50	5	3.50
Construction & exploit. (R&M)	32	31.35	1	1.00
Coordination & logistique (R&M)	4	4.00	3	3.00
Direction service (R&M)	2	2.00	4	4.00
Entretien & travaux (R&M)	3	2.50	4	3.50
Entretien secteur 1 (R&M)	30	30.00	31	31.00
Entretien secteur 2 (R&M)	22	21.65	22	21.65
Entretien secteur 3 (R&M)	22	22.00	23	23.00
Entretien secteur 4 (R&M)	20	19.50	20	19.50
Entretien secteur 5 (R&M)	30	30.00	30	30.00

Entretien secteur 6 (R&M)	12	12.00	12	12.00
Office signalétique urb. (R&M)	4	4.00	4	4.00
Planification & projets (R&M)	20	19.60	1	1.00
Unité travaux (R&M)	32	31.50	32	31.50
Entretien & maintenance (R&M)			8	8.00
Exploitation & info. (R&M)			9	9.00
Manifestations (R&M)			11	10.80
Mobilité (R&M)			8	8.00
Police des constructions (R&M)			1	1.00
Propreté & qualité (R&M)			5	5.00
Réalisation (R&M)			17	16.85
Unité garage (R&M)			19	19.00
Unité services généraux (R&M)			9	9.00
Unité signalisation (R&M)			21	20.50
Unité transports (R&M)			38	35.20
Total service	342	335.87	356	348.00

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier n	31 décembre n
Unité administrative		
AMV (R&M)	5	
Construction & exploit. (R&M)	3	
Administration & finances (R&M)	1	1
Unité travaux (R&M)	3	2
Exploitation & info. (R&M)		2
Manifestations (R&M)		2
Réalisation (R&M)		1
Unité garage (R&M)		1
Unité signalisation (R&M)		1
Unité transports (R&M)		1
Total service	12	11

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	12	23

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	7
Retraite	3
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	2
Suppression de poste	
Total service	12

Coordination et logistique

Les prestations de cette cellule sont les suivantes :

- programmer et coordonner les chantiers se déroulant sur le domaine public ;
- planifier les ressources humaines affectées aux projets à court, moyen et surtout long termes ;
- assumer le rôle de centrale d'informations à l'intention du public (publication des chantiers en cours dans la presse locale et sur le site Internet de la ville notamment) ;
- réaliser le controlling financier trimestriel des dépenses d'investissement.

Durant l'année écoulée, le Bureau de coordination a enregistré 723 nouvelles annonces de chantiers, en hausse de 28% par rapport à 2010. Concernant les permis de fouille ou d'occupation provisoire du domaine public délivrés en 2011, leur nombre se monte à 1304, en légère baisse de 3%.

A partir de 2010, des frais administratifs sont facturés sur la base du temps consacré par le Bureau de la coordination pour régulariser l'absence d'une autorisation induite par le non respect des démarches par le requérant du permis. En 2011, ces frais administratifs se sont montés à 8'625 francs, soit une diminution d'environ 30% par rapport à 2010. Ce résultat porte à croire que la mesure a incité les requérants à plus de rigueur dans la formulation de leurs demandes. En outre, dans le but de lutter contre les occupations abusives du domaine public (sans demande d'autorisation), le Bureau de la coordination a introduit, à partir du dernier trimestre 2011, une procédure de dénonciation en Commission de police. A fin 2011, trois dénonciations ont été établies. Deux d'entre elles ont déjà fait l'objet d'une condamnation pour un montant global de 400 francs, comprenant amendes et frais de procédures. Par ailleurs, le modèle développé pour la planification des ressources du Bureau technique, constitué des Divisions « Planification & projets » (P&P) et « Construction & exploitation » (C&E), est en phase d'application. Il permet d'affecter les ressources aux projets pour lesquels le Service est impliqué. Il offre aussi des indicateurs permettant d'ajuster la politique de recrutement et de formation en fonction des scénarii financiers en cours d'élaboration par la Municipalité.

Ressources humaines

La Cellule RH (CRH) a pour mission de créer des conditions de travail attractives et équitables afin de permettre à chacun de mettre à disposition ses compétences pour le bon fonctionnement du Service. La CRH assure la qualité du dialogue avec les collaborateurs et le management dans le but de les accompagner dans la réalisation de leurs missions. Elle intervient sur des sujets d'expertise RH comme le recrutement, la formation, la gestion des conflits, assure la gestion administrative du personnel du Service et appuie parfois d'autres Services de la Direction des travaux.

ADMINISTRATION & FINANCES

Cette division assure les prestations de support administratif pour les différentes Unités et Sections du Service. Elle assure également certaines prestations transversales telles que la prise en charge des tâches financières (budget de fonctionnement du Service, suivi des comptes, crédit-cadre annuel travaux/Services industriels/logement et gérances, plan des investissements coordonné).

Secrétariat & administration

Le traitement systématique des affaires sur Goéland et son utilisation croissante par d'autres Services permettent d'améliorer et de simplifier la gestion des dossiers. À titre indicatif, la population lausannoise a adressé 451 courriers (+ 24,5%) portant sur des plaintes et des requêtes diverses, aux motifs suivants :

137	aménagements du domaine public (modération du trafic, zones 30, sécurité piétons et vélos, etc.),
120	stationnement (stationnement sur voirie, zones macaron, P+R, B+R, etc.),
63	service de propreté (nettoyage, balayage, lavage, tags, corbeilles, etc.),
55	signalisation (marquage routier, signalisation verticale, îlots, etc.),
42	piétons,
42	chantiers (coordination, accidents, nuisances, etc.),
25	vélos,
24	service hivernal (dégel chaussées, trottoirs, etc.),
20	dégradations du domaine public (défauts, dégâts, affaissements, etc.),
19	régulation du trafic (signalisation lumineuse, bornes escamotables, etc.),
18	gestion de la circulation,
10	ouvrages (ponts, dalles, passerelles, murs, éléments de sécurité, balustrades, etc.),
6	meublement urbain (bancs, bornes, panneaux d'affichage libre, etc.),
5	édicules publiques (WC, kiosques, arrêts tl, etc.),
2	ports et rives du lac
1	dégâts causés à un tiers,
1	installations mécaniques (escaliers roulants, ascenseurs, fontaines, etc.)
589	sujets abordés au total

Signalétique urbaine (OSU)

Le relevé systématique des plaques des 687 rues lausannoises se poursuit et 39 plaques ont été posées au cours de l'année écoulée, soit nouvelles, soit en complément ou en remplacement d'existantes.

Un groupe de travail pluridisciplinaire a été créé pour la rédaction d'un appel d'offres et l'attribution d'un mandat à un bureau externe à l'administration communale afin d'élaborer un nouveau concept d'affichage devant entrer en vigueur à l'échéance des actuelles conventions d'affichage. S'agissant des procédés de réclame, il a été délivré 663 autorisations (+ 3.9% par rapport à 2010) pour la pose de 1427 procédés de réclame (+ 9.7% par rapport à 2010).

Enfin, différents travaux graphiques ont été réalisés, notamment : un panneau d'informations relatif aux étapes de l'aménagement de la place de la Sallaz, ainsi qu'un flyer d'informations sur la rue du Vallon et la fermeture au trafic de transit sur la place de la Sallaz. Une plaque commémorative a été réalisée en l'honneur du 500^e anniversaire de la naissance de Pierre Viret et posée sur l'Eglise de Saint-François. Parmi d'autres travaux graphiques, nous pouvons citer notamment la création d'un logo RM,

sur la base de la « fouRMi », pour le Groupe « Propreté & qualité » de la Division « Entretien & travaux » ; la signalétique au sol pour les différents parcours en ville de la Gymnastrada ; des plaques signalant la présence de caméras de vidéosurveillance.

Sécurité et santé au travail (SST)

L'année écoulée a été axée sur la formation du personnel en matière de sécurité et de santé sur le poste de travail. Ainsi, l'ingénieur-sécurité du Service a activement participé à la campagne « Lausanne sans TMS (trouble musculo-squelettique) » organisée par l'Unité « Santé & sécurité au travail » pour les cadres de la Ville. Pour notre Service, ce ne sont pas moins de 42 cadres, administratifs et de terrain, qui ont participé à l'une ou l'autre, voire aux deux, demi-journées orientées « TMS au bureau » et « TMS et port de charges sur le terrain ou en ateliers ».

En outre, à fin 2011, plus de 300 collaborateurs du service avaient participé au cours « Mesures d'urgence » organisé à la RAMA et tous les collaborateurs de la division Entretien & Travaux (180 personnes) ont suivi une demi-journée de formation sur les équipements de protection pour les yeux, l'audition, les voies respiratoires, la tête, les mains et les pieds.

A fin septembre 2011, les statistiques ont illustré la constante diminution du nombre de cas d'accidents professionnels et de leur gravité (nombre de jours d'absence). Ainsi, en moyenne par trimestre, le nombre de cas a passé de 6.8 à 3.5 et le nombre de jours d'absence de 208 à 70 jours.

PLANIFICATION & PROJETS

La Division a été particulièrement sollicitée cette année en relation avec le lancement des études de détail du projet des Axes forts, le suivi des dossiers du PALM, plus particulièrement en relation avec la mobilité douce et l'arrivée des projets concrets liés au programme Métamorphose. Cette Division est particulièrement concernée par le fonctionnement de la structure Espaces publics, dont le chef de division préside le Bureau des espaces publics (BEP). Pour mémoire, cette structure a été créée en 1996 sous l'égide de la Direction des travaux. Elle est composée du Comité des espaces publics (CEP), organe décisionnel présidé par le directeur des travaux, du Bureau des espaces publics (organe de pilotage et de coordination), ainsi que des Groupes d'études des espaces publics (GEP). Les objectifs principaux recherchés par la mise en place de cette structure sont de défendre un espace multifonctionnel du domaine public, de favoriser la collaboration entre les Services concernés de l'administration, de définir et de valider en commun des objectifs sectoriels, d'atteindre une cohérence dans les différents aménagements et de clarifier les centres décisionnels. Il est à relever qu'en 2011, le CEP s'est réuni à onze reprises et a traité quelque quarante projets. Le BEP, quant à lui, se réunit un après-midi par semaine. Aujourd'hui, suite au renouvellement de plusieurs membres du bureau durant ces dernières années, ses rôles principaux se sont partiellement perdus, et le fonctionnement du BEP a progressivement dérivé en un organe essentiellement interventionniste dans les réflexions techniques. Par contre, la majorité des acteurs reconnaissent le bien fondé de la structure Espaces publics et la nécessité de son maintien. Les points forts relevés sont la transversalité et la

collaboration entre les différents Services, la pluridisciplinarité, l'opportunité de disposer d'une véritable plateforme d'échanges et l'amélioration dans la qualité des projets. Sur ces points, la structure est d'ailleurs souvent enviée et citée en exemple à l'extérieur des frontières de la Ville, soulignant que c'est un formidable outil de formation continue et de médiation. Par contre, il a été convenu entre les membres du BEP de faire un audit interne, réflexion pilotée par le chef de la Division « Planification & projets », président du Bureau. Les objectifs de cet audit interne sont principalement de faire un bilan sur le mode de fonctionnement actuel et de mettre en évidence les dérives constatées afin de déboucher sur des propositions permettant de lui redonner un cadre, de permettre une véritable vision d'ensemble des projets en cours ou à venir, une stratégie de management des projets aidant à la définition des priorités et d'être un véritable appui reconnu et apprécié de la Direction des travaux et des services techniques concernés. Les résultats de cet audit interne devraient être communiqués au début du printemps 2012.

Enfin, la Division a été fortement impliquée dans tout le concept de mobilité de la manifestation World Gymnaestrada. En termes de ressources humaines, la Division a vu quelques changements, notamment avec le départ de deux chefs de Section, dont l'un des collaborateurs a rejoint la direction du projet Métamorphose. Mentionnons également l'accueil d'un étudiant de l'Université de Savoie, qui a élaboré avec succès son travail de master au sein de la Division durant quatre mois, dans le domaine de l'inter-modalité du territoire et des transports. Notons à ce titre que depuis plusieurs années notre service collabore avec cette université, les étudiants du cursus TITUS participant à des échanges avec plusieurs de nos collaborateurs.

Police des constructions

Les ressources de la section pour 2011 sont de deux personnes à temps partiel, respectivement 70% pour le responsable et 30% pour un adjoint issu de la division construction et exploitation. Un deuxième adjoint à 20% doit encore être formé afin de permettre à la section de répondre à la charge de dossiers à traiter. Cet adjoint issu de la Section « Aménagements urbains » sera en formation dès de janvier 2012.

La Section a analysé environ 400 projets de construction ou transformation sur fonds privés, soumis par le Service d'urbanisme, et fixé ses conditions et charges en relation avec le domaine public. La Section a vérifié sur place, avec l'aide des chefs de secteur de la Division « Entretien & travaux », la conformité des ouvrages et des aménagements extérieurs avant l'octroi des permis d'utiliser.

Certains projets ont été examinés en tenant compte des futurs Axes forts des transports publics urbains (AFTPU), notamment à l'avenue de Morges 139 et sur la rue de Genève au droit des nos 88 et 90C, ou en tenant compte d'élargissements éventuels de la voirie tels qu'aux chemins du Village 16, des Sauges 18, ou de Beau-Rivage 16.

Des projets importants par leur image ou leur impact ont été analysés, tels que la transformation de la Tour Bel-Air, le projet d'aménagement éphémère d'une annexe du Musée olympique sur le lac, la construction d'un pont CFF sur le chemin de Montolivet pour l'extension du faisceau de voies CFF des Paleyres.

Plusieurs demandes d'autorisation pour la mise en place de dispositifs temporaires de soutènement et de consolidation, liées à certains projets de construction, soumises par le Service de la coordination et du cadastre, ont également été analysées afin de permettre la construction des sous-sols de bâtiments jouxtant le domaine public.

Enfin, la Section a examiné les PPA, notamment le Parc Eolien EolJorat, le secteur du Chalet-de-Praroman pour la FITA (Fédération internationale de tir à l'arc) et le PPA 613 du Royal-Savoy à l'avenue d'Ouchy.

Mobilité

Planification

En termes de planification des déplacements, la Section « Mobilité » a participé aux nombreuses études liées à l'élaboration et au suivi des différents documents d'orientation stratégique, en concertation avec les partenaires de la mobilité lausannoise et du projet d'agglomération Lausanne-Morges :

- Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) : élaboration du projet de « 2^e génération » PALM 2012 ;
- Axes forts : participation au projet partiel 6 (PP6), bus à haut niveau de service Saint-François – avenue de Morges ;
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) : Schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM), concours d'urbanisme Malley Centre, concepts d'aménagement de la RC 76 en relation avec le prolongement de la ligne tl n° 25 ; projets de jonction autoroutière (Chavannes, Malley) ;
- Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) : finalisation du rapport technique urbanisme-transport, démarrage de l'étude transports publics, préparation de l'étude Corsy – La Conversion ;
- Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) : préparation du Plan directeur localisé Lausanne-Vernand – Romanel-sur-Lausanne, étude stratégique d'accessibilité multimodale ;
- Métamorphose : Prés-de-Vidy : finalisation du cahier des charges du concours d'architectes-urbanistes, évaluation des projets ; PDL Plaines-du-Loup : conditions d'accessibilité à l'écoquartier.

Parmi les analyses internes, nous pouvons citer notamment la collecte des premiers éléments nécessaires à la mise en place d'un Observatoire de la mobilité lausannoise, l'étude deux-roues au centre-ville et des études ponctuelles liées aux projets urbanistiques (PPA) ou routiers.

Stationnement

La politique communale de stationnement repose sur les quatre principaux types d'usagers, à savoir :

- les clients de l'économie et des commerces, avec une offre en places de courte/moyenne durée payante (tarif horaire) ou en zone bleue (nonante minutes avec disque de stationnement) ;
- les pendulaires, avec une offre de parage de longue durée payante dans les parking-relais (P+R) combinant les transports publics (110 francs par mois ou 11 francs par jour) ou uniquement le parage dans les parkings longue durée (abrévés PLD, nouvelle dénomination des P-Only depuis le 1^{er} novembre, 80 francs par mois ou 6 francs par jour) ;

- les visiteurs, qui disposent d'une offre en places de courte durée payante au centre-ville ou de longue durée payante dans les P+R ou les PLD ;
- les résidents, qui bénéficient de la possibilité d'acquies-

rir des «macarons» leur autorisant un stationnement prolongé de longue durée sur des places définies (420 francs par an ou 240 francs par semestre).

Depuis dix ans, la Ville dispose de 22'650 places de parc sur le domaine public en zone urbaine. La variation de l'offre entre les années est principalement due aux différents projets de réaménagement du domaine public, de la requalification en faveur de la mobilité douce et des transports publics. L'offre des parkings couverts privés à usage public s'élève à quelque 7'685 places, constante depuis 2008.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Places payantes	5'971	6'858	6'852	6'820	6'319	6'600	6'375
Places P+R en surface ¹	1'365	1'427	1'427	1'297	1'668	1'459	1'383
Places P+R en ouvrage ²						1'132	1'132
Total						2'591	2'515
Places en zone bleue «macarons»	10'438	12'221	12'221	12'221	12'090	12'063	12'019
Places en zone bleue	153	65	65	65	63	63	63
Places en zone blanche à durée limitée	502	1'128	1'128	1'128	1'166	1'188	1'190
Places en zone blanche	3'325	28	28	28	25	3	3
Places jaunes (livreurs, Police, etc.)	532	534	534	536	515	513	487
Total places véhicules légers sur chaussées	22'286	22'261	22'255	22'095	21'846	23'021	22'652
Cases pour deux-roues	6'123	6'180	6'226	6'289	6'515	6'532 (7'291 ³)	6'651
Places pour vélos	308	308	334	658	759	759	846
Arceaux pour vélos sur cases deux-roues		31	146	174	182	182	220
Places poids lourds et cars						75	81

¹ Bourdonnette, Ouchy, Tuilière, Valmont et Vélodrome

² Vennes

³ Le chiffre 2010 annoncé précédemment ne distinguait pas les cases pour deux-roues des places réservées aux vélos. L'ajout d'une ligne détaillant les aménagements pour deux-roues légers explique la différence avec la valeur figurant dans le rapport 2010.

Le site du P+R de la route de la Feuillère a été supprimé en juin lors des travaux de rénovation de la route, d'une part en raison de l'ouverture du P+R de Vennes, et, d'autre part, pour tenir compte du développement urbain du secteur. Les tarifs des P+R de surface ont été adaptés le 1^{er} novembre suite à la hausse des abonnements de la communauté tarifaire Mobilis (augmentation de 98 francs à 110 francs). Les P+R de surface ont une occupation moyenne dépassant globalement les 60% et certains sites sont à saturation (Tuilière et Valmont). Plus de 76% des utilisateurs sont au bénéfice d'abonnements mensuels, contre 24% pour les abonnements journaliers. Le nouveau P+R Vennes (en ouvrage) a atteint une occupation, du lundi au vendredi, avoisinant les 540 véhicules par jour, avec des pointes à plus de 700. Notre Service collabore également avec la commune du Mont-sur-Lausanne pour la gestion du P+R du Mont (45 places).

Il est à relever le renouvellement des horodateurs sur le domaine urbain avec l'arrivée en 2011 d'une cinquantaine de nouveaux appareils apportant une meilleure fiabilité (moins de risques de pannes) et la possibilité de payer également au moyen de cartes bancaires (de débit ou de crédit) en plus de la monnaie.

Zones «macarons» - stationnement pour l'ensemble des zones macarons (A à O)

Année	Places macarons					Macarons vendus				
	2007	2008	2009	2010	2011	2007	2008	2009	2010	2011
Total	12'823	12'826	12'781	12'623	12'583	9'117	8'927	8'994	9'017	8'962

La vente des macarons est stable. La demande moyenne se situe entre 40 et 60% de l'offre, excepté pour la zone L.

Cas particulier de la zone L - centre-ville (extrait)

Année	Places publiques					Places macarons					Macarons vendus				
	2007	2008	2009	2010	2011	2007	2008	2009	2010	2011	2007	2008	2009	2010	2011
Total	1 805	1 805	1726	1'725	1'685	612	605	620	620	654	892	893	894	700	821

Il convient de rappeler que la zone L est fortement sollicitée par les clients commerciaux, les entreprises, les visiteurs et les résidents. Cette pression sur les places engendre parfois des situations de conflit d'intérêt entre les divers utilisateurs. Les demandes en macarons de la part des résidents de cette zone restent fortes et une liste d'attente est en vigueur avec, un délai qui reste toutefois inférieur à un mois.

Régulation du trafic

S'agissant de la programmation de la signalisation lumineuse, et outre les activités habituelles de réglages et d'adaptations notamment liées aux nombreuses installations touchées par des chantiers, il convient de relever la mise en service de nouveaux feux pour piétons à l'avenue des Bergières (Presbytère) et à l'avenue du Mont-Blanc (Jomini). Les contrôleurs de carrefour de Rhodanie/

Pêcheurs, Oron/Feuillère, La Sallaz, Mont-Blanc/Druey et Chavannes/Bois-de-Vaux ont été remplacés et leur programmation adaptée. De nouveaux aménagements ont été mis en place à Vennes Nord (sortie parking), place de l'Ours (requalification de la rue du Bugnon) et la Sallaz (route de contournement). Enfin, en prévision de l'arrivée des futurs projets de bus à haut niveau de service (BHNS), un test de priorisation maximale des convois t1 a été élaboré dans le courant de l'année et mis en place définitivement sur l'axe Béthusy/Ruffy.

L'analyse des comptages montre que les volumes de trafic journalier moyen diminuent globalement en ville, à l'exception de certains axes principaux tels que l'avenue des Figuiers, l'avenue de Rhodanie et l'avenue du Chablais qui présentent une légère augmentation. On relèvera que la diminution est assez marquée (baisse de 400 véhicules/jour) sur la route de Berne due aux mesures d'accompagnement liée au métro m2 (P+R Vennes, route de contournement). Ces volumes de trafic s'inscrivent comme suit :

Situation	2009	2010	2011
Chauderon (passage inférieur)	7 200	7 200	7 000
Grand-Pont (Bel-Air)	14 900	14 600	14 500
Rue Centrale	16 100	15 200	15 200
César-Roux – tunnel	14 200	14 000	13 800
Avenue du Léman	17 600	17 500	17 400
Avenue des Figuiers	19 000	19 100	19 400
Avenue du Chablais	22 500	*	22 600
Route de Berne	23 500	23 300	22 900
Rhodanie – Maladière	20 900	20 000	20 600

* compteur partiellement hors service

Aménagements urbains

Le point fort de cette année fut les importantes ressources sollicitées par les objets issus du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), que ce soit ceux touchant à la mobilité douce ou ceux liés aux Axes forts de transports publics urbains (AFTPU). Les deux déléguées piétons et vélo, soutenus par un troisième collaborateur de la section, ont continué à œuvrer en faveur du PALM – Mobilité douce avec l'élaboration du dossier nécessaire au cofinancement des mesures par la Confédération, et ont travaillé à la préparation des mesures à prévoir en deuxième étape du PALM. Le préavis N° 2011/07 « **Projet agglomération Lausanne-Morges (PALM) - Mobilité douce - Octroi crédit étude projets exécution et réalisation mesures priorité A** » a été adopté en mai par le Conseil communal octroyant une somme de 13'260'000 francs pour un paquet de mesures liées à la mobilité douce. L'année a également été marquée par la collaboration à la manifestation internationale World Gymnastrada, la fermeture à la circulation automobile individuelle de la place de la Sallaz et l'ouverture de la route de contournement.

La déléguée vélo a été particulièrement active dans le suivi des projets de tram et de BHNS, permettant une évolution significative en faveur des deux-roues. Durant l'année, 2'411 mètres de bande cyclable ont été réalisés et 950 mètres de voie bus ouvertes aux cyclistes. 125 places de stationnement sécurisées pour vélos ont également été créées. Trois contre-sens cyclables ont vu le jour (chemin de Bellerive, avenue de Menthon et avenue Druey). Le bilan total des aménagements cyclables à fin 2011 s'élève donc à près de 33 km (bandes et pistes cyclables, voies bus), ainsi que 7.6 km de contresens

cyclables. Une nouvelle campagne de comptages des cyclistes a été réalisée. Outre ces réalisations, la participation et le pilotage de plusieurs groupes de travail ont occupé les collaborateurs-trices tels que le groupe deux-roues légers (GDRL), le groupe de consultation aménagements cyclables du tram, le groupe tl-vélos, le groupe de suivi VLS (vélos en libre service), les Schémas directeurs comme le SDOL, la Conférence Vélo Suisse, le Prix Vélo Infrastructure 2012, le plan de mobilité de la Ville, ainsi que le suivi et le pilotage de grands dossiers comme la « vélostation » et la « passerelle de la Chocolatière », qui ont nécessité un important travail de coordination interservices. Enfin, parmi les activités liées à la promotion des déplacements cyclistes, la déléguée deux-roues a piloté pour la cinquième année consécutive la campagne « Bike to work » pour la Ville de Lausanne.

La déléguée piéton a été fortement impliquée dans les projets d'Axes forts, que ce soit via la commission d'accessibilité que par un suivi de l'évolution des plans. De plus, plusieurs projets de passages pour piétons et de sécurisation de traversées piétonnes ont été créés durant l'année. Ainsi, à fin 2011, on dénombrait un millier de passages pour piétons en ville de Lausanne ainsi que plus d'une trentaine de trottoirs continus. Ces aménagements donnant la priorité aux piétons permettent de sécuriser les traversées tout en densifiant le réseau piétonnier de la ville. Outre ces réalisations, une participation active de la déléguée à la structure interne des espaces publics (BEP-CEP-GEP) a permis d'assurer une prise en compte généralisée des piétons dans les projets d'aménagement et de profiter d'opportunités pour améliorer le réseau piétonnier. Un travail particulièrement important a également été entrepris pour préparer l'arrivée et aménager au mieux les cheminements piétonniers pour plus de 23'000 participants et le nombreux public entre les différents sites de la manifestation Gymnastrada.

Le pôle mobilité douce a été impliqué dans l'organisation de la semaine de la mobilité, ainsi que dans la création d'un plan directeur des cheminements dans les zones forestières.

Le dossier des Axes forts de tram, de trolleybus et de métro a été suivi activement par la Section, en particulier par l'intermédiaire d'un chef de projet pour le tronçon de tramway entre le Galicien et la place de l'Europe, pour le compte de la direction de projet AFTPU. Les études du projet d'ouvrage ont duré toute l'année, après une procédure d'appel d'offres qui a permis de mandater plusieurs groupements d'ingénieurs et d'architectes. Ces études d'implantation du tramway entre Renens et le Flon se poursuivent en étroite collaboration avec la direction de projet AFTPU, le Canton, les autres Schémas directeurs, le PALM et les acteurs locaux.

Par ailleurs, les collaborateurs ont participé et organisé plusieurs séances publiques au cours de l'année 2011. Des projets importants ont été réalisés par la Section, comme la requalification de l'avenue de Chailly, dont les travaux débiteront courant 2012, la fermeture à la circulation automobile individuelle de la place de la Sallaz et l'ouverture de la route de contournement, l'étude du projet de modération du trafic et de reconstruction de l'avenue Dapples et la participation aux études du PDL des Plaines-du-Loup (Métamorphose nord). Le nombre d'affaires en cours d'étude au sein de la Section est actuellement d'un peu plus de 300 projets, allant de l'implantation

d'une simple borne à la construction d'une nouvelle ligne de tramway ou du projet de métro m3. Enfin, 77 affaires se rapportant à la signalisation routière ont été traitées et puis soumises à la Municipalité avant la publication officielle dans la FAO. Il s'agit principalement de modifications portant sur la signalisation verticale et sur le marquage routier en relation avec la réalisation des aménagements liés à la sécurité de l'ensemble des usagers de la voirie (piétons, vélos, transports publics, motos / scooters, voitures et poids lourds), la sécurisation spécifique relative aux piétons (traversées routières), ou la création de cheminements pour la mobilité douce (bandes cyclables).

CONSTRUCTION & EXPLOITATION

Les prestations principales de la Division consistent à gérer et maintenir les infrastructures routières et portuaires du domaine public ainsi que les équipements de régulation lausannois, de manière à favoriser la qualité de vie des usagers, répondre à leurs attentes, anticiper leurs besoins en matière de sécurité des déplacements et de mobilité. Elles sont réalisées par le biais de trois Sections qui assument les charges suivantes :

Section « Entretien & maintenance » : définir et appliquer la stratégie à moyen et long terme de l'entretien constructif des routes, trottoirs, places, ouvrages d'art et divers (fontaines, installations mécaniques) ; assurer le suivi et le pilotage des études internes ou externes de projets d'entretien et de maintenance pour des infrastructures routières, des ouvrages ou des installations mécaniques : gérer sur mandat du Service de la police du commerce l'entretien des infrastructures portuaires communales.

Section « Réalisation » : suivi technique des projets d'aménagement et d'entretien de la voirie dans la phase de conception, puis direction générale ou locale des travaux depuis la phase d'appel d'offres jusqu'à la réception de l'ouvrage réalisé, en s'assurant du respect des coûts, des délais et de la sécurité.

Section exploitation et informatique : gérer et maintenir 24h/24h la centrale de trafic et les infrastructures de la régulation lumineuse ; adapter la signalisation lumineuse lors de chantiers ou de manifestations ; assurer la maintenance et le développement du parc de caméras de télé-circulation, d'horodateurs, de bornes escamotables électriques et de compteurs permanents.

Section « Entretien & maintenance »

Les deux postes mis au concours à la fin 2010 ont été attribués. Un profil d'ingénieur civil orienté entretien d'ouvrages est encore recherché suite au départ d'un collaborateur.

Routes

Une étude permettant de déterminer l'état général des chaussées a été menée sur l'ensemble de la ville, de manière à alimenter l'outil d'aide à la gestion de l'entretien routier. Le relevé d'état a permis d'élaborer une base de données qui offre une vue globale de la qualité du réseau lausannois. Coordonné avec les principes de vieillissement des chaussées, cet outil facilitera et optimisera la planification de l'entretien routier. La campagne estivale

annuelle d'entretien des superstructures routières a permis de traiter une surface d'environ 23'000 m² pour un montant d'environ 1.2 million de francs. Les principales interventions ont eu lieu à l'avenue du Tribunal-Fédéral, la route de la Salle-des-Fayards, le chemin de la Vuillette, l'avenue de Montoie aval et le chemin Isabelle-de-Montolieu.

Ouvrages

Divers mandats d'études ont été lancés en vue d'établir des projets de remise en état d'ouvrages particulièrement dégradés, tels que les estacades de l'avenue du Léman, le pont sur la Vuachère du chemin de Champ-Rond, les estacades du Denantou et un mur longeant le chemin de Boston, pour ne citer que les principaux.

La forte usure des marches en bois de l'ouvrage historique des Escaliers du Marché devenant préoccupante pour la sécurité des utilisateurs, un système durable favorisant la ventilation naturelle des marches en bois tout en respectant l'architecture a été mis en œuvre. L'intervention, soumise à l'autorisation cantonale, est planifiée sur trois ans de manière à ne pas devoir intervenir lors des périodes de forte affluence touristique.

La suite de la première étape de l'assainissement du passage supérieur de l'avenue de Provence prévoyait la réfection du solde de l'ouvrage en 2011. En raison de Gymnaestrada, le début des travaux a été décalé, ne laissant plus la possibilité de réaliser les travaux d'étanchéité durant la période estivale. Seul l'intrados a été assaini cette année, reportant la réfection de la partie supérieure de l'ouvrage en 2012.

La remise en état de la fontaine de la Cité a été effectuée en collaboration avec le Service des monuments historiques du Canton de Vaud, qui a entrepris la restauration de la voûte en surplomb dans le même temps.

Le Service a obtenu cette année une autorisation cantonale pour mettre en œuvre des portails de contrôle d'accès aux digues et estacades des ports de Vidy et d'Ouchy, la fin du programme de renouvellement des échelles d'accostage au port d'Ouchy et la première étape du remplacement des pontons des loueurs au vieux port d'Ouchy.

Section « Réalisation »

Après plus de deux ans en effectif réduit en raison d'absences maladie de longues durées et d'un départ à la retraite, la Section est enfin au complet suite à l'engagement d'un technicien, d'un dessinateur et d'un chef de projet. L'évolution professionnelle du poste de technicien à celui de chef de projet B nouvellement mise en place va permettre de promouvoir les collaborateurs les plus expérimentés et motivés et ainsi répondre à la pénurie actuelle de personnel bien formé dans le domaine de la construction routière. Sur le plan de la réalisation, plusieurs grands chantiers communaux sont bien avancés, voire terminés, comme l'aménagement de l'avenue du Grey, la route de contournement de la Sallaz, dont l'inauguration a eu lieu le 19 novembre, et ses mesures d'accompagnement sur les routes d'Oron et de la Feuillère. Le chantier de la rue du Bugnon, ainsi que celui des plates-formes du Vallon, actuellement en cours d'exécution, seront terminés dans le courant du premier trimestre 2012.

Dans le cadre des travaux de renouvellement des conduites souterraines des Services industriels, la Section, sur la base des planifications des Sections « Entretien & maintenance » et « Aménagements urbains », a profité de l'occasion offerte pour reconstruire et apporter des améliorations à la voirie communale sur plusieurs chantiers. Les plus significatifs sont ceux de l'avenue du Mont d'Or, de la route de Chavannes, de la rue du Valentin, du chemin de la Violette, de la rue du Grand-Pré, de l'avenue Charles-Dickens, du chemin de la Vulliette, du chemin du Levant et de la rue Beau-Séjour. La section a également réalisé plusieurs mesures liées à la modération et à la gestion du trafic, comme par exemple la mise en place de bornes électriques sur les sites du Petit-Chêne et de la route de Genève, et la réalisation de seuils aux avenues de la Rasude et de Rosemont. Enfin, relevons un investissement important de ressources dans la phase de conception du processus projet (certification ISO en cours), en termes de dessinateurs, techniciens et chefs de projets, en lien avec la Division « Planification & projets » qui pilote cette phase d'études.

Section « Exploitation & informatique »

Exploitation

Deux nouveaux passages piétons régulés par feux ont été mis en service respectivement sur les avenues des Bergières et de Jomini. Les plus anciens contrôleurs des carrefours de Rhodanie/Pêcheur, Chavannes/Bois-de-Vaux, Oron/Feuillère, Mont-Blanc/Druey et de la place de la Sallaz ont été remplacés. Ceux-ci sont désormais connectés sur la centrale par le réseau informatique de la Ville. Actuellement, 80% des feux sont équipés en technique LED. En collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique le réseau de fibre optique permettant de connecter les équipements sur voirie a été tiré et épissuré pour couvrir environ 95% des besoins. Une nouvelle caméra numérique de télé circulation a été installée à la place de la Sallaz. Suite à des problèmes de fiabilité, l'ordinateur du dispositif vidéo a dû être remplacé, sous garantie du fournisseur. Le remplacement des anciennes caméras analogiques est en conséquence reporté à 2012.

Trois sites ont été équipés de bornes escamotables pour limitation d'accès : le Petit-Chêne, la rue du Vallon et l'impasse de la rue de Genève. Une nouvelle série de 56 horodateurs, acceptant les cartes de crédit et de débit, a été mise en service, tandis que ceux desservant les P+R ont été mis à jour pour la nouvelle tarification. Le service de piquet est intervenu à 95 reprises pour l'ensemble du parc.

Informatique

Durant l'année, le personnel du groupe informatique technique a subi quelques changements : remplacement d'un collaborateur et renforcement du groupe par la création d'un nouveau poste de technicien de maintenance. Ceci était nécessaire pour répondre à la demande de support dû à l'accroissement du parc informatique et de ses utilisateurs. Ce groupe a été sollicité pour quelque 4'700 interventions, dont un peu plus de 1'000 ayant fait l'objet d'un suivi sur plusieurs jours. Les domaines concernés sont le support matériel et applicatif informatique, le support technique pour la gestion du stationnement et de la centrale des bornes amovibles, les divers équipements

électroniques des Ateliers & magasins de la Ville et de nos unités de terrain, ainsi que de la téléphonie mobile du service.

Afin de répondre aux besoins croissants des usagers et des prestataires de service, le portail Intranet des « demandes de prestations » fait l'objet d'un projet de développement. Les pages et rubriques de notre service sur l'Intranet ont été réorganisées et mises à jour afin d'offrir une information plus accessible.

ENTRETIEN & TRAVAUX

En charge d'assurer la propreté et la viabilité du domaine public, le personnel de cette Division a la responsabilité du nettoyage des chaussées, des trottoirs, des accotements des ponts et des passerelles, des escaliers, des tunnels, des rives du lac, des WC publics, ainsi que du mobilier urbain se trouvant sur la voirie publique. Il est également chargé d'exécuter de petits travaux d'entretien et d'assurer le service hivernal sur les trottoirs. Au cours de l'année, diverses adaptations organisationnelles ont été réalisées et d'autres sont prévues en 2012 afin d'améliorer la qualité et l'efficacité des prestations, à savoir :

- création du **groupe « Propreté & qualité » (GPQ)**. Composé de cinq personnes, il a notamment comme tâches de lutter contre les incivilités liées à la propreté du domaine public (littering, crottes de chiens, mégots, affichage sauvage, tags et graffiti), mais aussi de sensibiliser la population à cette problématique. De ce fait, une plus grande rapidité d'intervention voire même une anticipation des événements est garantie, de même qu'une meilleure vue d'ensemble des problèmes et un suivi des tendances ;
- création d'un poste de **gestionnaire de stock** à l'Unité « Travaux ». Dans le cadre du projet des nouvelles installations de cette Unité, il a été décidé de centraliser sur un seul site (Vallée supérieure du Flon) les stocks de marchandises liées à la route et à sa réfection (pavés, bordures, bordurettes, sacs de collecteur, fontes). Dans ce contexte, et soucieux d'optimiser la gestion de ces stocks, il est devenu nécessaire d'avoir du personnel qualifié ;
- traitement des **annonces de dégradation de la voirie (ADV)**. Jusqu'ici effectuée par la Division « Construction & exploitation », cette mission a été transférée à la Division « Entretien & travaux ». En effet, la grande majorité de ces annonces concernant l'Unité « Travaux », il était dès lors logique de procéder à ce transfert de prestations permettant d'optimiser la planification des chantiers, facilitant le respect des budgets alloués et des délais fixés.

Les projets suivants ont été réalisés ou sont en cours de réalisation :

Entretien 2011

Réévaluation et adaptation des ressources nécessaires à l'entretien du domaine public. L'analyse des tournées de nettoyage des secteurs est en cours. Les résultats sont attendus pour février 2012.

Rénovation et modernisation des WC publics

Cette étude a pour but d'établir un concept global applicable à tous les WC publics afin d'offrir aux usagers des lieux d'aisance répondant à leurs attentes. Le préavis est en cours d'élaboration.

Rénovation et aménagement des locaux de la division

- **bureaux de la direction** : un projet de réaménagement des surfaces administratives des Ateliers & magasins de la Ville est en cours au Service d'architecture afin de regrouper au même endroit les membres de la direction de la division. Début des travaux en avril 2012 ;
- **unité travaux** : la construction des halles dans la Vallée supérieure du Flon est presque terminée et le déménagement est prévu pour février 2012. L'inauguration se fera en mai 2012 ;
- **secteur 1** : l'aménagement des locaux est en cours d'étude au Service d'architecture. Les travaux devraient débuter dans le courant de l'année 2012 ;
- **secteur 2** : l'étude de la rénovation du bâtiment de Montétan est également en cours. Le début des travaux est planifié pour février 2013 ;
- **secteur 3** : l'assainissement des conduites d'alimentation en eau potable a été réalisé durant le mois de septembre 2011 ;
- **secteur 4** : le réaménagement des locaux a débuté en décembre et devrait se terminer en avril 2012 ;
- **secteur 5** : le nouveau bâtiment situé à Vidy 4 est terminé. Son inauguration a eu lieu le 8 décembre. Il reste encore à réaliser la fosse à déchets. Travaux prévus début 2012 ;
- **secteur 6** : les aménagements extérieurs ont finalement été réalisés en d'octobre.

Formation continue du personnel

Suite au plan de formation élaboré en 2010, le personnel de la division a suivi des cours de perfectionnement sur les thèmes suivants : aspirateur de rue, conduite de brosses de trottoirs et de véhicule porte-outils, port des équipements individuels de sécurité. Le groupe « Propreté & qualité » a suivi une partie des modules existants pour la formation des assistants de police.

ATELIERS & MAGASINS DE LA VILLE (AMV)

Après la réorganisation du Service et des AMV en septembre 2010, l'année 2011 peut être qualifiée d'année de consolidation. Les AMV assurent la logistique et l'entretien du domaine public, y compris le mobilier urbain et les installations mécaniques. Les AMV, dans le cadre de leurs compétences, sont au service de toutes les Divisions du Service mais également des autres Services de la Ville.

Unité « Services Généraux » (USG)

Le catalogue du magasin s'est accru de 199 nouveaux articles par rapport à l'année précédente, pour atteindre un nombre de 1919, permettant ainsi de mieux répondre aux besoins des Services communaux. Par ailleurs, la participation aux différents groupes de travail de la Commission d'achat Ville (CAV) s'est poursuivie cette année. Le programme d'entretien des structures métalliques des bâtiments s'est achevé cette année par la peinture des portes des ateliers et le changement des portes coulissantes des locaux de lavage des véhicules.

Unité « Garage » (UGa)

L'Unité « Garage » est responsable de l'entretien des poids lourds de la Ville (à l'exception de ceux des pompiers), soit environ septante véhicules et des machines et agrégats (compresseurs, débroussailleuses, mono axe), soit plus de 600 unités. Elle offre également des presta-

tions de serrurerie sur les véhicules et de tôlerie à tous les Services de la Ville.

Après de longues recherches par voie de presse, et à l'issue de plusieurs mises au concours souvent infructueuses, l'Unité a enfin pu compléter ses effectifs avec du personnel qualifié.

Unité « Manifestations » (UMA)

La manifestation Gymnaestrada a certainement été l'évènement marquant de l'année au chapitre des manifestations publiques. Elle a induit un important engagement de la quasi-totalité des Unités de la Division, générant des heures supplémentaires (plus de 2900 heures) pour pouvoir répondre aux attentes exprimées. Dans ce cadre, l'Unité « Manifestations » a fabriqué pour Gymnaestrada deux rampes en bois, montées à la patinoire de Malley, et une rampe pour le stade de la Pontaise.

Grâce au crédit accordé de 30'000 francs, l'atelier de menuiserie a pu acquérir une ponceuse de champs qui permet d'améliorer la qualité et l'efficacité du travail.

Unité « Signalisation et marquages » (USM)

Cette Unité a été associée dans plus de cinquante projets d'aménagements routiers. De plus, elle a fabriqué 145 panneaux de signalisation spécifiques et septante panneaux « polices » pour Gymnaestrada.

Unité « Transport » (UTp)

L'Unité a réceptionné une machine de chantier Menzi Muck en remplacement d'une machine de même type arrivée en fin de vie. Plus que toute autre unité, elle a été sollicitée par Gymnaestrada en assurant toute la logistique des transports de la manifestation en collaboration avec l'armée.

Au titre du service hivernal, les trois premiers mois de l'année ont été particulièrement cléments et n'ont donné lieu qu'à sept petites sorties. Le service de piquet a pu être levé le 6 mars. Malgré un très faible investissement des collaborateurs dans le service hivernal, ces neuf semaines de piquet ont généré 606 jours de reprise de piquet (AMV et E&T), soit environ 2.5 ept.

Statistique des demandes de prestations

Division	Unité / section / atelier	Nombre de demandes reçues		Différence + ou -
		2010	2011	
Entretien & Travaux	Tag et graffiti	55	265	+ 210
	Travaux	282	398	+ 116
AMV	Signalisation	334	390	+ 56
	Serrurerie	25	36	+ 11
	Menuiserie	109	131	+ 22
	Electricité	57	81	+ 24
	Décoration	8	13	+ 5
	Magasins	44	70	+ 26
	Appareilleur	122	152	+ 30
	Mécanique *	17	15	- 2
	Carrosserie *	8	4	- 8
	Transport	2'151	2'469	+ 318
Total		3'212	4'024	+ 812

* ces chiffres ne sont pas significatifs, les demandes de prestations se faisant en principe par oral

SERVICE D'URBANISME

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service d'urbanisme exerce les attributions qui lui sont conférées par la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) :

- en ce qui concerne l'établissement des plans d'urbanisme (plan directeur, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation) ;
- ainsi que la police des constructions, pour le contrôle de la conformité de tout projet de construction avec les plans et règlements.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	36.90	nd	19.90	nd
Police des constructions		nd	12.20	nd
Maquettes, expositions, photos		nd	5.00	nd
Total service	36.90	nd	37.10	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 0.20

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	20	17.70	20	17.90
Police des constructions (OPC)	11	10.20	13	12.20
Maquettes, expositions, photos	4	4.00	4	4.00
Total service	35	31.90	37	34.10

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Total service	0		0	

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprentis ni aspirants)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	7	8

Motifs des fins d'emploi (sans apprentis ni aspirants)

Décès	
Démission	4
Retraite	1
Fin de contrat	1
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	7

En 2011, le Service a connu des mouvements importants de personnel avec sept cessations d'activité (20% de l'équipe), dont quatre démissions, une mise à la retraite, une fin de contrat et un licenciement. En contrepartie, huit collaborateurs ont débuté leur activité (ingénieur, architecte-urbaniste, chef de l'OPC, adjointe administrative, assistantes et secrétaires, 23% de l'équipe). L'équipe sera encore complétée par de nouvelles arrivées en 2012, compensant les cessations d'activité de 2010 et 2011. Depuis l'entrée en fonction du nouveau chef de service en juillet 2009 et le démarrage de sa mutation, le Service d'urbanisme a poursuivi SA métamorphose, avec comme résultat le renouvellement de 60% de l'équipe d'urbanisme depuis deux ans et demi. L'objectif 2012 vise une stabilisation de l'équipe et sa mobilisation autour des thèmes porteurs de l'urbanisme comme la densité, la mixité, la qualité, la flexibilité, sans oublier les questions essentielles relatives à l'économie, au patrimoine, à la durabilité et la participation.

SECTION PLANIFICATION

Plans partiels d'affectation

Le nombre d'études et de procédures en cours, toujours important, est comparable à 2010.

Six plans ont été mis à l'enquête publique (comme en 2010) :

- PAC n° 315 CHUV ;
- PAC n° 317 La Lovaire au lieu-dit Bois-Genoud (DCMI) ;
- PAC n° 319 du Bois d'En-Bas (DCMI) ;
- Modification du PGA concernant les terrains compris entre la place de Bellerive, la limite nord-ouest de la parcelle n° 20091, la Jetée-de-la-Compagnie et le quai du Vent-Blanc ;
- PPA concernant les parcelles n° 1558, 1603, 4721, 4725, 4773 et (4794) sises entre l'avenue de Rhodanie et le chemin du Muguet ;
- PPA concernant les terrains compris entre l'avenue de Beaulieu, la rue du Maupas, la rue du Petit-Rocher et les limites sud des parcelles n° 1073 et 1077.

Cinq plans ont été approuvés par le Conseil communal (contre trois en 2010) :

- PPA Jumelles Bel-Air concernant les terrains compris entre la rue des Terreaux, la Place Bel-Air, les Escaliers de Bel-Air, la rue de Genève et la parcelle n° 548 ;
- PPA concernant les parcelles n° 3177, 5453, 5606, 5612 et 20305 comprises entre l'avenue de l'Elysée et le quai d'Ouchy ;
- PPA au lieu-dit Le Désert, concernant la parcelle n° 20381 délimitée par le chemin Guillaume-de-Pierrefleur et les parcelles n° 2397, 20382 et 1038 ;
- PPA au lieu-dit La Blécherette, concernant les terrains compris entre l'avenue du Grey, le PPA La Grangette, la limite est des parcelles n° 2397 et 2392, la route du Mont et la route de Romanel ;
- Plan d'affectation radiant les limites des constructions - route cantonale n° 701b - Secteur aux abords de Montblesson.

Trois plans ont été mis en vigueur par le Département de l'économie (DEC) (contre deux en 2010) :

- PPA Montblesson – La Planche-au-Comte, concernant la parcelle n° 15050 et une fraction des parcelles n° 15058, 15069, 15612 et 15631 ;
- PPA au Château Fallot - addenda au plan légalisé n° 713 du 23 janvier 2004 ;
- PPA concernant les parcelles n° 3177, 5453, 5606, 5612 et 20305 comprises entre l'avenue de l'Elysée et le quai d'Ouchy.

Statistiques sur les procédures en cours

Années	2007	2008	2009	2010	2011
Procédure en cours	21	19	20	42	41
dont PPA	18	17	17	34	34
dont PAC	3	2	3	5	5
dont PDL	0	0	0	3	2
Mises à l'enquête publique	6	2	4	6	6
Approbations par le Conseil communal	4	4	4	3	5
Mises en vigueur par le département cantonal	5	3	3	2	3

Les trois plans d'affectation approuvés ont les caractéristiques suivantes :

- PPA Planche-au-Comte : rocade entre zone de villas et zone intermédiaire pour 8'790 m² ;
- PPA Musée olympique : agrandissement de 1'500 m² de SBP et construction d'un centre d'études olympiques de 5'188 m² SBP ;
- PPA Rovéréaz – Château Fallot : augmentation du nombre de logements pouvant être réalisés, qui passe de 5 à 18 logements d'approximativement 220 m² de SBP chacun.

CELLULE PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

Le rapport-préavis N° 2010/64 « Intentions de la Municipalité pour la révision du Plan directeur communal - Demande de crédit d'étude » a été adopté par le Conseil communal le 24 mai 2011. Si les premières bases pour l'élaboration du futur PDCCom devant assurer un aménagement cohérent et continu du territoire avaient déjà été posées, la seconde moitié de l'année a été consacrée à préciser et enrichir la démarche autour de trois axes - thématique, territorial et opérationnel - et à clarifier l'organisation, le rôle des différents groupes et leurs relations. Des présentations du processus de révision ont eu lieu dans les différentes Directions et se poursuivra avec les partis politiques et associations. Cela permet de parfaire l'information auprès de tous les acteurs concernés et enrichira le contenu de la réflexion pour établir le cahier des charges des futurs mandataires. La rédaction de ces documents permettra de lancer les appels d'offres au premier trimestre 2012.

CELLULE MÉTAMORPHOSE

Le programme Métamorphose proposé par la Municipalité pour la législature 2006-2011 va se poursuivre au cours des prochaines législatures. En 2011, il est entré dans une phase opérationnelle avec le lancement et le jugement de plusieurs concours d'urbanisme et d'architecture, en particulier sur les sites de la Tuilière et des Prés-de-Vidy.

Cette nouvelle phase a été marquée par le départ, en fin d'année, du chef de projet Métamorphose ainsi que d'un chef de site. Ces deux postes stratégiques ont été repour-

vus. Compte de tenu de l'évolution du projet, l'organigramme a été révisé impliquant plus fortement la Municipalité et les directions, et officialise le rôle de chacun. Les trois principaux sites du programme Métamorphose, soit les Plaines-du-Loup, la Tuilière au nord et les Prés-de-Vidy au sud, ont connu des évolutions significatives. Dans ce cadre, cet important projet lausannois nécessite l'implication de nombreux acteurs dans plusieurs Services et Directions de la Ville. Un travail conséquent de collaboration et de coordination s'effectue de manière régulière pour mener à bien ce projet.

Plaines-du-Loup

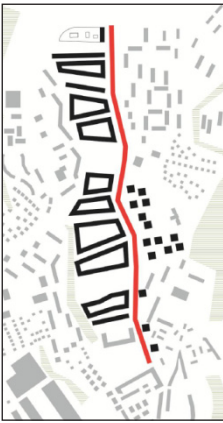
En septembre 2010, les résultats du concours d'urbanisme lancé sur le site des Plaines-du-Loup ont été rendus publics. Le lauréat, le bureau lausannois Tribu'architecture, a été mandaté pour l'élaboration du Plan directeur localisé (PDL) sous la direction du Service d'urbanisme. Plus d'une dizaine de Services communaux issus de toutes les Directions ont été amenés à collaborer ou à se prononcer. Au niveau des services de l'Etat, le projet a été présenté à la sous-commission des espaces publics ainsi qu'à la commission interdépartementale des projets intercommunaux. Dans le cadre du PALM, le PDL a fait l'objet de présentation et de consultation auprès du Schéma directeur du Nord. Le PDL va être soumis à l'examen préalable du Canton au premier trimestre 2012. Il devrait être déposé pour consultation publique en automne 2012. Le plan prévoit la construction d'environ 550'000 m² de surface brute de plancher (SBP), permettant ainsi d'accueillir environ 6'500 habitants et 3'500 places de travail selon le principe de société à 2'000 W.

Deux écoles, des garderies, une maison de quartier, une patinoire, un skate parc et un terrain d'aventures sont prévus. Le club de tennis est déplacé, mais reste sur le site. Un réseau structurant, formé d'avenues, de rues, de ruelles et de places, relie le nouveau quartier au contexte environnant principalement constitué de tissus bâtis du XX^e siècle.

Des espaces publics majeurs ou des quartiers appropriables par tous sont répartis sur le quartier. Ils feront l'objet d'un soin particulier afin de favoriser la convivialité et la rencontre.



Plaines-du-Loup : Projet ZIP



Le rôle de colonne vertébrale de l'avenue des Plaines-du-Loup est renforcé par la création d'un front bâti de grande dimension.

A l'ouest de l'avenue, le plan propose une urbanisation durable sous forme d'îlots.

La morphologie du bâti tient compte de l'orientation et de la distance entre façade dans le but d'assurer un apport solaire optimum permettant ainsi de minimiser les besoins en énergie.

En matière d'environnement, les objectifs fixés par le plan sont nombreux et ambitieux, notamment

en limitant le stationnement, en favorisant la mobilité douce et les transports publics, en limitant le taux d'imperméabilisation du sol et en ayant recours à des énergies renouvelables endogènes.

Du 16 au 18 juin ont eu lieu les rencontres de l'écoquartier, initiées par le Service du logement et des gérances. Les nombreux visiteurs ont eu l'occasion d'assister à des présentations, de découvrir la maquette et de discuter avec les techniciens en charge du projet. Des nouvelles rencontres, informations, ateliers de discussions seront proposés à la population dès le deuxième trimestre 2012. Après le dépôt du PDL, les prochaines étapes consisteront à élaborer plusieurs plans partiels d'affectation en fonction du phasage de réalisation du futur quartier. Cette planification est liée à celle des deux autres sites où seront déplacées les infrastructures sportives actuelles. La Ville, propriétaire du sol, entend céder des droits de superficie à des investisseurs finançant ainsi une partie essentielle des équipements publics. La volonté de la Municipalité est de garantir une répartition des logements selon la règle des trois tiers : logements à loyers subventionnés, logements à loyers contrôlés et logements à loyers libres.



La Tuilière : Projet
BEND IT LIKE BECKHAM

La Tuilière

Au printemps 2011, le concours d'idées et de projets pour l'aménagement de la Tuilière et son centre de football dévoilait son lauréat. Le bureau lausannois Graeme Mann et Patricia Capua Mann propose la création d'un grand parc des sports installé dans une clairière composée de l'arborisation existante du vallon du Petit-Flon et d'une densification autour du site englobant la ferme du Solitaire.

Afin de respecter l'idée du grand parc paysager, les volumes émergents sont limités dans leur gabarit afin de donner un caractère plus pavillonnaire. D'une expression architecturale unitaire, les éléments du programme sont

traités avec des lignes brisées et revêtus de matériaux clairs transparents et translucides.

Une place d'accueil dans le prolongement du carrefour de la Blécherette permet de gérer l'interface des transports publics et l'accès principal du site. La séparation sur plusieurs niveaux des flux permet la cohabitation des multiples activités prévues.

Le centre sportif est caractérisé par la volonté de créer des relations visuelles et physiques fortes entre les différents programmes.

Ce pôle sportif offre la capacité d'accueillir, en plus du stade d'athlétisme et de la salle multisports, un mur de grimpe, une salle de hockey in line, du tennis de table, de l'haltérophilie, un centre commercial et un P+R. S'agissant d'un concours d'idées, ce programme fera l'objet d'un concours d'architecture.

Le centre de football situé au nord du site prévoit la construction de neuf terrains de football et d'un bâtiment. Ce dernier recevra sous un même toit toutes les activités liées au centre de football telles que les vestiaires, les locaux des clubs et la buvette. Une procédure d'affectation du sol est en cours de réalisation.

Le projet de déplacement de la route de Romanel est en cours de développement par les services communaux en collaboration avec le Canton. Sa mise à l'enquête est coordonnée avec la procédure d'affectation du sol.

Prés-de-Vidy

Un complexe sportif et multifonctionnel comprenant le stade de football pour 13'000 spectateurs en remplacement du stade de la Pontaise, une piscine olympique couverte, un boulodrome, des logements, des bureaux, des commerces ainsi qu'un P+R verra le jour aux Prés-de-Vidy grâce à un partenariat public-privé. La planification de ce site a été élaborée par les services communaux, les futurs utilisateurs et quatre investisseurs retenus dans l'appel d'offres lancé en novembre 2009.

En mars 2011, la Municipalité a lancé un concours de projets et d'idées, afin d'obtenir la meilleure proposition pour ce nouveau morceau de ville. Plusieurs équipes internationales composées d'architectes et d'ingénieurs ont été retenues. Les résultats seront rendus publics mi-février 2012.

Un plan partiel d'affectation sera mis en œuvre. Ce projet sera développé en collaboration avec les investisseurs. En parallèle, une campagne de fouilles archéologiques sera organisée en collaboration avec le Service immeubles, patrimoine et logistique du Canton.

CELLULE AGGLOMERATION / RÉGION

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

PALM 2007 (PALM de 1^{ère} génération)

Suite au PALM 2007, la Confédération a libéré en 2010 des montants importants destinés à la réalisation des projets de l'agglomération pour la période de 2011 à 2014. En 2010, les engagements respectifs des partenaires ont été réitérés et précisés. Tous ont souscrit, dans le cadre de leurs compétences, à l'exécution des mesures contenues dans « l'Accord sur les prestations » de la Confédération. Cet accord concerne principalement la partie transport et urbanisation du projet PALM et fait l'objet d'un financement conjoint Confédération, Canton, communes. Un

Protocole additionnel, signé par les partenaires du PALM, est venu compléter la Convention établie en février 2007.

Axes forts de transports publics urbains (AFTPU)

Les axes forts de transports publics planifiés dans le cadre du PALM 2007 constitueront la future colonne vertébrale des transports publics de l'agglomération. Les étapes pour la réalisation d'une ligne de tramway du Flon à la gare de Renens et de lignes de trolleybus à haut niveau de service se suivent conformément au calendrier. Le dépôt des plans pour la Procédure d'approbation des plans (PAPE) fédérale est prévu le 1er trimestre de 2012.

PALM 2012 (PALM de 2^e génération)

Parallèlement à la réalisation des mesures du PALM 2007, un processus de révision du PALM (PALM de 2^e génération) a été engagé en 2010. Il vise à adapter le projet aux exigences fédérales, à prendre en compte l'évolution du contexte et, en particulier, à se calquer sur les cycles de 4 ans du calendrier de la Confédération.

Faisant un état des lieux de l'agglomération, le PALM 2012 reprend les projets du PALM 2007, en accroît la cohérence et les adapte aux nouvelles réalités. Il planifie le développement de l'agglomération pour l'état 2030 et définit les mesures qui assureront un développement coordonné de l'urbanisation et de la mobilité à cet horizon.

Les projets d'agglomération de 2^e génération devront être déposés au plus tard au 30 juin 2012. Ils feront l'objet d'un nouvel examen par la Confédération en 2012, pour une libération des fonds prévue en 2014. Les premières mesures devront être mises en œuvre dans la période 2015-2018.

Conception d'évolution du paysage (PNP-EES)

Depuis 2009, le PALM élabore « une conception d'évolution du paysage » (CEP). La CEP considère le paysage dans son ensemble (surfaces agricoles, forêts, cours d'eau et milieu bâti) et recense les perspectives d'évolution en vue de son utilisation durable et de sa mise en valeur écologique et esthétique. Elle a débouché en 2011 sur la rédaction de deux documents : une stratégie « Parc, nature et paysage » (PNP) et une « Etude environnementale stratégique » (EES). Ces études n'ont pas été validées à ce stade ; elles servent de données de base pour la rédaction des volets Paysage et Environnement du PALM 2012.

Stratégie d'implantation des tours dans l'agglomération

Initiée en 2011, cette étude à l'échelle du PALM vise à coordonner l'implantation des bâtiments hauts dans l'agglomération. Tenant compte du grand paysage, l'étude définit les critères à prendre en compte pour l'évaluation des projets de tours. Validée en 2012, cette stratégie servira d'aide à la planification et à l'évaluation des futurs projets de tours dans l'agglomération.

ICFF

Selon les directives de la Confédération, la stratégie d'implantation des installations commerciales à forte fréquentation (ICFF) constitue une exigence de base pour l'examen et le cofinancement des projets d'agglomération de 2^e génération. Le Canton s'est doté d'une telle stratégie, qui a été adaptée à l'échelle du PALM et menée par les différents partenaires de l'agglomération. Elle consiste à

tenir compte des différents critères tels que l'accessibilité, la finalité de l'environnement, le bassin de chalandise qui orientent la localisation des ICFF. La stratégie ICFF est intégrée à la révision du PALM. Elle fera l'objet d'une fiche du Plan directeur cantonal et d'un article dans la LATc révisée. Pour Lausanne, les effets de cette stratégie devraient être favorables. En effet, la limitation des centres commerciaux en périphérie devrait favoriser les commerces du centre-ville.

Terrain de foot de Chavannes

Enfin, une étude lancée en 2010 a permis d'identifier les sites potentiels en mesure d'accueillir les terrains de football de Chavannes situés à proximité de l'EPFL et qui appartiennent à la Commune de Lausanne. Cette réflexion a notamment permis de lancer en 2011 une réflexion stratégique sur la révision du plan d'affectation cantonal des Hautes Ecoles, qui comprendra ce secteur stratégique.

Schéma directeur de l'Ouest lausannois

Chantier 2 : Secteur Malley – schéma directeur intercommunal (SDiM) et études sectorielles associées (2006 -)

Le Plan directeur localisé de Malley a été transformé en Schéma directeur intercommunal de Malley. Le schéma a été présenté en consultation publique en mai 2011, et pour consultation dans les services communaux.

En parallèle, un concours d'urbanisme et d'espaces publics a été lancé dans le secteur de Malley Centre, à proximité de la halte RER de Prilly-Malley, dont l'inauguration est prévue en juin 2012. Les terrains considérés se trouvent sur les communes de Prilly et de Renens et sont propriété de Lausanne et des CFF. Afin de documenter le site, des études préliminaires ont été réalisées en 2010 et 2011 : une étude de marché (2010), une étude sur l'état des sols (2011), et un plan des équipements collectifs (2011). Le lauréat du concours sera connu en février 2012.

Schéma directeur du Nord lausannois

Chantier 1 : Axe Lussex – Bel-Air

En mars 2010, il a été décidé d'entreprendre un plan directeur localisé intercommunal sur le périmètre du chantier 1. En 2011, un document cadre a été établi. Il servira de base à l'établissement du cahier des charges de l'appel d'offres, prévu en 2012. Les résultats des chantiers d'études 2 et 4a seront intégrés au PDL. Il pourrait être validé à fin 2012.

Chantier 2 : Stratégie d'accessibilité multimodale

L'étude du chantier 1 a démontré que les projections de densification entraîneront une augmentation importante de la charge de trafic dans le périmètre du SDNL et sa périphérie. L'étude démarrée en 2011 a pour vocation d'apporter une vision globale des déplacements sur tout le périmètre du SDNL et d'apporter les solutions (notamment par de nouvelles infrastructures) nécessaires. Un rapport final provisoire est en cours de circulation auprès des partenaires. La validation de l'étude est prévue au 1er semestre 2012.

Chantier 2a1 : Extension du réseau t1 sur la commune du Mont-sur-Lausanne

Ce chantier, qui prévoit l'électrification de la ligne 8 pour 2012 et la dérivation de la ligne 3 à Bellevaux pour des-

servir le quartier de Maillefer, se poursuit. Relativement à la ligne 8, une cadence toutes les 10 minutes est toujours envisagée en décembre 2012. Concernant le prolongement de la ligne 3 à Bellevaux pour desservir le quartier de Maillefer, l'électrification est prévue en décembre 2013.

Chantier 2b1 : Jonction autoroutière de la Blécherette

Le dossier est à l'étude auprès de l'Office fédéral des routes. La réalisation est prévue en 2015-2018. Le budget est estimé à 90 millions de francs.

Chantier 4a – Volet A : Stratégie de préservation et d'évolution de la nature et du paysage

Cette étude, démarrée en 2010, s'est poursuivie en 2011. Elle vise à élaborer une stratégie de préservation et d'évolution de la nature et du paysage dans le périmètre du nord lausannois, appelé à être fortement urbanisé. L'étude propose une analyse fine des structures paysagères du secteur et propose des stratégies d'aménagement pour coordonner l'urbanisation avec la valorisation du paysage et de l'environnement, et la préservation de l'agriculture.

Chantier 4a – Volet B : Parc d'agglomération de la Blécherette

Le deuxième volet du chantier d'étude 4a traite de l'aménagement du futur parc d'agglomération de la Blécherette, entre ville et campagne. L'étude détermine le concept d'ensemble et les fonctions de ce parc d'agglomération, en tenant compte des projets prévus sur le site (notamment, une centrale de biométhanisation et un parking grandes manifestations). La validation des volets A et B du chantier 4a est prévue au premier semestre 2012.

Schéma directeur de l'Est lausannois

Les communes de l'Est lausannois offrent des potentiels de développement modestes par rapport aux autres secteurs de l'agglomération. Elles sont essentiellement concernées par des questions de mobilité, telles que la maîtrise de l'augmentation de la charge de trafic, l'intégration des axes fort de transport public Bussigny-Lutry, la création de parkings d'échange, la mise en place de mesures de modération du trafic et de requalification des espaces publics sur les routes cantonales. Afin d'assurer une vision cohérente à l'échelle intercommunale, les communes se sont dotées d'un rapport technique « mobilité et urbanisme » qui pose les bases d'un futur Schéma directeur de l'Est lausannois. Le rapport a été validé par les partenaires en 2011. Différentes études complémentaires, sur demande des services cantonaux, sont en cours pour que le rapport technique évolue vers un Schéma directeur.

CELLULE ESPACE PUBLIC

La collaboration transversale au sein du Bureau (atelier des espaces publics) à vocation pluridisciplinaire s'est améliorée en 2011. En effet, en plus de l'architecte-urbaniste attaché au Service d'urbanisme, qui occupait déjà ce local, l'arrivée d'un architecte des espaces publics, attaché au Service d'architecture, a enrichi l'échange pluridisciplinaire. Cet échange s'est dynamisé davantage avec l'organisation de certaines séances du GEP dans ce

lieu avec la participation, selon la thématique traitée, de collaborateurs d'autres Services comme routes et mobilité, parcs et domaines, assainissement ou police.

L'architecte-urbaniste est membre permanent de la structure espace public : cela implique sa participation à des séances hebdomadaires du Bureau des espaces publics (BEP) qui a comme rôle la gestion des projets. Le développement de projets est le rôle du Groupe des espaces publics (GEP) formé par différents collaborateurs selon la nature de la problématique. Ces problématiques sont présentées de manière mensuelle à la Commission des espaces publics (CEP) pour décision. En plus de participer à cette structure, l'architecte-urbaniste participe à la COPROJ, séance mensuelle destinée au débat autour des projets des Axes forts.

Les villes sont soumises à des problèmes qui se ressemblent beaucoup : les solutions d'ici ou d'ailleurs sont parfois inspiratrices, adaptables et parfois carrément transposables, et nous participons à ces échanges. A la fin de l'année, Lausanne a été honorée en participant à un article sur notre ville dans le cadre du livre intitulé « Le piéton dans la ville – l'espace public partagé » (éditions parenthèses 2011). Ce livre, publié en français et en anglais, est un regard croisé des stratégies de sept villes européennes en termes d'espaces publics. A côté de Londres, Paris, Amsterdam, Copenhague, Lyon et Vienne, Lausanne a été remarquée par les stratégies mises en places et celles en prospective.

CELLULE DÉVELOPPEMENT DURABLE / ENVIRONNEMENT

Office de coordination des risques environnementaux (OCRE)

Dans le cadre de l'application des dispositions de protection de l'environnement et du suivi des conditions d'habitabilité, la cellule DDE, Office de coordination des risques environnementaux (OCRE), qui s'est renforcée en 2011 avec l'engagement d'un ingénieur en environnement, a répondu à de nombreuses sollicitations formulées par les usagers et les Services communaux. En complément, l'Office participe à l'évaluation des conditions environnementales dans le cadre des projets de planification et de développement des infrastructures, alors que la Délégation aux risques environnementaux (DRE) ne s'est pas réunie au cours de l'année.

Dans le domaine de la protection contre le bruit, l'OCRE a assuré la coordination des études d'assainissement du bruit routier de la zone urbaine, ainsi que les études complémentaires pour le dispositif d'accompagnement de la réalisation de la route de contournement de la Sallaz. Dans le domaine de l'amélioration de la qualité de l'air, l'OCRE a participé au bilan du Plan des mesures OPair 05 ainsi qu'à la rédaction du préavis N° 2011/57 « Réponse au postulat Perrin demandant la mise en œuvre d'un plan général climatique ». De plus, il a rédigé le rapport-préavis N° 2011/13 « Postulat Michaud et consorts - Pour améliorer la qualité de l'air : Lausanne prend des mesures », relatif à la démarche prospective pour l'établissement de zones à faibles émissions. Sur le plan des procédures d'impact, outre l'élaboration de cahiers des charges et le suivi des rapports d'impacts (RIE) en relation avec les projets des axes forts, l'OCRE a participé au suivi de l'évaluation environnementale stratégique (EES) du PDL des Plaines-du-Loup. Il a en outre

collaboré au suivi environnemental de l'exécution des travaux de la route de contournement de la Sallaz et à la réalisation du P+R de Vennes.

Dans le domaine des déplacements, le responsable de l'OCRE a participé aux réunions du Groupe technique lausannois des transports (GTLT), lesquelles ont été consacrées pour l'essentiel au suivi du Projet d'agglomération (PALM) et à la mise en œuvre du plan de mobilité. En outre, en concertation avec le nouveau responsable des espaces publics, l'OCRE a représenté le Service d'urbanisme dans les études d'aménagements urbains lors des travaux du BEP, du CEP ainsi que dans le cadre du projet des Axes forts des transports publics urbains, notamment à la COPROJ pour le projet de tramway. Il a également assuré l'introduction du nouveau collaborateur dans les projets au sein de l'administration communale. Ainsi, ce nouvel ingénieur a pu assurer l'accompagnement environnemental de différents projets de planification (PDL, PPA) et d'infrastructure (éoliennes, routes), ainsi que répondre à différentes sollicitations pour des plaintes et des demandes diverses en relation avec l'environnement.

CELLULE PATRIMOINE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée en 2010 entre le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne, des réunions mensuelles avec le conservateur cantonal des monuments permettent de traiter des objets sous protection spéciale – classés monuments historiques ou inscrits à l'inventaire – et de poursuivre une réflexion commune concernant la pratique de la conservation du patrimoine. Dans un souci d'échanges constructifs réciproques, des rencontres bimestrielles ont réuni la déléguée à la protection du patrimoine bâti et des représentants de Patrimoine Suisse-Vaud.

La déléguée a traité 360 affaires en application de la LATC et de la LPNMS concernant des objets recensés, a participé à 437 réunions internes ou externes, ou encore à des visites. Comme l'an dernier, plus d'une centaine de déplacements sur le terrain lui ont permis de formuler des objectifs de conservation et de répondre aux questions des architectes ou propriétaires. A signaler qu'aucun bâtiment recensé n'a été démolé au cours de l'année.

La concertation en amont du dépôt de la demande de permis de construire permet en effet une meilleure préservation de la substance historique et un traitement plus rapide du dossier, du point de vue évidemment de la conservation du patrimoine. Les objectifs de densification importants pour le développement de notre ville font peser parfois des menaces sur des objets d'intérêt patrimonial. On observe dans certains quartiers une forte sensibilité à la disparition d'objets qui ne sont pas de première importance mais suscitent un élan de sympathie, qui s'exprime notamment par des pétitions adressées au Conseil communal concernant les Bergières ou encore la Pontaise.

La déléguée a poursuivi sa collaboration à plusieurs dossiers de PPA afin d'y mettre en valeur les objets présentant un intérêt patrimonial reconnu. Les dossiers des Axes forts de transports publics urbains ont nécessité de sa part un engagement particulier afin de préserver certains objets urbains menacés et de veiller à un respect des qualités architecturales, urbanistiques et historiques d'immeubles concernés par leur tracé. Les projets développés par les CFF pour la transformation de la gare de

Lausanne dans le cadre de Léman 2030 les ont incités à créer un groupe de suivi « patrimoine » réunissant les responsables des CFF, de l'OFC, du Canton et de la Ville, dont l'activité se développera au cours de l'année 2012. Elle a rejoint le groupe « Développement durable » piloté par le SIPAL, où elle fait valoir le point de vue de la conservation du patrimoine.

Au sein de l'administration communale, la déléguée a maintenu des contacts soutenus avec le Service d'architecture en charge de projets concernant le patrimoine propriété de la Ville de Lausanne, mais aussi avec les services du logement et des gérances, des écoles primaires et secondaires, de la jeunesse et des loisirs, et des sports. Parmi les affaires concernées, les travaux réalisés à l'école de Florimont, le projet pour la maison des Toises 14 et encore l'immeuble de la rue Neuve 2. Ces dossiers soulignent l'importance d'inscrire la conservation du patrimoine dans une réflexion large sur le développement durable, la réduction des dépenses énergétiques et de l'énergie grise. La déléguée a aussi été associée aux réflexions portant sur l'élaboration d'un nouveau concept d'affichage, ainsi que du Plan lumière initié par les Services industriels.

La déléguée a figuré au jury du concours pour l'assainissement de l'enveloppe du groupe scolaire de la Vallée de la Jeunesse (Ecole Professionnelle de Commerce de Lausanne – Centre sportif) organisé conjointement par le Canton et la Commune.

Sur le thème « Un monde sous nos pieds », les Journées du patrimoine ont connu un beau succès. Cette année, la participation de la Ville de Lausanne a été réduite à un jour et un seul site, mais quel site. Grâce à l'engagement du Service d'assainissement, le voûtage du Flon a accueilli 725 visiteurs de tous âges.

Elle est intervenue pour présenter la conservation du patrimoine au sein de la Ville de Lausanne dans le cadre d'une formation aux métiers de la ville destinée à des cadres des pays africains, ainsi qu'à une délégation provenant de Chine. Elle a également donné des cours et conduit des visites aux étudiants du MAS « Conservation du patrimoine » et du CAS « Patrimoine et tourisme », tous deux pilotés par l'Université de Genève. Elle a participé de manière suivie à l'Unité d'enseignement « architecture et réhabilitation » à l'ENAC-EPFL, consacrée à un immeuble propriété de la Ville recensé en note *3*.

Dans la deuxième édition de la revue Patrimoine vaudois, la déléguée a publié « Le collège de la Rouvraie à Lausanne. Intervention sur un patrimoine récent ». Elle a également participé à un ouvrage collectif dédié à la patinoire-piscine de Montchoisi en y publiant une contribution sous le titre « Une patinoire qui fait des vagues ».

CELLULE PARTICIPATION ET STRATÉGIE FONCIÈRE

Les Cellules « Participation » et « Stratégie foncière » ont avant tout pour objectif d'identifier une ou plusieurs personnes ressources au sein du Service d'urbanisme pouvant interagir de manière transversale avec d'autres Services internes de l'administration œuvrant aussi sur ces problématiques.

Le nouvel organigramme du Service ayant été approuvé par la Municipalité à l'été 2010, ces cellules seront progressivement activées en 2012 à travers des plateformes d'échanges interservices.

Toutefois, dans l'intervalle, le Service a initié puis piloté deux démarches participatives en 2010 et 2011, qui se poursuivront en 2012 : le quartier du Petit-Château et le secteur du Vallon.

Le 21 octobre 2009, la Municipalité a décidé d'ouvrir une procédure de plan de quartier à la demande des propriétaires du quartier du Petit-Château. Compte tenu des avis divergents exprimés par ceux-ci sur l'avenir de leur quartier, le Service d'urbanisme a pris l'initiative de réunir régulièrement les protagonistes afin de discuter du contenu du futur plan d'affectation. Deux séances ont été organisées en 2011, qui permettront probablement de dégager un consensus en 2012.

Par ailleurs, en février 2011, la population lausannoise prenait connaissance des résultats de la démarche participative lancée sur le Vallon en 2010. Quarante-cinq objectifs consensuels étaient formulés, aidant ainsi l'administration à cerner les attentes des habitants. Ces objectifs peuvent être regroupés en trois grands axes :

- conservation et développement du quartier ;
- vie de quartier ;
- mobilité (comme par exemple des liaisons dédiées à la mobilité douce).

Ils feront partie intégrante du cahier des charges de l'étude-test qui sera lancée en 2012. Cette dernière vise à doter le quartier du Vallon d'un concept d'aménagement global et à stimuler une réflexion territoriale cohérente en intégrant tous les acteurs du quartier. L'objectif est de poursuivre le processus participatif et d'approfondir les enjeux identifiés en invitant la population à s'exprimer lors de tables rondes. Parallèlement, des actions temporaires de co-construction seront prévues, notamment sur le thème de l'espace public.

CELLULE OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS

Après plus de trente ans d'activité, le chef de l'Office de la police des constructions a fait valoir son droit à la retraite et a quitté son activité au 31 mars. Son successeur est entré en fonction le 1^{er} juillet.

La tâche de l'Office de la police des constructions découle essentiellement des articles 17 et 104 de la loi LATC. Son premier rôle réside à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de constructions. Ainsi, l'Office assure la gestion des dossiers de constructions et les renseignements au public et aux professionnels de la branche.

Pour cela, il prend en charge tous les projets qui lui sont présentés, soumet à l'enquête publique ceux qui doivent l'être, procède ensuite à leur analyse après avoir demandé l'avis d'autres Services concernés de l'administration communale, puis, après une synthèse des clauses y afférentes, les présente à la Municipalité pour, cas échéant, délivrer les permis de construire.

La vérification de conformité des projets, ainsi que les 337 oppositions/interventions ont nécessité 2048 rapports/analyses (2098 en 2010), de même que la participation à 671 séances de travail (626 en 2010) avec des constructeurs, administrés et autres services de l'administration communale. Le nombre et la durée des réunions avec les requérants ainsi que le nombre de renseignements dispensés tant par téléphone que par

courriel est en constante augmentation et représente une part importante de l'activité des collaborateurs. L'Office a encore pris part, le plus souvent en collaboration avec les avocats de la place, à l'instruction des procédures de recours en matière de construction à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. Le nombre et le déploiement d'actes administratifs toujours plus complexes s'est confirmé et a nécessité un effort considérable de l'ensemble des collaborateurs de l'Office, lequel bénéficie également de l'appui du secrétariat du Service d'urbanisme. Il est dû entre autres aux facteurs suivants :

- le nombre de projets déposés par les constructeurs potentiels est toujours conséquent (530 projets déposés en 2006, 506 en 2007, 538 en 2008, 535 en 2009, 472 en 2010 et 494 en 2011). Au surplus, les autres textes législatifs toujours plus complexes, dont les autorités communales doivent tenir compte dans l'application de la Loi sur l'aménagement du territoire, engendrent des difficultés supplémentaires dans la présentation des dossiers de demande de permis de construire par les professionnels et non professionnels de la branche. Cette complexité s'est encore accentuée depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'énergie ainsi que les nouvelles directives entrées en vigueur le 1^{er} mars 2011 exigeant un diagnostic amiante pour toutes les interventions sur des bâtiments construits avant le 1^{er} janvier 1991 ;
- le nombre de recours déposés, mais surtout leur plus grande complexité.

Parmi les projets autorisés en 2011, on peut relever la transformation et la surélévation du Musée olympique à l'avenue de l'Elysée, la transformation et la rénovation de la tour Bel-Air, la construction de quatre bâtiments d'habitation après démolition du garage Berger à l'avenue de Morges et les deux projets de construction de cinq bâtiments d'habitation chacun au chemin de la Feuillère.

En marge de ce qui précède, les secrétariats de l'OPC et du Service d'urbanisme assurent la permanence des guichets d'enquêtes publiques.

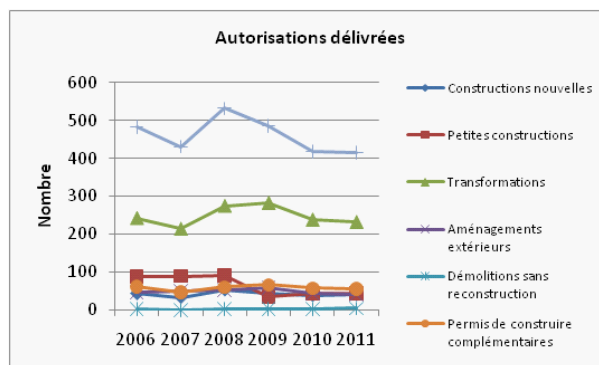
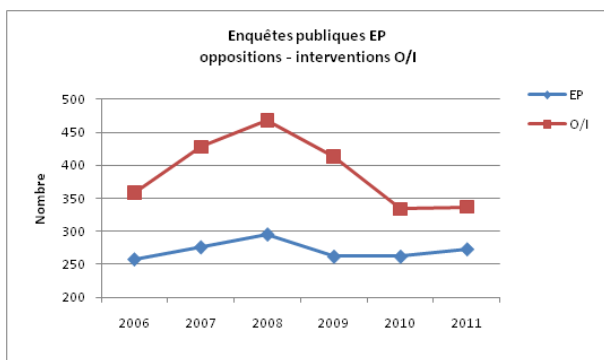
Le traitement des affaires de la police des constructions dans Goéland a amené une amélioration lors de certains actes administratifs et en matière d'informations pour l'ensemble des services de la direction et hors direction. Elle nécessite toutefois un effort particulier au sein de l'Office d'une part, du fait qu'il se trouve au départ et à la fin d'un processus de travail avec en finalité une synthèse à effectuer des directives des Services et, d'autre part, en raison d'un traitement conjoint sur papier de ces dossiers rendu nécessaire pour l'instant pour des raisons pratiques et juridiques.

En application de l'article 68a du RLATC, entré en vigueur le 1^{er} mars 2008 et qui prévoit les objets non soumis à autorisation sous certaines conditions, 35 décisions ont été prises en 2011 (38 en 2009 et 10 en 2010) pour dispenser certains petits ouvrages de la procédure d'autorisation.

Les tableaux ci-après expriment une synthèse du traitement des dossiers.

Enquêtes publiques et oppositions/interventions

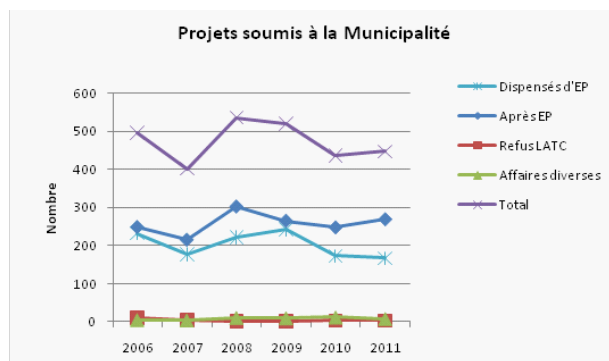
Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Enquêtes publiques	258	276	295	262	262	273
Oppositions/Interventions	359	428	468	413	334	337



Propositions soumises à la Municipalité

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Projets dispensés d'enquête publique	232	178	221	243	173	167
Projets après enquête publique	249	216	302	265	248	269
Refus LATC	10	4	2	1	3*	3
Affaires diverses	5	4	11	10	12	8
Total	496	402	536	519	436	447

* Outre les trois refus LATC, cinq projets ont été refusés en application d'autres lois, dont la LATC doit tenir compte, et qui ne permettent pas de propositions municipales.



Le nombre d'autorisations est en croissance de 2.5% par rapport à 2010, mais demeure 5.5% en dessous de la moyenne de six dernières années (473 propositions).

Permis de construire, permis de construire complémentaires et autorisations délivrés

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	43	33	53	43	38	40
Petites constructions (garages- boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	88	89	90	35	42	44
Transformations	242	214	274	282	238	232
Aménagements extérieurs	47	49	52	58	42	40
Démolitions sans reconstruction	2		3	3	2	4
Permis de construire complémentaires	61	46	60	66	57	55
Total	483	431	532	487	419	415

On peut constater que le nombre de permis de construire est en baisse constante depuis quatre ans (2008), soit - 22% depuis 2008, avec une certaine stabilisation relativement à 2010 (- 0.7%).

Durée

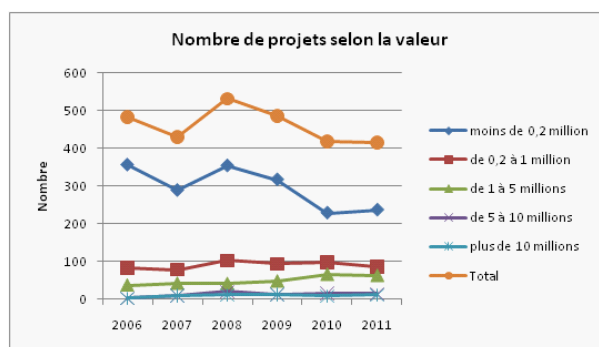
La durée moyenne de traitement des dossiers par type, de l'ouverture de l'enquête publique à la délivrance du permis, est la suivante :

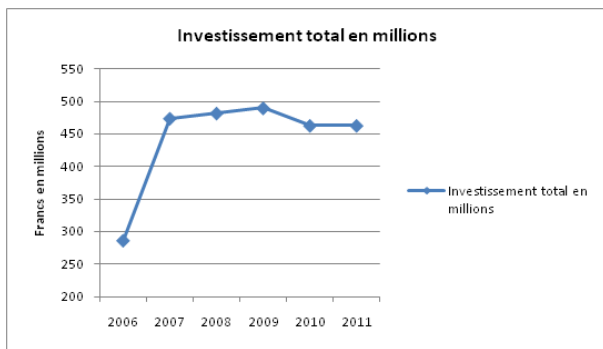
Détail du traitement	Nombre de jours
Dossiers soumis à autorisation avec enquête publique, de l'ouverture de l'enquête à la délivrance du permis	126
Dossiers soumis à autorisation sans enquête publique, de la réception du projet à la délivrance du permis	42

Contrairement à ce qui a été annoncé dans la presse, les délais moyens de traitement des dossiers sont stables. Toutefois, on peut à terme espérer diminuer ces délais pour certains dossiers en classifiant les demandes selon leur complexité.

Valeur des investissements selon leur coût annoncé

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Projets de (en francs) :						
moins de 0,2 million	356	289	354	317	229	237
de 0,2 à 1 million	83	79	103	94	98	87
de 1 à 5 millions	38	43	42	49	67	64
de 5 à 10 millions	3	10	21	13	16	15
plus de 10 millions	3	10	12	14	9	12
Total des projets	483	431	532	487	419	415
Investissement total estimé pour les projets de 0,2 million et plus	286	474	482	490	463	463





On observe une stabilisation du total des investissements depuis 2010, qui demeure 4.5 % supérieur à la moyenne des six dernières années (443 mios).

Parcage : Nombres de places autorisées

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Parkings souterrains	426	2105	710	418	331	517
Garages-boxes et couverts extérieurs	74	79	98	15	23	44
Places de parc extérieures	217	456	320	137	436	144
A supprimer	95	560	310	257	303	111
Total	622	2080	818	313	487	594

Demandes de rénovation et réfection de façades

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	106	102	119	103	84	102

Recours déposés

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	9	12	15	26	12	17

Courrier sortant (lettres)

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	2595	2615	2906	3117	2930	3012

CELLULE ENQUÊTES PUBLIQUES NE DÉCOULANT PAS DE LA LATC

En 2011, le Service d'urbanisme a assuré l'affichage et le suivi de douze enquêtes publiques et effectué une consultation pour des projets qui ne relèvent pas de la LATC, pour le compte d'autres entités fédérales et cantonales, telles que l'OFT, l'IFICF.

Les enquêtes ou consultations se répartissent comme suit en fonction des lois concernées :

- Loi fédérale sur les chemins de fer : cinq enquêtes ;
- Loi cantonale sur la police des eaux dépendant du domaine public : deux enquêtes ;
- Loi cantonale sur les routes : une enquête ;
- Loi sur la distribution de l'eau : une enquête ;
- Loi cantonale sur la protection de la nature, des monuments et des sites : deux enquêtes ;
- Loi fédérale sur les entreprises de trolleybus : deux consultations.

Ces enquêtes ou consultations ont porté sur les objets suivants :

- classement de la flotte Belle Epoque du Lac Léman ;
- Béthusy 34 - Classement villa « Bergerette » ;

- assainissement du bruit ferroviaire – ligne Lausanne – Genève/Renens ;
- Paleyres – CFF : adaptation du faisceau des voies ;
- projet de renouvellement du réseau radio de la ligne Lausanne-Echallens-Bercher.
- m2 : projet de couverture partielle du Pont du vallon ;
- tl : atelier m2 à Vennes – extension garage de la route de Berne ;
- projet d'aménagement d'un abri sur le débarcadère N° 2 de la CGN, au lieu-dit Débarcadère d'Ouchy ;
- projet de limitation d'accès aux estacades et digues au moyen de portails équipés d'un système de contrôle d'accès ;
- construction du tronçon de conduites d'eau potable entre la sortie de la galerie de Tridel à la Borde et le réservoir de Petite Croix à Romanel ;
- tl – adaptation de la ligne de contact Trolleybus à l'avenue du Léman 87-89 ;
- tl – Renouvellement et rénovation d'une ligne de contact existante ;
- réalisation d'une présélection à la route de Neuchâtel.

Le Service d'urbanisme est également chargé du pilotage et de l'affichage des enquêtes (trois enquêtes en 2011, deux en 2010) que mènent les Services communaux, tels que le Service de la coordination et du cadastre.

SECTION ATELIER DES MAQUETTES

Les tâches de l'Atelier des maquettes comprennent la réalisation de maquettes et la mise à jour de maquettes au 1:500^{ème} de l'ensemble du territoire urbain et au 1:200^{ème} de la zone centrale – l'organisation d'expositions et le suivi photographique de la transformation de la ville. L'élaboration de projets de maquettes, activité traditionnelle de l'Atelier, a occupé la majorité du temps de ses collaborateurs. C'est le projet Métamorphose, avec la construction des maquettes pour les concours sur les sites de La Tuilière et des Plaines-du-Loup, qui a représenté la plus grande charge de travail, avec près de deux ept durant l'année. Plusieurs mises à jour ont été réalisées sur la maquette du centre-ville (1:200^{ème}). La maquette de la cathédrale au 1:50^{ème} pour le Musée historique de Lausanne a, quant à elle, continué d'occuper 1 EPT durant l'année. Une maquette au 1:50^{ème} a été réalisée pour l'aménagement piétonnier du Rôtillon. L'Atelier a construit douze maquettes (modules 1:500^{ème}) durant l'année, triplant ainsi le rythme de production des dernières années, pour atteindre ainsi 87 pièces sur 283, soit un tiers de l'ensemble.

L'Atelier des maquettes a également participé à la mise en place des expositions pour divers projets comme la présentation de l'avancement du projet Métamorphose aux Plaines-du-Loup, le plan mobilité aux Arches du Grand-Pont, la conférence de presse des musées. Il a apporté son soutien pour les nombreuses expositions au Forum de l'Hôtel de Ville.

Enfin, il a effectué divers travaux de publication au bénéfice de divers services ou entités, tels que la Bibliothèque municipale, les Journées du patrimoine, le Service des Parcs et domaines, les AMV, la prévention routière, la semaine olympique, la Signalétique urbaine. En ce qui concerne l'activité photographique de l'Atelier, il a travaillé sur le projet de mise à jour des archives du Service d'urbanisme pour les sites des PPA de la Tuilière et

des Prés-de-Vidy (organisation des concours). De plus, des photographies ont été réalisées pour la déléguée à la protection du patrimoine bâti (Beau-Rivage 5 et patinoire de Montchoisi). D'autre part, en collaboration avec le Service de l'organisation et de l'informatique, l'atelier a commencé le transfert des archives photographiques du service sur la base de données photographiques, permettant ainsi l'accès des images aux différents Services et Directions intéressés. Enfin, divers travaux d'appui ont été effectués pour le Service d'urbanisme et DevCom. L'acquisition d'une nouvelle licence RhinoCam a permis d'augmenter la vitesse de création des fichiers nécessaires aux fraiseuses numériques. L'acquisition d'une nouvelle fraiseuse prévue pour 2012 pour la modélisation des bâtiments devrait encore permettre d'accélérer la production de maquettes. Finalement, le travail intensif de l'Atelier en termes de production de maquettes, notamment celles au 1:500, pose dès aujourd'hui le problème de l'espace à disposition, devenu trop exigu dans les locaux existants et ne permettant pas de montrer les maquettes au grand public (1:200 [6 m x 4 m] et 1:500 [11 m x 15 m]), dont le rôle didactique est avéré. Une solution devrait être trouvée en 2012.

SERVICE D'ARCHITECTURE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- direction d'opérations de construction, études diverses ;
- contrôle de mandats ;
- gestion de procédures d'appels d'offres et de concours ;
- conseils techniques et juridiques aux services communaux maîtres d'ouvrages ;
- inspection des constructions ;
- prestations de conseil en matière du droit des marchés publics.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Section administration	7.40	nd	7.40	nd
Section analyses et inspection	8.00	nd	8.00	nd
Section études et construction	17.10	nd	17.10	nd
Total service	32.50	nd	32.50	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
Total service	0.00

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Section administration	9	7.30	9	7.30
Section analyses et inspection	7	7.00	8	7.80
Section études et construction	18	16.90	17	15.90
Total service	34	31.20	34	31.00

La Section « Administration » a engagé une secrétaire à 60% dès le 1^{er} janvier afin de combler le manque de ressources créé suite à deux réductions de taux accordées précédemment à des collaboratrices.

La Section « Analyse et inspection des constructions » a renforcé ses compétences dans le cadre des aménagements d'espace publics et a engagé un architecte à 80% dès le 1^{er} mars.

Au sein de la Section « Études et construction », il a été repourvu un poste d'architecte, au 1^{er} janvier, vacant depuis six mois par un collaborateur parti à la retraite.

Apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Section études et construction	1	1
Total service	1	1

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	4	5

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	1
Retraite	2
Fin de contrat	1
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total	4

ORGANISATION

En février, le Service d'architecture a passé un deuxième audit de surveillance qui a confirmé la certification ISO 9001:2000, obtenue en février 2007 et contrôlée en janvier 2010.

La cheffe du service a assumé la direction des concours organisés par le Service d'architecture et participé en tant que membre professionnel du jury aux opérations suivantes :

- Métamorphose / La Tuilière : concours d'idées et de projet pour l'aménagement du site de la Tuilière et son centre de football ;

- Métamorphose / Prés-de-Vidy : concours de projets et d'idées pour la réalisation d'un complexe sportif et multifonctionnel ;
- Collèges de Petit-Vennes et de Montblesson : concours de projets pour la transformation des collèges en centre de vie enfantine (phase pré-qualification) ;
- Groupe scolaire de la Vallée-de-la-Jeunesse : concours de projets d'architecture et de physique du bâtiment pour l'assainissement de l'enveloppe, organisé par le Canton de Vaud.

La cheffe du service a participé aux conseils des fondations suivantes :

- Pro Habitat ;
- Fondation lausannoise pour la construction de logements (FLCL).

La cheffe du service a participé aux groupes de travail suivants :

- Agenda 21 ;
- Délégation aux grands projets (DGP) ;
- Comité de conduite pour le projet Equitas.

La cheffe du service a également contribué à/au :

- Partenariat public-privé organisé par la Coordination des villes de Suisse romande (Nyon, 26 mai) ;
- Projet KTI «Wissenssystem Wettbewerb» Plateforme de récolte d'expériences avec ETH (Zürich, 28 novembre).

La cheffe du service a présidé le groupe de travail « amiante » dont les activités durant l'année sous revue peuvent être résumées comme suit :

- poursuite des analyses des bâtiments classés en priorité 2 ;
- obtention du crédit nécessaire (2^{ème} étape) pour la poursuite des analyses et assainissements recensés par préavis adopté par le Conseil communal le 8 novembre.

Il n'a été constaté aucun cas critique de forte concentration d'amiante nécessitant des mesures d'assainissement immédiate. Les méthodes de travail et la mise en œuvre d'analyse systématique en cours de travaux s'est bien mise en place.

MARCHÉS PUBLICS

La déléguée aux marchés publics a mené des séances d'information sur le droit des marchés publics et a apporté son conseil juridique à divers Services de la Ville.

ÉTUDES & CONSTRUCTIONS

La Section « Études et constructions » met ses compétences à disposition des services communaux maîtres de l'ouvrage (MO). Les prestations fournies comprennent pour l'essentiel :

- conseils divers aux MO ;
- études de faisabilité ;
- l'organisation de concours d'architecture ou d'investisseurs ;
- suivi de mandats externes, la coordination et la gestion de projet ;
- planification et la direction de travaux pour les mandats internes ;
- expertises.

A la fin de l'année, la Section gère un portefeuille de 67 affaires, dont 59 en activité.

Les affaires suivies comprennent des projets de diverses importances financières. De manière générale, les affaires de grande importance financière sont confiées à des mandataires externes, les affaires de faible à moyenne importance sont traitées en interne.

Il n'y a pas nécessairement de corrélation entre la charge de travail et la valeur financière d'une affaire.

La situation des projets les plus importants au 31 décembre se présente comme suit :

Concours

- Voir sous *Organisation*.

Projets à l'étude

Mandats externes :

- Beaulieu, revalorisation du front Jomini, développement du projet Taoua phase 2, coordination et groupe de suivi ;
- Béthusy, collège, développement du projet de construction d'une nouvelle salle de gymnastique et d'un APEMS ;
- Métamorphose, La Tuilière, création de places de sport ;
- Musée historique de Lausanne, développement du projet de rénovation de la muséographie ;
- Rue Neuve 2 – Pré-du-Marché 1, développement du projet de rénovation de l'ensemble du bâtiment et restructuration du restaurant et de la cuisine ;
- Vers-chez-les-Blanc, collège, agrandissement.

Mandats internes :

- Boscal, étude pour la mise en conformité de la halle existante et construction d'un couvert pour abriter du bois, la signalétique routière et des citernes ;
- La Barre, collège, développement d'un programme d'assainissement de l'enveloppe ;
- Cabane de la Fontaine-des-Meules ;
- Centre funéraire de Montoie, assainissement ;
- Chalet-des-Enfants, la ferme, aménagement d'une structure d'accueil pour écoliers, des chambres d'hôtes et d'une grange-écurie ;
- Ferme des Crottes, rénovation, transformation ;
- Lavaux, étude et mise à l'enquête pour l'entretien et la mise en conformité des murs de vignes ;
- La Rama, étude pour la construction d'un simulateur incendie et d'une aire d'exercice pour les pompiers ;
- La Rama, bâtiment, transformation et rénovation ;
- Vidy, secteur 4, projet de hangar et vestiaires pour le Service des parcs et domaines ;
- Vigie, caserne des pompiers, assainissement.

Projets d'exécution, en chantier ou en fin de travaux

Mandats externes :

- Arsenic, théâtre, reconstruction et transformation du bâtiment ;
- ECO 46 (av. du Chablais), construction d'un bâtiment administratif en paille, bois et terre ;
- Musée romain de Vidy, extension du musée ;
- Opéra de Lausanne, rénovation et agrandissement de la cage de scène ;

- Pontaise, réaffectation du temple de Saint-Luc, construction d'un centre socioculturel à l'usage du quartier et de la paroisse ;
- Villamont, collège, rénovation, transformation, agrandissement ;
- WC publics Navigation, développement d'un projet d'édicule public sur une nouvelle implantation.

Mandats internes :

- Bellerive-Plage, bassin, assainissement du bâtiment de 1964 ;
- Bois-Gentil, projet d'implantation de classes provisoires ;
- Boissonnet, collège, assainissement (salle de gym et toiture/façades) ;
- Chalet-à-Gobet, construction de nouvelles écuries ;
- Florimont, collège, réfection de l'enveloppe et aménagements intérieurs.

Projets terminés

Mandats externes :

- Beaulieu 2020, 1^{ère} étape, construction des halles sud.

Mandats internes :

- Auberge de Montheron, rénovation ;
- Elysée, salle de gymnastique, rénovation de l'enveloppe, restructuration des vestiaires et réfection de l'étanchéité ;
- Madeleine, restauration de l'escalier couvert, de la fontaine Pierre Viret et de l'annexe ;
- Perraudettaz, déchetterie, réaménagement ;
- Rouvraie, collège, rénovation de l'enveloppe et de la salle de gymnastique ;
- STEP de Vidy (secteur 5), construction d'un hangar avec vestiaires pour le Service des routes et de la mobilité.

Etat du financement des affaires traitées

	2011	2010
Affaires en portefeuille	Fr.	Fr.
Crédits à voter	124 676 000.—	119 633 000.—
Crédits votés (travaux en cours)	175 779 000.—	198 215 000.—
Total	300 455 000.—	319 878 000.—

Répartition de l'ensemble des mandats

	2011		2010	
	n	Fr.	n	Fr.
Mandats externes (bureaux privés)	25	217 333 000.—	25	230 778 000.—
Mandats internes (Service d'architecture)	42	146 515 000.—	45	87 100 000.—
Total	67	363 848 000.—	70	317 878 000.—

Mandats actifs

	2011		2010	
	n	Fr.	n	Fr.
Mandats externes (bureaux privés)	23	199 798 000.—	19	186 428 000.—

Mandats internes (Service d'architecture)	36	80 030 000.—	30	56 150 000.—
Total	59	279 828 000.—	49	242 578 000.—

Nature des mandats actifs : mandats externes (bureaux privés)

	2011		2010	
	n	Fr.	n	Fr.
Entretien	0		1	6'945'000.—
Rénovation	2	13 189 000.—	4	46 639 000.—
Transformation	8	94 713 000.—	8	92 374 000.—
Construction	13	91 896 000.—	6	40 470 000.—
Autres travaux				
Total	23	199 798 000.—	19	186 428 000.—

Nature des mandats actifs : mandats internes (Service d'architecture)

	2011		2010	
	n	Fr.	n	Fr.
Entretien	9	7 730 000.—	3	3 000 000.—
Rénovation	9	10 755 000.—	10	36 310 000.—
Transformation	11	24 770 000.—	10	8 760 000.—
Construction	7	36 775 000.—	6	6 180 000.—
Autres travaux			1	2'000'000.—
Total	36	80 030 000.—	30	56 150 000.—

Répartition des dépenses

Affaires suivies par	2011		2010	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Mandats externes (bureaux privés)	23 373 383.—		15 728 327.—	
Mandats internes (Service d'architecture)	13 221 433.—		14 206 675.—	
Total	36 594 816.—		29 935 002.—	

ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

Analyse des projets et suivi de l'exécution

Quatre inspecteurs sont chargés d'analyser les projets et de contrôler l'exécution des opérations de construction, de transformation et de rénovation. La gestion des bâtiments recensés est assurée par la même personne, compte tenu des compétences spécifiques que ce travail requiert et pour assurer une approche cohérente sur l'ensemble du territoire communal.

En plus des prestations de contrôle, les inspecteurs conseillent les propriétaires ou leurs mandataires, en particulier pour les questions d'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite, pour optimiser des détails de construction dans le cadre de la transformation de bâtiments recensés, ou pour conseiller et approuver des dispositifs de protection contre les chutes. A ce propos, il faut relever que l'adaptation de garde-corps existants non conformes à la norme SIA 358 est souvent délicate : un inspecteur, délégué du BPA (bureau suisse de prévention des accidents), est le répondant communal dans ce domaine.

Enfin, une collaboration active est souvent sollicitée pour conseiller et orienter les maîtres de l'ouvrage et leurs mandataires dans les choix de matérialisation et de mise en couleur des bâtiments.

Après une forte augmentation du nombre annuel de nouvelles affaires entre 2008 et 2009, leur volume est resté stable depuis 2010 :

Nature des chantiers en cours

	2011	2010
Transformations	461	432
Modifications de projets autorisés	112	116
Constructions nouvelles	132	131
Réfections de façades	101	101
Installations techniques	65	75
Aménagements extérieurs	86	91
Constructions annexes et divers	63	136
Total	1035	1082

Contrôles de chantiers

	2011	2010
Ouverture de chantiers	395	421
Contrôles de chantiers en cours	710	579
Fin de travaux et délivrance PH/PU	384	376
Total	1489	1376

PH = permis d'habiter

PU = permis d'utiliser

Archivage des plans

Les plans des projets de construction et de transformation sont régulièrement consultés par les Services communaux. Ils sont accessibles sous forme papier (pour les dossiers actifs) ou microfilmée. Le Service effectue régulièrement des recherches d'archives permettant d'illustrer les transformations qui ont pu altérer la substance architecturale des bâtiments recensés. Il gère également la circulation des dossiers de plans au sein des services techniques de l'administration communale.

Aménagement des espaces publics

L'architecte adjoint responsable de la Section participe à la structure des espaces publics (BEP, GEP, CEP) et collabore à la conception de projets d'aménagement. L'engagement d'un architecte « espaces publics », en mars, a permis de le seconder, en particulier dans le suivi des projets pour lesquels le service est concepteur ou pilote. Les projets liés aux Axes forts de transports publics urbains, en particulier le développement du projet de bâtiment-pont Vigie-Gonin qui abritera la future Maison du livre et du patrimoine, ont été au centre des préoccupations en 2011.

Le service a conçu ou réalisé cette année plusieurs projets, en particulier :

- un nouvel escalier public sur le site de l'EPSIC ;
- des portails sécurisant l'accès aux estacades des ports d'Ouchy et de Vidy ;
- de nouveaux garde-corps sur la Place Centrale ;
- deux modèles de bancs publics avec accoudoirs, adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR) qui seront prochainement installés dans l'espace public.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Le Bureau de prévention des accidents dus aux chantiers intervient prioritairement pour éviter la mise en danger du public, mais il veille également à concilier cette

sécurité avec celle des travailleurs. Il examine toutes les demandes d'autorisation de construire, transformer ou rénover, et formule des directives relatives à la sécurité.

Dans le suivi de l'exécution, il approuve les plans d'installation de chantier en optimisant, en étroite collaboration avec le service des routes et de la mobilité, l'impact des chantiers sur l'espace public (circulation des piétons et des véhicules, stationnement, etc.). Il contrôle également le montage des échafaudages et des grues, ainsi que les travaux de fouilles effectués sur le domaine public.

Les priorités sont définies en fonction de la situation des chantiers (en interaction avec le public) de leur complexité et de la qualité des intervenants.

Nombre de grues contrôlées

Année	Nombre
2007	25
2008	33
2009	38
2010	40
2011	51

Le responsable du Bureau de prévention des accidents dus aux chantiers est également sollicité par des mandataires ou des entreprises pour communiquer les directives de sécurité qui devront être prises en compte dans l'établissement des appels d'offre ou des devis.

L'objectif de la SUVA visant à diminuer les accidents mortels sur les chantiers (Vision 250 vies) a conduit, dès 2011, à une intensification de leurs contrôles et à une collaboration plus étroite avec le Bureau communal de prévention des accidents. Pour chaque accident nécessitant l'intervention de police-secours, un constat et une analyse des circonstances de l'accident permettent d'adapter les directives de sécurité. En 2011, une seule personne a été victime d'un accident sur le domaine public (blessures superficielles). Sur les chantiers, neuf accidents d'ouvriers sont à déplorer, heureusement sans gravité ; ils sont principalement consécutifs à des chutes de matériel.

SERVICE D'ASSAINISSEMENT

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service d'assainissement prend en charge les eaux naturelles et collectées ainsi que les déchets produits par la population et les entreprises lausannoises et veille à leur traitement adéquat, dans le respect de l'environnement.

Son travail comprend :

- la construction et la gestion des équipements publics pour la collecte des eaux (360 km de collecteurs publics, 78 km de rivières) ;
- l'épuration de l'eau dans la conformité des normes légales ;
- l'organisation de la récupération différenciée des déchets (centre intercommunal de logistique, déchèteries de quartier fixes et mobiles, vente de matériel de collecte) ;

- le traitement et le recyclage des déchets par des filières propres ou en partenariat avec d'autres entreprises ; le contrôle des installations individuelles de collecte des déchets (conteneurs) et d'épuration (séparateurs à graisse, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux) ;
- la mise en œuvre de moyens de sensibilisation pour une utilisation raisonnée de l'eau et une gestion responsable des déchets.

Il joue ainsi un rôle essentiel en faveur de la salubrité publique, de la santé des citoyens et de la préservation de l'environnement et d'un cadre de vie agréable.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (ASST)	10.70	nd	11.70	nd
Ctre intercommunal logistique	127.00	nd	122.00	nd
STEP	39.00	nd	39.00	nd
TRIDEL	50.00	nd	50.00	nd
Unité de gestion du réseau	19.70	nd	19.70	nd
Total service	246.40	nd	242.40	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
Total service	- 4.00

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (ASST)	10	9.65	10	9.70
Ctre intercommunal logistique	123	123.00	118	118.00
STEP	38	38.00	37	37.00
TRIDEL	49	49.00	48	48.00
Unité de gestion du réseau	20	19.70	20	19.50
Total service	240	239.35	233	232.20

Apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Ctre intercommunal logistique	1		1	
Total service	1		1	

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	17	14

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	9
Retraite	6
Fin de contrat	1
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	17

Evolution des effectif

Cinq postes de surveillant de la propreté ont été transférés au Service des routes et de la mobilité avec effet au 1^{er} juillet. Un ept supplémentaire d'assistant-e RH a été accordé à la direction du Service dès le 1^{er} septembre. Un poste d'ingénieur ETS/HES à durée déterminée à l'UVTD a été prolongé jusqu'au 30 août 2012, et un autre d'ingénieur EPF à la direction du Service a été prolongé de manière indéterminée. Deux ept supplémentaires, un-e contremaître/esse et un-e ouvrier-ère professionnel-le, ont été accordés dès le 1^{er} janvier 2012 à la STEP de Vidy, en contrepartie de quoi deux ept, un-e chef/fe d'équipe et un-e ouvrier-ère de collecte chargés de l'accompagnement des manifestations, ont été supprimés au CIL et ceci sans licenciement. La situation du marché du travail maintient difficile le recrutement du personnel qualifié dans les professions techniques.

Développement organisationnel

Avec deux autres Services, le Service d'assainissement fonctionne dès 2011 comme service pilote pour la mise en œuvre du projet « Bien-être au travail et gestion des absences ». Quarante-cinq cadres ont ainsi suivi la formation destinée à ouvrir le dialogue sur les différents aspects de la collaboration et permettre ainsi, à terme, de diminuer le nombre d'absences pour cause de maladie.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'introduction de l'aménagement du temps de travail (ATT) a eu pour conséquence indirecte de modifier l'organisation du travail. Ainsi, l'horaire flexible a pu être offert à une majorité de collaborateurs/trices.

La brigade de la propreté a été transférée auprès du Service des routes et de la mobilité permettant ainsi la mise en place de nouvelles synergies.

Dans le cadre des essais pilotes pour le traitement des micropolluants entrepris à la STEP de Vidy, en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement et le Service cantonal des eaux, sols et assainissement, une nouvelle campagne de tests a démarré en octobre, avec pour objectif l'optimisation du procédé de filtration du charbon actif en poudre, afin de démontrer que les coûts d'exploitation peuvent être ramenés à un niveau comparable à ceux d'un traitement alternatif. Ainsi, trois entreprises spécialisées dans les traitements membranaires ont mis en service leurs installations pilotes sur le site de Vidy. Ces essais dureront jusqu'au printemps 2012.

S'agissant du projet de renouvellement des filières de traitement des eaux usées et des boues d'épuration à la STEP de Vidy, un mandataire principal a été désigné pour réaliser l'avant-projet et l'étude de projet. Ces travaux

d'ingénierie, démarrés en 2011, se basent sur des conditions-cadres, notamment établies en étroite collaboration avec l'autorité de surveillance cantonale représentée par son Service des eaux, sols et assainissement en ce qui concerne les exigences de rejet des eaux épurées dans le lac Léman.

L'Unité de gestion du réseau relève une série d'incidents survenus sur le réseau d'évacuation ou constatés par contrôle caméra, principalement des effondrements ponctuels de collecteurs, au nombre de cinq, qui ont nécessité des interventions de réhabilitation d'urgence dans l'attente du remplacement complet des tronçons concernés. Un arrêt du Tribunal fédéral du 4 juillet 2011 précise les principes applicables quant au financement de la gestion des déchets, lequel a entraîné une démarche sur le plan régional en vue d'un concept de taxation harmonisé.

Une mise en consultation d'un avant-projet de modification de la LATC a annoncé l'introduction dans cette loi d'une disposition nouvelle qui permettra aux communes de reporter sur les propriétaires la mise en conformité des collecteurs privés communs avant reprise par la Commune.

SYSTÈME QUALITÉ

Après deux années d'application, le système de management relatif à la qualité et l'environnement du service d'assainissement a eu son deuxième audit de surveillance les 27 et 28 septembre.

Les résultats démontrent que le système satisfait aux exigences des normes ISO 9001 : 2008 ISO 14001 : 2004.

La structure, gérée par des pilotes de processus pour le suivi et l'amélioration des processus/procédures au sein de l'UGR, du CIL et de l'UVTD, fonctionne. La STEP la mettra en place en 2012.

En ce qui concerne la santé et la sécurité au travail à la STEP et au CIL, une solution individuelle pour chacune de ces exploitations est en élaboration, avec la participation de l'USST et l'étroite collaboration du personnel des deux sites.

La problématique des absences non planifiées du personnel, abordée dès 2009 par le Service, a été reprise par la Ville qui nous a désigné service pilote en 2011 pour le projet « Gestion des absences et bien être au travail », visant à diminuer les absences au travail.

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Le Service d'assainissement s'est associé à la Journée mondiale de l'eau du 22 mars 2011 par le biais d'une campagne d'affichage organisée conjointement avec eauservice dans le hall de la station Flon du métro m1. De même, il a activement participé aux Journées d'automne, placées sous le thème du monde souterrain, en organisant le samedi 10 septembre une journée portes ouvertes du voûtage du Flon, sous forme de visites groupées, qui a vu défiler plus de 700 personnes.

Au mois de juillet, le Service d'assainissement s'est joint à l'accueil organisé par la Commune des gymnastes venus du monde entier pour participer à Gymnaestrada. Pour leur souhaiter la bienvenue et les guider en ville, une campagne de sensibilisation en faveur du développement durable a été mise sur pied, à laquelle le Service d'assainissement a participé en contribuant à l'élaboration d'une étiquette relative au tri et, en particulier, à l'utilisation des

déchèteries. Au total, 1500 étiquettes portant le slogan « Respect: simplement responsable » placées sur le mobilier urbain incitaient notamment à réduire l'impact environnemental de la manifestation et à valoriser la politique lausannoise de développement.

La campagne d'information « Incinérable-recyclable » s'est poursuivie par l'apposition, dès le mois d'août, d'autocollants sur les camions bennes à ordures. Ces autocollants visent à préciser le message déjà largement diffusé en 2010 sur la distinction à faire entre les filières de collecte et de traitement en fonction de la nature (ou à la composition) des déchets.

Le Service d'assainissement, en collaboration avec Solidarité Jouets (STJ), a mis sur pieds une action de collecte de jouets dans le cadre du Marché de Noël de Saint-François, intitulée « Le recyclage, c'est aussi le partage ». Les Lausannois étaient invités à donner une nouvelle vie aux jouets de leurs enfants en les offrant à d'autres. Cette action du Service d'assainissement et de Solidarité Jouets s'est déroulée les samedis 3, 10 et 17 décembre et a également offert des animations pour enfants. L'occasion a été saisie de communiquer une nouvelle fois sur la volonté affirmée de la Ville de diminuer le volume des déchets urbains et de réutiliser des biens encore en état mais ne servant plus à leurs propriétaires.

UNITÉ DE GESTION DU RÉSEAU (UGR)

Les activités de développement et de maintien du réseau d'évacuation des eaux se sont à nouveau concentrées sur le renouvellement des infrastructures souterraines durant l'année écoulée. L'extension du séparatif s'est aussi poursuivie, mais de façon moins marquée (trois chantiers : Rosière, Avettes, Couchant).

Globalement, les objectifs annuels fixés en matière de valorisation du réseau public séparatif par la mise en conformité des biens-fonds privés ont pu être atteints et même légèrement dépassés, malgré le ralentissement évoqué de l'extension des infrastructures, le frein mis au suivi de la mise en conformité des réseaux privés communs d'évacuation des eaux, et une diminution momentanée des effectifs de l'UGR.

En termes de gestion du système d'évacuation, malgré une année plutôt « sèche » sur la plan hydrologique, les fortes pluies enregistrées en septembre ont provoqué d'importants dégâts sur les berges des cours d'eau de la Pétause et du Lavaux, engendrant des interventions de rétablissement de leur gabarit, conjointement avec la Commune de Jouxten-Mézery. En regard de l'exploitation du réseau, et plus spécifiquement des installations de dérivation des eaux de la Louve, cette année sèche, combinée à des travaux de réfection de joints non étanches de la conduite et de vidange de la retenue amont qui ont nécessité la mise hors service des équipements, ont eu pour conséquence une réduction sévère de la production d'électricité par turbinage prévue, qui s'est finalement élevée à 259'608 kWh, alors qu'elle avait culminé à 484'589 kWh en 2007.

En complément aux travaux de suivi précités et aux interventions d'entretien, le groupe exploitation du réseau a procédé à l'équipement du bassin de rétention d'eaux usées installé dans les sous-sols de la plateforme Flon-Ville, qui a pu être mis en service à la fin de l'année. Le remplacement non planifié de diverses pièces sur plusieurs stations de pompage et l'indisponibilité de person-

nel en interne (STEP Vidy) pour réaliser ces prestations ont abouti à des surcoûts budgétaires, qui n'ont pu être que partiellement compensés.

Plusieurs mouvements de personnel simultanés intervenus au sein du groupe protection des eaux ont eu pour incidence un report temporaire de charge sur l'ensemble des collaborateurs restants, et pour effet un retard dans le planning des activités de suivi des cours d'eau, notamment au niveau de l'écomorphologie (reportée en 2012) et des analyses IBGN (Indice Biologique Global Normalisé) non terminées à ce jour. Toutefois, les tâches de fond, soit le suivi des dossiers de la police des constructions, la taxation, le contrôle des plages et piscines, se sont poursuivis sans retard.

Enfin, l'UGR s'est attachée au développement de diverses applications, principalement d'extraction et de représentation, en relation avec son système d'information du territoire (SIT), ainsi que de gestion des dossiers (chantiers, sites pollués), à travers Goéland. De même, avec l'appui de SILCom, il a été procédé au développement d'une base de données sur le logiciel SAP, en prévision de la mise en place du nouveau système de taxation.

STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)

Les précipitations atmosphériques cumulées s'élèvent à 853 millimètres en 2011, en diminution de 11% par rapport à 2010. Les installations de la STEP de Vidy ont traité mécaniquement 33.3 millions de m³ d'eaux usées (- 4% par rapport à 2010), dont 30.1 millions ont été épurés biologiquement ou chimiquement (30.8 millions de m³ en 2010).

Le suivi qualitatif des procédés a été assuré par le laboratoire de la STEP au travers des 1'600 analyses d'eaux usées et de boues (1'607 en 2010). Après suppression des dépassements admissibles selon l'Ordonnance sur la protection des eaux, les résultats moyens d'épuration s'élèvent à : DBO₅ de 30 mg O₂/l *supérieurs* aux 15 mg O₂/l autorisés, DCO de 59 mg O₂/l *inférieurs* aux 60 mg O₂/l autorisés, phosphore de 0.72 mg P/l *inférieurs* aux 0.80 mg P/l autorisés et matières en suspension (MES) de 26 mg/l *supérieurs* aux 15 mg/l autorisés.

En considérant séparément les résultats analytiques des filières des traitements biologique, physico-chimique et par lit fluidisé, il apparaît clairement que les mauvaises performances du traitement physico-chimique, traitant le 20% des eaux, sont à l'origine du dépassement des valeurs seuils à la sortie de la STEP. La détérioration (usure, casses, fissures, etc.) des dalles et des buselures des filtres à charbon actif ne permet plus une rétention optimale des matières en suspension à la sortie du traitement physico-chimique. L'excès de matières en suspension est responsable du dépassement des autres paramètres. L'entretien courant et les tentatives d'optimisation de régulation des débits entre les filières de traitement des eaux n'ont pas permis de remédier à cette situation.

En 2011, 21'035 tonnes de boues ont été déshydratées à Vidy, dont 4'507 tonnes par centrifugation. Quant aux steps des périmètres GEDREL, SADEC et VALORSA, elles ont livré 7'836 tonnes de boues digérées et déshydratées pour incinération à Vidy. Un entretien annuel particulièrement long de la ligne d'incinération principale en mai et une avarie importante sur un échangeur de chaleur en septembre ont nécessité l'export de 557 tonnes de boues non digérées (produites in situ) vers TRIDEL

(Lausanne) et vers ARA Rhein (Pratteln), puis l'export de 388 tonnes de boues en provenance de la STEP de Nyon vers SAIDF (Posieux). Ainsi, les quantités de boues incinérées à Vidy sont en baisse, à 28'338 tonnes (-12.7% par rapport à 2010).

L'incinération des boues a permis de produire 19'355 MWh thermiques. Après déduction de la consommation de la STEP, 18'775 MWh ont été injectés dans le réseau du chauffage à distance, soit 5% de l'énergie demandée par le réseau en 2011.

Les résultats analytiques du traitement des fumées, après un fin dépouillement des données, montrent en moyenne annuelle des dépassements des teneurs en monoxyde de carbone (CO) s'élevant à 2.9% (3.0% autorisés par l'Ordonnance sur la protection de l'air) et en oxyde d'azote (NOx) s'élevant à 0.2% (3.0% autorisés). La valeur élevée du CO provient dans un premier temps des multiples pannes survenues en 2011, pannes ayant entraîné des arrêts et des refroidissements plus ou moins prononcés du four. Or, l'incinération des boues ne peut pas générer de fumées conformes si des températures minimales ne sont pas atteintes en différents endroits du four. A l'inverse et dans un second temps, les valeurs de CO n'ont pu être respectées en raison d'une combustion à trop hautes températures. En effet, l'apport de boues d'autres steps a été réduit à certaines périodes de l'année entraînant l'incinération de boues déshydratées d'un fort pouvoir calorifique (boues non digérées de Vidy). La valeur de 2.9% de CO a été calculée après extraction des analyses non conformes en raison de températures trop basses ou trop élevées.

Le crématoire animalier, exploité pour le compte de la Société Vaudoise pour la Protection des Animaux (SVPA), a fonctionné de manière satisfaisante. Le fournisseur des équipements électromécaniques a apporté des solutions aux différents problèmes techniques rencontrés lors des premiers mois d'exploitation (mise en service en mars 2010). Selon la demande de la SVPA, un de ses collaborateurs a été formé à l'exploitation de l'installation, diminuant d'autant les montants facturés pour les travaux exécutés par le personnel de la STEP.

Trois postes d'encadrement sont restés vacants durant plusieurs mois suite à deux départs et à une absence maladie de longue durée. Les différentes tâches de gestion, de suivi et de piquet ont été reportées sur les autres cadres, entraînant d'importantes surcharges de travail. Les missions principales d'exploitation et de maintenance ont néanmoins été réalisées à satisfaction, les tâches dites secondaires ayant immanquablement été reportées. L'ATT a été introduit au mois de mai (installation d'une badgeuse). L'ensemble des collaborateurs a rapidement apprécié les avantages offerts par cette gestion du temps de travail. Cependant, l'outil informatique de gestion des temps « badgés » ne répond pour l'instant pas aux besoins spécifiques de travail à la STEP (3 x 8).

Par ailleurs, des études effectuées au printemps par le médecin de santé et de sécurité au travail de la Ville ont montré qu'il fallait mieux protéger les collaborateurs lors de certaines activités. Elles n'ont toutefois pas mis en évidence de dangers extrêmes liés aux activités quotidiennes. Les premières mesures de protection sont entrées en vigueur en fin d'année.

Finalement, certains collaborateurs de la STEP ont signé une pétition pour une meilleure reconnaissance du travail spécifique effectué à la STEP et l'ont déposée auprès

de la Municipalité en automne. Des négociations entre les délégations municipale et du personnel ont eu lieu et devraient aboutir dans les premiers mois de 2012.

CENTRE INTERCOMMUNAL DE LOGISTIQUE (CIL)

L'année 2011 a été marquée par la hausse des tarifs des prestations du CIL, justifiée notamment par l'augmentation du taux de TVA passé de 7.6% à 8.0%, le coût du traitement des déchets à Tridel SA, ainsi que les coûts d'exploitation du CIL pour la collecte des déchets.

Le volume de déchets ménagers incinérables collectés en porte à porte se monte à 39'900 tonnes, contre 38'936 tonnes en 2010, alors que celui des déchets recyclables a progressé de 30'701 tonnes en 2010 à 31'386 tonnes en 2011.

Ainsi, l'évolution quantitative par habitant des déchets traités par le CIL s'élève à 334 kg/habitant s'agissant des déchets ménagers (328 kg/h en 2010) et 227 kg/habitant pour les déchets recyclables (225 kg/habitant en 2010).

Il est à relever que le tonnage de lavures collectées atteint 634 tonnes en 2011, contre 421 tonnes en 2010, ce qui représente une progression de plus de 50% en un an et près de 125% en deux ans. Le tonnage de textile collecté continue lui aussi sa progression, passant de 550 tonnes en 2010 (année record) à 600 tonnes en 2011, soit une progression de plus de 9% et ce, malgré l'abandon de cette collecte bisannuelle en porte à porte depuis deux ans.

Il est à noter également qu'un renforcement du contrôle des lieux de vidage des camions, particulièrement lors des collectes du samedi, a permis de ramener les kilomètres parcourus à 108'999, soit une réduction de 6'023 km en rapport à 2010 (115'022 km), et qui confirme donc la tendance amorcée l'année passée. Quant à l'abandon de la collecte des encombrants en 2010, elle a permis de réduire le parc des véhicules de 28 camions poids lourds en 2010 à 26 en 2011.

Le réseau des déchèteries mobiles s'est quant à lui stabilisé à 28 points de collecte, avec la même fréquence de passage mensuel qu'en 2010. Ce service de proximité reçoit un écho globalement très positif de la population et poursuit son développement, puisqu'il a reçu la visite de 16'480 clients, contre 14'152 en 2010, soit une progression de 16%.

Les déchèteries fixes, quant à elles, ont reçu 75'130 visites, contre 60'694 en 2010, soit une progression de 24% dont :

- 41'061 à la déchèterie intercommunale de Malley (34'156 en 2010, soit une progression de 20%) ;
- 17'958 à la déchèterie de Perraudettaz (12'459 en 2010, soit une progression de 44%).

Par ailleurs, afin de résoudre la problématique des débordements régulièrement constatés aux postes fixes des avenues de Ruchonnet et de Jurigoz, les équipements ont été modifiés dans le premier cas et déplacés au chemin de Chandieu dans le deuxième.

En outre, dans le cadre du projet GITRA d'optimisation des tournées des déchets, l'ensemble des points de collecte ont été modélisés sur la cartographie lausannoise et contrôlés pour chaque type de déchets (ordures ménagères, papier/carton, verre et végétaux). Les simulations se poursuivent en vue d'un meilleur équilibre des tournées en termes de volume et de temps de collecte.

Enfin, le CIL a traité 76'917 tonnes en 2011 (74'983

tonnes en 2010), et la part des déchets recyclables traités atteint 44.03% (43.96% en 2010).

UNITÉ DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS (UVTD TRIDEL)

En termes de quantité de déchets pris en charge, l'année a réservé une bonne surprise avec 175'893 tonnes valorisées, contre 157'895 tonnes en 2010. La différence positive d'environ 18'000 tonnes s'explique en raison d'une bonne collaboration inter-usines (+ 7'500 tonnes par rapport à 2010), d'un apport plus important des industries et de la prise en charge de bois de forêt et de boues de STEP.

Les apports du bassin versant sont plus importants que les années précédentes (162'494 tonnes en 2011, contre 148'512 en 2010). La différence s'explique en partie par un apport plus important des périmètres de gestion (+ 8'000 tonnes) et des industries (+ 5'500 tonnes).

La collaboration entamée en novembre 2010 entre différents Services de la Ville de Lausanne (parcs et domaines, gaz, chauffage à distance, routes et mobilité) et TRIDEL pour la valorisation du bois de forêt a été positive pour tous les acteurs. Au final, ce sont près de 3'600 tonnes de bois de forêt qui ont été transformées en énergie à TRIDEL en 2011, contre environ 1'200 en 2010. L'objectif est de poursuivre l'opération pour l'hiver 2011-2012, en espérant atteindre 6'000 tonnes de bois pris en charge sur un hiver.

Pour répondre à la demande des périmètres de gestion, TRIDEL a également pris en charge des boues de STEP en 2011, avec l'accord du SESA, afin de pouvoir délester la STEP de Vidy. Suite à des tests effectués au début de l'année, deux campagnes de prise en charge ont été réalisées, la première entre fin mai et début juillet et la seconde à partir du 14 novembre. Au final, ce sont plus de 1'200 tonnes de boues de STEP qui ont été prises en charge en 2011.

L'augmentation des tonnages s'est aussi reportée sur les tonnages acheminés par le train à l'usine depuis les différentes gares réparties dans les trois périmètres de gestion. Les tonnages de déchets transportés par ACTS SA se montent finalement à environ 92'000 tonnes en 2011, bien au-delà des 80'000 tonnes minimum prévues dans le contrat de prestations entre ACTS SA et TRIDEL SA.

Pour 2011, les apports de déchets étrangers sont en baisse (5'368 tonnes en 2011, contre 7'763 en 2010 et 29'083 en 2009). Ces déchets viennent du nord de l'Italie. Suite aux problèmes d'usure de tubes de chaudière constatés en 2010, l'assainissement de la chaudière N° 1 a été effectué entre avril et mai par une société allemande spécialisée. L'intervention a nécessité la mise en place d'environ 150 m² de panneaux de chaudière neufs et protégés par un revêtement spécial en Inconel. Les délais d'intervention ont été respectés (six semaines d'arrêt au total) et la qualité de la prestation a été remarquée. La chaudière N° 2 sera assainie au printemps 2012 selon le même procédé. Avec cette intervention, les heures de fonctionnement de la ligne 1 ont sensiblement baissé, avec au final 7'485 heures, contre 7'719 en 2010. Pour la ligne 2, seule une révision normale de trois semaines a été réalisée entre septembre et octobre. Ainsi, la ligne 2 a fonctionné 8'026 heures en 2011, contre 7'826 en 2010.

Dans le prolongement de l'année 2010, les installations de production d'énergie ont très bien fonctionné en 2011. La disponibilité de production d'énergie thermique pour

le CAD est stable (8'647 heures de disponibilité, contre 8'639 en 2010). En raison de la quantité importante de déchets pris en charge, les quantités d'énergies produites sont en hausse par rapport à 2010, et c'est la première fois que TRIDEL fournit plus de 250 GWh sur une année. Le rendement énergétique moyen est par contre un peu plus faible puisqu'il passe de 58.9% en 2010 à 57.5% en 2011. Cela s'explique par une année 2011 globalement moins froide que 2010. La disponibilité de la turbine est stable (8'631 heures de disponibilité en 2011, contre 8'576 en 2010), étant donné qu'il n'y a pas eu de révision de cette machine en 2011. La prochaine révision consécutive de la turbine est prévue au début 2013.

Concernant le personnel d'exploitation, peu de mouvements sont à signaler en 2011. Deux départs à la retraite ont été compensés par deux nouveaux engagés. Deux collaborateurs ont décidé de changer de fonction tout en restant à la Ville. Ces deux personnes n'avaient pas été remplacées au 31 décembre, et l'effectif est de 48 collaborateurs pour 50 ept, avec en plus deux auxiliaires, un comme réceptionniste-peseur pour compenser un congé maternité et un pour le nettoyage et l'entretien des bennes ACTS (87 bennes nettoyées et contrôlées en 2011, contre 89 en 2010).

Les dates qui ont jalonné l'année sont les suivantes : du lundi 4 avril au lundi 16 mai : cinquième révision de la ligne 1 avec assainissement chaudière ; dimanche 22 mai : coupure électrique générale due à un fort orage dans la région ; mercredi 25 mai : arrêt de la ligne 2 pour une fuite de chaudière ; dimanche 17 juillet : arrêt de la ligne 1 pour nettoyage du catalyseur ; dimanche 7 août : arrêt de la ligne 2 pour une fuite de chaudière ; du mardi 20 septembre au lundi 10 octobre : arrêt d'usine complet pendant deux jours et sixième révision avancée de la ligne 2 ; mardi 25 octobre : arrêt de la ligne 1 pour une fuite de chaudière ; mercredi 23 novembre : arrêt de la ligne 2 suite à une panne du variateur de fréquence du ventilateur de tirage.

GEDREL

La direction du Service assure la gestion administrative de la société GEDREL SA présidée par le directeur des travaux. Les tâches de secrétariat ont représenté 740 heures facturées (906 en 2010). La gestion comptable est effectuée par la comptabilité de la Direction des travaux depuis 2008. L'excellente coordination des activités au sein des douze communes qui composent la société GEDREL SA permet entre autre d'avoir une politique de communication élargie à l'agglomération qui devrait à terme être étendue au périmètre de la société Tridel.

EAUSERVICE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

eauservice a pour mission d'approvisionner en eau potable, de manière fiable, Lausanne et différentes communes avoisinantes. S'appuyant sur une démarche qualité, sécurité et environnement, **eauservice** s'engage à respecter les exigences légales applicables à ses activités et à tout mettre en œuvre pour préserver l'environnement et prévenir toute éventuelle pollution.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Clients et ressources	24.10	nd	21.10	nd
Contrôle de l'eau	6.10	nd	6.20	nd
Direction (EAU)	4.00	nd	2.60	nd
Distribution	59.00	nd	59.00	nd
Etudes et constructions	7.80	nd	5.80	nd
Production	31.05	nd	29.25	nd
Environnement et soutien			7.30	nd
Total service	132.05	nd	131.25	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service ; ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
Total service	- 0.80

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Clients et ressources	26	23.90	22	20.90
Contrôle de l'eau	7	5.30	8	5.90
Direction (EAU)	5	4.00	3	2.60
Distribution	58	57.80	56	55.65
Etudes et constructions	7	6.70	6	5.80
Production	32	30.53	31	29.73
Environnement et soutien			9	7.20
Total service	135	128.23	135	127.78

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Contrôle de l'eau	1		2	
Total service	1		2	

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011		
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	7	5

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	1
Démission	
Retraite	3
Fin de contrat	
Invalidité	1
Licenciement	2
Suppression de poste	
Total service	7

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Le Service a été recertifié ISO 9001 et 14001 et son laboratoire réaccrédité ISO 17025 durant l'année 2011.

Les négociations avec le Surveillant des prix ont mené **eauservice** à revoir son plan comptable de manière à mettre en place une comptabilité analytique et être compatible avec MCH2 (nouveau modèle comptable harmonisé pour les communes).

Un préavis Plan stratégique de la distribution d'eau (N° 2011/03) prévoyant le développement du Service et les investissements nécessaires a été accepté par le Conseil communal le 12 janvier.

Pour améliorer l'encadrement du Service, une nouvelle Division a été créée, appelée « Environnement & soutien ».

CLIENTS ET RESSOURCES

En 2011, les volumes d'eau livrés ont baissé de 300'000 m³ par rapport à 2010 pour les clients alimentés au détail (environ 12,4 millions de m³ sur le territoire lausannois et 9 millions de m³ sur les autres communes). Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a augmenté d'environ 600'000 m³.

Suivi des communes

Afin d'améliorer le suivi des dossiers et renforcer les différents contacts que les collaborateurs peuvent avoir avec les communes, une affaire par commune a été ouverte dans Goéland. Chaque courrier est indexé à l'affaire et un contact doit être tracé en créant un suivi.

Les communes de Bousens et d'Etagnières ont renouvelé leur confiance en notre service pour les quinze prochaines années et ont signé une nouvelle concession pour la distribution d'eau sur leur territoire.

L'échéance de concession est atteinte pour sept communes et leur renouvellement est en cours. Dans l'intervalle, la concession se renouvelle de deux ans en deux ans par reconduction tacite. Quatre communes ont reçu un projet de nouvelle concession pour étude.

Le 14 avril, les communes concédantes ont été invitées par le directeur des travaux pour leur présenter le plan stratégique de la distribution d'eau du service. Cette présentation a été renouvelée le 5 mai avec les communes alimentées en gros.

Avec la nouvelle conduite de liaison entre les réservoirs de La Croix-sur-Lutry et Vers-chez-les-Blanc, la commune de Belmont a mis en service une nouvelle prise d'eau sur cette conduite au chemin de La Métraude.

La commune de Bioley-Orjulaz évalue ses besoins auprès du service et étudie s'il est opportun de faire évoluer nos prestations pour améliorer la gestion de leur réseau d'eau. Un inventaire des installations chez les clients a été effectué.

De nombreuses rencontres ont eu lieu avec la commune de Bussigny, qui a souhaité nous confier la gestion de son réseau.

Dans le cadre de la convention de partenariat avec les Services industriels de Lutry, une expérience de partage d'un ouvrier pour les échanges de compteurs a été réalisée.

Suivi des clients

Une centaine d'ordres de correction ont dû être établis à l'attention de SILCom, notamment pour demander la

facturation d'eau consommée sans comptage (by-pass de l'installation ouvert), ou suite à un compteur bloqué.

Le passage, dès le 1^{er} janvier, à une nouvelle présentation de la facture, avec les finances fixées rattachées au compteur, a mis en évidence quelques erreurs dans la base de données SAP qui ont pu être rapidement corrigées. Plus globalement, cette nouvelle forme améliore la compréhension de la facture.

Le tarif « Maraîchers » a fait l'objet d'un rabais unique de 10% suite au déficit hydrologique du printemps.

Postes de mesure

Plus de 1'600 compteurs neufs ont été posés. Lors des échanges par l'équipe « Compteurs » d'**eauservice**, le diamètre du compteur existant est redimensionné. Une estimation des unités de raccordement (UR) est faite. Dans la plupart des cas, le diamètre du compteur est réduit et l'installation adaptée.

Raccordements

Depuis le début de l'année, toutes les nouvelles affaires de raccordement sont suivies dans Goéland.

455 affaires « Raccordement clients » ont été ouvertes en 2011, pour la plupart suite à une annonce d'enquête dans la Feuille des Avis Officiels (FAO).

Cela porte à 1'322 le nombre d'affaires « Raccordement clients » en cours, dont 57% concerne le territoire des communes alimentées au détail.

En 2011, plus de 300 permis BH ont été délivrés pour une durée allant de un jour à une année. Cette forte augmentation de la demande (environ 150 en 2010) a nécessité une réflexion sur le local de stockage, trop exigu, ainsi que sur sa position géographique, pas adaptée. La solution d'utiliser le local de l'équipe compteurs, dans l'enceinte du SALV (ex MAGESI) a été retenue. L'emménagement est prévu pour le début 2012.

Réception – Secrétariat

Durant l'année écoulée, 337 demandes d'arrêts d'eau, faites par les appareilleurs, ont été directement traitées par la réception.

Plusieurs processus ont été mis sur l'application Goéland, permettant ainsi de centraliser l'information et de partager celle-ci au sein du Service et avec d'autres Services :

- **la gestion des demandes et réclamations**, réceptionnées par le secrétariat, est intégralement suivie par l'outil Goéland;
- **les relations externes avec les communes livrées au détail et en gros**, qui permet le suivi des relations avec nos partenaires;
- **la facturation diverse**, notamment aux communes et à certaines grandes entreprises;
- **le traitement des factures fournisseurs** a été transféré sur l'application COFI/Goéland spécialement développée à cet effet, dans le but notamment d'être compatibles MCH2.

Patrimoine immobilier

L'entretien et l'amélioration des nos ouvrages techniques se sont poursuivis en 2011 grâce au montant accordé par le préavis N° 2007/30 « Entretien immeubles d'exploitation d'**eauservice** - Demande crédit-cadre ». Voici quelques faits marquants :

- réfection des berges du lac de Bret, côté sud-est, facilitée par un niveau du lac bas suite à la sécheresse du printemps ;
- étude pour le changement de l'affectation du terrain du Calvaire ;
- renouvellement des contrats de location d'une partie des terrains autour du lac de Bret ;
- entretien de la forêt par SPADOM sur la parcelle du Pont-de-Pierre ;
- réfection d'une passerelle d'accès à l'entrée nord de la galerie de la Vulpillière (adduction de Bret).

Le bâtiment sis à la route de Prilly 1 fait l'objet d'une étude de rénovation impliquant les utilisateurs. Elle est conduite par le Service d'architecture.

Quant aux appartements loués, le Service des logements et gérances maintient un entretien minimum et s'occupe de la réfection de l'objet loué lors de changement de locataire.

ÉTUDES ET CONSTRUCTION

Les divers études et projets sur lesquels les gens de la Division « Études & construction » ont travaillé durant l'année sont décrits brièvement ci-après.

Préavis N° 2006/19 « Réfection des adductions des eaux du Pays-d'Enhaut et de la source des Avants, réfection du groupe de turbinage et construction d'une usine d'ultrafiltration »

Après la décision du SIGE de se retirer de ce projet et l'acceptation du Canton de laisser **eauservice** construire seul cette usine d'ultrafiltration, la Division a tout mis en œuvre en début d'année pour accélérer ce chantier : un bureau d'ingénieurs civils a été mandaté, et des appels d'offres ont été lancés pour les travaux de terrassement et de construction en béton armé. Les travaux ont débuté le 5 septembre, et la construction a pu avancer rapidement grâce à une très bonne météo. A Noël, les 2^{ème} et 1^{er} sous-sols étaient terminés, ainsi qu'une partie de la dalle du rez. La construction se poursuivra en 2012 pour une mise en service prévue à la fin de l'automne.

Préavis N° 2005/86 « Amélioration de la distribution de l'eau dans le Nord lausannois »

Une grande partie des objets de ce préavis sont maintenant terminés. Durant l'année, la pose de la conduite Louve-Petite Croix a avancé par la mise en place du tronçon au nord de l'autoroute et le passage en pousse-tube sous l'autoroute.

Réservoir de Bois-clos

Après la mise en service du nouveau réservoir de la Montagne du Château, la transformation du réservoir de Vers-chez-les-Blanc et la mise en service de la conduite de refoulement entre les deux réservoirs (Vers-chez-les-Blanc et Montagne du Château), ainsi que les modifications apportées au réseau de distribution, le réservoir de Bois-Clos a pu être désaffecté et démolí car désormais vétuste et inutile.

Préavis N° 2005/44 « Rénovation et modification des installations du réservoir de Montétan - Demande de crédit » et 2009/46 « Demande de crédits complémentaires pour préavis N° 2005/44 Réservoir Montétan et préavis N° 1997/231 Moyens de production d'eau à Lutry »

Seules quelques petites finitions et retouches ont été effectuées en 2011. Ce préavis a été bouclé à la fin de l'année.

Usine de Bret

Concession d'exploitation

La nouvelle concession d'exploitation du lac de Bret, avec prise d'eau sur le Grenet, a été signée en milieu d'année. Elle avait été mise à l'enquête en 2010.

Etude de rénovations

Le projet d'étude de rénovation et modernisation des équipements de l'usine du lac de Bret s'est poursuivi cette année. L'ouverture d'un compte d'attente a été acceptée pour financer les mandats à tiers, entre autres pour optimiser l'utilisation d'ozone. Un préavis sera déposé en 2012 qui couvrira l'ensemble des travaux à entreprendre dans cette usine.

Préavis N° 2010/27 « Remplacement des modules d'ultrafiltration, du matériel de supervision et des automates programmables de l'usine de production d'eau potable de Lutry »

Une installation pilote UF a été conçue en interne et partiellement réalisée par l'équipe de l'usine de Saint-Sulpice. De par sa conception, le pilote permettra de tester des modules de divers fournisseurs avec des types d'exploitations très variés. Après optimisation de chaque membrane sur l'eau du Léman, une première étape d'essais sera consacrée à l'usine de Lutry et permettra de déterminer s'il est possible de changer de type de membrane UF lors du renouvellement des modules. Ces essais servent aussi de base à l'étude de la nouvelle usine de Saint-Sulpice.

Entretien des cuves de stockage de l'eau

C'est un travail important qui occupe passablement le personnel des trois réseaux et des usines six à sept mois par an. Cette activité se déroule entre septembre et avril (période de plus faible consommation d'eau). Pendant cette période, chacune des cuves des réservoirs gérés par les trois réseaux (Centre, Jorat, Ouest) et celles des trois usines (Bret, Lutry, Saint-Sulpice), sont vidées, inspectées et nettoyées.

Ceci permet aux différents intervenants d'en vérifier l'état général (génie civil, équipement hydraulique, état sanitaire) et, le cas échéant, de procéder aux réparations ou modifications qui seraient nécessaires à leur bon fonctionnement.

CONTRÔLE DE L'EAU

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau distribuée dans les réseaux d'**eauservice** pour s'assurer que l'eau distribuée ne contienne ni substances gênantes ou toxiques, ni germes pathogènes.

Environ 6'800 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 21'130 analyses chimiques et 10'679 analyses bactériologiques.

Les résultats des analyses sur l'eau de boisson pour 2011 remplissent les conditions de qualité exigées par l'Ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAIUOs) du 23 novembre 2005, aussi bien du point de vue chimique que bactériologique. Toutefois, quelques non-conformités mineures ont été constatées et les actions correctrices ont été prises immédiatement. En plus des contrôles de l'eau mise en distribution, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour d'autres communautés publiques.

Le laboratoire a été soumis à un audit de surveillance de l'accréditation de la norme ISO 17025 et a passé cet examen sans problèmes.

DISTRIBUTION

Cinquante-trois chantiers ont été réalisés au cours de l'année, correspondant à la rénovation ou la réhabilitation d'un total de 11'100 mètres de conduites.

Les dépenses liées aux chantiers réalisés ou terminés s'élèvent à 9'706'000 francs. Si on cumule à ces dépenses les frais liés à l'entretien du réseau (590'000 francs, sans compter les fuites) ainsi que l'entretien des sources et captages (290'000 francs), on atteint la somme de 10'586'000 francs.

La charge de travail est restée très importante cette année. Six auxiliaires ont été nécessaires pour renforcer les équipes de pose de conduites, qui sont extrêmement sollicitées et qui subissent toujours les effets de l'absence de longue durée de plusieurs collaborateurs (maladie, accident).

Le projet Axes forts, et plus particulièrement les incidences des PP2 (tram Renens-Malley), PP3 (Malley-Flon) et PP6 (BHNS Malley-St-François) sur les réseaux de distribution d'eau potable ont été étudiés et chiffrés en vue du dépôt du dossier aux autorités cantonales et fédérales pour l'obtention des subsides. Les incidences pour le réseau de distribution, en particulier sur tout le tracé du futur tram, sont très importantes, puisqu'il est prévu de déplacer les conduites sur la quasi-totalité du tracé.

Interventions d'urgence

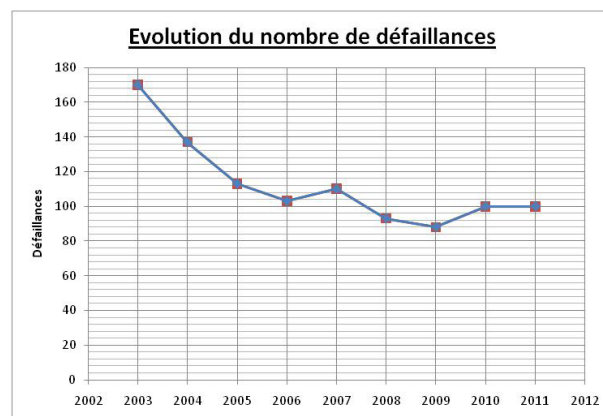
Le service de piquet « réseaux » a été appelé à 259 reprises. Dans 150 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, suite à une fuite ou à une rupture. Vingt-cinq appels concernaient des problèmes signalés à des bornes hydrantes, un des by-pass, neuf des mises hors service / remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, 13 des problèmes de qualité de l'eau, et 49 des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau).

Du point de vue financier, 1'323'000 francs ont été dépensés pour réparer les conduites de distribution, 299'000 francs pour les interventions sur les branchements situés sur le domaine public, et 42'000 francs pour réparer les conduites de transport. Relevons encore que les frais occasionnés par les dégâts suite à des fuites ou ruptures de conduites (dégâts aux tiers) s'élèvent à 436'000 francs.

Nombre de défaillances

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution atteint 100 cas. On peut dire avec le recul que le nombre de ces événements est stabilisé à une

valeur raisonnable, et que cet indicateur révèle un état d'entretien du réseau correct.



Ecoute de réseau

L'équipe « Écoute de réseau », refondée en binôme dès janvier, a poursuivi l'activité de recherche de fuites sur l'ensemble des zones de pression.

L'auscultation d'environ 700 km de conduite, hors branchements, a mis en évidence l'existence de 107 fuites. Le rythme actuel des tournées permet de passer sur l'ensemble du réseau de distribution environ une fois par année. L'équipe a également été sollicitée par les équipes de réseaux pour la localisation précise de 42 ruptures traitées en urgence.

Suite à des essais comparatifs des performances du matériel de pré-localisation de plusieurs fournisseurs, 40 loggers de bruit sont venus compléter le parc d'appareils. 30 ont été installés en écoute fixe sur la partie dite sous-gare du réseau Centre.

En fin d'année, la société Hinni a effectué la première phase de déploiement du système LORNO pour la surveillance des fuites par écoute en continu. Ce système couvre maintenant la moitié de la zone de pression Calvaire. Ce système, en phase d'étalonnage, sera optimal dès début 2012 et permettra d'avoir une écoute en temps réel des fuites sur cette zone très dense du centre-ville.

Bornes hydrantes (BH)

Le service gère 4037 BH dont 2083 sont sur le territoire lausannois.

Cent-trente-six BH ont été standardisées, 37 nouvelles hydrantes ont été posées, 50 parties supérieures et sept parties inférieures ont été changées. Six-cent-six hydrantes ont été contrôlées, ce qui a entraîné 107 révisions importantes.

Matériel

Le marché des vannes de réseau a été relancé en collaboration avec les Services industriels de Genève. Trois lots ont été adjugés, en se basant sur les critères du prix, des caractéristiques techniques, du développement durable, de la durée de garantie et des délais de livraison. La société Wild a remporté le marché pour les trois lots.

Base de données réseaux (SIT)

La base de données Topobase 2 est mise à jour en continu lors de chaque chantier. Le logiciel commence à montrer quelques signes d'obsolescence, notamment au niveau de la structure des données et de la compatibilité avec Windows 7 (les postes avec Topobase ont dû res-

ter sur Windows XP). Le fournisseur Autodesk n'assume plus la maintenance, et il s'agit de réfléchir à une prochaine migration sur une nouvelle version de Topobase ou sur un logiciel concurrent.

PRODUCTION

La production annuelle 2011 est légèrement inférieure (0.3%) à celle de 2010 et supérieure à la moyenne de celle des cinq dernières années, soit environ 33.7 millions de m³. Le jour d'adduction maximum fut le 22 août avec un volume de 126'700 m³.

Nouveaux équipements

En plus de sa mission d'exploitation et de maintenance des installations des usines de production et des stations de pompage et de désinfection, la Division « Production » apporta sa contribution à la fin de la réalisation des projets de construction de la Division « Études & construction » en participant aux travaux de montage des équipements aux réservoirs des Echerins et à la station de La Bressonne.

La Division « Production » effectue le montage du pilote d'ultrafiltration dans l'usine de Saint-Sulpice.

Travaux d'entretien et de maintenance

A la station de Petite-Croix, les installations de respiration des cuves ont été mises en conformité avec la pose d'une nouvelle canalisation avec filtre. Un déshumidificateur à adsorption fixe a été installé pour régulariser les problèmes de condensation.

A l'usine de Lutry, les 132 modules d'ultrafiltrations de la première des cinq lignes de traitement ont été changés après dix ans d'exploitation, et les vannes pneumatiques de cette même ligne ont été remplacées. La conduite de la désinfection finale a été renouvelée et sécurisée.

Aux stations de l'Orme, Petite-Croix, Sauvabelin, Crisier et Haute-Pierre, six unités de pompage ont été révisées partiellement (moteur) ou complètement (moteur et pompe) avec, sur certaines, le remplacement des démarreurs et des roulements.

L'électrolyseur de la station de St-Hippolyte a été mis hors service et remplacé par une unité de stockage de Javel 30 g (1'110 litres).

Centre d'exploitation

Dans le cadre de la rénovation des équipements du centre d'exploitation et de gestion (Cegel) et des systèmes de supervision locale des usines de Saint-Sulpice et de Bret, les installations des usines de Bret, de Saint-Sulpice et de Lutry (Cegel) ont été mises en service en mode de test, c'est-à-dire en parallèle avec les systèmes actuels. Les documents détaillés pour le programme de gestion automatique des pompages sont en cours d'élaboration avec le fournisseur. Le remplacement des anciens systèmes d'acquisition de données a débuté et se poursuivra en 2012.

Suite à l'annonce par Swisscom de l'abandon des locations de lignes de transmission, une connexion de tous nos ouvrages au réseau RECOLTE est en cours avec la collaboration du Service d'organisation et d'informatique

ENVIRONNEMENT ET SOUTIEN

La Division « Environnement & soutien » a été créée, afin de rassembler au sein d'une même unité une grande partie des activités de soutien ou liées à l'environnement.

Sources

Un des faits marquant de cette année a été un important déficit pluviométrique, d'où une production d'eau de sources en diminution.

Communication

Un guide pour la protection des eaux souterraines a été publié et diffusé par **eauservice**. Son but est d'informer et de sensibiliser les principaux acteurs (propriétaires, locataires, forestiers et agriculteurs) situés ou exerçant une activité en zone de protection, sur les moyens mis en œuvre pour protéger la qualité des eaux souterraines et sur leurs devoirs et restrictions.

Trois flyers pour les visites aux publics des galeries des Bornels, des Cases et de Pierre-Ozaire ont été réalisés.

Travaux

Sur l'adduction du Pays-d'Enhaut, la conduite reliant le captage des Becques et la chambre du Confluent inférieur a été remplacée par une conduite en fonte DN 150 sur une longueur d'environ 260 m. Elle datait des années 1900 et était obstruée.

L'instabilité de terrain située juste en aval du captage de Clos Ister Aval a été assainie. Cette instabilité est apparue suite aux travaux de remplacement de la conduite et de la vidange en 2009.

Pollutions

Suite à un purinage en zone S en amont des captages de Clos Ister Amont et Aval au Pays-d'Enhaut, il a été décidé de les détourner de mai à octobre ainsi que le captage de Mollien.

Procédure AEC

Dans le cadre de l'approvisionnement en cas de crise (AEC), 15 procédures ont été rédigées afin d'identifier pour chaque adduction les lieux de détournements et les instructions de travail pour la mise hors et en service du ou des captages suite à une pollution. L'adduction du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre doivent encore faire l'objet de deux procédures.

Contrats zone S

Quatre contrats de gestion des zones de protection avec versement d'une indemnité ont été signés par les agriculteurs exploitant sur l'adduction de Montaubion.

HACCP

eauservice a appliqué la méthode HACCP (analyses des risques et points de contrôle pour leur maîtrise) afin d'identifier et de prévenir les risques liés à la qualité de l'eau le plus tôt possible dans la chaîne de production et de distribution de l'eau potable.

Gestion des données

Un effort particulier a été mené cette année pour faire de l'Intranet la plateforme d'accès aux différentes données métier. Afin de mener à bien ce projet, tout l'Intranet a été migré sur une nouvelle plateforme mieux sécurisée et implémentant les dernières technologies en matière d'interface web.

Nouvelle interface de saisie des heures également pour répondre aux besoins du nouveau plan comptable MCH2.

Elaboration de divers outils de télérelevés dans le cadre du suivi des gros consommateurs et des communes alimentées en gros ainsi que pour le monitoring de la future usine de Saint-Sulpice.

Divers projets innovants en cours d'évaluation dans le domaine du relevé de données via un smartphone, du calcul de traçabilité de l'eau.

Qualité et environnement

Qualité

L'audit de recertification concernant la qualité (ISO 9'001) et l'environnement (ISO 14'001) a été passé avec succès. Aucune non-conformité majeure ou mineure n'a été relevée.

Un grand nombre de documents ont été mis à jour : 142 documents modifiés ou nouveaux ont été répertoriés. Il s'agit notamment de documents touchant à :

- la santé/sécurité (procédures d'urgence dans les usines, substances nocives) ;
- l'environnement (analyse environnementale, application de la méthode HACCP) ;
- la qualité ;
- les instructions de mise en et hors service d'adduction ;
- les principes de management ;
- la stratégie d'**eauservice** ;
- l'établissement de servitudes ;
- les raccordements des clients au réseau et la gestion des compteurs.

Les audits internes ont été réalisés par les neuf auditeurs internes et la sélection des unités à auditer s'est faite en commun. Les aspects significatifs relevés lors des audits seront présentés à la revue de direction. On dénombre 26 audits internes.

La démarche d'optimisation des processus Goéland s'est poursuivie, notamment avec la finalisation des processus :

- base de données « Demandes et réclamations clients » ;
- raccordements de bâtiments ;
- installations non-conformes ;
- gestion des cas RC ;
- gestion des relations externes « communes en gros et au détail » ;
- factures des fournisseurs ;
- gestion des hydrantes.

Environnement

Pour analyser et réduire ses impacts significatifs sur l'environnement, **eauservice** doit d'abord les connaître. En 2009, un document a été établi où sont inscrits les aspects environnementaux de ses activités et ceux qui ont ou peuvent avoir un impact significatif sur l'environnement. Depuis lors, il est en constante amélioration et est passé en revue chaque année lors de la revue de direction.

Depuis cette année, le chapitre « Urgence environnementale » fait le lien vers les procédures de détournement des sources qui sont maintenant finalisées.

La mise à jour de la législation environnementale par le bureau GED a été effectuée le 31 janvier. L'adéquation de cette législation avec les activités du service se poursuit selon les priorités.

Santé et Sécurité

D'une façon générale, le nombre d'accidents professionnels (AP) a nettement diminué entre 2010 et 2011, passant de cinq à deux. Le nombre d'accidents professionnels bagatelle (APB) a lui par contre augmenté, passant de huit à onze. En ce qui concerne les accidents non-professionnels, on constate la tendance inverse : les accidents non-professionnels bagatelle (ANPB) ont diminué (huit pour 2011 contre douze en 2010) tandis que les accidents non-professionnels (ANP) ont eux augmenté, passant de six à neuf pour l'année 2011. Un effort de prévention et de sensibilisation doit être fait au niveau des accidents professionnels bagatelle.

La Commission Santé Sécurité (CSS) regroupant la coordinatrice et les délégués sécurité s'est réunie deux fois. Le nouveau système mis en place en 2010 porte ses fruits ; la motivation et le professionnalisme sont présents. La communication entre la coordinatrice et les délégués est efficace, et un rapport de confiance s'est établi. Cela se remarque dans le bon avancement des projets et dans le taux de participation aux formations santé-sécurité organisées par la coordinatrice santé-sécurité.

Formation Santé Sécurité

Les formations ci-après ont été suivies :

- 23 personnes ont suivi le cours « Sécurité générale - module 1 » ; ce cours a été donné par la coordinatrice santé-sécurité à tous les nouveaux collaborateurs, stagiaires et intérimaires compris. Il permet de sensibiliser les nouveaux à la politique santé et sécurité d'**eauservice**, quels sont les objectifs, les obligations et les attentes en la matière. A la fin de cette formation, les collaborateurs signent un document attestant par là qu'ils ont compris leurs devoirs et obligations et qu'ils s'engagent à respecter les consignes sécurité définies par **eauservice**.
- 17 personnes ont participé à la formation sur l'utilisation de l'appareil de détection de gaz et oxygène Altair 4, donnée par la maison MSA. Cette formation a été suivie par des collaborateurs des trois réseaux, du laboratoire, du Bureau d'études des réseaux, de la Division « Clients & ressources » ou encore de « Corrélations/ bornes hydratantes » et « Environnement & soutien ». Elle visait à informer par une partie théorique suivie d'une partie pratique, sur le fonctionnement de cet appareil, les mesures qu'il permet d'effectuer, afin d'optimiser et rendre systématique son utilisation lorsqu'on se rend dans un espace confiné.
- Six personnes ont suivi le cours de base « Travaux en Hauteur », dispensé par la maison Altimum à Palézieux. Le but de cette formation était de pouvoir acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour l'utilisation sûre des EPI lors d'un travail en hauteur. Les objectifs visés étaient d'effectuer le travail en sécurité, de réduire le risque de chute et de prendre connaissance des normes et des exigences légales.
- Neuf personnes ont suivi la formation sur le « Transport de marchandises dangereuses » donnée par l'ASTAG, dans le but de transporter de la Javel 13-14% en sécurité et en respectant les exigences légales.
- 82 personnes ont participé aux trois demi-journées santé sur le thème de l'alimentation au travail. Données par un spécialiste de la micro-nutrition et entraîneur de sportifs, ces demi-journées ludiques et interactives ont

permis de mettre en avant comment mieux manger, simplement, pour être en forme toute la journée, et comment compléter le sandwich de midi.

- Tous les collaborateurs des trois réseaux ont été personnellement suivi dans le cadre du programme « Réveil Musculaire ». Après une phase test en 2009-2010 sur les collaborateurs du réseau ouest, le programme a été étendu au réseau centre puis réseau Jorat. En moyenne, les collaborateurs pratiquent les exercices trois matins par semaine. De nouveaux exercices vont être amenés dès 2012, afin de renouveler la motivation à cet échauffement. La question se pose de savoir si ce programme sera étendu aux collaborateurs des usines.
- 33 personnes ont participé aux ateliers mis sur pied par la Ville dans le cadre de la campagne « Lausanne sans TMS ».

Projets sécurité résolus en 2011

• *Projet Radon*

En 2010, des mesures de Radon-222 ont été effectuées en collaboration avec l'Institut de radio-physique de Lausanne. Des valeurs élevées de ce paramètre ont été relevées dans certains ouvrages. Suite à ces résultats, la Suva nous a demandé d'effectuer des mesures des taux de Radon dans différents ouvrages à risques. Ces mesures ont été faites courant de l'année. Six collaborateurs ont porté pendant trois mois des dosimètres de poche afin de mesurer les concentrations de gaz Radon à laquelle ils sont exposés, en moyenne par horaire mensuel de travail. Les résultats pour nos trois réseaux se situent entre 418 à 1374 Becquerel par mètre cube (Bq/m³). La concentration limite de gaz Radon en moyenne par horaire mensuel de travail est de 3000 Becquerel par mètre cube (Bq/m³). Cette limite n'est donc pas dépassée. La loi risquant d'être prochainement modifiée, avec un abaissement de la valeur limite, une campagne de mesure sera réalisée en temps voulu, afin de savoir si le Service répond toujours aux exigences de l'Ordonnance fédérale sur la radioprotection (ORaP).

• *Renouvellement pharmacie*

Toutes les pharmacies fixes des locaux administratifs, des usines et des réseaux ont été vérifiées. Le contenu passé de date a été jeté et du matériel a été recommandé. Cette démarche sera effectuée chaque année.

• *Sécurité des flottateurs à l'usine de Bret*

Lors de la visite d'usine débouchant sur l'audit de sécurité, plusieurs carences ont été détectées au niveau de la sécurité des exploitants. Un programme partiel a été établi et la première étape a été réalisée, à savoir la mise en conformité des abords des quatre bassins de flottation (bâtiment 1, rez de chaussée, halle des flottateurs-préfiltres).

• *Vannes dans l'usine de Lutry*

L'accès à une dernière vanne, au-dessus d'une descente d'escalier, a été sécurisé à l'aide d'une barrière amovible et d'un caillebotis.

• *Vasques d'eau brute de Saint-Sulpice*

Des échelles sécurisées ont été installées dans les vasques d'eau brute de l'usine afin de pouvoir effectuer les nettoyages des vasques en toute sécurité.

Communication, Plan directeur et indicateurs

En tant que distributeur d'eau, **eauservice** est tenu d'informer ses clients sur la qualité de l'eau au moins une fois par année, comme l'exige l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale, de novembre 2005. Cette année, comme chaque année, une information a été donnée aux communes alimentées au détail et à celles alimentées en gros. Pour Lausanne, cette information a été réalisée par l'intermédiaire d'un tout-ménage distribuée à tous nos consommateurs.

La Journée mondiale de l'eau du 22 mars nous a permis de communiquer sur le thème de l'eau à l'aide d'une manifestation sous forme d'une exposition temporaire à la station m1 Flon, dans le hall principal, par l'intermédiaire de panneaux suspendus. Cet événement a été organisé par **eauservice** et le Service de l'assainissement. Le 22 mars, un stand d'information présentant les activités des deux Services a également été mis en place.

En collaboration avec la SSIGE, le Service a fait réaliser, en mai, un sondage sur l'image de l'eau potable dans la région lausannoise.

Au mois de juillet, **eauservice** a participé à la Gymnaestrada par la mise à disposition de gourdes biodégradables, avec le logo du Service, pour encourager les participants à boire notre eau potable. **eauservice** a également mis à disposition des fontaines à eau sur les différentes places de rassemblement, signalées par des drapeaux aux couleurs du Service.

Ces mêmes fontaines à eau ont été mises à disposition lors de l'exposition Elemo organisée par l'EPFL à Ouchy.

En septembre, **eauservice** a également collaboré à la campagne de sensibilisation de SPADOM dans le cadre du Comptoir suisse sur le thème « L'eau et la forêt ».

Solidarité internationale eau

En décembre 2008, le Conseil communal a adopté la proposition de la Municipalité d'engager un centime par mètre cube d'eau vendu aux Lausannois pour participer à des actions de solidarité dans le domaine de l'eau. Lausanne s'est vu décerner le label de « Commune solidaire pour l'eau ». Elle s'est engagée en 2009 dans un partenariat avec la Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN), capitale de la Mauritanie. Les communes de Fribourg, Martigny, Pully, Morges, Lutry, Epalinges, Estavayer-le-Lac, Colderio au Tessin, Cossonay, Attalens, Charraz, Jouxkens-Mézery, Villaz St-Pierre, La Chaux et récemment Nyon se sont jointes à cet élan de solidarité.

L'année 2011 a permis de finaliser certaines activités du « Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau » débuté en octobre 2009, notamment :

- le raccordement des **trois nouvelles bornes fontaines** construites sur le réseau de **1.8 km** posé en 2010 dans le quartier de Ryiad ;
- un troisième **camion** nécessaire à la distribution de l'eau dans les quartiers dépourvus de réseau a été acheté en Suisse et envoyé par bateau à Nouakchott pour permettre de distribuer de plus grands volumes d'eau à un prix abordable dans les quartiers les plus pauvres de la capitale ;
- après la sélection par la CUN de dix bornes fontaines insalubres, un bureau d'étude a été mandaté pour effectuer un diagnostic de celles-ci. **Cinq de ces bornes ont été réhabilitées** ;

- les charretiers et les gérants des points d'eau ont reçus des **formations** sur l'hygiène et le respect des réglementations liées à l'eau par deux ONGs spécialisées dans ce domaine.

Un film de sept minutes « De l'eau à Nouakchott » a été élaboré par la maison des cinéastes. Il traite de la situation de l'eau à Nouakchott et des activités menées dans le cadre du partenariat.

Pour visionner le film : www.lausanne.ch/eauservice > rubrique Solidarité Eau, dernières nouvelles.

Un nouveau projet ambitieux

Un deuxième projet intitulé « Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau » (PCEA) a été mis sur pied cette année. Il est prévu de poursuivre et renforcer l'action entreprise en améliorant l'accès à l'eau des populations défavorisées de Nouakchott. Aussi, des activités plus importantes et un budget plus conséquent de 1,3 million de francs. D'une durée de trois ans, ce projet a débuté en novembre, et prévoit notamment les activités suivantes : l'extension du réseau d'eau d'environ trente kilomètres, la construction de quinze bornes fontaines, le lancement d'un fonds de microcrédit pour permettre l'acquisition d'un branchement privé, une campagne de sensibilisation sur les ques-

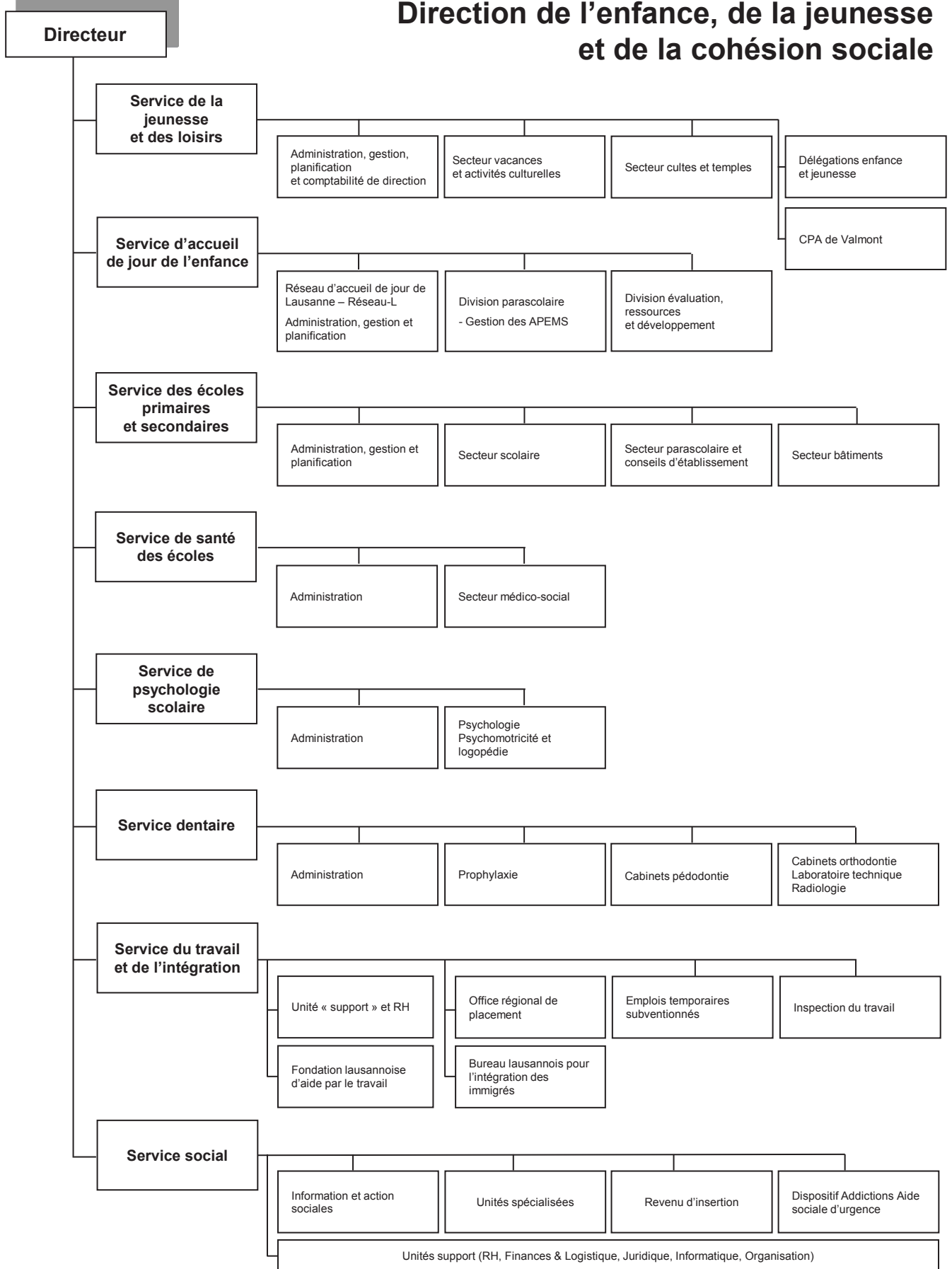
tions liées à l'eau, et la diffusion de bonnes pratiques en matière d'assainissement.

Regroupement des forces pour plus d'impact

Initié et géré par Lausanne, ce partenariat a séduit d'autres communes, car il valorise sur le long terme les compétences de chacun et constitue un enrichissement du personnel tant en Suisse qu'en Mauritanie. Les communes de Fribourg, Nyon, Martigny, Pully, Morges, Lutry, Epalinges, Estavayer-le-Lac, Coldrerio, Cossonay, Attalens, Charrat, Jouxens-Mézery, Villaz-St-Pierre et La Chaux se sont ainsi associées au projet géré par Lausanne. Elles s'engagent également à hauteur d'un centime par mètre cube d'eau vendu dans leur commune. C'est une occasion rêvée pour ces communes de sensibiliser leurs habitants à la problématique de l'eau et à la qualité des services dont ils bénéficient. En 2011, le projet comptait 15 autres communes cofinanceuses du projet. La Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC) et la région d'Ile-de-France injectent également des fonds dans ce projet.

Pour plus d'informations : www.solidariteausuisse.ch et www.lausanne.ch/eauservice section « solidarité eau ».

Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale



Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale

SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- proposer, conduire et développer la politique de l'enfance et de la jeunesse de notre ville ;
- coordonner et évaluer la mise en œuvre des grands projets transversaux à la DEJCS ;
- conduire et développer une organisation et un fonctionnement optimal et efficient de la DEJCS ;
- appuyer les autorités dans leur définition de la politique de l'enfance et de la jeunesse et assurer une veille stratégique et professionnelle sur les domaines précités ;
- collaborer avec les autres services de la DEJCS et avec les partenaires de la Ville en assurant une coordination de leur intervention.

Le Service de la jeunesse et des loisirs (SJL) offre des prestations internes à la DEJCS et des prestations externes dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Ainsi, il exécute aussi les tâches dévolues à un secrétariat général et à un état-major de Direction. Dans ce sens, il soutient le directeur dans sa réflexion d'organisation de l'administration, dans la mise en œuvre de projets transversaux de sa Direction et dans ses décisions politiques. Au cours de l'année 2011, le service a présenté à la Municipalité des propositions de réponses à des initiatives parlementaires et de projets, dont la réponse à la motion d'Alain Hubler et consorts « Une formation professionnelle pour les sans-papiers » adoptée par le Conseil communal le 29 mars 2011.

Une nouvelle législature a débuté au 1^{er} juillet 2011. La réorganisation des dicastères a modifié le rattachement des services à la nouvelle Direction. Deux nouveaux services - le Service social de Lausanne et le Service du travail et de l'intégration - ont rejoint l'ancienne Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation.

Cette modification d'organisation a eu des conséquences sur l'organisation administrative du service, dont de nouvelles tâches pour la comptabilité de Direction et pour l'état-major du directeur.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Pan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	5.90	nd	5.70	nd
Administration SJL	24.30	nd	25.50	nd
Centre adolescents de Valmont	23.05	nd	23.05	nd
Cultes et temples	13.08	nd	13.08	nd
Secteur vacances	26.82	nd	26.82	nd
Total service	93.15	nd	94.15	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 1.00

2011 a vu la mise en œuvre du logiciel TimeTool, permettant l'application des dispositions ATT aux quelque 33 collaborateurs-trices de Chauderon 9. Une deuxième phase d'implémentation couvrant l'ensemble des collaborateurs-trices du SJL aura lieu en 2012.

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	5	2.55	7	4.30
Administration SJL	31	23.65	32	24.45
Centre adolescents de Valmont	23	19.45	25	21.50
Cultes et temples	32	10.92	29	10.20
Secteur vacances	33	26.25	32	25.25
Total service	124	82.83	125	85.70

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

La gestion de nouveaux domaines d'activité par le SJL (p.ex. cultes et temples) depuis 2010 est maîtrisée. Le nombre de collaborateurs-trices fixes du SJL est de quelque 130 personnes.

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
Administration SJL	1	2
Secteur vacances	2	1
Total service	3	3

Le SJL a accompagné trois apprenties dans leur formation, deux d'entre elles dans la formation d'ASE et la troisième dans celle d'employée de commerce.

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	17	17

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	14
Retraite	3
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	17

Répartition hommes/femmes

Le SJL dans sa nouvelle structure compte maintenant 57% de femmes et 43% d'hommes.

Fonctions encadrantes

Le pourcentage d'hommes/femmes occupant des postes de cadres est la suivante : 37% de femmes (6) et 63% d'hommes (10).

Politique de formation du personnel

Formation continue et formation en emploi

En 2011, 45 personnes ont suivi des cours de formation continue représentant 236 jours de formation. Sept collaborateurs-trices sont engagés dans une formation en emploi telle que praticien-ne formateur-trice, éducateur-trice ES ou HES, et directeur-trice d'institution.

Dans toute la mesure du possible, le SJL répond favorablement aux demandes de développement de compétences professionnelles et personnelles.

Une augmentation des situations demandant l'intervention de professionnels dans le domaine de la médiation ou de la supervision d'équipe est observée. Ces apports de compétences relationnelles ne peuvent s'avérer que bénéfiques à moyen terme. Le SJL est attentif à gérer les situations professionnelles problématiques dès qu'elles sont mises en lumière.

Stagiaires

Le SJL a accueilli treize stagiaires, notamment en stage préalable avant leur entrée en HES santé social. Ces stages ont été réalisés dans des structures éducatives (CPA de Valmont, TSHM, écoles à la montagne) ou au sein de l'administration. Deux stagiaires ont bénéficié

d'un placement proposé par le secteur « Évolution professionnelle » du SPeL.

Personnel auxiliaire

En 2011, le SJL a fait appel à 343 personnes engagées avec un statut d'auxiliaire, dans les secteurs suivants :

- Administration : 1%
- Vacances : 68%
- Cultes et temples : 10%
- Délégation jeunesse : 15%
- CPA de Valmont : 6%

CONFÉRENCES – COMMISSIONS

Conférence des chefs de service (CCS)

Composition : le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, son assistante et les chefs de service de la Direction.

Réunions ordinaires

Nombre de séances : 30 (2010 : 32).

La CCS est le principal instrument de coordination de la direction. Tous les sujets d'importance générale, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services ou les relations transversales avec d'autres directions, y sont abordés. Il en va de même pour les projets de préavis et de réponses aux interpellations, motions ou postulats. La CCS traite également de tous les projets de loi ou de règlement ayant trait à son domaine de compétence mis en consultation par les autorités fédérales et cantonales.

Autres réunions

En fonction des thèmes d'actualité ou des projets en cours, la CCS reçoit parfois la visite d'autres services de l'administration ou d'instances extérieures pour un échange d'information. C'est ainsi qu'en 2011 elle a accueilli :

- la cellule juridique du SPeL pour les questions procédurales en rapport avec la gestion du personnel ;
- le chef de service et une collaboratrice de DevCom au sujet de la politique de communication de la DEJE ;
- le chef de service et trois collaborateurs du SOI, dans le cadre du pilotage informatique des directions ;
- le responsable logistique du MAGESI, pour une présentation du concept d'approvisionnement mis en place par la Commission d'achat Ville et de la plateforme LausaShop.ch ;
- les sous-commissaires DEJE de la commission de gestion, à deux reprises ;
- le chef du Service financier au sujet du plan structurel d'améliorations financières.

INSTITUTIONS SUBVENTIONNÉES

Le Service de la jeunesse et des loisirs subventionne plusieurs institutions dans le domaine de la jeunesse, de l'animation socioculturelle et de la formation, ainsi que de l'éducation musicale et culturelle. Avec le changement de législature, les institutions dans le domaine de l'éducation musicale et de l'éducation culturelle (théâtres jeune public et écoles d'art) ont été transférées au 1^{er} juillet au Service de la culture. La liste des

institutions subventionnées est publiée dans les budgets et comptes de la Ville de Lausanne. Chaque institution publie un rapport annuel de ses activités ; le rapport d'activités de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) est téléchargeable sous : www.fasl.ch/presentation/rapportsActivites.php.

Les Maisons de quartier sont aussi considérées comme part des institutions subventionnées. Elles deviennent ce que les habitants en font, avec la collaboration de la Ville. Les associations en charge de ces Maisons, et plus particulièrement leurs Conseils, déterminent les priorités d'animation, analysent les besoins exprimés par les habitants du quartier et garantissent une équité d'accès à la Maison de quartier. Afin de permettre aux nombreux bénévoles des associations de ne pas s'épuiser en tâches administratives et/ou de gestion courante, la Ville met à disposition des habitants un bâtiment dont la gestion est sous la responsabilité directe de la FASL.

Deux Maisons de quartier sont en chantier, soit la future Maison de quartier de la Pontaise et celle des Faverges. Le chantier de la Maison de quartier de la Pontaise a révélé que les peintures de l'ancien temple étaient amiantées. Des travaux urgents et obligatoires de désamiantage avec une entreprise spécialisée ont été entrepris. Ces travaux hors crédit d'investissement font l'objet d'une demande de crédit supplémentaire pendante au Conseil communal. Le projet de Maison de quartier des Faverges, dans un immeuble privé en construction, a trouvé l'adhésion de la population du quartier ; une commission de construction définissant le projet et les besoins a été constituée.

Dans le quartier de Pierrefleur/Boisy, un nouveau projet s'est fait jour de rénovation et de transformation de la Maison du Désert. Au vu des différents paramètres liés à ce patrimoine historique et du Plan de quartier en vigueur (programme d'utilité publique), la Municipalité a approuvé, le 13 octobre 2010, la création d'une Maison de quartier et des locaux pour des associations, institutions et fondations dans la Maison du Désert. Cette nouvelle Maison de quartier devrait remplacer à terme le Centre socioculturel de Boisy. Le Conseil communal en a été informé le 31 mars. Les habitants du quartier ont organisé en novembre une rencontre afin de déterminer leurs attentes et leur intention de participation.

INFORMATION GÉNÉRALE AUX PARENTS D'ÉLÈVES – GRANDIR À LAUSANNE

Destiné à présenter et rappeler les nombreuses prestations offertes par la DEJCS, le bulletin *Grandir à Lausanne* a connu deux éditions en 2011. La première, sous un format agrandi pour l'occasion, comprenait un plan de Lausanne répertoriant les places de jeux et les lieux de plein air en accès libre. La deuxième, « Grandir avec les écrans : parlons-en ! », sensibilisait les parents aux risques liés aux écrans et aux nouvelles technologies de l'information, quel que soit l'âge de leurs enfants. Depuis 1987 (d'abord sous le nom de *Lausanne écoles*), cette publication est distribuée à tous les parents d'élèves.

JEUX INTERNATIONAUX DES ÉCOLIERS

Cette manifestation sportive et culturelle, soutenue par le Comité olympique, a lieu chaque année dans une ville différente. En janvier, quatorze élèves lausannois âgés de douze à quinze ans ont participé aux Jeux d'hiver

organisés par la Ville de Kelowna, au Canada (ski et snowboard). En août, une délégation lausannoise composée de 18 écoliers a participé aux traditionnels Jeux d'été dans la région du Lanarkshire, en Écosse (athlétisme, natation, tennis).

INITIATION CULTURELLE, SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION

MISSION

➤ gérer les activités culturelles, de sensibilisation à l'environnement et de prévention proposées aux classes lausannoises de la scolarité obligatoire : théâtre, musique, danse ou toute autre traduction de l'expression artistique, découverte de l'environnement et de ses interactions avec les contraintes et les attentes de la société, prévention, sous forme d'animations, d'initiations, de spectacles ou de visites.

Avec le transfert des institutions dans le domaine de l'éducation musicale et de l'éducation culturelle (théâtres jeune public et écoles d'art) au Service de la culture au 1^{er} juillet, cette unité est désormais directement rattachée à la cheffe de service, la cadre supérieure précédemment en charge des tâches de coordination et de suivi des institutions s'étant vue proposer de nouvelles responsabilités au sein de la Direction.

La Ville de Lausanne offre à ses écoliers, depuis de nombreuses années, des prestations qui, en complément des programmes scolaires, contribuent à enrichir leurs connaissances. Ces activités se sont diversifiées avec le temps et peuvent aujourd'hui être regroupées en cinq catégories :

- 1) activités culturelles et découvertes lausannoises
- 2) abonnement culturel
- 3) sensibilisation à l'environnement
- 4) découverte de l'environnement construit
- 5) prévention

L'ensemble des données retranscrites dans ce chapitre concerne les activités offertes aux classes enfantines, primaires et secondaires pour l'année scolaire 2010/2011. Un descriptif détaillé est disponible sur demande.

Les enseignants de l'établissement primaire de Prélaz - établissement pilote - ont été invités, pour la deuxième année consécutive, à consulter les brochures et à s'inscrire aux différentes activités par Internet.

1) Activités culturelles et découvertes lausannoises

Sur les 12'600 enfants scolarisés à Lausanne :

- 9'646 sont allés voir un spectacle (3'952 élèves des classes CIN à 4^e année ont en outre bénéficié d'un transport par bus spécial, commandé aux Transports publics lausannois) ;
- 1'699 élèves sont allés écouter les concerts de l'OCL ; 1'803 élèves ont reçu une initiation musicale du Sinfonietta ;
- 9'087 ont pris part à une animation théâtrale ;
- 4'522 ont participé à une découverte lausannoise.

En marge de ce programme, 908 élèves de 4^e à 9^e années ont assisté au spectacle *Pinocchio* créé par l'Association pour la Formation de Jeunes Danseurs (AFJD).

Les *découvertes lausannoises* sont des visites à thème dont le but est de faire connaître aux jeunes habitants quelques-unes des particularités architecturales et urbanistiques de leur ville :

- accompagnés d'un guide d'accueil du Mouvement des Aînés (MDA), les élèves visitent les parcs historiques de Mon-Repos et du Désert, la Cité et le centre-ville (*Au fil de L'EAUssanne*), la Cathédrale de Lausanne, les « animaux » de la Cathédrale, et l'Hôtel de Ville (suivi d'un entretien avec un-e conseiller-ère communal-e) ;
- visite et découverte du travail d'apprentissage des comédiens (8^e-9^e) à la Haute École de Théâtre de Suisse Romande (HETSR). Nouveauté : *Une rue, un personnage* (5^e-6^e), parcours didactique mené par 2 élèves-comédiens interprétant l'histoire des personnages des rues et places de la Cité ;
- nouveauté : *Promenades chlorophylle* (classes enfantines), visite du patrimoine vert en collaboration avec le Service des parcs et domaines.

2) Abonnement culturel

Visant à les faire bénéficier de l'offre théâtrale et musicale lausannoise, l'abonnement permet aux élèves de 7^e à 9^e années d'assister à des représentations publiques en payant leur billet au prix unique de 8 francs. Le Service de la jeunesse et des loisirs compense le manque à gagner qui en résulte pour les théâtres.

2'451 billets ont été vendus pour 23 spectacles. En outre, l'Opéra de Lausanne a permis à 350 élèves lausannois d'assister gratuitement aux répétitions générales de quatre opéras.

3) Sensibilisation à l'environnement

Classes lausannoises

1'004 animations/visites ont été offertes.

Classes des communes du périmètre GEDREL

Depuis trois ans, l'essentiel de ce programme est proposé également aux classes des onze autres communes du périmètre GEDREL (GEstion des Déchets de la REgion Lausannoise) selon les mêmes modalités. Sept des huit établissements ont répondu à cette offre. 115 animations/visites ont été offertes.

4) Découverte de l'environnement construit

L'objectif de cette animation menée par des architectes de la société lausannoise *Tribu'architecture* est de permettre aux élèves de comprendre de manière active et ludique comment leur quartier, leur ville, se sont construits et évoluent, qui en sont les acteurs, quelles sont leurs professions.

Vingt classes enfantines et primaires ont bénéficié de cette prestation.

5) Prévention

Spectacles de prévention

Le Théâtre Forum Association Le Caméléon a permis à 114 classes secondaires (2'160 élèves) d'assister à six spectacles interactifs ayant pour thème : le racket, la vio-

lence physique et psychologique entre filles en particulier, le tabagisme, la problématique du bouc émissaire, la violence verbale, l'alcool.

Prévention des accidents par morsures (P.A.M.)

Le programme, destiné très pragmatiquement à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter) en présence d'un animal, est proposé en alternance aux classes des cycles initial et primaire.

104 classes enfantines ont reçu un cours de prévention des accidents par morsures.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

MISSION

Assurer les prestations traditionnelles d'une comptabilité de Direction :

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions ;
- traitements du personnel (groupe traitements) ;
- factures fournisseurs et débiteurs (groupe factures) ;
- tenue de la comptabilité des établissements scolaires ;
- relations avec les autorités des communes voisines et celles du canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon.

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la Direction, qu'avec les instances cantonales (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Département des finances).

Au terme de la redistribution des tâches entre canton et communes, Lausanne s'est vu déléguer par convention un certain nombre de compétences, aux plans notamment de l'organisation scolaire, des prestations de santé, ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité assure toute la calculation et le suivi du volet financier.

Organisation

Le bureau des traitements assure le service habituel des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement, etc.).

Pour l'ensemble de la Direction, le nombre de dossiers traités s'élève à 1'319 pour le personnel fixe, et à 1'723 pour le personnel temporaire, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%.

Le bureau des factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle d'environ 23'800 factures fournisseurs et a émis environ 72'000 factures débiteurs (+4.5%).

C'est à ce niveau également qu'est réglé le versement (en principe par acomptes échelonnés) des subventions aux diverses institutions soutenues par la Direction.

L'organisation de la nouvelle législation impliquant le rattachement du Service social Lausanne et du Service du travail et de l'intégration à la nouvelle Direction a nécessité le transfert de trois collaborateurs de la comptabilité de l'ancienne Direction de la sécurité sociale et de l'environnement. Ce dernier a été effectif à fin décembre. La comptabilité a élaboré et mis en place deux nouveaux

plans comptables pour 2012. La structure comptable du futur Service de santé et prévention sera, quant à elle, créée pour l'exercice 2013.

DOMAINE VACANCES

MISSION

- organiser, mettre en œuvre et développer des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les quatorze semaines de vacances scolaires.

Les parents lausannois qui exercent une activité professionnelle trouvent dans les offres conjuguées du Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE) et du domaine de prestations vacances, des solutions d'accueil et d'activités pour 52 semaines, toujours dans l'optique d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Les associations subventionnées FASL et CVAJ sont mandatées par le SJL pour la mise en œuvre de prestations d'accueil complémentaires sous la forme de centres aérés, de camps et d'activités à la journée.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Coordination de l'offre d'accueil vacances 7-15 ans au niveau lausannois

Le projet initié par la cheffe de service en 2008 a fait place à une coordination permanente qui réunit le SJL, la FASL et le CVAJ autour des mêmes objectifs d'anticipation, d'harmonisation et de développement des prestations, afin d'assurer l'adéquation de l'offre vacances lausannoise dans un environnement social et économique changeant.

Considérée comme un complément aux vacances organisées dans le cadre familial, l'offre vacances est communiquée aux familles lausannoises par le portail internet www.lausanne.ch/jeunessevacances ainsi que par un nouveau catalogue bisannuel illustré. Ces deux canaux d'information sont gérés par le secrétariat vacances du SJL, qui renseigne et oriente également les familles au guichet du 4^e étage de Chauderon 9, et au téléphone.

PassePasse, Passeport Vacances d'automne 2011 de la Ville de Lausanne

Avec le soutien de l'Association du passeport vacances de la région lausannoise (APVRL), la Ville a lancé, à titre expérimental, un nouveau passeport d'automne destiné aux jeunes de 13 à 17 ans, lausannois uniquement dans cette phase-test. Ce PassePasse est principalement axé sur la découverte active de milieux professionnels. La notion de mentorat est mise en avant dans la présentation du projet auprès des organisateurs d'activités issus de tous les secteurs de l'économie privée et de l'administration publique. De petits groupes de un à trois participants sont ainsi constitués pour découvrir des réalités professionnelles pendant leurs vacances. La deuxième édition du PassePasse en 2012 s'ouvrira aux 42 autres communes membres de l'APVRL qui contribueront à son financement et son fonctionnement sur les mêmes bases et valeurs que le passeport vacances d'été. Éléments clés de cette première édition :

- création d'une identité visuelle et mise en place du projet, ouverture du site www.passepasse.ch permettant une gestion totale via Internet (consultation des activités offertes, réservation des passeports, inscriptions aux activités) avec une solution guichet pour éviter la fracture numérique ;
- création d'un carnet d'adresses avec plus de 1'500 lieux (entreprise, association, institution, amicale ou groupement) ;
- en 2011, 57 activités « découverte du monde professionnel » et sept activités « culture, sport, détente » ont été proposées aux jeunes. Les activités « découverte du monde professionnel » ont été choisies en priorité par les jeunes participants. A noter que quatre participants ont trouvé une place de stage à plus longue durée auprès de certains organisateurs d'activités à la suite de leur participation au PassePasse.

Passeport vacances d'été 2011

- 1'525 passeports traditionnels ont été vendus en 2011, soit une hausse de 7.5% par rapport à 2010 ;
- le passeport « farniente » a également enregistré une augmentation de 9.8% par rapport à 2010. Ce sésame donne accès aux transports publics, piscines, musées, ainsi qu'à trois séances de cinéma, sans activités encadrées et proposées aux seuls 13-15 ans ;
- le site www.apvrl.ch enregistre une fréquentation en hausse par les jeunes pour la consultation des activités. Les inscriptions en ligne au moyen d'un login personnel sont également en hausse en 2011.

Centres aérés urbains (CAU)

Formule d'accueil de proximité introduite en 2005. Facile d'accès et mobile, chaque centre aéré urbain accueille pendant les petites vacances douze enfants de 8h00 à 18h00 à l'APEMS du quartier, en privilégiant les activités de plein air, de découverte et d'éveil scientifique et les excursions.

En 2011, la capacité d'accueil a encore été augmentée par l'aménagement de deux nouveaux CAU : Vers-chez-les-Blanc et la Pontaise. Les onze CAU sont ouverts cinq semaines aux vacances de février, Pâques et octobre.

Centres à la montagne de la Barbolesaz, des Chevalleyres et de Château-d'Oex

Ouverts toute l'année, ces trois centres connaissent une fréquentation stable, tant des camps scolaires proposés aux classes du CYT et CYP que des camps de vacances thématiques ou généralistes.

La situation géographique différente de chacun des centres est mise à profit dans la réalisation d'objectifs distincts :

Camps scolaires

- contribuer à une bonne structuration du groupe classe par des activités collectives permettant aux élèves et enseignants de mieux se connaître ;
- sensibiliser les élèves à un environnement social, culturel, géographique et naturel différent, au moyen d'expérimentations pratiques, en lien ou non avec le programme scolaire.

Camps de vacances

- offrir un cadre de ressourcement et de détente à l'enfant en vacances ;

- contribuer à son développement et à son épanouissement par des activités variées de plein air, de découverte, de sport et d'expression.

Un concept d'accueil commun aux centres à la montagne est en cours d'élaboration. Pour passer d'une tradition d'oralité à des bases de travail plus actuelles, un document sera produit présentant leurs missions, les valeurs et orientations éducatives qui les sous-tendent, ainsi que leur traduction dans la pratique de chaque centre. Ce travail de conceptualisation réalisé en collaboration avec les équipes d'accueil, permettra aux professionnels de disposer d'une référence de travail simple et claire. Les usagers, le public et les instances dirigeantes y trouveront des informations utiles sur les prestations délivrées dans ces lieux d'accueil.

CULTES ET TEMPLES

MISSION

- assurer les engagements et les traitements du personnel des paroisses protestantes, l'entretien des lieux de cultes protestants et catholiques, les relations avec les paroisses catholiques et protestantes et les autres communautés religieuses, les autorités ecclésiastiques et celles des communes voisines.

Exécution des obligations légales

Selon la loi du 9 janvier 2007 sur les relations entre l'État et les églises reconnues de droit public (LREEDP), les communes vaudoises doivent assurer l'entretien lourd, les frais d'exploitation et d'entretien courants, la rétribution des musiciens d'église, les sacristains et les concierges. Elles pourvoient également à la fourniture et à l'entretien du mobilier et du matériel nécessaires au culte. Pour la Ville de Lausanne, ces engagements concernent neuf paroisses protestantes (22 édifices) et onze paroisses catholiques (dix édifices), auxquelles s'ajoutent trois centres œcuméniques (Bois-Gentil, Bourdonnette et Grangette).

La restructuration de l'EERV continue de se déployer. Cette année, elle a inauguré trois lieux phares, chacun avec son nouveau mode de célébration culturelle. L'église Saint-François (esprit saint) offre aux fidèles et aux passants un espace de recueillement et de silence. La Cathédrale de Lausanne est dédiée à l'accueil, à la prière partagée et à la culture. L'église Saint-Laurent (Saint-Laurent-Église) est consacrée aux prédications nourrissantes avec une attention particulière aux enfants et aux jeunes, ainsi qu'à la diversité musicale. Cela induit pour la Ville un travail d'accompagnement en termes de médiation et de nouvel aménagement des temples : un travail parfois délicat quand on sait que ces lieux sont utilisés par plusieurs partenaires et qu'ils sont de surcroît des monuments historiques sous protection de la Confédération.

Entretien du patrimoine

Des travaux d'entretien lourd ont aussi été exécutés dans le cadre du budget ordinaire. Parmi les travaux importants qui ont requis un effort budgétaire conséquent, il convient de signaler :

- *Saint-Jacques* : restauration des cloches, sonneries, moteurs et tableau du clocher ; lavage et traitement

de la carbonatation des façades du clocher et pose de filets de protection contre les pigeons ;

- *Notre-Dame* : assainissement et étanchéité des escaliers du péristyle ;
- *La Sallaz* : relevage d'orgue et remplacement de la sonorisation ;
- *Saint-Etienne* : achat d'orgue (acompte 3/4) et de bancs ;
- *Saint-Esprit* : réfection et isolation thermique (acompte 4/6) ;
- *Saint-Paul* : remplacement des luminaires et réfection peinture des fenêtres ;
- *Bois-Gentil* : fourniture et pose d'armoires ;
- *Sacré-Cœur* : participation au nouvel orgue (acompte 10/10).

Soulignons enfin que les actes de vandalisme et les dommages au patrimoine (bris de vitraux, graffiti, tag et vol, à Montheron, Bellevaux, Montrond et Bourdonnette) ont considérablement augmenté en termes de frais de réparation, puisque ces derniers ont presque triplés, passant de 15'000 francs en 2010 à 44'915 francs en 2011. Tous ces travaux ont permis de préserver des lieux de cultes dont la Commune a l'obligation légale d'entretien, mais aussi de conserver un patrimoine dont la richesse historique, culturelle et architecturale reste inestimable.

Les locaux paroissiaux, espaces du renforcement du lien social

Indiquons encore la poursuite des collaborations entre les paroisses et les services en charge de l'accueil des enfants et des écoliers qui permettent à quatorze haltes-jeux, quinze APEMS et une ludothèque d'accueillir quotidiennement plus de 500 enfants. Mentionnons aussi que les négociations avec les paroisses en vue de l'application du plan de mobilité de la Ville de Lausanne ont toutes abouti. Elles ont, dans la mesure du possible, cherché à privilégier les paroisses pour la location collective des places de parc afin que les paroisses qui désirent disposer les soirs et/ou les week-ends des espaces pour les activités communautaires puissent en bénéficier.

DÉLÉGATION À L'ENFANCE

MISSION

- développer une politique de l'enfance de la Ville de Lausanne en faisant reconnaître les enfants comme des habitants à part entière et aux besoins spécifiques ;
- susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'acteur ;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de l'enfance.

Événements marquants

La 5^e édition de Pousses Urbaines : « Lausanne je t'aime ou je ne t'aime pas ?! »

Cette cinquième édition mise au service des « Ateliers de participation » demandés par l'UNICEF dans le cadre de la démarche de labellisation « Commune amie des enfants » a eu pour objectif de sonder l'état de satisfaction des jeunes et des enfants de 4 à 18 ans vis-à-vis de leur ville.

Conseil des Enfants

Présents dans cinq quartiers (Prélaz, Bossons - Plaines du Loup, Chailly, Boisy et Bellevaux), les conseils sont coordonnés par deux animatrices à 40% chacune (augmentation du taux d'activité de 35 à 80%).

Un pas vers l'autre

Le banc créé dans le cadre du projet « Un pas vers l'autre » a été emprunté par plusieurs structures de la Ville de Lausanne et reste à disposition (institutions, quartiers lausannois, etc.).

Démarche UNICEF « Commune amie des enfants »

Suite au bilan positif rendu par l'UNICEF, la démarche de labellisation continue avec un plan d'action et des mesures pour les quatre années à venir.

Le Jardin des Parents

Ce projet cantonal proposé en partenariat avec l'Association des parents d'élèves et la Ville de Lausanne continue dans deux nouveaux quartiers (Chailly et Borde).

Casuel

Le casuel enfance a soutenu un film (Centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue – CPHV) et la publication privée d'un livre de mots et d'illustrations d'enfants.

DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

MISSION

- développer une politique de la jeunesse en favorisant l'intégration des jeunes dans la cité et leur participation ;
- assurer une transversalité entre les services et les directions de la Ville sur les questions liées à la politique de la jeunesse ;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de la jeunesse ;
- participer et appuyer les projets des 13-25 ans ;
- coordonner l'activité des travailleurs sociaux hors murs, des animateurs de la PJB et du médiateur sportif ;
- gérer le fonds de soutien aux projets d'adolescents et de jeunes adultes.

Délégué jeunesse

Fonds de soutien pour les projets d'adolescents et de jeunes adultes

Huit projets différents de jeunes Lausannois ont été présentés devant la Commission d'attribution composée de trois jeunes, du directeur de la DEJCS et de la cheffe du SJL. Sept dossiers, allant du break dance au rock en passant par du théâtre, ont reçu une aide pour un montant total de 29'990 francs.

Casuels

Ce sont 19 subventions ponctuelles, pour un total de 55'216 francs, qui ont été attribuées à des projets ou événements émergents divers et variés, organisés pour et par des jeunes.

Exposition de la Délégation jeunesse au Forum de l'Hôtel de Ville

Du 2 au 12 février 2011, la délégation a pu présenter ses différentes activités au service des jeunes Lausannois, à travers une exposition organisée au Forum de l'Hôtel de Ville. Cette exposition a eu un franc succès, non seulement auprès des jeunes Lausannois et de la population en général, mais aussi auprès des professionnels gravitant autour de la jeunesse ; elle leur a permis de démontrer que Lausanne est une ville où il fait bon « être jeune » !

Activités spécifiques du délégué

Commission Inter-services Adolescence

Rencontres trimestrielles réunissant la délégation jeunesse avec les services suivants : écoles primaires et secondaires, parcs et domaines, sports, police (brigade de la jeunesse et observatoire de la sécurité), assainissement, la délégation enfance, le médiateur sportif, et un représentant des travailleurs sociaux hors murs, pour discuter des problématiques liées aux adolescents dans la ville et harmoniser les actions à mener.

Participation à différentes commissions

Chambre consultative vaudoise de la jeunesse, Groupe de travail sur les Jeunes, alcool et espace public (GREA), Réseau des délégués cantonaux et communaux pour la prévention de la violence (OFAS), Conférence romande des délégués enfance et jeunesse (CRDEJ), « Bus Pyjama » et « Toxicomanie » (Lausanne Région), « Night Life » (groupe de prévention sur les nuits lausannoises), « Étude de la consommation des jeunes en fin de semaine » (CHUV), Conseil des transports de la région lausannoise (TL), Commission consultative d'urbanisme et des transports (CCUT), séances de « Réseau Bellevaux », Projet « Estime de soi » (Addiction Info Suisse).

Locaux de musique

Le 12 janvier 2011, un vernissage a été organisé à la Borde 49 bis, dans les anciens garages du Service de signalisation transformés en neuf nouveaux locaux de musique permettant ainsi à seize groupes de musiciens et aux jeunes de la Permanence Jeunes Borde de répéter. La Ville peut aujourd'hui offrir 28 locaux de musique pour une cinquantaine de groupes de musiques actuelles (rock, metal, reggae, funk, world-music, etc.).

Permanence Jeunes Borde (PJB)

Des travaux de réaménagement ont été réalisés à la PJB : agrandissement du local d'accueil et d'un local utilisé par différentes associations, nouvel aménagement de la cuisine et d'un espace qui permet d'accueillir un APEMS de 24 enfants pour les repas de midi et pour différentes activités, durant les travaux de la future Maison de quartier de la Pontaise.

L'arrivée d'un nouvel éducateur (en remplacement d'un animateur) a permis à l'équipe en place de se dynamiser et d'assurer un accueil de qualité pour les jeunes, les enfants et les habitants du quartier de la Borde en leur proposant de nombreuses activités. Parmi celles-ci : atelier d'expression libre (bricolage, percussion), cours de capoeira, atelier de cuisine, atelier d'écriture hip-hop, tournois de sports de table, cours de tennis et sports en salle.

Travailleurs sociaux hors murs (TSHM)

Une équipe de quatre TSHM va à la rencontre des jeunes dans la ville, là où ils se trouvent. Cette année, une permanence a été instituée le mercredi après-midi. Outre des projets collectifs avec les jeunes dans les quartiers et des suivis individuels, les TSHM font un travail de réseau et de prévention.

Ils s'occupent aussi de la mise à disposition de salles de gym d'octobre à avril, le soir et le week-end, en moyenne 27 heures hebdomadaires, dans différents lieux de la ville (St-Roch, Béthusy, Grand-Vennes, Montoie et les locaux de l'Association Sport'Ouverte), l'offre s'étendant durant les vacances scolaires. Les jeunes s'adonnent au basket, au football, au fitness, à différents arts martiaux ou au Parkour (art du déplacement urbain). Le concept s'appuie sur la libre adhésion des participants, favorisant ainsi l'accès au plus grand nombre, en limitant les contraintes de participation.

Dans le cadre du Contrat de quartier de Montelly mis en place par le Service du logement et des gérances, des ateliers de graff ont été organisés durant les vacances scolaires. Une première session en août et une autre en octobre ont permis de rafraîchir un passage vétuste du quartier.

Médiateur sportif

Après une expérience pilote de deux ans, une évaluation a été effectuée par la Haute école pédagogique de Fribourg. Suite à cette étude, la Municipalité a décidé de pérenniser le poste de médiateur sportif. Que ce soit pour les sports « classiques », mais aussi les sports urbains non fédérés, la mission du médiateur évolue autour de trois axes :

- *prévention* : dans le but de faciliter l'identification de comportements à risque (violence, dépendances, racisme, etc.) et développer des stratégies de réponse ;
- *médiation* : afin d'intervenir en cas de crise et contribuer à la recherche d'une solution viable à la fois pour le jeune et pour le club ;
- *orientation* : pour aiguiller les jeunes vers des structures sociales en relation avec leurs difficultés et proposer aux entraîneurs des modules de formation continue.

Conseil des Jeunes

Créé en novembre 2010, le Conseil des Jeunes réunit ses soixante membres une fois par mois dans la salle du Conseil communal, où ils peuvent débattre et présenter des projets autour de différentes thématiques. De nombreuses Commissions ont ainsi été créées, dont : « Transport », « Homophobie », « Filles », « Communication », « Aide à l'emploi », « Easyvote », « Fête des 18 ans », « Préavis Accueil de jour », « Lausanne by night ».

Fête des 18 ans

Le Conseil des Jeunes a été mandaté par le Conseil communal pour l'organisation d'une nouvelle tradition à Lausanne, la « Fête des 18 ans ». Dorénavant, tous les jeunes Lausannois atteignant leur majorité dans l'année sont invités à une soirée entièrement organisée par le Conseil des Jeunes. C'est ainsi que le 12 novembre 2011, plus de 400 jeunes ont participé à une soirée anniversaire aux Docks avec un riche programme imaginé par la Commission chargée de l'organisation de cet événement.

Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ)

Plusieurs membres du Conseil des Jeunes ont participé à différentes rencontres organisées dans le cadre de la FSPJ et ont ainsi pu nouer d'intéressants et fructueux contacts avec d'autres jeunes actifs au sein de leur communauté.

CENTRE COMMUNAL POUR ADOLESCENTS DE VALMONT (CPA)

MISSION

➤ accueillir, à tout moment, en vue d'une prise en charge éducative, des adolescents-es âgés-es de 14 à 18 ans, en milieu fermé et pour de courts séjours, dans le cadre de peines et mesures de privation de liberté prises à leur encontre par l'autorité pénale (Tribunal des mineurs vaudois et autres cantons), ou l'autorité civile (Service de protection de la jeunesse, Office du tuteur général).

Fréquentation

La diminution pondérée des journées est de 11% par rapport à 2010. Le nombre total de journées reste cependant dans la moyenne de ces dix dernières années. A noter que cette baisse découle directement d'une nette diminution des placements pénaux : l'année 2011 a en effet été marquée par une chute spectaculaire des ouvertures de dossiers pénaux par l'ensemble des tribunaux des mineurs romands.

Sur le plan qualitatif, on observe que la proportion de jeunes filles est en nette augmentation sans qu'il soit possible de déterminer si ce phénomène est purement conjoncturel ou s'il annonce une tendance à prendre en compte dans les prochaines années.

Entrées	2010	2011
Jeunes filles	150	170
Jeunes gens	328	340
Total	478	510

Journées	2010	2011
Jeunes filles	1'175	1'417
Jeunes gens	3'737	2'938
Total	4'912	4'355

Événements marquants

Le projet de transformation importante du bâtiment, élaboré en 2009, est toujours étudié par les services cantonaux. Un positionnement de leur part, concernant les modalités de prise en charge financière particulièrement, reste attendu.

Les travaux de réalisation de la nouvelle structure « Post-observation » ayant été achevés en début d'année, la prestation a pu déployer ses effets dès le 1^{er} avril.

Sur le plan des relations extérieures, le CPA continue de participer à différentes recherches socio-éducatives (notamment une recherche de longue durée portant sur l'analyse de l'impulsivité chez l'adolescent et financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique).

Par ailleurs, nous observons que le CPA est fortement sollicité pour des visites et également pour intervenir dans diverses formations.

Personnel

Cette année a été marquée par quatre départs, dont un départ à la retraite. Les campagnes de recrutement s'avèrent, année après année, plus difficiles et tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'embaucher du personnel éducatif masculin.

Cette problématique n'est pas propre au CPA et interpelle l'ensemble des institutions romandes accueillant des jeunes gens en résidentiel.

SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE

Le Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE), créé le 1^{er} septembre 2010, a procédé pendant la première partie de l'année 2011 à une évaluation de son organisation. Le 4 mai, la Municipalité a accepté une modification du plan des postes du SAJE et un renforcement du secteur administratif du service sans augmentation de l'effectif. Ce nouveau dispositif est décrit dans le point Ressources humaines. De plus, le chef de service a présenté à la Municipalité, en novembre, les grandes lignes du plan de développement du service de la future législature, et les conséquences financières afférentes.

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- proposer et développer à Lausanne la politique de l'enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine ;
- garantir en tout temps la qualité des prestations fournies et en évaluer l'efficacité ;
- conduire, diriger et contrôler opérationnellement le Réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L).

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
APEMS	108.46	nd	106.06	nd
CVE Ancien-Stand	25.79	nd	25.80	nd
CVE Bellevaux	22.05	nd	22.05	nd
CVE Bergières	30.61	nd	30.62	nd
CVE Borde	1.00	nd	15.10	nd
CVE Bourdonnette	25.26	nd	25.27	nd
CVE Cité	19.50	nd	19.50	nd
CVE Grangette	26.80	nd	26.80	nd
CVE Jardins de Prélaz	15.80	nd	15.80	nd
CVE Montelly	46.05	nd	37.34	nd
CVE Valency	18.87	nd	19.08	nd
SPE Chauderon	24.41	nd	28.16	nd
CVE Montoie			9.85	nd
Total service	364.60	nd	381.41	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 16.81

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
APEMS	178	91.02	175	91.22
CVE Ancien-Stand	32	23.64	33	23.59
CVE Bellevaux	31	22.23	31	21.30
CVE Bergières	40	29.24	43	30.29
CVE Borde	1	0.90	19	13.80
CVE Bourdonnette	33	23.47	32	23.46
CVE Cité	26	19.40	27	20.28
CVE Grangette	35	26.29	36	26.28
CVE Jardins de Prélaz	19	12.88	19	13.06
CVE Montelly	57	44.60	58	44.63
CVE Valency	23	17.93	24	18.68
SPE Chauderon	27	20.95	31	23.65
CVE Montoie			1	0.80
Total service	502	332.53	529	351.03

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
APEMS	2	4
CVE Bergières	5	4
CVE Bourdonnette	1	1
CVE Cité	2	3
CVE Grangette	1	1
CVE Jardins de Prélaz	2	3
CVE Montelly	1	1
CVE Valency	1	1
SPE Chauderon	2	2
Total service	17	20

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	31	58

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	27
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	2
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	31

Trouver un point d'ancrage entre les exigences de l'employeur et les souhaits des employé-e-s sans altérer la qualité des prestations fournies aux citoyen-ne-s lau-

sannois? Le SAJE apporte sa pierre à l'édifice pour consolider ce noble projet.

Tout d'abord, depuis le mois de novembre 2011, le concept d'Aménagement du Temps de Travail (ATT) profite au staff administratif du SAJE. Les premières impressions sont très positives.

Ensuite, d'autres voies permettent également de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale. Par exemple, 115 collaboratrices ou collaborateurs ont eu la possibilité de modifier leur taux d'activité, soit près d'un quart du personnel qui a bénéficié d'un pourcentage plus adapté à sa situation.

Enfin, dans une moindre mesure, des demandes de vacances supplémentaires non payées (15), de congés non payés d'une durée de trois semaines à douze mois (18) et de transferts (10) ont également été acceptées.

Le SAJE a contribué activement à la deuxième phase du projet « Gestion des postes », en participant en qualité de service-pilote. L'objectif final est la création du catalogue des postes de la Ville dans l'application PeopleSoft qui doit correspondre exactement au plan des postes alloués par la Municipalité par voie budgétaire.

Une solution pérenne a pu être trouvée par la Caisse cantonale vaudoise de compensation au sujet des repas du personnel éducatif des centres de vie infantine. Cet accord permettra d'éviter que la contre-valeur de ces repas ne soit soumise aux cotisations AVS/AI/APG ou à l'impôt. Il en résulte une économie potentielle de plusieurs centaines de milliers de francs.

L'effectif du service a sensiblement augmenté (+27) suite à l'ouverture du dixième Centre de vie infantine communal de la Borde. Au 31 décembre, nous dénombrons 529 personnes au SAJE.

Stagiaires

Le service a accueilli 69 stagiaires, dans les centres de vie infantine et dans les APEMS, dont :

- 16 en préalable
- 24 en 1^{ère} année
- 12 en 2^e année
- 17 en 3^e année

Principales causes d'absence en 2011

Causes	Ancien- Stand	Bellevaux	Berghières	Bourdon- nette	Grangette	Montelly	J. Prélaz	Valency	Cité	Borde	APEMS
Maladie avec certificat	2'652.75	507.75	4'843.00	4'997.00	2'685.75	2'419.75	1'808.00	322.50	1'718.25	301.25	6'346.00
Maladie sans certificat	495.25	463.75	370.25	620.25	664.25	968.50	503.25	354.25	321.50	242.25	1'201.75
Enfant malade	120.00	131.00	166.25	46.50	171.00	202.25	172.75	39.50	103.00	0.00	185.25
Accident	773.00	88.50	69.25	153.00	83.00	66.75	32.00	123.50	8.00	0.00	1'920.50
Formation	292.00	183.75	166.25	292.25	1'184.00	941.50	570.25	170.00	285.00	12.50	4'731.50
Maternité	1'832.25	475.25	1'228.25	483.00	228.00	3'391.50	318.00	737.00	1'639.50	0.00	0.00
Congé non payé	99.00	465.50	654.75	1'008.00	0.00	1'265.75	793.50	208.50	1'026.75	0.00	69.75
Total en heures	6'264.25	2'315.50	7'498.00	7'600.00	5'016.00	9'256.00	4'197.75	1'955.25	5'102.00	556.00	14'454.75
Total en ept	3.01	1.11	3.60	3.65	2.41	4.45	2.02	0.94	2.45	0.27	6.95

RESSOURCES HUMAINES

Le SAJE a procédé à une analyse approfondie de son organisation afin d'en évaluer les risques. L'analyse de la situation a mis en exergue trois domaines en situation fragilisée :

Secteur financier

La totalité de ce secteur reposait sur le chef de service, un adjoint administratif – également responsable de l'administration du personnel – et une comptable à 40%. Cette situation représentait un risque avéré, constat confirmé à travers l'audit du SAJE mené par le Service de la révision au début de cette année. Pour mieux illustrer cette fragilité, les principaux tableaux de bord financiers étaient fréquemment mis à jour par des personnes qui effectuaient leur service civil au SAJE.

Secteur informatique

Le répondant informatique et micro-informatique qui gérait le secteur APEMS est resté au Service de la jeunesse et des loisirs. Par contre, le parc informatique du SAJE a passé de 71 à 130 utilisateurs, de 15 à 37 lieux d'implantation du matériel informatique, et a subi éga-

lement une augmentation notable de l'utilisation de la téléphonie mobile. De plus, la gestion et l'assistance de la base de données des prestations d'accueil préscolaire « i'CARE » a pris une importance accrue. A tel point qu'un collaborateur s'est actuellement spécialisé dans la gestion informatique et micro-informatique, au détriment de son descriptif de poste initial qui prévoyait des tâches de secrétariat.

Secteur des RH

Bien que le concept managérial du service prévoie une délégation de compétences RH aux directrices du CVE, la mise en œuvre des processus centraux RH (engagement, management, développement des compétences, évolutions professionnelles, personnalisation des conditions de travail), ainsi que les processus transversaux (égalité, santé, procédure disciplinaire) manquait de rigueur, de contrôle et d'outil d'évaluation.

Hormis ces trois secteurs, le SAJE n'a pas pu dégager les ressources nécessaires pour créer un poste de répondant de sécurité et santé au travail, comme prévu dans le concept actuel de l'USST accepté par la Municipalité.

En utilisant au mieux le plan des postes existant, la Municipalité transférerait trois ept dans le secteur administratif sans conséquence financière pour les années 2012 et 2013. Cette modification a permis de créer :

- un nouveau secteur financier, à hauteur de 1.1 ept (60% d'adjoint-e et 50% de secrétariat);
- un poste de répondant informatique, à 0.8 ept;
- un poste d'assistant-e RH, à 0.5 ept;
- un poste de répondant-e en santé, sécurité au travail et développement durable pour l'ensemble des prestations d'accueil du SAJE, à 0.6 ept.

PRÉAVIS, MOTIONS, INTERPELLATIONS, POSTULATS

Pétition

Le 24 mai 2011, le Conseil communal acceptait les conclusions du rapport-préavis N° 2011/08 (« Déménagement du service d'organisation et d'informatique (SOI) — Utilisation des locaux du SOI pour répondre aux besoins du service social ainsi que de divers services de l'administration communale ») et approuvait la réponse de la Municipalité à la pétition de Mme L. Lavanchy-Bräm et consorts « Parents lausannois en colère – pénurie de crèches : pour la création de places de crèches, surtout en pouponnière et de façon urgente », ainsi que le renforcement de la structure du BIP et de l'outil informatique qui gère la liste d'attente centralisée (LAC).

Interpellation

La Municipalité a transmis le 31 août au Conseil communal sa réponse à l'interpellation de M. Cédric Fracheboud du 22 mai 2011 intitulée « Quel avenir pour les locaux de Rataboum ? ».

Préavis

Le 5 octobre, la Municipalité a transmis au Conseil communal le préavis N° 2011/48 « Extension du centre de vie infantine de Chailly par la transformation partielle du collège du Val d'Angrogne en Unité d'Accueil Pour Écoliers (UAPE). Octroi d'un crédit d'investissement pour le remplacement du mobilier scolaire. ».

Postulat

Le 7 décembre 2011, le Conseil communal adoptait les conclusions du rapport « Initiatives en cours de traitement, situation au 30 juin 2011 » et reportait au 30 juin 2012 la réponse au postulat de Mme Florence Germond « Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration au cycle initial ».

RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DE LAUSANNE (RÉSEAU-L)

Le Réseau-L offre des prestations d'accueil extrafamilial pour les enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à la fin du cycle primaire et élargit celles-ci aux enfants du cycle de transition par la structure d'accueil familial. Les prestations sont offertes :

- à tous les habitants de la Ville de Lausanne pour l'entier de la prestation;
- à tous les membres du Réseau-L pour l'accueil extrafamilial jusqu'à l'entrée au cycle initial (non compris).

Le Réseau-L se divise en deux catégories :

- les structures préscolaires :
 - 11 institutions pour l'enfance (IPE) municipales;
 - 17 IPE privées subventionnées de quartier;
 - 15 IPE privées subventionnées en partenariat avec des entreprises;
 - 1 structure d'accueil familial;
 - 11 IPE à temps d'ouverture restreint, haltes-jeux de quartier;
 - 1 structure d'accueil mixte à la Vallée de la Jeunesse qui offre plusieurs prestations préscolaires et qui complète l'offre d'accueil pour les écoliers du cycle initial ;
- les structures parascolaires :
 - 1 structure d'accueil parascolaire municipale qui se compose de 21 APEMS;
 - 9 centres aérés urbains : structure parascolaire pendant les petites vacances scolaires;
 - 1 structure d'accueil familial.

Au 31 décembre, le Réseau-L comptait 2'888 places d'accueil préscolaire pour environ 4'200 enfants lausannois âgés de quelques mois à sept ans.

La qualité des prestations socio-éducatives est perceptible à travers les multiples témoignages de satisfaction rapportés par les familles. On la relève également par le dynamisme dont les professionnel-le-s de ces secteurs font preuve dans divers domaines. Les professionnel-le-s s'engagent avec sérieux et professionnalisme, que ce soit pour s'engager à porter des réflexions pédagogiques diverses, participer à des projets, ou se soucier d'offrir un accueil de qualité aux enfants et aux familles. Ils/elles sont de réel-le-s partenaires du SAJE, qui peut compter sur eux/elles pour développer ce secteur en collaboration, en confiance et en concertation.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Politique de déduction pour fratrie

Depuis février 2011, les rabais proposés aux parents qui ont plusieurs enfants placés, soit en CVE soit en APEMS, sont identiques. Cette déduction est valable pour l'ensemble des prestations du Réseau-L (préscolaire, parascolaire et familial). Ce rabais de fratrie est fixé à 25% pour le premier et le deuxième enfant placés, et à 50% pour le troisième et les suivants.

Cette nouvelle politique de déduction pour fratrie a permis au Réseau-L d'obtenir une augmentation de la subvention de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE). Elle est désormais de 22% de la masse salariale éducative (au lieu de 20%).

21^e conférence annuelle EECERA

Du 14 au 17 septembre, les Villes de Lausanne et Genève, associées aux Universités de Lausanne et Genève, et à l'École d'études sociales et pédagogique (EESP), ont organisé une conférence académique internationale sur le thème « Éducation dès la naissance : recherche, pratique et politiques éducatives ». Cette manifestation a permis de :

- fournir un forum académique en Europe pour la promotion, le développement et la diffusion de recherches de haute qualité sur l'éducation de la prime enfance ;

- faciliter la collaboration et la coopération entre les chercheurs européens dans ce domaine ;
- encourager la clarté dans l'articulation et la communication entre recherche, pratique et principes ;
- offrir une interaction, développement et soutien aux personnes intéressées par l'éducation de la prime enfance ;
- accroître la visibilité et le statut de la recherche sur l'éducation dès la prime enfance.

De nombreuses institutions lausannoises ont pu présenter leurs projets pendant ces trois jours.

École à journée continue

Conformément aux conclusions du rapport-préavis N° 2009/11 « École à journée continue : état des lieux, enjeux et perspectives pour le développement de l'accueil de jour des enfants et des jeunes scolarisés dans les établissements scolaires de Lausanne », qui octroyait au SAJE un crédit de 150'000 francs pour le financement d'un mandat d'études sur l'avenir de l'accueil parascolaire à Lausanne, une cheffe de projet a été mandatée. Elle a débuté son activité en octobre. Le rapport final est attendu pour l'été 2012.

Plan de développement de l'accueil préscolaire pour la prochaine législature

Sur mandat de la Municipalité, le SAJE a transmis un rapport prospectif du développement du dispositif lausannois d'accueil de jour des enfants d'âge préscolaire qui doit permettre à la Municipalité d'envisager le plan de développement de l'accueil pré et parascolaire pour la prochaine législature.

Audit du Service de la révision

De décembre 2010 à février 2011, le Service de la révision a procédé à l'audit des processus financiers liés au Réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L).

Son rapport interne, daté du 17 août 2011, propose huit recommandations en lien avec la gouvernance du Réseau-L, les informations financières et la comptabilité, et le système de contrôle interne (SCI).

Les éléments qui sont ressortis de l'audit ont mis en évidence un défaut de suppléance, rendu d'autant plus problématique par l'absence de documentation sur les processus clés entre le Réseau-L et les structures.

La Municipalité a accepté les réponses du SAJE à cet audit le 21 décembre. Cela a permis de présenter les mesures d'ores et déjà entreprises pour répondre aux huit recommandations formulées par le Service de la révision. En effet, le rapport et ses conclusions couvraient la période 2010, le Réseau-L célébrait alors ses deux ans d'existence. L'audit reposait donc sur une structure de coordination encore en voie de consolidation. A fin 2011, nombre de constats relevés par le Service de la révision pouvaient déjà être relativisés, car de notables améliorations avaient été apportées. En relation avec le défaut de suppléance, le secteur financier a été renforcé. Une assistante financière à 60% a pris la responsabilité du secteur financier privé subventionné et des relations avec la FAJE. Cette mesure permet de pallier les nombreux processus, qui reposaient auparavant sur des compétences métiers, détenues uniquement par un, voire deux collaborateurs.

Durant l'année, le service a formalisé plusieurs procédures-clé, notamment par la tenue de tableaux de bord, l'établissement systématique de protocoles de régularisation des comptes signés par tous les partenaires, et enfin par une meilleure sécurisation dans la transmission et l'archivage des documents échangés. Les démarches se poursuivent pour mieux documenter les processus et les contrôles effectués, avec un délai fixé à fin 2012 pour atteindre cet objectif.

Place de la Navigation 10

En mars, le SAJE a été informé par le Service du logement et des gérances (SLG) de la disponibilité de locaux sis à la Pl. de la Navigation 10 à Lausanne, d'une surface de 300 m², aux 1^{er} et 2^e étages du bâtiment. En parallèle, la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) recherchait activement de nouveaux locaux, car la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) leur avait signifié le terme de leur bail pour mai 2012. La FAJE a demandé le soutien du SAJE dans sa démarche. Cette collaboration a débouché sur un partage des locaux entre le SAJE et la FAJE. Depuis novembre 2011, la cellule socio-éducative (quatre personnes), le poste de répondante en santé, sécurité au travail et développement durable du SAJE, et l'administration de la FAJE ont emménagé dans leurs nouveaux locaux, qui comprennent également une salle de conférence d'une capacité de 30 places.

LausaShop

Un important travail a été effectué, en collaboration avec le Service achat et logistique Ville (SALV), afin de créer un catalogue de produits récurrents au secteur de l'enfance. Dès le 1^{er} août, les produits sont commandés sur le site de LausaShop et sont livrés dans les institutions. Il s'agit, en particulier, des produits de soins et d'hygiène, du mobilier spécifique et des produits de nettoyage. En parallèle, un autre catalogue a également été constitué pour les fournitures de bureau, qui a nécessité une collaboration étroite et fructueuse entre le SAJE et le SALV.

SECTEUR PRÉSCOLAIRE

Au 1^{er} janvier, le Réseau-L comptait sur 2'786 places préscolaires pour les enfants de parents lausannois. La Municipalité a poursuivi son plan de développement en créant 102 places supplémentaires. Par contre, la petite structure de « La Ronde des enfants » a momentanément fermé au 1^{er} août. Elle rouvrira ses portes dans des locaux mieux adaptés en mai 2012 à la place du Tunnel 18.

Ouverture des dixième et onzième centres de vie infantine municipaux

Dès le mois de mai, le quartier de la Pontaise / La Borde a vu l'ouverture d'une structure d'accueil de 68 places pour des enfants de quelques mois à 7 ans. La nécessité de cette structure a rapidement été prouvée puisque le secteur des bébés fut immédiatement rempli à plus de 90%. Le CVE de Montelly a vu sa capacité d'accueil passer de 114 à 136 places avec l'antenne au Ch. de la Colline en 2005, puis à 182 places avec celle de Montoie en 2010. Il a paru judicieux de ne pas laisser un CVE aussi imposant sous la houlette d'un seul directeur. De concert avec les principaux intéressés, le SAJE a proposé à la Municipalité

de scinder le CVE actuel de Montelly en deux CVE municipaux :

- CVE de Montelly avec 136 places
- CVE de Montoie avec 46 places

Ce onzième CVE municipal existe depuis le 1^{er} août 2011.

Ouverture du CVE de Cour et partenariat avec l'entreprise Nespresso

La petite structure de quartier de 22 places, au Ch. de Primerose 25, s'est agrandie et propose actuellement 56 places. La gestion de ce centre de vie enfantine a été confiée au Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ). Cette nouvelle structure se décline depuis le 1^{er} octobre 2011 comme suit :

- 24 places pour la nursery (enfants de 4 mois à 30-36 mois) au ch. des Plaines 17. La moitié de ces places sont conventionnées avec l'entreprise Nespresso qui dispose d'une priorité d'accueil ;
- 20 places pour le secteur de la garderie (enfants de 30-36 mois jusqu'à l'entrée à l'école enfantine) au ch. de Primerose 25 avec également une priorité sur la moitié des places ;
- 12 places pour les écoliers enfantins au dernier étage du collège de Cour.

Cellule socio-éducative

La cellule socio-éducative du SAJE est un dispositif de soutien et d'accompagnement destiné aux structures d'accueil préscolaire visant à produire des ressources, renforcer des compétences, concrétiser des projets, accompagner des difficultés, soutenir un processus de qualité. La cellule socio-éducative a également pour mission d'initier ou guider différentes actions visant à promouvoir, développer, consolider le Réseau d'accueil de jour Lausanne (Réseau-L) et ses usagers.

Les professionnelles de la cellule socio-éducative interviennent auprès des directions des IPE, des équipes éducatives et des familles. Leur travail consiste également à coordonner, auprès des institutions du Réseau-L les différentes orientations décidées par le SAJE, et à les fédérer autour de projets communs. Outre ce travail d'accompagnement et de ressources, elles mettent en place divers projets de prévention. En 2011, l'action « Oup's la télé », qui approche la question des écrans et de la petite enfance, a présenté deux expositions dans les quartiers de Chailly et Sous-gare, en partenariat avec douze institutions.

Bureau d'information aux parents (BIP)

Le BIP a poursuivi sa mission de centralisation des demandes pour une place d'accueil extrafamilial et la gestion de la liste d'attente LAC via le logiciel i'CARE.

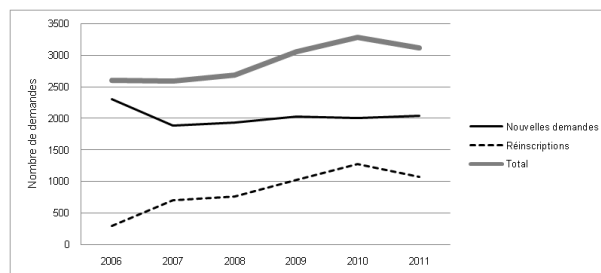
Le nombre de dossiers à introduire dans le logiciel s'est stabilisé, qu'il s'agisse de nouveaux dossiers à traiter ou de réinscriptions, respectivement de l'ordre de 2'000 et 1'000. Le BIP traite donc environ 3'000 demandes d'accueil extrafamilial par année, sans compter leur actualisation périodique tous les quatre mois. Les demandes de réinscriptions, inévitables, concernent un déménagement ou un transfert de lieu d'accueil lié au début du cycle initial ou un accueil collectif souhaité à la place d'une solution d'accueil en milieu familial, ou encore un souhait de rapprochement de son lieu de domicile d'un enfant

déjà pris en charge, ou enfin une remise en liste d'attente parce que les parents n'ont pas actualisé leur demande pendante en temps voulu.

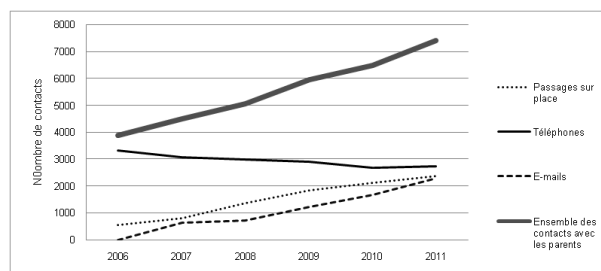
Si le nombre de demandes à traiter se stabilise, ce n'est pas le cas des contacts des parents avec le BIP. Ceux-ci n'ont cessé d'augmenter, en particulier les passages sur place (plus de 2'300, soit +10% par rapport à 2010) et les courriels (2'300, soit une augmentation de presque 40% par rapport à 2010).

Si l'on prend l'ensemble des contacts du BIP avec les parents, ils ont augmenté chaque année pour presque doubler en cinq ans.

Nombre de demandes introduites dans le logiciel i'CARE



Types et nombre de contacts des parents avec le BIP



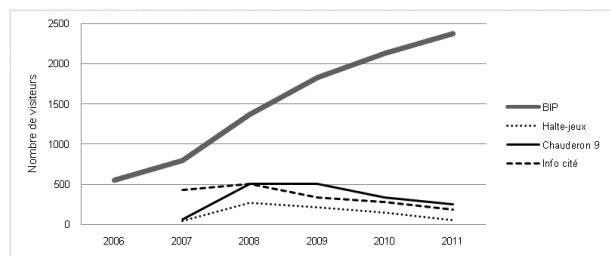
L'événement clé concernant le BIP cette année est l'acceptation, par le Conseil communal le 24 mai 2011, du rapport-préavis N° 2011/06 (« Parents lausannois en colère – pénurie de crèches : pour la création de places de crèches, surtout en pouponnière et de façon urgente » – Réponse à la pétition de Mme L. Lavanchy-Brâm et consorts). Ce rapport proposait des mesures pour améliorer les prestations fournies par le BIP aux parents qui demandent une place d'accueil extrafamilial. Il s'agissait d'une part d'augmenter la performance du logiciel i'CARE pour tous les partenaires, et d'autre part d'étoffer l'équipe des collaborateurs du BIP, pour assurer un suivi soutenu des dossiers et accroître le temps d'écoute aux parents demandeurs.

La mise en œuvre des conclusions de ce rapport-préavis a commencé par l'amélioration du logiciel i'CARE en 2011. Il en résulte un fonctionnement plus simple pour les directeurs de garderies, qui voient maintenant leur « liste d'attente individuelle » en fonction des secteurs statistiques de la ville qu'ils ont choisi de desservir. La recherche des enfants demandeurs les concernant sur la liste d'attente centrale est ainsi grandement facilitée. En corollaire, le BIP peut dorénavant, par quelques clics, non seulement donner aux parents un mémo imprimé à partir d'i'CARE avec le nom et les coordonnées des institutions susceptibles de prendre en charge leur enfant, mais aussi leur fournir un récapitulatif des données figurant dans le logiciel correspondant à leur demande et leur situation

familiale et professionnelle. Ce « formulaire LAC » peut d'ailleurs servir à l'actualisation future de leur demande, les parents n'ayant qu'à y indiquer les changements à reporter dans iCARE.

Pour le renforcement de l'équipe des collaboratrices du BIP, une offre d'emploi pour une « spécialiste de l'accueil des familles » a été publiée en juillet, à laquelle pas moins de 178 candidats ont répondu. Le processus d'engagement achevé, le BIP pourra compter dès début 2012 sur une force de travail supplémentaire entraînant un élargissement des heures d'ouverture de la réception à Chauderon 9. Cela devrait diminuer le temps d'attente des parents au guichet, ce qui actuellement arrive fréquemment. A ce sujet, il est intéressant de noter qu'au fil des ans, le nombre de personnes qui se présentent au guichet pour une demande qui ne concerne pas le BIP se réduit, les usagers connaissant dorénavant les nouvelles configuration et fonction des lieux.

Nombre de visiteurs reçus à la réception du BIP à Chauderon 9 et motif



Enfin, le BIP « observatoire » a produit et documenté les tableaux statistiques concernant l'accueil préscolaire, qui ont été livrés au SCRIS. Comme chaque année, le BIP a répondu à des requêtes ponctuelles concernant l'état de la demande non satisfaite ou d'autres thèmes comme l'évolution du nombre d'enfants accueillis, ou la proportion d'enfants suisses et étrangers pris en charge.

iCARE

Le logiciel de gestion iCARE, utilisé par le Réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L) reste l'outil de travail principal. Cette année, une seule mise à jour et plusieurs correctifs ont été implémentés. Il gère à ce jour toutes les demandes de placement en garderies, les contrats, ainsi que la facturation pour de nombreuses institutions, dont tous les centres de vie infantine municipaux.

Flyspray – Logiciel de suivi de problèmes

La plate-forme d'échange Flyspray a démontré une fois de plus son efficacité dans la communication avec tous les partenaires : développeurs, SAJE, formateur, structures d'accueil, etc. Elle permet de faire remonter des bogues, des demandes ou encore des questionnements, ce qui favorise l'évolution du logiciel iCARE. En 2011, 108 tickets ont été créés, dont 69 ont pu être clos, neuf sont en attente de mise en production (réalisation terminée) et trente sont en accusé de réception ou en travail. Cette année, le nombre de tickets ouverts est resté stable, mais une augmentation notable de clôture de tickets peut être observée.

Tarification

En vue de l'harmonisation des tarifications des prestations – projet politique à long terme – les réductions ont été uniformisées concernant les fratries entre le pré- et le parascolaire. Un système de déclaration des fratries en APEMS a été implémenté dans iCARE, impliquant une nouvelle collaboration avec le secteur des APEMS, secteur qui avait rejoint le service en septembre 2010. De plus, un nouveau barème tarifaire lié à l'indexation du coût de la vie a été introduit en avril 2011. La redéfinition du système tarifaire n'est pas encore aboutie, puisqu'il est nécessaire d'y intégrer d'autres projets qui ont déjà occupé le service cette année, soit l'introduction du revenu déterminant unifié, et l'élargissement de l'accueil parascolaire des enfants jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.

Développement

Une grande partie du travail effectué n'est pas visible dans les mises à jour. Il s'agit d'un travail de fond lié à la migration de la base de données Oracle64 vers Firebird et à l'instauration d'une nouvelle interface avec le système d'information du Service du contrôle des habitants. Le transfert vers la nouvelle base de données a nécessité de nombreuses heures de travail. L'intégration d'une nouvelle interface entre le Contrôle des habitants et iCARE permettra une gestion plus pragmatique des données de la Ville, tout particulièrement dans la gestion des données dites confidentielles. Ces deux évolutions seront visibles avec l'arrivée d'une version majeure d'iCARE en début d'année 2012.

Halte-jeux subventionnées

Le Service d'accueil de jour de l'enfance subventionne dix structures à temps d'ouverture restreint (TOR), dites haltes-jeux. Ces structures, bien implantées dans leur quartier et organisées sous forme associative, accueillent pour des durées d'une demi-journée et en principe uniquement durant les périodes scolaires, des enfants de 2 ½ à 4 ½ ans. Ces lieux ont une capacité d'accueil de 10 à 15 enfants, totalisant à fin 2011 et pour l'ensemble des dix structures, 128 places disponibles.

Des problèmes de locaux ont principalement occupé le service en 2011. En effet, au vu de la pression démographique scolaire pour la rentrée 2011/12, deux haltes-jeux ont été approchées par le SEPS afin qu'elles restituent les locaux scolaires qu'elles occupaient depuis de nombreuses années. Au final, seule la halte-jeux de Mon-Repos a dû déménager ; une solution provisoire a été trouvée avec son installation dans l'UAPE de Béthusy. La vétusté des locaux (Portakabin pour la halte-jeux Rataboum), ainsi que la future transformation du collège de Montblésson (pour la halte-jeux Les Gnômes) nécessitent également de trouver prochainement des nouvelles implantations pour les accueillir.

A raison d'un forfait de quatre francs par place offerte et par demi-journée d'ouverture, la subvention FAJE pour l'année 2011 se monte à près de 89'000 francs pour les dix haltes-jeux. Également intégré au Réseau-L, le CVAJ voit ses deux structures TOR bénéficier des subventions FAJE pour 43'000 francs. Limité dans un premier temps aux années 2010 et 2011 jusqu'à la présentation d'un bilan de la situation, le subventionnement de la FAJE est

prolongé en 2012 jusqu'au rapport d'évaluation du dispositif.

SECTEUR PARASCOLAIRE

Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

Adaptation des structures aux besoins

Le nombre d'enfants inscrits en APEMS dès la rentrée d'août 2011 s'élevait à 2'269 soit 52.76% des enfants lausannois scolarisés en cycles primaires. Par rapport à l'an dernier, cela représente 110 inscriptions supplémentaires et une augmentation de 84 places d'accueil le matin et le midi, ainsi que 96 places l'après-midi.

Pour 2011, les APEMS offrent 1'680 places d'accueil. Par rapport à 2010, dans le détail et par prestation :

- A : matin : 564 places (+ 84)
- B : midi : 1'680 places (+ 84)
- C : après-midi : 948 places (+ 96)

Locaux : ouverture de nouvelles antennes pour les besoins d'accueil à midi

Pontaise

La transformation du temple de St-Luc en Maison de quartier a provoqué le déménagement de cette antenne dans deux nouveaux locaux :

- La Permanence Jeunes Borde (PJB) : dès le 2 mai, les locaux de la PJB ont été mis à disposition par le SJL pour permettre l'accueil de 36 puis 24 enfants, quatre midis par semaine.
- La Borde (antenne de la Pontaise) : ouverte au mois de septembre 2011 avec 24 places, cette nouvelle structure s'inscrit dans le projet accepté par le Conseil communal le 24 février 2009 autorisant la Fondation Pro Habitat Lausanne de reconstruire trois bâtiments, sis à la rue de la Borde 34-44, et de porter au budget le paiement et les charges financières d'exploitation pour l'utilisation des locaux dévolus à l'APEMS (cf. préavis N° 2008/48: « Fondation Pro Habitat Lausanne – Démolition et reconstruction de trois immeubles à loyers modérés, aménagement d'appartements protégés, d'un centre médico-social, d'un centre de vie infantine municipale, d'un APEMS, d'un parking souterrain et d'un abri PCi, sis à la rue de la Borde 34-44 »). Notons enfin que ce nouveau local est utilisé par le secteur APEMS uniquement les midis.

Malley

L'augmentation du nombre d'inscriptions à Malley a nécessité la recherche de nouveaux locaux dans ce quartier. La bonne collaboration entretenue entre la FASL et le SAJE a permis de trouver une solution rapidement. Les locaux mis à disposition ces dernières années par la FASL à « La Pagode » étant devenus trop étroits, le Centre de Loisirs de Malley a proposé les siens sis au Ch. du Martinet, qui répondent mieux aux critères de surface exigés par le SPJ pour l'accueil de 36 enfants. Cet emménagement a eu lieu en janvier.

Événements marquants

Pousses Urbaines : Lausanne je t'aime ou je ne t'aime pas ?!

Les enfants aiment-ils ou n'aiment-ils pas Lausanne ? C'est sur ce thème que les enfants de l'APEMS de Bois-Gentil ont participé avec d'autres structures de l'enfance

et de la jeunesse à cette édition 2011. Dans le cadre d'ateliers animés par l'équipe de Pousses Urbaines, les enfants ont réalisé des cartes postales dessinées, des cartes mentales et décrit leur visite touristique idéale de la ville et les endroits qu'ils n'aiment pas. Une carte des déplacements-types en ville par enfant a également été réalisée.

Cabanons Noël

Deuxième année où le secteur APEMS se présente durant toute une journée sur la place St-François, dans le cabanon des SIL. Cette année, le mercredi 15 décembre, le cœur des APEMS s'y est produit, remportant un franc succès auprès du public. La centaine d'enfants présents ont été très applaudis.

Concours de dessin

Première édition du concours de dessin sur le thème « L'APEMS de mes rêves ». Réunis en quatre catégories : CIN, CYP1, CYP2 et collectif. 545 enfants ont participé et 473 dessins ont été exposés sur les murs du quatrième étage de Chauderon 9, au SAJE. Une cérémonie de remise des prix a eu lieu le mercredi 8 juin (douze prix, trois gagnants par catégorie).

Les drapeaux d'Ouchy

Les enfants des APEMS de Coteau-Fleuri, La Sallaz, Chailly, Malley, Bois-Gentil, Prélaz, Jardins de Prélaz, Barre, Mon-Repos, et Entre-Bois ont peint trente drapeaux de 5.5 mètres de haut sur un mètre de large. Ces banderoles ont été exposées sur l'esplanade de la Navigation, du mois d'avril au mois d'octobre. Les dessins ont été réalisés sur du tissu en coton à l'aide de pinceaux, brosses, éponges, doigts ou même coton-tige pour les derniers détails. Plus de 200 personnes étaient présentes au vernissage.

La semaine du Goût

La cuisinière de l'APEMS de Prélaz et son équipe ont participé à cet événement, en créant des menus durant la semaine du 15 au 25 septembre sur le thème des produits du terroir.

Appréciée des enfants, cette offre « découverte » reste d'autant plus importante dans un quartier où plus de 28 nationalités différentes se côtoient.

Boum des APEMS

Destinée aux enfants de 4^e pour marquer le passage du cycle primaire au cycle secondaire, cette quatrième édition s'est déroulée avec animations et musique *live* sur la scène du Casino de Montbenon. Des images restent disponibles sur le site www.lausanne.ch/APEMS.

Centre Aéré Urbain (CAU)

Onze APEMS ouvrent leurs portes aux équipes des centres aérés urbains afin que l'offre vacances destinée aux écoliers lausannois puisse se dérouler dans les quartiers, avec un accueil de proximité et des activités journalières. Une collaboration étroite et efficace entre le Service de l'accueil de jour de l'enfance et celui de la jeunesse et des loisirs se développe ainsi d'année en année pour satisfaire et répondre aux besoins des familles.

Gestion de personnel

Politique de formation

Une première en APEMS, la création d'une nouvelle place d'apprentissage de cuisinier. La cuisinière de l'APEMS de Prélaz s'est engagée comme formatrice en entreprise. Dès la rentrée d'août, l'équipe de cuisine s'est ainsi dotée d'un apprenti cuisinier.

En 2011, le secteur APEMS trouve parmi son personnel éducatif :

- 13 moniteurs-trices en formation en cours d'emploi de type CFC ASE-A et D, dont 6 ont débuté en automne 2011 ;
- 2 éducateurs-trices en formation en cours d'emploi de type ES-HES ;
- 1 responsable en formation post grade de gestion d'équipe de niveau CAS ;
- 1 apprenti cuisinier à l'APEMS de Prélaz.

Toujours ouverts aux stagiaires, les APEMS ont accueilli en 2011 :

- 6 stagiaires observation et/ou orientation (USST – orientation professionnelle) ;
- 1 stagiaire OSEO ;
- 1 stagiaire Mode d'emploi (administratif).

Accueil familial

Pour accomplir l'obligation faite aux communes de garantir le respect des dispositions légales d'autorisation et de surveillance de l'accueil familial, le SAJE emploie trois coordinatrices à temps partiel (2.2 ept). Leur mission consiste à évaluer les conditions d'accueil en milieu familial et à surveiller la qualité de la prise en charge des enfants. Pour assurer le suivi, le soutien et la surveillance des AMF (Accueillantes en Milieu Familial), les coordinatrices effectuent des visites régulières à domicile. De plus, l'établissement de la convention de placement au domicile des AMF, en présence des parents et de la coordinatrice de référence, renforce le suivi concernant les conditions d'accueil offertes.

Les coordinatrices, employées directes du SAJE, ont leur bureau au Valentin 12, siège de l'AMIFA. Elles peuvent travailler en étroite collaboration avec la direction, l'équipe éducative du jardin d'enfants et la responsable de formation. Elles ont donc la possibilité d'avoir d'autres contacts avec les AMF qui viennent à quinzaine pour la formation continue et un regard complémentaire sur les enfants accueillis au jardin d'enfants. Les coordinatrices ont aussi comme mission de répondre aux candidates intéressées par le travail d'AMF. L'enquête socio-éducative permet d'évaluer les conditions d'accueil et les

compétences des candidates en vue d'une éventuelle autorisation provisoire.

En 2011, 75 personnes ont manifesté leur intérêt auprès de la structure de coordination. 69 candidates ont participé à une séance d'information. 28 ont décidé de poursuivre la procédure : 13 d'entre elles ont reçu leur autorisation en 2011 et 15 poursuivaient la procédure.

En janvier, 97 AMF autorisées accueillait 285 enfants. En décembre, 98 AMF autorisées accueillait 287 enfants.

Les coordinatrices ont effectué :

- 255 visites au domicile des AMF dont :
 - 204 visites annuelles et/ou conventions de placement ;
 - 11 visites pour des renouvellements d'autorisation ou l'établissement d'autorisations fixes (valables cinq ans) ;
 - 40 entretiens au domicile des candidates pour 13 autorisations provisoires délivrées (valables 18 mois).

Sont comprises :

- 1 mise en conformité (candidate accueillant déjà des enfants avant autorisation) ;
- 1 dénonciation (personne accueillant sans autorisation) ;
- 4 signalements.

En 2011, les coordinatrices ont constaté une augmentation des situations conflictuelles entre les parents et les AMF. 46 entretiens ont été organisés, dont 11 au domicile de l'AMF et 35 à l'AMIFA. De plus, la gestion des dépannages de vacances et de maladie des AMF a constitué une part importante du travail : 129 dépannages ont été organisés entre janvier et décembre.

L'année 2011 a vu une confirmation de l'intérêt croissant de candidates potentielles. L'engagement temporaire d'une coordinatrice de janvier à fin mai a permis de mettre à nouveau la priorité sur l'évaluation de ces personnes et l'engagement de nouvelles AMF.

La volonté commune du Réseau-L et de l'AMIFA de développer l'accueil extrafamilial devait permettre d'engager dix AMF supplémentaires entre août 2010 et juillet 2011. Cet objectif pourrait être considéré comme atteint, mais n'a pas permis d'augmenter le nombre d'AMF en raison des treize démissions enregistrées dans l'année (s'ajoutant aux quatorze démissions en 2010).

Pour 2012, la priorité reste donc l'engagement de nouvelles AMF. L'absence de longue durée d'une des trois coordinatrices ne facilite pas cette mission, malgré les remplacements qui ont pu être organisés pendant neuf mois.

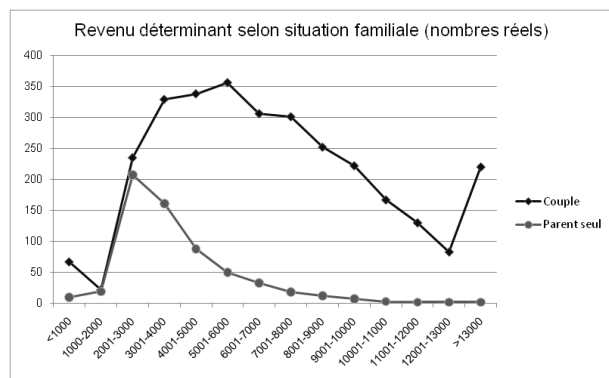
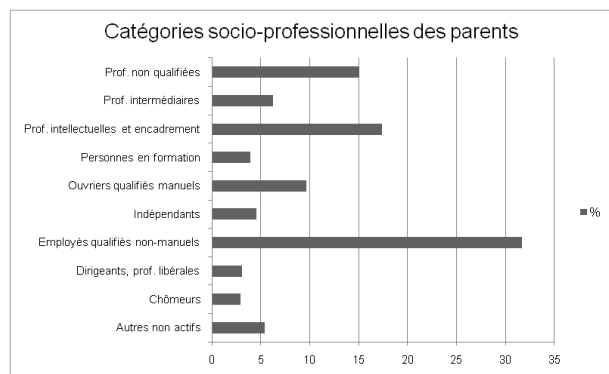
STATISTIQUES

Secteur parascolaire

Progression des enfants en 2006/2011

Années	Enfants inscrits	Progression en %	Progression du nombre d'enfants inscrits	Capacité d'accueil			Taux de progression de la capacité d'accueil en %		
				Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
2006/2007	1'566	+ 12	+ 162	360	1'194	564			
2007/2008	1'752	+ 12	+ 186	360	1'356	672	0	+ 14	+ 24
2008/2009	1'925	+ 10	+ 173	432	1'494	804	+ 20	+ 10	+ 20
2009/2010	2'051	+ 6.5	+ 126	468	1'530	924	+ 8	+ 2	+ 15
2010/2011	2'159	+ 5	+ 108	480	1'596	852	+ 3	+ 4	- 8
2011/2012	2'269	+ 5	+ 110	564	1'680	948	+ 17	+ 5	+ 11

Secteur préscolaire



Taux d'occupation

Catégorie A - Centres de vie enfantine municipaux

Mandant	Occupation moyenne/ 12 mois	Occupation moyenne/ 11 mois	Moyenne des places offertes
CVE Ancien-Stand	87.61	88.32	114.00
CVE Bellevaux	91.88	92.97	95.00
CVE Bergières	85.95	87.01	120.00
CVE Bourdonnette	90.90	91.55	113.00
CVE Cité	86.23	87.40	92.00
CVE Grangette	87.73	88.42	112.00
CVE Jardins de Prélaz	97.58	97.33	68.00
CVE Montelly	84.38	85.14	136.00
CVE Valency	93.56	94.10	82.00
Moyenne totale	89.53	90.25 (88.19 en 2010)	

Le CVE municipal de la Borde n'est pas inclus dans cette statistique car son ouverture s'est échelonnée pendant toute l'année 2011.

Catégorie B - Garderies et centres de vie enfantine de quartier privés conventionnés

Mandant	Occupation moyenne/ 12 mois	Occupation moyenne/ 11 mois	Moyenne des places offertes
APEF Entre-Bois	90.24	91.21	68.00
APEF Madeleine	105.48	105.95	27.00
Centre de la Petite Enfance	97.89	97.69	127.00
Chenille	93.08	93.73	86.00
Clos-de-Bulle	91.74	92.32	67.70
Collonges	92.19	92.83	68.00
CVE de Cour	80.77	83.16	34.20

Gardoche	93.04	93.47	44.00
Grattapaille	91.70	92.92	62.70
Les Koalas	90.91	93.10	22.00
Maillefer	74.51	72.02	22.00
Malley-Prairie	93.91	94.32	91.00
Ronde	65.56	61.39	24.00
Servan	90.27	91.09	114.4
Tournesols	99.78	99.75	38
Zig Zag Zoug	93.35	93.94	85.7
Moyenne totale	91.15	91.77 (94.64 en 2010)	

La moyenne reste supérieure à 90%, objectif prioritaire, mais est en diminution de par l'ouverture au 1^{er} janvier 2011 de la nursery-garderie de Maillefer qui se remplit très régulièrement (plus de 88 % en décembre 2011)

Catégorie C - Garderies et crèches d'entreprises en partenariat privées conventionnées

Mandant	Occupation moyenne/ 12 mois	Occupation moyenne/ 11 mois	Moyenne des places offertes
Bois-Gentil	65.23	71.16	22.00
Croquignole	96.37	96.58	37.00
CVE de Beaumont I	91.39	92.80	69.30
CVE de Beaumont II	88.04	89.51	111.20
Espace Enfance Vinet	92.66	93.48	44.00
Lucioles	82.60	83.97	42.00
Mandarine	95.23	94.76	22.00
Minibulles	90.67	92.12	22.00
MiniWatts - Alpiq	86.19	87.26	44.00
Polychinelle	79.78	80.18	119.00
Pouponnière Chailly	92.40	92.75	122.60
Pouponnière Marronniers	94.10	93.35	34.00
Tivoli	89.81	90.76	44.00
Moyenne totale	88.45	89.76 (91.47 en 2010)	

La même remarque est à formuler de par l'ouverture en janvier 2011 de la nursery-garderie de Bois-Gentil, mais qui également se remplit très régulièrement (plus de 95% en décembre 2011).

SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer l'organisation générale des écoles lausannoises de la scolarité obligatoire, en coordination avec les directions des établissements scolaires ;
- gérer les tâches transversales relatives aux élèves et aux classes primaires et secondaires : fichier des élèves, inscriptions, centre de ressources pour élèves allophones, coordination régionale des ressources ;
- assurer le soutien logistique et administratif aux directions des établissements scolaires : personnel administratif, gestion fiduciaire et gestion informatique ;

- assurer l'organisation et le soutien logistique au Conseil et aux Commissions d'établissements ;
- gérer les activités parascolaires directement liées aux activités scolaires : organisation et gestion des devoirs surveillés, gestion des réfectoires et encadrement, manifestations et fêtes scolaires, appui à des activités parascolaires et pédagogiques (prêt d'équipement, fermes pédagogiques, orchestre et corps de musique, etc.) ;
- gérer les transports scolaires (abonnement de bus et Pédibus) ;
- gérer les infrastructures scolaires : planification générale, constructions, transformations, rénovations ;
- assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation des bâtiments scolaires : travaux courants, conciergeries, logistique, gestion du stock et livraisons du matériel.

A cet effet, le service compte une direction, qui comprend notamment la gestion des tâches administratives transversales, et trois secteurs : le *secteur scolaire*, le *secteur parascolaire* et le *secteur bâtiments*. Le secteur scolaire est placé sous la responsabilité directe du chef du service, l'adjoint au chef de service est responsable de la gestion financière et des RH, deux adjointes sont responsables du secteur parascolaire et un adjoint est responsable des bâtiments.

PRÉAMBULE

L'année 2011 aura été marquée par quatre dossiers centraux pour le Service des écoles primaires et secondaires (SEPS) et la DEJCS en général :

- le service a été chargé de la rédaction de la réponse au postulat Longchamp sur **l'école à journée continue**. Un vaste préavis, décrivant l'état des lieux des prestations parascolaires à Lausanne et esquissant des pistes pour la mise sur pied d'une véritable école à journée continue, a été finalisé et soumis à la Municipalité au début 2011. Au vu du caractère très complet et documenté du texte, la Municipalité a pris la décision, d'une part d'autoriser la DEJCS à transformer le texte du préavis en un « Rapport préalable » servant de document de travail et de fondement pour l'attribution d'un mandat externe sur la question, d'autre part de demander au service de rédiger une nouvelle mouture du préavis constitué d'une synthèse de ce rapport et d'une demande de crédit pour le financement du mandat. Suite à l'adoption du crédit par le Conseil communal, la mandataire désignée a commencé son travail sous la direction d'un groupe de suivi présidé par le chef du Service des écoles et de celui de l'accueil de jour de l'enfance (SAJE). L'opération, qui a démarré dans d'excellentes conditions de collaboration, se poursuit en 2012 ;
- l'année 2011 a vu l'adoption, par le Grand Conseil, puis par le peuple vaudois, de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), qui tenait lieu de contre-projet à l'initiative « École 2010 ». Cette loi, fondée en particulier

sur le concordat intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire, dit **Concordat HarmoS**, modifie plusieurs éléments des structures de l'école. Il s'agira notamment de transformer les deux années d'école enfantine aujourd'hui facultatives en deux années primaires obligatoires et de prolonger l'enseignement primaire jusqu'en fin de 8^e année (fin de l'actuel cycle de transition). Un tel changement de structures était susceptible d'entraîner une réorganisation intégrale des établissements scolaires lausannois. Amorcée en 2010 sous la responsabilité du SEPS, en étroite collaboration avec la conférence des directeurs lausannois (CRL), le SAJE ainsi qu'un représentant du DFJC, une étude approfondie des scénarios possibles a abouti à un rapport formulant des propositions pour la rentrée 2013 et pour les prochaines décennies. Ces propositions, destinées à la Municipalité puis à la cheffe du DFJC, ont été approuvées par la CRL, le conseiller municipal et deux représentants de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) en décembre 2011. Le 1^{er} février 2012, la Municipalité les a approuvées à son tour et les adressera au Conseil d'Etat pour autorisation, prévue par l'art. 40 al. 5 LEO, de mise en place d'une organisation différente du schéma d'organisation de base suggéré par HarmoS. C'est ainsi que, dès la rentrée 2013, les établissements secondaires actuels deviendront des établissements primaires et secondaires comprenant les deux dernières années primaires (7^e et 8^e) et les années 9-11 du futur cycle secondaire. La localisation actuelle des classes ainsi que les zones de recrutement des établissements scolaires ne seront donc pas modifiées à court terme ;

- un troisième sujet de réflexion est l'avenir des **classes vertes** qui accueillent, au collège de l'Arzillier ainsi que dans les classes du Signal, plus de 70 élèves de 2^e à 6^e année présentant des difficultés scolaires et de comportement, le plus souvent liées à des situations socio-familiales très problématiques. En effet, l'évolution du type d'élèves qui y sont scolarisés ainsi que l'évolution du cadre légal, notamment la future loi sur la pédagogie spécialisée, nécessitent de repenser l'encadrement et le suivi de ces élèves et d'interroger l'ensemble de la problématique de l'action socio-éducative pour les élèves et les classes lausannoises. C'est dans ce cadre que la CRL et le SEPS organiseront, en mars 2012, un forum sur les structures et mesures « pédo-socio-éducatives » dans la région scolaire Lausanne. L'objectif est de mettre en cohérence et de développer les mesures et structures existantes, notamment en dotant les établissements scolaires de professionnels de l'éducation spécialisée ;
- un quatrième dossier a marqué ces deux dernières années : celui de la **planification des constructions scolaires** dans les futurs quartiers en développement : les Fiches, l'éco-quartier des Plaines-du-Loup, les Prés-de-Vidy ainsi que les constructions prévues dans le secteur des Vernands, qui ont fait l'objet d'une étude dans le cadre du schéma directeur du Nord lausannois (SDNL). Ces dossiers, qui nécessitent séances et élaborations d'esquisses de programmes de constructions s'ajoutent aux lourdes tâches d'entretien, d'assainissement, de rénovations et de constructions confiées au Secteur bâtiments du service.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration du service	21.20	nd	21.20	nd
Administration établis. Scol.	31.36	nd	31.36	nd
Conciergeries	104.11	nd	105.14	nd
Devoirs surveillés	20.64	nd	22.48	nd
Réfectoires	7.00	nd	6.54	nd
Total service	184.32	nd	186.72	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 2.40

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration du service	32	20.85	32	20.84
Administration établis. Scol.	44	30.42	45	31.17
Conciergeries	188	103.66	186	102.40
Devoirs surveillés	150	19.49	159	20.65
Réfectoires	13	7.00	13	6.54
Total service	427	181.42	435	181.60

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	24	30

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	14
Retraite	10
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	24

Personnel auxiliaire

Le service fait chaque année très largement appel à du personnel auxiliaire, soit pour un travail de courte durée, soit pour des activités à un taux très faible. Il s'agit en particulier de remplacements de surveillants de devoirs et d'aides au nettoyage des bâtiments scolaires durant l'été.

Pour 2011, le nombre de personnes engagées s'élève à 421, réparti de la manière suivante :

- 71 surveillant-e-s de devoirs
- 350 nettoyeur-euse-s.

PRÉAVIS ET INTERPELLATIONS

- Rapport-préavis N° 2011/09 du 26 janvier 2011 : *École à journée continue : état des lieux, enjeux et perspectives pour le développement de l'accueil de jour des enfants et des jeunes scolarisés dans les établissements scolaires de Lausanne*. Ce préavis a été adopté le 30 mai 2011 par le Conseil communal, qui a octroyé ainsi un crédit spécial d'un montant de 150'000 francs pour une étude sur ce sujet central. Le mandat a été attribué en juin et la mandataire a commencé son travail à l'automne.
- Préavis N° 2011/29 du 4 mai 2011 : *Collège de Boisssonnet – Infiltrations d'eau*. *Élaboré* à la suite d'un crédit supplémentaire demandé en urgence suite à la découverte d'une importante quantité d'eau sous le sol de la salle de gymnastique, ce préavis a été conçu pour financer les conséquences d'infiltrations d'eau dans le collège de Boisssonnet, qui ont nécessité une réfection complète de l'étanchéité des soubassements et des toitures du collège. Adopté le 4 mai 2011 par la Municipalité, cette demande de crédit d'un montant de 3'010'000 francs a été votée par le Conseil communal le 30 août. Cette décision permettra de poursuivre les travaux d'assainissement dont l'essentiel se déroulera en 2012.
- Préavis N° 2011/43 du 14 septembre 2011 : *Agrandissement du collège de Vers-chez-les-Blanc*. Un crédit de 1'295'000 francs, voté par le Conseil communal le 7 décembre 2011, est destiné à ajouter les deux classes prévues dès la construction du collège comme agrandissement possible. Les travaux se dérouleront dès le printemps 2012 et les nouveaux locaux seront mis à disposition pour la rentrée scolaire d'août 2012.
- Préavis N° 2012/01 du 12 janvier 2012 : *Mesures d'urgence en vue de la rentrée scolaire 2012 pour les collèges de l'Églantine et du Bois-Gentil : maintien et construction de pavillons provisoires*. Ce crédit de 1'960'000 francs, dont l'essentiel de l'étude préalable a été réalisé en 2011, permettra de répondre à une forte croissance du nombre d'élèves dans deux quartiers.

ORGANISATION DES CLASSES ET DES ÉTABLISSEMENTS

Conférence régionale de Lausanne (CRL)

La Conférence régionale de Lausanne, qui groupe les directeurs des établissements et le chef du service, reste l'organe central de conduite des écoles lausannoises. Elle permet de gérer avec efficacité l'enchevêtrement important des tâches liées à la gestion de l'école obligatoire. Les modalités de délégation au Service des écoles de tâches cantonales telles que l'accueil des élèves arrivant à Lausanne, l'organisation générale des classes et les tâches transversales liées à la scolarité sont particulièrement adéquates et donnent satisfaction, tant aux instances communales qu'aux directions des établissements sco-

lares. Le développement de l'accueil parascolaire, en application de l'article 63a de la Constitution vaudoise, va encore renforcer la nécessité de pérenniser la convention qui lie l'État à la Ville de Lausanne dans le domaine de la gestion coordonnée de la scolarité obligatoire. La CRL s'est réunie à 21 reprises durant l'année 2011, y compris un séminaire de deux jours au Planemard.

Accueil des élèves allophones

Le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) continue à jouer un rôle central dans le domaine de l'accueil des élèves migrants, de leur inscription et de leur intégration dans les classes. La rentrée 2011 a vu l'arrivée d'un nombre plus important d'enfants allophones que l'année 2010, qui était déjà une année record. En effet plus de 300 élèves migrants, en provenance de très nombreux pays du monde et de conditions sociales très différentes, sont arrivés durant l'été et l'automne. Le décanat d'accueil est surchargé et le nombre de classes d'accueil s'élève pour la première fois à vingt à fin décembre, ce qui laisse augurer quatre à cinq classes d'accueil de plus que l'an passé en fin d'année scolaire.

Informatique et site Internet

L'outil de gestion **LAGAPES** (logiciel d'aide à la gestion des établissements scolaires), et en particulier les modules relatifs aux élèves et aux classes développés par un mandataire, ont permis d'améliorer considérablement la mise à jour du fichier central sur la base du contrôle des habitants, la gestion des inscriptions au cycle initial, la préparation du plan de rentrée et la vaste opération de formation des classes. Ce logiciel est également un outil précieux de planification dans une période de forte croissance démographique, de préparation à la facturation des devoirs surveillés, et de gestion des bons de transport dans le cadre de la nouvelle politique d'attribution des abonnements *Mobilis*.

D'autre part, un gros projet est en cours, en étroite collaboration avec la CRL, pour la mise en place d'un **site Internet** visant à assurer la qualité et la cohérence des informations relatives au Service des écoles et à chacun des établissements scolaires. La mise en ligne de ce nouveau portail dédié à la scolarité obligatoire est prévue pour fin 2012.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENTS LAUSANNOIS

Le Conseil d'établissements lausannois, instance instaurée par le Conseil communal lors de l'adoption du règlement du Conseil d'établissements en avril 2009, a tenu trois séances en 2011. Composé de 48 membres issus des douze Commissions d'établissement, il est présidé par le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale. Les Commissions, composées en général de vingt membres, ont siégé au moins quatre fois en 2011. La communication entre l'école et les familles s'est concrétisée entre autres par des assemblées de parents, instituées par le règlement du Conseil, assemblées qui se sont déroulées au printemps. Dès la rentrée scolaire 2011/2012, en raison de la nouvelle législation, des élections ont eu lieu dans les douze établissements scolaires permettant de désigner les représentants

des parents. Par ailleurs, les membres des trois autres secteurs (représentants des autorités politiques, des associations et des professionnels de l'enseignement) ont été désignés selon les modalités prévues par la loi scolaire. Le site www.lausanne.ch/cel met à disposition les ordres du jour et les procès-verbaux de l'ensemble des séances ainsi que les listes des membres. Le Service des écoles assure les tâches administratives et la mise à jour du site Internet. Des séances de coordination sont organisées avec les présidents des Commissions.

SECTEUR PARASCOLAIRE

Devoirs surveillés

Devoirs surveillés dans les cycles primaires

- Ressources humaines : les cinq établissements primaires lausannois ont accueilli 197 groupes de devoirs surveillés auxquels ont participé plus de 2'400 élèves. Si on inclut les remplaçants, le personnel assurant cette prise en charge périscolaire représente plus de 220 surveillants de devoirs. Les nouveaux surveillants bénéficient d'une formation de base et trois sessions ont été organisées en 2011. Plusieurs séances de formation continue ont eu lieu permettant le perfectionnement du personnel. Les séances de formation de fin d'année scolaire, animées par un professeur de la HEPL, étaient consacrées au développement de l'enfant. Une nouvelle session de formation des responsables a également eu lieu.
- Fréquentation : à la fin de l'année, près de 2'500 élèves suivaient les devoirs surveillés, ce qui représente 56,1% des élèves du CYP. La moyenne des élèves inscrits était de 12,5 par groupe et la proportion d'élèves fréquentant les devoirs surveillés en étant inscrits en APEMS l'après-midi est en légère augmentation (48,5%).

Répartition selon les établissements

Établissements primaires	Nb élèves	Fréquentation en %	Nb groupes
Floréal	468	54,3	37
Prélaz	562	58,7	44
Mon-Repos	473	51,2	34
La Sallaz	366	49,0	29
Entre-Bois	601	65,7	53
Total	2'470	56,1	197

Devoirs surveillés au cycle de transition (5^e-6^e)

De nombreux surveillants de devoirs ont participé aux conférences organisées dans le cadre de la formation des surveillants du primaire sur les thèmes de la discipline, de l'autorité, de la gestion de conflits, ainsi que sur les stratégies d'apprentissage et la gestion de la classe.

- Fréquentation : à la fin de l'année, près de 500 élèves étaient inscrits aux devoirs surveillés dans l'un des 10 collèges secondaires dans lesquels ils sont organisés. L'effectif moyen par groupe est resté stable, soit de 10,8. Dans l'ensemble, il n'y a pas eu d'augmentation du nombre d'élèves bénéficiant des devoirs surveillés. Le pourcentage de fréquentation sur l'ensemble des élèves concernés du CYT est de 23%.

Répartition selon les établissements

Établissements secondaires	Nb élèves	Fréquentation en %	Nb groupes
Belvédère	76	23,2	7
Bergières	49	14,5	4
Béthusy	57	18,5	6
Élysée	21	7,9	2
Villamont	105	29,2	9
C.F. Ramuz	112	41,1	11
Isabelle-de-Montolieu	65	24,6	6
Total	485	23,0	45

Études surveillées en 7^e-9^e

L'ÉTUDE, mise sur pied en collaboration avec l'établissement C.F. Ramuz, comptait septante élèves au 31 décembre 2011, dont la participation varie de un à trois jours par semaine en fonction de leur horaire scolaire. Six surveillants répondent aux demandes des élèves concernant leurs devoirs, mais développent également des conditions favorisant un climat de travail stimulant.

Au 31 décembre, l'établissement de Villamont, pour son école de St-Roch, accueille 62 élèves de 7^e-9^e dans une structure nommée *AFTERSCHOOL*. La participation varie également de un à trois jours en fonction de l'horaire de chaque élève. L'encadrement est assuré par quatre surveillants engagés par le Service des écoles et par trois enseignants au bénéfice de périodes attribuées par le DFJC dans le cadre du projet « équité ». Les enseignants sont présents un jour par semaine.

Dans les deux lieux concernés, une collation est servie aux élèves avant le début des devoirs. Le Service des écoles assure la gestion administrative de ces deux structures, recherche des surveillants, et collabore à la réflexion des établissements sur les modalités de fonctionnement. Ces deux structures pourraient constituer un « modèle » d'organisation pour construire le développement de la prise en charge parascolaire des futures 9^e à 11^e années à Lausanne.

Réfectoires

Le nombre de repas confectionnés durant l'année scolaire 2010/2011 est resté stable.

Établissement	Nb de repas confectionnés
Arzillier	11'306
Belvédère	5'470
Béthusy	11'351
Coteau-Fleuri	2'193
Élysée	18'681
Entre-Bois	39'369
Gd-Vennes	1'405
Rouvraie	2'654
St-Roch	2'247
Signal	4'818
Villamont	--
Total	99'494

Il est à noter que, mis à part pour l'Arzillier qui concerne des élèves primaires, les chiffres ci-dessus concernent les réfectoires secondaires. Ils ne donnent pas d'indication sur le nombre réel de repas servis aux élèves secondaires. En effet, trois réfectoires, soit ceux de Béthusy, de

l'Élysée et d'Entre-Bois, servent de cuisine de fabrication pour des repas servis dans les APEMS.

AUTRES DOMAINES D'ACTIVITÉS

Mise à disposition de locaux

Plus d'une centaine de locaux sont utilisés chaque semaine par 18 communautés étrangères pour des cours de langue et culture d'origine.

Pour l'année 2010/2011, les 57 salles de sports (gymnastique, rythmique et piscines) ont enregistré chaque semaine près de 500 occupations différentes par des associations sportives locales.

Les infiltrations d'eau dans le sol de la salle de gymnastique de Boissonnet, qui ont nécessité d'importants travaux d'assainissement durant toute l'année scolaire 2010/2011, ont été achevés en été 2011. La totalité des cours de gymnastique ainsi que les locations par les sociétés sportives ont donc pu reprendre dès la rentrée scolaire 2011/2012.

En juin et juillet, treize bâtiments scolaires, soit: Beaulieu, Belvédère, Bergières, Béthusy, Boissonnet, Croix-d'Ouchy, Élysée, Floréal, Grand-Vennes, Prélaz, Rouvraie, Saint-Roch, Vieux-Moulin, ont été aménagés pour l'hébergement des délégations participant à Gymnastrada. Cette occupation inhabituelle des écoles qui s'est déroulée dans un excellent état d'esprit n'a occasionné aucun dégât. Nous tenons à relever que l'engagement et le travail considérable des concierges et des équipes de nettoyages ont grandement contribué à offrir les meilleures conditions possibles aux athlètes.

Plan de mobilité – Stationnement dans les bâtiments scolaires

Le SEPS assure la gestion des 751 places de parc réparties dans 43 bâtiments scolaires. Ces places sont louées, en rotation, aux enseignants et aux employés communaux des autres services de la DEJCS et d'autres services de la Ville (Routes et mobilité, Parcs et domaines, Bibliothèque municipale) travaillant dans les bâtiments concernés.

En 2011, 670 autorisations ont été délivrées, contre 620 en 2010 et 635 en 2009. Nous constatons une augmentation des demandes. L'année prochaine sera un excellent indicateur pour savoir si cette tendance à l'augmentation se confirme.

Transports des écoliers

L'année scolaire 2011/2012 constitue la deuxième année de mise en œuvre du nouveau mode d'attribution des abonnements *Mobilis* pour les élèves et les jeunes Lausannois, conformément à la décision du Conseil communal d'octobre 2009. Pour mémoire, les principes d'attribution sont les suivants :

- tous les élèves de la 3^e à la 9^e année scolarisés dans les établissements publics lausannois et domiciliés à plus de un km de leur collège ont droit à un abonnement de bus gratuit. Tous les autres enfants et jeunes Lausannois de onze à vingt ans reçoivent un bon de réduction de 50% pour l'achat d'un abonnement annuel *Mobilis*;
- le périmètre déterminant l'attribution des prestations est basé sur une distance de l'ordre de 1 km autour du bâtiment scolaire. Il est défini par le cheminement piétonnier le plus court entre le domicile et le bâtiment

scolaire, en tenant compte de la topographie et d'un découpage logique des quartiers.

Pour cette seconde opération, le service a pu adresser les attestations et bons deux semaines plus tôt que l'année précédente, ce qui a considérablement réduit les files d'attente aux guichets TL.

La répartition des attestations et des bons de réduction s'établit de la manière suivante :

Attestations Mobilis

	Envoyées	Utilisées	Taux d'utilisation
Élèves primaires	470	377	80%
Élèves secondaires	2'924	2'904	99%
Total	3'394	3'281	96%

Bons de réduction 50%

	Envoyés	Utilisés	Taux d'utilisation
Élèves	2'842	1'269	45%
Jeunes	7'921	3'740	47%
Total	10'763	5'009	46%

Dans le cadre du préavis N° 2009/16 du 1^{er} avril 2009 : *Nouvelle politique en matière de transports scolaires et d'encouragement des jeunes de moins de 20 ans à l'utilisation des transports publics*, il avait été prévu que la totalité des élèves concernés feraient usage de l'attestation, et que 50% des bons seraient utilisés. On peut donc considérer que les résultats de cette seconde opération restent conformes aux prévisions. Cependant, nous constatons cette année une augmentation significative du pourcentage de jeunes et d'élèves ayant fait usage du bon, soit de 42% en 2010 à 46% en 2011. Le nombre total de bons délivrés a passé à 10'763, alors qu'il s'élevait à 9'893 en 2010.

Fêtes scolaires

La fête des classes enfantines s'est déroulée le mercredi 22 juin, celle des classes primaires le 29 juin. Le cortège des classes enfantines, qui devait conduire près de 2'400 élèves de Montbenon à la Place de Milan, a été annulé. Les enfants ont pu se rendre directement sur la place avec leurs parents pour profiter des métiers forains qui y étaient installés. Lors de la Fête du Bois, ce sont plus de 4'300 élèves qui ont fait le parcours de la Place de la Riponne à la Place de Milan. Les deux mascottes de Gymnaestrada ont également défilé et participé aux activités qui se déroulaient sur la place des fêtes.

Afin de pallier le manque de fanfares (deux d'entre elles ont annoncé leur défection au dernier moment en raison de la dissolution du corps de musique), deux véhicules des jeunes sapeurs pompiers ont été sonorisés. Cette solution de dernière minute a offert un soutien musical utile au maintien du rythme du cortège.

Autres manifestations scolaires

D'autres manifestations scolaires ont marqué l'année 2011 :

- l'établissement C.F. Ramuz a fêté son 25^e anniversaire par une manifestation de grande envergure alliant comédie musicale, repas spectacle et exposition. La célébration officielle s'est déroulée le 5 avril, en présence de Mme Lyon, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture ;

- deux soirées ont réuni, l'une les jubilaires comptant 20, 25, 30 ou 35 ans d'enseignement à Lausanne, et l'autre les enseignants retraités lausannois ;
- La Banda des écoles lausannoises a présenté son concert de Noël le 12 décembre. L'Orchestre des collèges et gymnases lausannois a joué deux programmes, en février et en novembre. Les Fifres et tambours de Lausanne ont organisé leur traditionnelle soirée bisannuelle en novembre.

Pédibus

La collaboration avec l'ATE, sous l'égide de cette association, se poursuit lors de séances réunissant les déléguées cantonales romandes pour le Pédibus et la coordinatrice lausannoise. A Lausanne, les parents référents Pédibus, dans les bâtiments où des lignes sont actives, font le lien avec le SEPS par le biais de la coordinatrice.

Fermes pédagogiques

Le rythme des visites dans les deux fermes pédagogiques se maintient à raison de deux journées (ou 24 heures complètes) par classe. Les activités conduites avec les élèves, en coordination avec l'enseignante, la fermière de l'exploitation visitée et l'animateur responsable, enrichissent la vie de la classe, que ce soit pour les contenus ou pour le développement de liens conviviaux entre les élèves. Le remplacement des activités réalisées à la ferme de Rovéréaz nécessite une réflexion de fond pour envisager une solution qui maintienne la vie de la ferme comme centre d'intérêt.

MAINTENANCE, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS

Quatrième crédit-cadre d'assainissement

Rénovations

Le quatrième crédit-cadre, adopté au printemps 2008, a permis de réaliser en 2011 les prestations suivantes :

- troisième et dernière phase de réfection des façades du collège d'**Entre-Bois**, comprenant vitrages, stores et traitement des bétons de l'aile nord ;
- rénovation lourde du collège de **Florimont**, classé en note 2, engagée au printemps. Ancien pensionnat construit en 1895, il fait l'objet d'une attention particulière afin de respecter le patrimoine bâti de cet ouvrage. La mise à disposition de cinq classes et d'une antenne dévolue aux prestations PPLS est agendée pour la rentrée scolaire 2012. Les classes provisoires de remplacement implantées à l'Églantine devront être maintenues au moins pour trois ans, pour répondre à la forte augmentation d'élèves dans ce quartier ;
- vitrages et stores du collège de **Montchoisi** rénovés afin d'assurer un meilleur confort thermique ;
- sol sportif de la salle de gymnastique de **Malley** entièrement rénové, avec amélioration thermique des vitrages et de la dalle sous toiture ;
- rénovation de l'enveloppe de l'annexe du collège de la **Madeleine**.

Structures et préaux couverts

Les deux portes d'entrée des classes enfantines et leurs couverts situés au collège de **Malley** ayant subi une forte dégradation respectivement des menuiseries et du béton,

ont été entièrement démolies et reconstruites à l'identique.

Réfection des classes

- la deuxième phase de rénovation des classes du bâtiment D de **Béthusy** a permis de mettre à disposition six classes agrandies par la démolition du vestiaire situé en fond de classe. Ces travaux portent à 11 (sur 18) le nombre de classes rénovées sur ce principe ;
- la suite de la réfection et restructuration de trois classes au premier étage du collège de **Bellevaux** représente la deuxième phase de rénovation intérieure du bâtiment.

Renouvellement du mobilier

Le renouvellement du mobilier scolaire se poursuit par le remplacement des plateaux des pupitres d'élèves. A ce jour, 600 remplacements ont été effectués, avec la collaboration des concierges. La même démarche s'applique aux chaises. D'autre part, un équipement neuf est proposé dans le cadre des rénovations de classes.

Projets et travaux en cours sur préavis votés

Le chantier d'agrandissement et de rénovation du collège de **Villamont** est entré, en été 2011, dans sa dernière phase. Elle permettra de mettre à disposition l'ensemble du site scolaire de Villamont pour la rentrée 2012.

Les études pour le remplacement de la salle de gymnastique provisoire de **Béthusy** ont démarré en 2011. Elles permettront de disposer des éléments nécessaires à l'élaboration du préavis de demande de crédit d'ouvrage, qui sera soumis au Conseil communal dans le courant 2012.

Budget d'entretien

Le budget d'entretien pour l'année 2011 est de 2'900'000 francs, la dépense liée aux **travaux courants et imprévisibles** s'élève à 1'110'000 francs, soit le 38% de la rubrique budgétaire. Près d'un tiers de ce montant est consacré aux dégâts dus au vandalisme.

La deuxième enveloppe de 48% regroupe les **travaux prévus pour 1'390'000 francs**, comprenant entre autres

l'adaptation aux nouvelles normes, la mise en système séparatif du réseau d'eau (130'000 francs), les contrôles électriques OIBT (100'800 francs). Pour le groupe scolaire de **Chailly**, 20 classes (sur 23) ont été rénovées.

Un troisième volet d'un montant de 420'000 francs, soit 14%, est destiné aux **travaux de maintenance** annuelle des divers équipements techniques. Ce poste accuse une augmentation constante, liée aux nouvelles constructions et rénovations des sites scolaires.

Vandalisme

Les bâtiments scolaires continuent d'être la cible de vandalisme. Pour 2011, les frais s'élèvent à 317'000 francs (11% du budget) dont 106'000 francs consécutifs à un incendie intentionnel au collège de Grand-Vennes. A cela s'ajoutent les prestations de surveillance par une société privée. Les actes de vandalisme ont été répertoriés depuis 2002 jusqu'à la fin 2011, soit sur dix ans. Ils présentent une facture d'un montant de 2'084'773 francs équivalant à la rénovation complète de 42 classes.

De plus, la gestion des conséquences de ces dégâts induit un surcroît de tâches pour la Section bâtiments et pénalise le temps consacré au suivi des travaux d'entretien courant.

Constat

Le maintien d'un budget d'entretien annuel stationnaire malgré l'agrandissement du parc, conjugué aux frais liés aux actes de vandalisme, à la maintenance d'équipements techniques de plus en plus complexes ainsi qu'au respect des nouvelles normes rendent la gestion du parc immobilier scolaire plus difficile et en compromettent la pérennité.

Les apports des crédits-cadres successifs sont d'une aide précieuse, mais s'avèrent insuffisants pour permettre de remettre à niveau des collèges anciens tels que la Barre, la Grande-Borde, les Bergières ou Béthusy, qui devront faire l'objet de préavis à ajouter aux montants déjà prévus au plan d'investissement, sans compter les mesures liées à l'augmentation démographique spectaculaire.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Répartition des élèves primaires de la scolarité obligatoire par degré et par établissement (classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 30.11.2011

Établissement	CIN	CYP1	CYP2	DEP-VER	ACCP	Total
Floréal	494	440	422			1'356
Prélaz	507	471	468	18		1'464
Mon-Repos	518	440	453		7	1'418
La Sallaz	411	371	376	40		1'198
Entre-Bois	542	473	387	17	11	1'430
Totaux	2'472	2'195	2'106	75	18	6'866

Répartition des élèves secondaires de la scolarité obligatoire par degré, par division et par établissement (classes de rattachement et d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 30.11.2011

Établissement	CYT5	CYT6	7e			8e			9e			ER + VER	DES	ACCS	Total
			VSB	VSG	VSO	VSB	VSG	VSO	VSB	VSG	VSO				
Belvédère	152	158	51	47	64	49	48	68	49	49	60	51	29	28	903
Bergières	169	168	75	49	49	72	57	42	63	49	36		10	11	850
Béthusy	166	142	98	45	50	89	38	36	96	41	35	14	17	35	902
Élysée	123	143	59	45	48	72	44	32	50	45	34		18	34	747
Villamont	181	169	48	59	65	64	46	46	50	68	52	10	12	48	918
C. F. Ramuz	127	116	37	44	50	48	36	46	45	48	45		19		661
Montolieu	138	126	49	34	62	39	44	50	39	46	48	30	21	22	748
Tot./div.	1'056	1'022	417	323	388	433	313	320	392	346	310	105	126	178	5'729
Totaux	1'056	1'022	1'128			1'066			1'048			105	126	178	5'729

Effectifs des classes lausannoises (classes à effectif réduit, classes de développement, classes d'accueil et classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2011

Degré	Élèves	Classes	Moyenne	Effectif min.	Effectif max.
CIN	2'472	122	20.3	15	27
CYP1	2'195	110.5	19.9	12	24
CYP2	2'106	105.5	20.0	14	24
CYT					
5e	1'062	52	20.3	15	22
6e	1'044	53	19.3	14	22
VSB					
7e	417	18	23.2	18	27
8e	433	19	22.8	18	25
9e	392	17	23.1	18	26
VSG					
7e	323	15	21.5	17	25
8e	313	15	20.9	17	24
9e	346	15	23.1	20	25
VSO					
7e	398	24	16.2	14	19
8e	332	20	16.0	14	18
9e	322	19	16.3	14	19
RAC	258	12	21.5	20	24

Plan de rentrée 2011/2012 des établissements primaires : cycle initial, cycles primaires, classes ER, VER, DEP et ACCP

	CIN	CYP1			CYP2			ERP	DEP +	ACCP*	Tot.	Tot.
		P1	P2	multi	P1	P2	multi		VER		Bât.	Etab.
Entre-Bois	Barre	4	1	1	1	1	1				10	
	Bellevaux	2	2	1	1	1	2		2		11	
	Bois-Gentil	2	1	1		1	1				6	
	City-Blécherette	1			1						3	
	Colline	1	1	1					1		4	
	Entre-Bois	5	2	2							9	
	Pavillon Entre-Bois					2	1	1			4	
	Pontaise	4	1	1		2	2				10	
	Rouvraie	3		1							4	
	Vieux-Moulin	4	2	2		2	1			1	12	
	26	10	10	3	9	8	3	2	1	1	73	73
Floréal	Bourdonnette	3			3						6	
	Cour	1			1						2	
	Figuier		2			4					6	
											11	
	Floréal	4	2	2		2	1					
	Malley	3	1	1	1	4	3				13	
	Montoie	7	1	2	1		3				14	
	Montriond	4	1	2		2	2				11	
	Provence	2.5		1	1.5						5	
	Tivoli	1									1	
	25.5	7	8	7.5	12	9	0	0	0	0	69	69
Mon-Repos	Chailly	7	2	2	2	3	3				19	
	Chandieu	2									2	
	Chissiez	1	2	1		1	1				6	
	Croix-d'Ouchy	3	1	1	1	1	1	1			9	
	Devin	1			1						2	
	Églantine	4	2	2		2	2				12	
	Florimont										0	
	Léman	2									2	
	Mon-Repos	4	2	2		2	3			1	14	
	Montchoisi	2	1	1	1	1	1	1			8	
	Val d'Angrogne										0	
	26	10	9	5	10	11	2	0	0	1	74	74
Prélaz	Beaulieu	6	3	3		2	4				18	
	Bergières	2									2	
	Chablière	1									1	
	Pierrefleur	4	3	2	1	3	3	1			17	
	Pont-des-Sauges	1			1			1			3	
	Prélaz	6	3	4		4	5		2		24	
	Valency	3	2	1							6	
	Jardins de Prélaz	2									2	
	25	11	10	2	9	12	2	0	2	0	73	73
La Sallaz	Arzillier								3		3	
	Boissonnet	6	2	2	1	3	3				17	
	Coteau-Fleuri	4	3	3	1	3	3	1			18	
	Montolieu	1									1	
	Praz-Séchaud	2									2	
	La Sallaz	4	1	1	1	1	1	1			10	
	VLB-école	2.5	1.5	1	0.5	1	1	0.5			8	
		19.5	7.5	7	3.5	8	8	2.5	0	3	0	59
Totaux	122	45.5	44	21	48	48	9.5	2	6	2	348	348
		110.5			105.5							
	* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau											

Légende

CIN classes du cycle initial

CYP classes des cycles primaires 1 et 2

ER, VER classes à effectif réduit, classes vertes

DEP classes de développement

ACCP classes d'accueil

Plan de rentrée 2011/2012 des établissements secondaires : cycle de transition, classes 7^e à 9^e VSB, VSG, VSO, classes ER, DES et ACCS

		CYT5		CYT6		7 ^e année				8 ^e année				9 ^e année				DES VER	ACCS	Tot. Bât.	Tot. Etabl.
			ER		ER	VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER				
Belvédère	BELVÉDÈRE			1		2	2	4	1.5	2	2	4	1	2	2	4	0.5	3	3	34	
	BV - Tivoli																			0	
	Croix-Rouges	8	1	7	1															17	
		9		9		2	2	5.5		2	2	5		2	2	4.5		3	3		51
Bergières	BERGIÈRES	8		9		3	2	3		3	3	3		3	2	2		1	1	43	
	Bât. AB																			0	
		8		9		3	2	3		3	3	3		3	2	2		1	1		43
Béthusy	BÉTHUSY	8		7				3		4	2	2	0.5	4	2	2	0.5	2	3	40	
	Mon-Repos					4	2													6	
		8		7		4	2	3		4	2	2.5		4	2	2.5		2	3		46
Élysée	ÉLYSÉE			7		3	2	3		3	2	2		2	2	2		2	3	33	
	Croix-d'Ouchy	6																		6	
		6		7		3	2	3		3	2	2		2	2	2		2	3		39
Villamont	VILLAMONT	4		3		2	2			1	1			2	1			1	1	18	
	St-Roch	2		3	1		1	4		2	1	3			2	3				22	
	Prélaz	3		3															1	7	
	Madeleine																		3	3	
		9		10		2	3	4		3	2	3		2	3	3		1	5	0	50
C. F. Ramuz	C. F. RAMUZ																				
	Rouvraie	6		6														1		13	
	Entre-Bois					2	2	3		2	2	3		2	2	3		1		22	
		6		6		2	2	3		2	2	3		2	2	3		2	0		35
Montolieu	MONTOLIEU																				
	Grand-Vennes	3		3		2	2	4		2	2	3		2	2	3		2	2	32	
	Coteau-Fleuri	4		4																8	
	Signal																	3		3	
		7		7		2	2	4		2	2	3		2	2	3		5	2		43
	Total par section	52	1	53	2	18	15	24	1.5	19	15	20	1.5	17	15	19	1	16	17	307	
	Total par division	53		55		18	15	25.5		19	15	21.5		17	15	20		16	17		
	Total par degré	53		55		58.5				55.5				52				16	17		307

* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CYT cycle de transition
VSB voie secondaire baccalauréat
VSG voie secondaire générale
VSO voie secondaire à options

ER classes à effectif réduit
DES classes de développement
VER classes vertes
ACCS classes d'accueil

SERVICE DE SANTÉ DES ÉCOLES

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

➤ promouvoir les activités de santé communautaire, de la santé physique, psychique et sociale des élèves, le dépistage, le conseil et l'expertise dans le champ de compétences des spécialistes et la contribution à l'intégration scolaire et professionnelle.

Le service comprend des médecins pédiatres, des infirmières, des physiothérapeutes et des assistants sociaux.

La mission de la santé scolaire a été précisée au 31 août par la révision du Règlement pour la promotion de la santé et la prévention en milieu scolaire (PSPS). Cette révision majeure du texte de 2003 porte sur plusieurs points :

- une Unité PSPS cantonale est créée, dont les principes de collaboration avec les partenaires, l'école et les parents est décrite ;
- il est rappelé que « les enfants et les jeunes qui ont la capacité de discernement peuvent exercer seuls leurs droits en lien avec leur santé », et que « les enfants et les jeunes, ainsi que leur famille, ont un droit d'accès direct aux professionnels actifs dans le domaine de la PSPS » ;
- la mise en place des principes épidémiologiques applicables dans ce domaine : l'action PSPS « fonde ses décisions sur les meilleures preuves scientifiques disponibles », « s'appuie sur les principes établis de la santé communautaire », « répond à des besoins identifiés de la population et de la communauté », « favorise la participation active des élèves », « prend en compte l'avis des familles », et « vise en particulier à la construction de l'estime de soi et de l'identité des enfants et des jeunes » ;
- les « programmes prioritaires » sont mentionnés, ainsi que « le conseil d'établissement » ;
- une Direction interservices est créée, où la Ville de Lausanne est représentée avec voix consultative ;
- le poste de médecin responsable pour la santé scolaire est établi, au niveau cantonal ;
- des délégués à la PSPS sont désignés par les directeurs des ordres d'enseignement pour les représenter au sein de l'Unité PSPS ;
- les animateurs de santé, enseignants avec formation complémentaire, sont désormais appelés délégués PSPS.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Total service	27.48	nd	27.48	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service ; ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	0.00

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total service	38	26.68	39	27.48

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

La responsable de l'éducation pour la santé a été nommée adjointe en promotion de la santé et prévention en milieu scolaire, suite à la réussite de son master en santé publique (UNIGE).

Le poste d'infirmière-cheffe est resté inoccupé jusqu'à fin février. Un poste d'infirmière (0.75 EPT) est resté vacant durant sept mois. Le service compte en sus de l'adjointe deux infirmières scolaires titulaires du master en santé publique de Nancy.

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Total service	1		1	

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	3	2

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	1
Retraite	2
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	3

Situation générale

Une nouvelle infirmière-cheffe a été nommée au 1^{er} mars, après une vacance de douze mois durant laquelle le chef de service a assumé ses fonctions.

Le service est représenté au niveau de la Direction interservices cantonale pour la promotion de la santé et la prévention en milieu scolaire par le chef de service, qui a qualité d'invité permanent. Cela résulte de la nouvelle organisation de la santé scolaire promulguée par le nouveau règlement d'application du 31 août 2011. Pour la santé scolaire, a paru en juin un rapport intermédiaire de législation 2007/2012 « Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire » sur des données rétrospectives, auquel le Service de santé a été associé étroitement.

Activités du service en appui externe

L'action de prévention de l'alcoolisme aigu et de ses conséquences immédiates s'est déroulée au Parc Bourget pour la cinquième année dès fin juin, sous la forme de contacts avec les groupes de jeunes par les TSHM, ainsi que dans plusieurs parcs de la Ville.

Le programme « Oups la Télé », mené en collaboration avec le SAJE, s'est poursuivi et deux expositions de quartier qui se sont déroulées en mars et en mai ont à chaque fois réuni plus de 300 personnes.

En 2011, les collaborateurs du service ont bénéficié au total de 38 heures de supervision, les équipes PSPS des établissements de 23 heures, et des groupes d'enseignants des établissements lausannois de 56 heures.

Le service a sponsorisé le deuxième prix d'un concours d'affiches organisé dans le cadre de la prévention contre l'homophobie par les Cantons de Vaud et Genève, ainsi que les Villes de Lausanne et de Genève, où la Ville était représentée le 17 mai par le chef de service.

Formation

Toute l'équipe infirmière a suivi les deux jours de formation d'été sur le thème « À la mort, à la vie », portant sur la manière de parler de la mort aux enfants.

Un certain nombre de collaborateurs-trices ont bénéficié de 234 jours de formations :

Thème	Nb de personnes
Formation d'été « S'interroger sur la violence » (1 jour)	28
« Le conte, outil pédagogique » (1,5 jour)	10
« GRAFIC » Rappel (1 jour)	9
« Confidentialité dans le travail école-famille » (0,25 jour)	6
« L'humiliation en milieu scolaire » (1 jour)	4
« La mort à moi » (5 jours)	4
« Difficultés scolaires/EESP » (2 jours)	4
« Parentalités et soutien à la parentalité » (1 jour)	3
« Journées pédagogiques Educenet » (1 jour)	3
« Journée : Bouger plus, manger mieux » (1 jour)	3
« Journées PREOS » (2 jours)	3
« Blooming Flowers, UNIL » (4 jours)	2
« Soins palliatifs » (1 jour)	2
« Familles et séparations » (2,5 jours)	2
« L'enfant et ses difficultés d'apprentissage » (3 jours)	2
Autres cours professionnels (1 jour)	7
Gestion (2 jours)	2

Ce bilan montre une augmentation exceptionnelle de 57% par rapport à 2010.

Une infirmière est en formation post-grade en santé publique à la Source (52,5 jours) et une nouvelle infirmière est en formation pour l'obtention du titre de praticienne-formatrice de la HES (neuf jours). Quatre infirmières praticiennes formatrices ont participé à une analyse de pratique (un jour), et deux d'entre elles à une rencontre de coordination des stages (un jour). Une assistante sociale est inscrite pour une « Formation à l'approche systémique » (CERFASY, trente jours sur trois ans).

L'adjointe pour la promotion de la santé suit le CAS en Nutrition Humaine de l'Université de Lausanne (22 jours). Les quatre infirmières praticiennes formatrices ont accueilli pour des stages de 8 semaines huit étudiantes

de la HESS2, en consacrant à chacune environ une matinée par semaine à l'enseignement clinique.

Le chef de service est intégré dans le groupe de pilotage cantonal concernant la lutte contre l'homophobie. La responsable de l'éducation pour la santé fait partie du groupe cantonal d'élaboration de directives concernant la lutte contre l'homophobie dans les établissements scolaires.

L'infirmière-chef a représenté le service lors de sa présentation de programme au 5th Annual Conference Cities for Children 2011 à Stuttgart.

PRÉVENTION

Actions de santé

Les actions de santé conduites durant l'année scolaire 2010/2011 par les équipes de santé des établissements ont été classées par thèmes (nombre de périodes) :

Besoins fondamentaux	143
Alimentation	261
Sens	134
Sommeil et relaxation	17
Hygiène	330
Immunité, SIDA, sexualité	559
Droits des enfants, violences, mauvais traitements	336
Toxicomanies	386
Total	2'166

On note une nouvelle progression importante par rapport à 2010, de l'ordre de 20%, au profit des domaines de l'alimentation, de l'immunité/SIDA et des toxicomanies.

PROGRAMMES DE SANTÉ

Équipes de prévention (groupes PSPS)

Au 1^{er} août, l'ODES est devenu une nouvelle structure, dotée d'un nouveau nom : Unité PSPS (promotion de la santé et prévention en milieu scolaire). La Ville de Lausanne y est représentée par trois collaborateurs : l'infirmière-chef, l'adjointe en promotion de la santé en milieu scolaire et le chef de service, au niveau du groupe de pilotage institutionnel de l'Unité PSPS, et de la Direction interservices, en tant qu'invités permanents. Ces trois personnes participent aussi activement dans les différents groupes de travail de l'Unité. Les deux départements, DSAS et DFJC, ont patronné la publication d'un rapport intermédiaire de législation 2007/2012 de septante pages, où les éléments résultant de l'activité lausannoise, ainsi que certaines de ses spécificités, dont les assistants sociaux scolaires, sont inclus. Ce rapport, dans l'idéal basé la prochaine fois sur des données recueillies de manière prospective, sera renouvelé à la prochaine législature. Les personnes occupant différentes fonctions dans l'école, délégués PSPS (anciennement animateurs de santé), médiateurs, infirmières scolaires, médecins scolaires, voient leur mission et l'articulation avec le monde enseignant clairement décrite.

Intégration scolaire - PAIMS

Une nouvelle procédure pour l'intégration des enfants à besoins particuliers a été mise sur pied, et diffusée dès l'automne : le PAIMS, plan d'accueil intégré – mesures scolaires. Sur la base d'un projet genevois en place depuis cinq ans, à la satisfaction générale, ce type de

démarche a été reprise. Elle vise à discuter au sein d'un groupe comprenant élève, parents, enseignant, médecin et infirmières scolaires des problèmes pratiques résultant de l'intégration scolaire, dans le but d'échanger et de clarifier les démarches, de trouver des solutions pratiques pour la meilleure intégration possible. Cela s'était déjà fait depuis deux décennies, mais de manière moins formalisée : les écoles de la Ville de Lausanne accueillent déjà 122 enfants allergiques, 45 souffrant d'asthme, 30 diabétiques type I, 29 épileptiques, 20 cardiopathies, 5 enfants cancéreux, 5 enfants atteints d'intolérance au gluten, etc., sans parler des handicaps temporaires (fractures, etc.). Une partie de ces maladies, selon leur gravité, ont évidemment une influence sur la fréquentation scolaire.

Programme prioritaire sur les dépendances

Trois établissements secondaires (Belvédère, I. de Montolieu, Villamont /St-Roch) ont commencé le programme par une présentation au conseil de direction et à l'équipe de santé, en conférence plénière avec approbation de la démarche, et en fixant le choix du partenariat intervenant-répondant. La préparation des procédures a occupé en moyenne huit séances avec le groupe de travail ad hoc, et la journée pédagogique sur le thème a été finalisée. Il y a aussi eu un travail de préparation avec les enseignants de 7^e et 8^e année sur les messages de prévention avec les intervenants du CIPRET et de la FVA. Le théâtre Caméléon a donné deux spectacles sur le tabac et l'alcool en support, avec neuf classes de 7^e (210 élèves) et huit classes de 9^e (190 élèves). Une nouvelle brochure mise à disposition des enseignants, élaborée à l'Unité PSPS, le « guide de l'enseignant », résume les points les plus importants sur lesquels s'appuie cette prévention.

Programme prioritaire sur l'alimentation équilibrée et la promotion du mouvement

Une multitude de projets d'établissements concourent à la réalisation de ce programme. On note ainsi : Entre-Bois « On se mobilise ensemble pour notre récré et non l'un contre l'autre » 12 classes de CIN/CYP1&2 (280 élèves), Floréal « L'alimentation », « Rallye du goût & Déjeuner sainement » 6 et 5 classes (165 élèves), Mon Repos « Apprendre les sciences en s'amusant : le tube digestif » CIN 18 classes (200 élèves), « Bouger plus... manger mieux : et si on changeait nos habitudes » 38 classes CYP1/2 (738 élèves), « Partenariat école-famille sur les récréations » 18 classes CIN (450 élèves), Prélaz « Manger-bouger acte 1 » 14 classes CYP (335 élèves), « Manger-bouger acte 2 » 19 classes CYP (475 élèves), « Manger-bouger acte 3 » 12 classes CYP (300 élèves), La Sallaz « Rentrée pleine de goût » 8 classes VCLB (200 élèves), « Récréations équilibrées » 8 classes (200 élèves), « Récréation pour mes copains » 6 classes (150 élèves), Rallye santé 63 classes (1'500 élèves), I. de Montolieu « Petits déjeuners//accueil » CYT 5 et « Nouveaux élèves » 8 classes CYT (184 élèves), « Tous à vélo » 164 élèves, « Marche de l'établissement » 40 classes (709 élèves), C.-F. Ramuz « Cross de fin d'année » 13 classes CYT (325 élèves), « Importance du petit déjeuner » 14 classes 5^e/7^e (308 élèves), Bergières « Ateliers élèves : récréés et pique-nique équilibrés » 9 classes (225 élèves).

Au niveau secondaire (5 établissements), le programme ALEX s'est poursuivi en 2011. Un flyer illustré en couleurs sur le thème de « Je prépare mon pique-nique », à l'usage des élèves de 5^e, 6^e et 7^e est en préparation. Un autre flyer « Récréations saines » destiné aux élèves de CIN et leurs parents a été élaboré.

Climat d'établissement

L'amélioration de maintien d'un bon climat d'établissement est un souci permanent. Ainsi on recense : Entre-Bois « On se mobilise ensemble et non l'un contre l'autre » 18 classes CIN/CYP (396 élèves), Floréal « Malleystival 4 » CIN/CYP (300 élèves), « Le petit cœur de Floréal » 12 classes (280 élèves), La Sallaz « Création d'un spectacle : la visite » 63 classes (1'500 élèves), Béthusy « 75 ans de Béthusy » 45 classes (882 élèves), I. de Montolieu « 25^e anniversaire » 40 classes (709 élèves), C.-F. Ramuz « 25^e anniversaire » 38 classes (702 élèves), Élysée « Accueil des 5^{es} » 7 classes (161 élèves).

Prévention des dangers de l'Internet

Ce thème a été décliné de deux manières. De la première par des actions décidées par les groupes de santé des établissements : Prélaz « Action Innocence » 12 classes CYP2 (300 élèves), Mon Repos « Action Innocence » 9 classes CYP2 (190 élèves), La Sallaz « Action Innocence » 20 classes (400 élèves), Bergières « Prévention Internet » 9 classes (183 élèves), Béthusy « Écran attitudes » 45 classes (950 élèves), « Action Innocence » 7 classes de 5^e (175 élèves).

De la seconde manière par les interventions du programme « Écrans visés », de l'association du même nom, qui a permis de toucher les CIN, CYP1 et CYP2 (670 élèves). Ce programme a connu des développements par la création de matériel d'animation destiné aux classes pour les préparer au spectacle. Une mallette didactique ainsi qu'un dossier pédagogique ont été créés. Trois expositions destinées aux parents ont eu lieu dans les quartiers d'Églantine, Sous-Gare et Chailly.

L'adjointe en promotion de la santé et l'infirmière-cheffe ont activement contribué à l'élaboration du numéro de *Grandir à Lausanne* N° 13 sur les dangers des moyens audio-visuels et à la posture éducative à prendre à leur égard, sur la base du modèle développé par le Prof. Tisseron, psychiatre et psychanalyste.

Prévention des maltraitances

Il y a eu en 2011 la mise en place de permanences mauvais traitements à Entre-Bois et à Prélaz, sur le modèle de l'ancienne permanence centrale au SSE à Chauderon. Le programme ZADIG, en activité depuis 1997, a touché 23 classes, dont 19 en CIN et 13 en CYP, soit 25 enseignantes titulaires ainsi que 17 en duos, et 447 enfants, dans les établissements primaires de Mon-Repos (6), Entre-Bois (2), La Sallaz (5), Prélaz (7) et Floréal (3). La formation donnée aux enseignantes représente pour chacune 19 périodes. Une restitution aux parents des enfants des classes participantes est toujours organisée. Pour la

« Pyramide des besoins & l'estime de soi », une brochure illustrée a été créée pour les 4^e et 5^e années.

Prévention SIDA

La prévention SIDA est un thème permanent. Elle a été développée ainsi : Belvédère « Prévention du SIDA par les pairs » 21 classes 7^e/8^e (441 élèves), « Témoignages (Point Fixe) » 15 classes de 9^e (351 élèves), I. de Montolieu « Volontaires pour l'animation sur le sujet du SIDA » toutes les classes de 8^e/9^e (709 élèves), Élysée « Animation SIDA et expo dans l'atrium » toutes les classes (789 élèves), Bergières « Animation par l'infirmière » 5 classes de 8^e (110 élèves), « Témoignages » classes de 9^e/RAC (40 élèves).

Prévention contre les stéréotypes de genre

Ce sujet nouvellement introduit rejoint la lutte contre le racisme, notamment ici l'homophobie. Bien que le Code pénal prévoit des dispositions à l'article 261 bis, cela ne donne que le droit de porter plainte et de réprimer les actes délictueux reconnus comme tels. La prévention doit quant à elle être mise en place à tous les niveaux pour juguler ce type de comportements répréhensibles. Un programme ad hoc est en préparation avec l'Unité PSPS. Le problème éthique et le devoir permanent de l'institution scolaire, pour la population « captive » qui est celle des élèves, est de mettre en place des conditions de vie aptes à protéger les jeunes des conséquences de la discrimination qui résulterait de leur orientation.

PROMOTION DES VACCINATIONS

Une nouvelle brochure sur les vaccinations dans la période scolaire, sous forme de bande dessinée, en trente pages, a été élaborée dans un groupe cantonal et utilisée pour tous les degrés scolaires. La brochure nouvelle « Ma visite de santé », noir-blanc, illustrée et à colorier, a été mise à disposition de tous les élèves de 1^{ère} année.

RECHERCHE ET ÉTUDES

Une étude a fait le bilan d'une saisie prospective des situations de mauvais traitements survenus entre janvier 1994 et mi-1996. Ce sont 214 situations qui ont été détectées par les collaborateurs, au sujet desquelles ils ont recueillis les éléments utiles. Les éléments démographiques et leur répartition ont été comparés à ceux de l'étude pour le diplôme de démographie du chef de service (Genève, 2004), et les parcours scolaires des élèves répertoriés à partir du fichier des élèves. On a ainsi pu montrer que la maltraitance était corrélée à des parcours scolaires moins bons, de manière significative, pour les enfants qui finissaient leur scolarité dans les filières VSG et VSO, cependant sans mise en évidence de facteurs causaux.

Une seconde étude est l'aboutissement de la surveillance de l'indice de masse corporelle des élèves lausannois, sur la base des mesures faites par les infirmières scolaires, sur des cohortes à cinq ans d'intervalle, depuis ceux qui sont nés en 1965 jusqu'au collectif des enfants nés en 1995, et qui sont sortis en majorité de l'école en 2011.

L'évolution des pourcentages d'obésité et de surpoids est ainsi retracée prospectivement avec exactitude, malgré une variation des origines des enfants mesurés résultant de l'immigration, pour ces trente dernières années.

PRESTATIONS DU PROGRAMME

Le programme de prestations est resté inchangé et le recueil montre un volume de prestations très semblable.

Vaccinations (année scolaire 2010/2011)

vaccin Infanrix	212 doses	soit diphtérie	1'069 doses
vaccin Revaxis	68 doses	tétanos	1'069 doses
vaccin Boostrix	109 doses	coqueluche	447 doses
vaccin Dintarix	554 doses	polio	406 doses
vaccin Priorix	88 doses	vaccin ROR	88 doses
vaccin GENHBvac	1'160 doses	vaccin HB	1'060 doses
vaccin HPV	1'166 doses	papillomavirus	1'166 doses

On note une nouvelle diminution de 19% du nombre de vaccinations pour compléter celles faites en privé, particulièrement pour la coqueluche et le ROR.

Visites médicales (année scolaire 2010/2011)

Résultats des contrôles de santé et des visites médicales

Par le médecin scolaire	352
Par le médecin traitant	663
Refus de la visite médicale	5
Examen de vue	3'864
Anomalie de l'acuité visuelle	415
Examen de la vision des couleurs	1'439
Anomalie de la vision des couleurs	51
Examen de la vision stéréoscopique	613
Anomalie de la vision stéréoscopique	87
Examen de l'audition	1'474
Anomalie de l'audition	80
Examinés pour verrues	3'598
Envoyés chez le médecin pour verrues	345

PHYSIOTHÉRAPEUTES (ANNÉE SCOLAIRE 2010/2011)

Un des physiothérapeutes est en arrêt maladie prolongé depuis l'été, ce qui a diminué l'activité du groupe.

Nombre d'élèves

Sexe	Examinés	Signalés pour gym préventive	Suivis pour gym préventive	Signalés au médecin
Garçons	289	69	47	
Filles	262	31	21	3
Total	551	100	68	3

ASSISTANTS SOCIAUX SCOLAIRES (ANNÉE CIVILE 2011)

Fonds

Le fonds Salvatore Marino a permis d'aider 73 enfants pour un total de 22'751 francs, et le fonds Giovanni Gialdini 12 enfants pour un total de 5'997 francs.

Étude

Une étude, complétant celle de l'an passé, sur les situations prises en charge par les assistants sociaux durant la dernière décennie a été conduite sur la base des renseignements diffusés dans les rapports de gestion, période où l'effectif du groupe est resté stable. Avec quelques fluctuations notables, le nombre moyen de nouveaux dossiers ouverts par les membres de l'équipe est de 200, dont 27 ont pu être fermés l'année de leur ouverture, les 173 autres étant restés ouverts. L'évolution apparaît de manière frappante dans le nombre de situations dont le suivi a nécessité plus qu'une année en moyenne : de 212 en 2000, ce nombre est passé à 916 en 2010. Cela s'explique, comme commenté dans les années antérieures, par une plus grande durée d'intervention, en rapport avec une complexité croissante à tous égards. Cela correspond à des carences éducatives parentales plus fréquentes ou plus sévères, aux conséquences d'une paupérisation de certains secteurs de la société malgré les efforts de l'État, et avec des effets évidents sur la situation psychique des membres de ces familles.

Répartition des situations prises en charge en fonction de la date d'ouverture et de fermeture du dossier

	Fermés en 2011	Restés ouverts	Total
Ouverts avant 2010 (y.c. réouvertures)	49	1'064	1'113
Ouverts en 2010	8	117	125

On note une nouvelle progression de 18% des situations en cours, ce qui correspond à la tendance de cette dernière décennie.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

➤ offrir aux enfants lausannois et à leurs familles des consultations, évaluations et/ou bilans, propositions d'interventions, suivis et/ou traitements.

Les psychologues, psychomotriciens et logopédistes (PPLS) travaillent en étroite collaboration avec les partenaires de l'école, en particulier les enseignants et les directions. L'objectif des spécialistes PPLS est de trouver les moyens de faciliter l'évolution de chaque enfant, de leur permettre l'augmentation de leurs connaissances dans de bonnes conditions et de s'épanouir à l'école comme dans leur famille.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Total service	40.00	nd	40.30	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 0.30

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total service	54	39.30	55	39.80

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total service	1		1	

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	3	4

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	3
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	3

Stagiaires

En 2011, le service a pris en charge deux stagiaires psychologues, deux stagiaires logopédistes et deux stagiaires psychomotriciennes, pour des stages de longue durée, en principe sur une année scolaire en partenariat avec les institutions de formation (universités, HES). Par ailleurs six stagiaires ont également été accueillies pour une courte durée.

Apprentie

Une apprentie employée de commerce voie « E » poursuit sa formation en 2^e année.

SITUATION GÉNÉRALE

Pour le Service de psychologie scolaire, 2011 fut une année de transition à plusieurs niveaux. D'abord à propos du cadre de travail général puisque l'avant-projet de loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) qui remplacera l'actuelle Loi sur l'enseignement spécialisé (datant de 1977) a été mis en consultation. Ce texte est important car il définit à la fois les prestations directes aux enfants, aux familles et à l'école, et propose de nouveaux principes d'organisation des mesures d'aide. La suite de la démarche législative est attendue avec impatience.

Ce d'autant que la volonté inclusive de l'école vaudoise, issue de l'accord intercantonal sur la pédagogie spécialisée et adopté par le Canton de Vaud, influe directement sur le travail quotidien des psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire. Les sollicitations des enseignants et des directions augmentent face aux situations d'enfants toujours plus complexes. Le

nombre et le déroulement des réseaux ou des équipes pluridisciplinaires s'intensifient. La collaboration avec les partenaires de l'école est de plus en plus exigeante alors que les moyens et effectifs pour y répondre ne progressent pas.

Pour préserver la qualité relationnelle des rencontres et le travail thérapeutique qui sont au cœur de nos métiers, il faut gérer et augmenter les listes d'attente, créant ainsi un inconfort tant pour les bénéficiaires que pour l'ensemble des professionnels impliqués dans le développement de l'enfant.

A la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, 2011 aura été la préparation à la fusion de services puisque l'Office de psychologie scolaire intégrera en 2012 le nouveau Service de santé et prévention. Nous nous réjouissons des nouvelles synergies tout en préservant notre identité qui est à l'interstice entre deux champs, celui du pédagogique et celui du soin. C'est entre autres grâce à cette singularité propre aux PPLS que nous pouvons être proche des besoins des uns et des autres.

ANALYSE DES PRATIQUES ET STATISTIQUES

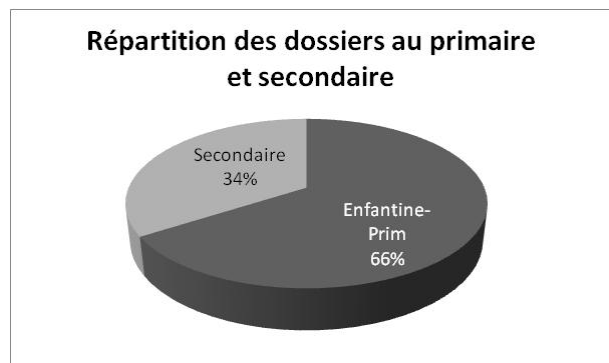
Notre service a vu 1'930 enfants avec la même proportion de garçons (61.4%) et de filles (38.6%) que les années précédentes et un total de temps de travail clinique stable de 28'478 heures.

Tableau 1

Sexe	Dossiers traités	Pourcentage	Total des heures
M	1'185	61.4%	18'193
F	745	38.6%	10'285
Total	1'930	100.0%	28'478

Ces enfants vus se répartissent dans une proportion de deux tiers pour ceux scolarisés en enfantine ou primaire, contre un tiers pour le secondaire (graphique 1). Cette répartition confirme le constat des années passées selon lequel les enfants en classes enfantines-primaires requièrent plus d'attention que leurs congénères du secondaire.

Graphique 1



Le croisement des variables sexe et type de classe (graphique 2) illustre le poids cumulé en matière de signalements que représentent les garçons scolarisés

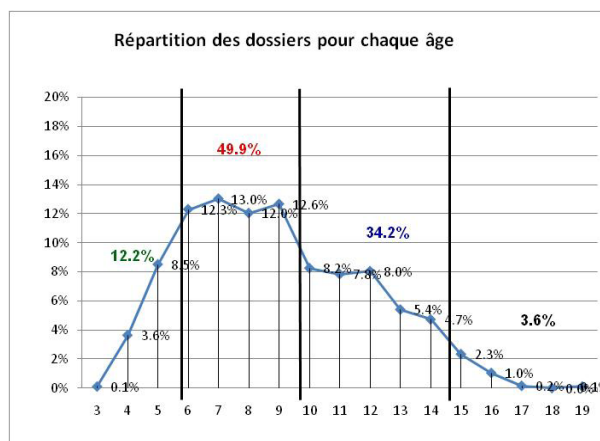
au primaire (42%). Cela reste une constante observée dans notre service aussi bien que dans les consultations pédopsychiatriques en général. Nous pouvons donc penser que les prestations délivrées auprès de ces enfants touchent bien le public idoine.

Graphique 2



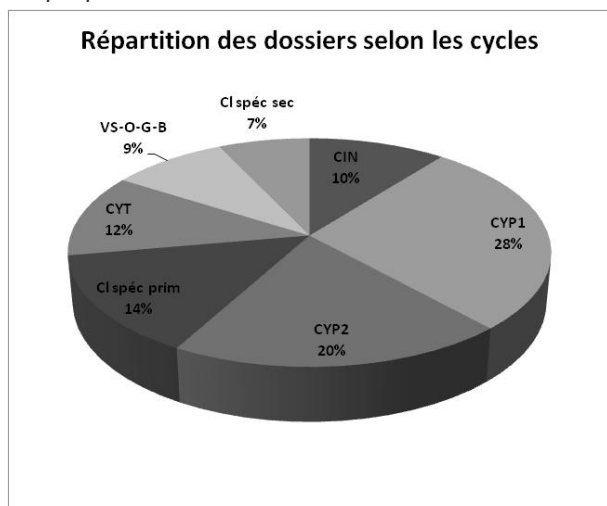
Le graphique suivant (graphique 3) permet de se rendre compte du lien existant entre l'âge et la charge potentielle de travail ; le graphique indique les pourcentages d'enfants vus pour chaque âge. On constate, en logique avec les remarques précédentes, que les six à neuf ans correspondent à la moitié des dossiers (49.9%) et représentent bien la population la plus demandeuse.

Graphique 3



Certains enfants des classes spéciales requièrent aussi une attention particulière de notre part car ils rencontrent des difficultés. Toutes classes confondues, ils représentent 13.3% du total des enfants vus, dont 6.8% pour les enfants en classes enfantines ou primaires et 6.5% pour les secondaires (graphique 4).

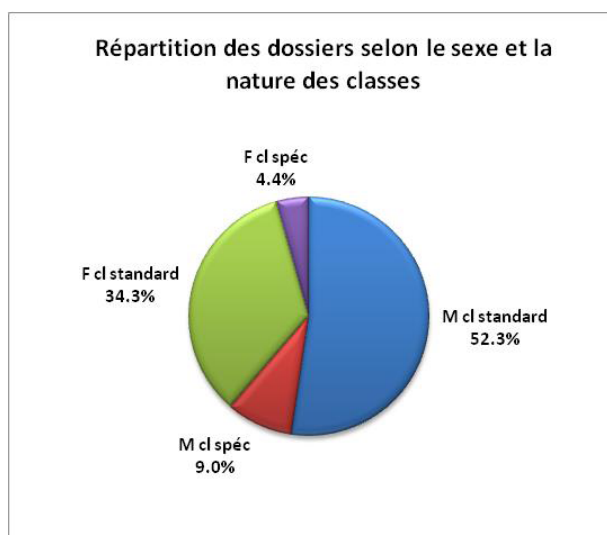
Graphique 4



Il y a ainsi pour les enfants en classes spéciales et proportionnellement au travail réalisé dans les deux catégories, davantage de situations au niveau secondaire qu'en enfantine-primaire. Deux aspects peuvent être évoqués pour comprendre cette différence. Tout d'abord les exigences scolaires qui augmentent avec l'âge et donc les difficultés qui augmentent avec elles, et ensuite une adaptation des enfants plus importante (autonomie, organisation) pour le cycle de transition. Les garçons sont à ce titre désavantagés dans la mesure où leur développement psychologique et intellectuel est, on le sait, souvent en décalage inférieur avec celui des filles.

C'est bien ce que suggèrent les chiffres du graphique 5, où l'on retrouve une valeur double de pourcentage de dossiers pour les garçons (9.0%) que pour les filles (4.4%), ceci concernant les enfants scolarisés en classes spéciales.

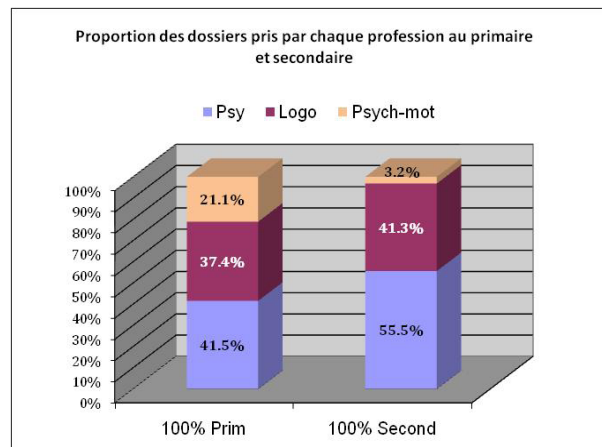
Graphique 5



Pour terminer cette partie statistique, observons la répartition des situations selon les professions (graphique 6). Nous relevons que le travail des psychomotriciens concerne principalement les enfants scolarisés en classes enfantines ou primaires (les demandes au secondaire sont en effet rares). Par ailleurs les logopédistes

sont les plus demandées, aussi bien dans la catégorie des petites classes (enfantines-primaires) que les plus grandes (secondaires). Sans doute l'aspect plus globalement instrumental de leur travail rassure-t-il les parents et peut-il expliquer cette mise en évidence de la logopédie sur les autres interventions.

Graphique 6



Enfin, les psychologues ont proportionnellement un rôle plus important que les autres professions au secondaire. La présence régulière des psychologues dans les équipes pluridisciplinaires, moyen souvent privilégié pour la communication au secondaire, pourrait justifier cette différence.

CONCLUSION

Nous avons traversé 2011 en maintenant nos compétences internes et en conservant nos ressources personnelles afin de faire face aux changements. En effet, la société et ses valeurs évoluent, l'école vaudoise est en mutation en attente de l'application de la LEO adoptée en votation populaire en 2011, et la souffrance des enfants et adolescents se complexifie.

Les défis pour 2012 sont donc conséquents et sont motivés par les rencontres qui débouchent sur des succès scolaires, des stabilisations de comportements dérangeants, des apaisements de douleurs, des redémarrages du développement, des guérisons de symptômes.

SERVICE DENTAIRE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- promouvoir la santé bucco-dentaire, prévenir les maladies bucco-dentaires et, si cela s'avère nécessaire, prodiguer des soins aux élèves des écoles lausannoises.

PRESTATIONS OFFERTES

- prophylaxie individuelle effectuée par une hygiéniste au cabinet;
- prophylaxie collective effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire dans les classes primaires;

- soins conservateurs effectués par des médecins dentistes (pédodontistes) dans sept cabinets dentaires;
- soins orthodontiques effectués par des médecins dentistes (orthodontistes) dans trois cabinets dentaires;
- dépistage annuel de la carie pour tous les écoliers des établissements lausannois, pour les élèves d'un certain nombre d'institutions spécialisées et de quelques écoles privées ainsi que les élèves de Belmont.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Total service	24.85	nd	24.95	nd

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 0.10

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total service	30	23.35	30	22.65

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Total service	0		0	

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	7	5

Motifs des fins d'emplois

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	2
Retraite	5
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	7

En 2011, le groupe orthodontique de Montbenon comptait deux spécialistes en orthopédie dento-faciale, trois assistantes dentaires avec formation spécialisée, une hygiéniste dentaire, une secrétaire, une professionnelle en radiologie, un technicien dentaire et une nettoyeuse.

Les sept cabinets conservateurs comptaient neuf médecins dentistes et neuf assistantes dentaires. Le service de prophylaxie comptait deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire. Le secrétariat était composé d'un chef de service et d'une secrétaire. Plusieurs collaborateurs sont partis à la retraite en 2011, dont le chef de service qui est remplacé depuis le 1^{er} décembre 2011 par une cheffe d'office ad intérim.

ÉVOLUTION DU SERVICE

Pour l'année 2011, la gestion administrative ainsi que l'échange d'informations entre cabinets conservateurs ont donné satisfaction. Le logiciel Odontos est toujours fiable.

Les nouvelles techniques en orthodontie employées à Montbenon s'avèrent efficaces et participent à l'excellente réalisation des soins en orthopédie dento-faciale. Les unités d'hygiène dentaire, de radiologie et de laboratoire continuent à être adaptées aux besoins du service.

Malgré le suivi régulier des appareils et des installations dentaires, quelques remplacements de matériel ont été nécessaires en 2011.

Le projet DenSan s'est poursuivi et a été étendu en 2011 au collège de Chissiez, en plus du collège de la Bourdonnette.

DIVERS

L'année 2011 a vu une très légère diminution (3,4%) du nombre d'élèves inscrits au Service dentaire. Le nombre sans variation des patients soignés au service est dû à la bonne réputation que le service a su créer au fil du temps.

Effectif des patients

Enfants inscrits au Service dentaire	au 31.12.10	au 31.12.11
Écoles primaires (CIN + CYP)	3'990	3'979
Écoles secondaires (CYT + 7 ^e à 9 ^e)	3'461	3'377
Apprentis, gymnasiens	648	503
Communes voisines (+ Belmont)	140	117
Institutions diverses	93	72
Total	8'332	8'048

Durant l'année, 165 demandes de « réduction d'honoraires » ont été examinées. Parmi elles, 131 ont été prises en considération. Sur la base des devis établis, le montant global de ces réductions s'élève à 88'000 francs, chiffre inférieur de 2'000 francs par rapport à l'année 2010.

VISITES DE DÉPISTAGE

Comme chaque année, la visite annuelle de dépistage de la carie chez tous les écoliers lausannois s'est déroulée de début septembre à début décembre. Les résultats de cette animation fournissent une indication substantielle de la santé bucco-dentaire des écoliers. En moyenne, 60% des élèves de la première année enfantine se sont inscrits au Service dentaire.

	Nombre classes	Effectif	Abs.	Contrôles	Catégorie				Soins par		Avis aux parents
					I	II	III	IV	SDS	Privé	
Classes primaires	360	6'963	263	6'700	3'675	1'351	1'474	200	3'582	3'340	1'186
Classes secondaires	323	6'052	257	5'795	3'020	1'636	1'070	69	2'432	3'589	1'036
Classes privées	17	224	10	214	143	11	60	0	12	204	50
Institutions spécialisées	42	355	22	333	178	88	62	5	74	254	66
Belmont	12	225	7	218	158	35	23	2	48	177	25
Total	754	13'819	559	13'260	7'174	3'121	2'689	276	6'148	7'564	2'363

Catégorie I :	Sans carie, ni obturation	54%	SDS :	Inscrits au Service dentaire	45%
Catégorie II :	Sans carie, avec obturations	24%	Privé :	Non inscrits	55%
Catégorie III :	Avec caries	20%			
Catégorie IV :	Bouches négligées	02%			

SERVICE DU TRAVAIL ET DE L'INTÉGRATION

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Office régional de placement (ORPL)

- s'efforcer de proposer un poste adéquat à chaque demandeur d'emploi ;
- conseiller les demandeurs sur les possibilités de mesures actives telles que des cours ou des programmes d'emplois temporaires ;
- prospecter les entreprises afin de les inciter à annoncer leurs postes disponibles au service public de l'emploi.

Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

- faciliter l'insertion professionnelle par le financement d'une formation ou des frais liés à l'exercice d'une profession.

Bureau des emplois temporaires subventionnés (ETSL)

- organiser dans de nombreux métiers des programmes d'emplois temporaires dans le but d'augmenter les qualifications des demandeurs d'emploi ;
- proposer des mesures adaptées aux bénéficiaires de l'assurance chômage, du revenu d'insertion et de l'assurance invalidité ;
- entretenir un réseau de places d'accueil en étroite collaboration avec les services de la Ville et des institutions à but non lucratif.

Inspection du travail Lausanne (ITL)

- veiller, par une politique d'information préventive et par des contrôles, au respect par les entreprises lausannoises de la bonne application de la loi sur le travail, de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques ;

- renseigner les personnes qui habitent ou travaillent à Lausanne dans le domaine du droit du travail (public et privé).

Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI)

- conseiller les personnes étrangères et les orienter dans le réseau socio-administratif lausannois ;
- contribuer à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers ;
- être une plate-forme d'information et un centre de compétences dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (STI)	10.80	nd	11.30	nd
Bur. pour intégration immigrés	3.90	nd	3.90	nd
Bureau ETSL	44.05	nd	44.95	nd
Inspection du travail	7.30	nd	7.30	nd
Main d'œuvre étrangère & FLAT	1.50	nd	1.50	nd
Office régional de placement	106.70	nd	106.70	nd
Total service	174.25	nd	175.65	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 1.40

Personnel fixe
(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (STI)	9	8.30	10	8.80
Bur. pour intégration immigrés	7	4.80	8	4.90
Bureau ETSL	52	42.00	49	39.10
Inspection du travail	8	7.10	8	7.10
Main d'œuvre étrangère & FLAT	2	1.50	2	1.50
Office régional de placement	84	78.45	81	74.80
Total service	162	142.15	158	136.20

Apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (STI)	3		3	
Bureau ETSL	2		2	
Total service	5		5	

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services
(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	17	15

Motifs des fins d'emploi
(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	9
Retraite	5
Fin de contrat	
Invalidité	2
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	17

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Unité « Support »

En 2011, l'Unité « Support », qui regroupe les Unités « Informatique et télécoms (SSTLUit) » et « Administration-comptabilité-intendance (ACI) », est entrée dans sa quatrième année d'activité.

Le documentaliste a apporté son soutien dans les travaux visant à revoir et professionnaliser le classement et le système d'archivage de plusieurs Unités du service. Ce travail de fond se poursuivra en 2012. Plusieurs projets visant à améliorer l'information et la mise à disposition de publications et d'ouvrages de référence ont également vu le jour et rencontrent un vif succès auprès des collaborateurs et collaboratrices du service.

L'Unité Informatique et télécoms (SSTLUit) a assuré la migration des deux services STI et SSL vers Start II et Windows Seven dans les meilleures conditions. On notera qu'à fin 2011, SSTLUit doit continuer à gérer les postes de travail de l'ORP sur Windows XP. Cette situation, qui complique singulièrement le travail, est due à l'incompatibilité de certaines interfaces fédérales avec Windows 7 et devrait se terminer dans le 1^{er} semestre 2012.

Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI)

Favoriser la participation citoyenne, valoriser le plurilinguisme tout en facilitant l'accès au français et prévenir le racisme ont constitué les axes forts de l'action du BLI en 2011.

Projet « citoyenneté »

Fortement soutenu par la Commission fédérale pour les questions de migration, le BLI, en partenariat avec les services communaux concernés, a mis sur pied un projet pilote visant à favoriser la participation citoyenne. En lien avec les élections communales de mars 2011, des séances d'information sur les droits politiques, des visites d'institutions lausannoises et des cafés politiques ont été organisés pour susciter l'envie de participer au débat. Un journal des électrices et des électeurs lausannois a été envoyé aux 20'000 électeurs sans passeport suisse pour leur faire mieux connaître leurs droits politiques. Un rapport d'évaluation externe a salué cette démarche novatrice et recommandé sa pérennisation.

Prévention du racisme

En présentant un programme d'action contre le racisme auprès de la Coalition européenne contre le racisme, la Ville de Lausanne s'est engagée à mettre sur pied une permanence de conseil en cas de situation ou de conflit lié au racisme. Rattachée au BLI, cette permanence est ouverte depuis la mi-mai 2011. Un travail d'information a été fait pour informer sur ces nouvelles prestations. Quant à la cinquième édition de la Semaine lausannoise d'actions contre le racisme, elle s'est concentrée sur le thème du sport et a permis d'initier des contacts avec les clubs sportifs.

Valoriser le plurilinguisme

Le projet « 1001 histoires », mis sur pied en collaboration avec l'Institut suisse Jeunesse et Médias, a misé sur l'encouragement des familles migrantes à cultiver leur langue maternelle, tout en facilitant l'accès au français. Le dépliant « 1,2,3 langues », en onze langues, a été élaboré pour compléter cette action et servir de guide pour favoriser le plurilinguisme auprès des enfants et de leurs parents.

Sur la base du bon accueil rencontré auprès du public, les projets novateurs initiés en 2011 seront certainement reconduits.

EMPLOIS TEMPORAIRES SUBVENTIONNÉS LAUSANNE (ETSL)

Diversification des prestations, renforcement de l'identité visuelle, mise en place d'une politique de formation des collaborateurs, tels sont les points dominants de l'année 2011 à ETSL.

La diversification a été réalisée au niveau des postes offerts, avec le succès des programmes Restart et Helvétie-Italie et leur pérennisation, avec l'instauration de quotas de places pour les mesures socioprofessionnelles, pour les prescripteurs des CSR, de l'AI et de l'EVAM. Un programme réservé aux mesures d'insertion sociale ouvrira en 2012, intitulé « DiversCités ». Cette diversification se concrétise aussi par l'évolution des programmes spécifiques autonomes vers un système collaboratif et transversal : activités en réseau avec l'administration lau-

sannoise, renforcement des collaborations entre entités d'ETSL, flexibilité des postes et des mesures.

Les résultats 2011 de cette politique sont probants : augmentation de l'offre de 9%, avec 350 postes possibles, réalisation de 1'062 mesures, 4% de plus qu'en 2010, dont 61% dans les programmes spécifiques, 22% à Lausanne Job et 17% à Syni. La révision de la LACI a eu un impact plus modéré que prévu, à l'exception de Syni 21. Autre succès, la part croissante des mesures socioprofessionnelles depuis 2007, année de leur création, qui représente 13% des mesures en programmes spécifiques en 2011. Une expérience pilote à Syni mène à l'ouverture en 2012 des postes Lausanne Job et Syni à quasi tous les prescripteurs.

En contrepartie de la diversification et de la complexité, il fallait simplifier l'organisme ETSL. La certification réussie à la norme AOMAS 2010 montre l'évolution de la structure et des processus. L'adoption d'une nouvelle ligne de communication renforce l'identité d'ETSL, à l'interne et à l'externe. La mise en œuvre de formations en insertion, CAS et brevets, donne des outils communs aux collaborateurs.

Le service est toujours à la recherche d'améliorations dans différents domaines : l'outil de gestion informatique GESPA doit encore être perfectionné afin d'améliorer la satisfaction des utilisateurs, et la recherche de nouveaux locaux permettant de raccourcir les temps de déplacement entre les différents sites d'ETSL se poursuit. Par ailleurs, les problématiques multiples des participants ne facilitent pas leur réinsertion professionnelle et demandent un suivi important.

La forte fréquentation des mesures et la satisfaction des clients, prescripteurs et participants, toujours très élevée, au-delà de 90%, montrent qu'ETSL a pleinement rempli sa mission en 2011.

FONDATION LAUSANNOISE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (FLAT)

La FLAT, créée en 1978, est un fonds de droit privé administré par la Commune de Lausanne. La Fondation édite son propre rapport d'activités.

INSPECTION DU TRAVAIL LAUSANNE (ITL)

Suite à un départ à la retraite, l'ITL a engagé depuis le 1^{er} janvier 2011 une nouvelle inspectrice du travail qui, par sa formation de psychologue du travail complète la pluridisciplinarité de l'équipe.

La convention collective de travail du commerce de détail de la Ville de Lausanne n'a pas été reconduite depuis le 1^{er} juillet 2011. Depuis cette date, cette convention a donc perdu son caractère de force obligatoire.

En 2010, le Seco (Secrétariat d'État à l'économie), en accord avec les cantons, a décidé de procéder à une opération prioritaire d'une analyse des risques traitant de l'appareil locomoteur (troubles musculo-squelettiques « TMS ») dans des secteurs d'activité particulièrement touchés par ce phénomène que les inspecteurs du travail feront dans le cadre de leurs audits MSST. Pour sa part, l'ITL a effectué 24 contrôles de ce type dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, 45 contrôles dans des garages et huit contrôles dans des pressings.

Suivant le programme de législature 2006/2011 de la Municipalité, l'ITL a procédé à cinquante contrôles en

soirée, la nuit et le dimanche. Ceux-ci ont été de deux types, à savoir la vérification des exigences concernant la délivrance des autorisations en dérogation à la durée du travail, et le contrôle des commerces d'alimentation (répondant au statut d'entreprise familiale) ouverts le dimanche.

L'ITL a procédé à une évaluation standardisée concernant la mise en œuvre de la directive fédérale relative à l'appel des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (directive MSST) auprès des 38 services de la Ville de Lausanne.

Durant l'année, 459 contrôles ont été effectués dans les entreprises, dont 34% non annoncés (contrôles inopinés). La permanence du travail a reçu en moyenne hebdomadaire 54 appels téléphoniques (en hausse) et 25 personnes (en légère baisse). L'ITL a délivré 174 permis en dérogation de la durée du travail (émoluments : 7'880 francs). Elle a effectué 34 examens de plans de construction ou de modifications des locaux des entreprises (5'320 francs). L'activité déployée pour la prévention des accidents dans les entreprises a été indemnisée pour un montant de 164'700 francs.

OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT (ORPL)

Les statistiques du SCRIS permettent de décrire précisément les principales évolutions du chômage lausannois durant l'année 2011 :

Le nombre d'inscriptions a encore augmenté pour atteindre de nouveaux records. Il est heureusement compensé par un nombre de placements sensiblement identique. Le nombre de demandeurs d'emploi a de ce fait baissé en 2011, passant de 6'453 en début d'année, à 5'855 à fin décembre.

Le chômage était en diminution dans tous les secteurs : ceux de la métallurgie (-93%), de l'électrotechnique et de l'horlogerie (-66%), des transports (-26%) et de l'enseignement (-23 %) ont subi les baisses les plus importantes. La santé et l'action sociale (-5.6%), le commerce de détail (-4.4%) et l'administration ont le moins bénéficié de la reprise.

Dans la répartition par tranches d'âge, il apparaît que les jeunes de 21 à 25 (-19.5%) ont été les premiers bénéficiaires de l'embellie 2011. Suivent les 26 à 30 (-14.8%) et les moins de 21 ans (-14.7%), les 31 à 45 (-8.2%), les 46 à 50 (-0.2%), les 51 à 55 (-10.6%) et les 61 et plus ont légèrement augmenté (+3%).

Le nombre de chômeurs de longue durée était en baisse tout au long de l'année, passant de 2'495 à moins de 2'000.

En 2011, 741 visites d'entreprises ont été réalisées (objectif 720) et 3'147 places vacantes ont été acquises (objectif 3'400). A noter que le marché du travail s'est détérioré durant les deux derniers mois de l'année.

Quelques particularités lausannoises peuvent être relevées :

- si le nombre de chômeurs est reparti à la hausse dès juillet en Suisse et depuis le mois d'août dans le canton de Vaud, le point d'inflexion n'est intervenu qu'en novembre à Lausanne. Le marché du travail lausannois a été sans doute moins exposé dans un premier temps aux effets du franc fort car peu d'emplois y sont directement liés à l'industrie d'exportation ;

- le nombre de chômeurs originaires de la zone UE 25 / AELE est moins important que lors de la dernière crise économique de 2005 ;
- la tranche d'âge des moins de trente ans, les employés de bureau et le personnel soignant ont été moins touchés qu'en 2005 ;
- les services, la restauration et le bâtiment ont été plus durement touchés ;
- en 2011 la part des demandeurs d'emploi de l'Europe de l'est et l'Afrique, à l'exception du Maghreb, est en baisse.

Si le taux de chômage de Lausanne reste élevé, il a été à plusieurs reprises dépassé par d'autres villes du canton (Yverdon, Vevey et Renens). Le système de benchmark utilisé par le Seco pour comparer les cantons et les ORP montrent que l'ORP de Lausanne se rapproche (à la baisse et donc en mieux) de plus en plus des moyennes cantonales.

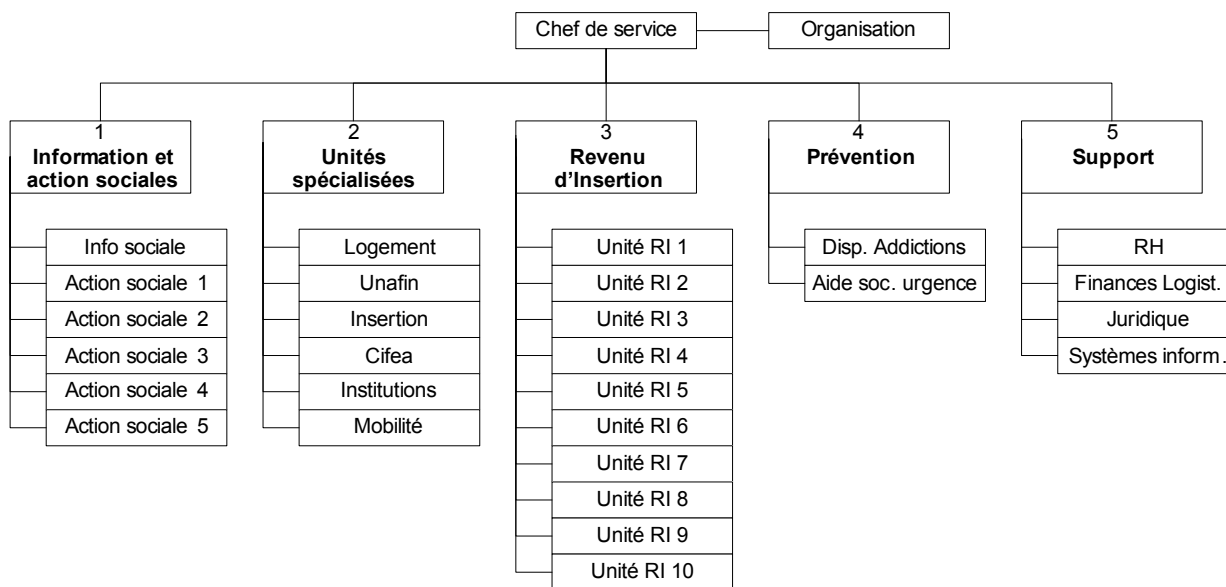
Quatre nouveaux collaborateurs ont été engagés et formés, pour compenser les huit départs (dont trois à la retraite) de conseillers durant l'année 2011.

SERVICE SOCIAL LAUSANNE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- 1. accueillir les Lausannois-es en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie
 - *information et action sociale / appui social (généraliste et spécialisé)*
- 2. garantir le minimum vital
 - *prestation financière du Revenu d'Insertion (RI)*
 - *aides individuelles des fonds de la DEJCS*
- 3. réduire les risques liés à l'abus de stupéfiants
 - *dispositif addictions (échange de matériel stérile, appui socio-éducatif)*
- 4. couvrir les besoins vitaux des personnes en situation de grande précarité
 - *aide sociale d'urgence (hébergement, distribution de nourriture, hygiène et soins de 1^{er} recours)*

ORGANISATION



EFFECTIFS DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Action sociale	62.65	nd	63.65	nd
Administration (SSL)	10.60	nd	10.50	nd
Dispositif addiction	4.10	nd	4.10	nd
Hébergement d'urgence hivernal	2.50	nd	2.00	nd
Info sociale - SSL	11.90	nd	11.90	nd
Insertion	5.90	nd	4.90	nd

Institutions subventionnées	2.40	nd	2.40	nd
Juridique	1.80	nd	1.80	nd
Revenu insertion	102.30	nd	103.20	nd
Unité assainissement finances	6.60	nd	6.60	nd
Unité logement	17.40	nd	18.40	nd
Unité support	16.20	nd	16.10	nd
Aide sociale d'urgence			0.50	nd
Total service	244.35	nd	246.05	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 1.70

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Action sociale	69	58.70	66	54.35
Administration (SSL)	8	7.60	9	8.80
Dispositif addiction	4	3.50	4	3.50
Info sociale - SSL	15	11.40	15	11.60
Insertion	8	5.90	7	4.90
Institutions subventionnées	3	2.40	3	2.40
Juridique	3	1.80	3	1.80
Revenu insertion	102	87.40	107	93.30
Unité assainissement finances	8	6.50	6	4.60
Unité logement	20	15.40	21	18.35
Unité support	18	14.50	19	15.00
Aide sociale d'urgence			1	0.50
Total service	258	215.10	261	219.10

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Unité support	1	1
Total service	1	1

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	37	40

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	1
Démission	30
Retraite	3
Fin de contrat	1
Invalité	1
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	37

MISSION 1 : ACCUEILLIR LES LAUSANNOIS-ES EN DIFFICULTÉ SOCIALE ET LES AIDER À REGAGNER LEUR AUTONOMIE

DOMAINE 1 – UNITÉS D'INFORMATION ET ACTION SOCIALES

Effets de la réorganisation de 2010

Si la réorganisation du Service social Lausanne (SSL) a eu lieu en avril 2010, c'est durant l'année 2011 qu'elle a commencé de déployer des effets visibles.

Les assistantes sociales et assistants sociaux se consacrent désormais à l'appui social (et non plus à la prestation financière du RI). Il en est résulté une augmentation de plus de 30% du nombre de bénéficiaires du RI participant à des mesures d'insertion sociales et professionnelles ou inscrits auprès de l'Office régional de placement en vue d'une recherche d'emploi.

	2011
Nombre de consultations (permanences) à l'info sociale	5'292
Nombre de dossiers suivis par l'info sociale (année)	982
Nombre de dossiers d'appui social suivis à l'action sociale	6'870

DOMAINE 2 – UNITÉS SPÉCIALISÉES

Unité logement (UL)

L'unité logement a commencé de mettre en œuvre les nouvelles solutions de relogement provisoire prévues par le rapport-préavis N° 2010/31 (*Mesures urgentes pour favoriser le logement des personnes ou familles à revenus modestes ou moyens – Mesures d'aides au logement pour les personnes au bénéfice d'un permis de type F*). Quatre appartements communautaires ont été ouverts (16 chambres au total).

Évolution des demandes à l'Unité logement

Demandes et prestations	2008	2009	2010	2011	Évolution en %
	Nouvelles demandes	765	618	394	636
Dont accès au logement	503	424	298	527	+77
Dont maintien dans le logement	252	194	96	109	+13

Types de prestations	2008	2009	2010	2011	Évolution en %
	Individuelles (appui social)	361	295	132	273
Collectives (ateliers de recherche de logement)	394	323	262	363	+38
Ménages au bénéfice d'un appui social lié au logement	586	468	411	460	+12

Le total des participants aux ateliers de recherche de logement (séances infolog), cumulé sur l'année, est de 558, certains s'y rendent à plusieurs reprises.

Évolution du parc de logements géré par l'Unité logement – état au 31 décembre de chaque année

Objets et gérances	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution en %
	Nombre d'objets	266	308	342	355	382	422
Nombre de gérances	35	42	44	43	45	46	+2

Évolution des expulsions du logement (habitations)

Expulsions	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution en %
	Annoncées	201	187	229	229	212	63
Exécutées	94	95	107	98	118	nd	

L'entrée en vigueur du nouveau code de procédure civile au 1^{er} janvier 2011 a pour conséquences :

- en début d'année, la Justice de Paix a émis très peu de décisions d'expulsion ;

- les bailleurs peuvent requérir l'exécution forcée sur la base de l'ordonnance d'expulsion sans une nouvelle démarche auprès de la Justice de Paix.

L'UL ne se rend plus aux exécutions forcées, elle intervient avant pour les éviter, ou après pour aider au relogement.

Évolution des lots stockés au garde-meubles - état au 31 décembre de chaque année

Lots et entrées	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution en %
Lots stockés	75	86	127	105	117	54	-54
Entrées durant l'année	38	25	37	40	48	40	-17

Le suivi des lots du garde-meubles communal a été entièrement revu (nouveau règlement et répartition des tâches avec le Service d'assainissement). Cette nouvelle gestion permet de réduire considérablement le nombre de lots entreposés.

Unité d'assainissement financier (Unafin)

Évolution des dossiers de l'Unafin - état au 31 décembre de chaque année

Dossiers	2008	2009	2010	2011	Évolution en %
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année	255	242	169	146	-14
Procédures de désendettement abouties avec succès	21	31	12	22	+83
Procédures de désendettement n'ayant pas abouti	1		2	1	-50
Situations stabilisées et clôturées	45	19	8	64	+800
Dossiers en cours	167	159	130	139	+7

L'augmentation conséquente du nombre de dossiers « stabilisés et clôturés » appelle trois remarques :

- il s'agit de situations dans lesquelles il a été possible de stabiliser la situation sans parvenir à supprimer totalement l'endettement (faillite, arrangements avec certains créanciers seulement, etc.) ;
- la possibilité de mener des démarches d'assainissement complètes s'amenuise. D'une part, les revenus de nos bénéficiaires permettent de moins en moins la mise en évidence d'une quotité disponible susceptible d'entamer une démarche d'assainissement (RADD). D'autre part, il arrive fréquemment que des établissements de petit crédit refusent les arrangements proposés (rachat de créance en dessous de leur valeur réelle). Dans ces situations, nous offrons quelques suggestions permettant de mieux vivre avec ses dettes tout en évitant d'en faire de nouvelles, nous suivons quelques mois la situation, puis nous clôturons le dossier ;
- par ailleurs, en 2011, un accent particulier a été mis sur la fermeture de dossiers pour lesquels l'Unafin n'intervenait que de cas en cas (dossiers antérieurs à la nouvelle répartition des tâches au sein du service). Si besoin, les bénéficiaires sont orientés sur un-e assistant-e social-e généraliste.

Séances de sensibilisation aux risques du surendettement organisées durant l'année

Publics	2008	2009	2010	2011	Évolution en %
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion)	5	3	3	4	+33
Nouvelles familles (Espaces prévention Pro Familia)	10	21	30	33	+10
Collaborateur-trice-s de la Ville de Lausanne		5	3	1	-67
Apprenti-e-s du canton et ensemble des communes vaudoises	nd	2	3	3	

Les séances destinées aux jeunes adultes au RI et aux nouvelles familles sont organisées par l'Unafin pour l'ensemble du canton. L'animation de ces séances est à la charge de l'Unafin pour Lausanne, alors qu'elle est confiée à Caritas et à la FRC pour les autres régions. L'Unafin a la charge de transmettre une information aux apprentis des communes vaudoises et du canton.

Séances dont l'animation est assumée par l'Unafin

Publics (nbre séances / nbre participants)	2011
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion)	2 / 73
Nouvelles familles (Espaces prévention Pro Familia)	10 / 89
Collaborateur-trice-s de la Ville de Lausanne	1 / 80
Apprenti-e-s du canton et ensemble des communes vaudoises	3 / 79

Unité insertion (UI)

Programme FORJAD

Programme FORJAD	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution en %
Participants inscrits par l'Unité insertion *	28	53	81	32	25	24	-4
Participants inscrits par les Unités d'action sociale	25	60	82	65	68	75	+10
Total	53	113	163	97	93	99	+6

* Personnes suivies par l'UI au moment de leur inscription dans le dispositif FORJAD.

En 2011, l'unité a suivi 404 personnes, dont 276 de 18-25 ans. Ce suivi a pris fin pour 286 d'entre elles, avec les résultats suivants :

Motif de fin de prise en charge (nombre / %)	2010	2011
Entrée en formation professionnelle	39 / 20	38 / 13.3
Prise d'emploi	12 / 6.2	26 / 9.1
Bilan et projet effectués à la demande de l'AS généraliste	14 / 7.2	82 / 28.7
Mesure d'insertion ou stage en entreprise de longue durée	17 / 8.7	13 / 4.5
Transfert à l'ORP	13 / 6.7	17 / 5.9
Déménagement, service militaire, etc.	11 / 5.6	7 / 2.4
Interruption due à des problèmes de santé	14 / 7.2	40 / 14
Défaut de collaboration, absences	75 / 38.5	63 / 22

Unité acquisition compétences de base – CIFEA

	2009	2010	2011
Nombre de places conventionnées * (tous cours confondus)	2'180	3'887	4'119
Nombre d'heures de cours/participant conventionnées *	107'384	110'817	121'832
Total conventionné * avec les institutions CIFEA (en francs)	3'237'889.00	2'978'572.34	2'956'891.58
Total conventionné hors CIFEA (BIP-BIP – accueil enfant pendant la formation des parents) (en francs)	23'300.00	14'000.00	20'000.00

* de nombreuses prestations sont cofinancées par le SSL avec le Service du travail et de l'intégration (STI), le Bureau cantonal de l'intégration et la prévention du racisme (BCI), le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS), et le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC). Cependant, le Service social Lausanne reste le principal financeur de la CIFEA : il finance le 92% de ses prestations.

Unité institutions diverses (droit, lien social, famille, 3^e âge)

En 2011, le SSL a finalisé la convention qui le lie à l'Association suisse des assurés (ASSUAS). Celle-ci prévoit la mise à disposition par l'institution des quatre prestations suivantes :

- consultations gratuites pour les bénéficiaires du SSL dans le cadre de la permanence de l'ASSUAS du mercredi soir à Lausanne ;
- suivis de dossiers de bénéficiaires du SSL par l'avocat mandaté par l'ASSUAS pour cette tâche, à un tarif réduit de moitié par rapport à celui pratiqué pour les membres de l'association (maximum 250 francs) ;
- consultations de l'ASSUAS par messagerie électronique en faveur des collaborateurs du SSL sur des problématiques juridiques générales en matière d'assurances sociales avec un délai de réaction dans les 48 heures ;
- permanences au bénéfice des collaborateurs du SSL dans les locaux de Chauderon 4 (dix séances de 1h40 par année).

Unité mobilité

Évolution des courses de loisirs subventionnées en faveur de personnes à mobilité réduite

	Taxis			THV			Total		
	Usagers	Courses	Dépense nette	Usagers	Courses	Dépense nette	Usagers	Courses	Dépense nette
2004				584	16'499	419'439.80	584	16'499	419'439.80
2005	57	1'391	23'272.50	540	14'843	469'704.40	597	16'234	492'541.90
2006	221	3'665	63'263.80	461	11'286	370'918.90	682	14'951	434'182.70
2007	556	14'926	252'313.90	433	9'979	329'213.30	989	24'905	581'527.20
2008	718	23'295	402'159.40	512	10'735	353'194.40	1'230	34'030	755'353.80
2009	758	27'204	453'677.60	457	9'789	334'386.30	1'215	36'993	788'063.90
2010	825	29'627	497'569.20	487	10'017	343'963.40	1'312	39'644	841'532.60
2011	830	32'283	547'314.20	524	10'739	381'413.20	1'354	43'022	928'727.40

De 2010 à 2011, la dépense nette totale a augmenté de 10.3% (THV : +10.9% ; taxis : +10.0%)

MISSION 2 : GARANTIR LE MINIMUM VITAL

DOMAINE 3 – REVENU D'INSERTION

Évolution de la demande du RI - Dépenses et nombre de dossiers

Évolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux ASV, RMR, RI

Année	Dépense brute	Évolution en %	Rétrocessions de tiers	Évolution en %	Dépense nette	Évolution en %
1990	n.d.		n.d.		4'220'381.00	
2000	65'540'001.40		12'306'409.75		53'233'591.65	+1'161.3
2001	63'393'777.25	-3.3	12'681'182.30	+3.0	50'712'594.95	-4.7
2002	67'520'684.08	+6.5	17'895'208.92	+41.1	49'625'475.16	-2.1
2003	72'828'469.05	+7.9	24'746'285.85	+38.3	48'082'183.20	-3.1
2004	78'752'894.85	+8.1	20'328'540.25	-17.9	58'424'354.60	+21.5
2005	88'062'832.75	+11.8	17'479'071.20	-14.0	70'583'761.55	+20.8
2006	96'013'073.90	+9	13'880'876.85	-20.6	82'132'197.05	+16.4
2007	101'504'430.07	+5.7	15'154'306.26	+9.1	86'350'123.81	+5.1
2008	103'204'064.76	+1.7	16'619'502.75	+9.7	86'584'562.01	+0.3
2009	107'082'018.54	+3.8	17'392'998.12	+4.7	89'689'020.42	+3.6
2010	106'342'466.08	-0.7	15'541'684.83	-10.6	90'800'781.25	+1.2
2011	115'278'233.25	+8.4	15'137'259.56	-2.6	100'140'973.69	+10.3

Sources : Miroir statistique (données 1990) et GEFI (données 2000-2011)

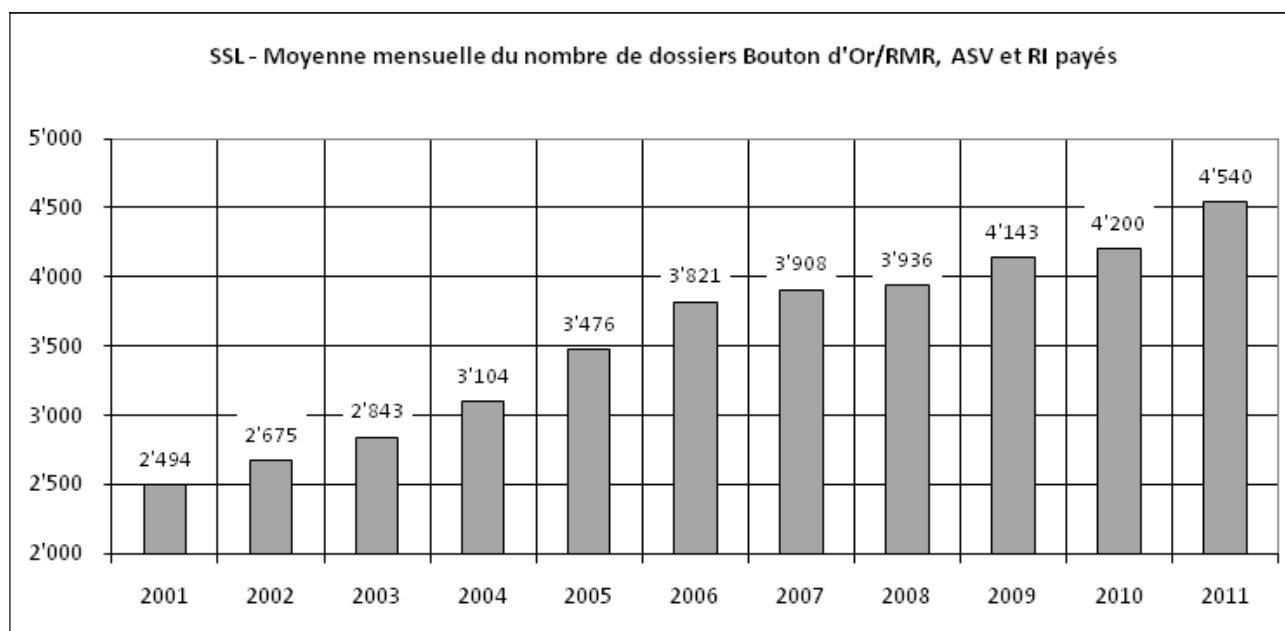
L'augmentation de la demande RI en 2011 est due à la quatrième révision de la loi sur l'assurance-chômage (au 1^{er} avril 2011).

Moyenne mensuelle du nombre de dossiers payés

Année	ASV	Évolution en %	Bouton d'Or/RMR	Évolution en %	RI	Évolution en %	Total	Évolution en %
1990	n.d.		n.d.				n.d.	
2000	n.d.		822				n.d.	
2001	1'965		529	-35.6			2'494	
2002	2'202	+12.1	461	-12.9			2'675	+7.3
2003	2'312	+5.0	526	+14.1			2'843	+6.3
2004	2'390	+3.4	711	+35.2			3'104	+9.2
2005	2'551	+6.7	918	+29.1			3'476	+12.0
2006	128	-95.0	54	-94.1	3'639		3'821	+9.9
2007	2	-98.5	1	-98.1	3'905	+7.3	3'908	+2.3
2008	1	-50.0		-100.0	3'935	+0.8	3'936	+0.7
2009	1				4'142	+5.3	4'143	+5.3
2010	1		1		4'198	+1.4	4'200	+1.4
2011					4'540	+8.1	4'540	+8.1

Source : Datawarehouse (Progres)

Évolution des dossiers des régimes cantonaux



La quatrième révision LACI a entraîné une augmentation de la demande de RI de 8.9% (8.1% du nombre de dossiers et 10.3% des dépenses nettes). Pour y faire face, le SSL a créé deux nouvelles unités RI installées sur un nouveau site (Chauderon 9).

Enquêtes et perceptions indues

Enquêtes demandées, menées

Enquêtes	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Demandées	147	138	223	327	237	150	132
Menées	101	127	66	380	303	128	155

Dans le cadre de sa nouvelle organisation et répartition des tâches entre assistants sociaux et collaborateurs administratifs, le nombre de demandes d'enquêtes diminue et ne concerne désormais plus que des situations nécessitant des investigations plus approfondies et de terrain. Raison pour laquelle le nombre d'enquêtes demandées et traitées tend à diminuer.

Perceptions indues et restitutions 1999 à 2010

Année	Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR)	Montants restitués
1999	110'883.35	
2000	143'734.05	
2001	595'792.25	
2002	666'128.15	
2003	706'335.35	
2004	1'293'193.53	
2005	1'644'706.55	
2006	652'551.05	-650'321.30
2007	2'819'523.60	-320'730.05
2008	3'358'583.90	-389'069.10
2009	3'079'428.36	-604'791.60
2010	2'419'291.00	-637'770.35
2011	3'740'415.20	-669'798.40

Le chiffre de 2006 récapitule les années 1999 à 2006

Cette statistique a été établie via Datawarehouse, sur la base des indus enregistrés dans Progres.

Les indus n'étant gérés que depuis janvier 2007 sur Progrès, il n'est pas possible de déterminer les montants remboursés par année entre 1999 et 2006.

Une soixantaine de décisions relatives à des perceptions indues ont été rendues en 2011 au lieu de 2010, suite à des problèmes rencontrés avec les modèles imposés aux Centres sociaux régionaux par le SPAS.

Plaintes et dénonciations

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Plaintes pénales	5	6	13	13	28	7
Dénonciations préfectorales	60	198	153	176	145	149

Les plaintes pénales sont déposées en cas d'escroquerie ou de faux dans les titres. L'escroquerie n'est réalisée que s'il y a eu un édifice de mensonges astucieux.

La vacance du poste de juriste durant quatre mois en 2011 explique la diminution du nombre de plaintes pénales déposées en 2011.

ÉVOLUTION DES FONDS DE LA DEJCS

Évolution des demandes au Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Demandes	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Reçues	419	350	318	297	290	294
Acceptées	380	321	301	281	273	283
Refusées	39	29	17	16	17	11

Évolution des recettes et dépenses du Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Année	Recettes	Dépenses	Solde
1991	700'000.00		700'000.00
1992	2'950.00	175'709.05	527'240.95
1993	8'560.00	235'393.40	300'407.55
1994	217'899.40	233'058.85	285'248.10
1995	101'125.88	129'975.45	256'398.53
1996	402'605.85	109'282.20	549'722.18
1997	49'500.20	197'614.30	401'608.08
1998	280'314.50	163'778.00	518'144.58
1999	1'012'611.80	263'637.60	1'267'118.78
2000	171'165.35	495'486.35	942'797.78
2001	59'147.80	683'350.70	318'594.88
2002	454'674.55 ¹	612'875.25	160'394.18
2003	884'519.60 ²	444'495.65	600'418.13
2004	854'858.38 ³	433'315.95	1'021'960.56
2005	87'572.00	422'037.00	687'495.56
2006	167'813.95	453'243.45	402'066.06
2007	180'948.10	395'990.80	187'023.36
2008	945'903.76 ⁴	270'733.15	913'780.27
2009	63'114.25	241'340.72	735'653.80
2010	150'543.74	206'784.50	679'413.04
2011	38'517.55	221'147.65	496'782.94

¹ dont 99'000.00 francs : crédit spécial (préavis N° 2002/54)

² dont 700'000.00 francs : recapitalisation (préavis N° 2002/53)

³ dont 761'568.23 francs de successions en déshérence

⁴ dont 350'000.00 francs de recapitalisation (préavis N° 2007/63) et 553'032.56 francs de successions en déshérence

Au 31 décembre, les moyens publics, de successions et de dons s'élevaient au total à 3'874'561.51 francs. A la même échéance le Fonds avait accordé des dons pour un total de 5'176'085.20 francs et des prêts pour 996'841.65

francs, dont 894'416.95 francs avaient déjà été remboursés. Compte tenu de pertes sur débiteurs pour 89'259.42 francs (assimilables à des dons), le disponible en fin d'année se montait à 496'782.94 francs.

Évolution des demandes au Fonds d'action sociale

Demandes	2007	2008	2009	2010	2011
Reçues	79	34	45	38	58
Acceptées	70	30	40	38	52
Partiellement acceptées	2	2	3	-	2
Refusées	7	2	2	-	4

Évolution des dépenses du Fonds d'action sociale

Année	Recettes	Dépenses	Solde
2007	323'348.25	376'056.20	1'928'157.60
2008	84'002.50	111'294.50	1'900'865.60
2009	80'556.48	86'997.85	1'894'424.23
2010	139'731.29	218'970.77	1'815'184.75
2011	228'785.06	172'789.50	1'871'180.31

Au 31 décembre, le Service social et l'assistante sociale d'entreprise de la Ville ont accordé un montant total de 80'774.10 francs, dont 64'703.90 francs sous forme de don et 16'070.20 francs sous forme de prêt.

MISSION 3 : RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION DE STUPÉFIANTS

DOMAINE 4 – PRÉVENTION – DISPOSITIF ADDICTIONS

Échange de matériel stérile

Nombre de seringues distribuées (par Fondation ABS)

Modalités	2007	2008	2009	2010	2011
Distribus	43'644	75'630	77'933	68'368	90'487
Passage	21'697	20'812	24'128	21'289	23'016
Automates	10'452	4'944	3'285	1'062	
Total	75'793	101'386	105'346	90'719	113'503

La hausse du nombre de seringues distribuées peut s'expliquer par l'augmentation des contacts au Distribus d'une part et la mise hors service des automates à seringues (suite à une destruction accidentelle et une destruction volontaire) d'autre part. A noter que le Service social est toujours dans l'attente des recommandations cantonales annoncées concernant ces appareils.

Appui socio-éducatif

Contacts au Passage (Fondation ABS)

	2007	2008	2009	2010	2011
Contacts	23'075	24'060	25'949	21'106	21'164
Contacts hommes	20'033	20'843	21'826	18'095	18'077
Contacts femmes	3'042	3'217	4'123	3'011	3'087
Entretiens	8'047	6'827	5'186	8'615	9'496
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	543 / 286	674 / 310	340 / 150	304 / 127	236 / 110
Soins médicaux	n.d.	n.d.	1'812	2'095	2'942

Activités créatives, sportives, culturelles

Programmes	2007	2008	2009	2010	2011
Éveil - personnes par jour d'ouverture (moyen)	12	12	12	14	14
Sport'Ouverte - personnes accueillies	139	167	104	217	320
Sport'Ouverte - camps	5	4	5	1	3

L'association Sport'Ouverte s'est réorganisée pour répondre mieux aux attentes des personnes qui la fréquentent. L'accessibilité plus grande et plus facile aux prestations explique la hausse de la fréquentation.

MISSION 4 : COUVRIR LES BESOINS VITAUX DES PERSONNES EN GRANDE PRÉCARITÉ

DOMAINE 4 – PRÉVENTION – AIDE SOCIALE D'URGENCE

Hébergement

Nuitées

Hébergement	2007	2008	2009	2010	2011
Abri PC	2'304	3'026	3'047	3'720	6'446
Marmotte	9'307	10'715	10'751	10'949	11'269
Sleep In	7'523	8'123	8'140	8'245	8'572
Total	19'134	21'864	21'938	22'914	26'287

Dès 2011, l'Abri PC compte 45 places au lieu de 25. Par ailleurs, il a été ouvert dès le 7 novembre (précédemment : 1^{er} décembre).

Distribution de nourriture

Distribution de nourriture par la Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise (CARL)

	2007	2008	2009	2010	2011
Kilos	755'000	520'000	601'936	534'879	572'000

Hygiène et soins de premier recours

Prestations du Point d'Eau

	2007	2008	2009	2010	2011
Lessives	4'640	4'975	5'699	5'759	7'937
Douches	2'761	2'766	2'751	4'286	6'243
Consultations infirmières	2'863	2'840	2'582	2'248	2'651
Consultations médicales	526	516	541	433	395
Consultations dentaires	nd	nd	1'545	1'416	1'645

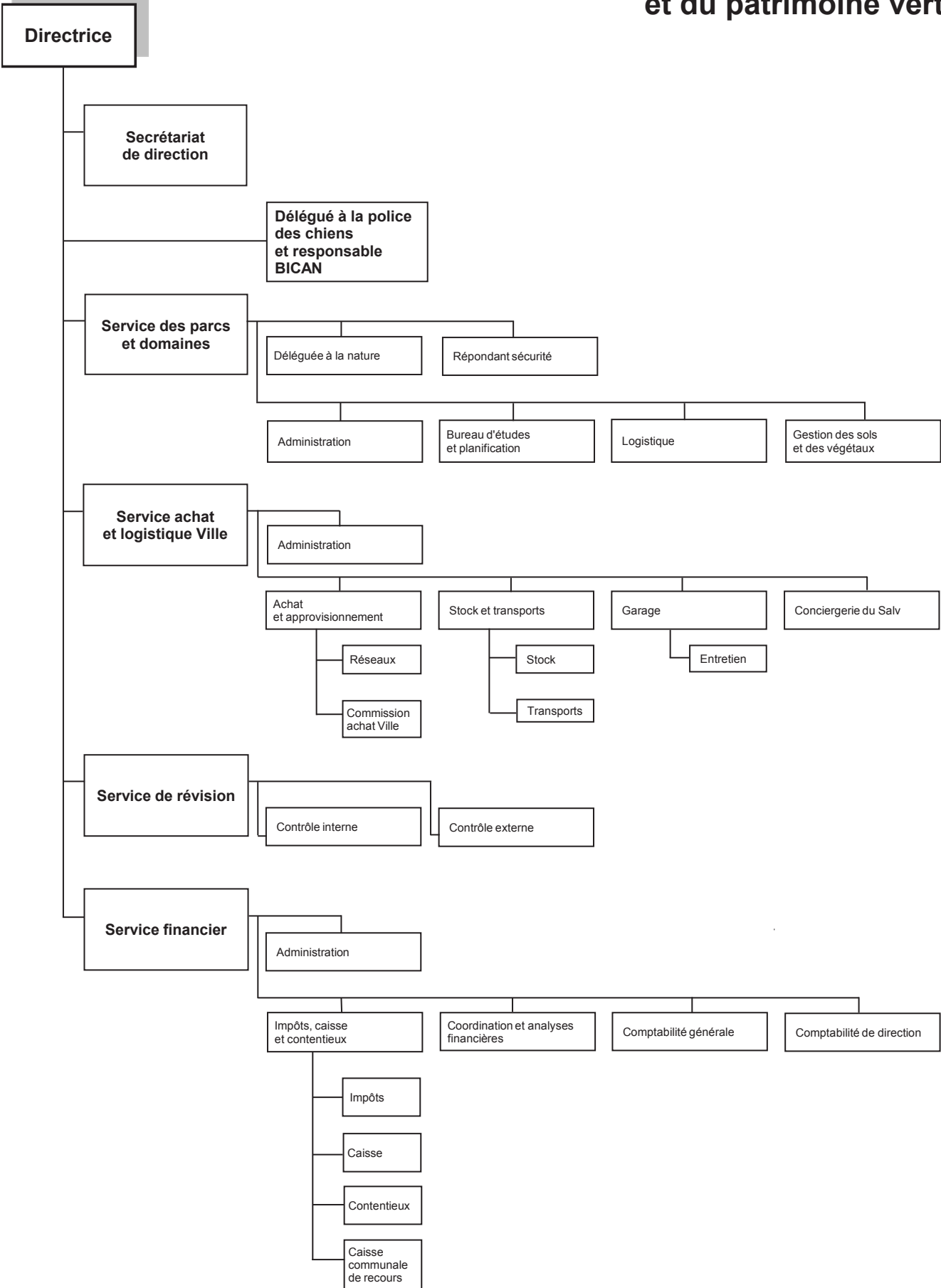
Le nombre de douches a augmenté de 46% par rapport à 2010 ; ce service a subi la plus forte augmentation, suivi de près par les lessives, qui ont augmenté de 38% par rapport à l'année précédente. L'augmentation de la

demande de ces services, constante depuis les quatre dernières années, illustre l'augmentation en Ville de Lausanne des populations vulnérables, qui vivent dans la plus grande précarité. Entre 2007 et 2011, le nombre de lessives a augmenté de plus de 70%, alors que le nombre de douches offertes a plus que doublé (augmentation de 126%).

DOMAINE 5 – UNITÉS DE SUPPORT INTERNE

En 2011, l'unité RH a contribué à l'adoption d'une charte RH pour le SSL. L'Unité finances et logistique a géré avec le Service du logement et des gérances l'ensemble des travaux réalisés dans les locaux du SSL, notamment l'ouverture d'un nouveau site à Chauderon 9. L'Unité juridique a apporté les suites pénales nécessaires en cas de contravention à la Loi sur l'action sociale vaudoise, d'escroquerie ou de faux dans les titres au sens du Code Pénal. Elle a également conseillé les cadres dans la prise en charge des dossiers complexes. L'Unité organisation a notamment permis au service de participer à la phase pilote de déploiement du système de contrôle interne à la Ville de Lausanne (inventaire des risques, mesures préventives). Une nouvelle Unité informatique a été créée, avec l'entrée en fonction d'un nouveau responsable des systèmes d'information du service.

Direction des finances et du patrimoine vert



Direction des finances et du patrimoine vert

SERVICE DES PARCS ET DOMAINES

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- entretien du patrimoine vert de la Ville de Lausanne comprenant 360 ha de parcs, 1900 ha de forêts, 770 ha de terres exploitées par l'agriculture, 35 ha de vigne et 5 cimetières dans une recherche de multifonctionnalité, c'est-à-dire de cohérence et de consensus entre les besoins des usagers, les aspects écologiques, esthétiques et économiques ;
- application des règlements de protection des arbres, autorisations d'abattage ;
- fourniture de décorations florales officielles ;
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Forêts, domaines et vignobles	34.40	nd		
Administration (SPADOM)	9.40	nd	13.60	nd
Bureau d'étude & planification	10.40	nd	10.40	nd
GESOLVEG - Parcs - secteur EST	34.00	nd	43.60	nd
GESOLVEG - Parcs - secteur OUEST	40.10	nd	50.30	nd
GESOLVEG - Parcs - secteur SUD	42.00	nd	59.50	nd
Gestion des sols et végétaux	39.70	nd	10.80	nd
GSV - Cimetières - Bureau	5.45	nd	7.45	nd
GSV - Cimetières-aménag./inhum.	7.00	nd	7.00	nd
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 1	14.00	nd	14.00	nd

GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 2	14.00	nd	14.00	nd
GSV - Cimetières-Montoie	8.00	nd	7.00	nd
Logistique - Atelier	28.00	nd	28.00	nd
Logistique - Etabl. Horticole	29.40	nd	29.40	nd
GSV - Forêts			19.80	nd
Logistique			3.00	nd
Total service	315.85	nd	317.85	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 2.00

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Forêts, domaines et vignobles	33	31.70		
Administration (SPP/SPADOM)	9	8.40	14	12.00
Bureau d'étude & planification	10	9.40	11	10.30
GESOLVEG - Parcs - secteur EST	35	34.00	44	43.60
GESOLVEG - Parcs - secteur OUEST	41	40.10	51	50.30
GESOLVEG - Parcs - secteur SUD	43	42.00	61	59.50
Gestion des sols et végétaux	39	38.50	10	9.80
GSV - Cimetières - Bureau	6	5.45	8	7.45
GSV - Cimetières-aménag./inhum.	7	7.00	7	7.00

GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 1	13	13.00	13	13.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 2	15	14.00	15	14.00
GSV - Cimetières-Montoie	7	6.00	8	7.00
Logistique - Atelier	28	27.50	28	27.50
Logistique - Etabl. Horticole	30	29.20	30	29.20
GSV - Forêts			20	19.70
Logistique			3	3.00
Total service	316	306.25	323	313.35

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales.

Apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier n	31 décembre n
Forêts, domaines et vignobles	7	
Administration (SPP/SPADOM)	1	1
Logistique - Etabl. Horticole	10	10
GESOLVEG - Parcs - secteur EST	5	3
GESOLVEG - Parcs - secteur OUEST	2	2
Bureau d'étude & planification	1	1
GESOLVEG - Parcs - secteur SUD		1
GSV - Forêts		7
Total service	26	25

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	10	16

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	4
Retraite	1
Fin de contrat	3
Invalidité	2
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	10

Formation d'apprentis: ils étaient vingt-cinq en cours de formation à la date du 1^{er} août 2011: un apprenti de commerce, un apprenti dessinateur-paysagiste, six apprentis horticulteurs paysagistes, dix apprentis horticulteurs/trices plantes en pot, fleurs coupées et sept apprentis forestier-bûcheron;

GÉNÉRALITÉS

La Municipalité de la nouvelle législature 2011-2016 a validé au 1^{er} juillet 2011 la fusion des Services parcs et promenades et forêts, domaines et vignobles.

La nouvelle entité s'appelle désormais le Service des parcs et domaines (SPADOM). Il a mis en place un organigramme en y ajoutant une division «Administration» aux trois autres déjà existantes. L'unité du BICan (bureau d'intégration canine) a également été intégrée administrativement dans la nouvelle structure, sous la responsabilité directe de la directrice.

BICAN (BUREAU D'INTÉGRATION CANINE)

Dès le 1^{er} juillet 2011 et conformément à la réponse adoptée par le Conseil communal à l'interpellation Voiblet «Que fait le bureau d'intégration canine, avec ses missions de police, dans le Service du logement et des gérances», le BICan s'est vu rattacher à la nouvelle Direction des finances et du patrimoine vert. Par ailleurs, le rattachement du BICan au SPADOM se révèle, déjà après quelques mois, judicieux et permet une active collaboration dans des domaines d'intérêt commun.

2011 voit une augmentation notable des affaires de chiens dangereux, agressifs ou à l'origine de problématiques. Ce constat est malheureusement en lien direct avec les observations faites sur la voie publique concernant l'irrespect des règles élémentaires de prudence qui devraient être, sur le principe, appliquées par l'ensemble des détenteurs de chiens et, partant, limiter le nombre d'incidents intra/interspécifiques ou l'apparition de sentiments d'insécurité.

En ce qui concerne les chiens potentiellement dangereux, compte tenu du délai transitoire offert par l'entrée en vigueur de la Loi sur la police des chiens (LPolC), des moyens du BICan, de la priorité devant être accordée au traitement des affaires de morsures et du manque de collaboration d'une partie des détenteurs de chiens listés, il a fallu trois ans et demi pour finaliser le traitement des dossiers des chiens potentiellement dangereux (CPD).

DIVISION ADMINISTRATION

Cette division assure les prestations transversales du Service. Le 1^{er} juillet 2011, cinq unités très distinctes ont été créées: administration, ressources humaines, secrétariat, gestion et finances.

La division traite ses affaires directement sur Goéland, et une extension de cette organisation est prévue dans le but d'améliorer la coordination au sein du Service.

Un catalogue de formation continue a été réalisé pour le personnel du SPADOM, proposant des cours dans les domaines de la sécurité, de l'environnement/nature, des techniques de travail, des bâtiments et des machines.

DIVISION GESTION DES SOLS ET DES VÉGÉTAUX (GESOLVEG)

Parcs

La création du SPADOM au 1^{er} juillet 2011 a conduit à réorganiser l'entité «Parcs». Les cimetières forment une entité à part, et le nombre de secteurs géographiques est passé de quatre à trois au 1^{er} septembre. La direction de cette division a mis en place une structure équivalente pour chaque secteur, un chef d'entité horticole étant à la tête, assisté d'un contremaître par secteur. Le secteur «sud» compte neuf équipes pour un effectif de 62 collaborateurs (+ 1 apprenti), le secteur «est» compte six équipes pour un effectif de 42 collaborateurs (+ 3 apprentis) et le secteur «ouest» compte 45 collaborateurs

(+ 2 apprentis). Le passage de quatre à trois secteurs a permis de dégager un poste de chef horticulteur devenu adjoint au chef de secteur. Cette nouvelle situation permet d'améliorer les réflexions et missions transversales et communes à l'ensemble des secteurs.

L'entité a contribué à l'engagement d'un coordinateur d'apprentissage pour le Service chargé d'accompagner prioritairement les apprentis horticulteurs paysagistes, d'assurer la gestion des stagiaires et auxiliaires et la formation continue des collaborateurs de la division.

Domaines

L'entité « Domaines » a été transférée en bloc et sans changement au sein de la division GESOLVEG.

Forêts

La nouvelle entité « Forêts » est rattachée à la division GESOLVEG. L'équipe des arboristes grimpeurs, précédemment rattachée à l'entité « Parcs », a été transférée à « Forêts ».

Cimetières

Depuis la création du SPADOM, les cimetières sont dirigés par une nouvelle équipe. L'administration des cimetières qui était sous la responsabilité de la division « Logistique » a été transférée à l'unité « Cimetières ».

Événements marquants

- février : réouverture de l'auberge de l'Abbaye de Montheron après un an de fermeture et un important investissement de 1'300'000 francs pour le réaménagement et la mise en conformité des lieux ;
- avril à juillet : accueil de l'exposition « Aux yeux de tous » sous la direction de Visarte dans les parcs lausannois, plus particulièrement à Mon-Repos. Préparation des massifs pour le fleurissement de Gymnaestrada ;
- le Conseil communal adopte le préavis N° 2011/18 « Reconstruction du Chalet d'alpage de la Sèche des Amburnex », qui porte sur un crédit de 600'000 francs (entièrement financé par l'indemnité ECA). La couverture a été terminée à fin juin. A fin novembre, le gros œuvre était terminé. Le chalet de la Sèche a été reconstruit à l'ancienne avec notamment une charpente taillée sur place avec du bois des Amburnex, un toit en tavillons et des crépis constitués de terre prise et cuite sur place ;
- remise de la distinction « Pro Quercus » à la Ville de Lausanne pour la promotion exemplaire du chêne dans ses forêts durant ces dernières années ;
- août à septembre : grâce à l'optimisation de l'exploitation et malgré des difficultés de maintenance, production record d'électricité verte sur l'installation de biogaz des Saugealles, avec une augmentation de plus de 20% par rapport à la moyenne des trois premières années de service ;
- près de 300 personnes sont venues faire contrôler plus de 250 kg de champignons au Boscal (dont 400 gr. de mortels) ;
- dépollution des terres contaminées sur le site du nouveau manège du Chalet-à-Gobet ;
- octobre à décembre : abattage d'une centaine d'arbres d'avenues pour des raisons sanitaires et plantation compensatoire de 94 sujets ;

- 11^e édition de « Un arbre, un enfant » à Vernand-Dessous. 1'555 naissances en 2010. Près de 1'900 personnes défilent en forêt ;
- mise des bois feuillus : 1'402 m³ en vente.

DIVISION LOGISTIQUE

L'organisation de la division a été modifiée, notamment en relation avec la fusion des deux Services. Elle est maintenant composée de quatre unités, soit :

- établissement horticole
- ateliers
- bâtiments
- vignobles

Travaux

L'ensemble du Service a largement participé à la réalisation d'un bâtiment bioclimatique en paille (ECO 46 à la Bourdonnette), notamment pour la réalisation des murs en pisé, la mise en place des bottes de paille, du plancher en bois, des crépis et des meubles.

Des travaux importants ont également été réalisés à l'établissement horticole pour remplacer les chauffages à mazout par le chauffage à distance.

Sécurité

Le stockage des produits phytosanitaires et du carburant dans les locaux a été mis aux normes.

Des lignes de vie ont été installées sur les toitures de l'orangerie de Mon-Repos, de Montriond et de l'établissement horticole.

L'ensemble des motoculteurs du Service a été mis aux normes afin d'éviter des accidents.

BUREAU D'ÉTUDE ET DE PLANIFICATION

Études

- faisabilité et étude préalable de l'édition 2014 de la manifestation « Lausanne Jardins » ;
- étude de concept et projet de maillage écologique communal et intercommunal dans le cadre du PALM ;
- étude pour la renaturalisation des berges du lac de Sauvabelin, déplacement de la place de jeux, réaménagement des abords du lac, zones de pique-niques ;
- étude générale des différents projets prévus aux cimetières.

Projets

- accompagnement général de la politique de développement durable dans le cadre d'Agenda 21 : participation à la démarche Quartier 21 sur les projets « Mettre en valeur la nature en ville » (Montelly, contrat de quartier, les plantages), les zones 30 et les zones de rencontre dans les centres de quartier ;
- participation active à de nombreux groupes de travail dans le cadre du Bureau des espaces publics (BEP), modération du trafic, zones 30 et zones de rencontre et à de nombreux Groupes des espaces publics (GEP) ;
- participation à l'élaboration de PPA, aux études préliminaires pour le plan directeur communal (PDCom), à l'étude environnementale stratégique et conception d'évolution du paysage dans le cadre de la stratégie « Paysage, nature & parcs » du PALM.

Réalisations

- pérennisation du projet « Looping » de l'édition de « Lausanne Jardins 2009 » dans les vitrines du tunnel de la Barre, suite à une demande par pétition ;
- sensibilisation au jardinage « bio » dans nos plantages dans le cadre du groupe de travail « Potabio » ;
- section 26 du cimetière Bois-de-Vaux.

Places de jeux

- poursuite des travaux de mise en conformité des places de jeux.

Protection des arbres

- les requêtes en abattage, toutes affaires confondues, sont passées de 200 à 226.

Nature en ville

- préparation et rédaction du rapport-préavis sur les intentions municipales en matière de nature en ville ; collaboration sur les thèmes transversaux avec les Services d'urbanisme, du logement et des gérances, du SI-REN, d'assainissement, des écoles primaires et secondaires, du développement de la Ville et de la communication, et avec la société Si-Ren ;
- lancement du mandat de concept et projet de maillage écologique communal et intercommunal, en collaboration avec le Service d'urbanisme et le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) ;
- 245 nichoirs à passereaux ont été installés dans les parcs de la ville, afin de pallier au manque de cavités naturelles dans les vieux arbres utilisées par les oiseaux cavernicoles pour y faire leur nid. Les nichoirs ont contribué ainsi à l'envol de 850 jeunes oiseaux, principalement des mésanges charbonnières et mésanges bleues, quelques sitelles torchepot et moineaux ;
- six ruches ont été installées sur les terrasses végétalisées de Chauderon et au cimetière du Bois-de-Vaux en collaboration avec la Société d'apiculture de Lausanne. La récolte de 50 kg a été vendue en deux heures aux magasins du cimetière de Bois-de-Vaux et de Montoie. Les analyses du miel ont confirmés que le miel est d'excellente qualité et ne contient pas de métaux lourds.

Expositions, manifestations

- participation à la Fête romande de la nature les 21 et 22 mai à travers la journée « Nature en ville » sur la place Pépinet : stands, expositions, jeux et visites découvertes du patrimoine vert de Lausanne ;
- participation à Gymnaestrada ;
- 50 ans de l'établissement horticole : organisation de journées portes ouvertes les 10 et 11 septembre avec la participation de l'émission « Monsieur Jardinier » de la Radio suisse romande. 2'000 visiteurs.

SERVICE ACHAT & LOGISTIQUE VILLE (SALV)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- direction du Service, coordination des unités, gestion du site de Malley.

Achats et gestion de stock

- procéder aux achats de matériel pour les besoins des Services ;
- assurer l'approvisionnement en matériel des réseaux électricité, eau, gaz, chauffage à distance et multimédia
- procéder aux achats de véhicules pour les besoins des Services industriels et d'**eauservice** ;
- présider la Commission d'achat Ville (CAV) et assurer l'exploitation de la plateforme LausaShop ;
- assurer l'approvisionnement du matériel CAV.

Magasin

- assurer la réception et le stockage des marchandises ;
- détenir un stock de matériel de maintenance pour les réseaux anciens ;
- préparer les marchandises en fonction des commandes passées par les Services ;
- effectuer des livraisons de matériel sur les chantiers et pour la CAV.

Garage

- gérer et entretenir le parc de véhicules et d'engins des Services industriels et d'**eauservice** ;
- détenir un parc de véhicules à disposition des Services.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Total service	45.09		34.53	

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	- 10.56

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total service	61	44.99	36	34.43

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier n	31 décembre n
Total service	11	8

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	2	2

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	1
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	2

Explication des variations

Les variations intervenues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre sont le fait :

- du transfert, suite au changement de direction, des unités « Conciergerie » et « Infrastructures & bâtiments » au Service du développement stratégique (SDS), soit 26 postes (12.25 ept) ;
- du transfert d'un poste de nettoyeuse (31.25% d'ept) au Service financier ;
- du transfert de trois apprentis agent d'exploitation au SDS.

Nombre d'apprentis

Le SALV forme six apprentis gestionnaires en logistique et deux apprentis agents d'exploitation.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Changement de direction

Suite à la nouvelle organisation pour la législature 2011-2016, le MAGESI a été transféré, en date du 1^{er} juillet, de la Direction des services industriels (SIL) à celle des finances et du patrimoine vert (FIPAV). Compte tenu de son activité transversale, le Service est désormais dénommé Service achat & logistique Ville (SALV).

Ce transfert a aussi nécessité une adaptation organisationnelle due au pré-requis de maintenir la gestion des activités logistiques sur le système informatique SAP des SIL. Un groupe de travail a été constitué pour analyser plusieurs solutions et assurer la réalisation du projet. Pour des questions comptables, la création dans SAP d'une entité séparée de celle des SIL a été nécessaire avec effet au 1^{er} janvier 2012. Ainsi, les SIL continueront d'assurer la comptabilité fournisseurs et la gestion comp-

table du stock sur SAP. Le budget de fonctionnement sera, quant à lui, géré sur GEFI.

Par ailleurs, le changement de direction du Service a aussi entraîné une adaptation de l'effectif. Les unités « Conciergerie » et « Infrastructures & bâtiments », affectées aux bâtiments des SIL, ont été transférées au SDS.

Commission d'achat Ville (CAV)

Durant l'année 2011, une attention particulière a été portée pour :

- stabiliser la plateforme LausaShop, mise en production au 1^{er} janvier 2011 ;
- former les premiers utilisateurs de la plateforme, au nombre de 370 ;
- étoffer le catalogue LausaShop avec des articles de mobilier de bureau et des produits destinés aux garderies du Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE) ;
- améliorer et automatiser les outils de facturation mensuelle aux Services, à la satisfaction des chefs comptables ;
- tester et évaluer une solution permettant d'accéder à un catalogue de fournitures de bureau (économat) en remplacement de celui de la CADEV, dont la convention a été dénoncée pour fin 2012.

Optimisation logistique

Durant l'année, plusieurs projets ont été réalisés pour améliorer le fonctionnement de l'activité logistique :

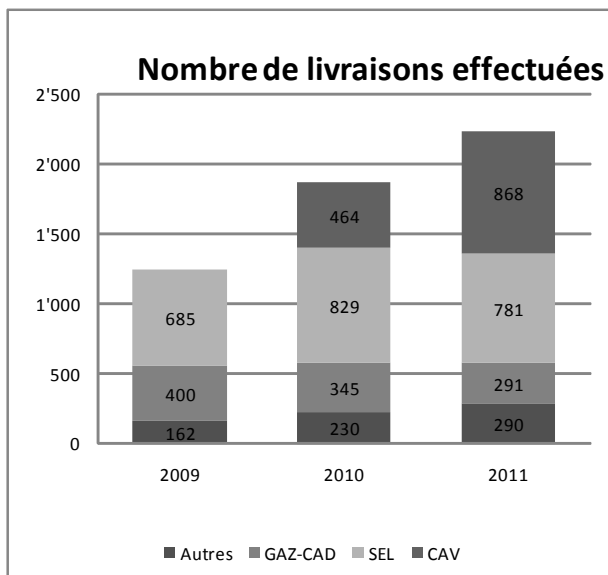
- implémentation d'un outil de regroupement des commandes destiné à simplifier la tâche des gestionnaires de stock ;
- implémentation d'un outil de traitement des arrivages et des reliquats au magasin ;
- création d'un nouveau bulletin de livraison répondant aux attentes des clients.

Projet Restart

L'année 2011 a vu le projet de recyclage des 3'500 ordinateurs usagés de l'administration communale – par des emplois temporaires subventionnés – entrer dans sa phase opérationnelle. Le SALV a collaboré activement avec le Service d'organisation et d'informatique et le Service du travail et de l'intégration à sa réalisation, notamment en mettant à disposition des locaux et son organisation logistique. Ce projet étant arrivé à terme, la Municipalité a accepté de le pérenniser par le traitement de PC externes à la Ville.

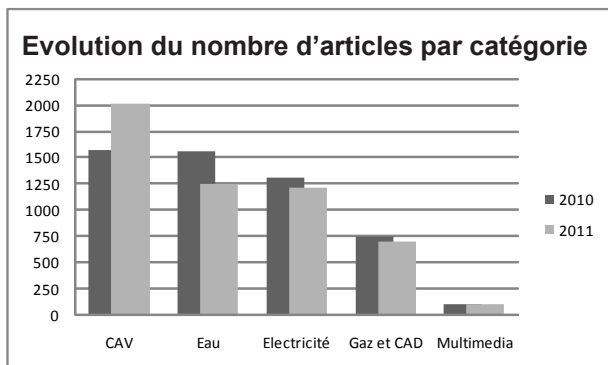
Unité « Transports »

L'unité « Transports » compte trois camions et deux fourgons et effectue des livraisons de matériel pour la CAV et pour les réseaux des SIL. Elle effectue également des prestations sur chantiers pour le Service de l'électricité. Des interventions ponctuelles avec un camion équipé d'une grande grue ont également eu lieu pour Gymnastrada et lors de la réalisation de la Maison de paille. Par rapport à l'année précédente, le nombre de lieux de livraisons CAV a augmenté, passant de 215 à 240 sites. D'une manière générale, les livraisons sont en augmentation, comme le montre le graphique suivant :

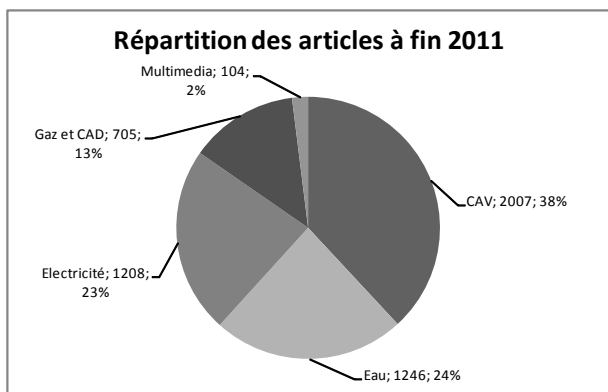


Logistique

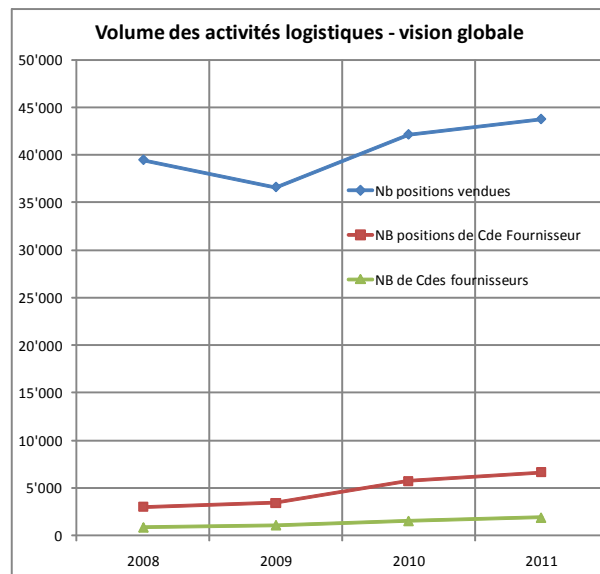
Les achats et les ventes du matériel de réseaux ont sensiblement diminué en 2011 par rapport à 2010. Le stock du matériel de réseaux a également pu suivre cette évolution grâce aux outils de gestion appropriés mis en place ces dernières années. Concernant le matériel CAV, la situation est différente du fait que les ventes sont en augmentation et que le stock n'est pas encore stabilisé. De nouveaux articles, notamment pour du mobilier et pour les garderies du SAJE, sont venus compléter le stock en cours d'année. Le nombre de références de matériel CAV a passé de 1'569 articles à fin 2010 à 2'007 articles à fin 2011.



Le nombre de références CAV représentent désormais le 38% de l'ensemble des références gérées, comme le montre le graphique ci-après.



Le nombre de positions de commandes que les gestionnaires de stock passent aux fournisseurs et le nombre de positions que les magasiniers préparent (positions vendues) pour les utilisateurs finaux sont en progression, comme l'illustre le graphique ci-après.



Formation de conducteurs d'élévateurs

Depuis l'introduction de l'obligation d'être en possession d'un permis attestant une formation adéquate pour tout collaborateur utilisant un élévateur, le SALV organise annuellement, à l'intention des autres Services de la Ville, des cours de conduite d'élévateurs. Durant l'année sous revue, douze cours de deux jours ont été dispensés à 62 collaborateurs.

Garage

Le garage gère et entretient son propre parc de véhicules, celui des SIL et d'eauservice, ainsi qu'une multitude de petits engins. L'entretien des camions est confié aux Ateliers & magasins de la Ville (AMV) qui sont équipés pour cette catégorie de véhicules. Il effectue aussi l'entretien de plusieurs véhicules des Pompes funèbres. A fin 2011, la composition de l'ensemble du parc de véhicules gérés par le garage se présentait de la manière suivante :

Catégories de véhicules	Véhicules SALV 1)	Véhicules SIL	Véhicules eau-service	Total	Age moyen (en années)
Véhicules utilitaires (fourgons, 4x4)	6	38	23	67	6.6
Véhicules utilitaires bi-mode (essence-gaz)		1		1	
Voitures de tourisme à essence ou diesel	3	30	12	45	6.1
Voitures bi-modes (essence/gaz ou électrique)	4	61	4	69	
Camions de livraisons	3		3	6	9.6

Camions équipés d'une nacelle élévatrice		4	0	4	
Scooters électriques	1	6	2	9	10.9
Total	17	140	44	201	

1) Il convient de préciser que sur les 17 véhicules que détient le SALV, neuf font parties du pool de véhicules gérés par le garage et mis à disposition des Services.

L'ensemble du parc de véhicules (201 unités) a parcouru 1'864'503 kilomètres en 2011 contre 1'803'368 kilomètres en 2010, soit une augmentation de 3.4%.

SERVICE DE LA RÉVISION

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Contrôle interne

S'étend à toutes les directions et tous les Services de l'administration communale, en conformité avec la législation cantonale et les dispositions du Recueil d'organisation comptable et financière de la commune de Lausanne (ROCF). Il porte notamment sur l'examen de :

- la comptabilité communale à tous les stades de son exécution ;
- l'organisation quant à l'efficacité des mesures préventives de contrôle (SCI) ;
- l'application des règlements et des prescriptions édictées en matière de contrôle de comptabilité, de paiement et d'encaissement, de tenue d'inventaire et de gestion financière.

Contrôle externe

S'étend aux institutions privées (sociétés et organismes divers) auxquelles la Municipalité a délégué une tâche publique, fourni une aide financière ou participé financièrement. Ces contrôles sont régis par la législation fédérale et cantonale, les décisions municipales, les diverses conventions passées entre les institutions privées et la Commune, ainsi que par les dispositions statutaires imposées par les pouvoirs publics.

Dans ce domaine, les principales prestations actuellement assumées par le Service sont :

- mandat d'organe de révision des comptes communaux en application du Règlement sur la comptabilité des communes ;
- mandat d'organe de révision dans différentes sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées ;
- mandat de contrôle d'organismes subventionnés ;
- missions d'audit spéciales :
 - des Emplois temporaires subventionnés lausannois (ETSL) ;
 - du Centre social régional (CSR) pour le périmètre subventionné dans le cadre des ARAS ;
 - de la Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux (CISTEP) ;
 - du Centre pour adolescents de Valmont ;
- contrôle de coût de construction pour des bâtiments érigés sur un droit de superficie et surveillance de l'indexation des redevances.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	13.20	nd	13.20	nd
Total service	13.20	nd	13.20	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	0.00

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total service	13	12.10	12	10.70

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	3	2

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	1
Démission	2
Retraite	
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Dans le cadre des missions de contrôle interne, les principaux mandats suivants ont été effectués :

- audit des procédures de subventionnement « entrant » et « sortant » du RéseauL ;
- audit des procédures de subventionnement en vigueur au Service des sports.

Le Service a également procédé à un audit de la gestion comptable pour les exercices 2009 et 2010 de l'Ecole de jazz et de musiques actuelles (EJMA).

SERVICE FINANCIER

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- gestion du plan comptable, du logiciel informatique, supervision de la comptabilité de la Ville ainsi que de quelques fonds et fondations ;
- enregistrement des encaissements par banque, compte de chèque postal et caisse ;
- paiement des fournisseurs et des pensions ;
- paiement des prestations sociales versées en espèces à la caisse ou par compte de chèque postal ;
- gestion de la trésorerie et de la dette ;
- gestion des cautionnements accordés ;
- saisie des opérations comptables de la Direction culture, logement et patrimoine jusqu'au 31 décembre 2011 ;
- contentieux pour l'ensemble de la Ville, excepté les Services industriels et l'agence communale AVS ;
- tenue à jour des rôles spéciaux d'impôts des contribuables lausannois et relations avec l'Administration cantonale des impôts et l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois ;
- suivi des dossiers de répartitions intercommunales d'impôts et contrôle des domiciles secondaires ;
- organisation et gestion du bureau d'information fiscale, en collaboration avec l'Office d'impôt ;
- collaboration à la notation financière de la Ville ;
- prestations diverses en faveur de la Caisse de pensions (CPCL) et de Boisy TV SA ;
- secrétariat de la Commission permanente des finances et de la Commission de recours en matière d'impôt communal ;
- préparation du projet de budget, bouclage des comptes et préavis y relatifs ;
- tenue de la comptabilité de la CPCL, gestion de sa trésorerie courante et participation à l'élaboration du rapport annuel de gestion et à divers tableaux de bord ;
- secrétariat général de la Direction des finances et du patrimoine vert ;
- analyses financières diverses.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Total service	38.95	nd	39.36	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 0.41

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total service	43	38.35	43	38.65

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	n	n	n
Total service	0	0	0	0

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	3	4

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	1
Retraite	2
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- adaptation de la comptabilité communale suite aux modifications résultant de la nouvelle législature ;
- nouveau plafond d'endettement ;
- reprise de la fonction de secrétariat général pour la nouvelle Direction des finances et du patrimoine vert ;
- réorganisation d'une partie du Service avec la création du secteur « Coordination et analyses financières » ;
- participation au groupe de travail canton-communes en vue de l'introduction du MCH2 (nouveau modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes) ;
- participations à la gestion de plusieurs sociétés de la Ville ;
- adaptation aux dispositions du nouveau Code de procédure pénale suisse.

Bureau d'information fiscale (BIF)

En collaboration avec l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois, le Bureau d'information fiscale a ouvert ses portes du 14 février au 25 mars 2011. Pour la neuvième fois, le Canton s'est associé à la prestation offerte par la Commune depuis plusieurs décennies. Une équipe de six taxateurs a rempli pas moins de 3'465 déclarations d'impôt et répondu à 3'671 personnes. Cette expérience a été positive, tant au niveau du public qu'au niveau cantonal et des dossiers prétaxés.

Impôt sur les chiens

Au 31 décembre, 3'271 chiens étaient inscrits au rôle. Durant l'année, un contrôle régulier en relation avec la base de données ANIS (puce électronique des chiens) a

permis l'inscription de 233 nouveaux chiens et le rattrapage de 745 factures supplémentaires à 90 francs l'unité.

Frontaliers

Des contrôles supplémentaires et une conjoncture favorable à l'engagement de frontaliers ont permis une hausse de ce poste. Les éléments traités en 2011 correspondent aux salaires 2010 :

	2009	2010
nombre frontaliers	2'995	3'574
employeurs	678	785
Impôts en francs	5'287'964	5'968'311

Résidences secondaires

En 2011, sur 5'200 résidents secondaires inscrits au Contrôle des habitants, 1'207 situations ont été examinées :

Domiciles secondaires admis	734
Domicile fiscal principal sur Lausanne	298
En traitement à l'Administration cantonale des impôts	163
En traitement	12

Contentieux

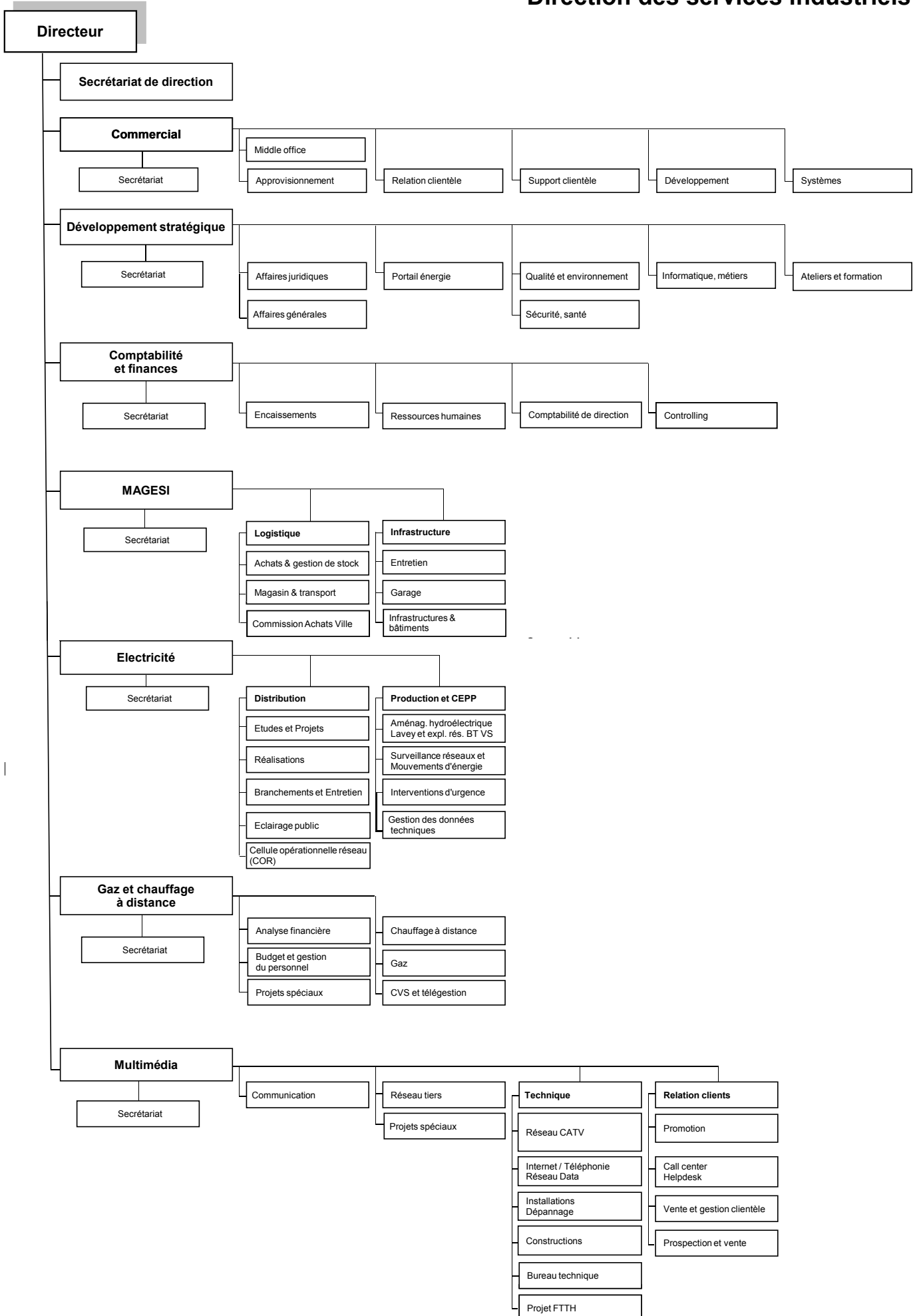
Une constante de ces dernières années est l'augmentation du nombre de cas à gérer et une complexification croissante, en raison de la conjugaison de procédures juridiques plus lourdes à conduire, de la dégradation de qualité des données fournies à réception des dossiers et lors du recouvrement, ainsi que de comportements négatifs de nombre de débiteurs.

Commission communale de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales

Un effort particulier a été apporté à la liquidation de dossiers anciens accumulés en raison d'une recrudescence de cas due à l'introduction de la taxe d'enlèvement des déchets des entreprises et des charges de travail du contentieux.

	2008	2009	2010	2011
Reportés	124	123	125	98
Nouveaux	10	18	5	16
Liquidés	11	16	32	60
Solde	123	125	98	54

Direction des services industriels



Direction des Services industriels

PRÉAMBULE

PRINCIPALES MISSIONS DES SiL

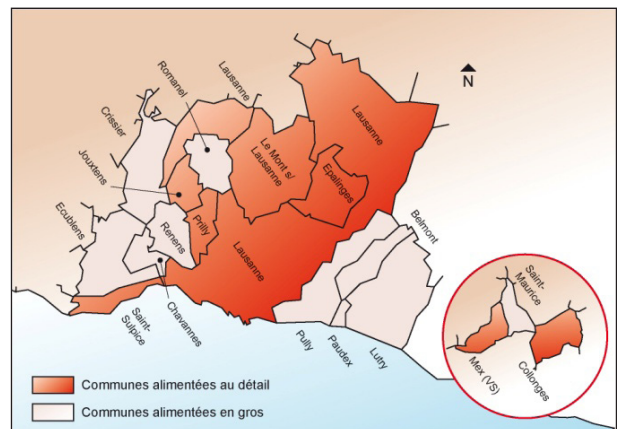
Les Services industriels de Lausanne (SiL) sont un prestataire multiservices et multi-fluides. Ils ont pour missions principales d'alimenter l'agglomération lausannoise en électricité, énergie thermique (gaz et chauffage à distance) et prestations multimédias (radio-TV, internet et téléphonie). Ils exploitent, directement ou via des sociétés en participation, un parc diversifié de centrales de production électrique et thermique, ainsi qu'un télé-réseau pour la diffusion de signaux multimédias. Les SiL proposent également des prestations dans le domaine de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie (télégestion de bâtiment, audits énergétiques, smart metering).

Les SiL sont organisés en trois Services transversaux de soutien et trois Services opérationnels :

- Service du développement stratégique (SDS) ;
- Service de la comptabilité et des finances (COSI) ;
- Service commercial (SILCOM) ;
- Service de l'électricité (SEL) ;
- Service du gaz et chauffage à distance (GAZ & CAD) ;
- Service multimédia (SIMA).

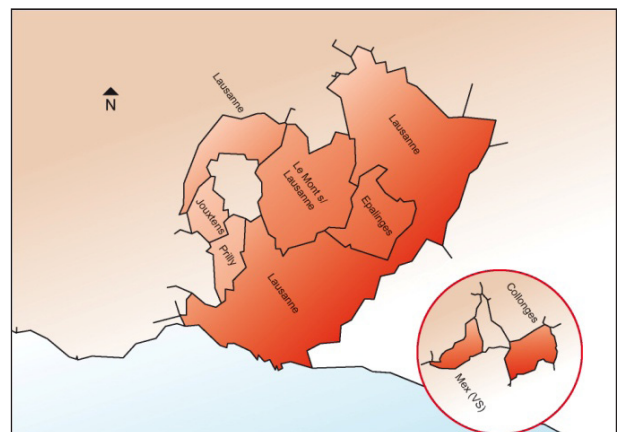
Suite à la réorganisation des Directions municipales pour la législature 2011-2016, le Service du magasin général (MAGESI), jusqu'alors rattaché aux SiL, a rejoint la Direction des finances et du patrimoine vert (FIPAV) au 1^{er} juillet et a été renommé Service achat et logistique Ville (SALV). Il reste un prestataire de services pour les SiL.

Les SiL alimentent en électricité, directement et indirectement, plus de 230'000 personnes réparties dans quinze communes de la région lausannoise et trois communes valaisannes. Leur réseau de distribution compte plus de 106'000 raccordements.



Communes desservies par le réseau d'électricité des SiL

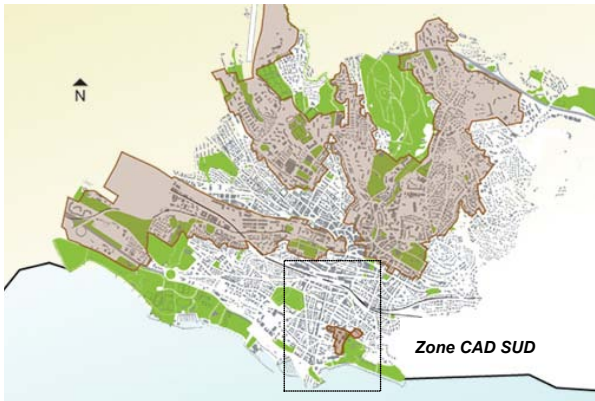
Les SiL entretiennent quelque 13'000 points lumineux pour l'éclairage public de Lausanne et plus de 3'000 points lumineux pour le compte de cinq autres communes.



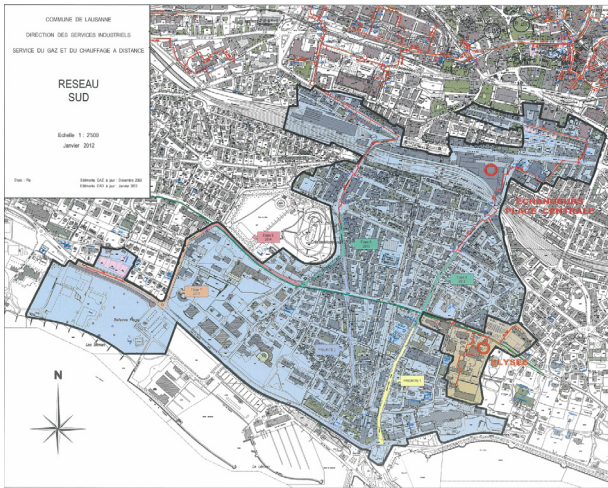
Communes dont les SiL assurent l'exploitation de l'éclairage public

En matière de chaleur, les SiL comptent 1'161 raccordements sur leur réseau de chauffage à distance et desservent en gaz naturel 38 communes au détail, quatre communes en gros et une en partenariat, pour un total de 16'048 raccordements industriels et individuels. Ils se placent au cinquième rang des distributeurs suisses de gaz.

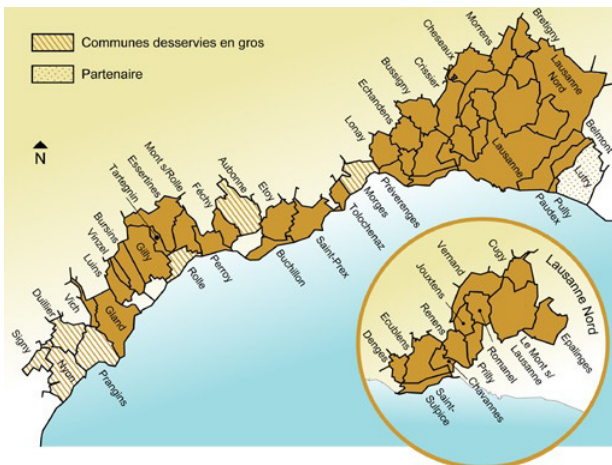
En matière de suivi énergétique, une entité gère 308 installations de télégestion et planifie le remplacement des installations de chauffage et ventilation des bâtiments communaux.



Zones desservies par le réseau de chauffage à distance à Lausanne (hors zone CAD SUD)

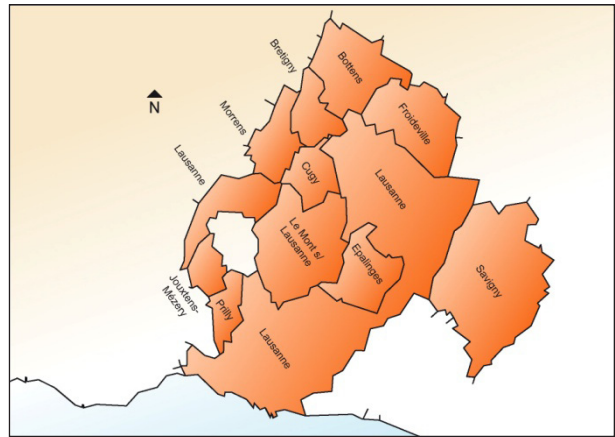


Développement prévu du réseau du chauffage à distance dans la zone sud d'ici 2015



Communes desservies par le réseau de gaz des SiL

Les SiL fournissent des prestations multimédia via le télé-réseau lausannois. Ils comptent plus de 69'700 clients pour la télévision et la radio, 20'100 clients pour l'internet et 6'700 clients pour la téléphonie. Le télé-réseau s'étend sur Lausanne et dix communes avoisinantes.



Communes couvertes par le télé-réseau

Les SiL assurent un service public orienté vers le client qui conjugue efficacité, proximité et rentabilité, dans le respect des principes du développement durable.

EFFECTIF DU PERSONNEL

L'effectif des SiL par Service (hors apprentis) a évolué de la manière suivante :

Services	1 ^{er} janv.		31 déc.		Plan des postes au 1 ^{er} janv.	Plan des postes au 31 déc.
	nb	ept	nb	ept		ept
SILCOM	68	63.70	74	67.60	68.10	68.10
SDS	40	37.9	65	49.54	40.60	52.85
COSI	32	32.00	31	30.40	32.40	31.80
MAGESI	61	44.09	Trans-féré	Trans-féré	45.09	Trans-féré
SEL	202	198.20	207	202.00	206.60	206.10
GAZ & CAD	97	94.4	96	93.4	97.4	98.4
SIMA	57	54.75	58	55.75	55.10	56.10
Total SiL	557	430.64	531	405.29	447.89	414.95

Les variations de l'effectif et du plan des postes des SiL sont essentiellement dues au transfert du MAGESI, dont une petite part des collaborateurs a été réaffectée au SDS.

FORMATION

Entité formatrice, les SiL ont offert 52 places d'apprentissage, dans neuf filières de formation.

Apprentis des SiL par filière de formation				
Formation	Services	2009	2010	2011
Polymécanicien	SDS (C-For!)	15	15	16
Automaticien	SDS (C-For!)	9	9	10
Constructeur d'appareils industriels	SDS (C-For!)	1	1	2
Employé de commerce	SDS (SiL)	8	9	9
Informaticien	SDS (SiL)	3	3	4
Nettoyeur en bâtiment	MAGESI -> SDS	-	1	-
Agent d'exploitation	MAGESI -> SDS	4	4	3

Gestionnaire en logistique	MAGESI	4	5	Transféré
Réparateur autos légères	MAGESI	1	1	Transféré
Electricien de réseau	SEL	8	8	7
Planificateur (dessinateur) électricien	SEL	1	-	1
Télématicien	SIMA	1	Formation supprimée	Formation supprimée
Total		55	56	52

Dans le cadre d'un partenariat qui a débuté en 2008, les SiL assurent également la formation initiale de deux apprentis automaticiens engagés par les tl. Ce partenariat est appelé à se développer ; d'ici 2012, les SiL accueillent six apprentis.

Les formations de logisticien et réparateur autos légères, assurées par le MAGESI, ne sont plus dispensées au sein des SiL. La conciergerie a été scindée en deux : les collaborateurs et apprentis responsables de l'entretien du site de Malley ont été rattachés au SALV et ceux des sites de Chauderon et de Pierre-de-Plan au SDS.

La formation de dessinateur électricien a été renommée planificateur électricien. Il est difficile de recruter dans ce domaine très particulier. Aucun apprenti n'a pu être engagé en 2010. En février 2011, un apprenti de 3^e année a rejoint les SiL pour terminer sa formation.

La formation de télématicien est abandonnée en 2010 après un essai infructueux. Le Service ne présente pas tous les domaines d'activités à couvrir par cette formation très éclectique.

Les SiL ont accueilli 89 stagiaires pour des stages d'une durée de 1 à 90 jours, soit un total de 382 jours.

Stagiaires accueillis par les SiL et durée des stages				
Formation	Service	Nb de stagiaires	Durée (nb de jours)	Nb de jours total en 2010
Polymécanicien	SDS	26	3	78
Automaticien	SDS	20	3	60
Employé de commerce	SDS	7	1	7
Informaticien	SDS	10	3	30
Agent d'exploitation	SDS	3	5	15
Constructeur d'app. indu.	SDS	4	3	12
Electricien de réseau	SEL	18	5	90
Agent Gaz de France	GAZ	1	90	90
Total		89	-	382

En outre, les SiL accueillent chaque année deux stagiaires informaticiens du Centre professionnel du nord vaudois (CPNV) de Sainte-Croix pour un stage de six mois chacun.

ÉVOLUTION DU CONTEXTE LÉGISLATIF

Révision partielle de l'Ordonnance sur l'énergie

Une révision partielle de l'Ordonnance sur l'énergie (OEne) est entrée en vigueur le 1^{er} octobre. Cette révision comprend des précisions et des compléments pour l'exé-

cution concrète de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC). Désormais, les taux de rétribution du courant produit peuvent être adaptés non seulement annuellement, mais également en cours d'année si nécessaire. Cette modification tient compte de la dynamique des prix pour chaque technologie, notamment le photovoltaïque. L'Ordonnance sur l'énergie révisée règle également de manière claire comment traiter les installations rénovées ou agrandies.

La RPC est alimentée par un prélèvement de 0.45 ct/kWh, avec un plafond à 0.6 ct/kWh, qui sera relevé à 0.9 ct/kWh à partir de 2013. Un nouveau supplément de 0.1 ct/kWh sera prélevé à compter de l'année 2012, pour financer des mesures de protection des eaux suite à la révision de décembre 2009 de la Loi sur la protection des eaux.

SORTIE DU NUCLÉAIRE

Suite à l'accident nucléaire de Fukushima le 11 mars au Japon, le Conseil fédéral a demandé une révision d'urgence des scénarios énergétiques pour 2050. Trois nouveaux scénarios ont été évalués :

- variante 1 : maintien du mix d'électricité actuel avec éventuel remplacement anticipé des trois centrales nucléaires les plus anciennes afin de garantir un maximum de sécurité ;
- variante 2 : pas de remplacement des centrales nucléaires existantes à la fin de leur période d'exploitation ;
- variante 3 : abandon anticipé de l'énergie nucléaire et mise hors-service des centrales nucléaires existantes avant la fin de leur période d'exploitation normale sur le plan de la technique de sécurité.

Le 25 mai, le Conseil fédéral a opté pour la variante 2 et décidé que les centrales nucléaires actuelles seront mises hors service à la fin de leur période d'exploitation et ne seront pas remplacées. Le Conseil national et le Conseil des Etats ont adhéré à cette décision de principe aux sessions d'été et d'automne. Le réacteur de Beznau I sera arrêté en 2019, ceux de Beznau II et de Mühleberg en 2022, celui de Gösgen en 2029 et enfin celui de Leibstadt en 2034.

Afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement, le Conseil fédéral table notamment sur des mesures dans les domaines de l'efficacité énergétique (prescriptions d'efficacité, promotion de technologies intelligentes), des énergies renouvelables (révision en profondeur du système RPC, facilitation des procédures d'autorisation), des centrales fossiles (centrales à gaz à cycle combiné avec compensation intégrale des émissions de CO₂, couplages chaleur-force), des réseaux (rénovation des réseaux, smart grid pour la gestion des sources de production décentralisées) et de la recherche (meilleure coordination, appel d'offres).

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SDS assure la gestion administrative des activités de la direction, la coordination transversale au niveau des SiL, fournit aux Services des SiL différentes prestations de support et gère le centre de formation technique des apprentis. Le SDS soutient la Direction en matière de stratégie. Il participe à la représentation et à la défense des intérêts des SiL et de la Ville au sein des sociétés détenues en participation (EOS, FMHL, RhônEole, SI-REN, Securelec, neo technologies), ainsi qu'au sein des associations professionnelles dans les domaines liés à l'énergie, l'informatique et la formation.

Administration

- direction du service, coordination administrative transversale au niveau des SiL et secrétariat du directeur ;
- soutien aux Services dans leurs rapports avec la Direction, la Municipalité et le Conseil communal ;
- soutien aux activités de communication.

Cellule juridique

- soutien juridique à la Direction et aux Services des SiL ;
- élaboration de contrats commerciaux, de règlements, de statuts, de conventions, etc. ;
- règlement des litiges avec des tiers.

Portail énergie

- veille technologique et informationnelle en matière d'énergies ;
- coordination de la participation de la Ville et des SiL à des actions et des associations régionales, nationales et internationales dans le domaine de la promotion du développement durable (Cités de l'énergie, par exemple) ;
- études et analyses permettant d'asseoir une réflexion stratégique sur le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ;
- études, réalisation et suivi de projets énergétiques.

Qualité et environnement

- suivi du système de management intégré basé sur les certifications ISO 9001 (qualité) et ISO 14001 (environnement) ;
- gestion de la plateforme documentaire ISO-STAR et promotion de l'amélioration continue ;
- suivi des objectifs et des indicateurs, supervision de la revue de direction annuelle des SiL, réalisation des audits internes, et interface avec les organismes de certification.

Sécurité et santé au travail

- suivi de la certification OHSAS 18001 pour la santé et la sécurité au travail ;
- sensibilisation et formation des collaborateurs, contrôles du respect des consignes de sécurité ;
- sélection, attribution et contrôle de l'équipement personnel de sécurité (chaussures, gants, baudriers) ;

- collaboration à la commission de sécurité et protection de la santé au travail de la Ville et direction de la commission de sécurité technique qui lui est rattachée.

Division informatique

- intégration et développement des applications SAP et des logiciels métiers des SiL ;
- gestion du système d'arborescence normalisé (SAN) des serveurs des SiL ;
- maintenance du parc informatique, du parc d'imprimantes et de la téléphonie IP ;
- permanence de soutien aux utilisateurs et dépannages ;
- gestion des sites intranet et internet des SiL.

Ateliers et formation (C-FOR !)

- gestion de l'atelier des SiL (construction métallique et peinture) ;
- formation des apprentis polymécaniciens, automaticiens et constructeurs métalliques ;
- collaboration avec les Services de l'administration communale et avec les entreprises privées pour l'obtention des commandes à réaliser par les apprentis ;
- organisation de stages interservices et interentreprises.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	39.60	nd	12.25	nd
Division juridique	1.00	nd	5.00	nd
Administration SDS			6.80	nd
Centre formation apprentis			10.80	nd
Energie			3.00	nd
Informatique			11.50	nd
Qualité environnement			2.50	nd
Sécurité			1.00	nd
Total service	40.60	nd	52.85	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 12.25

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	40	37.90	61	46.04
Administration SDS (SIL)			1	1.00
Division juridique			2	1.50
Informatique			1	1.00
Total service	40	37.90	65	49.54

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

- Création du poste de Regulatory affairs manager (fonction économiste) avec 1 ept affecté, alloué actuellement à 0.5 ept
- Transfert au 01.07.2011 du personnel de nettoyage/conciergerie suite au transfert de l'ex-MAGESI (actuellementment SALV) au FIPAV -> tableau variation en ept alloués de +12.25

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier n	31 décembre n
Total service	39	44

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	4	4

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	1
Retraite	2
Fin de contrat	1
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	4

Explication des variations

La variation du plan des postes est due à la création d'un poste de spécialiste des affaires réglementaires (1 ept) à la Division juridique et au rattachement d'une partie de la conciergerie (11,25 ept) et de l'architecte des SiL (1 ept) au SDS au moment du transfert du MAGESI, renommé SALV, qui accueillait précédemment ces collaborateurs.

Apprentis

Le SDS offre une place, à la direction des SiL, pour les apprentis de commerce dans le cadre de la formation tournante organisée par les ressources humaines. Le SDS forme aussi directement 35 apprentis :

- 4 informaticiens ;
- 16 polymécaniciens (C-For !) ;
- 10 automaticiens (C-For !) ;
- 2 constructeurs d'appareils industriels (C-For !) ;
- 3 agents d'exploitations.

FAITS MARQUANTS

Système de management intégré

En juillet, les certifications ISO 9001 (Système de management de la qualité), ISO 14001 (Système de management environnemental) et OHSAS 18001 (Système de management santé et sécurité au travail) ont été confirmées suite à l'audit de surveillance. Ce système de management intégré permet d'améliorer la gestion des activités des SiL et de leurs impacts.

Sécurité et santé au travail

L'année a été marquée par la campagne de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS). Les TMS regroupent l'ensemble « des pathologies d'hyper sollicitation, d'origine professionnelle ou non touchant les tissus péri-articulaires de tous les segments corporels permettant à l'homme de travailler ». Organisée par l'Unité santé et sécurité au travail (USST) qui dépend du SPeL, en étroite collaboration avec SuvaLiv (sécurité durant les loisirs) et SuvaPro (sécurité au travail). Son objectif était de contribuer activement à la réduction du taux d'absentéisme professionnel et non professionnel et de sensibiliser tous les cadres des SiL aux TMS. Cette campagne s'étendra sur plusieurs années. En 2012, il est prévu d'intervenir directement dans les Services et de former tous les collaborateurs. La collaboration avec l'USST a été déterminante pour la réussite de cette campagne au sein des SiL.

Les statistiques des accidents sont réjouissantes. On constate une diminution de la fréquence des accidents professionnels et surtout une baisse significative de la gravité en jours d'absence.

Les formations habituelles, ainsi que de nouveaux cours de sensibilisation, ont été assurés au sein des SiL, en collaboration active avec l'USST : formation aux travaux en hauteur pour le Service de l'électricité, cours sur l'épiderme, cours sur la manipulation des toxiques, formation sécurité spécifique pour les apprentis, formation des nouveaux collaborateurs au Bréviaire de sécurité, cours sur les mesures d'urgence au Centre de formation de la Rama, et cours sur les dangers de l'électricité dans les réseaux et les installations électriques au Centre d'essais et de formation (CEF) de Préverenges.

Un examen audiométrique a été effectué par le médecin du travail sur le site de l'usine de Lavey, et une campagne de prévention contre le bruit sera planifiée.

En ce qui concerne les accidents non-professionnels, leur nombre est en diminution ainsi que pour les jours d'absences. Les chutes et glissades restent encore la principale cause d'accidents, suivie par les accidents de sport (football, ski, basket et hockey).

Evolution des systèmes d'informations

Depuis la mise en production en 2005, le progiciel SAP, principal système d'information des SiL, n'a cessé d'évoluer. Ce système intégré couvre aujourd'hui la plupart des processus liés au suivi des installations, de la facturation, des flux logistiques et financiers. Il a radicalement modifié la façon dont l'information circule à travers les services et permet désormais aux clients des SiL de consulter leurs propres données via le portail « myLausanne ». Plusieurs projets ont été mis en production :

- le projet « ECP » (extranet customer portal), premier projet de cyberadministration au sein de la Ville, a permis la mise en place d'un guichet virtuel pour les clients des SiL ;
- le projet « Neptune » a adapté la tarification pour les domaines de l'eau et de l'assainissement ;
- le projet « Correction de factures » a offert aux utilisateurs la possibilité de corriger les factures par ajustement sur prochaines factures et ainsi éviter la procédure fastidieuse d'annulation de facture puis de refacturation ou de notes de crédits ;
- la mise en place d'une interface et de WebServices entre SAP et l'application technique SMILE (connexion

des clients CityCable) permet de centraliser les données clients ;

- le Projet « PunchOut » permet d'intégrer un premier catalogue externe « Lyreco » à la plateforme d'approvisionnement d'articles référencés « LausaShop ».

De nouveaux projets ont également été lancés :

- le projet « Thémis » offrira une refonte des droits d'accès au système SAP en adéquation au contrôle et à la gouvernance des risques ;
- le Projet « BI » (Business intelligence) offrira des outils de reporting ;
- le projet « OIBT II » offrira une plateforme de gestion adaptée aux nouveaux processus liés aux contrôles des installations intérieures basse tension d'électricité. Ce projet est réalisé et mutualisé avec les partenaires SI Lutry, SIE et Romande Energie ;
- le projet « Vesta » offrira une meilleure segmentation clientèle et des outils d'aides à la saisie permettant une homogénéité des données clients.

La Division informatique a également renforcé son soutien auprès des services en offrant un panel de prestations élargis aux gestionnaires d'applications spécifiques métiers selon les méthodes ITIL (Information Technology Infrastructure Library), qui regroupe l'ensemble des meilleures pratiques. Elle a continué son engagement dans la formation des utilisateurs, tant du point de vue informatique que du point de vue métiers.

C-FOR ! : ateliers et formation

Grâce à l'organisation efficace mise en place par les formateurs, le C-For ! a été reconnu par l'Etat de Vaud comme un centre de cours interentreprises. Il organise donc ses propres cours pour ses apprentis polymécaniciens et automaticiens, ainsi que pour ceux des tl. Notons que cette prestation, qui dure 64 jours par apprenti, est subventionnée par le Canton. A ce titre, le C-FOR! a touché la somme de 170'000 francs. Une contribution du Canton sera perçue chaque année.

Le partenariat avec les tl pour la formation de base de leurs apprentis automaticiens a été étendu. Dès 2012, le nombre d'apprentis des tl formés au C-FOR! passera de deux à six. Cette formation s'étend sur les deux premières années de leur contrat d'apprentissage. Cette collaboration permet de valoriser l'activité du centre de formation et lui assure des recettes supplémentaires.

Dans le domaine des stages pratiques, le partenariat avec la CGN pour la mise à disposition d'apprentis lors de la révision de bateaux à vapeur a été reconduit. Le C-FOR! a également trouvé deux nouveaux partenaires pour des stages d'entretiens techniques : La Poste Suisse, pour le centre de tri des lettres à Eclépens, et Mifroma (entreprise du groupe Migros), pour la réalisation d'une armoire de commandes gérant l'étiquetage de boîtes dans un centre d'emballage de fromages.

En matière de stages internes, l'usine de Pierre-de-Plan fournit toujours deux places de stage en permanence permettant d'effectuer différents entretiens, notamment dans le domaine électrique et pour le renouvellement d'armoires de commandes. La collaboration avec l'usine Tridel s'est également poursuivie, dans le cadre de projets dans le domaine de la maintenance électrique et de la révision de machines.

A l'usine de Lavey, comme chaque année depuis douze ans maintenant, deux apprentis sont en stage pour l'en-

tretien annuel des turbines Kaplan. Cette année, les deux apprentis ont eu la chance de pouvoir participer à la mise en place des travaux d'entretien de la galerie d'amenée des eaux du Rhône. Ces travaux très spécifiques et impressionnants ont lieu tous les sept ans environ.

Dans le cadre de l'atelier de serrurerie, un deuxième apprenti constructeur en appareils industriels a été engagé. Ces apprentis ont développé pour les pompiers, sous leur supervision, des chariots pour le séchage des tuyaux utilisés lors des interventions.

Cette année, le C-FOR! a présenté six apprentis aux examens finaux de CFC (quatre polymécaniciens et deux automaticiens). Une polymécanicienne a également terminé sa formation accélérée (FPA) en deux ans par l'obtention de son CFC, ce qui porte à six le nombre de filles ayant obtenu leur diplôme au centre de formation. Le taux de réussite reste quant lui à 100%. Le nombre d'apprentis certifiés depuis la création du centre se monte désormais à 44. La rentrée d'août a vu l'arrivée de onze nouveaux apprentis répartis dans les différentes professions proposées.

Les heures de production effectuées par l'atelier des SiL sont comparables à celles des dernières années, et la participation des apprentis dans ce domaine reste très importante. Un site intranet pour les demandes de prestations au C-FOR! est en préparation et devrait voir le jour en 2012.

Affaires juridiques

L'année a été marquée par l'ouverture de plusieurs procédures en relation avec la régulation du secteur électrique. Pour faire face à cette évolution, la Division a été renforcée avec l'engagement d'une spécialiste des affaires régulatrices (Regulatory Affairs Manager).

Les négociations avec Swisscom, initiées en 2009, pour un projet de partenariat afin de déployer un nouveau réseau entièrement en fibre optique sur le territoire communal sont entrées dans leur phase finale. Elles ont absorbé une grande partie des ressources de la Division. L'accord de partenariat sera soumis pour avis à la Commission de la concurrence (ComCo) en début d'année 2012.

Parmi les dossiers traités par la Division, on peut encore citer l'augmentation de capital de Boisy TV SA pour l'intégration de nouveaux actionnaires clients, et la création de la société CADOUEST SA avec les communes de Prilly et Renens.

Politique énergétique lausannoise

Objectif de réduction des émissions de CO₂

La Municipalité a ratifié la Convention des maires pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables lancée à l'initiative de la Commission européenne le 10 février 2009. Lausanne s'est ainsi engagée à atteindre pour l'ensemble du territoire communal d'ici 2020 les objectifs dits des « 3x20 » : augmentation de 20% de l'efficacité énergétique, réduction de 20% des émissions de CO₂ et atteinte d'une part de 20% de sources renouvelables dans le mix énergétique global. Ces objectifs sont également en ligne avec les objectifs fixés pour 2020 par le programme SuisseEnergie de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

Un inventaire des émissions de CO₂ a été établi en 2011 pour le territoire communal sur la base des estimations

2010 par rapport à 2005. Les villes signataires de la Convention des maires sont tenues de choisir une base de référence comprise entre 1990 et 2008. Le critère principal est de pouvoir disposer à long terme de données utilisant les mêmes référentiels. Lausanne a choisi l'année 2005. D'une part, les SiL, qui gèrent les principales données énergétiques de la Ville, ont migré leur système d'information vers SAP dès cette période; d'autre part, les réalisations de Tridel et du m2, qui ont un impact positif majeur en termes d'émissions de CO₂, sont postérieures à cette date et peuvent ainsi être valorisées.

La méthode utilisée pour suivre les émissions est le BEI (Baseline Emission Inventory ou inventaire de base des émissions) fourni par la Commission européenne. De 2005 à 2010, l'évolution est la suivante :

Total des émissions de CO ₂ en tonnes (chiffres arrondis)	Bâtiments	Transports	Total
2005	458'600	142'000	600'000
2010	336'200	130'800	467'000
Différence	-122'400	-11'200	-133'600
En %	-20.4%	-7.9%	-22,3%

En 2005, Lausanne a émis environ 600'000 tonnes de CO₂ sur son territoire, ce qui correspond à 4,71 tonnes par habitant (à comparer avec les 5,25 tonnes à l'échelle de la Suisse en 2005). Cela signifie que, sur son territoire, Lausanne a déjà atteint les objectifs de Kyoto prévus pour la Suisse, qui est de 4,72 tonnes de CO₂ par habitant.



Evolution 2005-2010 des émissions de CO₂ sur le territoire communal lausannois

Le total des émissions de CO₂ pour 2010 est estimé à 467'000 tonnes, ce qui représente 3,5 tonnes par habitant (5,12 tonnes par habitant au niveau suisse pour 2009) : l'objectif fixé par la Convention des maires (- 20% de CO₂ en 2020) est donc également atteint au niveau du territoire lausannois.

En outre, Lausanne est en bonne voie pour atteindre les objectifs d'efficacité énergétique et d'augmentation de la production renouvelable d'ici 2020. Le rapport-préavis No 2011/57 « Postulat Perrin - Lausanne a mal à son air pur, plaidoyer pour un plan général climatique », soumis au Conseil communal en 2011, dresse un bilan intermédiaire en la matière et présente les plans d'actions prévus pour atteindre ces objectifs.

Révision de la RPCI

Le rapport-préavis No 2009/27 « Réponse à une motion et quatre postulats sur la politique énergétique » répon-

dait à des initiatives sur le thème de l'énergie et proposait notamment la mise en œuvre, financée par le Fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables, d'un système communal de rétribution à prix coûtant du courant solaire photovoltaïque, la RPCI, conçu comme subsidiaire au système fédéral. En effet, le système fédéral de rétribution à prix coûtant, la RPC, connaît un blocage important pour le solaire. Aujourd'hui encore, plus de 13'000 projets sont toujours placés sur liste d'attente. La directive qui règle l'attribution de la RPCI I a été mise en vigueur en août 2010.

M. Charles-Denis Perrin et consorts ont déposé un postulat intitulé « Encourager la production d'électricité solaire photovoltaïque redevient une priorité absolue » qui propose d'assouplir les conditions d'obtention de la RPCI. La RPCI dispose d'une enveloppe annuelle de 700'000 francs, qui n'était que très partiellement utilisée, du fait d'exigence élevées en matière d'isolation du bâtiment pour pouvoir l'obtenir. La volonté était d'encourager l'assainissement énergétique des bâtiments avant la réalisation d'installation de production photovoltaïque sur leur toit. Le postulat de M. Perrin et consorts a rejoint les réflexions des SiL, qui étudiaient une révision des conditions d'octroi. Forts de cette convergence de vue, les SiL ont proposé à la fin de l'année une nouvelle directive moins contraignante à la Municipalité, qui l'a mise en vigueur dès le 1^{er} janvier 2012.

Cette directive conserve un lien avec l'efficacité énergétique du bâtiment en exigeant un diagnostic énergétique, mais uniquement pour les bâtiments d'habitation collective qui accueillent des installations photovoltaïques de plus de 10 kW. En outre, le résultat du diagnostic n'est pas réhibitoire, mais vise à encourager le propriétaire à effectuer un arbitrage entre production d'énergie et efficacité énergétique.

Subvention audit CECB

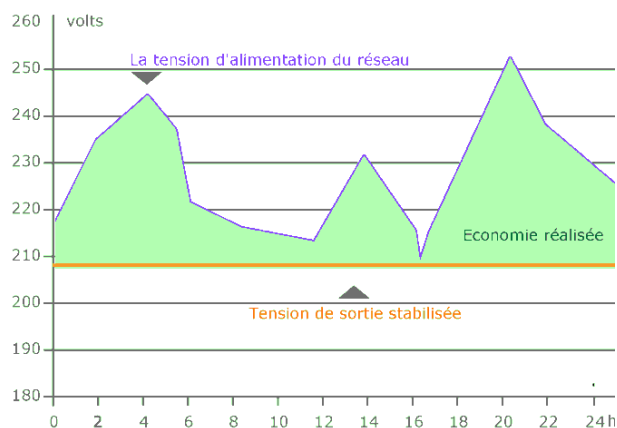
Les bâtiments sont de gros consommateurs d'énergies, en particulier pour le chauffage, qui représente, en moyenne suisse, environ 70% de la consommation totale de l'habitat privé. Le bilan énergétique puis le diagnostic sont les premiers pas vers la réalisation de mesures concrètes qui permettent de réduire cette consommation. Les SiL ont proposé d'accorder une subvention pour encourager les propriétaires à réaliser ces prestations : 40% du coût de la prestation, mais au maximum 2'000 francs. Une enveloppe de 500'000 francs a été accordée par le Conseil communal à cette fin. L'attribution de la subvention est réglée par une directive municipale entrée en vigueur en juillet.

Projet LEC

La Loi fédérale sur l'énergie (LEne) fixe dans l'un de ses objectifs que la consommation d'énergie doit être stabilisée d'ici 2030 à son niveau de 1999. Les appels d'offres publics, pour l'adjudication de contribution de soutien à des projets d'efficacité énergétique dans le domaine électrique, sont un des outils mis en œuvre pour atteindre cet objectif. Dans le cadre de l'appel d'offre 2010, les SiL ont soumis un projet d'abaissement et de stabilisation de la tension de plusieurs bâtiments communaux, permettant une économie attendue de l'ordre de 460'000 kWh par an, soit une diminution de près de 15% de leur consommation actuelle. Le projet a été retenu et a obtenu une subvention portant sur 20% de son financement.

La tension d'un réseau électrique varie constamment. En Europe, la tension du réseau d'alimentation est normée à 230 volts \pm 10% : elle varie donc de 207 à 253 volts. La plupart des appareils électroniques sont conçus pour compenser ces variations. Ce n'est pas le cas des systèmes d'éclairage dont la consommation varie en fonction du niveau de tension.

Stabiliser la tension de sortie à son niveau le plus bas techniquement acceptable permet donc des économies significatives pour l'éclairage :

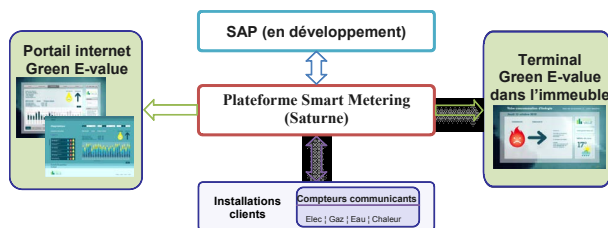


Le projet a été concrétisé en 2011, en collaboration avec le Service du logement et des gérances et le Service des écoles primaires et secondaires, par l'installation de stabilisateurs de tension LEC (Lighting Energy Controller) dans les bâtiments de la place Chauderon 7, 9 et 11 et dans les collèges des Bergières, d'Entre-Bois et Isabelle de Montolieu. Le collège de Prélaz et le bâtiment de la place Chauderon 4 doivent encore être équipés en 2012 dans le cadre de ce projet.

Compteurs intelligents et économies d'énergie

Plusieurs études et réalisations ont montré que lorsque les habitants d'un bâtiment ont à leur disposition des indicateurs en temps réel de leurs consommations, celles-ci peuvent diminuer de l'ordre de 10 à 15%. Un projet pilote baptisé Green E-Value a permis de rendre disponibles ces informations de manière simple, afin de permettre une large diffusion dans le public. Les indicateurs multifluides (eau, électricité, chaleur) se montrent aussi intuitifs que possible. Ils sont accessibles par internet et s'affichent en permanence dans les halls d'entrée des immeubles. Ce projet a permis de démontrer l'efficacité et la faisabilité de l'implémentation de la technologie de smart metering sur sept immeubles lausannois propriétés de Realstone et comptant 185 logements et 22 commerces. Il est actuellement opérationnel.

Le schéma de fonctionnement est le suivant :



Les SiL souhaitent tester ce produit à plus large échelle. Les quartiers de Praz-Séchaud et des Boveresses, au nord de la ville, ont été retenus pour cette nouvelle phase

du projet. L'installation de plus de 800 compteurs intelligents a débuté à la fin de l'année. Pour ce projet, les SiL ont obtenu une subvention de 120'000 francs de Prokilowatt, dans le cadre de l'appel d'offres 2011. Le déploiement sera encadré par une campagne d'information et de formation, permettant une réelle appropriation de ces nouveaux outils par les locataires. Le comité du Fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables a préavisé favorablement le soutien à ce projet, qui sera soumis au Conseil communal dans le courant du premier semestre 2012.

Management Energétique urbain (MEU)

L'objectif du projet MEU est de développer un outil informatique présentant une méthodologie visant à intégrer les aspects des besoins en énergie et de l'approvisionnement au niveau de la planification de zones urbaines, en tenant compte des aspects réglementaires et économiques. Cette plateforme informatique est conçue comme un outil d'aide à la décision, accessible via l'internet sans nécessité d'installer des logiciels supplémentaires. Un prototype a été réalisé en 2011. Les fonctionnalités de base sont actives. Toutefois, la nécessité d'assurer une version commercialisable, d'assurer des formations de base pour les premiers utilisateurs des villes et de migrer les données propres à chaque collectivité dans la plateforme a convaincu les partenaires du projet de le prolonger d'une année.

Les concepts énergétiques des projets soumis au concours d'urbanisme des Prés-de-Vidy ont été analysés avec cet outil.

Activités d'éducation à l'énergie

Les activités de sensibilisation à l'énergie des élèves lausannois se sont poursuivies durant l'année scolaire 2010-2011. De nouvelles activités ont été proposées, comme la « Thermographie et efficacité énergétique », « Journée énergie Solidaire » ou encore « La rénovation du collège de Villamont » pour les élèves de ce bâtiment.

Depuis le lancement de ces activités en 2006, ce sont ainsi plus de 12'500 élèves qui ont ainsi été sensibilisés d'une manière ou d'une autre à l'énergie.

Projet Sirius

Pour satisfaire les besoins de chaleur du futur écoquartier des Plaines-du-Loup, un système de pompe à chaleur (PAC) avec sondes géothermiques profondes, entre 400 et 600 mètres, a été retenu parmi les différents concepts énergétiques évalués.

Afin de démontrer la faisabilité et la fiabilité de cette technologie, les SiL vont réaliser un projet pilote dans le cadre d'un contracting énergétique avec le promoteur d'un projet immobilier de quatre nouveaux bâtiments Minergie-ECO à construire à l'avenue de Morges. En effet, si la réalisation et l'exploitation de PAC avec des sondes géothermiques traditionnelles de 50 à 150 mètres sont bien maîtrisées, elles doivent encore être optimisées pour des PAC avec des sondes géothermiques plus profondes.

Une première étude portant sur une série d'installations géothermiques existantes en Europe et sur l'état de l'art dans ce secteur a été menée. Les résultats montrent qu'à partir d'une longueur de 300 mètres, le gain de performance des PAC est très faible en appliquant les technologies standards. Pour une profondeur de 500 mètres, des solutions doivent être trouvées pour mieux conserver

la température de retour du fluide caloporteur et éviter un court-circuit thermique entre les flux descendants et montants de la sonde. Des collaborations ont été menées avec les acteurs de ce secteur d'activité, et des outils de simulation numérique ont permis d'identifier les principaux paramètres physiques intervenant dans le processus et de proposer différentes possibilités d'optimisation. Concernant les aspects administratifs, le permis de construire a été délivré en avril. En novembre, le Service cantonal des eaux, des sols et de l'assainissement (SESA) a autorisé la réalisation des forages profonds. Le Conseil communal a également accepté le préavis No 2011/24 « SC Cité-Derrière - Projet de construction de quatre bâtiments à l'avenue de Morges 139 et rue Couchirard 6 - Constitution d'un DDP - Octroi d'un cautionnement solidaire » soumis par la Municipalité.

Du fait du caractère innovant de ce projet, une demande de subvention pour projet pilote et de démonstration a été présentée à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) afin de couvrir les coûts d'un système d'acquisition de données chargé de mesurer les différents paramètres de l'installation et d'en assurer le suivi. Une réponse est attendue pour le début de l'année 2012.

Optimisation énergétique de trois fontaines ornementales

En collaboration avec le Service des parcs et domaines, les SiL ont débuté un projet de rénovation énergétique des fontaines ornementales du Musée olympique (Ouchy), de la Navigation (Ouchy) et de Cuivre (Vidy). Ces fontaines, dotées de pompes de recirculation, de jets et d'éclairage ornemental, sont de gros consommateurs d'électricité. Ce projet d'efficacité énergétique permettra en moyenne de réduire leur consommation de 40%, soit une économie de l'ordre de 230'000 kWh par an. Présenté à ProKilowatt lors des appels d'offre 2011, il a obtenu un soutien de 100'000 francs. Le comité du Fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables a préavisé favorablement un soutien pour le solde de l'investissement. Ce projet sera soumis au Conseil communal en 2012.

Installation de cogénération de la piscine de Mon-Repos

La réception de l'installation de cogénération chaleur-force de la piscine de Mon-Repos a eu lieu le 26 mai. Depuis, et hormis quelques soucis de jeunesse, l'installation de cogénération fonctionne à satisfaction. Cette installation exploite la différence de température entre la chaleur fournie par le réseau de chauffage à distance (l'eau à 170°C du réseau du centre ville) et le besoin en chaleur du site de Mon-Repos (de 26°C à 55°C). Elle permet à la fois de délivrer la chaleur à la température nécessaire et de produire de l'électricité de manière rationnelle grâce à une installation équipée de micro turbines.

Le système de chauffage et de ventilation de la piscine de Mon-Repos a été rénové et modernisé. La commande de l'installation sera intégrée à la nouvelle régulation de la piscine début 2012, ce qui permettra d'optimiser ses plages de fonctionnement.

Installation de production de biogaz des Saugealles

Le fonctionnement de l'installation de production de biogaz des Saugealles a été optimisé au cours de l'année. L'augmentation de l'approvisionnement en huiles végétales et en lavures par le Service d'assainissement a également permis d'améliorer la qualité énergétique des

intrants. Le biogaz produit par cette installation a permis de produire 312'000 kWh électriques et de valoriser 60'000 kWh thermiques pour le chauffage des différents bâtiments de la ferme des Saugealles.

RhônEole (SA en participation)

La production des deux éoliennes de RhônEole s'est montée à 9.277 GWh en 2011, en recul de 9.5% par rapport à 2010 qui était une année record avec 10.25 GWh. Cette réduction est due pour l'essentiel à des conditions météorologiques moins favorables. En termes de fonctionnement en équivalent pleine charge, ces éoliennes présentent toujours des valeurs hautes, de respectivement 2'230 et 2'400 heures. En Suisse, pour être intéressant, un projet doit assurer au moins 2'000 heures de fonctionnement en équivalent pleine charge. Les éoliennes Cime-de-l'Est et Mont-d'Ottan ont présenté une disponibilité respectivement de 99% et 96.5%. Elles ont fonctionné respectivement durant 6'945 et 7'486 heures, soit 79% et 85% du temps.

Pour l'extension du parc de Collonges, suite à un recours, le Tribunal fédéral a demandé des mesures de bruit en complément à l'étude d'impact déjà effectuée. Ces mesures sont en cours de réalisation. Pour l'extension du parc de Martigny, le plan d'affectation est toujours en phase d'élaboration.

Projet EolJoux

Le projet EolJoux est mené dans une zone qui borde la Combe des Amburnex par la Société électrique de la Vallée de Joux (SEVJ) avec les communes du Chenit, de l'Abbaye, du Lieu et de Lausanne (10% dans la société à créer). Le site retenu pour le projet se trouve dans une zone inscrite à l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP). Une demande de modification du périmètre a été transmise au niveau fédéral.

Le projet prévoit la réalisation de sept éoliennes de 3 MW pour une production annuelle de l'ordre de 55 GWh. Le dossier du projet a été soumis à l'examen préalable du Canton, qui a transmis les avis des Services concernés le 7 novembre. En outre, un accord avec le WWF a été trouvé.

Projet EolJorat sud (Si-REN SA)

Lancé en 2007, le projet lausannois constitue la partie sud du parc EolJorat. Il est entièrement sur territoire communal et, sauf un site, sur des terrains appartenant à la Commune. Le projet est financé par Si-REN SA, qui en a confié la direction de projet aux SiL.

La partie nord (sur les communes de Froideville, Poliez-Pittet, Jorat-Menthue et Corcelles-le-Jorat, qui accueillent chacune une éolienne) est menée par Alpiq, dont Lausanne est actionnaire indirectement, via EOSH. Froideville est à la charnière entre les deux parties du parc. En termes d'impacts sur l'environnement, les deux projets ont été étudiés comme un seul parc.

La puissance du parc lausannois est de 37.5 MW et permettra de produire près de 90 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 25'700 ménages consommant 3'500 kWh/an, correspondant à près de 50'000 habitants (2.2 personnes par ménage en moyenne vaudoise). Le projet prévoit cinq éoliennes de 3 MW et trois éoliennes de 7.5 MW, sur des mâts respectivement de 149 et 135 mètres. En bout de pale, la hauteur de ces éoliennes atteint donc près de 200 mètres, hauteurs comparables à

celle de l'émetteur de Sottens (188 mètres), bien connue dans le Jorat.

La production d'une éolienne est proportionnelle au carré de la surface balayée par les pales et au cube de la vitesse du vent. Cela explique que de grandes éoliennes présentent une production considérablement plus élevée que de petites éoliennes. Une grande éolienne remplace jusqu'à plusieurs centaines de petites éoliennes. Elle permet de maximiser la production par site d'implantation et de limiter ainsi l'atteinte au paysage.

La production attendue d'EolJorat sud constituerait plus de 19% de la production annuelle des SiL et la porterait d'environ 370 GWh pour 2011 à 460 GWh.

Les événements importants liés au projet ont été les suivants :

- 5 avril : dépôt du plan partiel d'affection (PPA) et de l'étude d'impact pour examen préalable du Canton, qui avait fixé les dates du 30 avril et du 31 octobre pour deux séries d'examen simultanés des projets en cours, de sorte à pouvoir les comparer selon des critères définis (critères principaux : potentiel énergétique, paysage et impact environnemental) ;
- 24 juin : signature par Si-REN SA d'un contrat-cadre avec un établissement bancaire pour le financement du projet ;
- 30 juin 2011 : décision positive du Comité cantonal de pilotage éolien (COPEOL) : « Ce projet présente, à ce stade de la procédure, des données suffisantes et une évaluation sous l'angle énergétique, environnementale et paysagère aptes à lui permettre d'entrer dans la planification cantonale ». Seuls deux autres parcs, sur 45 projets déposés en avril pour examen préalable, ont obtenu ce statut.
- 15 septembre : décision positive de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), suite à l'expertise de Skyguide. L'autorisation court jusqu'au 31 décembre 2034, suite à quoi elle peut être renouvelée, si les installations sont conservées.

Fin 2011, le dossier du projet était toujours en circulation auprès des Services cantonaux pour examen préalable.

Projet AGEPP (Si-REN SA)

Le projet Alpine Geothermal Power Production (AGEPP) vise à exploiter la chaleur des aquifères profonds dans la région de Lavey. Il permettra de fournir un puits de secours pour les bains de Lavey, de la chaleur pour un chauffage à distance pour Lavey et Saint-Maurice et de produire de l'électricité, pour autant que les cibles définies de température et de débit de l'eau remontée soient atteintes.

Le projet a obtenu la couverture du risque de forage de la Confédération. Il est actuellement le plus avancé en Suisse dans ce domaine.

La mise à l'enquête faite en fin d'année 2010 avait débouché en début d'année 2011 sur deux oppositions, toujours en traitement. L'appel d'offres pourra avoir lieu sitôt ces oppositions levées. La société AGEPP SA devrait être créée en 2012. Si-REN en sera un des actionnaires principaux.

Projet de biométhanisation agricole (Si-REN SA)

L'objectif de ce projet est de réaliser une installation de production de biogaz avec couplage chaleur-force à Palé-

zieux-Village. Cette installation agricole permettra la valorisation de fumiers et de lisiers, ainsi que d'autres déchets organiques produits dans la région. La production attendue d'électricité est de l'ordre de 700'000 kWh/an.

L'installation sera propriété à 100% de la société « Palézieux Bio-énergies SA », qui a été créée le 20 décembre et sera inscrite au registre du commerce le 18 janvier 2012. Si-REN SA possède 39% du capital, la commune d'Oron (suite à la fusion de Palézieux et de neuf autres communes de la Haute-Broye) 10% et Eric et Gérald Ramseyer, propriétaires de l'exploitation agricole qui accueille l'installation, 51%.

Projets solaires (Si-REN SA)

Deux installations de production solaire photovoltaïque ont été mises en service par Si-REN :

- la centrale du manège du Chalet-à-Gobet : puissance de 36,8 kW pour une production attendue de l'ordre de 38'000 kWh/an ;
- la centrale de l'aérodrome de la Blécherette : puissance de 221 kW pour une production attendue de l'ordre de 213'000 kWh/an.

Une étude du potentiel des toits lausannois pour le développement du photovoltaïque a été réalisée, en collaboration avec la Haute école d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD). Le potentiel des toits de plus de 25 m², bien orientés, permettrait une production de l'ordre de 100 GWh par an.

Si-REN planifie la réalisation de centrales pour une puissance totale de 3 MW (production de 3 GWh/an) pour les 12 à 18 mois prochains, qui servira de base à un plan de développement à dix ans.

SERVICE DE LA COMPTABILITÉ ET DES FINANCES

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Comptabilité de direction

- tenue de la comptabilité des SiL ;
- préparation et suivi du budget ;
- suivi du respect des règles administratives.

Controlling

- tenue d'indicateurs de direction ;
- suivi des marges ;
- mesure de performance.

Encaissements

- gestion des encaissements ;
- suivi du contentieux ;
- suspension/rétablissement de fourniture.

Ressources humaines

- support RH de proximité ;
- engagement du personnel ;
- gestion des conflits.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	0.40	nd	0.40	nd
Comptabilité de direction SIL	9.00	nd	7.40	nd
Controlling	3.00	nd	4.00	nd
Direction COSI	3.00	nd	3.00	nd
Encaissements	13.00	nd	13.00	nd
Ressources humaines SIL	4.00	nd	4.00	nd
Total service	32.40	nd	31.80	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	- 0.60

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité de direction SIL	9	9.00	7	7.00
Controlling	3	3.00	4	4.00
Direction COSI	3	3.00	3	2.60
Encaissements	13	13.00	13	12.80
Ressources humaines SIL	4	4.00	4	4.00
Total service	32	32.00	31	30.40

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	6	5

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	3
Retraite	2
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total	6

Explication des variations

Transfert d'une personne de la comptabilité de direction au controlling. Transfert de 0.6 ept de la comptabilité de direction au Service financier (FIPAV).

Apprentis

Un apprenti de commerce à la comptabilité de direction dans le cadre de la formation tournante organisée par les ressources humaines.

FAITS MARQUANTS

Controlling

La Division controlling publie chaque mois le tableau de bord de Direction et le présente régulièrement en conférence des chefs de service. Des indicateurs d'aide à la décision sur chaque Service des SiL sont agrémentés de commentaires ou de recommandations (respectivement 76 et 48 en 2011).

L'activité de comptabilité analytique a été transférée au controlling, avec un collaborateur, dans le courant de l'année. La gestion du module informatique SAP/CO lui incombe désormais. Le controlling a entrepris une refonte partielle de la gestion de ce module, la réflexion sur ce sujet sensible se poursuit.

La Division a notamment élaboré le nouveau site Sharepoint du Service, une nouvelle version plus efficiente du tableau de bord de Direction et participe à plusieurs projets, tels que le transfert comptable du MAGESI des SiL à FIPAV et l'implémentation en cours des outils de Business Intelligence SAP/BI.

Elle propose son soutien aux différents Services pour réaliser des audits d'activités spécifiques, de nouvelles structures tarifaires et des indicateurs.

Contentieux

Le nombre de rappels automatiques ainsi que de dossiers remis au précontentieux est stable comparé à l'année précédente. Par contre, le montant des défalcatons en 2011 est en diminution (environ 100'000 francs) par rapport à 2010. Enfin, on peut constater une augmentation du nombre de suspensions de fournitures (+ 447) pratiquées par nos encaisseurs.

	Nb de rappels	Nb de coupure	Défalcatons (francs)
2007	101'242	1'765	860'048.14.-
2008	98'239	2'082	947'170.44.-
2009	110'056	2'045	816'655.28.-
2010	98'490	1'498	757'200.77.-
2011	99'349	1'945	648'798.97.-

Comptabilité de direction

Suite au transfert du MAGESI, la comptabilité de direction a participé activement à la mise en place d'une nouvelle comptabilité dans SAP afin de gérer les opérations comptables liées à la logistique dès le 1^{er} janvier 2012.

La comptabilité de direction désire mettre en place la saisie des commandes fournisseurs via SAP. Un groupe de travail a été formé et étudie les solutions aptes à répondre aux besoins des Services.

Poursuite de l'optimisation de la fonction RH aux SiL

La division RH, en tant qu'organisation centrale de direction, tient ses objectifs visant à développer et maintenir

une organisation efficiente, proactive et partenaire des Services.

Avec un effectif de quatre ept, dont un d'assistante RH, la Division gère plus de 600 collaborateurs tant dans les domaines opérationnels que fonctionnels. L'engagement d'une nouvelle RRH professionnelle a permis de consolider son fonctionnement.

Son implantation au sein des services des SiL en tant que Division transversale s'est renforcée. Elle continue à assurer le lien RH entre le Service du personnel de la Ville (SPeL) et les SiL. Cette pratique innovante est bien acceptée par le SPeL et permet de faire des SiL un site pilote au sein de la Ville. La division participe à divers projets transversaux conduits par la Ville, tels qu'Equitas ou la gestion de l'absentéisme.

Parmi ses missions, le recrutement revêt un caractère particulier et mobilise une grande partie de son temps. Ainsi, 40 personnes ont été engagées en fixe et 38 personnes (sans les stagiaires d'été) en statut d'auxiliaire, sans compter l'engagement des apprentis. Des difficultés de recrutement apparaissent dans les domaines techniques, le marché du travail étant tendu dans cette branche et les rémunérations de la Ville n'étant pas adaptées dans ces circonstances. Certains postes ont dû être mis au concours à plusieurs reprises et à une échelle géographique plus large.

La gestion des difficultés relationnelles est soutenue par la division RH et exige de nombreuses séances, qui aboutissent généralement à une issue positive. Certains conflits ont été traités au moyen d'une nouvelle méthode de communication participative (MCP) mise au point en interne par le SEL. Trente-deux notes à la Municipalité concernant le personnel ont été rédigées afin d'adapter notre organisation à nos besoins.

SERVICE COMMERCIAL

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

SILCOM est conçu comme une organisation transversale, performante et souple, propre à s'adapter en permanence aux marchés et aux attentes des clients. SILCOM assure la relation directe avec le client et collabore avec les services techniques. Il garantit un service au public de qualité en offrant des produits et services spécifiques à chaque segment de clientèle et axés sur la proximité et le respect des principes du développement durable.

Support clientèle

- accueil de la clientèle au téléphone et guichets ;
- traitement de toutes les demandes écrites ;
- enquêtes et corrections en matière de facturation.

Relation clientèle

- acquisition et suivi des clients ;
- gestion des contrats.

Systemes

- suivi du paramétrage informatique de la facturation (SAP) ;

- établissement des 900'000 factures annuelles des SiL ;
- relevé des compteurs (électricité, gaz, chauffage à distance et eau) ;
- introduction des données des nouveaux clients dans le système informatique.

Développement

- communication interne et externe des SiL, promotion et événements ;
- suivi des prestations énergétiques pour les bâtiments (CECB, audits, études) ;
- contrôle des aspects énergétiques en matière de construction selon la loi vaudoise sur l'énergie ;
- suivi du tableau de bord et gestion des processus qualité du Service.

Approvisionnement

- gestion du portefeuille d'approvisionnement en électricité, prévisions de production et d'achat ;
- Gestion de la facturation en relation avec l'approvisionnement ;
- suivi des contrats avec les fournisseurs, les partenaires et les autoproducteurs ;
- gestion de la certification des productions et du commerce des certificats d'énergie ;
- gestion de la rétribution à prix coûtant lausannoise pour le courant d'origine photovoltaïque.

Middle-Office appro-vente

- gestion et valorisation du portefeuille de vente en électricité ;
- établissement des prévisions de vente, du prix de revient et des prix/tarifs de vente de l'électricité ;
- tenue des statistiques de vente de l'électricité.

Secrétariat

- pool de support administratif à disposition des différentes Divisions et du chef de service.

MODIFICATION DE L'ORGANISATION

Le Service commercial des SiL (SILCOM) est maintenant bien établi. La mission de chaque Division est reconnue par les autres Services des SiL, permettant aux collaborateurs une meilleure coordination avec leurs collègues. L'organisation n'a pas subi d'importante réorganisation même si quelques changements sont à relever.

Un responsable a été engagé à la fin de l'année pour diriger la Division développement, gérée ad intérim par le chef de service depuis de longs mois. Un nouveau responsable communication a également été recruté. Enfin, la Division support clientèle a dû faire face à de nombreuses absences dues à des maternités et de longues maladies. Des mesures d'organisation ont dû être prises pour continuer à répondre aux nombreux appels et questions des clients.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	68.10	nd	1.00	nd
Administration (Silcom)			6.50	nd
Développement			8.80	nd
Relation clientèle			12.80	nd
Support clientèle			16.90	nd
Systèmes			23.10	nd
Total service	68.10	nd	69.10	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	1.00

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	68	63.70	68	63.10
Développement			3	3.00
Support clientèle			2	2.00
Systèmes			1	1.00
Total service	68	63.70	74	69.10

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre en mouvement(s)	5	9

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	2
Retraite	1
Fin de contrat	1
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	5

Explication des variations

Durant l'année, un poste financé par le Fonds URE/PER (préavis N° 2010/38) a été alloué pour le fonctionnement pérenne du Contact énergies, et deux contrats à durée déterminée ont été prolongés. La réorganisation de la

Division développement et de l'administration a entraîné des permutations de personnel entre les entités. Les écarts entre les ept à disposition au plan des postes et les personnes présentes illustrent la difficulté à repourvoir des postes à hautes qualifications (spécialistes en énergie, marketing, communication) et le turn over rapide pour les postes à fortes sollicitations (centre d'appels).

Nombre d'apprentis

SILCOM fournit deux places, à la Division relation clientèle et à l'administration du Service, pour les apprentis de commerce, dans le cadre de la formation tournante organisée par les ressources humaines (RH).

FAITS MARQUANTS

Troisième année du marché libéralisé de l'électricité: les prix bas favorisent les demandes d'éligibilité

A la suite de la catastrophe de Fukushima, un large mouvement d'abandon du nucléaire s'est manifesté en Allemagne et en Suisse. Plusieurs centrales européennes ont été arrêtées définitivement. Ces mesures laissaient prévoir une augmentation des prix de l'électricité sur les marchés à terme. Ce pronostic ne s'est pas vérifié. Les prix sont revenus au niveau d'avant Fukushima et ont même poursuivi une légère baisse.

Les SIL ne pouvant proposer un prix de l'énergie concurrentiel avec les offres de certains fournisseurs, ils ont développé une stratégie de rétention par la mise en place d'un plan de fidélisation de leur clientèle. Les négociations 2011 avec les clients éligibles ont abouti à des contrats d'approvisionnement « marché », à des prix plus bas que les tarifs régulés, pour un volume de 50 GWh, soit environ 17% du volume des clients éligibles. Six clients ont toutefois été perdus au bénéfice de fournisseurs tiers, pour un volume d'environ 24 GWh.

Nativa® : un produit qui a rencontré son public

La nouvelle offre d'énergie électrique des SiL pour les clients régulés est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2011. Par défaut, les clients obtiennent une électricité provenant à 100% de sources renouvelables « nativa® ». Ils peuvent également opter, sur demande, pour un produit qui porte l'effort de soutien sur le solaire et l'éolien « nativa® plus », ou pour un produit moins cher « Combi », mais dont l'origine n'est pas certifiée.

Après une année, 96.2% des clients (en nombre) ont choisi l'offre « nativa® », tandis que 0.6% ont opté pour l'offre « nativa® plus ». Le succès de la gamme « nativa® » a dépassé les objectifs fixés à l'origine du projet de la nouvelle offre de tarification. En fin d'année, le site des SiL s'est enrichi d'un microsite internet www.silnativa.ch dédiée aux énergies renouvelables et au développement durable (offres, actualités, simulation des factures d'électricité).

Electricité : mouvements d'énergie 2011

L'approvisionnement en électricité est géré par SILCOM, qui assure le rôle de fournisseur d'énergie, et est supervisé par le Comité stratégique de portefeuille (CSP). La mission du CSP consiste à suivre soigneusement la gestion du portefeuille d'approvisionnement-ventes et à veiller, en particulier, au respect des limites de risques fixées.

Les prévisions des besoins réels d'énergie, réalisées chaque jour de façon détaillée par le Centre d'exploitation de Pierre-de-Plan (CEPP) pour les 96 quarts d'heure du jour suivant, sont regroupées dans un périmètre de décompte appelé sous-groupe-bilan. Depuis 2009, les SiL sont hébergés au sein du groupe-bilan d'Alpiq, de même que la grande majorité des autres actionnaires de cette société. Ce regroupement permet à tous les partenaires de bénéficier d'un effet de foisonnement intéressant, qui réduit de manière significative les pénalités financières induites par les différences inévitables entre les prévisions des besoins en énergie et les décomptes réalisés a posteriori sur la base des mesures. Les processus liés à cette activité ont une nouvelle fois été revus et optimisés et sont désormais bien en place.

Après plus de douze mois de négociations parfois difficiles, Alpiq et ses actionnaires-partenaires, dont les SiL, sont finalement parvenus à conclure un nouveau contrat d'approvisionnement à long terme portant sur la période 2016-2020. Garantir la sécurité d'approvisionnement des actionnaires-partenaires en Suisse à un prix compétitif a constitué l'objectif central de la démarche. Par ailleurs, quelques contrats avec des fournisseurs d'énergie et des prestataires de services ont été négociés et conclus durant l'exercice sous revue. L'objectif permanent des SiL est de garantir leur sécurité d'approvisionnement à long terme avec le meilleur rapport qualité-prix possible, ainsi que de privilégier et soutenir les productions locales d'origine renouvelable. Dans ce dernier domaine, il faut signaler l'excellente collaboration qui s'est établie entre SILCOM et SI-REN SA.

La fourniture totale d'énergie électrique s'est élevée à 1'219 GWh, en baisse de 12 GWh (- 1%) par rapport à 2010. Si on fait abstraction d'une très légère évolution positive des ventes d'énergie aux revendeurs, cette baisse est imputable pour deux tiers à une diminution passagère des livraisons d'électricité aux clients finaux, diminution essentiellement due aux conditions météorologiques plutôt clémentes de cette année, et pour un tiers à la perte de clients ayant choisi un autre fournisseur d'électricité en faisant usage de leur éligibilité au début de l'année.

La production propre « Ville de Lausanne » a couvert 30.3% des besoins en énergie électrique des SiL, soit une chute de 4.8 points de pourcent par rapport à l'année précédente. L'hydraulicité exceptionnellement basse constatée en 2011 en est la raison essentielle. De ce fait, la production de l'aménagement hydroélectrique de Lavey, située à 8,6% au-dessous de sa moyenne sur dix ans, a été médiocre, à l'instar de celles de tous les autres aménagements hydroélectriques de la région. Il faut préciser qu'environ un tiers de ce déficit doit cependant être imputé à l'arrêt planifié de l'aménagement pendant deux semaines pour raisons de maintenance de la galerie d'amenée d'eau (voir à ce sujet le chapitre du SEL).

La contribution énergétique de l'usine d'incinération des déchets urbains combustibles Tridel a retrouvé son niveau de 2008 et 2009, après une année 2010 marquée par un manque passager de déchets (baisse globale d'environ 10%). Cet apport de production d'énergies thermique et électrique, combiné aux conditions météorologiques plutôt clémentes, a permis de renoncer à utiliser la turbine à gaz de la centrale chaleur force de Pierre-de-Plan en fin d'année, diminuant ainsi d'autant les émissions de CO₂.

Le prix moyen horaire de l'électricité sur le marché spot suisse s'est établi à 7.00 ct/kWh pour la livraison d'une quantité horaire constante d'électricité sur toute l'année (livraison en ruban). Ce prix a été très similaire à celui de 2010 (baisse de 1.8%). Le prix horaire fluctue cependant continuellement au gré des périodes de faible et de forte demande. Il a atteint un pic à 16.8 cts/kWh le jeudi 17 novembre entre 16h00 et 17h00. A l'opposé, l'énergie du marché était disponible gratuitement (prix de 0.0 ct/kWh) au petit matin du jour de Noël, précisément entre 4h00 et 8h00. Les limitations des capacités d'importation de courant sur les frontières ont eu pour effet de renchérir l'électricité disponible en Suisse de 0.6 ct/kWh en moyenne sur l'année par rapport au marché allemand. Cette valeur de renchérissement est en baisse de 0.3 ct/kWh par rapport à 2010. Il est utile de rappeler que les prix du marché sont cotés en euros, et que le taux de change annuel moyen est passé de 1.40 franc/euro en 2010 à 1.25 franc/euro en 2011, accusant donc une baisse de 10.7%. Cette importante baisse du taux de change a ainsi entièrement compensé l'augmentation de 10.1% des prix du marché spot suisse libellés en euros. La certification naturemade® et TÜV® du produit électrique « nativa® plus » ainsi que de la production électrique des ouvrages de la Ville de Lausanne et de certains de ses partenaires fournisseurs a été contrôlée une nouvelle fois avec succès lors d'un audit de deux jours en juillet.

La législation fédérale sur le marquage de l'électricité ainsi que celle relative aux garanties d'origine ont été révisées, et elles amèneront diverses modifications dès 2013. Afin d'anticiper les changements à venir, une mise à niveau complète des dispositifs de télérelève et des protocoles de calcul a été effectuée sur l'ensemble du parc de production électrique situé sur la zone de desserte des SiL, dont l'aménagement hydroélectrique de Lavey et la centrale chaleur-force de Pierre-de-Plan.

Déclaration de marquage pour 2010

Conformément à l'Ordonnance fédérale sur l'énergie (OEne), les SiL ont communiqué à leurs clients finaux la provenance de l'électricité fournie durant l'année précédente. Ainsi, dès novembre, les SiL ont distribué la déclaration de marquage relative à l'année 2010 à tous leurs clients au travers du bulletin d'information « Les Quatre saisons de l'énergie ». Grâce au portefeuille d'approvisionnement optimisé, la part d'énergies renouvelables annoncée a pu être maintenue au-dessus de 76% et la proportion d'agents énergétiques non vérifiables est passée au-dessous de 9%.

(Voir tableau ci-après)

Marquage de l'électricité		
Votre fournisseur d'électricité :	Services industriels de Lausanne Place Chauderon 23, 1002 Lausanne	
Contact:	Tél. 0842 841 841 www.lausanne.ch/sil	
Année de référence:	2010	
L'électricité que nous avons fournie à nos clients était composée de :		
En %	Total	De Suisse
Energies renouvelables	76,90%	53,55%
Energie hydraulique	72,43%	49,08%
Autres énergies renouvelables	3,57%	3,57%
Energie photovoltaïque	0,05%	0,05%
Energie éolienne	0,28%	0,28%
Biomasse	3,24%	3,24%
Géothermie	0,00%	0,00%
Courant au bénéfice de mesures d'encouragement ¹	0,90%	0,90%
Energies non renouvelables	11,61%	11,61%
Energie nucléaire	7,00%	7,00%
Energies fossiles	4,61%	4,61%
Pétrole	0,00%	0,00%
Gaz naturel	4,61%	4,61%
Charbon	0,00%	0,00%
Déchets	3,24%	3,24%
Agents énergétiques non vérifiables	8,25%	-
Total	100,00%	68,40%

¹ Courant au bénéfice de mesures d'encouragement : 51,6% d'énergie hydraulique, 4,2% d'énergie photovoltaïque, 2,6% d'énergie éolienne, 41,6% d'énergie de biomasse et de déchets issus de la biomasse, 0% de géothermie.

Les SiL participent aux objectifs de production à partir d'énergies renouvelables de la Confédération et bénéficient à ce titre des mesures d'encouragement pour les ouvrages suivants :

- Centrale de biométhanisation de la ferme des Saugealles (hauts de Lausanne) ;
- Microcentrale hydroélectrique du Capelard (Lausanne, Vallée de la Jeunesse) ;
- Eolienne Mont-d'Ottan (Vernayaz, Vallée du Rhône).

Factures

Au cours de l'année, 907'020 factures ont été émises, dont 2.5% d'e-facture.

valeurs fondamentales y sont également décrites, ainsi que les grands projets à venir dans le domaine des énergies et du multimédia.

Nouvelle identité visuelle et logo des SiL

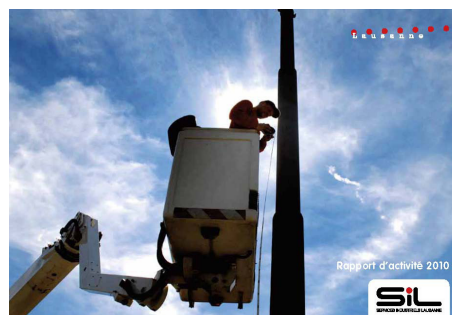
Les SiL s'étaient dotés en 2010 d'un nouveau logo afin d'améliorer leur reconnaissance et leur notoriété.

Logo des SiL

En 2011, ce logo a été progressivement intégré dans tous les outils de communication, du papier à lettres aux affiches publicitaires. Ce premier pas, initié dans le but de construire une identité forte et cohérente sera suivi d'autres mesures de communication. Celles-ci auront pour objectif de positionner les SiL comme un acteur multifluides dynamique et innovateur, capable de répondre aux besoins croissants de ses clients et garant du développement durable.

Présentation du rapport d'activité 2010 des Services industriels

Ce rapport illustré et synthétique présente l'organisation des SiL et leurs différentes activités. Leur mission et leurs



Couverture du rapport d'activité 2010 des SiL

Les raccordements de gaz

L'année 2011 a bénéficié de températures au-dessus des valeurs moyennes et de peu de précipitation, avec comme corollaire une diminution des ventes de gaz naturel. Par leur activité de prospection, les SiL ont signé un nombre équivalent de nouveaux raccordements qu'en 2010. En effet, ce ne sont pas moins de 206 (208 en 2010) demandes de raccordements qui ont été signées pour une puissance estimée à 15.5 MW. Les suppressions, qui ont été moins nombreuses, concernent principalement le gaz de cuisson.

Le chauffage à distance a le vent en poupe

L'extension du réseau de chauffage à distance au sud de la ville se poursuit. Les rues touchées par les travaux étaient localisées dans le bas de Ruchonnet (proximité de la gare), l'avenue William-Fraisse et le haut de l'avenue d'Ouchy. 28 demandes de raccordement ont été signées en 2011 (contre 39 en 2010) représentant une puissance de 7 MW.

Evolution des tarifs

Les tarifs d'électricité 2011, entrés en vigueur au 1^{er} janvier, ont été publiés le 1^{er} septembre 2010 déjà. Ils ont été calculés en tenant compte des instructions de la Commission fédérale de l'électricité (EiCom). En conséquence, des baisses de timbre d'acheminement par rapport aux tarifs 2010 ont été réalisées (de - 13.1% à - 25.1% selon les tarifs). Pour la composante énergie de l'offre « nativa® », les prix 2010 ont été maintenus. La baisse moyenne pour un ménage lausannois, toutes taxes incluses, a été d'environ 5% pour la gamme « nativa® » et de 8% la gamme « Combi ».

Le tarif du chauffage à distance est resté inchangé, la principale source de chaleur est l'incinération des ordures ménagères de Tridel bénéficiant d'un contrat établi pour plusieurs années. Le gaz n'est utilisé que comme énergie d'appoint.

Le prix du gaz naturel combustible n'a pas été modifié grâce à un prix du marché assez stable. Une nouvelle tarification est en cours de développement pour le début de l'année 2013.

Le prix à la colonne du gaz naturel carburant (GNC), toujours plus avantageux que les autres carburants, maintient l'attrait pour les véhicules fonctionnant au GNC. En 2011, 36 (+ 15) subventions de 1'000 francs pour l'achat de véhicules GNC ont été accordées. Cette action de promotion est le fruit d'un partenariat sur le plan romand avec Gaznat SA, qui prend à sa charge la moitié du montant de la subvention.

Dans le domaine de l'efficacité énergétique, les SiL ont lancé de nouvelles solutions à l'attention des propriétaires et des entreprises. Ces services permettent aux clients des SiL de contrôler et de maîtriser leur consommation d'énergie.

Audits énergétiques

L'Unité en charge des audits a effectué 19 bilans énergétiques pour l'habitat. Les rapports ont été délivrés via le document standardisé SiLBilan. Quarante analyses de consommation électrique/gaz pour des commerces et des particuliers ont été réalisées sur demandes spécifiques du support clientèle.

Sept offres de diagnostics énergétiques complets ont été transmises à des clients électriques éligibles, et un diagnostic a été réalisé.

Cette Unité a également participé à la rédaction de deux dossiers de mise à l'enquête pour le compte d'autres Services de la Ville de Lausanne, comportant des analyses des ponts thermiques et des bilans énergétiques annuels par simulation numérique. Elle a été sollicitée pour participer, à titre de consultant, à la phase d'avant-projet de la nouvelle Bibliothèque communale.

Contrôle des aspects énergétiques en matière de construction

Dans le cadre du contrôle des aspects énergétiques en matière de construction, 543 dossiers ont été traités, dont 391 étaient soumis à permis de construire. Ces activités de contrôle des dossiers sont directement liées à l'application de la Loi cantonale vaudoise sur l'énergie (LVLEne). A ce titre, l'Unité s'est engagée dans une procédure de dénonciation à l'autorité compétente d'un contrevenant à la LVLEne.

Effectuée en collaboration avec l'Office de la police des constructions et le Service d'architecture, l'application du nouveau Règlement sur les taxes et émoluments perçus pour les permis de construire, de transformer, d'habiter et d'utiliser a permis d'assurer le financement d'un collaborateur spécialisé dans le traitement des dossiers.

Relations avec la clientèle

Par rapport à 2010, le nombre des appels téléphoniques a augmenté de 13% pour passer à 76'031. La clientèle venant au guichet a augmenté de 18% pour passer à 13'068. Les demandes écrites se chiffrent à 23'406, dont 40.5% par lettres et 59.5% par courriel. En outre, 12'384 fiches du contrôle des habitants liées aux déménagements de clients ont été saisies dans le système d'information. Les demandes des clients concernant le plombage de leur prise télé-réseau se sont montées à 4'183 (représentant environ 6% des raccordements), soit 10.5% de plus qu'en 2010.

Lancement du portail clients des SiL

Le portail myLausanne, véritable guichet virtuel, a été lancé en novembre. Il répond à une forte demande des clients des SiL, qui peuvent désormais accéder en tout temps à leurs données et entreprendre différentes démarches en ligne, sans contraintes d'horaires et sans déplacement. Il est accessible à toute personne au bénéfice de prestations auprès des SiL. Outre les Lausannois, cela concerne également les habitants des communes desservies par l'électricité, le gaz ou le télé-réseau.

Une fois le compte utilisateur créé au moyen d'une adresse e-mail et d'un mot de passe, il suffit du numéro de référence de n'importe quelle facture des SiL pour accéder à toutes les données liées à un compte (consommation), annoncer un changement de domicile, contrôler l'état des factures (payées, impayée) ou encore les télécharger en format pdf. Les clients commerciaux, quant à eux, peuvent également avoir accès à leur courbe de charge. Cet outil offre également de nombreux avantages pour des clients « multisites », comme les gérances immobilières, qui peuvent ainsi visualiser et administrer, sans perte de temps, les contrats et factures dont ils ont la charge directe.

Ces prestations en ligne constituent la première partie du programme de mise en place de la cyberadministration lausannoise. Dans les mois à venir, le portail clients des SiL s'enrichira de nouvelles prestations en ligne, notamment pour les produits liés au gaz et à Citycable. Parallèlement, d'autres Services de l'administration lausannoise, à l'instar du Contrôle des habitants, de la Police du commerce ou du Service social, proposeront des accès à leurs prestations via sur internet.

ÉVÈNEMENTS ET PROMOTION

Pour promouvoir l'image des SiL et soutenir la vie sportive et culturelle de la région lausannoise, plusieurs contrats de sponsoring ont été reconduits, négociés ou valorisés, notamment avec le Lausanne Hockey Club, le Lausanne-Sport, le Défi Sportif lausannois, le Festival de la Cité et la Haute école de musique.

Les SiL sont présents lors de manifestations à l'attention d'un large public : marchés lausannois, marché de Noël, Journées de la mobilité en partenariat avec la commune de Lutry, Habitat-Jardin. Des actions pour des publics plus ciblés sont également réalisées : accueil des Conseillers communaux dans le cadre du Festival de la Cité, invitation des grands clients et partenaires des SiL. Le professionnalisme des SiL a été récompensé par le prix du meilleur stand de la halle « énergie » d'Habitat-Jardin.



Stand des SiL à Habitat-Jardin

Les SiL ont également apporté leur soutien tant financier qu'opérationnel à des événements exceptionnels comme la World Gymnaestrada.

SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction du service

- établir et suivre la stratégie d'ensemble du Service ;
- superviser les activités du SEL et assurer la gestion administrative du Service ;
- s'assurer de la bonne application du système de gestion qualité, environnement et sécurité.

Production d'électricité

- assurer l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Lavey ;
- assurer des prestations techniques dans la zone de desserte valaisanne ;
- développer de nouvelles productions hydroélectriques.

Centre d'exploitation de Pierre-de-Plan (CEPP)

- surveiller et conduire le réseau de distribution d'électricité 24h/24h ;
- assurer la continuité et qualité de la fourniture d'électricité ;
- gérer les appels clients 24h/24h.

Interventions

- assurer la permanence et les interventions d'urgence sur le réseau en cas d'avarie et de dégâts ;
- opérer les manœuvres dans le réseau ;
- assurer les raccordements provisoires pour les manifestations ;
- surveiller la qualité de la fourniture.

Gestion des données techniques (GDT)

- acquérir les données de consommations des clients télérelevés ;
- gérer le système EDM (Energy Data Management) nécessaire au suivi des clients qui ont changé de fournisseur ;
- développer des projets liés aux systèmes de comptage du futur (Smart Metering).

Etudes

- gérer à court, moyen et long terme le « patrimoine réseau » de la Ville ;
- dimensionner et planifier les extensions et le renouvellement du réseau de distribution à haute, moyenne et basse tension ;
- étudier et établir les dossiers de chantiers de réseau et de postes de transformation ;
- établir et tenir à jour les plans et schémas des réseaux, dans le cadre des normes et des prescriptions légales ;
- participer à l'élaboration des grands projets d'infrastructure de la Ville.

Réalisations

- construire, entretenir et renouveler le réseau de distribution MT/BT souterrain et aérien ;
- réaliser les raccordements au réseau souterrain et aérien ;
- construire et renouveler les postes HT ;
- trier les déchets.

Branchements & Entretiens

- effectuer la pose et dépose des compteurs et leur contrôle ;
- assurer les obligations légales du contrôle des installations électriques intérieures à basse tension ;
- conseiller la clientèle sur l'utilisation rationnelle de l'électricité ;
- préparer les dossiers techniques en vue des raccordements des clients sur le réseau souterrain et aérien ;
- assurer la maintenance des postes HT, MT, BT et la tenue à jour de la MAO.

Eclairage public

- développer la stratégie « lumière » de la Ville ;
- étudier, construire et entretenir l'éclairage public de la Ville de Lausanne et de communes aux alentours ;
- assurer des prestations en matière d'éclairage événementiel et pour des manifestations.

Formation technique santé et sécurité

- assurer la formation technique des électriciens de réseaux sur l'équipement de la Ville ;
- assurer la formation continue dans le domaine de la santé et de la sécurité ;

- contribuer et participer à la Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens de réseau (CIFER).

Fonds communal URE/PER

- gérer le Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables.

DIRECTION DU SERVICE

L'organisation du Service, adaptée depuis quelques années aux exigences de la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) et de son Ordonnance (OApEI), s'avère adéquate pour assurer les trois missions principales du Service : distribution de l'électricité, production d'énergie et éclairage public. Les principes faitiers du développement durable, déjà pris en compte dans la précédente législature, restent ancrés dans la stratégie et la ligne de conduite opérationnelle du Service. Il en est de même pour le système de management intégré (Qualité, Sécurité et Santé au travail).

Toutes les activités opérationnelles sont traitées et suivies selon la gestion par projet et le management par objectifs. Ces méthodes, introduites entre 2005 et 2010, sont dorénavant appliquées à l'ensemble du Service. Elles ont prouvé leur efficacité dans la planification et le suivi des projets, ainsi que dans la conduite des équipes de terrain. Cette uniformisation a aussi amélioré la communication au sein du Service impliquant ainsi les collaborateurs à tous les niveaux de la hiérarchie.

La formation des collaborateurs a été l'objet d'une attention particulière, l'objectif étant d'améliorer la sécurité et de promouvoir la compétence et la connaissance.

Le Service a dû pallier un manque d'effectif dans les équipes de la rotation totale et partielle du centre d'exploitation de Pierre-de-Plan (CEPP) en faisant appel à des collaborateurs volontaires formés en urgence. La situation a été rétablie en fin d'année.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Branchement et entretien	42.00	nd	40.00	nd
C.E. Pierre-de-Plan	15.95	nd	15.95	nd
Direction(SEL)	10.50	nd	13.50	nd
Eclairage public	12.00	nd	13.00	nd
Etudes (SEL)	44.60	nd	43.10	nd
GDT	3.00	nd	3.00	nd
Interventions (SEL)	16.00	nd	16.00	nd
Réalisations (SEL)	39.35	nd	37.35	nd
Usine de Lavey	23.20	nd	24.20	nd
Total service	206.60	nd	206.10	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	- 0.50

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Branchement et entretien	38	38.00	39	39.00
C.E. Pierre-de-Plan	16	15.85	16	15.85
Direction(SEL)	12	11.50	14	13.50
Eclairage public	13	13.00	13	13.00
Etudes (SEL)	43	41.30	45	43.10
GDT	3	3.00	3	3.00
Interventions (SEL)	15	15.00	15	15.00
Réalisations (SEL)	39	37.85	39	37.35
Usine de Lavey	23	22.70	23	22.20
Total service	202	198.20	207	202.00

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Réalisations (SEL)	8		7	
Etudes (SEL)			1	
Total service	8		8	

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	7	14

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	3
Retraite	3
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	7

Explication des variations

Les variations sont dues à la rotation normale des employés.

Apprentis

Le SEL forme sept apprentis électriciens de réseau, un planificateur électricien et fournit une place de stage (direction du service) pour les apprentis de commerce, dans le cadre de la formation organisée par les ressources humaines.

FAITS MARQUANTS

Production d'électricité

Production hydroélectrique de Lavey

Cette année, la production de l'aménagement hydroélectrique de Lavey a été très faible, notamment durant la période des apports à la fonte des neiges. Elle s'est élevée à 357 GWh, inférieure de 8.2% à la moyenne des dix dernières années, qui est de 388.8 GWh (2011 compris).

L'énergie non produite lors de l'arrêt d'usine (voir ci-dessous) a été estimée à 12.6 GWh. Quelques déversements ont été constatés, surtout en janvier, puis plus faiblement en février, dus principalement au turbinage amont de l'aménagement de Bieudron alors qu'un groupe de Lavey était en révision. Les pertes résultantes sont estimées à 0.3 GWh donc faibles vis-à-vis d'une interruption de production.

Le débit annuel moyen du Rhône mesuré en aval du barrage a été d'environ 129.6 m³/s en 2011, alors que la moyenne des débits annuels des dix dernières années s'élève à 154.3 m³/s (2011 y compris). Au cours des 20 dernières années, il faut remonter à 1996 pour avoir une année hydraulique aussi basse avec un débit moyen de 136 m³/s (production de 348,6 GWh).

Le nombre et les types d'interventions au barrage peuvent être qualifiés de normaux. Aucune crue importante n'a été constatée. La valeur maximale du débit moyen journalier mesuré à la station de jaugeage de Dorénaz en aval du barrage a été de 325 m³/s.

Révision du groupe 1

La révision du groupe 1, rotor sorti, débutée en octobre 2010, s'est poursuivie jusqu'au printemps 2011. En raison de la très importante usure du moyeu de la roue, un grand travail de recharge par soudure a été effectué sur le site. Les pales réhabilitées lors de la grande révision du groupe 2 du début de l'année ont été montées sur le groupe 1. Les défauts constatés sur les pales du groupe 1 ont été réparés avant l'application du revêtement de protection en carbure de tungstène. Ce jeu de pales réhabilité servira de réserve pour une prochaine révision.

Sécurisation de la falaise en aplomb de l'usine

Le géologue mandaté pour des travaux liés au projet d'extension de la production de Lavey avait observé qu'un rocher d'environ 750 m³, surplombant une zone proche du bâtiment de l'usine et menaçant à la fois la route, propriété de la Ville de Lausanne ouverte au trafic public mais aussi l'atelier, le parking de l'usine et l'aire de pique-nique utilisée par les promeneurs, présentait de nombreuses fissures laissant suspecter des risques notables de rupture. Une sécurisation par ancrages a été réalisée à la fin de l'été.

Des risques importants de chutes de pierres avaient aussi été constatés sur d'autres masses rocheuses adjacentes à ce rocher. Bien que les masses soient moins volumineuses et plus dispersées, le géologue a confirmé la nécessité d'un assainissement au plus tard durant l'année 2012 : la zone menacée comprend plus particulièrement la seconde zone de parking de l'usine, le garage de stockage des engins d'entretien de l'usine, l'accès à la salle des vannes et le chemin pédestre public qui relie Lavey à Lavey-les-Bains.



Travaux de sécurisation sur le rocher surplombant l'usine de Lavey

Travaux de révision de la galerie de Lavey

Autorisation

Le 17 mai, les Services cantonaux ont délivré l'autorisation d'effectuer l'arrêt d'usine planifié entre le 28 octobre et le 10 novembre. Cette autorisation était assujettie à des contrôles particuliers avant et après arrêt, notamment :

- une bathymétrie (mesure de profondeur) avant l'arrêt et une au printemps 2012 ;
- un suivi piscicole avec mesures de concentration de sable en aval proche du barrage pendant la journée prévue pour la purge ;
- un contrôle des berges.

Suite à ce dernier contrôle, un risque d'érosion a été constaté sur un secteur à forte pente d'environ 80 mètres situé à mi-distance entre le barrage et l'usine. Au vu des risques liés à la proximité de la voie de chemin de fer et d'un pylône de la ligne électrique aérienne des SiL permettant d'évacuer la production de la micro-centrale de l'Aboyeu, le Service des routes et cours d'eau du Canton du Valais, section Rhône 3, a décidé de réaliser des mesures urgentes pour renforcer les berges en rive gauche. Après deux à trois semaines de travaux intensifs dans le lit du Rhône, le Service cantonal a finalement délivré son autorisation définitive pour effectuer l'arrêt de l'usine. Les travaux dans le lit ont repris dès la fin de l'arrêt et ont nécessité une attention particulière pour l'exploitation de l'usine.



Le barrage de l'aménagement de Lavey avec les trois passes ouvertes pour l'arrêt de l'usine

Arrêt d'exploitation de l'aménagement

L'aménagement de Lavey a été mis hors d'eau du 28 octobre au 10 novembre. Les travaux ont débuté par la pose des batardeaux de fermeture de la prise d'eau. La purge du barrage a donc été effectuée l'après-midi du 28 octobre, lorsque la production s'est progressivement arrêtée et que les déverses ont débuté par les vantaux inférieurs. La vidange de la galerie d'amenée consécutive à la pose des batardeaux a duré trois jours pour permettre une lente décompression.

Le 31 octobre, après ouverture des accès et des portes du dessableur, il a été procédé à une visite générale de la galerie. L'ampleur des dégâts constatés sur le radier de la galerie, conséquences du charriage de gravier du fleuve, est très semblable à celle relevée lors de l'arrêt précédent.

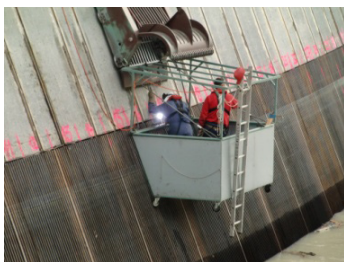
La galerie a été fermée et remise en eau le 9 novembre. Le lendemain, les batardeaux de la prise d'eau ont été retirés et l'aménagement progressivement remis en exploitation.

Travaux effectués

Suite à l'inspection du 31 octobre, il a été procédé à un bétonnage généralisé de la partie dégradée du radier. Ces réparations doivent permettre une exploitation normale durant au minimum les cinq à six prochaines années.

L'état des glissières guidant la poche des dégrilleurs a nécessité des travaux de réparation d'urgence. Un suivi régulier de l'état des glissières et des bétons de la prise devra être mis en place pour pouvoir planifier d'éventuels travaux de réhabilitation, qui pourraient alors nécessiter un arrêt prolongé de l'aménagement.

Deux trous d'un diamètre de 45 cm au travers du bouchon séparant la galerie d'accès amont du dessableur de la galerie de production ont été forés et équipés de vannes bridées. Ce dispositif servira à refroidir l'unité de production d'électricité de la future usine géothermique AGEPP.



Travaux sur les prises d'eau

Les contrôles et travaux suivants ont aussi été réalisés durant l'arrêt d'exploitation :

- contrôle et nettoyage des grilles de la prise d'eau et de leurs fixations ;
- forage du mur guideau du barrage (en vue des travaux Lavey+) ;
- entretien de la vanne by-pass ;
- contrôle et entretien de la vanne à détrit ;
- contrôle et entretien des mesures hydrauliques ;
- graissage des galets des vannes du barrage ;
- relevé géométrique de la galerie (en vue des travaux Lavey+) ;
- entretien des vannes du dessableur ;
- contrôle et inspection de la chambre d'équilibre ;
- réparation du joint de la vanne de révision du groupe 1 ;

- réparation ou échange des sondes de mesure de débit dans la galerie ;
- contrôle des mesures de pression de la cheminée d'équilibre ;
- changement des roulements et entretien des sectionneurs 125 kV de la barre principale.

Révision du groupe 3

Le début de la révision du groupe 3 planifiée pour fin 2011 a été retardé à début 2012, afin de réduire les éventuelles pertes de production par déversements suite à des turbines amont. Ce délai a permis aussi au Service cantonal valaisan des routes et cours d'eau, section Rhône3, d'effectuer les travaux urgents de réparation des berges situées entre le barrage et l'embouchure du canal de fuite.

Prestations pour tiers

Des prestations de maintenance et de contrôle ont été effectuées par le personnel de l'usine de Lavey sur différentes micro-centrales de la région et sur les réseaux de distribution des services industriels des communes de Saint-Maurice, Mex et Collonges.

Le personnel de Lavey a également participé à la définition des concepts et à la mise en service du nouvel automatisme de la prise et de la vanne de tête de l'usine de l'Aboyeu.

Deux nouveaux postes MT/BT (PT Bois Noir et PT Piscine) ont été construits, et progressivement raccordés et mis en service sur le territoire de la commune de Saint-Maurice. L'ancien poste PT Piscine a été démonté.

Etudes pour la mise aux normes de Lavey

L'aménagement hydroélectrique de Lavey a connu de nombreuses améliorations, en particulier pour optimiser la production. Toutefois, certaines infrastructures n'ont jamais fait l'objet d'une mise aux normes actuelles ; leur conception générale, basée sur les normes de l'époque, datent des années 1950.

En matière de protection incendie notamment, en cas de transformations importantes d'un aménagement, une mise en conformité des installations aux dernières prescriptions et normes en vigueur est exigée. Il en va de même pour les aspects liés à la sécurité du personnel et en matière de normes environnementales. La réalisation du futur projet Lavey+ nécessitera une mise aux normes et une sécurisation des infrastructures existantes, telles que les installations de ventilation et la sécurité incendie (nouveaux chemins de fuite, isolation des locaux, évacuation des fumées), l'éclairage de secours, les lieux de stockage pour matières inflammables et la passerelle du pont du canal de fuite.

Etude d'avant-projet des passes à poissons

Le mandat d'étude d'avant-projet de passes à poissons de montaison et de dévalaison attribué au bureau Ecotec, associé avec un spécialiste européen reconnu par les associations environnementales et les organisations de pêcheurs, se poursuit pour étudier les solutions permettant le transit amont et aval de la faune piscicole au barrage de Lavey.

Projet Lavey+

Etudes des lignes d'eau et de la fréquence des purges

Pour répondre aux interrogations des Services cantonaux, des simulations numériques, utilisant les mesures constructives du barrage et les résultats des essais sur le

modèle physique du laboratoire LCH de l'EPFL, ont permis d'étudier le comportement futur du fleuve en amont de la zone du barrage. Ces études ont permis de déterminer :

- le comportement de la ligne d'eau dans la zone de la retenue en cas de crue ;
- l'évolution à long terme du fond amont du lit du fleuve ;
- l'intensité des opérations de purges ou d'extractions mécaniques des sédiments ;
- la courbe débit-hauteur optimisée d'exploitation du barrage.

Etudes de projet

Suite à la phase de validation du rapport d'étude d'avant-projet sommaire établi précédemment, les études du projet définitif se sont poursuivies :

- études par simulations de comportements hydrauliques particuliers ;
- analyse des effets de minage sur les groupes en production en vue d'estimer les charges maximales à utiliser pour l'excavation de la future galerie ;
- réalisation de forages prospectifs dans deux secteurs, d'une part au barrage afin de déterminer la qualité du lit du Rhône sur lequel sera construit la prolongation du mur guideau et la plateforme de la nouvelle prise Lavey+, et d'autre part aux alentours de la centrale afin de chercher une source alternative en eau potable, qui remplacerait une source trop proche de la zone du futur chantier ;
- établissement des rapports d'études de projet d'ouvrage portant sur les équipements hydromécaniques et électromécaniques, le génie civil et les blindages, et les installations force et lumière ;
- revue de l'estimation financière des travaux à la lecture des dernières études ;
- cahiers des charges des entreprises pour les lots de soumissions.



Forages dans la zone du barrage

Etude de la valorisation des matériaux d'excavation

Un bureau spécialisé a été mandaté pour caractériser les matériaux d'excavation du projet et vérifier la possibilité de les valoriser sous formes de granulats, notamment pour des bétons du chantier Lavey+ ou pour d'autres usages externes.

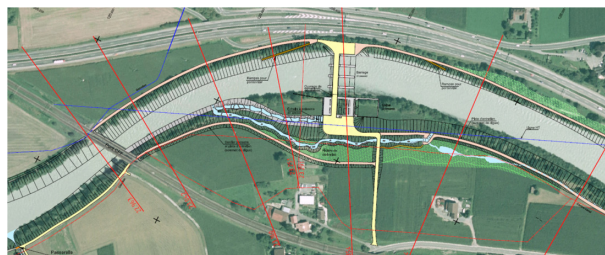
Dossier administratif du projet

Le SEL a obtenu l'accord des Cantons du Valais et de Vaud, ainsi que de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) pour la

réalisation du projet Lavey+ dans le cadre de la concession actuelle. Pour la partie vaudoise, un avenant à la concession décrivant les nouveaux ouvrages et équipements sera établi. Le projet technique est terminé. L'année 2012 sera consacrée aux dernières démarches légales et à la préparation du préavis de construction.

Projet de production hydroélectrique Massongex-Bex Rhône (MBR)

Les études de projet MBR ont été suspendues le 12 septembre, en raison de négociations complexes avec la commune de Massongex, partenaire du projet. Ce délai a été mis à profit pour compléter ou terminer diverses études demandées notamment par cette commune. Un groupe de travail R3/MBR a été constitué pour suivre de près les aspects liés à la troisième correction du Rhône. Les essais sur modèle physique réalisés au laboratoire de construction hydraulique de l'EPFL ont confirmé la position en rive gauche de l'usine de production. Par contre, les tests de charriage ont montré la nécessité de corriger la pente du lit du Rhône à l'aval du barrage pour éviter son ensablement. L'entrée en force au 1^{er} juin de la modification de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) impose des exigences relatives au charriage des matériaux dans les cours d'eau, ce qui aura un effet sur le projet. La décision de poursuite des études du projet sera prise au cours du premier semestre 2012.



Plan du site de la future usine hydroélectrique de Massongex-Bex sur le Rhône

Centre d'exploitation de Pierre-de-Plan (CEPP)

En 2011, le total de l'énergie distribuée par le SEL s'est monté à 1'399 GWh, en baisse de 0.9% par rapport à 2010. La charge maximum du réseau a atteint 241 MW le mardi 7 décembre entre 12h00 et 13h00, soit 4 MW en dessous de la valeur record de l'année précédente. Avec une valeur de 11.2°C, la température annuelle moyenne a été supérieure de 1.1°C à la moyenne multi annuelle 1960-1990 de l'Institut suisse de météorologie. Cette température moyenne particulièrement élevée explique majoritairement les baisses constatées.

Le tableau ci-dessous donne la répartition de cette distribution entre le réseau SEL et les réseaux avals, qui sont ceux du SIE, Pully, Paudex, Belmont, Romanel, Lutry et St-Maurice.

Energie fournie dans le réseau SEL (y compris pertes réseau):	896 GWh	64.0%
Energie fournie vers les réseaux avals :	503 GWh	36.0%
Energie totale fournie au réseau SEL et réseaux avals :	1'399 GWh	100%

Le tableau ci-dessous donne la répartition entre l'énergie soutirée au réseau amont d'Alpiq et celle produite par des installations de production raccordée au réseau SEL. Les principales installations de productions sont Lavey, Tridel, et Pierre-de-Plan.

Energie soutirée au réseau amont :	955 GWh	68.3%
Energie produite dans le réseau SEL :	444 GWh	31.7%
Total	1'399 GWh	100%

Interventions

Qualité de la fourniture

Le réseau haute tension à 125 kV a subi deux avaries majeures. La première est liée à l'endommagement d'un câble par une entreprise de génie civil, heureusement sans provoquer de blessé. La seconde a été provoquée par un défaut de matériel dans le poste source de Bellefontaine, coupant la fourniture d'électricité du centre ville en début de matinée pendant une heure. Le reste de l'année a été marqué par une dizaine de pannes survenues dans le réseau à moyenne tension. Les entreprises de génie civil ont provoqué 25 pannes par arrachage ou endommagement des câbles souterrains, ceci malgré les séances d'information et les recommandations d'usage qui leurs sont faites systématiquement.



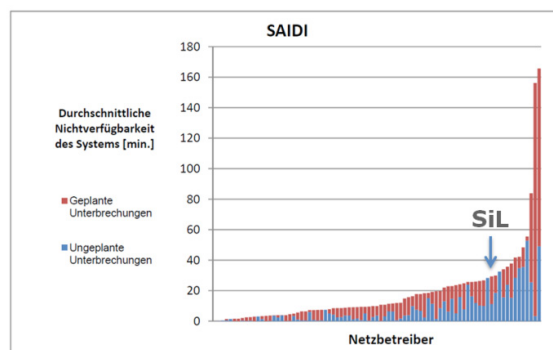
Avarie sur un câble à moyenne tension due au vieillissement (zone Borde-Villette)

La qualité de la fourniture est suivie par la commission de l'électricité (Elcom) au moyen d'un indicateur annuel d'indisponibilité du réseau de distribution (indice SAIDI, System Average Interruption Duration Index, soit indice de temps moyen d'interruption par client desservi). Cette méthode appliquée à tous les distributeurs d'une certaine importance permet de vérifier que le réseau ne se dégrade pas. Le tableau ci-dessous donne les valeurs SAIDI calculées pour des cas d'avarie ou d'interruption planifiées.

Indicateur de qualité SAIDI en 2011	
Divers non-planifiées (env. 110 interruptions)	6.96
Interruptions planifiées (env. 280 interruptions)	17.03

L'ElCom a publié en 2011 le tableau comparatif de l'indice SAIDI 2010 des 83 distributeurs les plus importants. Les réseaux, qui se situent à gauche du graphique, sont en

excellent état, ceux qui sont à droite sont plus vétustes. La qualité de fourniture du réseau de distribution de la Ville de Lausanne est bonne, mais il est indispensable de continuer à investir dans l'entretien et la rénovation du réseau pour maintenir son taux de vétusté actuel.



Indice SAIDI 2010 des 83 plus grands distributeurs

GESTION DES DONNÉES TECHNIQUES (GDT)

Quelque 32 sites (pour neuf clients) ont annoncé leur accès au marché libre pour le 1^{er} janvier 2012. Cela porte le nombre total de sites qui ont quitté les SiL à 70 (pour 15 clients). La Division assure aussi la télérelève des installations de production acceptées par le système fédéral de rétribution à prix coutant géré par Swissgrid. Huit fournisseurs se partagent la fourniture de ces clients qui ont accédé au marché libre.

Dans le cadre de l'équipement de comptage, tous les clients éligibles sont dorénavant équipés de compteur avec courbe de charge et la majorité en télérelève, ainsi que toutes les productions et échange d'énergie.

Dans le cadre du projet Green E-value, 17 compteurs intelligents répartis dans cinq immeubles ont été mis en service et fournissent les données de consommation aux clients et gérances pour leur permettre de réaliser des économies d'énergie significatives. Plusieurs investisseurs se sont intéressés au principe et équiperont leurs nouveaux bâtiments de compteurs intelligents, avec comptages privés supplémentaires pour l'eau chaude et froide, ainsi que la chaleur. Un test à l'échelle d'un quartier est prévu en 2012 avec plus de 800 compteurs intelligents, qui ont commencé à être installés dans cette perspective en fin d'année.

Etudes

Optimisation de la gestion des actifs du réseau

Depuis quelques années, le SEL se préoccupe de concevoir et intégrer un système de gestion des actifs et des risques permettant de définir les besoins financiers et techniques pour maintenir en état les infrastructures du réseau de distribution. Un module de calcul du coût de gestion du patrimoine des réseaux électriques (timbre) a été développé. L'objectif est de maîtriser à moyen et long terme (vingt ans) l'équilibre entre risques et dépenses pour le maintien du réseau. La démarche prend également en compte la planification des dépenses à court terme dans le but d'établir les budgets annuels et la liste des projets à exécuter pour l'année à venir.

Les analyses de risques du réseau à haute tension (HT) ont été effectuées, de même que les simulations pour établir les besoins d'extension et faire une prévision d'évolution du timbre. La première version du programme pour la

gestion des demandes des projets de réseau souterrain est en phase de test. Le programme dans son intégralité permettra de gérer l'entier des projets SEL pris sur le budget d'investissement. Cette analyse intègre aussi les grands projets de la Ville de Lausanne et de son agglomération, tels que les Axes forts de transports publics urbains et Métamorphose.

Transformation des postes à haute tension

La rénovation du poste « Flumeaux » situé à la limite des communes de Prilly et de Lausanne, initiée en 2010, a été terminée en 2011, et le passage à 11 kV de la zone de desserte sera réalisé séquentiellement durant l'hiver 2012-2013.

La rénovation du poste « Expo », situé sur l'ancien site de l'exposition nationale de 1964 et datant de 1962, a été initiée en 2010. La première phase, soit le remplacement des équipements 50kV, d'un transformateur, et partiellement de la moyenne tension, a été finalisée en 2011.



Poste « Expo » : installation d'un nouveau module GIS (gas insulated switchgear) 50 kV et du nouveau transformateur de 25 MVA

Des critères environnementaux liés au concept de développement durable ont été introduits en plus des critères techniques et financiers dans l'analyse et le choix du matériel électrique, ainsi que des options de transformation du bâtiment par l'utilisation de matériaux adaptés aux objectifs.

Liaison 50 kV entre Expo et Venoge

Cette liaison de 4.9 km, dont le remplacement est planifié dans le cadre du renouvellement des liaisons 50 kV (préavis N° 2001/206 « Restructuration partielle des réseaux à haute tension 50 kV »), a été terminée et mise en service en novembre.

Numérisation des plans du réseau

L'opération de numérisation des plans du réseau, confiée aux Services industriels de Genève (SIG) pour une période d'environ sept ans, se poursuit à satisfaction selon le calendrier prévu : 61% des réseaux du SEL et 36% des réseaux du SIMA sont numérisés dans la base de données SISOL Réseaux.

Sur mandat des tl, le SEL a numérisé les plans de leurs infrastructures souterraines, gérées jusqu'à ce jour sous forme graphique sur des plans papier.

Evolution des réseaux et des installations

La Division études & projets a mené à bien plus de soixante projets de réseau et de postes de transformation et assuré la tenue de cinquante bilans de projets, qui ont permis de mettre en évidence des opportunités d'optimisations techniques et organisationnelles. Ces points ont été analysés et traités dans le cadre du plan d'amélioration continue du Département réseau.

Dans le cadre de l'extension et du renouvellement du réseau électrique, 16.2 km de liaisons à moyenne tension et 18.3 km de liaisons à basse tension ont été installés. 24 postes de transformation ont été assainis, rénovés ou mis aux normes en vigueur. Quatre nouveaux postes de transformation ont été construits.

Un projet de sécurisation des accès aux postes de transformation de quartier a été lancé après une phase pilote. Ce projet intègre aussi la télésurveillance des paramètres importants de ces installations. Ceci permettra de connaître l'état du réseau à moyenne tension en temps réel et facilitera la gestion des avaries et le dépannage.

Axes forts de transports publics urbains

Pour le tramway, les études multi-fluides ont été réalisées et les documents définitifs en vue de la procédure d'approbation des plans (PAP) établis. Ils seront transmis à la Confédération à fin mars 2012. Plusieurs collaborateurs de la Division études et projets ont été fortement impliqués, au niveau de la coordination, des réseaux à basse et moyenne tension et du génie civil. La collaboration entre les Services techniques de la Ville a été excellente.

Préavis

La Division études & projets a rédigé deux préavis qui permettront de financer la troisième étape de renouvellement des réseaux (préavis N°2011/36 « Plan de renouvellement du réseau de distribution électrique des Services industriels - Crédits de réalisation pour la phase III ») et une révision profonde du poste 125 kV du Galicien (préavis N°2012/02 « Rénovation du poste de couplage et de transformation 125/50 kV de Galicien »). Ils seront soumis au plénum du Conseil communal en 2012. Plusieurs préavis inter-directions ont également été traités (Axes forts, Quartier des Fiches Nord, avenue Dapples, avenue de Chailly).

Réalisation

Chantiers du réseau de distribution

Plusieurs dizaines de chantiers (postes de transformation à moyenne et basse tension, postes à haute tension et réseau souterrain à moyenne et basse tension) ont été gérés durant l'année, en coordination avec la Division études & projets. L'équipe du réseau aérien a conduit 117 chantiers de tailles diverses pour le compte de son

propre réseau, ainsi que pour les branchements clients et l'exploitation courante du réseau (avaries). L'équipe du réseau souterrain est intervenue sur 69 chantiers pour un total de 2'050 visites de chantiers.

Pour faire face à cette multitude de chantiers, il a été nécessaire de solliciter des entreprises privées pour renforcer les équipes de montage. Le total des heures effectuées par ces dernières durant l'année se monte à plus de 5'900 heures (3,3 ept), ce qui correspond à un peu plus de 12% du personnel de montage interne à la Division.

Méthodes métiers

Les mandats de méthodes métiers font l'objet d'une demande interne au sein des entreprises actionnaires de Spontis. Ces demandes sont validées par le comité des directeurs des réseaux (CDR) de Spontis. Les mandats en cours de traitement sont :

- l'organisation d'un chantier selon la distance entre le site d'appartenance et le site d'engagement ;
- la pose d'un pontage provisoire ;
- la gestion du tirage des câbles multi-activités.

Afin de minimiser les interventions et de garantir la sécurité, une action sur cinq ans a été mise en place pour supprimer autant que possible les coffrets de transition entre le réseau aérien et souterrain.

Tri des déchets du SEL

Précurseur du tri des déchets depuis plus de 20 ans, le SEL est organisé sur son site de Malley avec une quarantaine de bennes. Au total, en 2011, 335.7 tonnes de matériaux ont été recyclés, soit :

- 146.7 tonnes de métaux ;
- 68.3 tonnes de papier et carton ;
- 120.7 tonnes de matériaux autres et encombrants.

Branchements & Entretien

Nouveaux branchements

En 2011, le nombre de nouveaux branchements ou de modifications de branchements est resté stable par rapport à 2010, avec un total de 93 nouveaux raccordements et 128 modifications de raccordements existants, pour lesquels des finances d'équipement sont prélevées. Cependant, si le travail a été extrêmement soutenu jusqu'à fin septembre, une forte baisse de l'activité sur les deux derniers mois de l'année a été observée, baisse qui pourrait se prolonger en 2012.

La méthode des travaux sous tension (TST) a été appliquée pour les nouveaux raccordements lorsque les conditions de sécurité et les conditions techniques étaient remplies. Ainsi 22 raccordements sur 93 ont été réalisés en TST. Cette méthode introduite au SEL à fin 2010 permet d'effectuer des travaux sans devoir couper l'alimentation des clients.

Maintenance des postes HT-MT-BT

La maintenance préventive des installations a concerné au total 114 postes MT/BT, soit un peu moins de 20% de l'ensemble des postes du SEL. Tous ces travaux sont gérés et planifiés par la maintenance assistée par ordinateur (MAO), afin d'assurer le suivi des résultats (rapports, analyses). Parallèlement à cet effort, une mise à niveau des données de la MAO s'est poursuivie, afin de pouvoir à terme bénéficier d'une base de données à jour.

Un partenariat pour la maintenance sous charge des postes MT-BT a été signé avec Romande Energie. Cette technique simplifie notablement le nettoyage des postes et permet de maintenir la fourniture aux clients.

Une surveillance à distance des batteries des postes à haute tension a été mise en service. Elle permet de faire un diagnostic précis, de suivre l'évolution de l'état des batteries dans le temps et de les renouveler à bon escient. Cette méthode permettra de réaliser un gain financier appréciable et une diminution de métaux lourds à recycler (plomb des batteries).

Partenariat avec les tl

Pour la première fois en 2011, la maintenance de l'ensemble des postes des transports publics (m1, m2 et tl) a été réalisée dans le cadre des contrats qui lient les SiL avec les tl. Une première analyse montre que les résultats sont très satisfaisants, aussi bien pour les tl que pour le SEL. Dans le but de réduire les coûts administratifs, des rapports automatiques des travaux de maintenance pour les tl ont été développés dans la MAO. Ces rapports seront généralisés pour l'ensemble des activités de maintenance facturées à des tiers.

Le SEL a également participé activement au montage et à la mise en service de la nouvelle sous-station tl de Farandole. Ce partenariat avec les tl s'est révélé très profitable pour les deux parties et sera reconduit pour tous les projets futurs des tl.

Contrôle des installations électriques intérieures à basse tension

Depuis l'entrée en vigueur de l'Ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT) en 2002, les contrôles périodiques des installations sont à la charge des propriétaires. Le distributeur a lui le devoir de rappeler l'échéance du contrôle à ces derniers et de s'assurer que le contrôle a été effectué.

Au moment de l'entrée en vigueur de l'OIBT, le SEL avait un retard cumulé d'environ 55'000 contrôles, dont le rattrapage est toujours en cours. En 2011, 7'447 installations ont été contrôlées et déclarées conformes faisant passer le total général des installations contrôlées à 31'603, soit 57% des contrôles à charge du SEL. En outre, 6'685 courriers ont été envoyés, portant le nombre de procédures de contrôle ouvertes à 44'464.

En matière de contrôles périodiques à charge des propriétaires, seuls 52% des ces derniers ont effectué les contrôles prévus sur la période 2002-2011.

L'Unité compteur a réalisé plus de 8'000 poses ou déposes d'appareil de tarification dans le réseau, dont environ un quart sont des compteurs neufs.

Eclairage public

Plan lumière

Suite à l'adoption du rapport-préavis No 2007/25 « Réponse à divers postulats, motions et pétitions », qui répondait notamment à une motion de M. Fabrice Ghelfi « Pour un plan lumière en ville de Lausanne. Et si la cathédrale était éclairée à l'énergie solaire ? », le Service de l'électricité a mandaté l'agence Radiance35, assisté de l'agence Congo Bleu, afin d'élaborer un plan lumière sur la globalité de la Ville de Lausanne. Ce projet comprend trois phases :

Phase I → le diagnostic : il a été développé sur la base de six thèmes

- 1) La Ville, son histoire, sa perception
- 2) Les études et projets existants
- 3) La configuration urbanistique et architecturale
- 4) L'usage des lieux
- 5) L'éclairage public (étude sensible de la lumière urbaine)
- 6) L'analyse inventive (relever la potentialité des lieux pour inventer l'éclairage de demain)

Cette phase a impliqué la participation et la collaboration de divers Services de la Ville, architecture, urbanisme, parcs et domaines, police, ainsi que l'Association de quartier de Montelly dans le cadre d'une marche exploratoire.

Phase II → le plan lumière : l'élaboration concept est terminée. Le document sera remis début janvier 2012.

Phase III → les projets concrets : elle consiste à l'accompagnement et au développement de cinq avant-projets suivants qui seront étudiés au cours de l'année 2012.

- 1) Les Plaines-du-Loup
- 2) Le quartier de Montelly
- 3) La place Chauderon
- 4) Le quartier des Boveresses
- 5) Les parcs des rives

Efficacité énergétique

L'efficacité énergétique du réseau de l'éclairage public est constamment améliorée par le choix de sources lumineuses performantes. Le réseau de la Ville de Lausanne est actuellement équipé en grande majorité (56%) de lampes du type à vapeur de sodium haute pression, technologie dont le rapport performances (efficacité énergétique et durée de vie)-prix est très compétitif. Les lampes à vapeur de mercure, moins performantes, équipent encore 21% du parc de luminaires. Ce type de lampes disparaissant du marché européen en 2015, le SEL a planifié leur remplacement jusqu'à cette échéance, en tenant compte des nouvelles technologies arrivant sur le marché. Les lampes aux halogénures métalliques représentent 11% du réseau, tandis que les récentes lampes à iodure métallique (CPO) en équipent 1%. Quant à la technologie LED qui progresse en termes de rapport qualité-prix, elle représente déjà 2% des luminaires lausannois. Le solde de 9% représente diverses sources (lampes fluocompactes, lampes halogènes, lampes à induction, tubes fluorescents).

Entretien des points lumineux

L'entretien systématique des rues se fait par secteur et par rotation sur trois ans. Cette période correspond à environ 13'000 heures de fonctionnement, au-delà desquelles il devient nécessaire de pallier la perte de flux lumineux, réduire les risques d'extinction aléatoire de sources arrivées en fin de vie et ménager les éléments d'amorçage. Il a également été procédé à l'entretien des 776 luminaires des rives du lac. Le nombre de lampes changées dans le cadre de plan remplacement systématique s'élève au total à 3'637 unités. Les avaries ont nécessité le remplacement de 554 lampes.



*Entretien de la place du Port
et de la place de la Navigation*

Les luminaires et leurs composants sont régulièrement entretenus ou remplacés lorsqu'ils sont devenus obsolètes. Ces travaux ont nécessité 161 interventions.

Le contrôle électrique de 2'018 points lumineux a été effectué, selon l'Ordonnance sur les installations à courant fort (OICF), par une entreprise privée. En parallèle, un contrôle statique de 837 mâts d'éclairage a été réalisé par une entreprise spécialisée. Ce type de contrôle se pratique sur un cycle de cinq ans.

Les avaries ont nécessité 25 interventions, dont 13 suite à des accidents causés par des tiers. Quant aux actes de vandalismes, leur coût s'est monté à environ 28'000 francs (matériel et main-d'œuvre).

Renouvellement et extension de l'éclairage public

La nécessité d'améliorer constamment l'éclairage, ainsi que des requêtes externes ou provenant d'autres Services, ont conduit à rénover ou à réaliser de nouveaux points lumineux dans près de quarante zones.

Deux chantiers majeurs ont été réalisés en 2011, la route de contournement de la Sallaz, ainsi que la réfection de l'avenue de la Sallaz et de la première partie de l'avenue du Bugnon, suite à la suppression de la ligne de bus, consécutive à la mise en service du m2. L'éclairage de ces tronçons a été étudié et réalisé en fonction d'une implantation optimum avec des luminaires équipés de lampes à iodure métallique de 140 W pour la route et de 45 W pour le trottoir. Ces lampes à décharges de dernière génération sont actuellement les plus efficaces en rapport lumens/Watt, en attendant l'évolution et la fiabilité de la technologie LED, qui aurait dans ce cas nécessité un plus grand nombre de mâts et donc un bilan énergétique moins favorable.

La galerie couverte de contournement a fait l'objet d'une étude spécifique en collaboration avec un bureau d'architecte, afin de respecter une mise en valeur nocturne des différents reliefs de l'ouvrage tout en assurant un éclairage routier selon les normes en vigueur. Le choix s'est porté sur des luminaires TL 58 W étanches, équipés de tube à longue durée de vie (environ dix ans de fonc-

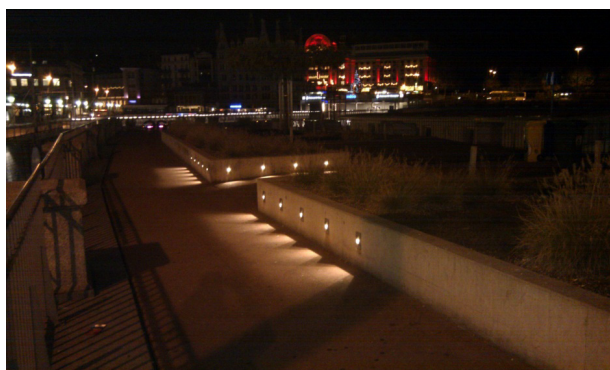
tionnement), afin de diminuer les coûts de maintenance. Cette technologie est la plus appropriée aux conditions mentionnées.



Avenue du Bugnon (luminaires équipés de lampes iodures métalliques « CPO »)

Test des nouvelles technologies

Le SEL suit de très près l'avancée technologique, notamment dans le domaine des LED. Afin de mesurer leur évolution dans le temps (perte de flux lumineux, pannes), deux zones complètes ont été éclairées avec la technologie LED : à l'avenue Pierre-Decker, dix luminaires ont été installés sur des mâts de huit mètres de haut pour éclairer la route et les trottoirs ; sur la terrasse Jean-Monnet, 74 spots encastrés ont remplacé des sources fluocompactes, permettant de faire des économies d'énergie et de maintenance.



Terrasse Jean-Monnet (projecteur LED)



Pierre-Decker (luminaire routier LED)

RÉSEAU TL08 ET M2

Les travaux prévus dans le cadre du préavis N° 2007/07 « Installation, réaménagement et mise en conformité de l'éclairage public sur les tracés des réseaux tl08 et m2 ont continué, sur la place de la Riponne, avec le remplacement de luminaires boules à lampes fluocompactes par des luminaires

de style à halogénures métalliques. L'entier des travaux se terminera en 2012, avec le solde de l'amélioration de l'éclairage des accès aux gares du m2, notamment dans le quartier sous-gare.

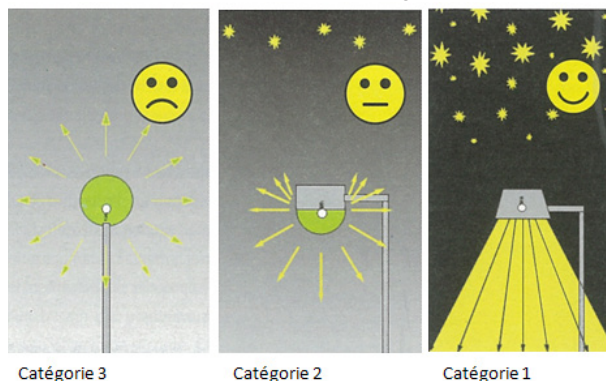
Assainissement des luminaires à vapeur de mercure et économies d'énergie

Le remplacement de 302 luminaires équipés de lampes 125 W à vapeur de mercure par des lampes 70 W à vapeur de sodium sur le réseau d'éclairage public permet une économie annuelle d'environ 71'000 kWh. La même opération avait déjà été réalisée en 2009 et 2010, et sera reconduite l'année prochaine afin d'assainir 1'200 luminaires vétustes.

Par rapport à la situation de 2010, et sans tenir compte des rues qui n'étaient pas éclairées avant 2011, on peut observer une diminution de consommation électrique de 1.15%. En tenant compte de ces extensions (route de la Claise-aux-Moines et divers renforts d'éclairage), il reste tout de même une diminution de consommation de 46'788 kWh par an.

Nuisances atmosphériques directes

Pour lutter contre les nuisances atmosphériques directes, familièrement nommées « pollution lumineuse », le SEL tend au maximum à utiliser des luminaires à verres plats ou semi-bombés (catégorie 1), aux dépens des luminaires à verres bombés (catégorie 2) ou boules (catégorie 3). Par rapport à la situation de 2010, le parc de luminaires lausannois s'est vu augmenté de 515 luminaires de catégorie 1, et diminué de 412 luminaires de catégorie 2, ainsi que de 42 luminaires de catégorie 3.



Prestation d'entretien de l'éclairage public de communes tierces

La maintenance des réseaux d'éclairage des communes d'Epalinges, de Jouxens-Mézery, du Mont-sur-Lausanne, de Saint-Sulpice et de Prilly, qui sont propriétaires de leurs installations, est régulièrement confiée au SEL. 72 luminaires à vapeur de mercure ont été remplacés par des luminaires à vapeur de sodium pour la commune de Prilly et 120 pour la commune du Mont-sur-Lausanne. Cette opération permet une économie d'énergie de plus de 40%, tout en gardant un niveau d'éclairement identique voire supérieur. Le SEL est également mandaté par ces communes pour des chantiers d'extension de leur éclairage public.

Prestations pour le Service des sports

Le SEL effectue régulièrement des travaux de réfection pour le Service des sports. La maintenance courante a nécessité treize interventions. De plus, le SEL est inter-

venu dans le cadre de l'amélioration de l'éclairage du Stade olympique de la Pontaise afin de le mettre aux normes pour les matchs du Lausanne-Sport (Super League).

Eclairages événementiels

Le SEL a participé à la pose de décorations de plusieurs manifestations, dont Gymnastrada, Athletissima, le Festival de la Cité, la Fête de la musique, la Fête du soleil et BD-Fil.

Eclairage de Noël

Le SEL a posé et entretenu les décorations lumineuses de Noël pour le compte du City Management dans les lieux suivants : à Chailly, à Ouchy, rue, place et église Saint-Laurent, rue et place Grand-Saint-Jean, galerie Bon Génie, rue du Petit-Chêne, place Saint-François, rue de l'Alé, rue de Bourg, rue Etraz, place de la Sallaz, place de la Gare, place Chauderon, avenue du Théâtre, rue Enning, rue des Terreaux, rue Haldimand. De plus, la place de la Palud, les rues de la Mercerie, de la Madeleine et du Pont ont bénéficié de nouveaux décors LED. Ces animations fonctionneront jusqu'au 9 janvier 2012.

En outre, la Cathédrale et le Palais de Rumine ont été illuminés en bleu et blanc. De plus, ce dernier a servi de support à la projection d'images animées du 9 décembre 2011 au 2 janvier 2012. La cheminée de Pierre-de-Plan a, quant à elle, été éclairée par une variation de couleurs.



Partenariat avec les Services industriels de Lutry

Ce partenariat, initié en 2008, permet de réaliser de bonnes synergies lors de la pose et dépose des décorations de Noël, du remplacement de luminaires et dans le cadre de divers chantiers. A l'inverse, le SEL assure pour Lutry la gestion des échanges de données de consommation exigée dans le cadre de la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI).

Formation technique santé et sécurité

Sécurité

La nouvelle structure SEL Formation a organisé les formations dans les domaines suivants :

- sécurité au travail sous forme de sensibilisation aux divers dangers pouvant porter atteinte à la santé ;
- présentation des nouvelles directives sécurité du SEL ;
- rappel sur la base métier et les accessoires utilisés pour le raccordement en moyenne et basse tension, afin de garantir la qualité ainsi que la sécurité au sein du réseau ;
- maniement d'engin pour les travaux en hauteurs ;
- utilisation de tronçonneuse ;
- conduite de remorques ;

- sensibilisation aux dangers de l'électricité au centre d'essais et de formation (CEF) à Préverenges.

La présentation et la mise en place du concept « Responsable des travaux sécurisés (RTS) » a été effectuée en collaboration avec un consultant externe. Après une analyse des différents critères par un groupe de travail formé de collaborateurs de terrain, les formations débuteront au printemps 2012.

SEL formation a également contacté l'ensemble des Divisions du Service, afin d'adapter les futures formations spécifiques propres à leurs demandes. La mise en place d'une plateforme d'inscription a également été créée, cette dernière entrera en fonction début 2012.

Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens de réseau (CIFER)

Plusieurs collaborateurs du SEL ont suivi des formations continues offertes par la CIFER. Les thèmes abordés ont été choisis en relation avec les différentes activités au sein des Divisions. Certains collaborateurs ont également officié comme « formateurs » auprès des jeunes apprentis.

Fonds communal URE/PER

Actions annuelles 2011

Projet	Date	Montant accordé (francs)
Subvention des vélos électriques	26.11.2010	75'000.-
Complément subvention des vélos électriques	08.08.2011	45'000.-
Subvention des scooters électriques	26.11.2010	20'000.-
Subvention pour le renouvellement des batteries de vélos électriques	26.11.2010	10'000.-
Edition bulletins « 4 saisons de l'énergie »	26.11.2010	48'000.-

Actions pérennes

Projet	Date	Montant accordé (francs)
Rétribution à prix coûtant (RPC) lausannoise du courant photovoltaïque	2011	640'000.-
Poste à 50% pour la gestion de la RPC lausannoise	2011	60'000.-
Poste à 100% pour la gestion de « Contact Energies »	2011	130'000.-

Demandes acceptées en 2011

Projet	Date	Montant accordé (francs)
FIFEL 2011	2011	80'000.-
ECO WIZZ Prises - Promotion de la gamme Nativa (SiL)	2011	11'350.-
SenSiLED - Ateliers-cours de construction de lampes Led	25.11.2011	39'570.-
AVOB - Logiciel de réduction de la consommation d'énergie des postes travail	25.11.2011	94'000.-
ALSMAD - Vélos électriques pour CMS lausannois	02.05.2011	4'800.-

Vélos électriques pour l'administration communale	02.05.2011	87'000.-
Rallye Tallin-Monaco	02.05.2011	10'800.-
Efficacité électrique de la STEP	21.09.2011	81'000.-
Visites de l'aménagement hydroélectrique de Lavey par écoles 2011/2012	25.11.2011	27'400.-
Habitat-Jardin 2012 - Stand SiL promotions énergies renouvelables	25.11.2011	70'000.-
Sponsoring de la formation CAS de la HEIG-VD édition 2011/2012	25.11.2011	20'000.-

Demandes approuvées par le comité et validées par le Conseil communal en 2011

Projet	Date	Montant accordé (francs)
Projet Sirius : pompes à chaleur à 500 m (préavis N° 2011/24)	02.05.2011	378'000.-
Projet LEC : stabilisateurs de tension (préavis N° 2011/21)	07.03.2011	130'000.-
Soutien à la réalisation de bilans énergétiques de bâtiment (préavis 2010/38)	03.07.1905	500'000.-

Demandes approuvées par le comité en 2011 et en attente de la décision du Conseil communal

Projet	Date	Montant prévu (francs)
Projet FontEn : assainissement énergétique de 3 grandes fontaines ornementales	21.09.2011	628'000.-
Outils professionnels électriques PELLENC	21.09.2011	368'000.-

SERVICE DU GAZ ET DU CHAUFFAGE À DISTANCE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Exploitation du chauffage à distance

- fournir de l'énergie thermique à plus de 1'161 consommateurs finaux via un réseau de chauffage à distance ;
- entretenir et développer un réseau de chauffage à distance d'une longueur de 103.3 km.

Exploitation du réseau de gaz

- desservir en gaz naturel 38 communes au détail, quatre communes en gros et une en partenariat, soit plus de 16'048 raccordements ;
- entretenir et développer un réseau de conduites de gaz de 730.6 km.

Prestations énergétiques

- offrir des prestations dans le domaine du développement durable en proposant des économies d'énergie grâce à la télégestion ;
- optimiser les installations de chauffage et de ventilation des bâtiments communaux ;
- développer le recours aux énergies renouvelables.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Gaz & CAD)	6.30	nd	6.30	nd
CAD	29.00	nd	29.00	nd
Clientèle	1.50	nd	1.50	nd
Gaz	31.70	nd	31.70	nd
Planification (Gaz & CAD)	22.90	nd	22.90	nd
Prestation (Gaz & CAD)	7.00	nd	7.00	nd
Total service	98.40	nd	98.40	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	0.00

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (Gaz & CAD)	7	6.30	7	6.10
CAD	28	28.00	29	29.00
Clientèle	2	1.50	2	1.50
Gaz	32	30.70	31	29.90
Planification (Gaz & CAD)	20	19.90	20	19.90
Prestation (Gaz & CAD)	7	7.00	7	7.00
Total service	96	93.40	96	93.40

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	8	8

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	5
Retraite	2
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	8

Nombre de démissions et d'arrivées sur l'année

En 2011, le Service a engagé huit nouveaux collaborateurs dans différents Départements et a enregistré cinq démissions et un licenciement, dont les remplacements ont débuté en 2011 et se termineront en 2012. Le nombre d'équivalent plein temps alloué a augmenté d'une unité à fin 2011 pour le projet des Axes forts.

Apprentis

Dans le cadre de la formation supervisée par les ressources humaines, le Service fournit une place au secrétariat de la direction du Service pour un(e) apprenti(e) de commerce. Quant aux apprentis polymécaniciens et automatismes, ils effectuent régulièrement des stages à l'usine de Pierre-de-Plan dans le cadre de leur formation.

FAITS MARQUANTS

Réseau de chauffage à distance

Mouvements d'énergie

L'année 2011 a été l'année la plus chaude enregistrée depuis 1971, base de départ des statistiques multi annuelles du Service.

La quantité d'énergie thermique achetée à la STEP est stable, alors que celle en provenance de Tridel est en augmentation. Une partie de cette augmentation est à mettre au crédit du bois incinéré dans cette usine dès l'hiver 2010-2011, en remplacement de la chaufferie à bois de la Tuilière. Suite à divers incidents techniques, cette chaufferie à bois a été mise hors service. Le bilan global de l'utilisation de Tridel pour le bois-énergie est supérieur à celui d'une chaufferie classique.

La production de la turbine à gaz a fortement diminué. Les causes de cette baisse sont dues principalement aux températures élevées enregistrées durant l'année et au très bon fonctionnement de l'usine Tridel, énergie valorisée en priorité sur le réseau de chauffage à distance (CAD).

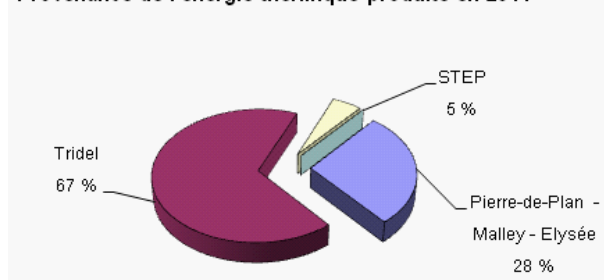
Si la vente globale d'énergie est en diminution pour l'ensemble de l'année, les ventes de chaleur (corrigées en fonction des températures moyennes) ont progressé. On note une augmentation d'environ 3% de l'énergie journalière vendue par rapport à 2010.

	2009	2010	2011
Nombre de clients	1'083	1'129	1'161
Puissance installée des abonnés [MW]	305,6	313,9	319,9
Chaleur vendue [GWh]	314,2	368,7	325,7
Total de l'énergie thermique produite [GWh]	386,7	430	378
Chaufferie à bois de la Tuilière	8,8	3,7	0*
STEP	18,2	18,9	18,8
Tridel	246	238	254
Pierre-de-Plan - Malley - Elysée	113,7	169,4	105,2
Energie électrique produite [GWh]	22,2	40,8	12,5
Gaz consommé [GWh]	166,1	258	125,3
Mazout consommé [GWh]	1,5	1,6	1,5

* Mise hors service de la chaufferie

Production et distribution d'énergie thermique et production d'électricité

Provenance de l'énergie thermique produite en 2011



Evolution du réseau de chauffage à distance

	2009	2010	2011
Longueur des conduites [km]	96	100	103,3
Bâtiments mis en service	41	46	32
Mises en service [puissance en MW]	8,7	8,3	6,6

Extension CAD sud

L'extension du réseau de chauffage à distance s'est poursuivie en direction du sud.

Le nouveau bâtiment de l'Opéra a été raccordé au réseau alimenté par l'ancien immeuble de la Poste, où la chaufferie a été modifiée pour pouvoir alimenter provisoirement le réseau jusqu'à ce que la jonction soit réalisée avec le réseau principal d'ici 2012.

Des conduites ont été posées au bas des avenues Ruchonnet/Fraisse et Ouchy, permettant ainsi de raccorder quatre bâtiments sur l'avenue Ruchonnet.

Extension CAD ouest

Les communes de Lausanne, Prilly et Renens ont toutes trois fait passer un préavis pour mettre en place la société CAD OUEST SA. Cette nouvelle société anonyme, dont les trois communes sont actionnaires à part égale, va se charger du développement du CAD sur les communes de l'Ouest lausannois, et en priorité sur Prilly et Renens. La contribution lausannoise à la formation de cette SA s'est faite en nature par l'apport de son réseau CAD et de ses clients déjà existants sur les communes de Renens et de Prilly. Un premier chantier, dont les SiL se sont provisoirement chargés, a été exécuté le long de l'avenue de Longemalle.

Chaufferie de la STEP

La construction de la nouvelle chaufferie de pointe de la STEP (préavis N° 2010/25 « Construction d'une chaufferie à la STEP pour le développement du réseau de chauffage à distance ») se déroule normalement. La mise en service, prévue au printemps 2012, permettra de continuer à raccorder des nouveaux clients au chauffage à distance dans la partie ouest et sud de la ville.

Télégestion

Installation de chauffage-ventilation-télégestion

14 installations de chauffage/ventilation ont été assainies, dont sept ont été équipées de la télégestion. La majorité des bâtiments concernés appartient au patrimoine communal. Le nombre d'installations télégérées est passé de 301 en 2010 à 308 à fin 2011.

L'économie d'énergie annuelle réalisée grâce aux rénovations d'installations techniques et à une gestion optimale de la télégestion peut être estimée – toutes énergies thermiques confondues – à environ 200 MWh/an.

Parmi les installations rénovées, on peut citer les exemples suivants :

- l'espace d'animation socioculturelle des Bergières (Espace 44) ;
- la piscine de Mon-Repos ;
- cinq bâtiments de la Caisse de pensions (CPCL) ;
- quatre bâtiments locatifs privés.

L'ensemble des quatre sites de production d'eau glacée (Flon-Ville, KBA-Notasys, Grand'Rive Parc et STEP-CIO) ont passé d'une production de 3'500 MWh en 2010 à 4'000 MWh en 2011.

Réseau de GAZ

Mouvements d'énergie

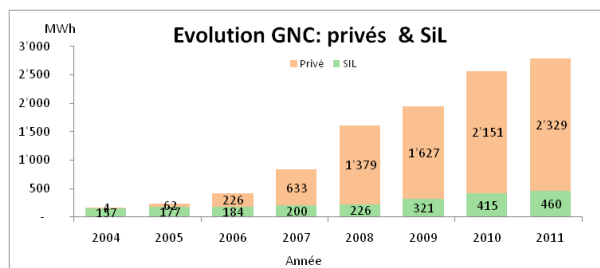
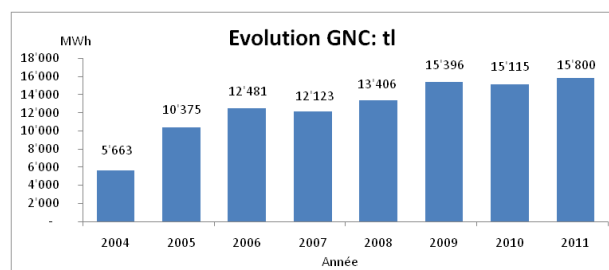
Le tableau ci-dessous présente les chiffres-clés concernant la production, l'achat et la vente de gaz selon le type d'utilisation :

En GWh	2009	2010	2011
Tous usages	21,3	20,2	18,9
Chauffage	904,9	919,5	880,1
Interruptibles	349,6	345,3	340,3
Communes en gros	325	323,3	308,6
Commune de Lutry	0,6	3,6	4,7
Traction (GNC)	15,0	16,8	18,6
Centrales CAD	128,3	113,2	105,8
Turbine à gaz (TAG)	46,3	52,9	34,2
Achats gaz naturel	1759	1719	1630

Les ventes du gaz « tous usages » sont en recul de 6,4%. Les ventes de gaz de chauffage ont diminué de 4,3% dû aux conditions climatiques. Les ventes aux clients interruptibles et aux quatre communes alimentées en gros ont diminué de 2,9%, du fait des températures et des conditions économiques. Dues aux conditions climatiques et au bon fonctionnement de Tridel, les ventes de gaz aux centrales de chauffage à distance et de la turbine à gaz ont diminué par rapport à 2010.

Evolution des consommations de gaz naturel carburant (GNC)

Les consommations de GNC des tl ont augmenté d'environ 4,5% par rapport à 2010. Quant aux consommations de GNC des véhicules SiL, elles ont augmenté de 29% par rapport à 2010. Celles des privés augmentent de 32%.



Evolution du réseau et des installations gaz

	2009	2010	2011
Longueur des conduites [km]	725,6	728,5	730,6
Nombre de compteurs	16'056	16'045	16'048
Nouveaux abonnés [MW]	25,2	22,5	24,3
Nouvelles mises en service	341	342	289

Evolution du réseau du gaz

Le nombre de compteurs reste stable par les suppressions de branchements dues à l'arrivée du chauffage à distance dans un quartier et au manque d'attrait de la cuisson au gaz naturel. Le nombre de mises en service diminue. En revanche, la puissance annuelle installée augmente de 9% par rapport à celle de l'année précédente.

Contrôle du réseau

Un contrôle d'étanchéité de l'ensemble du réseau de transport et de distribution de gaz naturel a été à nouveau effectué en 2011. Le réseau est contrôlé par un véhicule spécialisé de surveillance sur la totalité du réseau de distribution des SiL. Il a été constaté 109 fuites en 2011, contre 146 en 2010. Cette baisse sensible est due à l'assainissement permanent du réseau. Sur ces 109 fuites constatées, 12 non urgentes proviennent des contrôles d'années antérieures qui n'ont pas encore été réparées ; elles sont régulièrement surveillées. Ainsi, 83 fuites avérées datant de 2011 mais aussi d'années antérieures ont été réparées. Il reste actuellement 68 fuites de faible importance non réparées datant de 2011 et d'années antérieures mais surveillées régulièrement.

Contrôle des branchements privés

Le contrôle systématique des branchements a été mis en place en juin 2006. A ce jour, environ 10'410 branchements ont été contrôlés sur un total d'environ 15'130 à effectuer. Cette relative lenteur provient d'une préparation complexe des premières campagnes de contrôles. En outre, une remise à niveau aussi bien des bases de données SAP que des plans du réseau est systématiquement opérée face à de nombreuses incohérences existant entre les plans de repérages, le statut administratif et la réalité du terrain. Ce travail important et laborieux permettra à l'avenir de faciliter l'exploitation et les contrôles. Au rythme de 1'500 branchements contrôlés annuellement, le premier contrôle des 15'130 branchements sera terminé en 2014. Précisons que les branchements contrôlés antérieurement sont à nouveau vérifiés tous les quatre ans, selon les directives de la SSIGE. Il y a donc deux campagnes de contrôles à gérer simultanément, et il est fort probable qu'il y en ait même trois sur l'année 2014, la première n'étant pas encore terminée.

Le nombre de branchements privés contrôlés en 2011 s'élevé à 1'200, contre 3'064 en 2010. Cette nette baisse provient du fait que le Service n'a pas pu renouveler le contrôle des zones effectuées en 2007 comme le prescrivent les normes de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE). Il a été constaté 127 branchements fuyants, soit un ratio de 10,58% de défauts. Le taux de fuites est plus élevé par rapport à celui de 2009 (6,3%), les communes contrôlées pour la première fois disposant d'un réseau ancien. Les zones renouvelées ont gardé un taux de fuites équivalent à 2006.

Ces branchements défectueux ont entraîné 11 suppressions définitives et 93 réparations, exécutées soit par les SiL sur le domaine public, soit par le propriétaire sur le domaine privé. Six fuites n'ont pas été confirmées par l'équipe spécialisée, et six fuites peu importantes situées sur le domaine privé ne sont pas encore réparées, les propriétaires ayant obtenu un délai supplémentaire pour assainir leur branchement.

Compteurs de gaz

Il a été procédé au changement d'environ 1'500 compteurs à soufflets domestiques, dont 1'409 issus des changements périodiques légaux (tous les 14 ans). 51 compteurs de grosse capacité concernant des applications industrielles ont également été changés. Les objectifs 2011 ont été respectés.

Métamorphose

Le nouveau poste de détente et de comptage (PDC) du Bourget est en service depuis le mois de juillet. L'ancien poste de Vidy a été désaffecté et ses installations démontées. Ces gros travaux ont été réalisés à satisfaction tout en respectant les délais et les budgets. Le gazoduc 5 bars de liaison entre le poste de Bourget et celui de Malley a été mis en service dans la foulée de celle du PDC du Bourget. Ces travaux se sont également déroulés à satisfaction.

Station GNC de Lutry

Le projet de construction d'une septième station de remplissage GNC en collaboration avec les SI de Lutry a été mis à l'enquête publique en décembre. Le projet sera lancé de manière officielle une fois le résultat de cette procédure connu et les éventuelles oppositions traitées. La mise en service est prévue pour la fin de l'année 2012.

Station GNC de Pierre-de-Plan

La station de remplissage GNC à Pierre-de-Plan est terminée, il reste de menus détails à régler pour qu'elle fonctionne parfaitement. Elle servira essentiellement au ravitaillement des véhicules du Service du gaz et du chauffage à distance, mais pourra aussi, sur demande, dépanner les véhicules d'autres Services de la Ville.

Biométhanisation

Le projet d'installation de biométhanisation industrielle à Cery est entré dans sa phase d'étude d'avant-projet et d'étude d'impact environnemental.

SERVICE MULTIMÉDIA

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- entretien et développement des infrastructures liées au télé-réseau lausannois ;
- promotion commerciale des prestations Citycable (internet), CityTV (radio-télévision) et Cityphone (téléphonie) ;
- accordement en fibres optiques sur mesure pour les entreprises ;
- support à la clientèle (espace clients - call center - helpdesk) ;
- gestion administrative de la clientèle (contrats d'abonnement, contrats, facturation, résiliations, changements d'adresse),

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Total service	55.10	nd	56.10	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 1.00

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total service	57	54.75	58	55.75

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	1	1

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	1
Retraite	
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	1

Explication des variations

Afin de pouvoir faire face à l'augmentation du nombre de clients Citycable et de garantir la qualité des prestations internet et téléphonie, un nouveau collaborateur a été engagé pour renforcer l'Unité internet & téléphonie.

Apprentis

Le Service multimédia fournit deux places de stage (vente et gestion clientèle) pour les apprentis de commerce dans le cadre de la formation organisée par les ressources humaines.

FAITS MARQUANTS

Raccordements au téléseu

L'extension du téléseu et la construction de nouveaux bâtiments ont permis la réalisation de plus de 160 nouveaux raccordements d'immeubles au cours de l'année. Pour des raisons de qualité d'installations intérieures aux bâtiments, certains immeubles n'ont pas accès aux prestations internet sur le téléseu. Un projet de réhabilitation technique d'objets immobiliers a été mis sur pied et a permis, avec une utilisation appropriée de matériel technique, la mise à disposition de ces prestations sur 115 immeubles, soit environ 2'500 appartements. A l'heure actuelle, ce sont plus de 250 nouveaux contrats internet qui ont pu être signés grâce à ce projet.

Serveurs

L'évolution technologique et la forte croissance de notre clientèle, ainsi que de nouvelles prestations internet ont amené à redéfinir le concept des serveurs utilisés. Les 22 serveurs qui se partageaient les tâches ont été remplacés par six nouveaux serveurs beaucoup plus performants. Ils se sont répartis les tâches selon un concept de gestion virtuelle, permettant une bien meilleure utilisation de la puissance de calcul et de la disponibilité des machines. Il en résulte une plus haute sécurité grâce à la redondance du concept, une consommation inférieure d'énergie électrique et un gain de place notable.

Projet fibre optique

Démarré en 2008 avec les projets pilotes de Chailly et de Praz-Séchaud, le projet fibre optique a mobilisé de grandes ressources dans la phase actuelle qui traite des négociations pour une collaboration avec Swisscom. Ces négociations ont pour but de définir le modèle de coopération entre les deux sociétés, coopération se limitant à la construction du réseau fibre optique. L'exploitation du réseau, le développement et la commercialisation des prestations aux clients finaux sont sous la responsabilité de chacune des parties qui se livrent une concurrence acharnée pour défendre leur parts de marchés. La prise de position de la ComCo sur les contrats de collaboration entre Swisscom et certaines villes suisses a mis en évidence des éléments jugés comme étant de nature à fausser la concurrence. Après analyse, ces éléments ne faisant pas partie de l'accord entre les SiL et Swisscom, les négociations ont pu se poursuivre et devraient aboutir à une soumission de la coopération à la ComCo dans le courant du premier trimestre 2012, avant d'être présenté au Conseil communal dans le cadre du financement du projet.

Espace clients

L'Espace clients a fait peau neuve avec un nouveau concept épuré, plus accueillant et fonctionnel pour mieux répondre aux clients Citycable, qui ont plus que doublé au cours des dernières années pour dépasser, les jours de fortes affluences, les 130 visites par jour. Cela a aussi été l'occasion de mettre en évidence la nouvelle identité visuelle du Service, plus en phase avec les prestations multimédia proposées.



L'Espace clients Citycable de la place de l'Europe

Site internet

Dans un même élan et sur la base d'une analyse mettant en évidence les forces et les faiblesses de l'ancien site, le site internet a été revu afin de mieux correspondre aux attentes actuelles. Il en ressort une nouvelle ligne avec un style plus léger permettant d'atteindre avec un maximum de trois clics de souris des informations qui sont clairement structurées. Le site a été complété et fournit des informations techniques pour les installateurs, les architectes et propriétaires, ainsi qu'une rubrique aide et support pour les questions courantes des utilisateurs.

Citycable internet

Le portefeuille des produits internet a été adapté à l'évolution du marché avec des vitesses plus élevées de 25 et de 50 Mbit/s et pour un prix toujours très compétitif. Du côté des utilisateurs qui se contentent d'applications nécessitant une très faible bande passante, comme l'envoi et la réception d'emails sans grosses annexes, une connexion à faible débit est proposée gratuitement, seule la location du modem étant facturée.

Citycable offres combinées

NUMÉRIQUE INTERNET TÉLÉPHONE FIXE

HOME SWEET HOME
LE CÂBLE. PLUS RAPIDE ET MOINS CHER
QUE LA TECHNOLOGIE DSL

CITYPACK DÈS CHF 69.-
INTERNET PAR LE TÉLÉSEU JUSQU'À 100'000 KBIT/S

Offre à durée limitée
Conditions générales applicables à l'offre à durée limitée
www.citycable.ch

CITYCABLE
TÉLÉSEU AUSANNE

SiL

Avec le groupage des trois prestations télévision-internet-téléphonie fixe, les offres combinées ont poursuivi leur développement avec la nouvelle famille des Citypack Fiber, qui proposent de très hauts débits internet de 50 et de 100 Mbit/s, mettant clairement en évidence les avantages du téléseu sur les offres xDSL.

Citycable, Business

Une offre spécifique a été développée pour le secteur Business, qui dorénavant peut disposer de 50 ou 100 Mbit/s avec des vitesses ascendantes de 5 respectivement 10 Mbit/s.

Programme de parrainage

Une campagne interne aux Services de la Ville de Lausanne a été réalisée afin d'encourager les employés de la Ville à utiliser les prestations Citycable et à le faire savoir autour d'eux. Tout employé qui, grâce à ses recommandations, contribuait à la conclusion d'un nouveau contrat pour une tierce personne, recevait pour ce parrainage une récompense de 50 francs sous forme d'un bon à la FNAC.

Boisy TV

Le téléseu de la Vallée de Joux (SEVJ) a été raccordé sur la station de tête de Boisy, qui fournit dorénavant les programmes TV pour plus de 3'000 ménages de la Vallée.

Un projet de sécurisation de la distribution des programmes TV en cas de problème majeur sur le site de Boisy a été mis en service. Il s'agit de garantir la fourniture d'une quarantaine de programmes TV les plus importants sur les réseaux alimentés par Boisy. Ces programmes sont fournis par la plateforme du téléseu de Genève et amenés sur le site de Pierre-de-Plan pour une distribution dans les réseaux. Cette redondance est faite aussi dans le sens inverse, fournissant la même garantie de distribution pour le téléseu de Genève.

Le capital de la société a été ouvert aux partenaires de Boisy TV. Les téléseux de Renens (TVT Services SA), de la Vallée de Joux (SEVJ), d'Orbe (VO énergie holding SA), d'Oron (Oronvision SA) et de Bussigny sont devenus actionnaires en décembre avec une augmentation du capital de plus de 500'000 francs.

Bureau du Conseil communal

RAPPORT DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DE JUILLET 2010 À FIN JUIN 2011 ET SUR L'ÉTAT DE SES ARCHIVES

Avec la nouvelle Constitution, les autorités communales voient leur mandat débiter au premier juillet. Pour tenir compte de cette nouvelle réalité, en juin 2010, le Bureau du Conseil communal a décidé, en accord avec les

présidents des groupes, que ses rapports de gestion couvriraient l'exercice effectif, du 1^{er} juillet au 30 juin, et non plus l'année civile.

Tableau récapitulatif

Objets	2010-2011	2009-2010	2008-2009
Séances plénières simples du Conseil communal	5	6	10
Séances plénières doubles du Conseil communal	16	13	11
Démissions de membres du Conseil	2	4	10
Motions déposées	22	27	18
Postulats déposés	31	47	28
Projets de règlement	0	0	3
Interpellations ordinaires	28	36	42
Interpellations urgentes	17	18	15
Pétitions	7	12	9
Préavis	57	43	56
Rapports-préavis	16	25	26
Rapports (R1 à Rn) de l'année	R148	R121	R142*
Questions écrites transmises à la Municipalité	4	11	16
Questions orales posées par les membres du Conseil communal en séance	89	105	99
Nomination des commissions ad hoc par le Bureau	120	126	100
Séances de la Commission de gestion	10	15	13
Séances de la Commission des finances	12	13	11
Séances de la Commission des pétitions	5	7	5
Séances de la Commission de recours en matière d'impôt communal	13	5	4
Séances de la Commission de politique régionale	5	5	5
Séances du Bureau du Conseil	20	19	17
Invitations reçues	110	103	81
Nombre d'objets soumis durant les 4 week-ends de votations	14	12	15

*En 2008, la numérotation commence au 1^{er} janvier. Le premier rapport à l'ordre du jour de la première séance 2008-2009 a le numéro R27. Le dernier rapport de l'année 2008-2009 a le numéro R169.

Cette dernière année de législature, le Bureau avait deux tâches spécifiques à remplir :

- assumer sa fonction de Bureau électoral lors des élections communales du 13 mars 2011 ;
- proposer au Conseil communal de la législature suivante une candidature pour le poste de secrétaire du Conseil communal ;

Pour les élections communales, le Bureau a assumé ses fonctions de Bureau électoral. Lors du dépouillement, il a assuré une présence continue de 5 heures du matin le dimanche 13 mars au lundi 14 mars à 14h00. Bien organisé dans sa logistique par le secrétariat municipal, ce dépouillement a connu en effet quelques problèmes liés à l'informatique, qui ont reporté la signature du procès-verbal d'une bonne douzaine d'heures et rendu difficile la publication de résultats intermédiaires. Par ailleurs, le Bureau légal a procédé, lors du dépôt des listes, au tirage au sort des numéros des listes. Il a également, au cours de séances officielles, pris acte des élections tacites (2^{ème} tour pour la Municipalité, élection à la syndiculture). Le Bureau élargi a analysé le déroulement de ces élections, et a tiré de ses expériences des enseignements à destination des prochaines élections fédérales et cantonales.

Le règlement donne implicitement au Bureau la mission de présenter une candidature au poste de Secrétaire du Conseil communal lors de la séance d'assermentation de début de législature. Anticipant cette tâche, le Bureau a abordé dès l'automne une réflexion sur les forces et les faiblesses du secrétariat alors en activité et les ajustements et améliorations à y apporter. L'annonce de la démission de la titulaire pour fin mars a réorienté cette démarche et suscité une réflexion sur la définition du poste. Un remplacement ad intérim s'imposait pour les trois derniers mois de la législature, et M. Frédéric Tétaz, remplaçant lors du congé maternité de la secrétaire, a accepté de pourvoir à cet intérim. En parallèle, le Bureau a lancé une mise au concours pour le poste de Secrétaire du Conseil communal et pour lequel il a reçu 57 candidatures. Ces candidatures ont été étudiées par une délégation du Bureau, composée du Président et des deux vice-Présidents. La procédure de sélection en trois temps dont deux étapes d'entretiens a été accompagnée par le responsable des ressources humaines du SPeL. Par ailleurs, le Bureau a informé les présidents des groupes à chaque étape de la procédure. Au terme de celle-ci, le Bureau élargi a décidé, à l'unanimité, de soumettre à la nomination du nouveau Conseil la candidature de M. Frédéric Tétaz au poste de Secrétaire du Conseil communal.

Le Bureau avait constaté, depuis le début 2010 déjà, que les responsabilités du personnel, dont le règlement charge le Bureau ou le Président, sont difficiles à assumer pour des miliciens dont la présence au Bureau ne dure souvent qu'une année. Il est à relever que les effectifs du secrétariat ont passé de trois à cinq personnes en 2010, et que l'absence de locaux suffisamment grands a contraint le Bureau à une dissémination des places de travail dans l'Hôtel de Ville. Il sera nécessaire à l'avenir, dès que des locaux adéquats se libéreront, que les services du secrétariat puissent trouver un espace qui renforce leur unité.

Depuis la rentrée 2010, le Bureau du Conseil et son secrétariat réfléchissent au remplacement de la rédactrice du Bulletin du Conseil, pour cause de départ à la retraite. Le

Bureau a profité de ce remplacement pour réfléchir également à la réorganisation de l'ensemble du processus de publication. Le Bureau a consulté les personnes assumant jusqu'ici une charge dans l'élaboration de chaque édition, afin de recueillir leur avis et pour avoir de plus amples informations sur le temps nécessaire devant être imparti pour l'exécution de chaque étape de la publication. Le Bureau a également consulté des professionnels de la publication (correcteurs, spécialistes des métiers d'imprimerie) pour avoir des informations complémentaires. Après analyse des renseignements récoltés, le Bureau a décidé de diviser la charge en trois parties. La première, la tâche de retranscription, confiée à l'une des secrétaires en charge de la gestion électronique des données ; la seconde, la tâche de rédactrice du Bulletin, avec la prise en charge pour partie de la mise en page ; la troisième, la tâche de correcteur, confiée à une personne travaillant sous mandat et qui reste à engager. Ces tâches définies, le Bureau a mis le poste de rédactrice du Bulletin du Conseil au concours. Il a reçu 101 candidatures dans le temps imparti. Le Bureau a délégué le soin de recevoir les candidats à deux de ses membres, au Secrétaire *ad interim* et à une responsable des ressources humaines du SPeL. Neuf personnes ont été reçues pour des entretiens, au terme desquelles Mme Patricia Pacheco a été retenue. Profitant de ces changements d'organisation, le Bureau a aussi souhaité réfléchir à la maquette du Bulletin du Conseil et notamment à la présentation de la version numérique. Il a donné la charge au Secrétaire, en collaboration avec la nouvelle rédactrice, de rencontrer un professionnel de la mise en page et du web design pour élaborer des propositions. A la demande du Bureau, le Secrétaire s'est adressé en priorité aux services de la Ville (Devcom).

Depuis août 2010, les séances du Conseil communal peuvent être visionnées sur internet, en direct ou en différé. Après un travail entrepris au cours de la fin 2009 et du premier semestre 2010, un prestataire de service a été choisi pour fournir un logiciel permettant de chapitrer les séances du Conseil pour faciliter leur consultation en tant qu'archives. Divers problèmes sont apparus au cours des six premiers mois de fonctionnement : impossibilités d'enregistrer les séances, panne d'ordinateur, difficulté pour définir les responsabilités des prises en charge des pannes au vu du nombre de prestataires œuvrant durant les soirées de Conseil (régisseur son, régisseur vidéo, diffuseur sur le canal info, diffuseur internet). Pour cette raison, le Bureau a décidé de résilier le contrat qui liait le Conseil avec la société de diffusion sur internet et de confier le mandat au régisseur son, qui officiait déjà pour les séances du Grand Conseil. Cette solution, en place depuis la séance du 12 mai semble porter ses fruits. En effet, ni le Bureau, ni le secrétariat n'ont eu à gérer de nouveaux problèmes ayant trait à la diffusion par internet.

A la suite de l'interpellation urgente de M. Pierre Santschi, intitulée « Interpellation urgente de Santschi Pierre et crts – Vote des Suisses de l'étranger par Internet : quelle application informatique et quelles conséquences pour Lausanne? », à la résolution votée par le Conseil le 1^{er} septembre 2009 enjoignant « [...] la Municipalité à user de ses pouvoirs et de son influence pour tenir informés en permanence le Conseil communal et son Bureau de tous les développements liés à l'introduction du vote par internet », à la lettre du Bureau du 16 novembre 2010 à la Municipalité demandant à ce

qu'une « communication faisant état de ces développements soit transmise prochainement aux membres du Conseil communal », le Conseil a reçu réponse de la position de la Municipalité dans un courrier du 26 novembre 2010. Cette position est la suivante: « [la Municipalité] pouvait continuer à assumer la tenue du rôle et les opérations de vote par correspondance mais qu'elle renoncerait à collaborer aux opérations de vote impliquant l'utilisation d'Internet ». Lors de sa séance du 31 mai 2011, le Bureau a décidé qu'au vu de la réponse de la Municipalité, et au vu de cas de « hacking » récents lors de votations à l'étranger, le point pouvait être classé.

Lors de cette année 2010-2011, le Bureau s'est inquiété de l'organisation des séances du Conseil communal et de la gestion des objets à l'ordre du jour, toujours plus nombreux. Dans le but d'accélérer le traitement des objets et de réduire l'ordre du jour, le Bureau a sollicité les présidents de groupe leur proposant diverses options dont, temporairement, la liberté pour le Président d'aménager l'ordre du jour en fonction des déterminations des commissions ; de consacrer un samedi entier à une séance ; d'ajouter des séances en soirée... Aucune de ces propositions n'a recueilli un consensus de tous les groupes. Il n'est donc resté au Bureau que de transformer les quelques

séances simples déjà programmées en séances doubles et d'ajouter une séance (simple), après négociation avec la Municipalité et les groupes. Conscient de la nécessité de traiter les objets mis à l'ordre du jour plus rapidement, le Bureau continue de réfléchir aux pistes envisageables pour accélérer les travaux du Conseil, non sans oublier de consulter les groupes chaque fois que nécessaire.

Le 11 février 2010, le secrétariat du Conseil communal a opéré le versement aux Archives de la Ville :

- des pièces couvrant les séances du Conseil communal de l'année 2008 ;
- des procès-verbaux originaux des séances du Conseil communal du second semestre de l'année 2008 et du premier semestre de l'année 2009 ;
- des extraits de procès-verbaux originaux de l'année 2009 ;
- des ordres du jour, des procès-verbaux des séances et de la correspondance du Bureau pour l'année 2009 ;
- des ordres du jour, des procès-verbaux des séances et de la correspondance de la Commission permanente de gestion pour l'année 2009 ;
- des pétitions déposées en 2007.

